This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

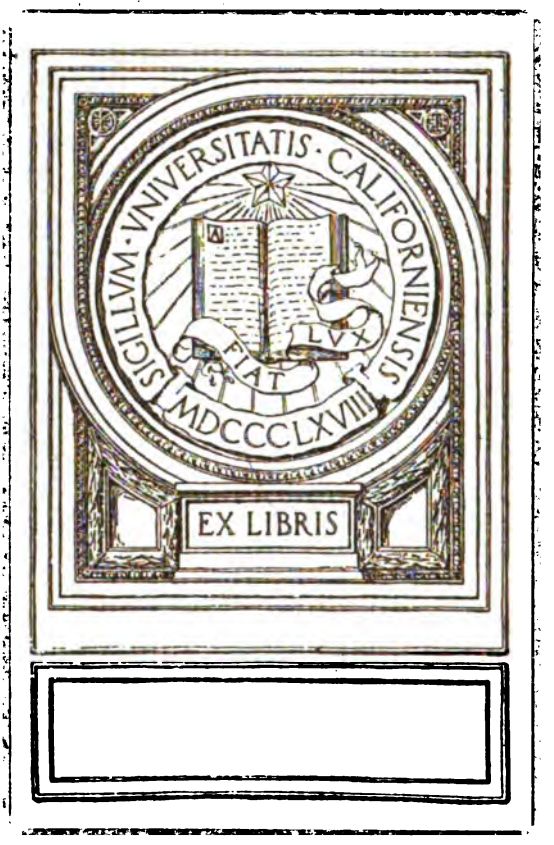
SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

UN HOMME DE LETTRES

AU XVIIIe SIÈCLE

MARMONTEL

D'après des documents nouveaux & inédits

THÈSE

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

PAR

S. LENEL

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE D'AMIENS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, Boulevard Saint-Germain, 79

1902

UN HOMME DE LETTRES AU XVIIIe SIÈCLE

MARMONTEL

UNIV. OF
CALIFORNIA

J. F. MARMONTEL,
DE L'ACADEMIE FRANÇOISE,
Dessiné par C. N. Cochin.
Gravé par Aug. de S.t Aubin 1766.

UN HOMME DE LETTRES

AU XVIIIe SIÈCLE

MARMONTEL

D'après des documents nouveaux & inédits

THÈSE

Présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris

PAR

S. LENEL

PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE D'AMIENS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, Boulevard Saint-Germain, 79

1902

812
A/[illegible]
L56

A

M. GUSTAVE LARROUMET

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Hommage respectueux et reconnaissant

S. L.

787555

AVERTISSEMENT

Sainte-Beuve a dit, à propos de Marmontel[1] : « Rien ne m'est pénible comme de voir le dédain avec lequel on traite souvent des écrivains recommandables et distingués du second ordre, comme s'il n'y avait place que pour ceux du premier. Ce qui est à faire à l'égard de ces écrivains si estimés en leur temps et qui ont vieilli, c'est de revoir leurs titres et de séparer en eux la partie morte, en n'emportant que celle qui mérite de survivre. »

L'éminent critique a fait, dans l'œuvre touffue de Marmontel, ce choix qui s'impose à la postérité. De cet écrivain, qui a tant produit en des genres si divers, on ne lit plus en effet aujourd'hui que les *Mémoires*. Mais, quel que soit leur intérêt, on n'y trouve pas Marmontel tout entier. On y voit surtout l'homme privé et l'homme du monde : il faut les compléter pour se faire une idée exacte du rôle important que joua Marmontel au XVIIIe siècle comme homme de lettres. Si l'on peut rendre un service aux auteurs près de sombrer dans l'oubli, c'est en les montrant sous leur véritable jour, en

1. *Causeries du Lundi*, t. IV, p. 515, 15 septembre 1851.

citant leurs meilleures pages, en peignant à la fois leur esprit et leur caractère, en essayant de les faire revivre, ne fût-ce qu'un moment.

Pour mener à bien cette entreprise, il fallait nous livrer à de nombreuses recherches et nous adresser à des personnes que nous ne connaissions pas : nous avons trouvé partout le meilleur accueil. Nous devons un souvenir tout particulier à la mémoire de M. Marmontel, ancien professeur de musique au Conservatoire, qui, avec une extrême bienveillance, nous a laissé prendre copie des papiers *inédits* de son grand-oncle, qui contenaient de précieux documents. Nous tenons aussi à remercier M. Tourneux, dont la vaste et sûre érudition nous a été des plus utiles, et qui a mis obligeamment à notre disposition des catalogues d'autographes provenant de M. Charavay [1] ; M. Rupin, président de la Société archéologique de la Corrèze, qui a bien voulu nous communiquer plusieurs lettres autographes de Marmontel ; enfin MM. Couraye du Parc et Viénot, de la Bibliothèque Nationale, qui ont facilité nos recherches avec beaucoup de bonne grâce.

1. M. J. Texte, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, ravi prématurément aux Lettres et à l'Université, nous a fourni avec la plus grande amabilité de curieux renseignements sur la vogue des *Contes Moraux* à l'étranger.

INTRODUCTION

Les *Confessions* de Rousseau et les *Mémoires* de Marmontel : leur exactitude, leur véracité, leur authenticité.

Deux ouvrages seulement au XVIIIe siècle, les *Confessions* de Rousseau et les *Mémoires* de Marmontel, sont de véritables autobiographies bien faites pour exciter et satisfaire la curiosité du public. Les *Mémoires* de Mme d'Epinay et de l'abbé Morellet [1] sont fort au-dessous, soit pour l'importance même du rôle joué par leurs auteurs, soit pour le nombre et la variété des personnages qu'ils mettent en scène [2]. On sait la place que Rousseau, malgré l'obscurité de ses débuts et la retraite où il se confina volontairement pendant presque toute sa vie, a occupée, surtout par ses écrits et ses rapports avec les gens de lettres, dans la seconde moitié du siècle ; Marmontel, beaucoup moins célèbre comme écrivain, mais d'humeur plus sociable, fut plus répandu dans le monde, on pourrait même dire dans les diverses classes de la société.

1. Nous ne rappelons que pour mémoire les confessions plus que cyniques et sans véritable intérêt de Restif de la Bretonne : *Monsieur Nicolas ou le Cœur humain dévoilé.*

2. Morellet s'est cependant surtout proposé, en écrivant ses *Mémoires*, « de faire connaître les hommes célèbres avec lesquels il a vécu. » *Mémoires*, t. I, p. 107. Quant à Mme d'Epinay, si l'on peut admettre la véracité de ses *Mémoires* sur les points essentiels, elle a cependant ajouté du roman à la réalité. V. la *Jeunesse de Mme d'Epinay*, par L. Perey et G. Maugras, (Paris, Calmann Lévy, 1883, in-8), Introduction, et les *Mémoires* de Mme d'Epinay, éd. Boiteau. Cf. la *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, de Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc., éd. Tourneux (Paris, Garnier), t. XVI, p. 253.

De là vient que leurs Mémoires présentent encore aujourd'hui un intérêt très vif, mais de nature différente, sauf en un point pourtant, où ils se rencontrent de la façon la plus heureuse pour le lecteur.

Tous deux, — chose fort rare, même dans les *Confessions* et *Confidences* les plus personnelles et les plus sincères — ont raconté avec effusion leur enfance et leur jeunesse, nous ont montré comment se forme une âme, comment un caractère se développe peu à peu, chez l'un, au gré des hasards d'une vie misérable et aventureuse [1], chez l'autre, au sein de la famille et à l'aide d'une bonne éducation. Il y aurait là matière à un parallèle instructif, mais qui sortirait des limites de notre sujet. Ce qu'il faut dire néanmoins, c'est que, chez Rousseau comme chez Marmontel, la première partie des *Mémoires* est de beaucoup la plus utile pour l'étude de l'homme intime. C'est aussi celle qui, si l'on veut bien oublier quelques aveux, au moins superflus, de Rousseau, nous laisse la plus agréable impression. Du reste, tous deux, arrivés à peu près à l'âge de trente ans, semblent jeter un regard complaisant en arrière, et dire adieu, non sans quelque regret involontaire, l'un aux erreurs et aux fautes de sa jeunesse, l'autre à ses égarements. L'un promet de nous parler plus tard « des quelques vertus dont il honora son âge mûr », l'autre nous fait envisager « le cours d'une vie moins dissipée, plus sage, plus égale » [2].

1. Eugène Ritter, *Nouvelles recherches sur J.-J. Rousseau* (*Revue des Deux Mondes,* 15 février et 15 mars 1895.) L'auteur essaie d'y expliquer comment, sous l'influence de l'atavisme et d'une éducation négligée, Jean-Jacques a pu tomber très bas, pour n'avoir pas su garder son rang dans la bourgeoisie moyenne de Genève.

1. Rousseau, *Confessions,* fin du livre VI ; Marmontel, *Mémoires,* fin du livre IV.

Ne semble-t-il pas que Marmontel, qui avait lu et jugé sévèrement les *Confessions,* écrites et publiées vingt ans environ avant ses *Mémoires*, ait voulu ici imiter Rousseau ? Telle ne fut pas cependant son intention. En effet, les fautes de Rousseau ont souvent un caractère de gravité qui dénote une âme basse et même vile, tandis que les égarements de Marmontel demeurent ceux d'un honnête homme, en proie aux passions de son âge : il est donc bien évident que, si l'un et l'autre ont cru devoir nous raconter leur vie, ils ont obéi en cela à des mobiles tout différents.

Dans les *Confessions* éclate d'un bout à l'autre l'orgueil incommensurable de Rousseau, « le meilleur des hommes », comme il se plaît à le répéter. Dans les *Mémoires* apparaît discrètement la bonhomie de Marmontel, qui avoue ses fautes sans en tirer vanité. Ce n'est pas lui qui écrirait cette phrase injurieuse pour l'humanité et honteuse pour son auteur : « Il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux ». Marmontel se croit fait à peu près comme tout le monde, et si cette opinion qu'il a de lui-même ne donne pas à ses *Mémoires* l'attrait qu'offre l'étude imprévue d'une âme dévoyée par l'orgueil et la folie, elle nous est une précieuse garantie que l'homme se montrera tout entier, tel qu'il s'est vu lui-même dans la simplicité de son cœur. Ne cherchons donc pas chez lui la subtile et cruelle analyse qui fait des *Confessions* une œuvre unique, bien supérieure aux raffinements des meilleurs romans psychologiques. C'est une âme peu compliquée que celle de Marmontel.

Aussi n'aurait-il sans doute jamais eu la pensée d'écrire ses *Mémoires*, si, comme il le dit lui-même, sa femme ne

l'avait, à la fin de sa vie, engagé vivement à le faire pour l'instruction de leurs enfants. On a pu sourire — et les meilleurs critiques ne s'en sont pas défendus — de cette prétention qu'avait l'auteur de rendre ainsi service à ses fils encore jeunes. Cependant, à regarder les choses de près, la leçon de l'expérience ne peut-elle jamais servir ? On a trouvé que ce père confessait trop ingénument certaines fautes de jeunesse. Ne doit-on pas se demander lequel vaut mieux, après tout, de tenir l'adolescence dans l'ignorance absolue des passions de l'amour — car il ne s'agit ici que de celles-là — ou de l'éclairer prudemment sur leurs attraits et leurs dangers ? Marmontel a, de très bonne foi, cru sage de donner à ses enfants l'exemple de ses erreurs et de leurs fâcheuses conséquences. D'ailleurs il s'est gardé de le faire sans prendre quelques précautions : il s'est peint seulement en buste, comme Mme de Staal l'avait fait avant lui. Ce n'est pas, croyons-nous, qu'il ait voulu nous cacher aucune de ses faiblesses. Assurément il a tout dit, tout avoué, excepté toutefois quand l'aveu pouvait compromettre la réputation de femmes honorables. Mais en père avisé, disons plus, en homme qui respecte ses lecteurs, il a, de parti pris, évité les détails trop vifs, atténué les couleurs trop crues, dont le réalisme brutal révolte l'homme de goût, sans rien ajouter à la vérité de la peinture ni au mérite de la confession.

Rousseau, qui s'est peint en pied, et même davantage, n'a pas eu cette sagesse ni gardé cette réserve. Sous prétexte de « se montrer tout entier au public », cet homme unique, qui veut transmettre son apologie à la postérité, nous promène à loisir, à pas lents, « dans le

labyrinthe obscur et fangeux de ses confessions. » C'est lui-même qui les juge ainsi. Quel plaisir prend-il à nous raconter ce qu'il appelle des « aventures dégoûtantes » ? Quel profit en espère-t-il pour lui-même ou pour les autres ? Faut-il redire à l'aide de quels misérables et honteux sophismes il justifie l'abandon de ses enfants ? comment il explique et défend l'impudeur de Mme de Warens, dont il salit la mémoire et proclame sans vergogne « l'avilissement » final ? C'est un terrible ami que Rousseau. Qu'il ait pris plaisir à souiller sa propre mémoire, cela peut s'expliquer par son état d'esprit au moment où il écrivait ses *Confessions*. Mais qu'il n'ait pas craint de s'arroger le droit de confesser les autres sans nécessité comme sans réserve [1], « en les peignant tels qu'ils étaient », ou plutôt tels que les voyait son imagination malade, voilà ce qu'on ne saurait excuser. Marmontel, qui l'a bien jugé, a eu le courage de dire de lui : « Il n'est plus, je ne dois aucun ménagement à la réputation d'un homme qui n'en a ménagé aucun, et qui, dans ses *Mémoires*, a diffamé les gens qui l'ont le plus aimé [2]. »

1. Il sentait bien ce que ce procédé avait d'insolite, puisque, avant de lire en 1770 ses *Confessions* à quelques personnes, il leur fit cette déclaration : « Malheureusement, avec mes confessions, je suis forcé de faire celles d'autrui, sans quoi on n'entendrait pas les miennes. » Pour justifier d'autre part le cynisme de certains aveux, il ajoutait : « Je prie les dames qui ont la bonté de m'écouter, de vouloir bien songer qu'on ne peut se charger de la fonction de confesseur, sans s'exposer aux inconvénients qui en sont inséparables et que, dans cet austère et sublime emploi, c'est au cœur à purifier les oreilles. » C'est ainsi qu'il se payait lui-même d'excuses inacceptables. — *Revue bleue*, 31 juillet 1897. H. Buffenoir, *Rousseau lisant ses Confessions*.

2. Cf. le portrait que Marmontel a tracé, sans le nommer, de l'auteur des *Confessions*, dans son article *Mémoires*, publié pour la première fois en 1787 *(Éléments de Littérature)*.

Et la seule, la véritable source de la maladie mentale de Rousseau, qui lui a fait traiter avec tant d'injustice ou de rigueur ses anciens amis et même ceux qu'il a toujours aimés, c'est un orgueil incurable. Sa personnalité envahit tout dans les *Confessions*. Même dans les passages, je ne dis pas les plus innocents, — il n'y en a pas — du moins les plus séduisants, quand il peint les délices de sa vie aux Charmettes, de cette vie où les âmes délicates regrettent de rencontrer des amours en partie double, il ramène tout à lui. Mme de Warens, son idole, une sainte à ses yeux [1], n'est si minutieusement étudiée que pour mieux faire valoir et grandir Rousseau. Mais il vivait alors dans l'isolement, et cette contemplation admirative de soi-même est presque inévitable en pareil cas. Suivons donc Rousseau dans le monde, où il consentit à paraître et à séjourner plus d'une fois. Là, rien encore ne le frappe que lui. Parle-t-il de ses ennemis qui, à l'en croire, trament contre son honneur ou sa tranquillité d'horribles complots ? Il ne prend pas le temps de dessiner leurs portraits : quelques esquisses rapides nous les font à peine entrevoir. Rousseau s'absorbe tout entier en lui-même.

Marmontel, qui n'est pas dépourvu de quelque vanité, bien innocente, il est vrai, et qui mentionne avec complaisance ses succès d'homme ou d'auteur, n'oublie pas cependant d'observer les autres, et le plus grand attrait de ses *Mémoires* réside dans les peintures fidèles, parfois malicieuses, le plus souvent bienveillantes, qu'il a tracées de ses contemporains. Sans flatterie comme sans rancune, se lais-

1. V. le singulier passage où il l'envoie droit au ciel, où il espère la rejoindre, auprès des Fénelon et des Catinat.

sant aller parfois à ses antipathies, mais jugeant d'ordinaire avec finesse les défauts qui le frappent, même chez les personnes qu'il aime le plus, il nous a laissé une nombreuse galerie de portraits ressemblants. Il sait se tenir à l'écart, se permet d'aimables digressions, conte avec aisance de piquantes anecdotes, s'amuse à copier en passant de curieux originaux, en un mot, sa personnalité est beaucoup moins encombrante que celle de Rousseau.

Le ton de parfaite sincérité avec lequel il parle de lui-même et des autres nous inspire tout de suite confiance, et l'on peut, sans avoir à craindre de s'égarer, suivre ce guide sûr, qui ne ment pas et qui n'est pas non plus la dupe de ses propres hallucinations. Le robuste bon sens de Marmontel nous garantit donc l'exactitude et la véracité de ses *Mémoires*. Il n'avait aucun intérêt, ni à tromper le lecteur, ni à se tromper lui-même. On le verra clairement par le récit de sa vie, dont il n'a rien à cacher. Les admirateurs les plus passionnés de Rousseau savent aujourd'hui combien il faut se défier de son témoignage. Les *Confessions* ne sont plus, même aux yeux des plus prévenus, cette espèce d'évangile auquel on a cru tout d'abord avec une foi aveugle. Quand parut l'ouvrage, le silence forcé ou volontaire des victimes de Rousseau, dont plusieurs étaient déjà dans la tombe, tandis que d'autres dédaignaient même de se défendre, ne permit pas à la vérité de se faire jour[1]. Il a fallu qu'un siècle entier s'écoulât pour qu'on

1. Diderot seul riposta avec violence, dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, (*Œuvres*, éd. Assézat et Tourneux, chez Garnier, t. III, p. 90-100) pour défendre ses amis Grimm, d'Holbach, Mme d'Epinay, mais sans pouvoir donner de preuves à l'appui de ses assertions : « Si je n'entre pas ici, dit-il, dans un détail de faits sans réplique,... le temps achèvera, et justice sera faite du mort, lorsqu'on le pourra sans affliger les vivants. »

pût discerner le vrai du faux, et opposer à l'auteur des *Confessions*, à Rousseau juge de Jean-Jacques, non seulement les témoignages de ses contemporains, mais le sien même, mais ses propres lettres enfin retrouvées, et qui le mettent en contradiction avec lui-même. Dans les *Confessions,* dans les *Rêveries* et les *Dialogues,* il y a des lacunes volontaires. Y doit-on voir cependant, comme l'a dit un critique érudit [1], emporté par une vivacité explicable, mais excessive, un pur tissu de mensonges audacieux et de calomnies haineuses ? Un contemporain, plus impartial, quoique ami des philosophes, croyait Rousseau de bonne foi, mais le jugeait en même temps atteint de la « folie la plus sérieuse et la plus digne de pitié » [2].

Il était d'ailleurs, ce nous semble, bien facile de juger, malgré leur apparition hâtive, de l'exactitude et de la véracité des *Confessions,* si on se fût avisé de les lire sans prévention. Mais, dans ces querelles de philosophes, personne, ni eux-mêmes, ni leurs adversaires, n'avait sans doute alors le sang-froid nécessaire. Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux pour voir, d'après les aveux de Rousseau, que, s'il veut être exact et véridique, il ne l'est sûrement pas.

Il a beau proclamer en effet avec emphase, et à plusieurs reprises, son amour de la vérité, se targuer de sa bonne foi, de sa franchise. Ne s'accuse-t-il pas, dès la première page, de manquer de mémoire ? Ne déclare-t-il pas sans cesse, ici, qu'il transpose probablement les temps et les

1. V. G. Maugras, *Voltaire et Rousseau.*

2. *Correspondance littéraire,* juillet 1780, juillet 1782, novembre 1789. Ces articles sont de Meister, qui rédigeait alors cette feuille manuscrite, à la place de Grimm qu'il défend avec mesure.

lieux, là, qu'il ne peut donner aucune date précise, ailleurs, que dans la deuxième partie des *Confessions* il y a encore à craindre beaucoup plus d'erreurs que dans la première, plus loin enfin, que ses souvenirs deviennent confus et qu'il ne marchera plus désormais qu'en tâtonnant, ou même qu'il lui est impossible de mettre aucun ordre dans ses récits ? Comment avoir confiance en des mémoires dont l'auteur avoue qu'il se trompe à ce point[1] ? Sa bonne foi est évidente, dira-t-on. Mais cela suffit-il à la postérité ? Les rêveries d'un cerveau malade peuvent-elles valoir le témoignage d'un esprit lucide et sain, aidé d'une mémoire fidèle jusque dans une vieillesse avancée ?

Aussi, malgré l'absence presque complète de dates chez Marmontel comme chez Rousseau, peut-on le suivre pour ainsi dire pas à pas dans les moindres détails d'une vie moins aventureuse, mais cependant assez agitée. Nous aurons à peine à signaler quelques erreurs sans gravité, bien que Marmontel, n'ayant songé que fort tard à composer ses *Mémoires*, les ait écrits sans avoir pris de notes. Non seulement sa bonne foi saute aux yeux, mais il est exact dans le récit des faits, et se juge, lui et les autres, avec toute l'impartialité que l'on peut attendre d'un esprit naturellement porté à la bienveillance.

Aussi l'accueil fait aux *Mémoires* qui, comme les *Confessions,* parurent trois ans seulement après la mort de leur auteur, fut-il assez favorable, même de la part des critiques les plus malveillants[2]. Fiévée, dont l'article,

1. M. E. Ritter *(Art. cité)*, constate aussi certaines erreurs, sans doute involontaires, de Rousseau, au sujet de sa famille.

2. Rœderer, dans une lettre du 19 décembre 1805, parle du « prodigieux succès de ces *Mémoires* que tout le monde lit et dont tout le monde parle. »

rempli de digressions contre les philosophes et leurs idées, sue la haine et l'ignorance du XVIIIe siècle, se vit obligé néanmoins d'avouer que l'ouvrage obtenait un succès de curiosité [1]. Le seul reproche sérieux qu'il ait pu lui faire, c'est que le ton manque parfois de naturel. Mlle Pauline de Meulan [2], qui défend vivement Marmontel contre les injustes attaques de Fiévée, est amenée à déclarer, elle aussi, que « dans ses *Mémoires* les événements les plus simples prennent quelquefois un air de roman, qui tient uniquement au style ». Sainte-Beuve, à son tour, parle « de quelques fausses touches de pinceau qui viennent trop souvent traverser les tons simples et en gâter l'impression ». Rien de cela, dit-il, dans les *Confessions* de Jean-Jacques, chez qui la convenance du ton est complète. Cependant, malgré ce défaut signalé par tous les critiques, « l'ensemble des faits est vrai », et pour avoir parfois « romancé » ses souvenirs, le tableau qu'a tracé Marmontel n'en reste pas moins dans le naturel [3]. Nous aurons même l'occasion de montrer que, pour les détails au moins de certaines scènes de collège ou anecdotes de jeunesse, l'on n'a pas assez tenu compte de l'éducation de Marmontel, qui explique les couleurs dont il les a peintes. L'exactitude de ses récits est donc à

Rœderer aime d'ailleurs le XVIIIe siècle et ne hait pas les philosophes. Gœthe écrit à Schiller (Weimar, janvier 1805) : « Je vous envoie avec plaisir la *Vie* de Marmontel, cela vous intéressera pendant quelques jours ».

1. *Mercure de France,* 8 nivôse an XIII (samedi 29 décembre 1804).

2. *Archives littéraires de l'Europe,* t. V, p. 124, 141, janvier, mars, par M. E. H. Début reproduit dans le *Publiciste,* feuilleton du 7 ventôse an XIII (26 février 1805). Voir aussi la *Décade philosophique,* an XIII, 1er trimestre et surtout 2e trimestre, p. 27-37.

3. V. Brunetière, les *Mémoires d'un homme heureux (Revue des Deux Mondes,* 1er juillet 1891).

peine altérée par les fautes de goût qu'il a pu commettre, et l'on distingue facilement ce qui appartient à l'auteur des *Contes moraux*, ou même à l'humaniste, de ce qui constitue le fond même du sujet. La vérité du sentiment perce partout, même à travers ce qui paraît un peu orné ou purement déclamatoire.

Un scrupule cependant peut venir à l'esprit du lecteur attentif des *Mémoires*. Ces *Mémoires* si curieux, si intéressants, — tout le monde l'avoue [1] — si véridiques, si exacts, — nous avons essayé de le démontrer — si vrais même et si naturels par le ton général et jusque par les « fausses touches » qui dénoncent leur auteur, sont-ils bien authentiques ? le sont-ils d'un bout à l'autre ? les a-t-on livrés au public dans leur complète intégrité ?

La question n'a pas sa raison d'être pour Rousseau. Malgré ses craintes au sujet du précieux manuscrit des *Confessions*, malgré les orages que pouvait soulever leur publication prématurée, on en a respecté à peu près le texte dès la première édition [2]. En 1817 [3], les *Confessions* furent imprimées sur le manuscrit de l'auteur, déposé aux archives du Corps législatif. Et, comme le dit avec raison l'éditeur, si d'autres copies également autographes existent, la diversité des leçons prouverait seulement que Rousseau a modifié son

1. V. Brunetière : Lisez, dit-il, à la fin de son article assez vif sur l'ouvrage, lisez les *Mémoires* de Marmontel. Cf. Faguet. *Histoire de la Littérature française*, t. II.

2. En 1781 parurent à Genève les six premiers livres, et en 1788 les six derniers, avec des initiales au lieu de certains noms propres, et quelques suppressions. On a des *Confessions* deux manuscrits complets au net, un brouillon, un texte au net partiel. Ces quatre rédactions présentent des variantes assez importantes.

3. Rousseau, *Œuvres* (Paris, Deterville), avertissement de l'éditeur.

texte au gré de ses passions du moment. Nous connaissons donc sa véritable pensée.

Avons-nous la même garantie au sujet des *Mémoires* de Marmontel ? Malheureusement non. Aussi leur dernier, et fort habile et fort consciencieux éditeur, a-t-il dû se contenter de corrections très utiles [1], mais qui ne pouvaient porter que sur certains détails. Il a pu remplacer quelques initiales par les noms mêmes des personnes désignées, et rectifier d'autres noms mal lus par les éditeurs de 1804. Nous ne parlons pas des notes qui élucident heureusement le texte. Mais là se bornait forcément son travail. Le manuscrit autographe, sur lequel furent imprimées les *Œuvres posthumes* de Marmontel, a sans doute servi de *copie* aux compositeurs : à coup sûr il a complètement disparu, et M. Tourneux est porté à croire « que le texte ne subit aucun retranchement ».

Nous serions comme lui réduit à de simples conjectures sur ce point, si un heureux hasard ou, pour mieux dire, l'obligeance de M. Marmontel [2] ne nous avait permis de découvrir la vérité tout entière ou du moins d'en entrevoir une partie.

Marmontel a consacré le dernier tiers environ de ses *Mémoires*, d'ailleurs inachevés, à raconter à sa manière l'histoire de la Révolution, ou plutôt, car il se défend d'avoir eu cette prétention, à nous retracer les malheurs de ces dix années et à nous dire ce qu'il a pensé et ressenti pendant cette triste période. A-t-il donc voulu, comme le suppose Rœderer, remplir ainsi, « pour les temps anté-

1. V. les *Mémoires* de Marmontel publiés par Maurice Tourneux (Paris, Librairie des Bibliophiles, 1891), 3 v. in-16.

2. V. l'Avertissement.

rieurs à la Convention », ses devoirs d'historiographe ? C'eût été pousser le scrupule bien loin[1]. Ce qui est sûr, c'est que Marmontel, profondément troublé dans sa vie par les orages d'une Révolution qu'il n'avait pas souhaitée et dont il n'a pas toujours bien compris la portée, a cru devoir raconter à ses enfants ce qu'il en a d'abord vu de ses yeux, puis appris à distance. Il a fait ainsi acte de bon citoyen, et cette partie des *Mémoires* ne mérite pas le dédain qu'on a montré pour elle[2]. On a avancé, un peu à la légère, que, sans la Révolution, il « aurait trouvé peu de choses à dire sur les dernières années de sa vie »[3]. Est-ce donc le désir d'allonger ses *Mémoires* qui l'a porté à nous faire part de ses impressions et à juger les hommes et les événements avec une certaine vigueur de pensée et de style ? Son but était certainement plus élevé, et, s'il avait voulu nous parler uniquement de lui, il pouvait nous retracer davantage sa vie privée à cette époque et surtout nous raconter, non sans quelque satisfaction d'amour-propre, le rôle trop court, mais honorable, que lui réserva la politique à la fin de sa carrière. Nous avons pu, à l'aide de documents inédits ou peu connus, suppléer à son silence sur ces deux points.

En lisant la fin des *Mémoires,* nous avons remarqué que dans le 18e livre, à partir de la journée du 5 octobre 1789, le récit devient fort rapide et même précipité, et que Marmontel résume de la façon la plus succincte les évé-

1. Rœderer se trompe d'ailleurs en affirmant que « c'est le seul monument que Marmontel ait laissé de l'existence qu'il avait sous ce titre. » V. son *Histoire de la Régence.* Cette citation de Rœderer, comme la précédente, est empruntée à la *Préface* de l'éd. Tourneux.

2. On est allé jusqu'à la supprimer dans une édition, celle de Barrière.

3. Pauline de Meulan. Cf. Fiévée.

nements, même ceux dont il a été le témoin avant son départ pour la province (6 août 1792). Quelques pages d'une grande sécheresse contiennent l'histoire de la Constituante, de la Législative, de la Convention, depuis la rentrée du roi à Paris jusqu'à sa mort. Autant l'auteur s'est étendu à plaisir sur les événements antérieurs, les appréciant, les commentant avec abondance et clarté, autant il semble craindre d'insister sur les faits et de les juger, à partir du moment où le roi a renoncé à essayer « d'arrêter le mouvement révolutionnaire », comme il pouvait encore le faire au 5 octobre, d'après Marmontel[1].

Ce changement brusque de manière nous étonna d'autant plus qu'au livre suivant le récit reprend sa marche normale, et que, sans entrer dans plus de détails sur les faits, l'auteur juge plus librement la Terreur, le 9 thermidor, et les débuts du Directoire.

Etait-ce prudence de sa part? Craignait-il, si ses *Mémoires* paraissaient peu de temps après sa mort, de donner prise à de violentes critiques ou de causer de graves ennuis aux siens? A-t-il de lui-même réprimé ses indignations et refréné sa plume? Ses héritiers ont-ils pris à sa place cette fâcheuse précaution, qui nous aurait alors privés de pages sincères et émues, Marmontel n'ayant pas hésité jusque là à confesser hautement ses opinions politiques? Ne pouvait-il pas, vers 1800 ou 1804, paraître plus dangereux d'émettre un jugement sévère sur le rôle de la Convention dans le procès et la mort de Louis XVI, que sur les événements qui ont

1. M. Tourneux semble l'avoir pressenti, car, dans sa nouvelle table analytique des *Mémoires*, il parle, pour cette période, de « précis », de « sommaire des événements ».

suivi ? Le critique Fiévée aurait donc eu raison de supposer que l'ouvrage n'avait peut-être pas été imprimé tel qu'il avait été fait, et que « les amis de l'auteur avaient cru devoir adoucir ou supprimer quelques passages sur nos troubles civils » ? Et cela, pour ne pas mettre Marmontel, ami des philosophes, en contradiction avec Marmontel demeuré royaliste et contre-révolutionnaire. Si le motif invoqué pour expliquer des suppressions ou adoucissements possibles est peu vraisemblable, le fait est vrai.

Nous avons en effet découvert dans une liasse de papiers *inédits* deux pages autographes des *Mémoires*. Ce n'est sans doute qu'un premier jet, un brouillon surchargé de quelques ratures et additions, échappé l'on ne sait comment à la destruction, mais qui prouve clairement que Marmontel avait continué tout d'abord à développer la fin du 18e livre comme le reste, et exprimé sans crainte son opinion sur la déposition, le procès et la mort de Louis XVI. Est-ce lui qui a ainsi abrégé et mutilé sa propre pensée, en ce passage et dans quelques autres sans doute ? Sont-ce les éditeurs des *Mémoires* ? Il nous paraît certain, en tout cas, qu'une bonne partie du livre 18e, et surtout la fin, n'a pas été imprimée comme elle avait d'abord été écrite.

Que l'on compare en effet les deux pages manuscrites [1] avec le texte livré à l'impression, et l'on verra où est la sincérité, l'émotion, la vérité. Sans parler de charmants détails sur la vie menée en commun avec un évêque fugitif, qui sont retouchés ou même supprimés, que penser des changements introduits dans le texte à propos des massacres de septembre, du jugement et de la mort du roi ? Pas un

1. Nous les reproduisons intégralement au chapitre XII.

mot de blâme dans le livre : le plus aride des manuels d'histoire est moins réservé. Lisons au contraire le manuscrit. On y parle « de l'effroyable récit des massacres du 2 septembre, de cet excès d'atrocités, froidement commandées et froidement exécutées, de l'impiété des forfaits dont la faction était coupable ». Plus loin il s'agit « du roi livré à ses bourreaux ». Il est vrai que Marmontel lui-même a raturé ces mots pour y substituer « de ce malheureux prince ». Mais l'indignation reprend vite le dessus, et il ajoute : « Trois mois d'angoisse sur le procès du roi se terminèrent par l'affreuse impression que fit sur nous le crime de sa mort. Jamais attentat ne fut commis avec un si impudent mépris de toutes les lois divines et humaines, jamais nation ne fut insultée avec une aussi insolente audace, jamais... » (Ici s'arrête le manuscrit).

Il est peu vraisemblable que l'homme qui flétrit ensuite le règne de la Terreur avec une rare énergie ait de lui-même supprimé les lignes éloquentes que nous avons citées. Ses héritiers ont dû penser qu'il était moins dangereux en 1804 de dénoncer la loi des suspects et les proscriptions que le régicide. Ils n'avaient pas oublié que Marmontel avait failli être déporté au 18 fructidor, et ils auront voulu, soit, comme le suppose Fiévée, sauver sa mémoire de l'accusation de modérantisme outré, soit se mettre eux-mêmes à l'abri de toute réclamation plus ou moins légitime : les régicides, en effet, n'étaient pas tous morts ; quelques-uns même étaient encore au pouvoir ou dans les honneurs.

Pour ne citer que les plus hauts placés, Cambacérès, après avoir été deuxième consul, était ou allait être archi-

chancelier de l'Empire, et Fouché était sans doute redevenu ministre de la police (mai 1804). D'ailleurs, si l'autorisation d'imprimer les *Mémoires,* qui parurent à la fin de 1804[1], fut antérieure à sa rentrée au ministère, il avait, depuis qu'il en était sorti en 1802, sa police occulte, et son influence sur le premier Consul était restée telle qu'il le poussa à sacrifier à son ambition le duc d'Enghien (mars 1804). L'impression des *Mémoires* coïncida avec la période d'agitation royaliste qui aboutit à l'exécution de ce prince, ou la suivit de près. Un récit du procès et de la mort de Louis XVI, présenté sous un jour favorable aux Bourbons, n'eût pas été toléré en un pareil moment. Au contraire, les attaques contre le Directoire, qui subsistent dans l'ouvrage de Marmontel, ne pouvaient que plaire au régime qui l'avait renversé et à Bonaparte qui se préparait à transformer le Consulat en Empire, s'il n'avait pas déjà réalisé son projet.

La pensée de Marmontel ne nous est donc pas parvenue tout entière, comme elle avait jailli de son cœur sur le moment et comme il l'avait exprimée, toute brûlante encore d'indignation, plusieurs années après les événements. Les *Mémoires* ne sont pas authentiques dans toute leur étendue, si l'on veut bien prendre ce mot dans son sens le plus strict. Nous ne possédons pas, dans leur texte imprimé, le témoignage complet de Marmontel sur ses opinions politiques à la fin de sa vie, pas plus d'ailleurs que nous ne pouvons

1. La preuve en est que l'article de Fiévée, qui lui est consacré, est du 29 décembre 1804, et celui de P. de Meulan, du 26 février 1805. Mais M. Tourneux, qui a bien voulu rechercher pour nous à quelle date fut donnée la permission d'imprimer, n'a pu rien découvrir à ce sujet, malgré sa grande compétence en ces matières.

suivre les idées de Rousseau jusqu'au bout de sa carrière. Cependant nous connaissons beaucoup mieux l'un que l'autre, à considérer leur vie dans son ensemble.

Pour connaître Rousseau, il faut le lire avec défiance, lui opposer le témoignage de ses contemporains, amis ou ennemis, confronter ses récits avec ses propres lettres, tenir compte de sa manie. Et l'on ne sera pas certain, après avoir pris ces minutieuses précautions, de bien comprendre cette âme obscure et d'avoir enfin saisi la vérité. Sa biographie est encore à faire[1].

Pour connaître Marmontel, il suffit de compléter les renseignements qu'il nous donné sur lui-même, à l'aide des journaux et mémoires du temps, de celles de ses lettres qu'on a pu retrouver et lire en tout ou en partie, et qui confirment presque toujours ses *Mémoires*, ou y suppléent au besoin. Cette comparaison, qui ne lui est pas désavantageuse, le fait paraître plus honnête homme encore qu'on ne l'aurait cru d'abord, et l'on en arrive aisément à croire que, si Marmontel fut un homme *heureux*, il mérita bien de l'être. On a dit en effet[2] qu'il dut peut-être son bonheur constant à sa remarquable médiocrité en tout. Il dut assurément à cet aimable mélange de qualités moyennes qu'on trouve en lui, aussi bien chez l'homme que chez l'écrivain, d'écrire tout bonnement des *Mémoires* aussi intéressants que véridiques, qui font partie intégrante de l'histoire du XVIIIe siècle.

1. Le livre de M. Gaston Maugras a fait la lumière sur quelques points importants, mais seulement sur la seconde partie de la vie de Rousseau, sur sa vie publique en quelque sorte, comme le voulait le sujet choisi par l'auteur.

2. M. Brunetière, *art. cité*.

CHAPITRE I.

Famille de Marmontel ; son éducation. — Ses études au collége de Mauriac. — Premières amours. — Répétiteur à Clermont. — La mort de son père. — Marmontel précepteur. — Il prend la tonsure à Limoges. — Sa mère l'empêche de se faire jésuite. — Il continue ses études à Toulouse. — Fausse vocation ecclésiastique. — Voltaire et les Jeux Floraux. — Départ pour Paris.

Jean-François Marmontel naquit à Bort, petite ville du Limousin, le 11 juillet 1723. Il était l'aîné des enfants de Martin Marmontel, tailleur d'habits, originaire de l'Auvergne, et de Marianne Gourdes, de Bort[1]. L'humble profession de son père qu'il désigne seulement, comme s'il en rougissait, sous le nom de « petit commerce », jointe à « un peu de bien », c'est-à-dire à une « petite métairie » voisine de la ville, qui provenait sans doute de sa mère, permettait à une famille nombreuse de vivre très modestement, il est vrai, mais à l'abri des privations. Outre deux bisaïeules, que connut Marmontel, et qui, « à l'âge de quatre-vingts ans, buvaient encore au coin du feu le petit coup de vin », le pauvre tailleur d'habits avait à nourrir et entretenir sa femme et sa belle-mère, trois sœurs de celle-ci, la sœur de sa femme, et six enfants, dont quatre fils et deux filles. Et pourtant, « avec très peu de bien, tout cela sub-

1. V. Rupin, *Notice sur Marmontel* (Brive, 1882), p. 13.

sistait ». Mais il faut reconnaître que ce qui serait un prodige aujourd'hui dans la dernière de nos petites villes était au demeurant chose assez naturelle, vu les mœurs simples de l'époque. Au fond de cette province reculée, où « la médiocrité tenait lieu de richesse », où Marmontel ne trouvait à peu près que des égaux, sa famille menait honorablement une vie étroite, et c'est surtout grâce à la métairie de Saint-Thomas qu'elle jouissait d'une aisance relative.

Marmontel nous a laissé de cette existence plus campagnarde que bourgeoise un tableau exact, dont chaque trait concourt à bien peindre le milieu où il fut élevé et nous aide à comprendre comment vivait alors une famille d'humble condition dans l'obscurité d'une petite ville.

L'ordre, dit-il, l'économie, le travail, un petit commerce, et surtout la frugalité nous entretenaient dans l'aisance. Le petit jardin produisait presque assez de légumes pour les besoins de la maison ; l'enclos nous donnait des fruits, et nos coings, nos pommes, nos poires, confits au miel de nos abeilles, étaient, durant l'hiver, pour les enfants et pour les bonnes vieilles, les déjeuners les plus exquis. Le troupeau de la bergerie de Saint-Thomas habillait de sa laine tantôt les femmes et tantôt les enfants ; mes tantes la filaient ; elles filaient aussi le chanvre du champ qui nous donnait du linge ; et les soirées où, à la lueur d'une lampe qu'alimentait l'huile de nos noyers, la jeunesse du voisinage venait teiller avec nous ce beau chanvre, formaient un tableau ravissant. La récolte des grains de la petite métairie assurait notre subsistance ; la cire et le miel des abeilles, que l'une de mes tantes cultivait avec soin, étaient un revenu qui coûtait peu de frais ; l'huile, exprimée de nos noix encore fraîches, avait une saveur, une odeur que nous préférions au goût et au parfum de celle de l'olive. Nos galettes de sarrazin, humectées, toutes brûlantes, de ce bon beurre du Mont-d'Or, étaient pour nous le plus friand régal. Je ne sais pas quel mets nous eût paru meilleur que nos

raves et nos châtaignes ; et en hiver, lorsque ces belles raves grillaient le soir à l'entour du foyer, ou que nous entendions bouillonner l'eau du vase où cuisaient ces châtaignes si savoureuses et si douces, le cœur nous palpitait de joie. Je me souviens aussi du parfum qu'exhalait un beau coing rôti sous la cendre, et du plaisir qu'avait notre grand'mère à le partager entre nous. La plus sobre des femmes nous rendait tous gourmands. Ainsi, dans un ménage où rien n'était perdu, de petits objets réunis entretenaient une sorte d'aisance, et laissaient peu de dépense à faire pour suffire à tous nos besoins. Le bois mort dans les forêts voisines était en abondance et presque en non valeur ; il était permis à mon père d'en tirer sa provision. L'excellent beurre de la montagne et les fromages les plus délicats étaient communs et coûtaient peu ; le vin n'était pas cher, et mon père lui-même en usait sobrement [1].

Il n'y a pas là une seule de ces « fausses touches de pinceau » [2] que l'on rencontre de loin en loin dans les premiers livres des *Mémoires :* assurément Marmontel n'invente aucun des détails de cette vie patriarcale qui a fait la joie de son enfance et dont le souvenir enchante sa vieillesse. Au moment où il la décrivait ainsi, ne menait-il pas en effet une existence à peu près semblable dans le hameau qu'il s'était choisi pour retraite, loin de Paris et des orages de la Révolution ? Et la pointe même de gourmandise, si naturelle à l'enfant, et qui devait se développer sans contrainte chez l'homme fait, ne perce-t-elle pas ici naïvement, pour ajouter à la fidélité de la couleur autant

1. Toutes les citations entre guillemets, quelle que soit leur étendue, sans indication d'auteur ni d'ouvrage, sont tirées des *Mémoires* de Marmontel, éd. Tourneux (Paris, Librairie des Bibliophiles, 1891), 3 v. in-16. On peut se reporter également à l'éd. complète des Œuvres (Paris, Verdière, 1818), t. I et II. Le texte est le même, sauf quelques noms propres rectifiés, dans l'éd. Tourneux.

2. Sainte-Beuve, Marmontel, *Causeries du Lundi*, t. IV.

qu'au charme du récit ? Il ne faudrait pas croire pourtant que Marmontel, qui savoura plus tard, à l'occasion et sans aucun scrupule, tous les plaisirs de la table, fût capable de faire de coûteux sacrifices à cette sensualité dont il se cache si peu. Nous le verrons, fidèle à son origine plébéienne, à son éducation première, soutenu d'ailleurs par une robuste constitution, supporter bientôt, loin des siens, de véritables privations au cours de ses premières études, et plus tard, à Paris, affronter courageusement la misère. Ayant appris chez lui à aimer la sobriété, l'économie, il voulut, dès qu'il le put, non seulement ne plus être à charge à sa famille, mais même lui être utile dans la mesure de ses forces. C'est peut-être le plus beau côté de son caractère.

Il gardera, dans le cours d'une longue existence, l'amour profond de la famille et n'oubliera jamais, même dans le tourbillon d'une vie mondaine et dissipée, les bons sentiments « qu'il y a puisés ». On ne saurait en effet imaginer de plus braves gens que ceux qui l'élevèrent, ni de milieu plus honnête : parents, amis, camarades, premiers maîtres, tout conspire à le rendre à la foi studieux, sage et heureux, dans son enfance. Il goûta surtout « l'inexprimable tendresse de sa famille », et le « bonheur habituel d'aimer et d'être aimé », qui le rendit bon et même sensible à l'excès. On peut sourire des traits qui viennent altérer parfois chez lui la simplicité du récit. « Ah ! s'écrie-t-il, quel présent nous fait le Ciel, lorsqu'il nous donne de bons parents ! » C'est là, je le veux bien, du faux Gessner, c'est le style des *Contes moraux* dans ce qu'il a de mauvais [1]. Mais, si l'expression est fausse, le sentiment

1. Sainte-Beuve, *loc. cit.*

est vrai, même dans les *Contes moraux*. Marmontel pleure souvent, il l'avoue lui-même : c'est un résultat de son éducation première. Qui n'a connu de ces enfants, tendrement aimés, caressés, choyés, chez qui se développe une sensibilité presque maladive ? Un reproche, même léger, un éloge, même discret, les émeut jusqu'aux larmes. La vie, avec ses rudes déboires, devait flétrir peu à peu chez Marmontel cette fleur exquise et délicate, mais sans jamais la déraciner : il demeura toute sa vie très sensible aux affections de « la nature », comme on disait alors, et ce ne fut pas chez lui une mode, mais un besoin pressant d'aimer.

Ses tantes, son aïeule surtout, pieuses et simples femmes, le gâtaient à plaisir ; sa mère adorait en lui son premier-né, le seul de ses enfants qu'elle eût pu nourrir de son lait. Ce fut elle qui, avec cette prescience instinctive qu'ont parfois les mères, voulut faire de son fils un homme instruit, l'arracha à l'obscure condition où il aurait végété, sans prévoir d'abord ce qu'il pourrait devenir. Intelligente et dévouée jusqu'au sacrifice d'elle-même, d'une rare distinction d'esprit pour sa situation et son éducation tout ordinaires, obéissant à sa profonde tendresse pour son fils, elle lui fit commencer ses études, les lui fit reprendre, malgré son père, et, ce qui dénote une âme peu commune, se sentant gravement atteinte par la maladie, n'hésita pas à l'envoyer enfin tenter la fortune à Paris, quoiqu'elle fût exposée à ne plus le revoir.

Marmontel lui devait tout. Il le comprit et l'entoura d'un culte véritable. Il l'instruit avec bonheur de ses succès d'écolier, il lui cache ses peines avec soin ; la volonté de

sa mère est sa suprême loi, la seule idée des chagrins qu'il pourrait lui causer est pour lui un supplice ; il la consulte quand il veut entrer chez les Jésuites, il la consulte encore quand il veut abandonner la carrière ecclésiastique, pour aller, à l'appel de Voltaire, se faire une situation à Paris. Il rêve même un moment de l'y attirer, s'il réussit dans cette capitale. Il va plus loin. Encore étudiant, malgré sa sincère piété, il craint de lui déplaire comme à Dieu, et même plus qu'à Dieu. « Lorsqu'il me venait, dit-il, quelque tentation à vaincre, quelque passion à réprimer, c'était toujours ma mère que je me figurais présente,.... et ma raison reprenait son empire, secondée par la nature, qui faisait de mon cœur tout ce qu'elle voulait. »

Moins de deux ans après l'avoir quittée, il la perdit en 1747, au moment où il achevait sa première tragédie. Ce lui fut un profond chagrin, et, six mois plus tard, dans un dîner donné en l'honneur du succès de *Denys* [1], il fondait en pleurs, à la pensée que sa mère en eût été bien heureuse,

Il reporta du moins toute son affection sur le reste de sa famille. Bien qu'il ne soit jamais retourné à Bort, entraîné qu'il était par la vie agitée de Paris, il aida les siens de tout son pouvoir ; il s'était, du vivant de sa mère, chargé de l'éducation d'un frère qui mourut jeune, il s'employa en maintes circonstances pour l'un de ses camarades de Bort, qui avait épousé l'une de ses sœurs, et il avait même songé à terminer sa vie auprès de son beau-frère, si la phtisie, qui avait enlevé son père, sa mère, son frère, et qui emporta aussi Mme Odde avec ses enfants, ne l'en avait

1. 5 février 1748.

empêché[1]. A ses tantes et sœurs non mariées il fit des pensions jusqu'à leur mort[2].

Quant à son père, il avait conservé de lui un souvenir plus respectueux que tendre. C'était, dit-il, « un homme sage, un peu rigide, mais bon par excellence sous un air de rudesse et de sévérité ». Autant qu'il nous est permis de le deviner, le père de Marmontel fut un homme d'un bon sens un peu terre à terre et d'une intelligence fort ordinaire. Chargé de famille et craignant la dépense, ne pouvant d'ailleurs prévoir que son fils aîné serait un jour l'honneur et le soutien de sa maison, il s'opposa de son mieux, à plusieurs reprises, aux projets de sa femme. « Le latin, disait-il, ne faisait que des fainéants. » Il voulait faire apprendre à son fils le commerce, et « lui donner un état solide ». Mais il finit toujours par céder, tout en réservant à l'écolier un accueil assez froid, quand il revenait passer ses vacances chez lui.

Marmontel fit donc ses études, grâce à l'obstination de sa mère. Il avait appris à lire chez des religieuses, puis commencé le latin à l'école d'un prêtre de la ville, excellent homme, « vrai modèle de la piété filiale », chez qui il avait eu pour camarade un écolier parfait. A onze ans (1734),

1. Il est probable que ses autres frères, dont il ne parle pas d'une façon précise, furent de bonne heure victimes de la terrible maladie « funeste à toute sa famille. » Quant à son beau-frère Odde, il vécut longtemps retiré à Bort, et nous avons vu une lettre *inédite* du 1er floréal an V (20 avril 1797), où on félicite, en son nom, Marmontel de son élection au Conseil des Anciens. C'était, sauf une tante, le seul parent qui lui restât, et leurs rapports étaient demeurés très affectueux.

2. Marmontel, dans ses *Mémoires* (livre V), parle de deux sœurs qui étaient au couvent (1758), en âge d'être mariées. Avec son autre sœur, Mme Odde, cela ferait trois. Or il a dit antérieurement n'en avoir eu que deux.

son père le conduisit lui-même, « quoiqu'à regret », au collège de Mauriac, qui était le plus voisin de Bort.

C'était un collège de Jésuites, assez peu important, où le latin était à peu près, comme partout, la base unique des études. Marmontel a raconté, avec une abondance de détails qui a bien son prix, la vie qu'y menaient les élèves. Ils n'étaient point soumis en effet au régime uniforme de l'internat, mais à une sorte de régime familial, qui, sans manquer de certains charmes, n'avait cependant rien de très confortable.

Logé avec cinq autres écoliers chez un honnête artisan de la ville, mon père, dit Marmontel, « m'y laissa avec mon paquet et des vivres pour la semaine ; ces vivres consistaient en un gros pain de seigle, un petit fromage, un morceau de lard et deux ou trois livres de bœuf ». Telle était « la provision des écoliers les mieux nourris du collège. Notre bourgeoise nous faisait la cuisine, et, pour sa peine, son feu, sa lampe, ses lits, son logement, et même les légumes de son petit jardin qu'elle mettait au pot, nous donnions par tête vingt-cinq sous par mois ». Une touchante égalité, moins rude que celle de l'internat, parce qu'elle était consentie et non imposée, assaisonnait pour ainsi dire cette vie frugale, et contribuait à inspirer aux enfants une délicatesse de sentiment qu'on trouverait à grand peine dans les pensions les mieux tenues. « Tous les morceaux de lard, de bœuf ou de mouton, que l'on mettait dans la marmite, étaient proprement enfilés comme des grains de chapelet ; et si dans le mélange il survenait quelques débats, la bourgeoise en était l'arbitre ». C'est elle encore qui annonçait l'arrivée des morceaux friands que les familles

envoyaient à certains jours de fêtes, mais sans avoir le droit de nommer ceux qui les avaient reçus. Le régal était donc commun, et personne ne pouvait se croire humilié.

D'autre part, l'hiver était rude à Mauriac ; il fallait se tracer un chemin dans la neige pour aller en classe, et, de retour au logis, c'est à peine si on pouvait se dégeler les doigts au feu de quelques tisons ou à la flamme de la lampe. Aussi Marmontel, qui n'était ni montagnard ni endurci au froid, se sentait-il heureux, aux vacances de Noël, de se trouver chez lui à l'aise auprès d'un bon feu. Il essayait cependant, mais en vain, de « s'accoutumer aux rigueurs de l'hiver ».

Cette vie assez dure avait pourtant ses plaisirs : on s'exerçait, à l'antique, à la course, à la lutte, au pugilat ; on se baignait, dans les chaleurs, à plus d'une lieue de la ville ; on pêchait l'écrevisse, la truite, l'anguille ; on chassait la caille au filet après la moisson ; on pratiquait même la maraude, on dévastait les champs de pois verts, et tout cela librement, sans surveillants, sans scrupules, ou du moins fort peu. Ces écoliers lâchés en pleine liberté avaient résolu d'instinct un difficile problème : ils fortifiaient leurs muscles, développaient leurs poumons, sans se livrer à aucun sport athlétique, sans négliger pour cela leurs études, sans tomber dans aucun excès. Ils menaient tout simplement, à certaines heures, pendant les récréations et les jours de congé, la vie des petits paysans qui se ruent en pleine campagne comme des poulains débridés.

Et pourtant ces enfants, abandonnés à eux-mêmes dans leurs jeux, ne laissaient pas de se surveiller les uns les autres, et de « mettre l'ordre et la règle dans les études

et les mœurs ». Les chambrées se composaient en effet d'écoliers de différentes classes, « on travaillait ensemble et autour de la même table »; les plus âgés, les plus studieux aidaient, encourageaient les autres de leur exemple, de leurs conseils; les fainéants étaient méprisés; les bourgeois eux-mêmes renvoyaient des écoliers « uniquement pour cause de paresse et d'indiscipline », afin de ne pas perdre leur clientèle. Bel exemple à méditer pour les collèges de nos jours, où trop souvent le nombre éphémère des élèves dénote un succès de mauvais aloi.

Dans un milieu aussi laborieux, l'amour naturel de Marmontel pour l'étude se développa largement. Menacé par son père d'être ramené à Bort, s'il n'était pas reçu en quatrième, il réussit, à force de travail et de persévérance, avec l'aide de son régent, le bon P. Malosse, à se maintenir dans cette classe. Il en devint même bientôt un des meilleurs élèves, et comprit vite que les mots amènent à leur suite les idées, « et qu'ainsi les premières classes sont un cours de philosophie élémentaire bien plus riche, plus étendu et plus réellement utile qu'on ne pense, lorsqu'on se plaint que, dans les collèges, on n'apprenne que du latin ». Ce n'est assurément pas de lui-même que le jeune écolier put observer « ce travail de l'esprit ». Il y fut aidé par un excellent maître, le P. Bourzes, très « versé dans la connaissance de la bonne latinité », qui lui apprit de plus « que l'ancienne littérature était une source intarissable de richesses et de beautés, et qui lui en donna cette soif que soixante ans d'étude ne purent éteindre ». L'humaniste distingué, l'écrivain élégant que devint Marmontel, paie en ces termes sa dette de reconnaissance aux

maîtres studieux et dévoués qui le formèrent. Ce n'est pas ainsi que son rival, le meilleur des disciples de Voltaire après lui, futur poëte tragique et critique littéraire comme lui, parlait, si l'on en croit une tradition peu suspecte, des maîtres qui l'avaient instruit et élevé[1]. Marmontel aima ses professeurs comme il aimait ses parents et ses proches, comme il aimera ses protecteurs et ses amis, Voltaire, La Popelinière, l'abbé Maury, Thomas, d'autres encore, sans jamais les renier, même par intérêt personnel. Il y a bien quelque courage à suivre ainsi la voie droite, et quelque mérite à pallier les défauts de ceux que l'on a aimés. N'est-ce pas après tout une faiblesse honorable que d'être indulgent en pareil cas ? C'est avec la même candeur que Marmontel nous trace le portrait d'un de ses camarades, écolier accompli, qui excitait son émulation, sans provoquer sa jalousie.

L'émulation, selon lui, est essentielle au travail. Il n'est pas (y en avait-il en ce temps-là ?) de ces utopistes qui croient pouvoir obtenir des enfants des efforts désintéressés que l'on obtient rarement des hommes faits. Le travail n'est pour lui, ni une punition qui nous est imposée, ni un plaisir qui nous séduit par lui-même, mais un devoir et un besoin que l'émulation au collège et dans toute la vie peut rendre attrayants.

Un avantage plus précieux de l'éducation que reçut Marmontel au collège, c'est, dit-il, « l'esprit de religion qu'on avait soin d'y entretenir ». Il déclare nettement que la confession fréquente est « un préservatif salutaire pour

1. La Harpe aurait fait des couplets contre ses maîtres. *Archives de la Bastille* (Durand, 1881), t. XII, p. 454-457.

les mœurs de l'adolescence ». Est-ce bien Marmontel, l'ancien ami des Encyclopédistes, de Diderot, de d'Alembert, de d'Holbach même, qui parle ainsi ? Marmontel, vieilli et assagi, renie donc ses dieux et redevient dévot comme à quinze ans ? ou peut-être croit-il seulement qu'il faut une religion qui serve de frein aux enfants, comme d'autres pensent qu'il en faut une pour le peuple ? Il n'est pas si habile politique. Mais il n'a jamais dépouillé complètement, malgré les hardiesses dogmatiques de *Bélisaire*, les croyances de sa jeunesse. Il n'a jamais été un vrai philosophe, si l'on entend par là un incrédule. Il lui est toujours resté dans l'âme une vague religiosité, qui, vers la fin de sa vie, le ramena presque à son point de départ : on en trouve le témoignage un peu confus dans ses *Mémoires* et les *Leçons d'un père à ses enfants sur la Métaphysique et la Morale*. L'empreinte de son éducation première ne s'effaça jamais complètement.

Il n'eut pas cependant à se louer également de tous ses maîtres, et plus d'un incident vint troubler le calme de sa vie d'écolier. Témoin la querelle qu'il se fit avec le préfet du collège, le P. By, pour avoir rempli négligemment ses devoirs de censeur vis-à-vis de ses camarades : l'amour de la popularité le conduisit peu à peu, quand il présidait seul en l'absence du professeur, à laisser dégénérer la liberté en licence et à permettre de danser bruyamment la bourrée d'Auvergne en pleine classe. Les pensums pleuvaient sur lui, mais il subissait héroïquement sa peine. Chose plus grave, il faillit, en seconde et en rhétorique, recevoir le fouet, pour avoir dicté à un camarade son amplification et pour avoir contribué à déranger, disait-on, le mécanisme de

l'horloge. Sa fermeté et l'esprit d'équité de ses camarades le sauvèrent de cet affront[1]. Mais il fallut, la première fois, menacer le régent du départ de toute la classe; et celui-ci pardonna, « en s'autorisant de l'exemple du dictateur Papirius ». La seconde, Marmontel, poursuivi par le préfet, lui échappa, et prononça devant ses camarades une harangue enflammée, toute imprégnée de l'esprit de révolte que l'on rencontre dans certains discours du *Conciones*. Bien que refait après coup et à longue distance, ce morceau oratoire n'est pas, comme le croit Sainte-Beuve, une simple parodie; il a dû être sensiblement le même.

L'instruction donnée autrefois dans les collèges ecclésiastiques nourrissait souvent les élèves, grâce à l'intelligence incomplète des auteurs latins, de mots vides qu'ils prenaient pour des idées, et se comparer eux-mêmes à des esclaves, et leurs maîtres à des tyrans, leur était chose assez ordinaire[2]. Le régent de rhétorique, à qui Marmontel raconte son aventure, Jésuite fort peu jésuite, il est vrai, d'un caractère ferme et franc, capable d'assommer l'audacieux qui lui manquerait de respect, ne dit-il pas, en parlant du préfet : « Que ne lui criais-tu, *Sum civis Romanus !* — Je m'en suis bien gardé, répond Marmontel, j'avais affaire

1. Desnoiresterres, *Voltaire,* t. I, p. 20, raconte comment le fouet fut donné au collège Louis-le-Grand au petit duc de Boufflers. En 1723, au collège de La Flèche, un pensionnaire, menacé du fouet, tira sur son régent qu'il manqua et abattit, d'un seul coup, le grenadier appelé pour le saisir. Morellet, au collège des Jésuites de Lyon, était en sixième et en cinquième « fouetté régulièrement tous les samedis, pour l'exemple et l'instruction des autres ». *Mémoires,* t. I, p. 3.

2. Nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, un journal manuscrit, composé, il y a trente-cinq ans, par plusieurs élèves d'un établissement religieux : les collaborateurs se sont tous affublés de noms romains et y prêchent la révolte contre leurs maîtres.

à un Verrès. » Verrès, Gavius, Papirius, voilà les personnages qui hantent alors l'imagination des maîtres et des élèves : on y voit le modèle des vertus ou des vices à imiter ou à éviter, on devance le bon Rollin. Les Grecs eux-mêmes étaient relégués à l'arrière-plan, car on enseignait rarement leur langue ; les Latins triomphaient, et les adolescents se croyaient leurs égaux. Aussi le préfet vaincu prédit à Marmontel qu'il serait un chef de faction. C'était bien mal juger, sur une peccadille, de l'avenir d'un homme qui fut toujours modéré. Il est vrai que Marmontel avait éloquemment prêché la révolte. Sa conclusion surtout avait enthousiasmé ses auditeurs, on le comprend du reste. Il proposa de supprimer le mois d'études qui les séparait des vacances, et tous, malgré régent, préfet, principal même, retournèrent chez eux. La rhétorique était finie, Marmontel avait passé quatre années au collège de Mauriac; il avait donc quinze ans, quand il termina ses humanités (1738). Il les compléta, pendant ses loisirs assez longs, en s'exerçant à parler uniquement latin avec un ancien curé de campagne, ce qui allait lui être fort utile en philosophie, « dont le latin était la langue ».

Jusque là Marmontel, préférant l'étude et la solitude à la dissipation, avait peu fréquenté, pendant ses vacances, la jeunesse de Bort. Il n'avait pas de plus grand plaisir que de passer les beaux jours à lire Virgile et à étudier les mœurs des abeilles dans le jardin de Saint-Thomas. Mais, à quinze ans, témoin des liaisons innocentes qui se formaient, sous les regards bienveillants des pères et des mères, entre garçons et filles, il se choisit une amie, qui lui sembla jolie, libre encore, et animée seulement, comme

lui, du vague désir de plaire. Mlle B***[1] voyait bien un obstacle à leur amour dans les cinq années d'études que Marmontel devait encore faire, avant de prendre un état. Elle lui promit néanmoins de ne jamais se marier sans l'en avertir, lui et sa mère. Elle tint parole, malgré les déboires qu'elle eut à subir. D'un an environ plus âgée que lui, elle s'éprit sans doute plus sérieusement, comme cela arrive souvent aux jeunes filles. Insultée grossièrement par une tante de Marmontel, qui l'accusait de l'avoir séduit, amenée auprès de son amant malade de désespoir, elle pardonna tout et le guérit par sa présence. C'est la scène du *Jeune Malade*[2] avant André Chénier. Quand, un an plus tard, Marmontel reparut devant elle vêtu en abbé, elle se montra « douce, indulgente, et polie avec réserve et bienséance ». Plusieurs années après, au moment où il hésitait encore sur le choix d'une carrière, presque à la veille de son départ pour Paris, la jeune fille lui témoigna discrètement une froideur bien méritée. Cependant ce ne fut que vers la fin de 1748, ou au commencement de 1749[3], que Mlle B***, fidèle à sa parole, fit demander à son amoureux d'autrefois la permission de se marier : elle l'avait attendu dix ans. Marmontel, encore sans position assurée, ne crut pas pouvoir lui procurer « un bonheur solide ». Il était d'ailleurs en ce moment dans les filets de la Clairon. Ainsi finit ce roman fort simple, dont le dénouement lui fait moins d'honneur qu'à Mlle B***[4].

1. Mlle Broquin. V. Rupin, *op. cit.*, p. 22-27.
2. Cette pièce ne fut connue qu'en 1819.
3. Marmontel place le fait après la reprise de *Denys* (25 novembre 1748).
4. M. Rupin, *op. cit.*, attribue surtout à ce motif le soin que prit Marmontel de ne jamais revenir à Bort, même quand il fit un voyage dans le

Cet amour naissant avait d'ailleurs failli, après son brusque départ de Mauriac, interrompre sa carrière et changer la face de sa vie. Il lui restait, pour achever ses études, à faire sa philosophie. Mais son père le conduisit à Clermont, et, malgré les larmes de sa mère, le mit en apprentissage chez un commerçant. En peu d'années, Marmontel, s'il avait suivi son inclination pour Mlle B***, pouvait se faire un sort heureux et se voir en mesure de l'épouser. Sa passion pour l'étude et surtout la volonté de sa mère en décidèrent autrement. A peine installé chez son patron, comme il voulait se réserver quelques heures pour aller en classe, il le quitta, sur son refus obstiné de les lui accorder. Que devenir après un pareil coup de tête ? Quel chagrin pour sa mère à qui son père irrité reprocherait de l'avoir conseillé et autorisé ! L'esprit troublé, l'âme abattue, il entra dans une église et se mit à prier, « dernier recours des malheureux ». Et l'idée de se consacrer aux autels lui vint, subite, mais sincère : il le croyait du moins. Il y avait assurément là, sans qu'il en eût bien conscience, plus de désir d'échapper à une situation embarrassante que de véritable vocation religieuse. Mais, s'il se faisait illusion sur la nature du sentiment qui le poussait, il témoigna, dès ce moment, d'une rare

Midi. D'autres ont voulu y voir un sentiment d'égoïsme, inspiré par la crainte d'avoir à rendre des services à ses compatriotes ; on a même prétendu qu'il avait eu à se plaindre des mauvais procédés de quelques anciens condisciples, Odde par exemple. On sait que cela est faux en ce qui concerne ce dernier. Il est probable que ce fut surtout l'entraînement de la vie de Paris qui le maintint éloigné de Bort. Pendant le voyage qu'il fit dans le Midi de la France en 1760, en compagnie d'un ami qui l'avait emmené avec lui, allant de Paris à Bordeaux, de Bordeaux à Toulouse, Montpellier, etc., pour revenir par Lyon et Genève, il demeura constamment à une distance considérable, pour l'époque, de son pays natal.

ténacité dans la lutte pour la vie et d'une habileté précoce, qui sont, avec son amour pour les siens, les traits les plus marquants de son caractère.

Sentant bien qu'il obtiendrait pour son escapade le pardon de son père, à la seule condition de ne plus lui causer de dépense, il résolut de se suffire à lui-même et y réussit bientôt. Il avait en poche deux petits écus et quelques pièces de douze sous. Il loua donc, auprès du collège, — on verra pourquoi — « un cabinet aérien, où pour meubles il avait un lit, une table, une chaise, le tout à dix sous par semaine, n'étant pas en état de faire un plus long bail. Il ajouta à ces meubles un ustensile d'anachorète, et fit sa provision de pain, d'eau claire et de pruneaux ». Quelque argent que lui envoya sa mère, et dont il fit peu d'usage, pouvait l'aider à vivre avec cette frugalité pendant quelques semaines. Bien résolu à éviter la misère et à poursuivre ses études, il alla droit au but. Au collège de Clermont, plus considérable que celui de Mauriac, les Jésuites faisaient aider leurs régents par des répétiteurs d'études. Il lui fallait obtenir au plus vite cet emploi, et pour cela se faire connaître et apprécier. Muni des attestations de ses anciens maîtres, qu'on ne lui avait pas refusées, malgré son départ volontaire et précipité, il pouvait entrer en philosophie sans examen. Mais son ambition était plus haute. Sans montrer ses certificats, il se fit passer d'abord pour l'élève d'un simple curé de campagne — celui dont il avait en effet, pendant ses dernières vacances, écouté les leçons, — mais subit l'examen avec un tel succès que l'adroit Jésuite, préfet du collège, devina la vérité et lui promit, ou peu s'en faut, une place de répétiteur. Admis à étudier en

logique, Marmontel, qui savait déjà parler latin, se trouva en avance sur ses camarades et ne négligea rien pour être remarqué.

Cependant les semaines s'écoulaient, Marmontel attendait en vain, et en était réduit à faire chaque jour tristement dans son cabinet, « voisin des nues, sa collation d'ermite ». Frugalité forcée et méritoire néanmoins, si l'on songe à sa sensualité naturelle et à un appétit de quinze ans. Le hasard lui vint heureusement en aide. Une bonne petite dame janséniste, sa voisine, le prit en affection, l'invita même à dîner, et poussée par un zèle pieux, que stimulait sa haine des Jésuites, lui conseilla vivement de se rendre chez les Oratoriens de Riom, qui s'empresseraient de lui confier le poste lucratif qu'on lui faisait espérer en vain à Clermont. Saisissant l'occasion au vol, Marmontel va faire ses adieux au préfet : il annonce résolument son départ pour Riom. Préfet, régents, tous, quoique Jésuites, tombent dans le piège habilement tendu. Pour sauver l'adolescent qui va se perdre chez les Oratoriens, on lui confie des élèves. Il a bientôt douze écoliers à quatre francs par mois. Bien logé, bien nourri, il peut même à Pâques se vêtir en abbé. Son avenir était assuré. C'est ainsi qu'il fit à Clermont ses deux années de philosophie (1738-1740), au milieu d'un labeur sans cesse accru, employant en dernier lieu les nuits à préparer les thèses qui couronnaient les études. Il venait de les passer avec succès, quand il apprit brusquement la mort de son père.

Ce fut pour lui un coup de foudre, mais aussi l'occasion de montrer une force d'âme peu commune à dix-sept ans. Après un funèbre voyage de douze grandes lieues,

il trouva sa mère, ses frères, ses sœurs, ses tantes, sa grand'mère, dans la désolation et les larmes; il promit à tous d'être leur père, il s'éleva au-dessus de lui-même, il fut dès lors le chef et le seul appui de sa famille éplorée.

Le spectacle de cette ferme volonté a vivement frappé, non pas un poëte à l'âme sensible, à l'imagination prompte à s'enflammer, mais un philosophe, et non des moindres. Stuart Mill, atteint à vingt ans d'une « maladie mentale », d'un découragement profond qui lui rendait la vie intolérable, en fut guéri par l'exemple de Marmontel.

Je lisais, dit-il, par hasard les *Mémoires* de Marmontel ; j'arrivai au passage où il raconte la mort de son père, la détresse où tomba sa famille, et l'inspiration soudaine par laquelle, lui, un simple enfant, il sentit et fit sentir aux siens qu'il serait désormais tout pour eux, qu'il leur tiendrait lieu du père qu'ils avaient perdu. Une image vivante de cette scène passa devant moi, je fus ému jusqu'aux larmes. Dès ce moment, le poids qui m'accablait fut allégé. L'idée dont j'étais obsédé, que tout sentiment était mort en moi, s'était évanouie. Je pouvais retrouver l'espérance. Je n'étais plus de bois ou de pierre. Je possédais donc en moi un peu de cette flamme qui donne au caractère une valeur, et nous est un gage de bonheur[1].

Cette flamme, ce feu intérieur, qui nous vivifie, qui nous empêche de tomber dans l'égoïsme grossier, qui nous fait sentir, suivant la belle idée du même philosophe, que, pour être heureux, il faut « prendre pour but de la vie, non pas le bonheur, mais quelque fin étrangère au bonheur », Marmontel en avait été touché, en avait reçu des étincelles. Pendant plusieurs années encore, il va vivre, étudier, peiner

1. John Stuart Mill, *Mes Mémoires*, tr. Cazelles (Paris, F. Alcan, 1894), p. 134-135.

uniquement pour les siens (1740-1745), et ce sera le bonheur le plus pur et le plus complet qu'il ait jamais goûté.

Il mena dès lors jusqu'à son départ pour Paris une vie calme, sérieuse et monotone, traversée seulement de quelques incidents propres à l'égayer ou à l'attrister, qu'il a racontés fort agréablement. Atteint de la jaunisse par l'effet de la brusque douleur que lui avait causée la mort de son père, Marmontel dut, à peine rentré chez lui, s'éloigner de sa mère et des siens, sur l'ordre du médecin. Il alla se réfugier auprès du vieux curé de campagne qui lui avait donné des leçons. Il se rapprochait ainsi de Limoges, où il voulait aller « prendre la tonsure des mains de son évêque », avant de s'engager plus avant dans la carrière ecclésiastique. Quoique vêtu en abbé, Marmontel n'était pas encore clerc, et la tonsure suffisait, sans aller plus loin, à lui conférer ce titre et à lui permettre au besoin d'obtenir un bénéfice simple. C'était là sa première ambition. Il ne doutait pas cependant encore de la solidité de sa vocation, et pensait bien entrer dans les ordres pour n'en plus sortir. Mais la prudence lui conseillait de chercher à gagner au plus vite de quoi vivre et soutenir les siens. Cette espérance ne se réalisa pas, le bénéfice lui échappa par sa propre faute; il travailla assez pour y suppléer.

Ne voulant point, par délicatesse, passer chez le pauvre curé les six mois qui le séparaient du temps où il pourrait recevoir la tonsure, Marmontel, après avoir pris le repos nécessaire à sa santé, entra comme précepteur chez un gentilhomme du voisinage, le marquis de Linars. Il se montra auprès de la marquise, « un peu haute de caractère,... naturel avec bienséance et respectueux sans façon ». Ce

sont là des qualités qui lui réussirent plus tard dans le monde. Nous aurons sans doute à examiner s'il ne se flatte pas un peu ici, et si un excès de souplesse n'a pas compromis parfois sa dignité. Quoi qu'il en soit, il eut la sagesse de compléter, chez le curé et le marquis, son instruction par des lectures bien choisies et bien dirigées, dont le profit devait lui rester toute sa vie. Il connaissait déjà, pour les avoir lus à Clermont, de concert avec ses amis de collège, « les grands orateurs, les grands poëtes, les meilleurs écrivains du siècle dernier », et même « quelques-uns du siècle présent ». Ce n'était pas assurément à Mauriac, au cours de ses études, toutes pétries de latinité, ni même en faisant sa philosophie à Clermont, que Marmontel avait trouvé ces ouvrages chez les Jésuites. Rollin avait bien, il est vrai, déjà conseillé timidement d'introduire dans les classes quelques auteurs français, mais il est peu probable qu'on l'ait écouté au fond de l'Auvergne, si toutefois ses avis y avaient pénétré. Mais la curiosité intelligente de la jeunesse fait parfois plus que les maîtres les mieux intentionnés, et Marmontel, abonné avec quelques camarades chez un vieux libraire, n'avait lu que des livres excellents. « Les bons livres, dit-il, sont, grâce au Ciel, les plus communs. » C'était sans doute vrai de son temps, surtout en un pays perdu. Maîtres et parents voudraient bien encore aujourd'hui garder cette illusion, et pouvoir sans crainte engager leurs élèves ou leurs fils à s'abonner sans aucun contrôle chez les libraires.

Déjà nourri de la moelle de nos classiques, le futur clerc, se destinant à la chaire, étudia de préférence les livres saints, les Pères de l'Église, l'éloquence évangélique. Il allait

bientôt en tirer parti. S'étant rendu au séminaire de Limoges (1741), afin d'y prendre part à la retraite qui précède la tonsure, il joua, pour se faire distinguer dans la foule par les Sulpiciens et l'évêque, le même jeu qui lui avait si bien réussi avec les Jésuites de Clermont, quand il briguait un poste de répétiteur. Il ne pouvait plus être question cette fois de poser à ses maîtres d'un moment une espèce d'ultimatum, en les menaçant de partir pour se rendre ailleurs, puisque son succès dépendait uniquement de leur bienveillance à son égard. Mais il eut le talent de provoquer la curiosité et d'exciter l'intérêt : il se fit interroger par ces inconnus sur ses études, ses thèses, ses lectures, il en profita pour étaler modestement son érudition de fraîche date. Après s'être plaint de manquer de mémoire, il éblouit les Sulpiciens par les preuves qu'il leur donna de sa connaissance approfondie de Bourdaloue, Massillon et autres orateurs sacrés. Les poëtes eurent leur tour : il convint qu'il avait lu le grand Corneille, et même le tendre Racine. Virgile et les classiques — latins bien entendu — n'y furent pas épargnés. Ce succès étourdissant auprès des directeurs du séminaire lui valut les bontés de l'évêque, à qui sa mère avait écrit, et qui lui offrit de l'envoyer à Bourges achever ses études, sous le patronage de l'archevêque, qui plus tard devint ministre de la feuille des bénéfices. Une belle carrière s'ouvrait donc devant le nouveau clerc.

De retour chez sa mère, qu'un faux bruit avait alarmée, — on lui avait fait croire que son fils venait de s'engager — il lui fit partager ses espérances. Mais la fortune en décida autrement, ou plutôt son heureuse étoile, comme il

le dit, en songeant, au moment où il écrit ses *Mémoires*, à sa femme et à ses fils qu'il aimait tendrement. Les Jésuites, en effet, devinant son mérite, avaient au collège de Clermont jeté les yeux sur lui, et voulaient l'attirer dans leur Compagnie. On peut lire, à ce sujet, la délicieuse anecdote que n'aurait pas désavouée Pascal, où il raconte les projets d'agrandissement de leur collège aux dépens des P.P. Augustins et des P.P. Cordeliers et peint presque naïvement leur politique astucieuse.

L'un d'eux vint donc, comme par hasard, un an environ après son départ de Clermont, lui demander à dîner. Fort bien accueilli, il lui prouva, seul à seul, après le repas, qu'à Bourges il serait à la merci de l'archevêque qui « aiderait sa famille de quelques secours charitables », que l'espoir toujours différé d'un bénéfice le rendrait esclave, que les Jésuites au contraire savaient ouvrir les voies de la fortune et de l'ambition à tout ce qui leur appartient, qu'en se faisant Jésuite, le sort de sa mère et de ses frères et sœurs serait assuré, qu'enfin un Jésuite, homme de mérite, reçoit « partout l'accueil le plus favorable et le plus flatteur ». Séduit par ce perfide plaidoyer, sentant de plus sa fierté se révolter à la pensée qu'il serait, lui et sa famille, sous la dépendance de l'archevêque de Bourges, Marmontel renonça, avec l'assentiment de sa mère, à son premier projet, mais n'eut pas le courage, avant de partir pour Toulouse, de lui avouer son dessein de se faire Jésuite. Reçu à bras ouverts par les bons P.P. et leur provincial, on lui offrit de commencer immédiatement son noviciat. Il demanda le temps de consulter sa mère. La réponse arriva tout de suite, nette et sans réplique possible. La malheureuse femme

« n'avait vu que la dépendance absolue, le dévouement profond, l'obéissance aveugle dont son fils allait faire vœu en prenant l'habit de Jésuite », et par suite l'abandon où il risquait de la laisser, elle et les siens, dont il avait promis solennellement d'être l'appui. La lettre émue que cite Marmontel est-elle authentique ? Rien ne le prouve. Sans doute il l'a reconstituée de son mieux, comme il a fait pour les discours et dialogues insérés dans ses *Mémoires*. Mais tout indique que sa mère, femme de sens et de cœur, aurait pu l'écrire. Marmontel, convaincu, ne consentit pas à faire partie de la Société de Jésus.

Il allait bientôt comprendre, par un exemple frappant, à quels dangers il avait peut-être échappé. Il retrouva en effet, dans la maison professe de Toulouse, l'un de ses meilleurs maîtres de Mauriac, « infirme et presque délaissé ». Aussi, malgré le respect qu'il garde pour ses anciens professeurs, ne peut-il s'empêcher de flétrir « ce vice odieux du régime des Jésuites, cette dureté inhumaine », qui leur fait mettre au rebut les vieillards devenus inutiles, sans penser que chacun d'eux sera rebuté à son tour. N'est-ce pas là pourtant en grande partie le secret de leur force ? Le corps tout entier forme un assemblage puissant et redoutable, grâce au renoncement complet de soi-même que doit faire chacun de ses membres. Marmontel, dont le caractère avait une certaine raideur, que le désir de plaire et le besoin d'arriver ne suffirent pas toujours à adoucir, n'eût pas été un instrument bien docile aux mains de ses supérieurs. Il aurait sans doute, comme Gresset, été amené à quitter, de gré ou de force, la célèbre Compagnie. Ne lui ayant pas appartenu, il n'a

pu garder pour elle cet attachement inviolable que définit si bien d'Alembert[1], attachement « auquel on reconnaît les Jésuites comme à un air de famille, et qui peut faire en même temps l'éloge et la censure d'un corps dont le désastre a laissé les mêmes regrets aux plus vertueux et aux plus ambitieux de ses membres ». Il déplore néanmoins, avec la fidélité d'un ancien élève reconnaissant, le sort « de cette Société, si légèrement condamnée et si durement abolie ».

Eût-il été meilleur prêtre séculier que Jésuite obéissant et zélé ? Sa vocation religieuse, inspirée seulement, comme tant d'autres, par le besoin de se faire une situation, eût-elle résisté aux épreuves de la vie mondaine ? Il est permis d'en douter. Le moindre incident pouvait l'y faire renoncer, et l'idée qu'il était l'unique soutien de sa famille l'empêcha seule de le faire plus tôt. Malgré la réserve louable qu'il observe en ne parlant pas de ces vagues besoins d'aimer et de ces tentations de la chair qu'éprouvent plus ou moins les adolescents, on devine que Marmontel, qui devait, quelques années plus tard, se livrer avec fougue aux plaisirs, n'était pas tout à fait de pierre. Deux anecdotes qu'il arrange après coup, il est vrai, dont certains détails même peuvent paraître romancés, si l'on veut, n'en sont pas moins la preuve que, si ses amours avaient été platoniques à quinze ans, les sens commençaient à s'éveiller chez le jeune homme de dix-huit.

Une première fois, dans le voyage précipité qu'il entreprend, de Linars à Bort, pour aller consoler sa mère, qui le croyait engagé dans une compagnie du régiment d'En-

1. D'Alembert, *Réponse à l'abbé Millot,* ancien Jésuite, qui succédait à Gresset à l'Académie française (1778).

ghien, il reçoit (15 août 1741) l'hospitalité chez un curé de campagne. La nièce du curé, qui ressemble à une vierge de Corrège ou de Raphaël, — illusion bien naturelle, quoi qu'en pense Sainte-Beuve, chez un jeune abbé, — devient pour lui une garde-malade comme on en voit peu, une séductrice aussi dangereuse qu'innocente. Car l'âme compatissante de la jeune fille, qui ne voit pas souvent de malades faits comme lui, s'est ouverte tout à coup au premier sentiment de l'amour. L'épreuve avait été courte, mais probante. Marmontel avoue ingénument que, plus tranquille d'esprit, « il se serait trouvé enchanté dans ce presbytère comme Renaud dans le palais d'Armide ». Sous ces métaphores d'écolier on sent l'amour qui commence à paraître, enveloppé d'un voile discret, comme honteux de se montrer à nu. Il s'en exhale de plus je ne sais quel parfum de mœurs ecclésiastiques, que connaissent bien ceux qui les ont observées de près.

Ce singulier mélange de mysticité précieuse, de sensualité discrète et de plaisanteries d'un goût spécial, que l'on rencontre souvent dans le langage et les écrits des prêtres, s'étale à son aise dans le récit de la seconde aventure de Marmontel. Le coloris du tableau est bien dans le ton, non seulement de l'époque, mais des personnages.

Marmontel se rendait à Toulouse. Un muletier d'Aurillac se charge de le conduire ; il le retient et l'héberge chez lui, avec prière de guérir de sa folle dévotion sa fille unique, qui ne veut pas se marier. Commission bien délicate pour un abbé. Le muletier était riche ; chez lui bon gîte, bon repas, et de plus « une espèce de sœur grise, jeune, fraîche, bien faite ». L'abbé se demande, avant de s'endormir, « pourquoi

cet habit gris, ce linge plat, cette croix d'or sur sa poitrine et cette guimpe sur son sein ». Bref, il entreprend de la convertir au mariage. Mais ce qu'il faut lire, c'est le détail de la scène. Les anges, les vierges, les martyrs, les mères de famille, les capucins, et leur place à tous dans le ciel, font les frais d'une conversation légèrement voluptueuse, que peut seule reproduire et non inventer l'imagination, fidèle à des souvenirs réels, d'un abbé en rupture de ban, d'un Gresset ou d'un Marmontel. « Et les abbés, demande la dévote, où les a-t-on mis ? — S'il y en a, répondis-je, on les aura peut-être aussi nichés dans quelque coin éloigné de celui des vierges. — Oui, je le crois, dit-elle, et l'on a fort bien fait, car ce serait pour elles de dangereux voisins. »

A jouer ainsi avec le feu, les anges mêmes risqueraient de se brûler les ailes. Aussi la dévote s'émoustille, et l'abbé se voit bien près de succomber à la tentation de jeter son rabat aux orties. Le muletier, qui connaît sa famille, pour avoir « fait dix ans les commissions de son brave homme de père », lui offre en effet et sa fille et des monceaux d'écus. Marmontel refuse, en songeant aux siens. C'est ainsi qu'il manqua une seconde fois sa fortune : il lui restait donc, en arrivant à Toulouse, après avoir renoncé à la perspective d'un bénéfice, à la main d'une jeune fille riche pour son état, au dessein de se faire Jésuite, l'unique ressource de continuer ses études, sans but bien précis, mais en gagnant de quoi vivre lui-même et aider sa famille à subsister. C'est ce qu'il fit courageusement et sans retard.

Comme il devait, pour prendre ses grades en l'espace de cinq ans [1], commencer par la philosophie, déjà faite à

1. Pour obtenir le grade de bachelier en théologie, il fallait achever le *quinquennium*. Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 6.

Clermont, mais qu'il fallait refaire dans les ordres en d'autres conditions et à un autre point de vue, Marmontel eut d'abord l'ambition d'avoir, non plus comme à Clermont, des écoliers de toutes les classes, que les régents du collège de Toulouse étaient tout disposés à lui donner, mais une école de philosophie. « Son âge, dit-il, était toujours le premier obstacle à ses vues. » Il n'avait en effet que dix-huit ans (1741), et ses écoliers seraient presque tous plus âgés que lui. Grâce à cette habileté, à cette ténacité dont il avait déjà donné maintes preuves, il tourna ou surmonta toutes les difficultés. D'abord suppléant de philosophie au collège des Bernardins, où il étonna maîtres et élèves, des gascons cependant, par une audacieuse gasconnade, en ayant l'air d'improviser ses leçons qu'il dictait de mémoire, il devint ensuite répétiteur en titre et eut autant d'élèves qu'il voulut. Plus tard, il obtint une place, une bourse, dirions-nous aujourd'hui, dans un hospice fondé pour les étudiants du Limousin, le collège de Sainte-Catherine. Cela procurait le logement et deux cents livres de revenu par an. Il put, grâce à ce secours et à son économie, donner à sa famille la plus grande partie de ce que lui rapportait son école de plus en plus florissante, et la mettre ainsi à son aise, et s'occupa tranquillement de ses études et de ses élèves, sans qu'aucun incident notable se produisit dans sa vie.

Ce qui frappe néanmoins dans cette existence d'étudiant-répétiteur, c'est la liberté qui lui était laissée, non seulement de recevoir, grâce au régime de l'externat, des écoliers de toutes mains, provenant des divers collèges de la ville, mais de suivre lui-même des cours ou de professer momentanément, pour remplacer les maîtres absents ou indolents,

dans les divers établissements d'instruction. Il enseigne à ses débuts la philosophie chez les Bernardins. D'autre part, il suit régulièrement les cours du collège des Jésuites. Cependant, son professeur de philosophie ne voulant pas, en seconde année, enseigner la physique de Newton, il va l'apprendre librement au collège des Doctrinaires, où le maître lui fait, de temps en temps, faire la classe à sa place, et même soutenir des thèses publiques devant l'Académie des sciences. Ces épreuves, utiles au point de vue des études, avaient surtout pour résultat de le mettre en vue et de grossir le nombre de ses écoliers. Il avait eu d'ailleurs la sagesse, après ses deux années de philosophie, de prendre « à deux fins, ses premières inscriptions à l'école du droit canon », afin de pouvoir se tourner vers le barreau, s'il ne voulait plus être d'église.

Quelques difficultés qu'il avait éprouvées, sans parler d'autres raisons qu'il ne croit pas devoir confier à ses enfants, et dont on devine sans peine la nature, avaient en effet peu à peu refroidi sa vocation pour l'état ecclésiastique. Il avait eu maille à partir avec un certain Goutelongue, « homme intrigant, rogue et hardi, on disait même un peu fripon », inspecteur et surveillant spirituel du collège de Sainte-Catherine, et créature de l'archevêque. Aussi, quand il alla demander à celui-ci, dont il n'était pas le diocésain, d'obtenir pour lui le dimissoire qui lui permettrait de recevoir les ordres de sa main, l'archevêque, prévenu contre lui par Goutelongue, le reçut mal et voulut, pour ses péchés, l'envoyer en pénitence à Calvet, « dans le plus crasseux et le plus cagot des séminaires ». Il n'était, lui dit-il, « qu'un abbé galant tout occupé de poésie, faisant sa

cour aux femmes, et composant pour elles des idylles et des chansons, quelquefois même sur la brune allant se promener et prendre l'air au cours avec de jolies demoiselles ».

Le silence même que garde Marmontel sur ce dernier point équivaut presque à un aveu. Ne dit-il pas d'ailleurs, un peu plus loin, qu'il prenait du tabac, « grâce à une jeune et jolie buraliste qui lui en avait donné le goût » ? Sans vouloir tirer de là des conséquences exagérées, on peut en conclure que Marmontel devenait mondain, commençait à aimer la compagnie des femmes et perdait la vocation. Aussi, avant de consentir à s'exiler au séminaire de Calvet, prit-il la résolution d'aller consulter sa mère, qui, déjà malade, lui conseilla sagement, s'il ne se sentait pas capable de demeurer pieux et chaste, de renoncer à l'état ecclésiastique. Il n'avait donc plus à choisir qu'entre le barreau ou une situation à Paris, où l'appelait Voltaire. Avant de prendre une décision, Marmontel embrassa avec douleur sa mère pour la dernière fois, et repartit pour Toulouse, afin d'y achever ses études, qui avaient déjà duré quatre ans (1741-1745).

Mais d'où vient que Voltaire connaissait ce jeune abbé de province et entretenait même avec lui des relations qui contribuèrent singulièrement à altérer en lui « l'esprit de son état » ? C'est que Marmontel faisait des vers, comme le lui reprochait l'archevêque, et même des vers galants, sinon pour les dames en particulier, ce dont nous n'avons pas la preuve, du moins pour les Jeux Floraux. C'est qu'il en était très fier et les envoyait à Voltaire, pour se plaindre de l'Académie qui ne les couronnait pas, ou pour lui faire

part de ses succès. La fièvre poétique s'était emparée de Marmontel, et ce fut assurément la cause principale et déterminante de la perte de sa vocation. Il reconnut lui-même plus tard que ses vers ne valaient rien et n'osa pas les comprendre dans l'édition complète de ses *Œuvres* (1787). Mais les fleurs d'or et d'argent, qu'il pourrait envoyer à sa mère, l'avaient d'abord séduit, mais Voltaire encouragea, par « une de ces réponses qu'il tournait avec tant de grâce, et dont il était si libéral », le jeune poëte d'abord rebuté par un échec immérité, croyait-il, et lui envoya même un exemplaire de ses œuvres, corrigé de sa main.

Marmontel, tout fier de cet honneur insigne et consolé de son premier insuccès [1], fut ensuite plus heureux : il obtint un prix en 1744, trois en 1745, les seuls qui furent donnés, et un accessit, un autre prix enfin en 1749, quand il était déjà à Paris. Il a raconté, non sans orgueil, son triple triomphe de 1745, et décrit longuement cette scène : « Les hommes, à travers la foule, le portaient sur les mains, les femmes l'embrassaient ». Un Toulousain [2] l'a chicané sur ces détails, les trouvant invraisemblables. Il a de plus supposé que, si Marmontel n'a pas inséré ses pièces de vers dans ses *Œuvres*, c'est parce que la meilleure était

1. Il avait envoyé, sans doute en 1743, à l'Académie une *Ode sur la poudre à canon,* qui n'eut pas même d'accessit.

2. Poitevin-Peitavi, *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux,* (Toulouse, 1815), 2 v. in-8. Tout ce qu'il dit de Marmontel, à qui il reproche aussi d'avoir méconnu ses liaisons de Toulouse, quand il y revint au bout de dix ans, et de parler avec indécence dans ses *Mémoires* de ses confrères aux Jeux Floraux, M. de Pompignan et M. du Puget, s'explique par ses opinions monarchiques et religieuses et par l'amour-propre de clocher qui éclate d'un bout à l'autre de son ouvrage.

un poëme sur l'*Incarnation du Verbe,* et que Marmontel, « qui, de son naturel et par les principes de son éducation était religieux, eut toujours la faiblesse de le dissimuler ». Il suffit de lire ces productions de jeunesse pour comprendre que leur auteur les ait reniées plus tard, sans avoir à le taxer pour cela d'une sorte d'hypocrisie qui n'était pas dans son caractère. Son récit est d'ailleurs exact, en ce qui concerne le nombre de prix obtenus et le genre des poésies couronnées, bien qu'il n'indique ni le titre des pièces qu'il présenta, ni la nature des fleurs qui lui furent décernées.

Il remporta, en 1744, le prix de poésie pastorale avec une idylle, intitulée l'*Eglogue;* en 1745, le même prix (souci d'argent) avec *Philis,* et sans doute l'accessit avec l'*Origine du Fard* (sans nom d'auteur dans le *Recueil des Jeux Floraux);* le prix de poésie épique (violette d'argent) avec la *Jonction des Mers par Hercule;* le prix de prose réservé (églantine d'or) avec l'*Incarnation du Verbe,* en vers. L'amaranthe d'or, prix de l'ode, la plus belle des récompenses, lui avait échappé. Il la conquit seulement en 1749, avec une *Ode sur la Chasse*[1] qui lui valut, à juste titre, les acerbes critiques de Fréron. On ne peut imaginer en effet rien de plus misérable que le style de Marmontel dans l'ode. Jamais il n'eut, en ce genre, le moindre éclair de génie, ni même un talent vulgaire. Au contraire, dès ses débuts aux Jeux Floraux, il manie l'alexandrin avec une certaine facilité monotone qui ira grandissant et lui vaudra plus tard, sans qu'il ait en réalité la moindre verve

1. *Recueil des Jeux Floraux,* années 1744 et 1745, 1 vol., année 1749, 1 vol.

poétique, des succès, honorables pour l'époque, dans les concours de l'Académie Française : c'est le seul mérité qu'on puisse décemment lui reconnaître.

Revenu depuis peu à Toulouse, encore infatué de sa gloire récente, dégoûté de la carrière ecclésiastique, Marmontel reçut, à la fin de 1745, ce billet de Voltaire : « Venez et venez sans inquiétude. M. Orry, à qui j'ai parlé, se charge de votre sort. » Marmontel n'aurait pas voulu se rendre à Paris pour se consacrer aux lettres sans y trouver une situation qui lui permît d'étudier et d'attendre le succès. Mais la fortune lui souriait. Sûr de l'appui du contrôleur général des finances, il n'hésita pas à partir. Il nous a laissé de son voyage en litière avec un fils de président du Parlement de Toulouse un récit où il se donne le beau rôle, peut-être au détriment de l'exacte vérité [1]. S'il a mortifié autant qu'il le dit, pour le rappeler, il est vrai, à la politesse la plus élémentaire, son compagnon de route, « jeune sot » plus riche que lui, il a, d'après son propre témoignage, un peu abusé du prestige de sa force physique, qui était d'ailleurs incontestable.

Il faut remarquer ici, une fois pour toutes, que chaque fois que nous avons pu — et cela nous est arrivé très souvent — contrôler les moindres détails donnés par Marmontel sur sa vie privée ou sa vie d'écrivain, nous avons constaté presque toujours, non seulement sa bonne foi, mais encore la fidélité étonnante de sa mémoire.

1. Poitevin-Peitavi, *op. cit.*, s'inscrit en faux contre le rôle piteux qu'aurait joué en cette circonstance son compatriote M. du Puget, dont le père faisait, comme Marmontel, partie de la *Petite Académie*, société littéraire qui semble avoir préparé ses membres aux luttes des Jeux Floraux.

Quoi qu'il en soit de ce mince incident, Marmontel, après avoir payé la pension de son frère pour un an, était parti de Toulouse sans un écu en poche. Mais il avait cent écus à toucher en passant à Montauban : c'était la valeur d'une lyre d'argent, prix qu'il avait gagné cette année-là à l'Académie de cette ville [1]. Il arriva à Paris, tous ses frais de voyage payés, avec plus de cinquante écus et les belles illusions de la jeunesse. Comme Rousseau, il se figurait une ville magnifique, comme lui, il en rabattit tout d'abord [2]. Puis ce fut l'espoir de sa fortune qui s'écroula tout à coup.

1. *Mélanges de Poésie, de Littérature et d'Histoire,* par l'Académie des Belles-Lettres de Montauban, pour les années 1744, 1745 et 1746 (Montauban, 1750). Le recueil donne seulement le titre de la pièce : « L'épreuve de l'adversité est pour le sage une source de lumière, suivant ces paroles de l'Écriture : *Qui non est tentatus quid scit?* Ecclés. XXXIV, 9. Par M. Marmontel. 1745 ».

2. Rousseau, *Confessions,* Ire partie, livre IV : « Je m'étais figuré une ville aussi belle que grande, de l'aspect le plus imposant, où l'on ne voyait que de superbes rues, des palais de marbre et d'or ».

CHAPITRE II.

Débuts pénibles à Paris. — Prix à l'Académie. — *La Boucle de cheveux enlevée.* — *L'Observateur littéraire.* — *Préface de la Henriade.* — Voltaire et Vauvenargues. — Marmontel précepteur : son entrée dans le monde. — Les répétitions de *Denys.* — Succès de *Denys* et d'*Aristomène.* — Marmontel à la mode ; ses amours : Mlles Navarre, Clairon, de Verrières. — Ses mœurs jusqu'à son mariage.

A quel moment Marmontel arriva-t-il à Paris ? Le billet de Voltaire qui l'y appelait, et que l'on a reproduit dans la *Correspondance*[1] d'après son seul témoignage, n'est pas daté. Il le reçut, dit-il, « vers la fin de l'année ». Comme il avait déjà repris le cours de ses études, on était donc forcément au plus tôt en octobre. Une lettre de Marmontel, adressée au marquis de Fulvy[2], neveu de M. Orry, semble confirmer le fait : il serait arrivé à Paris en octobre 1745. Mais cette lettre, du 26 décembre 1788, a été écrite plus de quarante ans après les événements, et Marmontel, à si longue distance, a bien pu commettre une légère erreur. Voltaire, chez qui il se rend dès le lendemain de son arrivée, lui dit en effet formellement que M. Orry est disgracié. Or la nouvelle ne fut officiellement connue, d'après le duc

1. On l'a placé approximativement en novembre.
2. Citée par M. Tourneux, édition des *Mémoires,* t. I, p. 142.

de Luynes et Barbier[1], que dans les premiers jours de décembre. Le duc de Luynes, il est vrai, parle déjà, le 7 novembre, des attaques dirigées depuis longtemps contre le contrôleur général et, le 18, prévoit sa retraite imminente. Voltaire, fort au courant des choses de la cour, a pu annoncer dès lors ce fâcheux incident à son protégé d'après des bruits officieux ; il n'en reste pas moins probable que, si le billet de Voltaire parvint à Marmontel au mois d'octobre, celui-ci ne put sans doute arriver à Paris avant le mois de novembre, car il faut tenir compte de ses préparatifs et de la longueur du voyage.

Ce qui est certain, c'est qu'il se trouva tout de suite aux prises avec les difficultés les plus graves et les plus inattendues, et qu'il sut y faire face avec résolution. Son « âme naturellement faible » trouvait du courage « dans les grandes occasions ». Si la prospérité l'amollissait, son caractère devenait « plus mâle » dans l'adversité. Il en donna la preuve plus d'une fois.

La disgrâce de M. Orry risquait de laisser Marmontel sans ressources sur le pavé de la capitale. L'accueil que lui fit Voltaire pour le consoler fut empressé et charmant : il lui ouvrit à la fois son cœur et sa bourse. Le jeune poëte ayant refusé pour le moment ses offres de service, il lui conseilla de travailler pour le théâtre, où l'on peut obtenir en un jour la gloire et la fortune. Ce n'était pas le premier provincial, fraîchement débarqué à Paris, que Voltaire, en possession de la scène tragique, poussait ainsi vers « la

1. *Mémoires sur la Cour de Louis XV* (Paris, Didot, 17 vol. in-8) t. VII, p. 119-135. *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV* (Paris, Charpentier, 8 vol. in-18), t. IV, p. 105.

plus belle des carrières ». Aucun n'avait jusque là réalisé ses espérances [1]. Marmontel serait-il plus heureux ? Il avait de l'ardeur, mais aussi une salutaire défiance de ses forces. Voltaire, dont la compétence est assez suspecte en la matière, lui conseilla d'abord de faire une bonne comédie. « Hélas ! Monsieur, lui répondit-il, comment ferais-je des portraits ? je ne connais pas les visages. » Le mot est trouvé, la riposte juste. Marmontel s'essaiera donc dans la tragédie. Il pensait sans doute, comme le dit Molière, qu'il est plus facile de se guinder sur de grands sentiments, et de faire débiter de pompeuses tirades à des héros plus ou moins imaginaires, que d'observer avec exactitude la nature humaine et de la peindre avec fidélité, surtout à l'âge de vingt-deux ans. C'était sagement raisonner. Il pouvait, avec quelque patience, composer, comme tant d'autres débutants, une tragédie supportable, qui aurait au moins un succès d'estime, tandis qu'en abordant le genre comique, sans y être le moins du monde préparé, il s'exposerait sans doute aux sifflets du public, qui se croit meilleur juge en cette partie.

Il se mit donc à étudier l'art du théâtre [2], qu'il connaissait uniquement pour avoir lu Corneille, Racine et Voltaire. Celui-ci lui prêta des livres. « La poétique d'Aristote, les (*sic*) discours de P. Corneille sur les trois unités, ses examens, le théâtre des Grecs, — sans doute d'après le P.

1. L'abbé Linant en particulier, ce paresseux de Linant, comme il l'appelle, avait vécu chez lui en parasite, à Cirey comme à Paris, sans rien faire qui vaille. V. la *Correspondance*, 1737, 23 décembre, et Desnoiresterres, *Voltaire*, t. II, p. 62, 64, 146-150.

2. Par une erreur singulière on a imprimé dans les *Mémoires* que « son premier travail fut l'*Etude sur l'art du Théâtre* ». Cette faute n'existe pas dans l'éd. Tourneux.

Brumoy[1] — les tragiques modernes, tout cela fut avidement et rapidement dévoré ». Dans son impatience, il esquissa un premier sujet fort ingrat, la *Révolution de Portugal*, et y perdit un temps précieux ; mais, sur le conseil de l'acteur Roselly, il obtint bientôt, par l'entremise de Voltaire, « ses entrées au Théâtre-Français », qu'il fréquenta assidûment, et c'est là seulement qu'il puisa de sérieuses et utiles leçons. Ainsi s'improvisait à cette époque un poëte tragique.

En attendant le premier succès qui devait lui assurer honneur et profit, Marmontel sentait bien qu'il lui fallait vivre avec économie. Les cinquante écus qui lui restaient ne pouvaient le mener bien loin. La situation qu'il avait espéré trouver à Paris lui manquant, il se fit homme de lettres, et battit monnaie avec ses vers et sa prose. Triste nécessité, qui aurait pu étouffer en lui tout germe de talent, toute indépendance d'esprit, toute honnêteté même, et en faire un aventurier ou même un gredin de lettres, comme les chevaliers de Mouhy et de la Morlière. Mais le jeune auteur avait, pour se défendre contre les tentations malsaines de la vie besoigneuse qui lui était faite, le respect de lui-même, l'amour de l'étude; l'appui de Voltaire, l'amitié de Vauvenargues, et l'habitude de subir de rudes privations.

D'abord descendu aux bains de Julien, il alla, aussitôt après avoir vu Voltaire, « se loger à neuf francs par mois près de la Sorbonne, dans la rue des Maçons, chez un traiteur qui, pour ses dix-huit sous, lui donnait un assez bon dîner ». Il pré-

1. La première édition du *Théâtre des Grecs* est de 1730, la deuxième de 1746.

levait là-dessus de quoi souper. Cela valait encore mieux que ses collations d'ermite à Clermont. Mais la misère, la vraie misère, vint ensuite, et plus d'une fois il regretta, « en arrosant son chevet de larmes, l'aisance et la tranquillité dont il jouissait à Toulouse ». Sachons-lui gré de ne pas nous cacher ses faiblesses, et d'avouer de bonne grâce qu'il « n'a jamais eu le caractère bien stoïque ». Cependant il garda toujours le souci de sa dignité personnelle et fit les efforts les plus louables pour lutter contre la mauvaise fortune.

Il trouva d'abord « un honnête libraire qui voulut bien lui acheter le manuscrit de sa traduction de la *Boucle de cheveux enlevée* [1], et qui lui en donna cent écus, mais en billets ». Pour en faire de l'argent comptant, il dut les offrir en paiement à un épicier qui lui vendit du sucre et le lui racheta aussitôt, moyennant un léger bénéfice. On saisit ici sur le vif à quels expédients pouvait en être réduit un débutant de lettres dans la capitale. Marmontel, qui avait déjà tiré parti de ses essais poétiques aux Jeux Floraux et à Montauban, se trouva tout heureux alors d'avoir occupé ses loisirs, pendant son voyage en litière de Toulouse à Paris, à traduire le poëme de Pope. Il avait sans doute mis en vers, du reste assez faciles et coulants, la version en prose qu'en avait donnée antérieurement l'abbé Desfontaines. Il ignorait en effet et ignora toujours l'anglais.

Riche de plus de cent quarante écus, Marmontel calcula qu'il lui fallait pour sa nourriture et son loyer, pendant

1. *La Boucle de cheveux enlevée,* poëme héroï-comique composé en anglais par M. Pope et traduit en vers français par M. M. A Paris, 1746, chez Jacques Clousier, in-12. (*Mercure de France,* juillet 1746).

huit mois, deux cent quatre-vingt-huit livres, et qu'il lui en resterait cent quarante-deux pour le surplus de sa dépense. Il userait peu de bois cet hiver-là, « en se tenant dans son lit », et pourrait travailler sans inquiétude jusqu'à la Saint-Louis, où il espérait remporter le prix de poésie de l'Académie française, qui était de cinq cents livres, ce qui lui permettrait d'atteindre la fin de l'année 1746. Ses prévisions se réalisèrent. Il obtint le prix désiré, dont le sujet était : *La Gloire de Louis XIV perpétuée dans le Roi, son successeur*. Nouveau succès en 1747, avec un sujet non moins neuf : *La Clémence de Louis XIV est une des vertus de son auguste successeur* [1]. Cette fois c'était une ode, inférieure, s'il est possible, au petit poëme de l'année précédente [2].

Quoi qu'on puisse penser et des sujets donnés [3] et des vers de l'auteur, son modeste budget se trouva fort bien du premier prix obtenu à l'Académie. Voltaire voulut que le poëme fût imprimé, et se chargea même d'écouler ce qui en restait chez le libraire, en le vendant à la Cour, en ce moment à Fontainebleau. Ce secours inespéré permit à

1. L'auteur avait auparavant commis, marchant sur les traces de Voltaire, une *Ode sur la bataille de Fontenoy*, qu'il a recueillie précieusement dans ses *Œuvres*, et qu'il date de 1745. Elle est, comme la *Clémence de Louis XIV*, d'un prosaïsme complet et d'une banalité absolue. Le seul intérêt qu'elle présente se trouve dans une note relatant que la joie universelle fut telle à Paris, à propos de la convalescence de Louis XV, que « les filles de joie furent trois jours désintéressées. »

2. Le *Mercure*, qui avait simplement mentionné le premier succès de Marmontel à l'Académie, imprima son *Ode* et lui fit cette fois une habile réclame en rappelant ses triomphes poétiques de Toulouse et de Montauban.

3. En 1751, le sujet fut : *Les Honneurs accordés au mérite militaire par Louis XIV et augmentés par Louis XV;* en 1752, *La Magnificence et la sûreté des grands chemins sous Louis XIV et Louis XV.*

Marmontel de payer toutes ses dettes, vers la fin de l'année 1746. Il vécut ainsi près d'un an du produit de sa plume. La lyre d'argent décernée par l'Académie de Montauban, la traduction de la *Boucle de Cheveux enlevée*, le prix de l'Académie, lui avaient permis de venir à Paris et d'y subsister tout ce temps, en dépensant fort peu, il est vrai. Il avait même ajouté à ces faibles ressources un « petit casuel », en vendant sa prose et celle d'un ami. C'est un épisode intéressant de sa vie, dont il ne parle cependant qu'en deux mots.

Chez Voltaire il avait, presque dès son arrivée, connu Vauvenargues ; chez Vauvenargues, il connut un certain Bauvin [1], « homme de sens, homme de goût, mais d'un naturel indolent, épicurien par caractère, mais presque aussi pauvre que lui ». Leur admiration pour « le bon, le sage, le vertueux Vauvenargues », fut le lien qui les unit, au moins d'une façon passagère, car leurs relations paraissent avoir cessé à la mort de leur ami commun. Ils associèrent momentanément leur misère, et Marmontel, quittant son traiteur de la rue des Maçons, alla loger chez la fruitière de Bauvin, petite rue du Paon, en face de l'hôtel de Tours, où demeurait Vauvenargues. Ils entreprirent alors de faire une feuille périodique. Mais, dit Marmontel, qui se proposait naïvement pour modèle la tolérante impartialité de Bayle [2], « nous n'avions ni fiel, ni venin, et cette feuille n'étant ni la critique infidèle et injuste des bons ouvrages,

1. Bauvin (1714-1776), vers la fin de sa vie (1772), réussit à faire jouer au Théâtre-Français, grâce à la protection de Marie-Antoinette, sa tragédie des *Chérusques*, imitée de l'*Arminius* de Schlegel, qui eut péniblement trois représentations. V. la *Corr. litt.* (1er octobre 1772).

2. *Nouvelles de la République des Lettres.*

ni la satire amère et mordante des bons auteurs, elle eut peu de débit. »

Il y a évidemment dans cet aveu mélancolique de l'auteur désabusé une allusion au succès des gazetiers ou folliculaires du temps, ses rivaux. Marmontel, qui devait plus tard diriger le *Mercure* d'une façon remarquable, n'eut cependant jamais le tempérament du véritable journaliste. Aussi glisse-t-il rapidement sur son premier insuccès, comme si le souvenir lui en était pénible. A son défaut, les *Lettres* de Voltaire et d'autres documents nous font connaître les mésaventures qu'essuya, presque à sa naissance, l'*Observateur littéraire* [1].

La place semblait libre à ce moment pour un nouveau journal s'occupant de littérature. Le *Journal des Savants* ne s'adressait qu'à une élite. Le *Mercure* ne pouvait, sous ce rapport, satisfaire les lecteurs, et ce furent seulement Marmontel et surtout La Harpe qui y firent plus tard de la critique sérieuse. L'abbé Prévost avait depuis 1740 cessé de publier le *Pour et le Contre*, feuille rédigée avec une louable modération. L'abbé Desfontaines, le premier ennemi de Voltaire, esprit hardi, caractère agressif, auteur principal du *Nouvelliste du Parnasse*, des *Observations sur les écrits modernes*, des *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux*, venait de mourir (16 décembre 1745). Fréron, d'abord collaborateur de Desfontaines, puis son véritable disciple et successeur, avait, à lui seul, cette même année, commencé la publication des *Lettres de Mme la Comtesse*

1. Il ne faut pas confondre ce premier *Observateur littéraire* avec la feuille que publia plus tard, sous le même titre, l'abbé de la Porte (1778-1761), d'abord collaborateur de Fréron.

de ***, mais sa feuille fut supprimée dès le mois de janvier 1746, et il ne reprit la plume qu'en 1749 [1]. Voilà sans doute pourquoi Bauvin, depuis plus longtemps à Paris, et qui connaissait la situation mieux que son ami, le poussait à fonder ensemble une nouvelle gazette.

L'*Observateur littéraire* parut donc sans nom d'auteur ni de libraire. Il en reste un seul exemplaire portant le titre de Tome premier, la date de 1746, in-12 de 192 pages, composé de huit parties ou numéros, sans dates particulières, exemplaire d'ailleurs incomplet, puisque la quatrième partie (p. 73-96) manque et y est remplacée par 24 pages blanches [2]. L'ouvrage fut imprimé clandestinement chez Clousier, libraire, rue Saint-Jacques. La première partie n'a pu paraître avant la fin de février ou le commencement de mars, puisque l'on y rend compte de l'ouvrage de Vauvenargues, l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, publiée seulement, sans nom d'auteur, en février 1746 [3]; la huitième et dernière doit être de la fin d'avril : il en aurait ainsi paru une par semaine. L'existence de l'*Observateur* fut, on le voit, éphémère et très probablement interrompue par la malheureuse aventure dont parle Voltaire à Vauvenargues :

Je ne sais, lui écrit-il, où trouver M. de Marmontel et son Pylade (Bauvin) ; mais je m'adresse au héros de l'amitié pour faire passer jusqu'à eux le chagrin que me cause la petite tribulation arrivée à leurs feuilles, et l'empressement que j'aurai à les servir. Les recherches qu'on a faites par ordre de la Cour, chez

1. Hatin, *Histoire de la Presse*, t. II, p. 377.

2. V. Bibliothèque nationale, réserve, Z. C'est d'après cet exemplaire que Villenave l'a réimprimé dans son édition de Marmontel (Belin, 1820).

3. Desnoiresterres, *Voltaire*, t. III, p. 103.

tous les libraires, au sujet du libelle de Roi, sont cause de ce malheur. On cherchait des poisons, et on a saisi de bons remèdes [1].

Ce fut en effet Voltaire qui, sans le vouloir, amena la saisie de l'*Observateur*. Elu à l'Académie le 25 avril 1746, il obtint que l'on fît des perquisitions chez les libraires pour y découvrir deux anciens libelles du poëte Roi, dirigés contre lui et nouvellement réimprimés [2]. Un rapport de police [3] nous donne là-dessus des renseignements précis. Chez M. de Voltaire, — bizarre coïncidence — on a arrêté Phelizot, colporteur. Entre autres ouvrages, on « a trouvé dans ses poches plusieurs livres et feuilles prohibés et principalement l'*Observateur littéraire* ». Ayant appris de lui qu'il tenait l'*Observateur* de Clousier, libraire, rue Saint-Jacques, à l'Ecu de France, le policier fit perquisition chez celui-ci, et découvrit « dans la boutique, chambre, magasin et grenier, environ vingt mille feuilles de l'*Observateur*, et quelques cahiers format in-12 des dites feuilles, etc. » Conduit à l'hôtel de M. Marville, Clousier « déclara que c'était l'abbé Marmontel et M. Boivin (*sic*) qui étaient les auteurs de l'*Observateur littéraire* ». La perquisition n'eut pas d'autres suites fâcheuses. Mais pourquoi cette feuille fut-elle prohibée? Pourquoi la saisit-on ? Sans doute parce qu'on l'imprimait en cachette, les auteurs, fort pauvres,

1. Voltaire, *Correspondance,* avril et mai 1746. Cette lettre, placée par les derniers éditeurs et Desnoiresterres en avril, doit être du commencement de mai, comme le prouve le fait auquel il est fait allusion, ou au plus tôt du 30 avril.

2. *Le Triomphe poétique et le Discours prononcé à la porte de l'Académie française,* par le Directeur, à M***. V. Desnoiresterres, *loc. cit.*

3. *Archives de la Bastille,* par Fr. Ravaisson (Paris, Durand, 1881), t. VII, p. 238. Rapport de d'Advenel, inspecteur, à Marville, lieutenant de police, 30 avril 1746.

nous le savons, n'ayant pas acquitté le tribut exigé des gazettes littéraires par le *Journal des Savants*, en vertu de son privilège [1].

On ne peut s'expliquer autrement pareille rigueur contre une gazette si peu dangereuse. Mais on comprend d'autre part que cette saisie, qui eut lieu le 29 ou le 30 avril, ait rendu si rare l'*Observateur*, dont les vingt mille feuilles durent être mises au pilon. Il n'est pas probable non plus que les auteurs aient cherché ensuite, malgré le conseil de Voltaire, « à trouver un libraire accommodant et honnête homme », pour recommencer leur journal. Il a beau leur faire savoir qu'ils peuvent continuer leurs feuilles et que M. de Boze, inspecteur de la librairie, fermera les yeux et « veut ignorer cette contrebande » [2]. L'épreuve subie et le peu de débit de leur gazette, restée presque en entier chez le libraire, avaient dû suffire à les décourager. Du reste, la dernière partie de l'*Observateur* contient une lettre de Voltaire à Frédéric, communiquée évidemment par son auteur. Or il fait demander par Vauvenargues [3] aux *Observateurs*, comme il les appelle, de corriger une faute énorme échappée à son copiste [4], et cette faute se trouve néanmoins dans le journal. La lettre à Frédéric devait

1. Toute nouvelle feuille littéraire était obligée de payer trois cents francs au *Journal des Savants*, le premier en date des ouvrages de ce genre, ou de paraître en contrebande. — V. Hatin, *Histoire de la presse*, t. II, p. 330.

2. Lettre de Voltaire à Vauvenargues, du lundi 9 mai.

3. La lettre, sans date précise, placée en mai par les éditeurs, peut tout aussi bien être de la fin d'avril. C'est même plus probable, si l'on admet, selon toute vraisemblance, que la publication de l'*Observateur* a cessé après sa saisie.

4. Le copiste avait écrit : « Comme un carré *long* est une contradiction », au lieu de : « Comme un carré *plus long que large* est.... ».

donc être imprimée, sinon publiée, avant la saisie, et la réclamation de Voltaire arriva trop tard, même si elle fut faite à la fin du mois.

Marmontel et Bauvin avaient dû être flattés de faire plaisir à Voltaire, qui les traite libéralement d'amis, en imprimant une lettre de lui. Ils rehaussaient de plus la valeur de leur feuille aux yeux du public qui la lisait peu. Ils eurent cependant le bon goût de ne pas s'en faire une réclame, tandis que Voltaire, affamé de publicité, devait avoir un but secret en faisant publier une lettre adressée au roi de Prusse, lettre d'ailleurs mutilée et tronquée, pour ne pas dire falsifiée. On la trouve en son entier dans la *Correspondance*, à la date du 13 janvier 1738[1]. Mais, telle qu'elle est imprimée dans l'*Observateur,* ce n'est plus qu'une pure dissertation sur Dieu et la liberté. Tout ce qui pourrait indiquer la date réelle est supprimé, tout ce qui prouverait l'intimité existant depuis longtemps entre Voltaire et Frédéric a disparu. Les mots « Sire » et « Majesté » remplacent les « Monseigneur » et « Altesse royale » de 1738. Il n'est plus question des respects de Mme du Châtelet adressés au prince. En un mot, la lettre ainsi retouchée et réduite est devenue une sorte d'article propre à figurer dans le futur *Dictionnaire philosophique*[2].

Il est difficile d'admettre que Voltaire ait voulu seulement fournir de la copie aux nouveaux journalistes ; s'il n'a pas eu d'autre but en faisant publier sa lettre, il a désiré tout

1. Note de l'*Observateur :* « Je n'ai point trouvé la date dans le manuscrit. » Voltaire n'avait eu garde de la donner.

2. Si les suppressions sont nombreuses, les additions sont fort rares et sans importance. Clarke, par exemple, est appelé dans l'*Observateur* « ce grand ferrailleur en métaphysique ».

au moins faire parler de lui dans une gazette de Paris et rappeler au public qu'il était le correspondant attitré du roi de Prusse, et qu'il ne s'en cachait pas [1].

La lettre de Voltaire à Frédéric, l'extrait du livre de Vauvenargues [2], un article assez vif sur la querelle alors très ardente des médecins et des chirurgiens [3], à cela se réduit à peu près l'intérêt que l'*Observateur* peut avoir pour les curieux. Il est d'ailleurs difficile de distinguer la part qui revient dans l'œuvre commune à chacun des collaborateurs. Marmontel semble cependant avoir dirigé l'entreprise. C'est toujours lui en effet qu'on met en première ligne, aussi bien le libraire qui le dénonce que Voltaire qui l'encourage. C'est lui seul que la *France littéraire* de 1758 désigne comme auteur de l'*Observateur*. On peut aussi deviner sa main dans les articles sur les tragédies de pure invention [4] et sur l'illusion que procure la scène. « J'étends, dit-il, la durée de l'action *au moins* à l'espace de vingt-quatre heures ; je ne suis point choqué d'entendre un Américain s'exprimer en *beaux vers français*. Phèdre expirante avec un teint de roses ne me révolte pas, et Andromaque au sortir de sa toilette m'arrache des larmes. » Le critique naissant qui a écrit ces lignes devait, plus tard, combattre les trois unités, défendre l'emploi des vers à la scène, et allait fréquenter bientôt les loges des actrices. N'est-ce pas aussi le futur auteur de *Denys* et

1. V. Desnoiresterres, *Voltaire*, t. II, p. 374.

2. Bauvin, lié avec Vauvenargues avant Marmontel, peut fort bien l'avoir écrit.

3. Les deux auteurs demeuraient ensemble rue du Petit Paon, à côté de l'Académie royale de chirurgie.

4. Il en composera de ce genre, *Aristomène* et *Numitor*.

d'*Aristomène* qui s'écrie déjà : « Quoi ! me priver de la gloire que je puis acquérir au théâtre, parce qu'il y a dans le monde des envieux, des critiques extravagants, qui ne méritent aucune attention ? » Puis il rappelle avec enthousiasme « le jour où l'auteur de la *Mérope* française » fut obligé de paraître sur la scène[1], appelé par « le parterre ravi et comme hors de lui-même ». Il semble bien que Marmontel ait dès lors souhaité que pareil triomphe lui fût réservé.

Pour le moment, il témoignait sa reconnaissance au maître qu'il allait prendre pour modèle, en louant *Mérope*, en imprimant sa lettre à Frédéric, en composant une *Préface* pour une nouvelle édition de la *Henriade*. Il ne dit rien de ce travail dans ses *Mémoires*. Mais il est probable que Voltaire y fait allusion, quand il écrit à Vauvenargues, immédiatement après l'affaire de l'*Observateur :* « Je vous supplie de dire à notre ami Marmontel qu'il m'envoie sur-le-champ ce qu'il sait bien. Il n'a qu'à l'adresser, par la poste, chez M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à Versailles. Il faut deux enveloppes, la première à moi, la dernière à M. d'Argenson[2] ». Vauvenargues fait aussitôt la commission, et il n'est plus parlé de ce paquet mystérieux que son jeune ami doit envoyer à Voltaire. Marmontel n'ayant rien produit cette année-là en dehors de l'*Observateur,* déjà mort à cette date, qui pût intéresser directement[3] Voltaire, il est permis de supposer qu'il s'agit de la *Préface* que Marmontel préparait pour une édition

1. Voltaire ne se montra en réalité que dans la loge de Mmes de Boufflers et de Luxembourg. V. Desnoiresterres, *Voltaire,* t. II, p. 362.

2. Lettre du 13 mai 1746.

3. Il concourut pour le prix de l'Académie, mais il est peu probable qu'il ait fait connaître d'avance sa pièce à Voltaire.

de la *Henriade* [1], et qu'il soumit assurément à l'approbation de son maître. Ce travail n'offre rien de bien original. On y aperçoit néanmoins, comme en germe, certaines idées qui seront plus tard chères à l'écrivain. Lucain y est vanté, au détriment de Virgile, pour les grands traits dont il peint ses héros. Le critique en herbe avait déjà réfléchi et pensait par lui-même, ce qui sera le plus grand mérite de ses articles de l'*Encyclopédie*.

Marmontel loue d'ailleurs modérément la *Henriade*, pour ne pas « heurter de front la prévention de quelques critiques ». Il espère un jour pouvoir « parler sans contrainte comme pensera la postérité ». Si l'on peut attribuer en partie cette réserve dans l'éloge à la timidité et à la crainte des coups, elle dénote d'autre part de la délicatesse chez l'homme qui devait tout à Voltaire. Il fut en effet son protégé à ses débuts dans la carrière des lettres, mais il ne fut jamais son complaisant, comme l'abbé Linant, ni un ami peu sûr comme Thieriot [2]. Il lui rendit même, autant qu'il le put, services pour services — on vient de le voir — et sut garder vis-à-vis de lui une attitude respectueuse et digne. Il n'hésite pas à blâmer au besoin et même à ridiculiser en sa présence ses vivacités, souvent inexcusables [3]. Marmontel, sur qui l'on pouvait compter, aima toute sa vie Voltaire, malgré ses défauts et leurs divergences d'opinion sur bien des points, et le lui prouva plus d'une fois, et Voltaire fit de même, sans qu'un seul nuage altérât

1. La *Henriade*, s l. (Paris, Prault), 1746, 2 v. in-12. Linant avait aussi en 1737 publié une éd. de la *Henriade*, avec *Préface* de sa façon.

2. Mme du Châtelet l'appelle « une âme de boue ». V. Desnoiresterres, *Voltaire*, t. II, p. 190.

3. V. l'anecdote si curieuse de la fin du livre IV des *Mémoires*.

« cette liaison d'amitié qui dura trente-cinq ans. » D'un côté c'était une affection basée sur l'admiration et la reconnaissance, de l'autre un profond sentiment d'estime pour un honnête homme et un disciple excellent, qui faisait honneur à son maître, sans jamais s'être abaissé à devenir son flatteur. Or Voltaire savait, quand la passion ne l'égarait pas, discerner le vrai mérite, aussi bien celui du cœur que celui de l'esprit. La meilleure preuve en est dans sa liaison avec Vauvenargues, et Marmontel eut la chance inestimable de se trouver en relation, dès son arrivée à Paris, avec ces deux hommes, d'esprit et de caractère si différents, dont il a finement apprécié les rapports :

Les conversations de Voltaire et de Vauvenargues étaient ce que jamais on put entendre de plus riche et de plus fécond. C'était, du côté de Voltaire, une abondance intarissable de faits intéressants et de traits de lumière. C'était, du côté de Vauvenargues, une éloquence pleine d'aménité, de grâce et de sagesse. Jamais dans la dispute on ne mit tant d'esprit, de douceur et de bonne foi, et ce qui me charmait plus encore, c'était, d'un côté, le respect de Vauvenargues pour le génie de Voltaire, et de l'autre, la tendre vénération de Voltaire pour la vertu de Vauvenargues : l'un et l'autre, sans se flatter, ni par de vaines adulations, ni par de molles complaisances, s'honoraient à mes yeux par une liberté de pensée qui ne troublait jamais l'harmonie et l'accord de leurs sentiments mutuels [1].

Formé à cette école de respect et d'estime réciproques, Marmontel en sut tirer profit. Etre capable de juger les deux

1. Dans une lettre à Mme d'Espagnac, du 6 octobre 1796, Marmontel, qui écrivait alors ses *Mémoires*, dit la même chose : « M. de Voltaire, bien plus âgé que M. de Vauvenargues, avait pour lui le plus tendre respect. » Il y manifeste même le regret que Voltaire n'ait pas fait pour Vauvenargues ce que Platon et Xénophon ont fait pour Socrate. — Desnoiresterres, *Voltaire*, t. III, p. 102.

amis, c'était se montrer digne de les imiter. Aussi Marmontel mérita-t-il l'affection inébranlable de gens aussi foncièrement honnêtes que Thomas. Il n'avait d'ailleurs pas attendu d'écrire ses *Mémoires* pour rendre hommage publiquement au génie de Voltaire et à la vertu de Vauvenargues. Celui-ci était mort le 28 mai 1747. Après le succès de sa première tragédie, Marmontel la fit précéder, en l'imprimant (1748), d'une *Epître à Voltaire,* où il remercie d'abord son maître et ami de lui avoir tracé la voie, puis exhale en termes émus ses regrets d'avoir perdu....

. . . . . Ce Socrate nouveau,
Ce Vauvenargue enfin, qui fit voir à la terre
Un juste dans le monde, un sage dans la guerre,
Un cœur stoïque et tendre, et qui, maître de lui,
Insensible à ses maux, sentait tous ceux d'autrui.

Vauvenargues ne put donc assister, comme l'eût désiré Voltaire [1], ni au premier ni au second triomphe au théâtre de leur ami commun. Bien avant sa mort, Marmontel avait quitté, par nécessité, le logement qu'il habitait en face de lui. Une bonne partie de l'année 1746 s'était en effet écoulée assez paisiblement, de compagnie avec Bauvin. Mais ils commençaient à sentir la misère, « au point de n'avoir pas de quoi payer le porteur d'eau.... Nous arrivâmes à l'automne, dit-il, moi ruminant des vers tragiques, et lui rêvant à ses amours ». Malgré sa laideur en effet, Bauvin était épris d'une jeune artésienne, sa payse, qui tomba tout à coup chez eux, au moment où Marmontel « allait être au bout de ses finances ». Ne voulant pas vivre aux dépens du nouveau ménage, d'autant plus que Bauvin avait reçu quelque

1. Lettre de Voltaire à Marmontel, du mercredi 30 avril 1749.

secours de chez lui, Marmontel eut le bonheur, sans doute à cause de l'opinion avantageuse que donnait de lui Voltaire, d'obtenir une place de précepteur chez une excellente femme, Mme Harenc, en qui se trouvaient joints à beaucoup d'amabilité « le plus grand sens, la plus rare prudence et la plus solide vertu ». Il trouva là une société peu nombreuse, mais composée avec choix. C'était un milieu plutôt bourgeois qu'aristocratique, bien qu'on y rencontrât quelques noms précédés de la particule. Marmontel ne pouvait mieux faire son entrée dans le monde. Aussi en a-t-il gardé un souvenir riant, dont le charme se reflète dans les esquisses qu'il a tracées de quelques personnages [1], la belle Desfourniels et sa fille, depuis comtesse de Chabrillant, M. de Lantage, le bon M. de l'Osilière. Traité comme l'enfant de la maison, il y jouit d'un bonheur complet, pendant près d'un an, depuis l'automne de 1746 jusqu'après la Saint-Louis de l'année suivante, où il remporta un nouveau prix à l'Académie. Le père de son élève l'ayant alors enlevé à sa grand'mère pour le rappeler auprès de lui, il quitta cette maison et songea à faire représenter *Denys*, qu'il avait achevé dans cet asile favorable à l'étude, où les distractions mondaines n'occupaient qu'une juste place.

Il alla alors loger rue des Mathurins [2], avec deux hommes studieux, dont l'un, Lavirotte, écrivait au *Journal des*

1. De Luynes, *op. cit.*, t. VI, p. 481, avril 1752, parle de Mme de Chabrillant, fille de Mme des Fourniels, qui fréquentait chez Mme Harenc. Marmontel y trouvait aussi M. de Lauzillières, vieil ami de la maison, qu'il appelle de l'Osilière (V. *Lettres* de Mme du Deffand, éd. de Lescure, t. I, p. CXIII). C'est par Mme Harenc que Marmontel connut cette dernière.

2. Les trois premiers logis de Marmontel, rue des Maçons, petite rue du Paon, rue des Mathurins, étaient situés dans le même quartier, le 17e (Saint André des Arcs). La rue des Maçons aboutissait d'un côté à la rue

Savants [1], et l'autre, l'abbé de Prades, devait conquérir par une thèse hardie sur les miracles une rapide notoriété. Il y rencontra aussi « deux abbés gascons, aimables fainéants, d'une gaîté intarissable », qui couraient la ville pendant que les autres travaillaient, et qui les amusaient le soir « des nouvelles qu'ils avaient recueillies ou des contes qu'ils inventaient ». Il continuait à fréquenter chez Mme Harenc et son amie Mme Desfourniels, chez Voltaire et chez Mme Denis. Sa vie était donc relativement obscure et retirée. Cependant il avait pénétré dans la société, juste assez pour commencer à l'étudier, sans risquer encore d'y perdre l'amour du travail et d'y gâter ses mœurs. Il songeait uniquement à réussir, ce qui le préservait des égarements de la jeunesse. Il lui arriva pourtant alors une assez désagréable aventure, qu'il a racontée tout au long avec ce naturel dans le dialogue qui est une de ses meilleures qualités d'écrivain. La venue à Paris d'un avocat de Toulouse, académicien des Jeux Floraux, lui fit connaître par hasard un chevalier d'industrie qui lui escroqua cent écus, et un certain Favier, diplomate occulte, noyé de dettes, et de mœurs dissolues, qui le régala et lui communiqua le goût du plaisir auquel il n'était déjà que trop porté par son tempérament.

C'est pendant les répétitions de *Denys* qu'il avait noué avec ces peu estimables personnages des relations qui ne

des Mathurins et de l'autre à la place de la Sorbonne. La rue des Mathurins traversait de la rue La Harpe à la rue Saint-Jacques, en longeant les Thermes, et la rue des Maçons y aboutissait. La petite rue du Paon ou rue du Petit Paon, plus tard cul-de-sac du Paon, partait de la rue du Paon pour aboutir aux Prémontrés, en longeant l'Académie royale de chirurgie. — V. Jaillot, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris....* (Paris, 1772-1774, 5 v. in-8) t. I, p. 92, 99.

1. V. la *France Littéraire* (Paris, Duchesne, 1758, in-12).

laissèrent pas de trace dans sa vie. Sa tragédie achevée, il aurait voulu la soumettre à la correction de Voltaire, mais Voltaire était à Cirey. Il résolut donc de lire sa pièce aux comédiens, qui le connaissaient déjà comme ayant ses entrées gratuites à leur théâtre. Sur leur demande, il refit en trois jours le quatrième acte, qui avait paru trop faible. Alors seulement commencèrent ses tribulations. Il s'agissait d'abord de distribuer les rôles. Actrices et acteurs semblèrent prendre à tâche de le tourmenter. Mlle Gaussin et Mlle Clairon surtout se disputèrent avec violence et perfidie le rôle principal de femme. Dans son dépit, la Gaussin, toute prête à employer les moyens les plus persuasifs pour convaincre ce jeune homme de vingt-quatre ans, laissa entendre « que l'on savait bien par quel genre de séduction Clairon s'était fait préférer ». Ce n'était pas encore vrai, mais un prochain avenir allait lui donner raison. L'intérêt bien entendu de l'auteur l'emporta sur les attraits de Gaussin, et Clairon, à qui le rôle convenait beaucoup mieux, l'obtint sans avoir besoin de faire un sacrifice qui ne lui aurait pas coûté. Marmontel le déclare du moins, et nous n'avons aucun motif de ne l'en pas croire, puisqu'il avouera bientôt leur liaison éphémère. Ce fut à ce moment, dit-il, « que prit naissance cette amitié durable qui a vieilli avec nous ». Clairon vivait encore en effet, quand Marmontel écrivait ses *Mémoires*.

Après la distribution des rôles vinrent les répétitions. Les connaisseurs critiquèrent le quatrième acte, et Clairon, pour tirer l'auteur de peine, s'offrit à réunir chez elle un petit nombre de gens de goût à qui elle lirait la pièce. Marmontel a tracé un tableau fort piquant de la séance que

tint ce tribunal redouté ; il a même sans doute forcé le ton, et se montre, contre son habitude, violent et presque haineux, en parlant des juges improvisés de sa tragédie :

C'était ce d'Argental [1], l'âme damnée de Voltaire et l'ennemi de tous les talents qui menaçaient de réussir. C'était l'abbé de Chauvelin, le dénonciateur des Jésuites, et à qui ce rôle odieux donna quelque célébrité.... C'était le comte de Praslin qui, comme d'Argental, n'existait que dans les coulisses avant que le duc de Choiseul, son cousin, eût donné l'importance de l'ambassade et du ministère à sa triste inutilité. C'était enfin ce vilain marquis de Thibouville, distingué parmi les infâmes par l'impudence du plus sale des vices [2] et les raffinements d'un luxe dégoûtant de mollesse et de vanité. Le seul mérite de cet homme abreuvé de honte était de réciter des vers d'une voix éteinte et avec une afféterie qui se ressentait de ses mœurs.

Les traits vigoureux dont Marmontel peint ces personnages, le ridicule dont il essaie de les couvrir en racontant ensuite la façon dont ils opinent, ne sont pas dans sa manière ordinaire. Son respect pour les Jésuites, ses anciens maîtres, son mépris pour des mœurs inavouables, expliquent assez la flétrissure qu'il inflige ici à Chauvelin et Thibouville [3]. Mais d'Argental, l'ange de Voltaire, mais le comte de Praslin, pourquoi les traiter si durement ? L'amour-propre d'un auteur irrité des critiques, d'ailleurs anodines et sans portée, adressées à sa pièce, ne suffit pas

1. Linant avait déjà soumis une tragédie à d'Argental, à qui Voltaire ne dédaignait pas de demander des conseils. V. Desnoiresterres, *Voltaire*, t. II, p. 149, et la *Corr.* de Voltaire.

2. V. Voltaire, la *Pucelle*, XXXVI, variantes, et les *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 295.

3. Il faut ajouter cependant que Marmontel succéda au marquis de Thibouville dans les bonnes grâces de Clairon ; il n'était pas homme à lui en vouloir pour cela, mais il dut être bien renseigné sur ses mœurs.

à justifier la vivacité de l'attaque. « Ces vils complaisants » de Voltaire [1], le maître écouté et respecté, qui lui a ouvert la carrière du théâtre, doivent avoir eu d'autres torts aux yeux de Marmontel. Il se venge ici du rôle qu'ils jouèrent plus tard dans sa vie avec « le petit duc d'Aumont ». Tous trois en effet figurent dans la parodie d'une scène de *Cinna* qui lui fut attribuée, ce qui lui valut la perte du privilège du *Mercure* et un emprisonnement à la Bastille. Pour le moment sans doute il ne les appréciait pas aussi sévèrement, et se contentait de juger leur « langage insignifiant ». N'ayant pu tirer aucun profit de cette consultation solennelle, il s'en remit à Clairon du succès de sa tragédie.

Le jour redoutable arriva (5 février 1748) [2] et l'auteur de *Denys* passa par des transes et des angoisses qu'il avoue avec une sincérité absolue. « La banquette de sa loge grillée était pour lui un vrai fagot d'épines ». Son sort allait se décider : il croyait que non seulement sa gloire, mais ses moyens mêmes d'existence étaient en jeu. Il fallut le soutenir, quand les acclamations du parterre l'obligèrent à descendre et à se montrer sur le théâtre. Il fut ainsi demandé aux trois premières représentations. On saluait en lui le successeur de Crébillon déjà vieux, de Vol-

1. Voltaire, qui ignorait sans doute l'incident de la consultation, recommanda plus tard ingénument à d'Argental de s'employer pour faire reprendre *Denys*, car Marmontel avait besoin de succès lucratifs (Lettre du 12 septembre 1748).

2. Le titre de l'édition originale (Paris, S. Jorry, 1749) porte que la pièce fut « représentée par les Comédiens ordinaires du Roi aux mois de février et mars 1748, et remise au théâtre aux mois de novembre et décembre de la même année ». Elle y est précédée de l'*Epître à Voltaire* et des *Vers à Clairon*, reproduits dans l'édition complète des *Œuvres*.

taire vieillissant. Mais la réflexion, les avertissements des critiques, et le public bientôt déçu, se chargèrent de dissiper l'enivrement de ce provincial qui « semblait promettre des merveilles », et qui ne réalisa pas les espérances qu'on avait mises en lui.

Voltaire même s'y était d'abord laissé prendre. Il écrivait de Lunéville à d'Argental, à propos du succès de *Denys* : « J'aime beaucoup ce Marmontel ; il me semble qu'il y a de bien bonnes choses à espérer de lui. » N'était-ce pas son élève, après tout ? ne l'avait-il pas poussé dans cette voie où il entrait en triomphateur ? Puis, quand *Denys* lui a été dédié [1], « ce *Denys* si bien écrit, si rempli de belles choses, si approuvé de tous les gens de goût », ce sont naturellement les compliments obligatoires dans leur ordinaire banalité. *Aristomène* (30 avril 1749) est un nouveau triomphe, et Voltaire, peut-être de bonne foi, car il avait l'enthousiasme facile et ne pouvait d'ailleurs redouter sérieusement la concurrence du jeune auteur [2], songe déjà à l'Académie pour son protégé. Mais le silence va se faire dans sa *Correspondance* sur *Cléopâtre,* les *Héraclides, Egyptus*, dont les demi-succès ou les chutes refroidirent sa chaleureuse admiration.

Marmontel, par une singulière méprise, qu'on ne peut attribuer qu'à une défaillance de mémoire, a raconté tout au long, avec une complaisance évidente, que Voltaire, à qui il avait lu quatre actes d'*Aristomène* avant que la pièce fût achevée, assista à son nouveau succès, dans la loge

1. Lettres à Marmontel du 14 février et du 15 décembre 1748.

2. V. la lettre du prince de Wurtemberg à Voltaire, du mois de juin 1750, et celle de Voltaire à Marmontel, du 16 juin 1749.

réservée à l'auteur, et s'en montra aussi heureux que lui. Or *Aristomène* fut joué le mercredi 30 avril 1749, et Voltaire lui écrivait le soir même[1] : « Je suis arrivé à Paris — il venait de Versailles — trop tard pour être témoin de vos succès. La première chose que j'ai faite a été de m'en informer, et la seconde, de vous dire que j'y suis aussi sensible que vous-même. » Deux jours après, il lui écrit de nouveau : « Je ne pourrai voir demain le second jour de votre triomphe. Je suis obligé d'accompagner Mme du Châtelet, toute la journée, pour des affaires qui ne souffrent aucun délai[2]. » Voltaire n'a donc pu assister, ni à la première, ni à la seconde représentation d'*Aristomène*. Il était, en revanche, à celle de *Cléopâtre*, le 20 mai 1750, puisqu'il demande à Clairon de « lui ménager une place dans la loge grillée où sera probablement M. de Marmontel[3] ». Il prédit même à *Cléopâtre* « un succès prodigieux », et fut mauvais prophète. Le succès d'*Aristomène* égala du reste, sans la présence de Voltaire, celui de *Denys*, et l'auteur fut encore « obligé de se montrer sur le théâtre, mais aux représentations suivantes ses amis lui donnèrent le courage de se dérober aux acclamations du public ».

Cet aveu prouve assez que la tête lui avait tourné, et qu'il ne savait pas résister aux attraits de la popularité. D'autres

1. La lettre, il est vrai, n'est datée que du mercredi au soir, mais il n'y a pas de doute possible : ce succès est bien celui d'*Aristomène*.

2. Dans la même lettre Voltaire annonce que le maréchal de Richelieu accepte la dédicace d'*Aristomène*. L'édition originale de la pièce (Paris, S. Jorry, 1750) contient cette dédicace très courte et insignifiante, qui fut d'ailleurs supprimée dans l'éd. des *Œuvres* (1787).

3. Lettre datée de mai 1750.

séductions, plus irrésistibles encore, l'avaient déjà enlacé de leurs agréables et funestes liens. S'il regrette de bonne foi, dans le calme d'une vieillesse assagie, la vie de plaisir qu'il mena avec toute la fougue de la jeunesse, il en décrit avec une certaine satisfaction, en quelque sorte inconsciente, les enivrements. « Il jette un voile sur ses déplorables folies », mais ce voile est assez transparent pour que les couleurs du tableau soient encore très vives. Si l'on peut — et ce n'est pas notre avis — le blâmer d'avoir fait à ses enfants de pareilles confidences, une réserve exagérée aurait privé le public de pages instructives et charmantes, qui sont un chapitre de l'histoire des mœurs au XVIIIe siècle.

Le succès de *Denys* avait mis Marmontel à la mode. Il se trouva, dit-il, « trop livré à lui-même ». Vauvenargues était mort, Voltaire était absent, et ne l'aurait pas blâmé [1]. On voulait « attirer, montrer chez soi, l'auteur de la pièce nouvelle, qui ne savait pas s'en défendre ». Il dînait, soupait constamment en ville. « Délivré du souci de la dépense de sa table », il avait même aussitôt quitté « ses compagnons de ménage » de la rue des Mathurins, et logeait alors seul dans le voisinage du Louvre. M. de la Popelinière, qui habitait rue de Richelieu [2], voulant l'attirer chez lui, l'avait engagé à venir demeurer dans ce quartier, pour

1. V. sa lettre à Marmontel du 15 décembre 1748.

2. D'après Barbier, *op. cit.*, t. IV, p. 327, l'hôtel de la Popelinière était situé « rue de Richelieu, vis-à-vis la bibliothèque du Roi ». D'après Desnoiresterres (t. III, errata), cet hôtel, que Voltaire appelle l'hôtel du Palais-Royal, aurait été situé rue Neuve des Petits-Champs. Il n'y a là qu'une contradiction apparente, l'hôtel pouvant être situé à l'angle de la rue Richelieu et de la rue Neuve des Petits-Champs, qui fait face à la Bibliothèque nationale aujourd'hui encore.

l'avoir en quelque sorte sous la main. Mais Marmontel ne lui avait pas encore sacrifié, comme il le fera bientôt, son indépendance. S'il fréquentait sa maison, il ne délaissait pas pour cela Mme Harenc, ni la Clairon, ni surtout Mme Denis, chez qui il recevait l'hospitalité la plus cordiale. Il y rencontrait son frère, l'abbé Mignot, l'abbé Raynal, le bon Cideville, il déployait à ses soupers « la verve de la folie » et Voltaire, s'échappant des liens de la marquise du Châtelet, y venait parfois rire aux éclats. On alla même jusqu'à suspecter, bien à tort, cette intimité de Marmontel avec la maîtresse de la maison. Il est peu probable qu'il se soit laissé tenter par les appas de Mme Denis, qui n'était plus jeune et n'avait jamais été belle. Il se contentait de jouir chez elle « d'un bonheur facile, égal, paisible, inaltérable », et s'y délassait le soir de ses longues journées « de travail et d'études ».

Une violente passion, la première, sinon la seule qu'il ait réellement éprouvée, celle du moins dont le souvenir lui est demeuré à la fois doux et cuisant, allait pourtant troubler sa quiétude. Préoccupé avant tout de s'assurer une position, Marmontel semble avoir, durant ses deux premières années de séjour à Paris, fermé son cœur à l'amour. Il avait bien d'autres soucis en tête. Inconnu et pauvre, travaillant d'abord pour échapper à la misère, puis devenu précepteur dans une maison des plus respectables, il s'abstenait peut-être même de toute galanterie. Mais en quittant son emploi chez Mme Harenc, pour s'occuper uniquement de théâtre, il dépouilla peu à peu le vieil homme, il jeta aux orties le rabat et le petit collet, prit l'épée et devint homme du monde, en attendant d'être un homme à

bonnes fortunes. Ce n'est déjà plus, avant le succès de *Denys*, l'abbé Marmontel qu'on l'appelle, mais M. de Marmontel. On sait avec quelle facilité à cette époque, comme depuis, la particule se glissait devant le nom [1]. Une fois le succès venu, Marmontel se laissa donc emporter dans le tourbillon de la vie mondaine et dissipée. « Une extrême facilité, dit-il lui-même, fut le défaut de ma jeunesse, et lorsque l'occasion eut l'attrait du plaisir, je n'y sus jamais résister. »

L'occasion se présenta bientôt, et sous la forme la plus séduisante. Invité à dîner par un certain Monnet [2], de la part de Mlle Navarre, arrivée récemment de Bruxelles, « où elle avait fait l'ornement et les délices de la cour du maréchal de Saxe », et qui brûlait d'envie de connaître l'auteur de *Denys le Tyran*, Marmontel se rendit chez elle. Ce fut pour ce provincial, demeuré un peu naïf, un éblouissement. L'ancienne protégée du maréchal « avait encore plus d'éclat que de beauté. Vêtue en polonaise de la manière la plus galante, deux longues tresses flottaient sur ses épaules ; et sur sa tête des fleurs jonquille, mêlées parmi ses cheveux, relevaient merveilleusement l'éclat de ce beau teint de brune qu'animaient de leur feu deux yeux étincelants ». Mlle Navarre avait pour elle « la beauté, les grâces, les talents, un esprit délicat, un cœur tendre,... sa conversation était délicieuse [3] ». « Elle était grande, bien faite et

1. V. sur l'emploi de la grande ou petite particule, de, du, de la, des, le, la, l'*Amateur d'autographes*, 16 mai 1862. L'usage était là-dessus des plus capricieux. Mais si les journalistes en particulier appellent souvent Marmontel « M. de Marmontel », nous n'avons vu de lui aucune lettre signée de cette façon.

2. Il devint directeur de l'Opéra-Comique.

3. *Vie de Grosley*, écrite en partie par lui-même, Londres (Paris, 1787, in-8), p. 95-99.

remplie de grâces. La voix, la musique, la danse, le dessin, elle réunissait tous les talents agréables. Son esprit, son caractère original, sa figure, faisaient prendre le plus vif intérêt à tout ce qui la regardait [1] ». En fallait-il davantage pour captiver un jeune homme, à qui cette « échappée du harem du maréchal de Saxe [2] » jeta d'abord le mouchoir? La partie fut aussitôt liée, et Marmontel s'engagea, le soir même, à aller passer quelques mois en Champagne, dans le village d'Avenay, avec Mlle Navarre, afin d'y travailler en paix et sans distraction à sa tragédie d'*Aristomène,* déjà mise sur le chantier. Les joies et surtout les tourments de l'amour devaient singulièrement nuire à l'étude. Marmontel, il est vrai, ne pouvait prévoir ce qui l'attendait. Frappé d'un coup de foudre, enivré par cette enchanteresse, il n'avait pu la connaître en un jour. Il passa dans la fièvre de l'attente et le ravissement les deux mois qui s'écoulèrent jusqu'à son départ pour Avenay, qu'il cacha à tous ses amis. « Une correspondance assidue et très animée », qu'il détruisit bientôt, ne suffisait pas à le sauver de l'ennui. Les lettres que l'on possède de Mlle Navarre prouvent qu'il n'exagère pas, en parlant de son imagination vive et brillante.

Qu'était-ce au juste que cette fille hardie, qui vivait libre loin des siens, après avoir été la maîtresse du maréchal de

1. *Supplément au Roman comique* ou *Mémoires pour servir à la vie de Jean Monnet,* Londres, 1772, 2 v. in-8. Cf. *Mlle Navarre, comtesse de Mirabeau,* par M. A. Joly, Doyen de la Faculté des Lettres (*Mémoires de l'Académie de Caen,* 1880, p. 131-184). Ce dernier opuscule est très malveillant pour Marmontel, que l'auteur dénigre à plaisir et sans preuves.

2. C'est ainsi que l'appelle Lucas de Montigny dans les *Mémoires....* de Mirabeau, etc., Paris 1834, 8 v. in-8.

Saxe ? Trois de ses contemporains, Grosley, un érudit du XVIe siècle, égaré dans le XVIIIe, Monnet, entrepreneur de spectacles, et Lattaignant, abbé galant et bel esprit, chanoine de la joyeuse cité de Reims, nous renseignent très nettement sur son compte. Quelque indulgence rétrospective que l'on puisse éprouver pour une aussi belle pécheresse [1], voyons-la telle qu'elle fut réellement d'après le témoignage bienveillant de ses propres amis, dont aucun ne blâme sa conduite plus que légère. Grosley la félicite de la conquête qu'elle a faite en la personne du maréchal, Lattaignant joue même le rôle d'entremetteur en cette affaire, Monnet lui amène tranquillement Marmontel.

Son père, receveur des tailles à Soissons, possédait à Avenay des vignes et une petite maison, où l'on faisait bombance, où l'on donnait fêtes sur fêtes au moment des vendanges. Bien qu'il eût à Bruxelles un magasin qu'il ne quittait guère, il semble avoir été chargé du soin des caves du maréchal en Champagne. Il fut d'ailleurs ruiné, ou peu s'en faut, par l'imprudence de sa femme « qui, dans sa folle admiration des talents et des agréments de sa fille, aimait mieux lui voir des adorateurs qu'un mari [2] ». Mlle Navarre, ainsi élevée, gâtée par sa mère, peu surveillée par son père, encouragée au vice par ses amis, devait fatalement, avec ses charmes, devenir, sinon une fille entretenue, puisqu'elle jouissait d'une large aisance, du moins une coquette toute prête à glisser dans la galanterie. Sa liaison avec le maréchal (1747), qui lui témoigna plus d'égards, paraît-il, qu'à ses autres maîtresses, fut assez

1. A. Joly, *op. cit.*
2. *Vie de Grosley*, p. 95-99.

courte. « Il trouvait en elle trop de hauteur et pas assez de complaisance et d'abandon [1] ». On sait que le maréchal avait en amour des goûts assez vulgaires. Elle le quitta donc, et c'est alors qu'elle vint à Paris, où Monnet la connut aux eaux de Passy, à une Comédie bourgeoise, dont elle était la meilleure actrice. C'est peu après qu'elle invita à dîner l'auteur de *Denys*.

On a supposé [2] que Marmontel, qui l'aima et en souffrit cruellement, avait exagéré en la peignant comme la plus capricieuse des femmes. Mais n'écrit-elle pas elle-même à Monnet, au sujet d'un inconnu qui l'aime uniquement pour avoir lu de ses lettres : « Il craint que ma coquetterie n'ait des bornes ? Oh ! qu'il se tranquillise ! je lui promets de le tourmenter tout autant de près que de loin [3]. » Lattaignant, qu'elle voulait rendre amoureux, lui dit dans une épître :

Pour moi, je brave tous vos charmes.
Je rends justice à vos attraits,
Mais ils ne me feront jamais
Éprouver de tendres alarmes.
Triomphez de tout l'univers,
Je le verrai sans jalousie,
Et ne porterai point envie
A ceux qui seront dans vos fers.
Ne devait-il pas vous suffire
D'avoir soumis à votre empire
Ce vainqueur, ce fameux héros,
Le plus grand du siècle où nous sommes ;
Et faut-il au plus grand des hommes
Donner de si minces rivaux ?

1. Marmontel, *Mémoires*, l. IV.
2. A. Joly, *op. cit.*
3. Monnet, *op. cit.*, p. 156.

Ailleurs, feignant de l'aimer, il la voit en songe :

Encore cette nuit dernière
J'étais charmé ; je vous trouvais
Fidèle, constante et sincère :
Pardonnez-le moi, je rêvais.

Cette fille, qui n'est, de l'aveu d'un de ses admirateurs, ni fidèle, ni constante, ni sincère, tourmenta Marmontel comme à plaisir, imaginant épreuves sur épreuves, allant jusqu'aux extravagances les plus bizarres. Faut-il croire pour cela qu'elle l'avait choisi comme un sujet d'étude et avait voulu faire de lui son souffre-douleur[1] ? Si elle ne l'a pas aimé sincèrement, n'a-t-elle pas eu du moins pour lui un caprice passager ? Les lettres qu'elle lui écrivait d'Avenay, pour l'appeler auprès d'elle, prouvent tout au moins qu'elle avait du goût pour lui. D'ailleurs les scènes qu'elle jouait démontrent clairement que c'était une détraquée, capable de simulation, mais en même temps plus ou moins inconsciente. Marmontel n'a pu inventer de pareilles folies : un homme de bon sens ne les soupçonne même pas avant d'en avoir été le témoin, sinon la victime. Qu'on en juge par ce seul trait, qui n'est pas le plus étonnant :

Les religieuses du village lui refusaient-elles l'entrée de leur jardin, c'était pour elle une privation odieuse et insoutenable ; toute autre promenade lui était insipide. Il fallait, avec elle, escalader les murs du jardin défendu. Le garde venait avec son fusil nous prier d'en sortir ; elle n'en tenait compte. Il me couchait en joue ; elle observait ma contenance. J'allais à lui, et fièrement je lui glissais un écu dans la main, mais sans qu'elle s'en aperçut ;

1. A. Joly, *op. cit.*

car elle eût pris cela pour un trait de faiblesse. Enfin elle prenait son parti d'elle-même, et nous nous retirions sans bruit, mais en bon ordre et à pas lents.

On comprend que Marmontel, quelque épris qu'il pût être, n'ait pas voulu commettre la sottise d'épouser cette femme, « qu'il adorait comme maîtresse ». Mlle Navarre semble y avoir songé un moment. Marmontel, pour se tirer d'embarras, dut écrire au père qu'il avait pour sa fille « l'estime la plus pure, la plus innocente amitié ». Ils se quittèrent peu de temps après. Evidemment, si Marmontel désirait renouer ces relations à Paris, Mlle Navarre ne pensait pas de même. Et, dans une lettre à Monnet, elle s'étonne que son amant, aux lettres brûlantes de qui elle n'avait répondu que trois ou quatre fois depuis son départ d'Avenay, se plaigne de son silence. Elle n'a aucun tort envers lui, elle voudrait même faire croire qu'elle n'a jamais « eu que de l'amitié à lui offrir », sans aller plus loin. Elle le déclare maussade et ennuyeux. Fatiguée de lui, elle ne serait pas fâchée d'intervertir les rôles et de faire prendre le change sur leurs amours passées.

Mais qui pourrait croire à l'innocence de leur tête-à-tête prolongé[1] dans la petite maison d'Avenay ? Pourquoi, d'ailleurs, fit-elle, en lui renvoyant ses lettres, redemander les siennes à Marmontel par le chevalier de Mirabeau, qui lui avait succédé dans ses bonnes grâces ? Pourquoi, de passage à Paris, vint-elle, avec ce même chevalier, annoncer son mariage à Marmontel, encore malade du chagrin que lui

1. Marmontel, qui avait dû partir de Paris pour Avenay vers le mois de juin, y était rentré avant les vendanges, puisqu'à cette époque la famille de Navarre venait y séjourner.

avait causé la brusque nouvelle de son infidélité ? [1] Etrange démarche d'une femme qui ne se rendait pas compte, dans son inconstance romanesque, du mal qu'elle faisait ainsi à un cœur déjà brisé. Marmontel, qui avait, en vue de sa convalescence, quitté les environs du Louvre et s'était logé, pour respirer un air plus vif, dans le quartier du Luxembourg, reçut de son mieux les deux visiteurs, qu'il ne devait plus revoir.

Il apprit, l'année suivante (1749), la triste fin de la femme qu'il avait si tendrement aimée. Mlle Navarre et son nouvel amant, après s'être mariés malgré les deux familles, furent en effet poursuivis par la haine de l'Ami des hommes, frère du chevalier de Mirabeau, et la jeune femme mourut misérablement à Avignon [2]. Marmontel la pleura et ne pardonna jamais sa dureté à l'Ami des hommes, qu'il traite rudement « d'hypocrite de mœurs, d'intrigant de cour, haineux, orgueilleux et méchant ». Il avait d'ailleurs été guéri de son amour, et surtout de sa jalousie, en voyant que le chevalier aimait assez Mlle Navarre pour l'épouser, et avait facilement reconnu — ce qui est d'ordinaire plus vrai qu'on ne veut l'admettre, quand il s'agit de soi — « combien le sentiment de l'amour-propre et de la vanité blessée entre dans les dépits et les chagrins de l'amour ».

La leçon avait été dure, mais elle ne fut pas perdue. Aucune passion orageuse ne viendra plus troubler son cœur, et les deux liaisons qu'il contracta, peu de temps

1. Grosley a vu le nouveau couple, à cette époque, dans une petite maison du quartier du Marais.

2. M. de Loménie, qui maltraite fort Marmontel au sujet de son récit, et défend mal le comte de Mirabeau, reconnait néanmoins l'exactitude de ce dernier fait. *Les Mirabeau*, t. I, p. 130, 133. Cf. Joly, *op. cit.*

après sa rupture avec Mlle Navarre, n'étaient pas de nature à le jeter de nouveau dans le désespoir. Il avait appris à se défier « de la fidélité des femmes déjà célèbres par leurs faiblesses », et ne demanda plus à des amours de passage que ce qu'elles pouvaient lui donner.

Devenu célèbre par sa première aventure, que Lattaignant avait chantée dans une épître à Mlle Navarre [1], Marmontel passa dès lors pour un homme à bonnes fortunes, mais, par prudence comme par situation, il se borna, semble-t-il, pour le moment du moins, à des conquêtes assez faciles dans le monde de la haute galanterie.

Mlle Clairon daigna la première remplir le vide de son cœur, pour dissiper son ennui. Mais ce ne fut qu'une liaison très courte, qui précéda de peu la reprise de *Denys* (25 novembre 1748) et cessa bientôt après. Les mœurs fort décriées de Clairon ne l'empêchaient pas cependant, si l'on en croit Marmontel, demeuré son fidèle ami, d'être une maîtresse très enviable et uniquement occupée du désir de rendre son amant heureux, tant que son caprice durait. Sincère, fidèle même pour un temps, il ne lui manquait que d'être constante [2]. Instruit par une expérience récente,

1. Cette épître ne se trouve, ni dans l'édition incomplète des poésies de Lattaignant donnée par Quantin (Paris, 1881), ni même dans les deux éditions originales des *Poésies* de Lattaignant, de 1750 et 1757.

2. Une note de police (*Archives de la Bastille*, t. XII, p. 295, 23 octobre 1748), du chevalier de Mouhy à Berryer, dit, à propos de Clairon, que Marmontel « n'est pas reconnaissable depuis qu'il s'est dévoué aux amusements de cette fille ». Plus loin, on l'accuse d'avoir été l'un de ses « greluchons ». Après *Aristomène*, toutes les filles de la Comédie lui auraient fait des avances, et « l'on dit qu'il ne serait pas resté insensible à celles de la demoiselle Beaumenard ». Mais on sait ce qu'il faut penser des rapports de la police des mœurs, à moins qu'il ne s'agisse de faits précis. On peut lire aussi dans la *Clairon*, d'Ed. de Goncourt, une lettre assez insi-

Marmontel n'eut pas la naïveté de s'étonner ni de s'affliger outre mesure, quand on lui signifia son congé, mais il eut la sagesse de ne pas vouloir renouer ensuite avec celle qui l'avait si vite abandonné. Il avait tiré profit néanmoins de cette courte intimité avec la célèbre actrice, qui n'en joua que mieux à la reprise de *Denys*. Il retrouva de plus dans ce milieu de théâtre le goût du travail et acheva heureusement *Aristomène*, péniblement ébauché en Champagne [1].

Ce fut pendant les répétitions de cette pièce, au commencement de 1749, que Marmontel, en froid avec Clairon, se lia par hasard, et fort imprudemment, dit-il, avec sa troisième maîtresse, la dernière sur laquelle il nous fasse ses confidences. Mlle de Verrières était, comme Mlle Navarre, une ancienne protégée du maréchal de Saxe, qui l'avait quittée en lui faisant une rente. « Elle était sage, vivait décemment avec sa mère et sa sœur », et se destinait au théâtre. On voit que Marmontel, dans ses amours de jeunesse, ne sort pas de ce milieu équivoque. Actrice de société, Mlle Navarre, actrice de la Comédie-Française, Mlle Clairon, actrice en espérance, Mlle de Verrières. Joignez à cela qu'il marche deux fois sur les brisées de l'illustre maréchal.

Marmontel s'était engagé à former Mlle de Verrières pour le théâtre : il alla chez elle, et dès la seconde leçon, — ils répétaient *Zaïre*, — le maître et l'écolière succombèrent.

gnifiante de celle-ci à Marmontel, qui ne nous apprend rien sur leurs relations. Elle a dû être écrite plusieurs années après leurs amours, puisqu'il y est question de Mme Filleul, mère de Mme de Marigny, que Marmontel ne connut que plus tard.

1. Voltaire lui écrivait le 15 décembre 1748 : « Je compte vous revoir incessamment... Je parie que je trouverai votre nouvelle tragédie achevée. Je m'imagine que les plaisirs font chez vous les entr'actes un peu longs et que vous quittez souvent Melpomène pour quelque chose de mieux. »

Le caractère aimable et indolent de Marie de Verrières, la jeunesse de Marmontel, expliquent assez la chute. Mais le maréchal, qui était alors en Allemagne, [1] ayant appris leur intelligence, supprima la pension de Mlle de Verrières, jura de ne jamais revoir ni la mère ni l'enfant qu'il avait eu d'elle, et tint parole. Ce fut seulement après sa mort que cette fille, Aurore de Saxe [2], fut reconnue et élevée dans un couvent.

Cependant le maréchal était revenu de Prusse [3], furieux, disait-on, contre « ce petit insolent de poëte qui lui prenait toutes ses maîtresses ». Marmontel semble avoir redouté un moment les coups de bâton, assez à la mode en ce temps-là, et que n'avait pas évités Voltaire. Il en fut quitte à meilleur marché, et, ne pouvant ni garder sans danger pour lui sa Zaïre, ni la laisser dans l'infortune, vu son peu de ressources [4], il la confia tout bonnement au duc de Bouillon, qui se chargea volontiers de l'entretenir pendant deux années environ. Racine ne se montrait pas plus délicat dans ses amours passagères ou prolongées avec la Du Parc et la Champmeslé, et souffrait même en silence des concurrents. Mlle de Verrières, malgré « la douceur, la timidité de caractère », que lui attribue Marmontel, et « son air de candeur et de modestie », n'était pas aussi ingénue qu'il le crut, puisque, s'il consentit à ne plus la voir, par égard pour

1. Il avait fait un voyage à Dresde, et le roi de Prusse l'avait reçu à Berlin. — *Histoire de Maurice de Saxe*, par d'Espagnac, Paris, 1773, 2 v. in-12.

2. Aurore de Saxe eut, d'un second mariage, un fils qui fut le père de George Sand.

3. Il y était encore en juillet. V. la lettre de Frédéric à Voltaire, du 15 juillet 1749.

4. Il lui donna les quarante louis qui lui restaient du produit d'*Aristomène*.

le prince de Turenne, elle passa bientôt de celui-ci à M. d'Epinay qui la garda longtemps. Ce n'était, après tout, comme sa sœur Geneviève, qu'une fille galante, capable cependant d'avoir un amant de cœur. Colardeau joua ce rôle auprès d'elle quelque dix ans plus tard et fit même représenter, sur un théâtre qu'elle avait chez elle, une pièce toute d'à-propos, la *Courtisane amoureuse*. Elle termina d'ailleurs sa vie dans la dévotion [1].

Cependant Marmontel, encore assez peu rassuré sur les suites de son imprudence, accepta avec reconnaissance la retraite que lui offrit M. de la Popelinière dans sa maison de campagne de Passy, vers la fin de 1749. Il trouva momentanément le calme et la solitude dans cet asile. Depuis sa séparation d'avec sa femme (28 novembre 1748) [2], l'opulent fermier général venait en effet d'abandonner cette demeure, autrefois le séjour des plaisirs, et qui n'allait pas tarder à les abriter de nouveau. M. de la Popelinière avait, dès le succès de *Denys*, essayé d'attirer Marmontel chez lui; à la reprise d'*Aristomène* (1er décembre 1749), il le prit, du fond de sa loge, dans ses bras, pour le présenter au public qui le demandait. Il était à ce moment devenu son protecteur à la fois généreux et tyrannique; il l'accaparait, et lui fit, dit Marmontel, beaucoup de mal en lui voulant du bien, « par les attrayantes et nuisibles douceurs qu'eut pour lui sa société ».

1. G. Maugras, *Les Demoiselles de Verrières*, Paris, Calmann Lévy, 1890, in-8. Cf. *Mémoires secrets*, pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France depuis 1762 jusqu'à nos jours, etc. (Londres, chez John Adamsohn, 1777), avril 1776, et *Corr. litt.*, 15 août 1766.

2. On peut en lire le récit très détaillé et très exact dans les *Mémoires*, l. IV. Cf. Barbier, *op. cit.*, t. IV, p. 326-329.

En effet, les mœurs de Marmontel, déjà fort entamées par ses premières liaisons, ne pouvaient que se gâter davantage dans les délices de Passy. La maison de La Popelinière se rouvrit au monde qui s'amuse en 1750 ; ce n'étaient que soupers et spectacles. On y voyait « les premiers talents des théâtres, et singulièrement les chanteuses et danseuses de l'Opéra [1] ». Les musiciens d'Italie y donnaient leurs plus brillants concerts. Rameau même, hôte assidu de la maison, y composait des opéras ou de la musique religieuse. Le corridor où logeait Marmontel « était le plus souvent peuplé de filles de spectacle [2] ». Aussi ne fut-il, pendant les trois années pleines qu'il passa dans ce milieu, ni sobre ni chaste. Son amour pour la bonne chère, il l'avouera encore et le proclamera même plus d'une fois. Mais il se montrera désormais fort réservé sur le chapitre des mœurs.

Doit-on l'en blâmer ? Marmontel, qui ne devait se marier qu'à l'âge de cinquante-quatre ans, arrête ici la liste de ses bonnes fortunes. Vingt ans plus tard, il déclare en deux mots seulement « qu'il a renoncé aux femmes [3] ». Convient-il de jeter un regard indiscret sur sa vie privée pendant tout cet espace de temps ? Nous pourrions sans doute imiter son silence sur ce point délicat. Mais on lui a fait une

1. Il cite parmi elles « la jeune Puvigné », qui figura à Versailles dans les divertissements donnés à la Cour. (*Mémoires* de Luynes, t. VIII, p. 484, 1748).

2. Voltaire écrivait déjà de Cirey, quinze ans plus tôt (août 1735), à Thieriot, alors commensal de La Popelinière : « Vous buvez du champagne avec Pollion La Popelinière ; vous assistez à de beaux concerts italiens ; vous voyez les pièces nouvelles ; vous êtes dans le tourbillon du monde, des belles-lettres, des plaisirs... »

3. Lettre à Voltaire, 14 novembre 1771.

réputation de séducteur, de Lovelace même, qu'il ne mérite pas tout à fait. Les précédentes liaisons, dont il a lui-même longuement parlé en toute franchise, ne peuvent lui valoir ces titres. S'il avoue ses amours avec les actrices et les filles d'opéra, c'est qu'il peut le faire sans compromettre aucune réputation. Il n'en eût sans doute pas été de même pour le reste de sa vie : il agit donc en galant homme en ne nommant aucune de ses conquêtes ultérieures, en ne laissant même soupçonner personne avec quelque vraisemblance. Il n'imite pas Jean-Jacques, qui non seulement souille la mémoire de Mme de Warens, mais qui croit de bon ton de transmettre à la postérité le nom d'une inconnue, Mme de Larnage, qui a eu pour lui un moment de faiblesse pendant un voyage à Montpellier[1]. On ne saurait être plus fat, disons mieux, plus mal élevé.

Mais si Marmontel a gardé un silence de bon goût, d'autres ont essayé de lever le voile qu'il laisse planer sur ses amours dans le monde de la haute bourgeoisie ou même de la noblesse. L'abbé Voisenon, qui, en un siècle peu prude, causa presque du scandale en vivant longtemps à trois dans un ménage de comédiens, celui des Favart, a reproché à Marmontel ses mauvaises mœurs. Il est vrai que ce fut dans une œuvre posthume, les *Anecdotes littéraires*, et que l'édition fut cartonnée sur la demande fort naturelle de Marmontel, attaqué ainsi par un auteur auquel il ne pouvait plus répondre[2]. Voici ce que dit de lui le scrupuleux Voisenon, auteur de *Contes* d'une licence effrénée :

1. *Confessions*, partie I, livre VI.

2. Voisenon, *Œuvres complètes*, Paris, Moutard, 1781. 4 v. in-8. *Anecdotes littéraires*, t. IV, p. 71, 72. Nous citons d'après un exemplaire non cartonné. Diderot, également attaqué, obtint aussi que l'on fit des suppressions.

Il vint à Paris et fut précepteur chez des gens de finance[1] ; ces Messieurs l'admirèrent avec étonnement, et le récompensèrent d'avoir soin de leurs enfants et *de leurs femmes. Il règne en maître dans leurs maisons et y exerce sans efforts la charge glorieuse de Bel esprit de l'Hôtel des fermes... Les petites Maîtresses de finance jugèrent qu'il avait du talent pour composer des Opéras, parce qu'il jouit d'une santé robuste*[2].

Ces insinuations étaient aussi claires que perfides. Marmontel, qui fut en effet lié avec des femmes de financiers[3], joua-t-il auprès d'elles le rôle que lui attribue l'abbé ? Il ne s'en défend même pas, ce qui est fort habile : nier la chose est souvent, en pareil cas, une façon d'avouer. Osa-t-il même porter ses regards plus haut ? Mme de Tencin lui avait conseillé « de se faire des amies plutôt que des amis. Car, au moyen des femmes on fait ce qu'on veut des hommes... Mais de celle que vous croirez pouvoir vous être utile, gardez-vous bien d'être autre chose que l'ami ; car, entre amants, dès qu'il survient des nuages, des brouilleries, des ruptures, tout est perdu. Soyez donc auprès d'elle assidu, complaisant, galant même, si vous voulez, mais rien de plus, entendez-vous[4]. » Il est à croire que Marmontel, très dési-

1. Il ne le fut qu'une fois, et à ses débuts, chez Mme Harenc, qui ne pouvait prêter au soupçon.

2. L'édition cartonnée dit simplement : « On jugea qu'il avait du talent pour composer des Opéras. » Les passages soulignés sont tirés de l'éd. non cartonnée. V. aussi *Correspondance secrète, politique et littéraire*, t. II, p. 253 (25 novembre 1775).

3. Suivant les *Mémoires secrets* (13 octobre 1777), avant de se marier, « il vivait avec la grosse Chalut, femme du fermier général, et il a essuyé de vifs reproches de cette amante délaissée ».

4. Mme de Tencin disait aussi à Mme Geoffrin : « Gardez-vous de rebuter jamais aucun homme, parce que, quand bien même neuf sur dix ne se donneraient pas un liard de peine pour vous, le dixième peut vous devenir un ami utile. » Horace Walpole, *Correspondance*, cité par P. de Ségur, *Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, p. 40.

reux de parvenir, suivit ce conseil du mieux qu'il put et sut d'habitude garder, auprès des femmes de finance ou des dames de la Cour, l'attitude respectueuse qui pouvait le mettre en crédit sans le compromettre [1].

Prétend-il pour cela passer pour un homme aux mœurs rigides? Non certes. S'il n'a pas cru devoir nous entretenir des succès galants que lui prête Voisenon en un certain monde, il avoue sans vergogne qu'il aimait fort le plaisir. Ayant, en 1767, accompagné aux eaux d'Aix-la-Chapelle, Mme de Séran et Mme de Marigny [2], il ne dédaigna pas, « pour conserver son âme en paix auprès de ces jeunes dames », de lier connaissance avec une jeune baigneuse, « presque aussi sage que belle ». Ces amours, qui « le « rapprochaient de la simple nature », lui étaient une utile et agréable diversion. Un témoignage plus probant que les aveux de *Mémoires* composés longtemps après les événements et pour la postérité, un fragment de lettre écrite dans la fièvre de la vie quotidienne, nous renseigne encore mieux sur ses goûts et nous le montre en pleine lumière, dans la fougue de la jeunesse ou de l'âge mur. La date en effet nous est inconnue.

Il écrit à un philosophe, le baron d'Holbach sans doute, qui réalise le lendemain le banquet de Platon, pour se

1. Vers la cinquantaine, il se plaisait encore dans la société des femmes, mais il était de plus en plus « résolu à se préserver de toute liaison qui pût altérer son repos ». Il trouvait même alors un charme particulier à être « lié d'amitié pure et simple avec des femmes qui, sur le déclin de leur âge, n'avaient pas cessé d'être aimables et dont Fontenelle aurait dit : « On voit bien que l'amour a passé par là. » Il cherchait à les « consoler par tous les soins d'un ami raisonnable et tendre de ce que les ans leur avaient fait perdre ».

2. *Mémoires*, l. VIII.

plaindre de n'être pas invité. On a raison de ne pas le regarder comme un sage, mais il aime les sages. « Je vous aime surtout, dit-il, j'aime MM. d'Alembert, Diderot, et je souhaite vivement d'en être aimé. » M. de Gaurecourt [1] n'est pas un sage, « lui qui caresse les femmes, qui boit du vin de Champagne, qui mange des huîtres vertes sept jours de la semaine », et cependant il est invité. « A quel poids pesez-vous les philosophes ? Je fais tout ce que me dit la nature, je prends les hommes comme ils sont, je n'ai point d'argent et je m'en..., donc je suis philosophe. *Ergo* je dois être de votre dîner [2]. »

Certains détails de cette lettre, le manque d'argent si résolûment avoué, le désir exprimé si nettement d'être aimé de Diderot et d'Alembert, avec qui Marmontel commença à se lier chez le baron d'Holbach, pendant son séjour chez M. de la Popelinière (1750-1753), permettent de croire qu'elle date de cette époque. Elle peut cependant avoir été écrite un peu plus tard, lorsqu'il était à Versailles au service de M. de Marigny, dans une situation assez modeste. Que Marmontel ait avoué ses goûts avec cette désinvolture, entre trente et quarante ans, cela n'a rien d'étonnant pour qui connaît la morale plus que relâchée de l'époque.

Ne les a-t-il pas révélés — il faut bien le dire pour être exact et complet — dans un poëme érotique qu'il eut le

1. Ce Gaurecourt doit être M. de Gauffecourt, l'ami de Rousseau, qui l'a peint également comme un homme à bonnes fortunes, et qui fréquentait chez le baron d'Holbach. — *Confessions,* partie I, livre V, partie II, livre VIII. Voltaire (*Correspondance,* années 1755, 1756), l'appelle « mon cher philosophe », et nous apprend qu'il connaissait La Popelinière et Mme d'Epinay.

2. *Catalogue d'autographes.*

le grand tort de composer vers la quarantaine[1], mais qu'il n'eut jamais l'intention de publier. On n'osa pas l'imprimer dans ses œuvres posthumes (1804-1806), mais son fils permit de le faire en 1820. La *Neuvaine de Cythère* ne peut laisser d'illusion à personne sur les mœurs de son auteur. Il n'y faut pas chercher seulement les fadeurs mythologiques du *Jugement de Pâris* ou de *Zélis au bain,* ni d'autre part, il est vrai, les impiétés de la *Pucelle* ou de la *Guerre des Dieux.* Mais la sensualité y déborde d'un bout à l'autre, et malheureusement le sujet semble avoir inspiré Marmontel. Jamais il n'a fait d'aussi bons vers : si la grâce, qui n'était pas dans son tempérament d'écrivain, manque toujours, on n'y peut méconnaître une certaine vigueur de touche, que l'on retrouve encore dans sa *Polymnie,* poëme satirique, qu'il pouvait du moins avouer sans rougir. On a dit que certains casuistes avaient écrit longuement sur la luxure sans que leur chasteté en souffrît le moins du monde. Assurément Marmontel, qui n'a pas pour excuse un but moral d'ailleurs assez contestable, a donné dans la *Neuvaine* trop libre carrière à une imagination échauffée par le souvenir de voluptés trop réelles[2]. Maintenant que nous n'avons rien déguisé des faiblesses de l'homme privé[3], nous pourrons le

1. V. la *Correspondance littéraire* (1er mai 1765). L'avant-propos, qui précède la première édition de la *Neuvaine* (1820), dit à tort qu'elle fut composée vers 1770. Cf. Diderot, *Œuvres,* t. XIX, p. 155. L'ouvrage était composé en 1765, et on en faisait des lectures.

2. Sa morale plus que facile se résume dans ces quelques vers que l'on peut citer :

Ce temps n'est plus où l'on soupait gaîment :
La vanité, le luxe et l'indolence,
De nos festins ont banni l'enjoûment.
Nous buvons mal ; nous aimons faiblement,
L'ennui nous gagne au sein de l'opulence.

3. On trouve dans les *Mémoires secrets,* 1767, 17 novembre (t. XVIII,

suivre, sans revenir sur ce point, dans sa carrière d'homme de lettres et sa vie d'homme du monde, qui se trouvent presque toujours étroitement liées l'une à l'autre.

p. 349, supplément) une anecdote peu vraisemblable, qui tendrait à faire croire que Marmontel était fort entreprenant auprès des jeunes filles ingénues et bien élevées, ce qui ne paraît pas conforme à ses habitudes de prudence, ni même à ses idées sur la morale sociale. Voir à ce sujet les *Contes moraux*, où il flétrit absolument la séduction. Cf. Restif de la Bretonne, dont le témoignage est bien plus suspect encore que celui des *Mémoires secrets*, quand il s'agit, non pas de faits précis, connus et indéniables, mais d'anecdotes scandaleuses (*Monsieur Nicolas*, t. XIII, p. 256).

CHAPITRE III.

Nouvelles tragédies : *Cléopâtre,* les *Héraclides, Egyptus.* — Les *Réflexions sur la tragédie.* — Les journaux et brochures du temps. — *Numitor.* — Premiers articles pour l'*Encyclopédie.* — Sociétés que fréquente Marmontel. — Son séjour à Versailles. — Marmontel courtisan : *Epître à Bernis.* — Retour aux lettres : Marmontel obtient le brevet du *Mercure* et se range du côté des Philosophes.

La vie de plaisir que menait Marmontel chez La Popelinière ne lui permettait ni travail sérieux ni efforts continus : il le comprit un peu tard. Avant de se retirer à Passy, il avait déjà sur le métier une nouvelle tragédie. Il acheva négligemment sa *Cléopâtre* (20 mai 1750), qui « eut besoin de toute l'indulgence du public pour obtenir un demi-succès de onze représentations ».

L'auteur, jadis si glorieux, de *Denys* et d'*Aristomène* ne se rebuta pourtant point. Il essaya de se relever en traitant un sujet plus pathétique, les *Héraclides,* « la plus faiblement écrite de ses pièces [1] ». L'échec fut encore plus lamentable (24 mai 1752), et Marmontel ne le cache pas. Il raconte

1. C'est sans doute de cette pièce que Clément dit dans les *Cinq années littéraires* (12 juillet 1751) : « La sœur cadette de la Renommée, car je ne sais quel nom donner à ces petits bruits de coteries qui se répandent avant les représentations, a toujours grand soin de préconiser les productions de ce favori des Muses et des sous-fermes. »

même longuement la mortification qu'il éprouva ce jour-là [1]. M. de la Popelinière, comptant sur le succès, avait préparé à Passy une fête où des bergers et des bergères devaient offrir à l'auteur, après la première représentation, une couronne de laurier. Marmontel revint de Paris tout morfondu, fut reçu en triomphe par une brillante compagnie, mais eut néanmoins la présence d'esprit de metttre la couronne qu'on lui offrait sur la tête de Mlle Clairon, qui, « à travers le tumulte d'une représentation orageuse, s'était fait applaudir toutes les fois qu'elle avait parlé ». Il se sauva ainsi à moitié du ridicule. Un an plus tard, pour complaire, dit-il, à Mme de Pompadour, qui le croyait poëte, il tenta une nouvelle épreuve.

Le sujet qu'il choisit, « tout d'imagination », lui « offrait une exposition d'une majesté imposante, les funérailles de Sésostris ». Cela n'empêcha pas *Egyptus* de tomber à plat le 5 février 1753, et là se termina la carrière tragique de Marmontel. Cette dernière pièce ne fut pas recueillie par lui dans ses *Œuvres,* et les gazetiers du temps en font à peine mention [2].

Marmontel l'avoue sans détour, sa *Cléopâtre* « était l'ouvrage d'un jeune homme qui n'en avait approfondi ni le sujet ni les caractères ; et, du côté du style, elle se ressentait de la précipitation avec laquelle on écrit dans un âge où l'on n'a pas encore assez senti combien il est difficile de bien écrire [3] ». A plus forte raison aurait-il pu dire la même

1. *Mémoires,* l. IV ; *Œuvres, Préface* du théâtre, éd. de 1787.

2. L'abbé Raynal y fait allusion dans ses *Nouvelles littéraires,* imprimées seulement de nos jours en tête de la *Correspondance littéraire,* t. II, p. 328.

3. *Cléopâtre, Préface* de l'éd. de 1784.

chose de *Denys* et d'*Aristomène,* malgré leur succès étourdissant, qu'il nous est difficile de comprendre aujourd'hui. N'oublions pas cependant que le public de théâtre est le plus capricieux de tous. Ajoutons aussi qu'on se contente fort bien en tout temps de la menue monnaie des grands auteurs. Racine n'empêche pas Campistron, ni Voltaire Marmontel et La Harpe, qui valent mieux, il est vrai.

Cependant, si l'auteur de *Denys* se rend en partie justice, il s'en faisait accroire sur son génie dramatique et garda jusqu'à la fin de sa vie des illusions sur ce point. La Harpe lui a reproché, après sa mort bien entendu, cet amour-propre aveugle et persistant qui l'abuse sur son incurable médiocrité. Mais il l'a fait de ce ton hargneux et cassant qui rend sa critique si désagréable et donne une si fâcheuse idée de son caractère.

C'est lui néanmoins qui a le mieux jugé du mérite relatif des tragédies de Marmontel, dont il a fait une minutieuse analyse [1]. L'auteur de *Warwick* et des *Barmécides,* aussi justement oubliés aujourd'hui que *Denys* et *Aristomène,* constate que Marmontel « avait fort peu de talent naturel pour la poésie », et déclare qu'il avait même quelque chose de *béotien* dans l'esprit. La Harpe, représentant attitré du goût le plus classique, est évidemment très choqué des « paradoxes » de Marmontel. C'est dans ses *Réflexions sur la tragédie,* imprimées à la suite *d'Aristomène,* que Marmontel exposa pour la première fois ses idées sur le genre tragique. Cette « poétique toute particulière » ne fut d'ailleurs pas inventée après coup par l'auteur pour se justifier ; il s'en était inspiré au contraire pour composer *Denys* et

1. *Lycée,* XVIIIe siècle, chapitre VII, section IV.

Aristomène. On devine aisément pourquoi La Harpe[1] en fut scandalisé.

Marmontel témoigne fort peu de respect pour les règles, qui refroidissent l'imagination et resserrent le talent. « Elles varient, dit-il, à certains égards avec les lieux et les temps. Il est avéré que ce qui enflamme une imagination italienne émeut à peine une tête suédoise. » L'horrible, qui plaît tant aux Anglais, révolte les Français. On peut s'étonner de tant de hardiesse pour l'époque, mais cela n'est pas fait, après tout, pour nous déplaire. Marmontel, allant plus loin que Voltaire, volait de ses propres ailes. Il a tort néanmoins de vouloir « corriger les hommes par la peinture des malheurs de leurs semblables ». Il faut avant tout, selon lui, prêcher la vertu par l'exemple de l'héroïsme. C'est ce que les modernes, et en particulier Voltaire, ont fait beaucoup mieux que les anciens. Ils leur sont encore supérieurs dans la peinture des caractères, dans l'emploi des passions et des sentiments, dans la conduite de l'intrigue. Du reste les sujets sont épuisés et les dénouements prévus. « On voit les cordages qui font mouvoir les machines, et l'enchantement est détruit ». Il ne reste donc plus « qu'à chercher des situations nouvelles, des coups de théâtre frappants ; et cette route est entrecoupée d'écueils et de précipices ».

Marmontel sentait le danger des innovations qu'il préconisait, et s'attendait à voir « les critiques se récrier sur l'audace de ses remarques. Mais on ne saurait, dit-il,

1. Il dira plus tard, à propos d'une nouvelle édition de l'*Encyclopédie :* « Marmontel a refondu toute la partie littéraire. On m'avait offert de m'associer à son travail ; mais de nombreuses occupations ne me l'ont pas permis ; et d'ailleurs les principes de Marmontel n'auraient pas toujours été d'accord avec les miens. » *Corr. litt.* (*Œuvres*, t. X, p. 173).

s'expliquer avec trop de franchise, lorsqu'on ne veut point tirer vanité de ses opinions et qu'on n'écrit que pour s'éclairer... Les connaisseurs désintéressés lui sauront peut-être bon gré d'avoir voulu approfondir son art, et l'indulgence du public l'autorise à lui communiquer ses idées, avec la confiance et l'ingénuité d'un disciple qui s'éclaircit avec son maître. » N'est-ce pas là le ton modeste et convaincu qui convient à un débutant dans une carrière difficile?

Que les théories de Marmontel, moins chimériques pourtant que ne le croit La Harpe, n'aient pas suffi à lui faire produire de belles œuvres, cela est vrai, mais elles n'en sont pas moins curieuses et dignes d'attention [1]. Marmontel fut donc, par certains côtés, un novateur en critique, et, s'il manqua parfois de goût, il avait des connaissances étendues et cette indépendance d'esprit qui fait qu'on s'entête dans ses jugements bien ou mal fondés. Or c'est être quelqu'un que de ne pas écouter toujours la parole des maîtres.

Il serait fastidieux de prétendre exhumer les tragédies de Marmontel dûment enterrées, mais il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer ce qu'en pensèrent les gazetiers d'alors. Une pièce nouvelle était un événement beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui ; tous les gens de lettres s'en préoccupaient, et les journaux, dont la politique était exclue, en faisaient des extraits copieux à l'usage de la ville et surtout de la province. L'extrait était une sorte de compte rendu, qui fut au début plutôt analytique que critique [2]. Mais les journaux étaient rares vers 1750. En dehors du

1. Il y a dans les *Réflexions sur la tragédie* d'autres idées remarquables, en particulier sur l'unité de lieu, qu'il condamne. Il reprendra cette question dans les *Eléments de Littérature*.

2. V. l'article *Extrait* dans les *Eléments de Littérature*.

Mercure [1], fort pauvrement rédigé, très complimenteur et d'une timidité excessive dans ses appréciations, on ne trouve à cette époque que les *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, de Fréron, et les *Observations sur la littérature moderne*, de l'abbé de La Porte, pour se renseigner sur l'opinion du public. On peut y ajouter, si l'on veut, les *Nouvelles littéraires* (1747-1755), de l'abbé Raynal, et le *Journal* de Collé (1748-1772). Mais le premier de ces deux recueils est un journal secret, d'ailleurs assez impartial, envoyé en manuscrit au duc de Saxe-Gotha, et le second, composé par l'auteur pour lui-même, est surtout l'écho de ses préventions et de ses haines. Quant aux écrivailleurs qui ne pouvaient déposer dans les gazettes leur fiel ou leurs fades compliments, ils se répandaient en brochures généralement médiocres, où se reflète cependant l'esprit du temps.

Les tragédies de Marmontel, a dit justement La Harpe, furent la première pâture dont s'engraissèrent les feuilles de Fréron [2]. Mal disposé d'avance pour le protégé de Voltaire, Fréron donna de *Denys* une analyse détaillée, où l'éloge même devient suspect par son exagération ironique. Marmontel est « un génie supérieur, mais qui devrait choisir des sujets moins triviaux ». Là-dessus Fréron prend plaisir à démontrer, ce qui lui est facile, que *Denys* ressemble, pour les caractères et les situations, à mille autres tragédies. Marmontel sentit bien la griffe sous la patte de velours. Il usa du droit de réponse, que Fréron ne lui contesta point.

1. *Le Mercure* fit grand éloge de *Denys* (février 1748), et d'*Aristomène* (juin 1749). Le lundi 14 avril, pour la rentrée de la Comédie-Française, l'acteur Roselly, dans un compliment de *sa composition*, avait annoncé la nouvelle pièce de l'auteur de *Denys* (mai 1749).

2. *Correspondance littéraire*, t. I, p. 290 (*Œuvres*, t. X ; Paris, 1820).

C'était une faute dont il dut se repentir, car il s'attira une réplique aigre-douce, et se fit du journaliste un irréconciliable ennemi, qui le poursuivit tant qu'il eut la force de tenir une plume, le raillant à tout propos et même sans aucun prétexte. Il est vrai que Fréron lui aurait peut-être fait, sans cette rancune personnelle, la même guerre impitoyable.

Marmontel, défendant sa pièce à grand renfort d'érudition, eut l'imprudence de dire à Fréron[1] : « J'aime mieux vous soupçonner d'inattention que de mauvaise foi », et conclut en ces termes mordants : « Des critiques, mêmes hasardées, font faire à ceux qu'elles intéressent des réflexions utiles ; mais on a mieux à attendre des vôtres, pourvu que vous vous donniez la peine de puiser dans les sources du goût et de la saine érudition, d'étudier les règles de l'art, d'approfondir et de combiner les parties du tout dont vous ferez l'analyse. » L'attaque était vive, la riposte ne se fit pas attendre. « Je suis bien résolu, répond le journaliste, de profiter de vos leçons et je tâcherai de les mettre en pratique lorsque je rendrai compte de votre tragédie d'*Aristomène*[2]. » C'est alors qu'il vengea largement son amour-propre assez rudement froissé.

1. *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, du 3 mars et du 25 juin 1749.

2. Les choses seraient même allées plus loin que cette guerre de plume. D'après un rapport de l'inspecteur de police d'Hémery, témoin oculaire, le 5 novembre de la même année, Marmontel insulta Fréron au foyer de la Comédie-Française, « en lui disant qu'il voulait avoir raison des plaisanteries qu'il faisait continuellement de lui dans ses feuilles ». Ils sortirent et mirent l'épée à la main à la porte de la Comédie. Mais, « comme ils n'avaient pas envie de se faire grand mal, ils furent bientôt séparés ». Delort, *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres*, t. II, p. 169. Cf. *Mémoires de d'Argenson* (éd. Rathery, Paris, 1867), t. VI, p. 72.

Le devoir du critique, dit-il, est « d'empêcher que l'on ne confonde le galimatias avec le sublime, le mauvais avec le bon, le médiocre avec l'excellent, le jargon du collège avec le langage de la nature ». Partant de ce principe, sans aucun ménagement cette fois, il démonte pièce par pièce, scène par scène, la nouvelle tragédie de Marmontel, et prouve la fragilité de cette machine mal construite : les trois premiers actes sont vides, le quatrième décousu, le cinquième inutile. Caractères incohérents, versification « dure, guindée, obscure, embarrassée, sans douceur, sans grâce et sans noblesse », tout est relevé avec cette âpreté méprisante et souvent justifiée. L'abbé de La Porte, sous des dehors moins rudes, n'est pas plus tendre pour *Denys* [1] ni *Aristomène*. Il signale aussi l'invraisemblance des faits, le peu de naturel des caractères, les vers plus ou moins pillés qui fourmillent dans ces pièces.

Sur un autre ton, un auteur anonyme [2] reconnaît le succès fou de *Denys* auprès du parterre, qui n'y comprend rien, et tourne en ridicule ce tyran amoureux d'une « bégueule qui lui chante pouille et le traite comme un nègre », ce père qui, au dénouement, « meurt tout juste à l'instant où son poignard n'est plus qu'à deux doigts du nez de son fils », dont il voudrait se défaire [3].

A propos d'*Aristomène* [4], on engage Marmontel à rendre

1. *Observations sur la Littérature moderne*, t. I, 1749, t. III, 1750. Il en fit même une misérable parodie : *Denys le Pédant*.

2. *Très humbles remontrances à la cohue sur la tragédie de Denys le Tyran*, brochure in-12, attribuée au chevalier de La Morlière.

3. *La lettre à Mlle Cléron* (sic) *sur la Tragédie d'Aristomène*, s. l. n. d., la *Lettre sur la tragédie d'Aristomène et sur le style des auteurs modernes*, La Haye, s. d., sont insignifiantes.

4. *Lettre à M. de Marmontel sur sa tragédie d'Aristomène*, Paris, Clousier, 1749. Id. *Supplément*.

hommage à Clairon dans une nouvelle *Epître*[1], car « un auteur *ne doit* pas rougir d'attribuer ses succès aux talents d'une actrice ». Le critique anonyme frappait juste, et Marmontel devait plus ses premiers triomphes à ses interprètes qu'à lui-même ; il les devait aussi à la pénurie complète d'œuvres de valeur au théâtre, en dehors de Voltaire. Le style de ses tragédies, si peu original qu'il soit, était supportable, et le parterre n'avait pas l'oreille si difficile.

Cependant, avant de risquer sa *Cléopâtre,* sentant peut-être lui-même qu'il allait heurter les idées reçues en un sujet qui, cette fois, n'était plus d'invention, mais franchement historique, Marmontel publia une brochure où il présentait sa future héroïne sous les couleurs dont il allait la peindre, on pourrait dire la farder, sur la scène. Sa *Cléopâtre d'après l'histoire*[2] n'est pas en effet, quoi qu'il en dise, celle de Suétone, de Tite-Live, de V. Paterculus, ni même de Plutarque. Il la travestit étrangement pour les besoins de sa cause, et ce stratagème ne lui réussit pas. En vain il veut nous faire croire à son désintéressement, à son amour sincère pour Antoine, aux vertus de celui-ci. Marmontel, très indulgent pour les amoureux [3], ne convainquit personne. Il a beau faire : Antoine n'est pas un héros qu'on puisse admirer, et les spectateurs s'y refusèrent obstinément. Ce

1. Marmontel composa en effet une nouvelle *Epître à Clairon,* mais bien plus tard, quand elle eut joué le rôle d'Idamé dans l'*Orphelin de la Chine.* Il l'y félicite avec raison de jouer enfin avec naturel : elle venait de renoncer à l'ancien système de déclamation et de réformer le costume. (*Mercure,* novembre 1755.)

2. *Cléopâtre d'après l'histoire*, 1750.

3. « Quant à son amour pour Cléopâtre, il est dans la nature des hommes de compatir à des égarements dont ils portent le germe en eux-mêmes. »

n'est point, en tout cas, au théâtre qu'on peut imposer les réhabilitations historiques, fussent-elles des plus justifiées.

Après l'échec de *Cléopâtre* [1], Marmontel avait puisé le sujet des *Héraclides* dans Euripide, mais il avait mal choisi : c'est en effet une des moins bonnes tragédies du poëte grec. De plus, comme elle offre quelque analogie avec *Iphigénie en Aulide,* on proclama d'avance que l'auteur « avait la présomption de vouloir jouter contre Racine ». Les *Héraclides* à peine représentés, parut une courte brochure [2], où l'on supposait que Racine fils, qui vivait encore, priait Marmontel de rajeunir l'*Iphigénie* de son père. Et Marmontel répondait en opposant ses copies aux originaux. Clytemnestre, par exemple, est trop naturelle, Déjanire au contraire, « bavarde, criailleuse impitoyable, assemblage singulier de bassesse et d'impertinence », est bien plus près des mœurs du temps. Achille est tendre, généreux, vigilant ; Sthénélus, timide, indécis, brave quand il ne voit personne, agit « avec sa maîtresse comme un écolier qui entame sa première affaire avec une grisette ». Iphigénie est une pleureuse, entichée de préjugés grecs ; Olympie une « fille du grand monde, qui a reçu une éducation mâle, qui parle plus haut que sa mère, qui, loin de ressembler à une pensionnaire de couvent, dit à son amant qu'elle l'aime, parce que cela est, et que toutes vérités sont bonnes à dire ». L'esprit ne manque pas dans cette espèce de parodie, que

1. *La critique de Denys le Tyran, d'Aristomène et de Cléopâtre,* par M. Degardein de Ville-Maire (Paris, 1752, in-4°), est insipide d'un bout à l'autre, mais très polie. Fréron ne parla de *Cléopâtre* et des *Héraclides* qu'incidemment.

2. *Lettre de M. Racine fils à M. M*** et Réponse de M. M*** à M. Racine fils,* s. l. n. d.

l'auteur est censé faire de son propre ouvrage. Il vaut mieux pourtant que ses tragédies précédentes, et Marmontel ne se trompait pas tout à fait quand il attribuait l'échec des *Héraclides* à plusieurs causes étrangères à leur mérite même [1].

Non seulement les défenseurs de Racine, qu'il avait un peu maltraité dans ses *Réflexions sur la tragédie,* lui en voulaient, mais il eut aussi contre lui, à la Comédie, le parti de « la douce et perfide Gaussin », qui depuis *Denys* ne lui avait jamais pardonné comme femme ni comme actrice, les ennemis de Clairon, les envieux de La Popelinière, enfin et surtout le café Procope [2], « le rendez-vous des habitués et des arbitres du parterre », qu'il avait eu le tort de déserter après ses premiers succès. Un incident des plus fâcheux vint en outre, à la première représentation, détruire tout l'effet du pathétique. Mlle Dumesnil, qui aimait le vin, en but plus que d'habitude dans le premier entr'acte, et joua le reste de son rôle d'une façon ridicule [3].

Marmontel ne se consola pas facilement du peu de succès de *Cléopâtre,* de l'échec des *Héraclides,* de la chute d'*Egyptus,* et trente ans plus tard il voulut affronter de nouveau le jugement du public, risquant ainsi de compromettre sa réputation bien établie d'homme de goût. Il remit sur la scène, le 15 novembre 1784, sa *Cléopâtre* soigneusement

1. La pièce, représentée le 24 mai 1752, reprise le 27 novembre, eut d'abord six représentations, puis quatre.

2. V. sur le café Procope. E. Colombey, *Ruelles, Salons et Cabarets,* t. II, p. 68-76.

3. Voltaire écrivait bien avant cet incident : « Mlle Dumesnil boit-elle toujours pinte ? en perd-elle sa santé et son talent ? » Lettre du 27 octobre 1750. Cf. celles du 3 juin 1752 et du 16 juillet 1756.

revue et corrigée, refaite même d'un bout à l'autre [1]. Il avait en particulier supprimé le rôle de l'aspic, jadis fabriqué par Vaucanson, dont le sifflement avait fait dire tout haut à un mauvais plaisant : « Je suis de l'avis de l'aspic ». Malgré toutes les retouches on fit remarquer qu' « une vieille courtisane et un vieux libertin ne pouvaient intéresser », et que Marmontel s'était « efforcé, vainement pour le succès, de leur donner des âmes grandes et fortes » [2]. Le public s'obstina à trouver le sujet peu théâtral, les caractères mal tracés, et l'auteur persista à croire que le public se trompait. Il en appela donc bien inutilement aux lecteurs en faisant imprimer dans la collection complète de ses *Œuvres* cette pièce qui lui avait coûté tant de veilles.

Il avait de plus achevé une nouvelle tragédie, *Numitor,* et en projetait même une autre. Sortant à peine de maladie, il écrit en effet à l'abbé Maury, le 8 octobre 1783 : « Tout ce que je voudrais, avant que mon imagination s'éteigne et que ma sensibilité perde son énergie, ce serait de mettre toutes mes pièces de théâtre au ton de *Cléopâtre* et de *Numitor,* et de faire à neuf celle dont le sujet me tourmente depuis longtemps [3] ». Quelques jours plus tôt, il avait écrit à M. de La Porte qu'il renonçait à faire représenter *Numitor* à Fontainebleau, avant que M. Larive fût en état de jouer son rôle [4]. L'échec définitif de *Cléopâtre* en 1784 ne le fit pas renoncer à son projet, et il parle deux ans plus tard

1. Elle eut alors trois représentations ; elle en avait eu onze dans sa nouveauté.
2. *Correspondance secrète,* t. XVII, 24 novembre 1784.
3. Lettre *inédite.* B. N. Manuscrits. Collection Deslys. Nouv. acq. fr. 3533.
4. *Catalogue d'autographes,* 25 septembre 1783.

des difficultés qu'il éprouve à faire jouer *Numitor*[1]. Il dut se contenter de publier cette pièce avec les autres, en faisant allusion dans la *Préface* de son théâtre « au temps considérable qui s'écoule maintenant de la réception à la représentation d'une pièce, et qui change souvent tous les rapports entre l'action et les acteurs ». Ce qui veut dire simplement qu'il ne put s'entendre avec les comédiens pour la distribution des rôles. Il est probable d'ailleurs qu'ils n'y mirent pas beaucoup de bonne grâce, Marmontel s'étant mêlé vers cette époque de leur querelle avec les auteurs et ayant pris parti contre eux[2].

Numitor aurait-il réussi au théâtre ? On peut en douter. Cependant c'est à coup sûr la meilleure tragédie de Marmontel. La pièce, fort romanesque, est bien conduite et pouvait exciter du moins la curiosité. On y trouve des situations fortes, de nombreuses péripéties, une scène vraiment tragique au troisième acte, et La Harpe aurait désiré qu'on essayât de la représenter au théâtre de la Nation. Ce serait, dit-il, « une expérience curieuse et instructive, qui ne pourrait tourner qu'au profit de l'art, sans pouvoir faire aucun tort à la mémoire de l'auteur »[3]. Marmontel n'eut pas cette gloire posthume, et mourut sans doute avec le regret de n'avoir pu ni réparer des échecs qu'il croyait en partie immérités, ni donner dans la tragédie la mesure de son talent.

1. *Catalogue d'autographes,* Lettre à M. des Entelles, du 20 août 1786.
2. Voir chap. X.
3. Voltaire avait, au collège, à l'âge de douze ans, composé une tragédie sur le même sujet, *Amulius et Numitor,* dont il reste deux ou trois scènes, que Marmontel n'a pas connues, et qui n'offrent aucune analogie avec sa pièce.

Ses poëmes lyriques, opéras, opéras comiques, comédies mêlées de chant, inférieures pourtant à ses poëmes tragiques, lui procurèrent, la musique aidant, de plus amples satisfactions. Il pouvait du reste, quelque vingt ans après ses débuts, dédaigner davantage les succès de théâtre, dont il n'attendait plus ni la célébrité ni le pain quotidien. Mais en 1753, doublement abattu par l'échec des *Héraclides* et la chute d'*Egyptus,* Marmontel se croyant alors « pour la poésie un talent médiocre », et reconnaissant « que le public avait raison », chercha à gagner sa vie plus sûrement et « résolut de sortir de sa triste situation, dût-il renoncer aux lettres ». Ne voulant pas continuer à « vivre en homme oisif et inutile », pour ne pas dire en parasite [1], chez M. de la Popelinière, il le quitta, malgré les efforts faits pour le retenir. Il se rappela fort à propos l'excellent conseil de Mme de Tencin : « Malheur, lui disait-elle, à qui attend tout de sa plume; rien de plus casuel. L'homme qui fait des

1. Palissot reproche à Marmontel, « maintenant qu'on ne doit plus à sa mémoire que la vérité, d'avoir été un des premiers qui aient compromis la dignité de l'homme de lettres en se mettant aux pieds des hommes de finance, chez lesquels il était admis, et en leur prodiguant des adulations qu'on ne se serait pas permises dans leur antichambre. Nous l'avons vu, dit-il, distribuer lui-même des rafraîchissements dans la salle de spectacle du fastueux La Popelinière ». *(Œuvres,* Paris, Collin, 1809, t. V, p. 73.) Il est impossible de contrôler le témoignage suspect de Palissot, ennemi acharné de Marmontel. (Voir la *Dunciade,* violente diatribe contre les écrivains du temps, où Marmontel est représenté sous les traits de la Stupidité, personnage principal du poëme.) En effet, il n'a inséré cette appréciation dans ses *Mémoires sur la Littérature* qu'après la mort de Marmontel, pour ne pas s'exposer à un démenti. Celui-ci se défend vivement d'avoir été le complaisant de La Popelinière, mais reconnaît en revanche que les flatteries de son protecteur nuisirent à son talent. Collé dit la même chose. *(Journal,* Paris, 1868, t. II, p. 326-329, décembre 1763.) Quant au séjour prolongé de Marmontel chez le financier, il n'avait rien d'étonnant pour l'époque : Rameau y était installé à demeure.

souliers est sûr de son salaire ; l'homme qui fait un livre ou une tragédie n'est jamais sûr de rien. » Voulant donc « s'assurer une existence indépendante des succès littéraires », Marmontel obtint de Mme de Pompadour une modeste place de secrétaire des bâtiments auprès de M. de Marigny, son frère.

Est-ce à dire qu'il renonçait pour cela de gaieté de cœur aux lettres? qu'il ne les aimait pas et ne les cultivait que comme pis aller?[1] Non certes : si Marmontel n'était pas poëte, il allait bientôt prouver qu'il pouvait devenir un bon écrivain en prose. Il désirait, à défaut des pensions du roi qui n'existaient plus pour les gens de lettres, obtenir un emploi dans les bureaux, comme de nos jours on recherche une de ces sinécures assez nombreuses qui permettent de taquiner la Muse ou d'écrire des romans, voire même d'être un érudit, un critique, un historien, en un mot un homme de lettres. Ne voulant plus travailler à la hâte pour vivre, admirant le génie de Rousseau, formé, fécondé par « vingt ans d'étude et de méditation dans le silence et la retraite », il reconnut en lui-même « la verdeur et la faiblesse d'un talent que l'étude et la réflexion n'avaient pas assez longtemps mûri ». Il trouva, dans l'emploi qu'on lui accordait, l'occasion de se recueillir, lui aussi, et d'étudier à loisir ; il fit sagement d'en profiter, et ce repos lui permit de devenir un agréable conteur et surtout un critique judicieux. Avant de quitter Paris pour Versailles, où l'appelaient ses fonctions, « avant de se séparer des chefs de l'*Encyclopédie* », avec qui il était déjà en relations, il s'engagea « à y contribuer dans la partie de la littérature ». Ce n'était pas aban-

1. Brunetière, *art. cité.*

donner les lettres que de faire une pareille promesse, qui fut immédiatement tenue, car cette année-là même on imprima ses premiers articles (1753).

Il y avait d'autre part quelque mérite à s'arracher aux douceurs de la vie qu'il menait, non seulement chez La Popelinière, mais dans les différentes sociétés où il était admis, grâce à ses premiers succès, à son humeur facile, à son excellent naturel. Mais le désir de se créer une existence libre et sûre, peut-être même l'ambition d'arriver à la fortune par les affaires ou la politique, l'amenèrent à faire ce dur sacrifice.

Dès 1749, il avait été conduit par La Popelinière chez Mme de Tencin, où il lut *Aristomène* qu'on venait de jouer. Il y vit rassemblés Montesquieu, Fontenelle, Mairan, Marivaux, Helvétius, Astruc, et bien d'autres encore, qu'il juge un peu sommairement, car il fréquenta peu ce bureau d'esprit qui n'avait pas pour lui beaucoup d'attrait. A la même époque, il rencontra chez Mme de Tencin Mme Geoffrin, « qui commençait à choisir et à composer sa société littéraire », dont il ne fit pas encore partie, La Popelinière prétendant le garder pour lui seul. Dans ses voyages de Passy à Paris, il connut, chez « la bonne Mme Harenc »[1], Mme du Deffand, Mlle de Lespinasse et d'Alembert, qui l'y accompagnaient. Mais ce n'étaient encore là que des relations passagères, dont plusieurs devaient se changer en liaisons solides et durables.

Attiré aussi chez le baron d'Holbach, il y vit fréquemment Diderot, Helvétius, Grimm et J.-J. Rousseau, « avant qu'il se fût fait sauvage ». Il trace même du Rousseau de 1750, déjà timide, défiant, orgueilleux en dessous, un assez curieux

1. V. ch. II.

portrait. Leur commerce fut d'ailleurs très froid, « sans affection ni aversion l'un pour l'autre ». La nature franche et ouverte de Marmontel ne pouvait en effet sympathiser avec le caractère inquiet et soupçonneux de Jean-Jacques. Marmontel avait donc déjà pris pied, avant son départ pour Versailles, dans quelques sociétés où il s'installera plus commodément, quand il aura obtenu le privilège du *Mercure*, quand il sera devenu l'auteur en vogue des *Contes moraux*, de *Bélisaire*, l'académicien pensionné et considéré.

D'ailleurs, sans sortir de la maison de La Popelinière, il avait noué d'agréables et utiles relations avec bien « des personnages différents de mœurs, d'esprit et de caractère ». Il y connut le comte de Kaunitz, ambassadeur de Vienne, qui, sous des apparences frivoles et des dehors efféminés, cachait une âme forte et une habileté politique qui le rendirent le plus célèbre homme d'État de l'Europe. L'ambassadeur d'Angleterre, lord d'Albemarle, était par excellence un galant homme, « noble, sensible, généreux, plein de loyauté, de franchise, de politesse et de bonté. Il avait pour maîtresse une fille accomplie », Mlle Gaucher, dite Lolotte, à qui « son amant dit, un soir qu'elle regardait fixement une étoile : Ne la regardez pas tant, ma chère ; je ne puis vous la donner. » Marmontel s'était fait de cette charmante personne une amie, pour être l'ami de l'ambassadeur, et nous apitoie en passant — car il laisse toujours trotter sa plume au gré de ses souvenirs — sur le sort déplorable que lui fit, après la mort de son protecteur, un mariage disproportionné avec le comte d'Hérouville [1].

1. Les *Mémoires secrets* (23 décembre 1782) regardent Lolotte comme une espionne au service du gouvernement français.

A côté des plus grands seigneurs se rencontraient chez La Popelinière des personnages de condition moins élevée. Marmontel s'y lia avec la famille Chalut, dont il eut fort à se louer par la suite, avec Cury et ses camarades, intendants des Menus-Plaisirs, liaison qui devait lui coûter cher, avec le musicien Rameau [1], pour qui il écrivit les paroles, absolument prosaïques ou même insipides, de quelques ballets ou pastorales [2]. C'est ainsi qu'il se fit connaître « à l'Opéra parmi les amateurs, à la tête desquels, soit pour le chant, soit pour la danse, soit aussi pour la volupté, se distinguaient dans les coulisses les intendants des Menus-Plaisirs ».

Dans ce milieu vivait Jélyotte, le chanteur idolâtré du public, adoré des plus jeunes et des plus jolies femmes, dont plus d'une voulait bien le lui témoigner, chéri de ses camarades, simple, doux et modeste, homme du monde accueilli et désiré partout, et partout à sa place. Marmontel s'est complu à tracer le portrait de cet homme, le plus heureux qu'il ait vu, dont la destinée semble lui faire envie, et qui lui ressemble par plus d'un côté. « Homme à bonnes fortunes, autant et plus qu'il n'aurait voulu l'être, il était

1. Il lui avait adressé en 1750 une *Epître* sur sa *Démonstration du principe de l'Harmonie*, en vers didactiques d'une sécheresse et d'une obscurité rares. V. le *Mercure* (août 1750) et Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. III, p. 208.

2. *La Guirlande* ou les *Fleurs enchantées*, acte de ballet, représenté à l'Opéra à la suite des *Indes galantes*, le 21 septembre 1751. — *Acante et Céphise* ou la *Sympathie*, pastorale héroïque, en trois actes, représentée le 18 novembre 1751. — *Lisis et Délie*, pastorale représentée devant le roi à Fontainebleau, le 6 novembre 1753. — Les *Sybarites* ou *Sybaris*, acte de ballet représenté devant le roi à Fontainebleau, le 13 novembre 1753, et à l'Opéra, le 12 juillet 1757. — Marmontel était déjà à Versailles quand il composa ces deux dernières pièces.

renommé pour sa discrétion ; et de ses nombreuses conquêtes, on n'a connu que celles qui ont voulu s'afficher ».

S'il peint bien les autres, Marmontel ne s'oublie pas lui-même, et, sans ostentation ni réserve, analyse son caractère avec finesse. Veut-on le voir à trente ans ? [1] Des joyeux dîners faits avec les intendants des Menus-Plaisirs, il passe sans effort à l'école des philosophes, il se glisse « aux spectacles des Bouffons nouvellement arrivés d'Italie, dans le fameux coin de la reine, parmi les Diderot, les d'Alembert, les Buffon, les Turgot, les d'Holbach, les Helvétius, les Rousseau, tous brûlants de zèle pour la musique italienne, pleins d'ardeur pour élever cet édifice immense de l'*Encyclopédie,* dont on jetait les fondements ».

Les traits du tableau semblent se confondre, mais c'est par là même qu'il est exact et vivant. Oui, tous ces hommes de lettres entretenaient ensemble un commerce charmant, agitaient les questions les plus graves ou les plus frivoles, aimaient la philosophie et la bonne chère, savaient allier une vie quelque peu épicurienne aux préoccupations les plus

1. Son portrait dessiné par Cochin en tête des *Contes Moraux* (1765), quand il avait quarante ans, nous le montre dans sa maturité, la figure déjà épaissie, l'air calme et sérieux. Un second portrait, peint par Roslin, figura au salon de 1769 : « Il est ressemblant, dit Diderot, mais il a l'air ivre, ivre de vin s'entend ; et l'on jurerait qu'il lit quelques chants de sa *Neuvaine* à des filles. Le bleu fort de ce mouchoir de soie qui lui ceint la tête est un peu dur et nuit à l'harmonie. » *Œuvres,* t. XI, p. 155. Ce portrait a été reproduit en tête des *Œuvres complètes,* Paris, 1818. Le peintre La Tour avait, en 1783, fait une esquisse du portrait de Marmontel, comme le prouve le fragment de lettre suivant, du 19 décembre 1783, tiré d'un *Catalogue d'autographes :* Je souhaite bien vivement, lui écrit Marmontel, que l'état de vos yeux vous permette bientôt de finir cette belle esquisse ; mais telle qu'elle est, je la préfère au tableau le plus achevé qui ne serait pas de votre main... » M. Elie Fleury, rédacteur en chef du *Journal de Saint-Quentin,* qui connaît fort bien l'œuvre de La Tour, a de fortes raisons de croire que cette esquisse, dont on ne retrouve aucune trace, est restée à l'état de « préparation ».

hautes de la pensée humaine. On était à la veille, aux débuts, si l'on veut, du grand mouvement philosophique, et la levée de boucliers qui se préparait contre les préjugés et les privilèges, ou ce que l'on regardait comme tel, n'empêchait pas de s'égayer et de se divertir [1]. On n'a pas vu deux fois des esprits si élevés mener ainsi de front le plaisir et l'étude, la sagesse et la folie, sans qu'aucune des deux empiétât sur l'autre. Marmontel était bien de son temps, et, en adorant la vertu, s'abandonnait sans trop de scrupules « à l'attrait du vice ». Heureux de faire un dîner frugal avec d'Alembert chez sa vitrière et d'écouter ensuite le célèbre mathématicien parler en homme de lettres ou en moraliste, il était « heureux aussi, mais d'une autre façon plus légère et plus fugitive, lorsqu'au milieu d'une volée de jeux et de plaisirs échappés des coulisses, à table entre les amateurs (de l'Opéra), parmi les nymphes et les grâces, quelquefois parmi les bacchantes, il n'entendait vanter que l'amour et le vin ».

Telle était la vie qu'il allait quitter pour s'enfermer à Versailles dans une sorte de retraite qui lui fut très profitable. Mais comment avait-il capté la faveur de Mme de Pompadour ? Par des vers composés plus d'une fois en l'honneur du roi. Il n'en faut souvent pas davantage pour se faire valoir à la cour. Une *Epître au roi sur l'Edit pour la Noblesse militaire,* « où l'on voit éclater le zèle du citoyen [2] », un poëme des plus médiocres, tout farci d'allégories banales et fastidieuses, sur l'*Etablissement de l'Ecole Royale Militaire* (1751), l'avaient mis en crédit auprès de la favorite,

1. V. Diderot, *Lettres à Mlle Volland.*

2. Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps,* 21 décembre 1750. V. dans Clément (Les *Cinq années littéraires,* 12 février 1751) la dédicace, en vers, à Mme de Pompadour, qui ne fut pas imprimée.

qui le recevait familièrement tous les dimanches avec Bernis et Duclos. En 1752, toujours à l'affût des occasions de se faire connaître, il composa des *Vers sur la maladie et la convalescence de Mgr le Dauphin*, avec un *Envoi* à M. Chalut de Vérin, trésorier général de Mme la dauphine, qui avait épousé Mlle Varanchon, femme de chambre de la dauphine, et devint bientôt fermier général [1]. Mais ces flatteries ne lui rapportèrent rien pour lui-même : la bienveillance du dauphin et de la dauphine, bien que soigneusement entretenue par Mme de Chalut, demeurée après son mariage au service de la princesse, resta sans effet pour Marmontel. Il en profita cependant pour faire reconnaître, par leur entremise, et élever à leurs frais, Aurore de Saxe, fille de son ancienne maîtresse, Mlle de Verrières, et du maréchal de Saxe. Il se défend du reste assez mal d'avoir eu des vues intéressées en composant ces poésies de circonstance avant son séjour à Versailles ou quand il y fut installé [2].

Comme son guide et modèle Voltaire, Marmontel ne dédaignait pas d'employer ces petits moyens pour parvenir. Sa seule excuse est qu'il en avait beaucoup plus besoin que lui. On a remarqué avec raison que si Voltaire tenait aux titres et aux distinctions, c'était plutôt par habileté que par vanité et pour s'en faire une défense et une sauvegarde [3]. Sans prétendre jouer un rôle aussi important, Marmontel, n'ayant

1. *Mémoires* du duc de Luynes, t. XI, p. 228, XII, 116, XIII, 57.

2. *Vers sur la naissance de Mgr le duc d'Aquitaine*, 1753. *Acante et Céphise* avait été composé en 1751 à l'occasion de la naissance de Mgr le duc de Bourgogne. Voltaire avait écrit la *Princesse de Navarre* pour le mariage du dauphin, et le *Temple de la Gloire* pour faire sa cour à Trajan (Louis XV).

3. *Lettres inédites de Voltaire*, publiées par de Cayrol et François (Paris, Didier, 1856, 2 v. in-8.), *Préface* de Saint-Marc-Girardin.

aucune ressource pour vivre, essaya de s'établir dans un petit coin, à l'abri de la misère et des expédients, et de tirer parti de ses minces talents poétiques, pour mériter l'appui des grands. Peut-on le blâmer de s'être montré courtisan à l'occasion, quand de plus huppés que lui ne s'en faisaient pas faute? Ne serait-il pas injuste de demander à l'homme de lettres au XVIIIe siècle une dignité qu'il ne pouvait sauvegarder comme de nos jours? Les plus indépendants à cette époque, ne vivant pas ou vivant mal du produit de leur plume, abaissaient au besoin leur fierté : d'Alembert acceptait des pensions, s'il ne les sollicitait pas; Diderot échappait à la gêne, dans ses dernières années, grâce à la générosité de Catherine de Russie, et l'en remerciait en termes hyperboliques; Rousseau lui-même, si défiant et si orgueilleux, acceptait à Montmorency et même à Paris l'hospitalité du maréchal de Luxembourg.

Marmontel d'ailleurs n'eut pas à se louer outre mesure des éloges qu'il prodigua au roi et à la famille royale : si ses vers étaient plats et médiocres, la récompense fut assez mince. Mme de Pompadour, lui sachant gré de le voir célébrer « ce qui était digne de louange dans le règne de son amant », lui procura une place de secrétaire des bâtiments qui lui assurait le vivre et le couvert, mais rien de plus. Il eut la discrétion de ne la remercier sur-le-champ ni en vers ni en prose, et ne lui témoigna publiquement sa reconnaissance que quelques années plus tard, dans une sorte d'épître dédicatoire qu'il mit en tête d'un ouvrage composé par un étranger sur l'agriculture [1]. Le ton en est

1. *Essai sur l'amélioration des terres*, par Pattulo, gentilhomme écossais. V. le *Mercure*, août 1758.

des plus simples et les compliments de bon goût. Appelant sa protection sur l'agriculture, « le plus intéressant et le plus négligé de tous les arts », il lui dit : « Le ciel, en vous donnant une âme élevée et bienfaisante, proportionna vos lumières à vos sentiments : vous aimez le bien de l'humanité..... Cette gloire incorruptible est la seule digne de vous : elle est la seule qui vous touche ; et vous ne donnez à la renommée que des bienfaits à publier. » Que l'on compare cela à la dédicace, plus spirituelle, à coup sûr, mais singulièrement humble, de *Zadig*.

Marmontel s'installa à Versailles au mois de février 1753 et occupa son poste pendant cinq ans. Il n'y oublia pas le soin de sa fortune, et, s'il resta si longtemps dans une situation médiocre, il eut la bonne chance de faire des connaissances utiles pour les siens, dont il se préoccupait toujours plus que de lui-même. L'habileté ne lui manquait pas : il fallait, dans la vie nouvelle où il entrait, de la souplesse et de l'entregent, surtout avec un chef comme M. de Marigny [1], d'un caractère ombrageux et susceptible, vu l'origine de sa fortune. Affable dans le tête-à-tête, il faisait devant témoins sentir sa supériorité. Marmontel sut, en public, composer à propos son langage et son maintien. Jamais, même dans l'intimité, bien qu'il eût connu M. de Marigny dans la société des intendants des Menus-Plaisirs, avant d'être son subordonné, il n'oublia « que le badinage ne pouvait pas être égal entre eux », et ne voulut répondre à ce railleur par la raillerie. Il le quitta donc sans

1. En 1753 il ne s'appelait encore que M. de Vandières. Mais Marmontel, pour la commodité du récit, l'appelle déjà du nom qu'il allait prendre l'année suivante. *Mémoires* de Luynes, t. XIII, p. 374.

que le plus léger nuage se fût élevé entre eux, et le conserva pour ami [1].

Ce ne fut du reste point par son entremise qu'il obtint ce qu'il désirait pour les siens. Mais par la mère de Mme de Marigny, Mme Filleul, « qui fut bientôt son amie », il connut à Versailles Bouret, fermier général des plus opulents et des plus dépensiers, « qui tenait le portefeuille des emplois ». Marmontel venait de marier sa sœur aînée avec son ancien condisciple Odde, et Bouret confia immédiatement à celui-ci un poste, que l'influence de Mme de Pompadour convertit bientôt en un emploi plus lucratif. Tranquille de ce côté, Marmontel ne se hâta pas de solliciter pour lui-même.

La vie qu'il menait à Versailles était d'ailleurs des plus heureuses. Se tenant à l'écart des intrigues de cour, « n'ayant guère que deux jours de la semaine à donner au léger travail de sa place », il partageait le reste de son temps entre l'étude et le repos. « Je m'étais fait, dit-il, une occupation aussi douce qu'intéressante : c'était un cours d'études où, méthodiquement et la plume à la main, je parcourais les principales branches de la littérature ancienne et moderne, les comparant l'une avec l'autre, sans partialité, sans égards, en homme indépendant, et qui n'aurait été d'aucun pays ni d'aucun siècle..... Nulle gêne dans ce travail, nul souci de l'opinion et des jugements du vulgaire. » C'est ainsi qu'il préparait et composait, loin de toute influence extérieure, dans le calme de la solitude, et jusque dans les bois de Marly, les forêts de Fontainebleau et de Compiègne, les articles qui parurent dans l'*Encyclopédie*

1. Il lui rendit même service un peu plus tard en le réconciliant avec sa femme et en parlant de lui avantageusement dans le *Mercure* (Août 1758.).

de 1753 à 1756, d'où il tira ensuite sa *Poétique française,* sans parler des matériaux qui servirent plus tard à compléter les *Eléments de Littérature.* Ses livres, empruntés la plupart à la bibliothèque royale, le suivaient même dans les voyages de la cour, qui lui procuraient parfois d'agréables distractions. S'il demeurait sobre et solitaire à Marly et à Compiègne, en revanche, à Fontainebleau, « les soupers des Menus-Plaisirs, les courses aux chasses du roi, les spectacles, étaient de fréquentes dissipations, dont il n'avait pas le courage de se défendre ». A Versailles même il faisait avec les premiers commis « la meilleure chère du monde », mais en suivant néanmoins « son plan d'étude et de travail ».

Marmontel s'assagissait, et, sans être encore bien fixé sur ce qu'il voulait faire désormais, demeurait fidèle au culte des lettres, qu'il n'eût certainement sacrifiées qu'à contre-cœur. Outre la société de Mme de Chalut, la plus intime qu'il eût à Versailles, il contracta encore, en dehors de ses compagnons de plaisir qu'il voyait surtout le soir, deux liaisons particulières, l'une, « de simple convenance », avec Quesnai, médecin de Mme de Pompadour, l'autre, « de sentiment », avec Mme de Marchais et son ami intime, le jeune comte d'Angiviller. Pour trouver en Quesnai « un médiateur auprès de Mme de Pompadour », Marmontel l'écoutait avec une patiente docilité, et lui laissait l'espérance de le convertir à sa doctrine, sans arriver cependant à comprendre les beautés de l'économie politique [1]. Il avait d'ailleurs, pour se dédommager de cet ennui, le plaisir de

1. Ce fut même pour plaire à Quesnai que Marmontel fit une épître dédicatoire pour l'ouvrage de Pattulo, cité plus haut.

dîner parfois gaiement chez lui avec Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot et Buffon, que Mme de Pompadour avait la condescendance de venir voir à table, ne pouvant faire descendre cette troupe de philosophes dans son salon. Quant à Mme de Marchais, « la plus spirituelle et la plus aimable des femmes », elle fut pour lui « la meilleure et la plus essentielle des amies, la plus active, la plus constante, la plus vivement occupée de tout ce qui l'intéressait. Il a laissé de cette femme, avec qui il était lié depuis quarante ans, au moment où il écrivait ses *Mémoires,* un portrait qu'on pourrait croire flatté, si l'on ne savait qu'elle inspira au sincère et vertueux Thomas[1] une passion platonique qu'elle méritait, semble-t-il, à tous égards. Elle n'eut en effet aucune faiblesse pour son adorateur, le comte d'Angiviller, qu'elle aimait pourtant et qu'elle épousa après la mort de son mari. Ces exemples furent assez rares en ce siècle pour qu'on leur accorde un souvenir honorable.

Marmontel entretenait soigneusement les relations qui pouvaient lui être utiles, et n'eut qu'à se louer de celles qu'il noua avec les femmes de cour ou de finance, comme Mme de Marchais et Mme de Chalut. Il fut moins heureux avec l'abbé de Bernis, sur lequel il nous a donné des renseignements peu flatteurs. Ce « poëte galant, bien joufflu, bien frais, bien poupin, qui, avec le gentil Bernard, amusait de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris », et que Voltaire « appelait la bouquetière du Parnasse », arriva, « sans autre mérite », suivant Marmontel, « à être cardinal et ambassadeur de France à la cour de Rome ». Bernis a trouvé de nos jours un chaleureux défenseur dans l'éditeur

1. V. Thomas, *Essai sur les femmes* (*Œuvres,* 1822, t. IV, p. 139-140).

de ses *Mémoires*[1]. Il est difficile d'admettre que le négociateur secret du traité de Versailles, le ministre passager des affaires étrangères, ait été un grand politique. D'autre part il semble que Marmontel lui ait gardé rancune de ses succès à la cour, et surtout de n'avoir pas été récompensé, comme il croyait le mériter, des services qu'il lui avait rendus. Il n'est pas probable, en effet, qu'il lui en ait beaucoup voulu de s'être fait l'entremetteur des amours du roi et de la belle madame d'Etioles. Depuis les débuts du règne de Louis XV, pour ne pas remonter plus haut, on était habitué, à Paris comme à Versailles, à trouver ce rôle de fournisseur des plaisirs royaux tout naturel, pour ne pas dire honorable[2]. Ce n'est donc pas là ce qui put choquer Marmontel[3]. Lui-même, quelque dix ans plus tard (1767), se compromettra, sans avoir l'air d'en éprouver aucun scrupule, dans une aventure de ce genre. Il raconte tout au long les péripéties « de ce petit roman », qui demeura, s'il faut l'en croire, purement platonique. Il s'agissait de faire succéder à Mme de Pompadour la jeune comtesse de Séran, que Marmontel avait connue par Mme de Marigny et sa mère, Mme Filleul. Marmontel ayant

1. *Mémoires et lettres* du cardinal de Bernis, publiés par F. Masson. (Paris, Plon, 1878, 2 vol. in-8.)

2. Mme de la Ferté-Imbault déclarait nettement à Bernis, au sujet de la séparation momentanée de Mme d'Etioles et du roi en 1745, que, « puisqu'il passait sa vie chez des femmes galantes et qu'il était fort galant lui-même, il y aurait plus à gagner pour lui à être le confident du roi et de sa maîtresse que de tous les beaux messieurs et de toutes les belles dames à la mode ». Pierre de Ségur, *Le Royaume de la rue Saint-Honoré*, p. 163.

3. Il raconte, (*Mémoires*, livre V) avec une parfaite indifférence, l'intrigue nouée pour supplanter Mme de Pompadour, au moyen de « la jeune et belle madame de Choiseul », dont le « triomphe » fut éphémère.

accompagné ces trois dames aux eaux d'Aix-la-Chapelle, fut le confident des relations épistolaires du roi et de la comtesse, et le « témoin oculaire de l'honnêteté de cette liaison ». Mais il ne tint pas à lui qu'il n'en fût autrement ; il semble même avoir approuvé, sinon encouragé les rendez-vous du roi et de Mme de Séran. Il nous peint un Louis XV vieilli et intimidé par « l'air de décence, de réserve et de modestie » de la jeune comtesse, qui, plus d'une fois, « passa sans péril le pas glissant du tête-à-tête ». L'intrigue aurait donc duré quelque temps, sans aboutir. C'est possible après tout, et, si Marmontel fut trompé par les apparences, bien qu'il soit peu naïf, il ne veut pas nous tromper, puisqu'il avoue cyniquement qu'il eût désiré un tout autre résultat. « J'eus le plaisir, dit-il, de voir les châteaux en Espagne de l'ambition s'élever ; la jeune comtesse toute puissante, le roi et la cour à ses pieds, tous ses amis comblés de grâces, de faveurs ; moi-même honoré de la confiance de la maîtresse, et par elle inspirant et faisant faire au roi tout le bien que j'aurais voulu ; il n'y avait rien de si beau. »

Marmontel venait d'écrire *Bélisaire*, quand il conçut ces glorieuses espérances, et l'accueil fait à son roman politique par le public et tous les souverains de l'Europe pouvait le persuader qu'il était destiné à devenir, sinon un homme d'Etat, — Bernis l'était devenu, il est vrai, mais il avait de la naissance — du moins un conseiller secret du roi. Il colore donc à ses propres yeux du prétexte du bien public ce qu'il y avait de vulgaire ambition dans ses rêves d'avenir, de crédit et de faveur pour lui-même.

Mais en 1756, encore presque inconnu et obscur, il

visait moins haut. Voulant faire sa cour à l'abbé de Bernis, après la signature du traité de Versailles, il composa, sur sa demande, une *Epître*[1] où il « célébrait les avantages de cette grande et heureuse alliance ». La pièce, dont Mme de Pompadour fut ravie, fut présentée au roi et à la reine. Ces vers de circonstance valent mieux que tout ce qu'il avait fait en ce genre jusque là, et, s'il ne les a pas compris dans ses *Œuvres*, c'est assurément par rancune contre l'ingrat diplomate. La politique perfide des Anglais et leur tenace ambition y sont assez vigoureusement dépeintes. On y rencontre quelques vers didactiques qui annoncent Delille, et même André Chénier, en ce qu'il a de moins original[2].

Peu de temps après, il rendit à Bernis un service plus discret, mais plus important. En réponse au manifeste du roi de Prusse entrant en Saxe, la cour de Vienne avait envoyé à la cour de France un mémorandum, traduit en un français tudesque, qu'il fallait publier rapidement. Marmontel supprima les germanismes, retoucha même le

1. *Epître à Son Excellence M. l'abbé comte de Bernis.*

2. S'adressant au peuple français, le poëte s'écrie :

> Tes fleuves nourriciers, la Loire vagabonde,
> La rapide Charente et la vaste Gironde,
> La Seine aux flots d'argent, le Rhône impétueux
> Attendent des deux mers les tributs somptueux.....

Cf. A. Chénier, *Hymne à la France.*

Plus loin c'est du pur Delille. Nous voyons les vaisseaux rapporter en France

> Les baumes, les parfums de la fertile Asie,
> Et du grain de Moka l'odorante ambroisie,
> Et l'azur d'une plante et le miel d'un roseau,
> Et du ver indien le précieux réseau,
> Et ce riche duvet qu'une main délicate
> File sous les palmiers de Golconde et Surate.

fond de ce manifeste, où « nombre de raisons étaient mal déduites ou obscurément présentées », le fit transcrire et imprimer à la hâte, et, pour toute récompense, fut payé de ses frais de voyage à Paris et de ceux de l'impression [1].

Cette besogne obscure ne lui ayant rien rapporté, Marmontel crut trouver, quand Bernis fut nommé secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, l'occasion d'être utile à la chose publique et au ministre, sans s'oublier soi-même. Il conçut le dessein de jeter un peu de lumière dans le chaos du dépôt des Affaires étrangères, « que les plus anciens commis avaient bien de la peine à débrouiller ». C'eût été assurément une entreprise aussi profitable au bien de l'Etat que difficile à réaliser. Elle le fut plus tard, au moins en partie, du vivant même de Marmontel. Son projet fut donc mis à exécution, sans qu'il en recueillît le fruit. Bernis reçut en effet avec bienveillance le « mémoire clair et précis » qu'il lui présenta à ce sujet, mais n'y donna aucune suite [2]. Marmontel offrait « d'extraire de tous les portefeuilles de dépêches et de mémoires ce qu'il y aurait d'intéressant,

1. « Malgré les plus diligentes recherches, il n'a pas été possible de retrouver le titre exact de ce mémorandum qui manque aux Archives des Affaires étrangères et dont aucun autre contemporain n'a parlé. Il n'est pas trace non plus de la date d'impression dans les papiers de la Direction de la librairie, appartenant aujourd'hui à la Bibliothèque nationale. » *Mémoires de Marmontel*, l. V, note de M. Tourneux. La raison de ce dernier fait ne serait-elle pas que la brochure fut imprimée, sans passer par la censure, avec la seule autorisation du lieutenant de police ? — Ni Bernis (*Mémoires*), ni M. de Broglie (*Le Secret du Roi*), ne font allusion à cette réponse de la cour de Vienne.

2. « Armand Baschet, en citant ce passage (*Histoire du dépôt des Archives des Affaires étrangères*, p. 308), a fait observer que, durant son court passage au ministère, Bernis eut à se débattre au milieu des conjonctures les plus graves, et qui suffiraient à excuser l'indifférence dont se plaint Marmontel. » *Mémoires*, l. V, note de M. Tourneux.

d'en former successivement un tableau historique assez développé pour y suivre le cours des négociations, et d'y observer l'esprit des différentes cours, le système des cabinets, la politique des conseils, le caractère des ministres, celui des rois et de leurs règnes », en un mot de faire, à l'aide de ces documents secrets, un véritable cours de diplomatie à l'usage du ministre des Affaires étrangères et peut-être même du prince. « Pour ce travail immense, — et sans doute au-dessus de ses forces, — il ne demandait que deux commis, un logement au dépôt même, et de quoi vivre frugalement chez lui ».

Avant de proposer en vain à Bernis de créer pour lui cette place honorable, Marmontel, toujours en quête d'un poste assez lucratif, s'était tourné d'un autre côté. Il avait la même année (1757), après l'attentat de Damiens contre le roi et le grand mouvement qui s'en suivit dans le ministère, sollicité aussi inutilement de Mme de Pompadour la survivance du secrétariat de la poste aux lettres. Ce bénéfice simple qui rapportait deux mille écus, somme considérable pour l'époque, était alors possédé par Moncrif, déjà bien vieux. Il est vrai que, s'il eût obtenu la promesse de succéder au célèbre historiogriffe, il aurait attendu bien longtemps, Moncrif n'étant mort qu'en 1770.

Toutes ces déceptions contribuaient à étouffer en Marmontel son goût naissant pour les affaires et la politique, par lesquelles il s'était flatté un moment d'arriver, et l'amour des lettres, qui n'était pas éteint chez lui, se ranimait de plus en plus. Demeuré en relations suivies avec les encyclopédistes, dont il était le collaborateur, son plus grand plaisir était de se « trouver réuni avec eux » dans ses voyages à

Paris. Doué d'un flair assez subtil pour sentir d'où venait le vent, l'esprit accessible d'ailleurs, dans une certaine mesure, aux hardiesses des philosophes, il penchait naturellement de leur côté. Il vit aussi se dessiner le mouvement qui faisait, pendant son séjour à Versailles (1753-1758), incliner l'opinion publique vers les novateurs. Ce fut le moment critique où il fallait s'enrôler dans l'un ou dans l'autre camp.

Marmontel, qui juge parfois Voltaire un peu superficiellement, a pourtant apprécié avec une grande clairvoyance son rôle à cette époque : « Ses attaques, dit-il, n'étaient pas de celles qu'on arrête aux frontières. Versailles, où il aurait été moins hardi qu'en Suisse et qu'à Genève, était l'exil qu'il fallait lui donner. Les prêtres auraient dû lui faire ouvrir cette magnifique prison, la même que le cardinal de Richelieu avait donnée à la haute noblesse. » Lord Chesterfield pensait de même, à propos du départ de Voltaire pour Berlin : « S'il est vrai qu'il ait tout de bon dit adieu à la France, il vous donnera bientôt des pièces bien hardies. La Bastille a jusqu'ici fort gêné et ses vers et sa prose. [1] »

Regrettant à Versailles « les moments de bonheur que lui faisait goûter la société des gens de lettres », séduit par la perspective d'entrer à l'Académie, Marmontel trouva bientôt l'occasion de revenir dans ce Paris qu'il avait quitté, plutôt par nécessité que par goût, dans une crise de découragement. Il obtint en effet, par Mme de Pompadour, le 27 avril 1758, le brevet du *Mercure* qu'il avait fait donner à Boissy trois ans plus tôt (12 octobre 1754), et sur lequel il avait depuis lors une pension de douze cents livres. Au

1. Lettre de Chesterfield, du 30 septembre 1750, citée par Desnoiresterres, *Voltaire et son temps*, t. III, p. 450.

même moment s'offrait à lui le poste séduisant de secrétaire du commandant des carabiniers, avec un traitement de douze mille livres. Il eût été attaché à la personne du comte de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle. Il préféra, par instinct plutôt que par raison, le privilège du *Mercure* et bien lui en prit. M. de Gisors, à peine arrivé à l'armée, fut tué à Crevelt, et son secrétaire se trouva sans place.

Le *Mercure,* grevé de pensions à payer à plusieurs gens de lettres, pouvait néanmoins, s'il était bien dirigé, nourrir largement son « auteur ». Marmontel avait économisé jusque là dix mille livres, mais les avait employées à cautionner son beau-frère, détenteur du grenier à sel de Saumur. Il courait donc le hasard de sacrifier un poste sûr dans les bureaux, ou l'espérance d'un emploi meilleur, à un avenir incertain. Il quitta cependant M. de Marigny, et alla se loger, en payant son loyer, rue Saint-Honoré, chez Mme Geoffrin, qui l'admettait depuis quelque temps « à son dîner des artistes comme à celui des gens de lettres ». C'est en sortant de ces dîners qu'il se rendait souvent dans le jardin des Tuileries avec Morellet, « d'Alembert, Raynal, Helvétius, Galiani, Thomas, etc., pour y trouver d'autres amis, apprendre des nouvelles, fronder le gouvernement et philosopher tout à leur aise[1] ».

Marmontel était ainsi rentré définitivement dans la carrière où il allait se faire une rapide célébrité et conquérir une véritable aisance. Il avait brûlé ses vaisseaux, et ne dut pas le regretter. Il eut lui-même le sentiment qu'il commençait une vie nouvelle. En effet, étant encore à Versailles, avant même de rédiger le *Mercure*, où il débuta

1. Morellet, *Mémoires,* t. II, p. 85.

seulement au mois d'août, il écrivait à Voltaire, qu'il avait quelque peu négligé, mais non oublié, en ces termes d'une netteté qui ne laisse prise à aucune équivoque :

Monsieur, il y avait autrefois un jeune homme que vous aimiez comme votre enfant, et qui vous respectait comme son père en Apollon. Cet enfant eut la faiblesse et le malheur de s'éloigner de son père ; le ciel l'en punit. Il fit des *Egyptus* qui tombèrent ; il fit d'autres sottises ; en un mot, rien ne lui prospéra. Dans l'amertume de ses regrets, il dit : « J'irai vers mon père ; » et, pour se présenter avec la robe blanche, il alla se purifier chez les Cacouacs [1]. Parmi ce peuple vertueux et persécuté tout retentissait de votre nom. Ce fils, qui vous aimait toujours, mêla sa faible voix à ce concert de louanges, et s'écria comme tout le monde : « Mon père est la lumière de son siècle ; il est revêtu de force et de grâce ; il porte d'une main le pinceau de la Poésie, de l'autre le compas de la Raison ; il grave la vérité sur des tables de diamants, etc... »

Marmontel, moitié par calcul peut-être, moitié par entraînement, plutôt que par adhésion réfléchie et complète à toutes leurs idées, se jetait dans les bras des philosophes [2]. Voltaire accueillit ce néophyte avec sa bonne grâce ordinaire et toute l'ardeur de son prosélytisme. Il n'était plus question cette fois de protéger l'auteur de *Denys* et

1. Ce nom figure pour la première fois dans la *Correspondance* de Voltaire, le 5 janvier 1758. Un certain Moreau avait, en 1757, inventé ce mot pour désigner les philosophes, dans son *Nouveau Mémoire pour servir à l'Histoire des Cacouacs.*

2. Morellet déclare qu'à la même époque ses liaisons avec les éditeurs et les collaborateurs de l'*Encyclopédie* et la part qu'il y avait prise lui-même ne lui « permettaient pas de rester neutre dans le combat qui ne tarda pas à s'engager entre les philosophes et leurs ennemis ». *Mémoires,* t. I, p. 88. Mais il fut plus actif que Marmontel. Cependant, comme lui, il cessa sa collaboration à l'*Encyclopédie,* quand on en supprima le privilége, pour ne pas se compromettre.

d'*Aristomène*, mais d'enrôler dans l'armée, dont il était le chef incontesté, une nouvelle recrue, qui ne tint pas d'ailleurs tout ce qu'il en espérait, mais qui rendit néanmoins quelques services.

Digne cacouac, fils de cacouac, lui répondit-il aussitôt, *fili mi dilecte, in quo bene complacui,* grâces vous soient rendues pour vous être souvenu de moi dans votre planète de Mercure... Il y a plus de quinze ans que je n'ai lu aucun *Mercure;* mais je vais lire tous ceux qui paraîtront.... Quand vous n'aurez rien de nouveau, je pourrai vous fournir quelque sottise qui ne paraîtra pas sous mon nom et qui servira à remplir le volume. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec le public de ce qu'un ouvrage si longtemps décrié est enfin tombé entre les mains d'un véritable homme d'esprit et d'un philosophe capable de le relever et d'en faire un très bon journal [1].

Voltaire n'obéit pas seulement ici à son habitude invétérée de faire des compliments à tout prix ; il voyait déjà dans le *Mercure* rajeuni « un antidote contre les poisons de Fréron » [2], et se préparait à profiter de l'occasion, si faire se pouvait, pour glisser dans un journal fort timoré jusque là et dépendant de la cour quelques hardiesses de sa façon. Le *Mercure* était en effet tombé très bas, et Marmontel allait tout faire pour le relever.

1. *Correspondance* de Voltaire, lettre de Marmontel du 15 Mai, réponse de Voltaire du 19 Mai 1758.
2. Lettre à Thieriot du 8 mai 1758.

CHAPITRE IV.

Le *Mercure* avant Marmontel. — Sa direction, son programme. — Administrateur habile et honnête. — Son rôle comme critique, ses articles : politique, religion, littérature. — Richardson et son traducteur, l'abbé Prévost. — Moralité du roman et du théâtre. — Réponse à la *Lettre sur les spectacles.*

Le *Mercure,* à cette époque, était en général mal dirigé, l'*auteur* de ce journal, comme on l'appelait alors, étant choisi d'ordinaire par la faveur plutôt que pour son mérite. Il y avait plus de dix ans qu'un certain de La Bruère, en possession du privilège [1], avait quitté Paris pour se rendre à Rome en qualité de secrétaire du duc de Nivernais, notre ambassadeur auprès du pape, mais sans renoncer pour cela à cette espèce de bénéfice. Il avait laissé « un commis qui continua à faire le *Mercure* [2] ». On comprend qu'un journal, remis ainsi en n'importe quelles mains, ait été peu prospère. Il est vrai que le suppléant, Rémond de Sainte-Albine, auteur d'un ouvrage sur le *Comédien,* valait bien sans doute le titulaire, connu seulement pour avoir fait les paroles de quelques opéras. Il déclara d'ailleurs, au bout d'un an, qu'il ne pouvait continuer à se charger du *Mercure,* et « remit le

1. Il le partageait avec Fuzelier, ancien collaborateur de Lesage pour les théâtres de la foire, qui était infirme.

2. De Luynes, *Mémoires,* 13 mars 1749, t. IX, p. 354.

soin de ce recueil » à l'abbé Raynal, plus compétent que lui. Raynal rédigeait déjà, en effet, des *Nouvelles littéraires* qu'il adressait en manuscrit au duc de Saxe-Gotha. Mais il n'avait pas au *Mercure* la même liberté d'appréciation que dans une correspondance secrète.

Cependant le journal s'améliora sous sa direction. Les avis ou annonces se multiplièrent, la partie littéraire surtout devint plus intéressante ; l'auteur donna des comptes rendus des séances de nombreuses sociétés ou académies de provinces, Rouen, Arras, Amiens, Auxerre, et fraya ainsi la voie à Marmontel. Raynal resta quatre ans au *Mercure* et le quitta en 1754 [1], quand le brevet en fut donné à un auteur comique, peu fait, semble-t-il, pour une pareille besogne. Le journal continua tranquillement sa carrière sous la direction de Boissy. Celui-ci étant mort en avril 1758, on vit paraître en juin l'avis suivant : « Le *Mercure* passe actuellement par brevet entre les mains de M. Marmontel, dont les talents en divers genres de littérature sont assez connus pour n'avoir pas besoin de nos éloges. Il nous suffira de dire que les contes ingénieux dont il a enrichi ce recueil étaient autant de titres pour mériter qu'on lui en confiât la rédaction. »

C'était assurément la première fois, depuis de longues années, que le *Mercure* était confié à un écrivain capable de le bien diriger. Marmontel avait déjà montré par ses articles de l'*Encyclopédie* qu'il n'était pas seulement un conteur agréable, mais un critique de valeur. Il lui restait à prouver qu'il pouvait être un habile administrateur.

1. De La Bruère venait de mourir à Rome. — De Luynes, *Mémoires*, 7 et 14 octobre 1754, t. XIII, p. 366, 373.

Le *Mercure*, en effet, était devenu une sorte d'entreprise commerciale. Grevé de nombreuses pensions, qui s'élevaient à plus de vingt mille livres [1], il fallait que son auteur attirât le plus d'abonnés possible, pour faire d'abord ses frais et en retirer ensuite quelque profit. Marmontel se rendit un compte exact de la situation [2]. Il formula ses idées sur la manière dont il entendait diriger le *Mercure*, et sur la façon dont il comprenait ses devoirs de critique, dans un *Avant-propos* [3] où il ne promettait que ce qu'il était bien décidé à tenir. Ce morceau inaugurait à merveille la prise de possession du journal par son nouvel auteur.

Il eût voulu faire du *Mercure* « la plus belle portion du patrimoine des Lettres », ou, pour parler plus simplement, le meilleur et le plus complet des journaux d'alors. « Littéraire, civil et politique, il recueille, il extrait, il annonce; il embrasse toutes les productions du génie et du goût; il est comme le rendez-vous des Sciences et des Arts, et le canal de leur commerce. » Si l'on ne tient aucun compte de la partie civile et politique — Nouvelles étrangères, de la cour, de Paris, Annonces de bénéfices, de mariages, de morts, etc., qui était en quelque sorte officielle et nous laisse assez froids aujourd'hui, tandis qu'elle intéressait beaucoup les lecteurs de cette époque, — le *Mercure* avait à lutter surtout contre l'*Année littéraire*, plus indépendante

1. V. le détail dans les notes de M. Tourneux sur les brevets de Boissy et de Marmontel (*Mémoires*, t. I, p. 60-61).

2. Le *Mercure*, bien après lui (1768), ne pouvant plus vivre, sera cédé à des libraires, Lacombe, puis Panckoucke, qui en feront une véritable affaire; le dernier surtout en sut tirer bon parti et lui fit subir toutes sortes de métamorphoses.

3. Cet *Avant-propos* ouvre le numéro d'août 1758, le premier que Marmontel ait rédigé.

par situation, malgré la surveillance assez rigoureuse des censeurs royaux, et aussi contre le *Journal Encyclopédique*, publié à l'étranger, plus libre en apparence, mais cependant obligé de prendre des précautions pour ménager les princes ou les villes qui lui donnaient l'hospitalité [1]. Sous la dépendance directe du pouvoir royal, qui pouvait lui retirer son privilège, sans avis préalable ni raison aucune, l'auteur du *Mercure* était moins libre encore que les autres gazetiers du temps; il ne pouvait se permettre aucun écart, et sa critique en souffrit plus d'une fois. Il fit cependant de son mieux pour assurer le succès du journal, tout en sauvegardant sa dignité d'écrivain.

Le *Mercure* devait, selon lui, se diviser en deux parties bien distinctes, l'une collective, l'autre personnelle, qui se mêlaient d'ailleurs dans le corps de l'ouvrage [2]. « Il peut

1. V. ses démêlés avec l'évêque et prince de Liège, poussé par les docteurs de Louvain, (1759, t. VII, p. 3-18,) et son établissement à Bouillon, « ville très commode pour la circulation de cet ouvrage » *(Ibid.*, t. VIII, p. 167). Le 1er volume de 1760 parut en effet à Bouillon, sous la protection du Duc.

2. Voici le plan du *Mercure* sous Marmontel.

ARTICLE PREMIER. — Pièces fugitives en vers et en prose, y compris l'Enigme, le Logogriphe et la Chanson obligatoires.

ART. II. — Nouvelles littéraires, Extraits et Annonces.

ART. III. — Sciences et Belles-Lettres : Théologie, Physique, Grammaire, Médecine, etc. Séances académiques.

ART. IV. — Beaux-Arts : I. Arts agréables : Peinture, Musique, Gravure. II. Arts utiles : Architecture, Teinture, Pharmacie, Chirurgie, etc.

ART. V. — Spectacles : Opéra, Comédie-Française, Comédie-Italienne, Opéra-Comique, Concert spirituel.

ART. VI. — Nouvelles étrangères, Nouvelles de la Cour, de Paris, etc. Bénéfices donnés, Morts, Mariages, Avis.

N.-B. Chaque numéro comprenait les six articles, mais sans que toutes leurs parties y figurassent nécessairement : cela dépendait en effet des circonstances.

être considéré, dit-il, ou comme extrait, ou comme recueil. Comme extrait, c'est moi qu'il regarde; comme recueil, son succès dépend des secours que je recevrai. »

Marmontel fait donc un pressant appel pour la partie collective, dont il se contentera de « remplir les vides », à « la bienveillance et aux secours des gens de lettres », qui pourraient lui fournir, plus encore que par le passé, des pièces fugitives en vers et en prose, fables, odes, idylles, épîtres, contes, réflexions morales, morceaux de critique, etc. Les écrivains étaient en effet intéressés plus que jamais à soutenir un journal qui n'était « plus un fonds particulier, à l'avantage d'un seul homme, mais un domaine public ». Plusieurs d'entre eux avaient déjà des pensions sur le *Mercure*, d'autres pouvaient en espérer à leur tour.

Cet appel fut entendu, surtout des poëtes, et Marmontel se donna toute la peine nécessaire pour y réussir. On peut voir dans ses *Mémoires* l'activité qu'il déployait à ce sujet, sollicitant en personne les écrivains même les moins connus. Grâce à ses soins, les pièces fugitives devinrent un peu moins insipides. A côté des pauvretés envoyées de province, qu'il retouchait parfois, mais d'une main discrète, pour ne pas exciter l'irritabilité de leurs auteurs, il eut le plaisir de publier des *Dialogues en vers,* de Moncrif, le *Ruisseau,* de Panard, la première *Ode* de Malfilâtre, des fragments inédits du 4e livre des *Géorgiques,* de l'abbé Delille. Souvent les poésies insérées étaient accompagnées de notes élogieuses, destinées surtout à encourager les débutants : c'est ainsi que Marmontel récompensait les poëtes de leur bon vouloir, et leur rendait parfois service, quand ils avaient, comme Malfilâtre et Delille, un véritable mérite. Il

lui arriva même de glisser dans le *Mercure* quelques pièces de sa façon, qu'il eût mieux fait de garder en portefeuille[1].

En prose il ne trouva qu'un collaborateur sérieux, avec qui il s'était lié par l'entremise de M. de Marigny. Le célèbre graveur Cochin lui donna deux travaux remarquables : *La Lumière dans les ombres; De la connaissance des Arts fondés sur le dessin, et particulièrement de la Peinture*[2]. Ce fut aussi sous sa dictée, sauf peut-être quelques réflexions préliminaires, que Marmontel écrivit le *Salon* de 1759. Mais l'auteur du *Mercure*, tout en lui voulant donner « de la consistance et du poids », désirait pourtant qu'il ne cessât pas pour cela « d'être amusant et frivole dans sa partie légère », ce qui était une condition essentielle de succès pour l'ancien *Mercure galant*. Il y faisait donc paraître quelques *Contes* de sa façon, qui n'en étaient pas le moindre attrait. Somme toute, Marmontel essayait de marier, à doses à peu près égales, l'utile à l'agréable, dans un journal qui devait plaire à un public très mêlé. La province, qui lisait beaucoup le *Mercure*[3], attira tout spécialement l'attention de Marmontel. Il fallait lui plaire, non seulement en insérant en bonne place les produits de ses muses ou de ses conteurs, mais en lui offrant le compte rendu flatteur des séances de ses académies.

1. *Vers à Madame L. C. D. S.* (sans doute la comtesse de Séran) sur une toilette, et surtout une *Ode* sur la *Bienfaisance*, à M. le comte de Saint-Florentin, parfaitement illisible.

2. C'est sans doute aussi Cochin (C***) qui lui a fourni *les Réflexions sur la Sculpture*, lues à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture le 3 février 1759, et la *Diversité des jugements sur la ressemblance des portraits.*

3. *La Gazette de France*, politique et officielle, n'avait pas du tout le même caractère.

L'abbé Raynal l'avait compris, Marmontel alla plus loin dans cette voie. Il se mit en rapport avec toutes les sociétés littéraires et scientifiques du royaume, dont plusieurs, celles de Dijon, Arras, Amiens, étaient alors florissantes. Paris n'avait pas encore absorbé, ou peu s'en faut, toutes les forces intellectuelles de la France. Aussi Marmontel ne dédaignait-il pas de puiser dans le tribut des provinces. Il admirait parfois avec étonnement « la lumineuse étendue des questions » qu'elles donnaient à résoudre dans les programmes de leurs prix ; il y découvrait « la direction, la tendance, les progrès de l'esprit public ». Il avait bien raison de penser que l'opinion, « en morale, en économie politique, dans les arts utiles », sinon en littérature, où Paris faisait déjà à peu près la loi, ne devait pas dépendre seulement de la capitale. S'il ne pouvait le dire ouvertement dans son journal, il agissait en conséquence et sollicitait au besoin le concours de ces sociétés qui végètent aujourd'hui [1]. Il cite ou analyse avec éloge les travaux de leurs membres [2] qui « prouvent par leur exemple que la vie retirée a son utilité ».

Cependant, malgré son zèle et son désir de plaire à tout le monde, la prudence et la probité professionnelle lui inspirent

1. V. dans Delterme, *Notes sur Marmontel* (Brive, 1892), une lettre de Marmontel à M. Harduin, secrétaire de la Société littéraire d'Arras. — Il écrivait aussi au secrétaire de l'Académie de Lyon : « Monsieur, le *Mercure de France* n'est pas si essentiellement un ouvrage frivole qu'il ne puisse devenir solide et intéressant dans mes mains, si, comme j'ai lieu de l'espérer, mon zèle et mes faibles talents sont secondés par le secours des sciences et des arts utiles. Obtenez, Monsieur, que l'Académie daigne concourir au succès de ce journal.... » Péricaud, *Marmontel à Lyon en 1760*, 4 p. in-8.

2. Le *Citoyen*, poëme, par M. Vallier, colonel d'infanterie, de l'Académie d'Amiens (*Mercure*, avril 1759, 1er v.).

quelques réserves dans le choix des insertions à faire ou des ouvrages et découvertes à recommander. Le *Mercure* renfermait des avis, annonces, réclames, sans prétendre pour cela faire concurrence aux *Petites Affiches*. Mais son auteur tient à dégager sa responsabilité sur ce point. A propos d'une réclame d'un teinturier (section des arts utiles), il dit : « J'insère ces sortes d'avis à peu près tels qu'on me les envoie : c'est au public à mesurer sa confiance, et aux curieux à vérifier les faits. » Ailleurs, ne pouvant publier un conte que lui a envoyé le Montagnard des Pyrénées, fournisseur habituel de pièces fugitives pour le *Mercure*, il l'invite à lui « en donner que tout le monde puisse lire ». Il refuse aussi de faire « aucun usage des lettres anonymes, quand l'objet en sera de quelque conséquence ». On peut regretter que la presse périodique ait perdu peu à peu, sauf de trop rares exceptions, ces scrupules honorables, que ne connaissaient déjà plus, il faut l'avouer, certains folliculaires du XVIIIe siècle.

Son impartialité, à la fois spontanée et réfléchie, amenait Marmontel à laisser engager des polémiques dans le *Mercure*, mais à condition qu'elles fussent courtoises et que l'objet en valût la peine. « La voie est ouverte, dit-il, à la contradiction, pourvu qu'elle porte l'empreinte de la bonne foi : ma plume n'est vendue à personne. Je ne demande à l'agresseur que de se nommer et de nommer ses garants[1], etc. » N'est-ce pas ainsi que les choses devraient toujours se passer entre honnêtes gens ?

1. Cf. la lettre de M. Marmontel à M. de La Harpe (*Mercure*, 5 août 1778) : « L'anonyme est un avantage dont un honnête homme n'aura jamais besoin. C'est un moyen trop commode et trop peu délicat de nuire impunément. »

Quant au public qui cherchait dans le *Mercure* la satisfaction de goûts assez différents, et aux auteurs qui prétendaient l'inonder de leur prose et de leurs vers, Marmontel ne réussit pas toujours à les satisfaire également. Il a beau vouloir « rendre cet ouvrage de plus en plus intéressant. Comme tout est relatif, les mêmes choses qui conviennent à telle classe de lecteurs sont ennuyeuses pour telle autre. De ce nombre est le détail des maladies, des opérations, des cures, etc. ». Mais les malades y tiennent beaucoup, les médecins et les chirurgiens « ont besoin de se consulter, de s'instruire, de se corriger mutuellement, le *Mercure* est leur messager ; en un mot, un madrigal, un joli conte ne guérit de rien, et l'invention du lithotome ou d'une bougie antivénérienne » peut rendre les plus grands services à l'humanité. « Il n'aura donc pas la délicatesse inhumaine de retrancher de son recueil une partie aussi essentielle », mais il aura soin d'omettre tout détail qui pourrait « alarmer la pudeur ».

Certains souscripteurs réclament au contraire l'insertion textuelle des nouveaux édits, ordonnances, déclarations : il en donnera désormais un précis aussi exact que possible. Il exprime donc aux auteurs de pièces fugitives le regret de ne pouvoir toujours faire paraître leurs envois, et engage poliment « les écrivains en prose à se défier de leur facilité [1] ».

Un an plus tard, au moment où il allait quitter le *Mercure* malgré lui, et l'ignorait encore, il exposait le même programme et parlait de plus de son rôle comme critique. Il a eu, dit-il, deux objets dans les extraits des livres nouveaux :

1. *Réponse de l'auteur du Mercure à quelques observations qui lui ont été faites.* — *Arts utiles* (décembre 1758).

Rappeler la philosophie et la littérature à leurs vrais principes par l'analyse et la discussion de tout ce qui est du ressort de la raison et du goût...., et donner aux lecteurs une idée substantielle des livres historiques ou scientifiques qu'ils ne sont pas en état d'acquérir, ou qu'ils n'ont pas le loisir de lire, et dont l'examen critique est d'ailleurs trop au-dessus de ses lumières [1].

Ses articles en effet se divisent en deux catégories bien distinctes : les extraits, purement analytiques, des ouvrages à propos desquels il avoue modestement son incompétence, et les extraits vraiment critiques, dont quelques-uns sont fort importants, soit par leur objet, soit par les opinions personnelles de leur auteur.

Marmontel s'était du reste fait des devoirs du critique une idée toute particulière, qui contrastait singulièrement avec la pratique courante des Fréron et autres folliculaires. Le *Journal Encyclopédique* seul semble avoir adopté, à cette époque, cette modération de ton qu'inspirent la sincérité des convictions et le respect de soi-même [2]. Marmontel avait cependant, dans ses articles *Extrait* et *Critique* de l'*Encyclopédie,* indiqué aux journalistes les bornes qu'ils ne devaient pas franchir, sans prévoir « que ses règles lui seraient un jour appliquées ». Selon lui, le journaliste est

1. *Avant-propos* (janvier 1760, 1er v.). A la fin de ce morceau il annonçait habilement la prochaine apparition du recueil de ses *Contes,* « retouchés avec soin », et qu'il s'est décidé à publier, « par la crainte de les voir paraître ailleurs avec des fautes d'impression, qu'on ne manquerait pas d'ajouter aux négligences qui lui sont échappées dans une composition très rapide ».

2. Dans un avis des auteurs (*Journal Encyclopédique,* 1757, t. VIII, p. 3-17), il est dit qu'ils ne doivent pas compromettre le journal par la satire. V. surtout une réponse à Fréron, qui avait violemment attaqué Pierre Rousseau, éditeur du journal, dans l'*Année littéraire* (1758, t. VIII, p. 354). Le ton en est très digne, à la fois ferme et modéré (*Journal Encyclopédique,* 1759, t. III, p. 138-147).

le véritable médiateur entre les auteurs et le public, et doit « éclairer poliment l'aveugle vanité des uns et rectifier les jugements précipités de l'autre [1] ».

Fidèle aux sages principes qu'il a ainsi posés, il sera volontiers accueillant pour les talents nouvaux. « Je me propose, dit-il, de parler aux gens de lettres le langage de la vérité, de la décence et de l'estime, et mon attention à relever les beautés de leurs ouvrages justifiera la liberté avec laquelle j'en observerai les défauts [2]. » Il ne pardonne pas à Boileau, « ce satirique jaloux et méchant [3] », ses jugements incisifs. « Une ironie, une parodie, une raillerie, ne prouvent rien, dit-il, et n'éclairent personne. Ces traits amusent quelquefois : ils sont même plus intéressants pour le bas peuple des lecteurs qu'une critique honnête et sensée. Le ton modéré de la raison n'a rien de consolant pour l'envie, rien de flatteur pour la malignité, mais mon dessein n'est pas de prostituer ma plume aux envieux et aux méchants. » Il s'interdit ainsi l'emploi d'armes faciles à manier, mais qu'il méprise ; il invite aussi les auteurs qui voudraient engager « des combats d'opinions » dans le *Mercure* à l'imiter, et à « s'abstenir, soit dans l'attaque, soit dans la défense, de tout ce qui ressemble à l'invective [4] ».

C'est peut-être pour ce motif qu'ils mirent si peu d'em-

1. Art. *Extrait* (*Encyclopédie*, t. VI, 1756).

2. Il fait remarquer ailleurs à propos des *Réflexions sur les éloges académiques*, de d'Alembert, que même en parlant de ceux qui ne sont plus « le plaisir d'observer le contraste ou l'accord de leurs écrits et de leurs mœurs ne doit pas l'emporter sur le danger d'introduire dans les Sociétés littéraires la satire personnelle ». *Mercure*, juillet 1759, 1er v.

3. *Mercure*, novembre 1759.

4. *Mercure*, août 1758, *Avant-propos*.

pressement à lui prêter leur concours pour la partie critique du journal. On peut même supposer qu'il l'a rédigée complètement seul[1]. Quelque vingt ans plus tard, le *Mercure* devenait, avec La Harpe, une sorte de champ clos où se livraient de véritables batailles : les armes, loin d'être en quelque sorte émoussées, y étaient des plus acérées et parfois même empoisonnées. Aussi La Harpe[2], qui prit soin d'ailleurs de recueillir ses principaux articles du *Mercure* et autres gazettes, est-il plus connu comme journaliste que Marmontel, qui les a tous laissés dans l'ombre, sauf sa *Réponse à la Lettre sur les Spectacles*. Sa critique un peu molle ne peut soutenir la comparaison, pour l'intérêt et la vivacité, avec le persiflage brutal de La Harpe. Il se garde bien en effet d'user de « cette franchise philosophique dont personne n'a droit de s'offenser et dont si peu de gens s'accommodent ». Il n'a pas ce courage qu'avait montré d'Alembert dans l'*Essai sur les gens de lettres,* qui lui inspire cette réflexion[3], et ne veut pas blesser les auteurs, ses confrères, sans nécessité.

Du reste, et c'est un motif de plus pour se montrer réservé, il ne prétend pas être bon juge en toutes les matières, dont il est cependant obligé de parler, et ses extraits purement analytiques des ouvrages d'histoire ou de science ne sont

1. Il eut pour auxiliaires Coste et Suard (*Mémoires,* livre VI), qui débutaient dans les lettres et qu'il employa principalement à l'aider dans la publication du *Choix des Mercures.*

2. Marmontel reparut un moment au *Mercure*, dirigé alors par Panckoucke, en 1778, mais y collabora fort peu. Il fit insérer, sans doute comme faisant partie de la Société des gens de lettres qui le rédigeaient, quelques articles relatifs à la Guerre des Deux Musiques (V. ch. X) et deux extraits élogieux, malgré quelques réserves, de l'*Essai sur la vie de Sénèque,* de Diderot (15 et 25 décembre).

3. *Mercure,* juillet 1759, 1er v.

guère que des résumés consciencieux, où la personnalité de l'auteur se manifeste cependant parfois par quelques idées générales ou quelques vues d'ensemble.

Rend-il compte du *Voyage d'Italie*, par le graveur Cochin, il remarque finement qu'en « peinture, en sculpture, il y a trop de prétendus connaisseurs et fort peu de véritables juges ». Il faut en effet, pour écrire l'histoire des arts, savoir fouler aux pieds les préjugés locaux, nés de l'intérêt ou de la vanité, qui faussent le jugement de l'amateur ou même de l'artiste. C'est ce qu'a fait M. Cochin. Il lui sait gré aussi du soin qu'il a pris de s'interdire « les termes détournés et vagues, pour n'employer que ceux de l'art [1], préférant avec raison la justesse à l'élégance dans un ouvrage qui doit présenter à l'esprit des idées claires et précises ».

S'agit-il des *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, par l'architecte Le Roi, il constate que le beau et le goût ne sont pas, comme certaines gens le croient, choses de convention. « Que tout un peuple soit enchanté de la colonnade du Louvre, et passe froidement devant telle autre façade du même palais, il n'y a là ni mode, ni prévention, ni caprice, et il serait ridicule de prétendre que tout un peuple se fût donné le mot [2] ».

1. *Mercure*, août 1758. — Marmontel se rencontre ici, sans le savoir, avec Diderot, qui, dans la *Correspondance littéraire* (1er juillet 1758), loue Cochin d'employer « la langue et les termes de l'art », et remarque que les simples littérateurs devraient être circonspects en peinture. — Il y aurait lieu d'ailleurs, si la place ne nous manquait, d'établir un parallèle entre les opinions de Grimm et celles de Marmontel sur bien des sujets. Nous nous contenterons de l'indiquer sur quelques points. La comparaison avec l'*Année littéraire* ou le *Journal Encyclopédique* serait moins curieuse par elle-même, et aussi parce que les trois journaux ont pu s'inspirer l'un de l'autre.

2. *Mercure*, novembre 1758.

S'il parle des travaux d'un amateur d'art, pour qui il éprouvait d'ailleurs une vive antipathie, il lui adresse des compliments aigres-doux. Le comte de Caylus, qui avait déjà publié, à l'usage des peintres et des sculpteurs, ses *Tableaux tirés de l'Iliade et de l'Enéide,* revenait à la charge avec son *Histoire d'Hercule le Thébain,* où l'on trouvait plus de cent sujets à traiter. Marmontel raille malicieusement cette façon singulière d'encourager les artistes, qui consiste à faire « pour eux des études et des recherches qui leur sont essentielles » ; mais ces peintures idéales de Caylus manquent de force et de chaleur, sans doute parce que leur auteur n'a pas voulu dérober au peintre la gloire de leur donner « tout l'attrait et tout l'honneur du coloris et de l'expression [1] ». L'ironie, pour être fine, n'en était pas moins perçante. C'est chose très rare chez Marmontel, qui savait néanmoins piquer les gens au vif, quand il le voulait.

Il se montre d'ordinaire aussi modéré dans le ton que dans les idées, surtout quand il touche à des questions graves, comme celles qui intéressent le commerce et les finances du pays. Bien qu'il eût peu goûté, dit-il dans ses *Mémoires,* les leçons de Quesnay, il avait néanmoins en économie politique des opinions dictées par le bon sens. Egalement éloigné du fanatisme de la nouvelle secte et de l'entêtement de ses adversaires, il examine librement les théories soutenues de part et d'autre, et donne son avis avec franchise. L'abbé Morellet, dont il était déjà l'ami, venait de faire paraître ses *Réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France* [2]. Avant

1. *Mercure,* décembre 1758.
2. D'après Morellet (*Mémoires,* t. II, p. 45), l'avocat Moreau serait

qu'aucun écrivain lui eût répliqué, Marmontel, s'inspirant des mémoires des fabricants de Paris, Lyon, Tours, Rouen, etc., sur cette matière, étudie sans parti pris la question et aboutit à cette sage conclusion :

Les fabricants ont donné dans l'extrême, en exposant les maux qui résulteraient de ce nouvel établissement ; l'auteur de ces réflexions tombe dans l'extrême opposé. D'un côté tout est perdu ; de l'autre le mal est très peu de chose pour les anciennes manufactures de soie, laine, cotonnade... L'auteur voudrait bien qu'on pût concilier la fabrication intérieure et la prohibition des toiles du dehors. Mais il voit qu'il retombe dans tous les inconvénients de la contrebande. Il se réduit donc à demander qu'on impose un droit d'entrée sur les toiles étrangères ; mais ce droit, s'il est assez modique pour ne pas nous rejeter dans le danger de la contrebande, sera-t-il assez fort pour assurer à nos toiles l'avantage de la concurrence avec celles de nos voisins, et surtout celles des Indes ? [1]

En résumé, Marmontel penche vers la protection, tandis que Grimm est, sur ce point, franchement libre-échangiste [2], au nom des principes. Sans être économiste, Marmontel comprenait pourtant qu'elle était l'importance de ces graves problèmes ; oubliant qu'il était homme de lettres, il s'élevait au-dessus de ses préoccupations ordinaires et disait, à propos d'un ouvrage du même genre que le précédent : [3]

l'auteur de cet extrait, qu'il traite à tort de diatribe. Mais il est peu vraisemblable que Marmontel, après avoir déclaré que les extraits « le regardent », ait fait appel à la collaboration de l'auteur des *Cacouacs*. D'ailleurs Morellet a dû être trahi par sa mémoire, puisqu'il parle en même temps d'une réponse que son ami Chastellux aurait faite à ce premier extrait dans le *Mercure* de mai 1759, réponse qui ne s'y trouve pas.

1. *Mercure*, octobre 1758, 1er v.

2. *Correspondance littéraire*, 1er juin 1758.

3. *Observations sur la liberté du commerce des grains* (par M. de Chamousset).

On ne cesse de crier contre la frivolité du siècle et l'on ne s'est jamais tant occupé des choses utiles. Il n'y a point d'observateur un peu attentif qui ne soit frappé de cette fermentation subite qui semble avoir tourné tous les esprits vers les objets les plus importants au bonheur des hommes. On a vu en France plus d'ouvrages sur l'économie politique depuis dix ans qu'on n'en avait vu jusque là depuis la renaissance des lettres.

Il suivait d'un œil attentif le mouvement qui emportait les esprits vers l'action par le livre, par la propagande philosophique, qui « éclaire par degrés le peuple sur ses vrais intérêts ». Mais il ajoute aussitôt que « cette lumière générale ne se répandra que par une progression lente et peu sensible, et que l'on verra éclore bien des chimères avant que d'arriver à quelque vérité utile [1] ».

Marmontel est déjà là tout entier, aussi bien l'homme qui va, lui aussi, tenter de semer des idées économiques et politiques dans quelques *Contes moraux* et dans *Bélisaire,* que le Marmontel du temps de la Révolution, qui trouvera que l'on va trop vite et qu'on ne laisse pas mûrir la moisson avant de la récolter. Il défendra bientôt, mais sans la foi de l'apôtre, certaines des théories chères aux philosophes ; cependant sa prudence native lui inspirera toujours de salutaires défiances et lui fera tenir en tout un juste milieu. Il n'est pas dans son tempérament de casser les vitres, ni de crier par la fenêtre pour ameuter les passants.

A plus forte raison doit-il, dans le *Mercure,* se montrer prudent, quand il aborde les questions purement politiques. Il ne craint pas néanmoins de défendre contre l'auteur de l'*Ami des hommes* le principe de l'égalité naturelle, car le droit de prééminence du seigneur sur le vassal est « tout

1. *Mercure,* juin 1759.

d'institution humaine et non divine ». Il soutient contre le premier des Mirabeau, « que chacun doit être imposé en raison des biens qu'il possède[1] ». L'égalité devant l'impôt lui paraît plus désirable que l'égalité politique. C'est pourtant le contraire qui s'est produit jusqu'ici. Ailleurs[2], sans vouloir aborder la question des différentes formes de gouvernement, ni décider entre la république et la monarchie, il s'en tient à l'opinion de Montesquieu, que « le meilleur des gouvernements est celui qui se conduit le mieux suivant ses principes ». On sait du reste que tout le monde en France à cette époque, et bien plus tard encore, même Rousseau, était de cet avis[3].

Si Marmontel n'a pas hésité, malgré la réserve qui lui était imposée, à formuler nettement certaines idées politiques qui pouvaient paraître hardies, il se hasardera moins sur un terrain plus brûlant. La monarchie ne se défendait déjà plus que mollement contre les réformes reconnues nécessaires, pourvu qu'on respectât son principe. Mais l'Eglise luttait pied à pied contre la philosophie naissante, menaçait, censurait, condamnait, et trouvait même parfois dans le Parlement un puissant auxiliaire. Les plus téméraires louvoyaient en l'attaquant, s'ils voulaient faire paraître leurs livres en France et conserver leur repos. Marmontel, obligé par métier de rendre compte des ouvrages concernant la religion, manœuvrera avec l'habileté nécessaire pour éviter les écueils.

1. *Mercure,* septembre 1758.

2. A propos d'une *Histoire de la vie de Jules César*, suivie d'une *Dissertation sur la liberté,* par M. de Bury. *Ibid.* novembre 1758.

3. V. Aulard, art. sur la *Formation du parti républicain* (*Revue de Paris,* 1898).

En un langage qui peut paraître singulier par le mélange de termes qui ont l'air de jurer ensemble, il dira par exemple « que les missionnaires d'Europe, et les Jésuites en particulier, en se dévouant au service de Dieu, ne renoncent pas au désir de se rendre utiles à leur patrie, et que ce sont les observations philosophiques de ces apôtres citoyens qu'il va parcourir rapidement dans l'extrait des *Lettres édifiantes*[1] ». N'était-ce pas une illusion de vouloir concilier l'esprit philosophique et l'esprit religieux, qui allaient se heurter dans une mêlée sans issue ? Ce n'est pas sur ce ton que Voltaire, dans *Candide,* parlera bientôt du zèle chrétien et patriotique des Jésuites au Paraguay. Marmontel ne sera jamais Voltairien, au sens particulier que l'on a donné à ce mot depuis un siècle.

Ce n'est donc point par nécessité de situation qu'il prodigue l'éloge aux *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des Livres prophétiques,* etc., mais par une sorte de répulsion instinctive pour l'impiété érigée en principe et proclamée hautement. L'ancien étudiant en théologie de Clermont et de Toulouse se réveille en lui pour approuver et même admirer les ouvrages de controverse. « L'impiété, dit-il, qui s'est tant de fois prévalue de l'obscurité des livres saints, n'a plus ici aucun prétexte, et les preuves de la religion, tirées des prophéties[2], achèvent de forcer les incrédules à reconnaître la vérité de la révélation. »

Est-ce à dire cependant que Marmontel croie encore fer-

1. *Lettres édifiantes et curieuses,* écrites des missions étrangères par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus. — *Mercure,* octobre 1758, 1er v. — *Candide,* 1759.

2. *L'Incrédulité convaincue par les prophéties,* par J.-G. Lefranc de Pompignan, évêque du Puy.

mement, à cette époque de sa vie (1759)[1], à la religion qu'il ne pratiquait plus? Ne va-t-il pas au delà de sa pensée intime en formulant cet acte de foi qui semble contredire la lettre qu'il adressait, il y a un an à peine, au chef des *cacouacs?* Qu'on veuille bien le remarquer, Voltaire commençait à peine à attaquer en face la religion, et Marmontel n'entend pas, en embrassant le parti des philosophes, se déclarer par là même un incrédule. Pas un mot dans sa lettre, bien qu'elle dût demeurer secrète, ne fait allusion à ces graves questions[2]. On pouvait se croire et se dire philosophe à ce moment, sans être pour cela hostile à la religion. Attaquer l'Eglise par exemple, ce que d'ailleurs Marmontel ne fera pas, ou fort peu, ce n'était pas, pour de bons et sincères esprits, s'en prendre à la religion même, mais à ses abus, à ses privilèges, à son despotisme écrasant pour les consciences. Réclamer la tolérance et flétrir le fanatisme, comme le fera plus tard Marmontel, ce n'était pas, à ses yeux, faire acte d'impiété, mais affirmer seulement les droits de la raison humaine. Voilà comment il fut philosophe.

D'Alembert, quoi qu'en pense ou feigne d'en penser Marmontel, était assurément de moins bonne foi que lui dans ses ménagements affectés pour la religion[3]. « C'est, dit-il, un philosophe qui respecte les vérités du christianisme, et qui sait que la vraie philosophie et la vraie religion doivent toujours marcher de front et se prêter une force et une

1. *Mercure,* novembre 1758, juin 1759.

2. V. ch. III. Cf. Lanfrey, l'*Eglise et les Philosophes au* XVIII*e siècle,* ch. X.

3. *De l'abus de la critique en matière de Religion : Mélanges de Littérature, d'Histoire et de Philosophie.*

lumière mutuelles. Vouloir les opposer l'une à l'autre, c'est nuire à toutes les deux. » D'Alembert sourit sans doute de la naïveté du critique qui voyait en lui, sinon un appui direct, du moins un auxiliaire naturel du christianisme, et qui conclut ainsi : « On ne peut trop louer le zèle de ceux qui s'empressent de venger la religion contre les efforts de l'impiété, mais on ne peut en même temps s'élever avec trop de chaleur contre le zèle prétendu qui sert de masque à l'ignorance, à l'orgueil, à l'esprit de parti, à des passions plus odieuses encore, et dont les méchants et les fanatiques se servent pour alarmer la piété et détruire la philosophie[1] ».

Marmontel essaie vainement de tenir la balance égale entre « le véritable christianisme et la bonne philosophie », entre J.-G. Lefranc de Pompignan et d'Alembert. Les diatribes virulentes de Voltaire contre l'évêque du Puy l'éclairèrent bientôt sur les dispositions des deux partis en présence.

Mais, s'il pouvait se tromper sur les sentiments à peine dévoilés du futur lieutenant de Voltaire dans sa lutte contre l'*Infâme*, il lui était impossible de se méprendre sur le sens du *Socrate* que venait de publier le chef des philosophes. Il « n'essaye donc pas de justifier l'intention de l'auteur de ce drame », et n'osant pas en donner d'extrait, il y recueille seulement « quelques préceptes de morale, qui n'ont rien que d'édifiant, et qu'il serait bon de répandre, dans quelque source qu'on les eût puisés[2] ». Cette espèce de reniement de son maître dut lui coûter. Il se montra plus franc et nettement hostile vis-à-vis d'un ouvrage de

1. *Mercure*, juillet 1759, 1er v.
2. *Mercure*, septembre 1759.

Hume, d'ailleurs beaucoup plus hardi. Ce n'était plus là seulement des allusions impies à relever, comme dans le *Socrate* de Voltaire, mais une lutte ouverte à soutenir contre un sophiste ingénieux dont on ne pouvait « exposer les paradoxes dangereux sans les réfuter ». Aussi Marmontel ne rendra-t-il pas compte de « l'*Histoire naturelle de la religion,* un des systèmes les plus audacieux que l'incrédulité moderne ait osé produire ». La *nature* et les bornes du *Mercure* s'y opposent [1].

Le journaliste était tenu d'observer la plus grande circonspection, quelles que fussent ses opinions de derrière la tête, puisqu'il ne pouvait, comme Voltaire, désavouer ses articles, et qu'il fut néanmoins attaqué, comme lui, par un des ennemis les plus acharnés des philosophes. Il lui répondit avec sang-froid et dignité :

J'osais croire mes faibles écrits irréprochables du côté de la religion ; mais j'ai fait quelques articles de littérature et de morale pour l'*Encyclopédie ;* c'en était assez pour être suspect à l'auteur zélé des *Préjugés légitimes,* etc. [2]. Cet homme estimable, à qui vraisemblablement je n'ai jamais fait aucun mal, a pris soin de falsifier — c'est exact — un passage de l'article *Gloire* de ce *Dictionnaire ;* et c'était, je crois, le seul moyen de le rendre répréhensible... Mais, s'il pense assez mal pour calomnier celui qui ne l'offensa jamais, je pense assez bien pour pardonner à celui qui me calomnie [3].

Cette mansuétude dans la riposte convenait assez au tempérament de Marmontel ; même quand il aura enlevé le succès et conquis une situation en vue, nous le verrons

1. *Mercure,* décembre 1759.
2. Abraham Chaumeix.
3. *Mercure,* avril 1759, 1er v.

rarement s'en départir. A peine laissera-t-il, dans sa querelle avec la Sorbonne au sujet de *Bélisaire,* dans la guerre sans merci engagée entre les Gluckistes et les Piccinnistes, échapper de son carquois quelques flèches plus ou moins acérées, en réponse aux épigrammes dont il sera criblé. Pour lui l'épigramme demeurera toujours un « genre d'écrire humiliant lorsqu'on y échoue, et malheureux même lorsqu'on y excelle [1] ».

Quand Marmontel échappe aux embarras que lui suscite la discussion des opinions politiques et religieuses, on le retrouve tout entier avec sa franchise et sa clairvoyance d'humaniste distingué et de critique indépendant. Dans ces feuilles volantes du journal il jette comme au hasard, à propos d'œuvres presque toujours éphémères, ses idées souvent justes et fines, parfois même profondes. Il pense en effet qu'il est de son devoir, « non seulement d'observer ce qui lui paraît défectueux, mais d'indiquer, s'il est possible, les moyens de rectifier ce qu'il désapprouve [2] ». Cependant c'est l'indulgence qui domine. Toujours épris de la tragédie [3], malgré les insuccès qui auraient pu l'aigrir, il n'essaie pas de s'en venger sur ses successeurs au théâtre. Il prodigue au contraire les louanges à Lemierre, Colardeau, Guimond de La Touche, Saurin, et même Poinsinet de Sivry. Il n'est pas « de ces gens qui ne croient jamais saisir assez tôt l'occasion de nuire ».

A sa bienveillance naturelle se mêle aussi parfois certain

1. *Mercure,* octobre 1758, 1er v.
2. *Mercure,* août 1759.
3. Nous réservons l'examen de ses premières opinions sur le théâtre et la musique pour le moment où nous nous occuperons du critique, à propos des *Eléments de Littérature* et de la Guerre des Deux Musiques.

manque de goût qui l'aveugle sur des défauts trop réels. Comme presque tout son siècle, il estime l'héroïde, ce genre de poésie qui, « n'étant que le tableau abrégé d'une action pathétique et théâtrale exposée par un seul personnage », peut servir à former le poëte tragique. Il veut propager ce genre faux, en reculer les limites[1], et ne s'aperçoit pas que l'héroïde, déjà froide et dénuée de véritable passion chez Ovide, va tomber ainsi dans la déclamation la plus vague et la plus insipide. C'était bien d'ailleurs le caractère général de la tragédie de l'époque. Aussi, tout en montrant quelque sévérité pour certains détails de l'œuvre, insère-t-il en grande partie, avec force compliments, l'*Armide à Renaud* de Colardeau[2].

C'est avec le même excès d'indulgence, ou plutôt avec la même sincérité aveugle, qu'il loue le poëme de *Jumonville*[3], de Thomas. Grimm est du même avis[4], tant on se méprenait alors sur la nature même de la poésie. Mais, s'il juge mal le talent de Thomas, poëte épique, il traite en revanche de « verbiage » l'*Eloge du maréchal de Saxe,* que Marmontel élève aux nues[5]. C'est qu'il avait plus que Marmontel le sens, sinon du beau, du moins du vrai, et la prose lourde, emphatique, et savamment monotone du fabricant d'*Eloges* à la mode, lui donnait sur les nerfs.

Du reste il est assez rare que Marmontel se laisse égarer ainsi par le mauvais goût de son époque, et dans bien des questions il se révèle critique perspicace et en avance sur

1. *Mercure,* janvier 1759, 1er v.
2. *Mercure,* novembre 1759.
3. *Id.*, mai 1759.
4. *Corr. litt.,* 1er mai 1759.
5. *Corr. litt.,* 1er septembre 1759. — *Mercure,* septembre 1759.

son siècle. Ses devoirs de journaliste sans aides, sans collaborateurs, l'obligeaient à donner son avis sur les sujets les plus imprévus. Les nombreuses connaissances qu'il avait depuis longtemps acquises par un travail continu et réfléchi, même avant son arrivée à Paris, avant ses premiers essais dans l'*Observateur,* les études sérieuses qu'il avait faites depuis pour travailler à *l'Encyclopédie,* lui permettaient de faire face à toutes les difficultés.

En un temps où des esprits inquiets réclamaient du nouveau, il examine avec soin leurs propositions et ne recule pas devant les solutions hardies. Le latin régnait encore en maître dans les écoles. Un médecin demande qu'on lui substitue le français dans les livres de sciences [1]. Marmontel s'élève avec lui « contre cet abus invétéré » ; il s'étonne « qu'une langue ancienne que nous entendons mal, et que nous parlons plus mal encore, qu'une langue moins riche que la nôtre, et à laquelle il manque au moins de quoi exprimer les idées acquises depuis plus de mille ans qu'elle est langue morte, en un mot que le latin soit encore aujourd'hui la langue scientifique de la plupart de nos écoles ». Il considère même les choses de plus haut.

Avant Rivarol [2], il indique rapidement les raisons de l'universalité de la langue française. Si la langue du XVIIIe siècle est moins nombreuse que celle du siècle précédent, cette sécheresse est compensée par « la précision et la

1. *Traité de l'usage des langues vivantes dans les sciences, particulièrement de la française en médecine,* par M. Malouin, docteur de la Faculté de Caen (*Mercure,* janvier 1759, 2e v.).

2. *De l'Universalité de la langue française* (Paris et Berlin, 1785). — Rivarol s'occupe assez peu, dans cet ouvrage assez long, du génie même de notre langue.

vigueur des pensées et du style. Le siècle florissant d'une langue est celui où l'on s'amuse à parler à l'oreille et à l'imagination. Elle doit naturellement acquérir du nerf et perdre de la grâce, lorsqu'en tranchant sur toutes les choses d'opinion, l'on se réduira à n'exprimer et à n'embellir que la vérité rigoureuse ». L'abondance, la clarté, la précision de notre langue, surtout dans sa partie scientifique, en ont donc fait la langue dominante de l'Europe. Marmontel savait bien, et il le reconnaissait hautement, tout ce que notre langue devait au latin, tout ce que lui-même avait gagné à l'étudier; [1] mais, à juste titre, il ne voulait pas emprisonner l'esprit des élèves dans les formules surannées d'une langue bien morte. Il trouvait étrange de les forcer à lire des ouvrages modernes écrits en latin, à écrire eux-mêmes en latin, à parler latin en médecine ou en physique.

Malgré son éducation essentiellement classique, il n'a pas, en littérature, le goût moins large que les idées. Bien qu'il ne sût ni l'anglais, ni aucune autre langue vivante, sauf l'italien, il aimait à juger des ouvrages venus du dehors d'après les traductions. Le *Journal étranger,* qui paraissait depuis 1754, contribuait à répandre ce goût dans le public, et aucun écrivain peut-être à cette époque, excepté Voltaire, ne fut plus curieux d'accroître ses connaissances que Marmontel. A propos des *Fables* de Gay [2], dont il trouve l'*humour* très difficile à traduire, il déclare qu' « il est toujours agréable pour les gens de lettres et utile à la littérature en général de connaître tous les ouvrages célèbres dans toutes

1. V. chap. I.
2. *Fables* de M. Gay, suivies du *Poëme de l'Eventail,* le tout traduit de l'anglais par Mme de Keralio (*Mercure,* octobre 1759, 1er v.).

les langues ; c'est surtout de ces différences de goût et de principes sur les mêmes genres que l'on peut tirer des lumières plus sûres et plus générales sur le goût des nations différentes, sur les principes communs des arts et sur les moyens d'agrandir leur sphère ».

Faut-il pour cela voir en lui un hardi précurseur, un admirateur quand même de l'étranger, un anglomane en un mot, puisque la littérature anglaise surtout captivait notre attention à cette époque? Son bon sens le préserve de cet excès. Il ne demande pas qu'on aille chercher des modèles exclusivement chez nos voisins d'outre-Manche, il désire seulement, et il a bien raison, qu'on les étudie avec soin, sans dédain affecté ni zèle aveugle, pour en tirer tout le profit possible. S'il avait pu prévoir les enthousiasmes ridicules du snobbisme littéraire, il eût plutôt rétréci le cercle de ses admirations que contribué de gaieté de cœur à gâter nos qualités foncières pour n'adopter que les défauts des autres. Mais le danger n'était pas si grand alors, et Marmontel n'était pas homme à se laisser entraîner au delà des justes limites.

L'abbé Prévost avait mis Richardson à la mode en France. Après *Paméla* et *Clarisse,* il venait de donner au public *Grandisson*. Cependant Diderot n'avait pas encore écrit cet éloge dithyrambique de l'auteur divin, qui nous fait un peu sourire aujourd'hui. Marmontel reconnaît d'abord que le principal avantage du « roman en lettres » est de nous procurer le « charme de l'illusion », en nous faisant oublier l'auteur, pour ne voir et n'entendre que les personnages, et se prononce ensuite sur la question qui divisait les esprits. Les uns reprochaient à Richardson ses longueurs et ses redites,

les autres blâmaient l'abbé Prévost de les avoir supprimées, au moins en partie. Marmontel croit que ces défauts viennent de l'auteur, et non du genre, et qu'on pouvait facilement les éviter. Il approuve le traducteur d'avoir fait des retranchements utiles [1], — n'oublions pas qu'il n'a lu qu'une traduction abrégée — et en donne d'excellentes raisons :

Quant à la manière de l'auteur original, je ne crois pas, dit-il, que notre siècle ait un pinceau plus vrai, plus délicat, plus animé. On ne lit pas, on voit ce qu'il raconte : mais ce qu'il raconte n'est pas toujours digne d'être peint. Son talent prodigieux à rendre sensibles tous les détails d'une action l'engage dans des longueurs dont l'ennui va quelquefois jusqu'à l'impatience : on jette le livre, mais on le reprend, et il attache, quoiqu'il *impatiente*, ou plutôt il n'impatiente que par la raison qu'il attache ; car rien n'est plus inquiétant qu'une action intéressante qui ne court point au dénouement. Ce n'est pas que des repos bien ménagés ne contribuent beaucoup eux-mêmes à l'illusion et à l'intérêt. Il est certain que la vie privée a peu de ce que l'on appelle coups de théâtre, et beaucoup de ces situations plus familières qui font tableau. On ne reconnaîtrait pas la société dans une succession rapide d'événements inattendus. Ces événements, pour être amenés naturellement, exigent que les intervalles en soient remplis par les circonstances d'une vie tranquille. Mais celles-ci doivent tenir aux incidents qui les suivent ou qui les précèdent. Elles servent à marquer les caractères, à développer les sentiments, à fonder les situations, et tout ce qui n'a pas l'un de ces effets doit paraître froid, languissant et superflu.

On a fort bien démontré de nos jours [2] que Prévost avait

1. Il ajoute : « Quel que soit le style de l'original anglais, j'ose croire qu'il n'a rien perdu en passant dans notre langue, par une plume si abondante, si naturelle et si facile. » Cet aveu prouve à lui seul que Marmontel ignorait l'anglais (*Mercure*, août 1758).

2. V. J. Texte, *J.-J. Rousseau et les origines du Cosmopolitisme littéraire.*

supprimé des beautés, atténué les couleurs, donné de l'original une idée incomplète et imparfaite. Marmontel avouait lui-même que les longueurs pouvaient plaire à ceux qui voulaient connaître à fond les mœurs anglaises et le génie de Richardson. Diderot, qui admire tout, qui prend feu contre les critiques, qui semble même répondre en particulier aux reproches de Marmontel[1], ne trouve pas assez d'éloges pour « l'homme de génie qui franchit les barrières que l'usage et le temps ont prescrites aux productions des arts, et qui foule aux pieds le protocole et ses formules ». Et pourtant il est amené malgré lui à déclarer que « toutes ces vérités de détail, qui préparent l'âme aux impressions fortes des grands événements », nous causent quelque « *impatience* ». S'il était capable de sang-froid, si on le pressait un peu, il finirait sans doute par conclure avec Marmontel qu'il ne faut « pas moins que l'influence continue d'une action vive et touchante par elle-même pour ranimer à chaque instant l'attention du lecteur, refroidie par la lenteur de la narration ».[2]

Louer les beautés, tout en blâmant les défauts, n'est-ce pas de la bonne et saine critique ? Mais le journaliste ne se bornait pas à envisager les œuvres qu'il jugeait au point de vue de l'art, il s'occupait aussi de leur portée morale. Il admirait les mœurs nobles et pures du roman de *Grandisson ;* il croyait qu'il n'était pas possible « de rendre l'honnêteté, l'innocence et la vertu plus intéressantes, plus

1. *Journal étranger,* 1761 ; *Œuvres,* t. V, p. 216, 218.

2. Marmontel, dans son *Essai sur les romans, considérés du côté moral,* reprit en partie ces idées qui n'avaient guère changé à « vingt-neuf ans d'intervalle ».

aimables que dans ces personnages de Miss Biron, de Miss Jervins et du Chevalier ». Moins d'un an après, il précisait sa pensée sur le rôle des romans dans son extrait des *Lettres de Milady Juliette Catesby* [1] : « Les romans, disait-il, seraient aussi utiles qu'intéressants, si l'on y respectait toujours les mœurs : mais lorsqu'on y peindra le vice d'une manière propre à l'inspirer, lorsqu'on y revêtira la corruption des charmes de la volupté, lorsque la morale y sera réduite en épigrammes et en paradoxes, l'esprit en jargon, et le sentiment en métaphysique, les romans seront aussi dangereux pour le goût que pour la vertu. [2] »

C'était d'un seul coup atteindre les Crébillon, les Voisenon, et autres corrupteurs du bon goût et de la morale, dont la vogue d'ailleurs commençait à diminuer. Trente ans plus tard [3], il s'attaquera à Rousseau lui-même, et dira que le « plus éloquemment écrit de tous nos romans » est « d'autant plus immoral que tout a l'air d'y être honnête ». La *Nouvelle Héloïse* lui paraît un livre plus dangereux que *Manon Lescaut :* c'est l'avis de toute personne qui va au fond des choses.

Si Marmontel, admettant le genre en lui-même, ne demande au roman que de « respecter les mœurs », il ne peut évidemment condamner le théâtre que les philosophes considéraient volontiers comme une école de morale. Rousseau lui fournit à propos l'occasion de le défendre. Dans son trop court passage au *Mercure*, Marmontel n'avait pas encore eu pareil adversaire à combattre, ni sujet plus

1. Ouvrage de Mme Riccoboni.
2. *Mercure*, juin 1759.
3. *Essai sur les romans, considérés du côté moral.*

à sa convenance à traiter. Il s'y donna tout entier et consacra à la réfutation de la *Lettre sur les spectacles* quatre extraits[1], qu'il réimprima presque aussitôt à la suite de la deuxième édition de ses *Contes moraux*, sous le titre d'*Apologie du théâtre*. Il supprima alors ce qui lui parut faire longueur, se permit moins de personnalités, en un mot, remania un travail écrit un peu à la hâte, sans en altérer cependant le caractère essentiel[2].

On est fixé depuis longtemps sur ce qu'il faut penser des paradoxes de Rousseau ; Marmontel, mieux que personne, avait sur le moment démoli cet échafaudage de sophismes. Plusieurs des arguments qu'il a employés, et particulièrement sa défense du *Misanthrope*, sont en quelque sorte classiques. Mais il eut le tort d'être prolixe, comme Rousseau lui-même[3]. Ce qui néanmoins peut intéresser encore aujourd'hui, c'est de voir un journaliste, bien inférieur par le talent, mais soutenant une juste cause, se mesurer avec un redoutable jouteur, qui d'ailleurs ne daigna pas

1. *Mercure*, novembre et décembre 1759, janvier 1760 (1er et 2e v.).

2. Marmontel n'avait eu garde de s'occuper de l'opinion de d'Alembert sur la religion des pasteurs de Genève, « la théologie n'étant pas de sa sphère ». Il ne put éviter cependant les reproches du *Journal de Trévaux* (avril 1759, p. 859 et sq.) pour avoir négligé les « preuves tirées de la religion dans la controverse des spectacles ». Il répondit avec mesure (*Mercure*, juillet 1759, 1er v.), suivant son habitude, mais ne fit pas le même honneur à la *Lettre d'un curé du diocèse de **** à M *** sur son extrait critique de la *Lettre de M. Rousseau à M. d'Alembert*, (par Secousse, curé de Saint-Eustache à Paris, d'après Barbier). Cette lettre très polie n'est qu'une médiocre imitation des *Maximes sur la Comédie* de Bossuet.

3. « Je serai diffus, je le prévois ; mais le sujet lui-même est assez amusant ; la manière dont M. Rousseau le traite est assez curieuse pour rendre intéressants les détails inévitables où j'entrerai pour lui répondre. » *Mercure*. — Passage supprimé dans l'*Apologie du théâtre*.

lui répondre ; c'est aussi de saisir au passage quelques traits du caractère de Rousseau, que Marmontel, dès cette époque, a fort bien jugé ; c'est surtout de constater les sentiments intimes de l'auteur du *Mercure* sur l'amour, les femmes, les comédiens, tous sujets qui lui étaient familiers[1].

Il loue d'abord en Rousseau « l'abondance, la simplicité, la vigueur, la précision et l'harmonie du style[2] ». Il admire, en la définissant avec une rare exactitude, son « éloquence noble et simple, qui n'a rien d'inculte et rien d'étudié, où la douceur et la véhémence, les images et les sentiments, le ton philosophique et le langage populaire, sont mêlés avec d'autant plus d'art que l'art ne s'y fait point sentir ».

Ces éminentes qualités ne l'empêchent pas de déclarer nettement que « tout ce qui porte à faux n'est que de la déclamation ». Il n'a pas grand'peine ensuite à railler les habitudes grossières des cercles de Genève, où l'on fume, s'enivre et médit, sans que cela choque le moins du monde l'ennemi du théâtre. « Tout cela, dit-il, peut paraître ridicule à Paris, quoique très sensé pour Genève. » Mais Rousseau connaît mal Paris : il devrait « savoir que les honnêtes gens y ont le cœur assez bon pour tolérer, plaindre et soulager ceux mêmes qui les calomnient ». Ce trait atteignait directement Jean-Jacques, déjà brouillé avec ses meilleurs amis. D'autre part, Marmontel ne pouvait lui pardonner d'avoir « regretté le temps où l'homme marchait à quatre pattes ».

Et cependant, malgré ces reproches adressés à l'homme

1. Ses idées sur l'amour et les femmes se révèlent à la même époque dans ses *Contes moraux*, mais avec moins de spontanéité peut-être que dans ses articles du *Mercure*, où il parle en son propre nom.

2. La plupart des passages cités sont empruntés au *Mercure* et n'ont pas été reproduits dans l'*Apologie*.

ou au philosophe, il n'a eu d'autre but, en lui ripostant, que « de le réconcilier avec les hommes, de lui faire entendre qu'on peut être injuste par excès de zèle, qu'un violent amour de la vertu peut, comme toutes les passions, nous emporter au delà des limites ». Il voudrait « arracher ce philosophe éloquent aux réflexions douloureuses qui consument sa jeunesse, le rendre à la société où il l'a vu tendrement chéri, l'engager à consacrer au bonheur de l'humanité le génie et les veilles qu'il emploie à la décourager et à la rendre, s'il était possible, odieuse à elle-même ».

Rousseau fut sans doute choqué de la leçon qui lui était faite ainsi publiquement. Comme il « avait la fierté de ne point envoyer ses ouvrages aux auteurs périodiques », il s'imagina avoir blessé Marmontel en écrivant sur l'exemplaire de la *Lettre à d'Alembert* qu'il lui adressa, « que ce n'était pas pour l'auteur du *Mercure*, mais pour M. Marmontel. Je crus, dit-il, lui faire un très beau compliment : il crut y voir une cruelle offense, et devint mon irréconciliable ennemi. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément ; et depuis lors il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages...[1] » Rousseau, cette fois comme tant d'autres, prend les rêves de son esprit malade pour des réalités. Marmontel avait, peut-être maladroitement, mais de bonne foi, voulu lui rendre service en lui donnant de sages conseils qu'il était malheureusement incapable de comprendre et de suivre.

Sa passion récente et malheureuse pour Mme d'Houdetot

1. *Confessions*, partie II, livre X.

rendait, à cette époque, Rousseau plus misanthrope encore que d'habitude, et plus injuste pour l'amour et les femmes[1]. Il voulait, dans son ressentiment, chasser l'amour, même honnête, du théâtre. Marmontel, qui n'avait à se plaindre ni des femmes, ni de l'amour, prit naturellement leur défense.

Condamnant « ce qui respire la licence, ce qui blesse l'honnêteté », il ne peut consentir à proscrire de la scène l'amour décent et vertueux, seule passion que l'on en veuille bannir et qui doit y trouver place, si on le peint avec la réserve nécessaire.

Les femmes, dit Rousseau, sont ignorantes, incapables d'acquérir les talents des hommes, « en général n'aiment aucun art, ne se connaissent à aucun ». Où donc a-t-il pris cette opinion? lui demande Marmontel.

Les femmes ont-elles les organes moins délicats que nous, le coup d'œil ou l'oreille moins juste, le sentiment en général plus lent ou plus confus ? Quelle est la faculté que nous avons et qu'elles n'ont pas, pour goûter la peinture ou la sculpture, la musique ou la poésie ? Est-ce l'exercice et l'étude qui leur manquent? Il s'ensuit que nous avons sur elles, à cet égard, l'avantage de l'éducation : mais si M. Rousseau avait été moins éloigné par ses principes du commerce du monde et des femmes, il en aurait vu beaucoup qui ont acquis par elles-mêmes les lumières qu'on leur enviait. Je vais plus loin, et j'établis en fait que, si l'on compare l'éducation des femmes avec la nôtre, les soins que l'on prend de prolonger leur enfance, et de hâter en nous l'usage de la raison, l'obscurité où l'on tâche de retenir leur âme captive, et les lumières qu'on ne cesse de répandre dans nos

1. D'Alembert, dans sa *Réponse à Rousseau*, remarque que celui-ci laisse « percer à travers ses reproches le goût très pardonnable qu'il a conservé pour les femmes, peut-être même quelque chose de plus vif... »

esprits; d'un autre côté, si l'on fait attention que, dès que leur intelligence et leur goût ont la liberté de prendre l'essor, plusieurs nous atteignent, quelques-unes même nous passent, sans y prétendre et en se jouant, on conclura que les femmes en général naissent avec des dispositions assez heureuses au savoir et aux talents dont M. Rousseau fait notre partage. Tout ce qui n'exige qu'une raison saine, un esprit droit et une sensibilité modérée, leur est donc au moins commun avec les hommes [1].

Mais Rousseau avait poussé plus loin le dénigrement à leur égard; se laissant guider, comme il le fait trop souvent, par sa sensibilité plus que par sa raison, il ne croit plus à la vertu des femmes. Marmontel, qui sait d'où vient cette humeur chagrine, qui voit saigner la plaie non cicatrisée, lui riposte par un argument personnel:

Vous avouez qu'il peut y avoir quelque femme aimable et vertueuse, mais vous demandez où elle se cache. C'est vous, Monsieur, qui vous cachez à elle ; et cette question, qui serait accablante de la part d'un homme répandu dans le monde, ne prouve rien, ne vous déplaise, de la part d'un philosophe solitaire. Vous l'avez vu de si loin, Monsieur, ce monde que vous méprisez.

Rousseau eut en effet le malheur de ne jamais voir le monde comme il est, et d'être constamment la dupe de son imagination. Mais il avait fréquenté les théâtres plus que les salons, et jugeait peut-être un peu mieux les comédiens que les gens de cour et de la haute bourgeoisie. Aussi s'en prend-il à leurs mœurs avec une rare véhémence. Selon lui, un comédien est un homme qui « se donne en repré-

1. D'Alembert, *op. c.*, se rencontre ici, comme sur d'autres points, avec Marmontel, qui l'a précédé, et qui rendit compte au *Mercure* de sa *Réponse à Rousseau*. Il plaide aussi, mais un peu lourdement, en faveur de l'éducation des femmes, qui devrait être la même que celle des hommes. Marmontel ne va pas aussi loin, et peut-être n'a-t-il pas tort.

sentation pour de l'argent, se soumet à l'ignominie et aux affronts qu'on achète le droit de lui faire, et met publiquement sa personne en vente ». Quant à l'actrice, « il est difficile que la femme qui se met à prix en représentation ne s'y mette bientôt en personne, et ne se laisse jamais tenter de satisfaire des désirs qu'elle prend tant de soin d'exciter ». Si Marmontel peut répondre, non sans quelque raison, que les comédiens des deux sexes, qui jouent Emilie ou Burrhus, ne sont pas plus « vendus à l'or des spectateurs » que Corneille ou Racine, qui se sont, avant eux et plus qu'eux, incarnés dans leurs personnages, et qui vendaient « leur imagination, leur âme, leurs veilles et le don de feindre », il ne peut nier cependant que leur profession, d'ailleurs honnête en elle-même, influe d'une façon fâcheuse sur leurs mœurs. Les comédiens, si bien parés, « si bien exercés au ton de la galanterie et aux accents de la passion », connaissent trop bien l'art de séduire[1]. Il ne croit pas non plus, comme d'Alembert le suppose un peu naïvement, qu'en accordant des distinctions aux comédiennes sages, on en fera « l'ordre de l'Etat le plus sévère dans les mœurs ».[2] Son expérience lui a suffisamment appris que le salaire des comédiennes ne peut « suffire aux dépenses attachées à leur profession. La pompe du spectacle en exige de ruineuses ; et il est honteux qu'une actrice soit obligée, pour y subvenir, ou de s'endetter, ou de se perdre ». Clairon n'avait-elle pas, pour réformer le costume au théâtre, sur le conseil de Marmontel lui-même,

1. Il proteste, sans insister, au sujet de l'accusation de friponnerie portée contre les comédiens par Rousseau, qui la désavoua plus tard « comme une grande injustice ».

2. D'Alembert, *op. c.*

dû sacrifier une garde-robe de trente mille livres? Le mal était plus facile à signaler qu'il n'était aisé de trouver le remède, et, si les comédiens de talent sont devenus de plus honnêtes gens qu'au XVIIIe siècle, les comédiennes sont encore les esclaves du luxe que leur profession, sinon leurs goûts personnels, leur impose fatalement.

Marmontel avoue donc « qu'un comédien vertueux, une comédienne sage et honnête, sont une espèce de prodige », et pourquoi ? parce qu'on les « réduit l'un et l'autre à l'amour pur de la vertu et à la privation désintéressée de tous les plaisirs qui les sollicitent ». C'est une allusion timide, mais directe, à l'état d'avilissement où les tenaient la société civile et la loi religieuse : l'une les considérait comme infâmes, les mettait hors la loi et leur déniait les droits du citoyen, l'autre les excommuniait, leur refusait la sépulture et parfois même le mariage. Il voudrait les voir sortir de cet abaissement, il déclare en leur nom que, s'ils n'ont encore rien obtenu, ils n'ont « pas perdu le courage d'être chrétiens et honnêtes gens ». Il vécut assez pour voir l'Assemblée Nationale leur accorder les droits civils et politiques. L'Eglise ne se relâcha que plus tard, et peu à peu, de sa rigueur à leur endroit[1].

1. V. G. Maugras, *Les Comédiens hors la loi*. Au moment où Marmontel écrivait ces lignes, Clairon se préparait à prendre en main, mais inutilement, la cause des comédiens, d'abord auprès de l'autorité religieuse, ensuite auprès du pouvoir civil.

CHAPITRE V.

Venceslas retouché : querelle avec Lekain et Fréron. — La parodie de *Cinna :* Marmontel à la Bastille ; le *Mercure* lui est enlevé. — Candidature à l'Académie : la *Poétique ;* manœuvres contre lui. — Son élection et sa réception. — Son épicurisme, sa vie mondaine : salons qu'il fréquente. — Sa vie à la campagne. — Voyage dans le Midi et à Ferney.

C'est en janvier 1759 que Marmontel défendait avec cette vigueur les intérêts les plus sacrés des comédiens. Quelques mois plus tard [1], il était néanmoins obligé de se défendre à son tour contre la perfidie de l'un d'entre eux et les sourdes inimitiés de quelques membres du tripot comique, comme l'appelait irrespectueusement Voltaire. S'il avait pour lui, à la Comédie, Clairon, d'ailleurs assez peu aimée de ses camarades, il avait pour adversaires plus ou moins déclarés Gaussin et son parti, dont la rancune n'avait pas désarmé, et surtout Lekain, qu'il avait en quelque sorte provoqué en lui reprochant, sans le nommer toutefois [2], sa laideur, « l'expression convulsive » de son visage, « sa voix sourde ou faible, sa gesticulation outrée ». L'occasion s'offrit à l'acteur offensé de prendre sa revanche : on comprend qu'il

1. *Mercure,* juin 1759.

2. *Encyclopédie,* t. IV, art. *Déclamation* (1754). Cf. Collé (*Journal,* t. I, p. 232, septembre 1750), qui reproche à Lekain son visage hideux et son air ignoble.

ne l'ait pas laissée échapper. Du même coup Marmontel retrouva en face de lui son vieil ennemi Fréron, qui ne lui avait jamais pardonné de l'avoir rappelé vertement à ses devoirs de critique, quand il avait si fort malmené *Denys le Tyran*. Et ce fut encore son goût malheureux pour le théâtre qui jeta Marmontel dans cette fâcheuse aventure.

Il avait consenti, sur les instances de Mme de Pompadour, à rajeunir le *Venceslas* de Rotrou. Cette entreprise téméraire paraîtrait aujourd'hui presque un sacrilège. On ne pensait pas ainsi au XVIIIe siècle. Le respect des textes destinés à l'impression n'était pas une loi, tant s'en faut. Qu'on veuille bien se rappeler seulement comment furent traitées les *Lettres* de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon par le chevalier de Perrin et La Beaumelle. A plus forte raison ne se faisait-on pas scrupule de retoucher les pièces de théâtre pour les mettre à la portée du public et les adapter au goût du jour. Il y a là évidemment une question de mesure et de tact. On peut admettre qu'il soit utile et même nécessaire de retrancher les termes vieillis, les locutions démodées, que ne comprendraient plus les spectateurs, ou même certaines crudités ou grossièretés de langage qui choqueraient trop leur délicatesse.

Corneille, donnant une édition de ses œuvres en 1660, avait procédé lui-même à cette revision du style, et avait fait les retouches qu'il jugeait indispensables. J.-B. Rousseau était allé plus loin, en supprimant le rôle de l'Infante dans le *Cid*, et c'est ainsi que la pièce fut jouée pendant plus d'un siècle, sans que personne songeât à s'en plaindre.

La tentative de Marmontel ne fut donc pas jugée mauvaise en principe, sauf par Fréron qui dit assez justement : « Même

vieillies, on ne corrige pas les belles œuvres. On ne corrigea pas sous Auguste Plaute et Lucrèce, on ne retouche pas Raphaël[1]. » Mais l'application en parut maladroite et le fut réellement. En vain Voltaire dira, dix ans plus tard, que « la même plume qui a corrigé *Venceslas* pourrait faire revivre aussi la *Sophonisbe* de Corneille », et semblera encourager les jeunes gens à retoucher « *Agésilas*, *Attila*, et tant d'autres pièces » du vieux tragique[2]. En vain il écrira, vers la même époque, à Marmontel : « J'ai lu hier le *Venceslas* que vous avez rajeuni ; il me semble que vous avez rendu un très grand service au théâtre[3]. » Il ne dit pas ici le fond de sa pensée. En effet, s'il n'est pas hostile à l'idée de « rapetasser » les pièces des vieux auteurs qui en valent la peine, il ne comprend pas cette besogne comme l'avait entendue Marmontel[4]. Il a bien, il est vrai, « ressemelé la *Sophonisbe* » de Mairet, mais c'est surtout pour faire pièce à Corneille, en montrant « qu'il y avait du tragique avant le raisonneur ». Il a de plus évité le défaut inexcusable où était tombé Marmontel. S'il a suivi la marche de son

1. *Année littéraire*, 1759, t. III, p. 97-128. — Cf. *Corr. litt.*, 1er juin 1759 : « Dans les hommes de génie tout est précieux, jusqu'aux défauts, et c'est une sottise que de vouloir les corriger. »

2. Epître dédicatoire de la *Sophonisbe* de Voltaire (1770). Collé, qui parle longuement du *Venceslas* de Marmontel, approuve pleinement son travail ; il ne faut pas oublier que Collé a rajeuni le *Menteur*, la *Mère coquette* de Quinault, l'*Andrienne* de Baron, etc. (*Journal*, t. II, p. 172-186, avril 1759).

3. Lettre du 13 janvier 1768.

4. On a mal compris sa lettre à La Harpe, du 27 juillet 1770. Il y dit bien en effet « qu'il a voulu rire quand il a exhorté à rapetasser les détestables pièces du raisonneur ampoulé ». Mais c'est parce qu'elles sont « détestables » et ne peuvent être remises sur pied, et non parce qu'il serait mauvais en soi de le faire. Pour saisir sa pensée en apparence ondoyante, il faut parcourir sa *Correspondance* à cette date.

modèle autant qu'il l'a pu, il s'est bien gardé de rien conserver de ses expressions surannées, de ses familiarités et de ses indécences, et, pour ne pas s'exposer à amalgamer tant bien que mal des éléments trop disparates, il n'a pas laissé un seul vers de Mairet dans la *Sophonisbe* « réparée à neuf ».

Si Marmontel, devançant Voltaire, avait procédé de même, il aurait échappé au danger de faire une œuvre sans « unité de ton ». Il avait voulu, dit-il, « conserver tous les beaux vers de Rotrou, imiter sa manière dans les vers qu'il mêlait aux siens, en sorte que ce qui resterait de lui ne parût pas suranné, et que les traits retouchés n'eussent pas le coloris moderne ». Mais ses efforts pour marier la langue de Rotrou, presque aussi archaïque que celle de Mairet, et cependant pleine de saveur et de force dans ses négligences mêmes, avec la langue incolore et abstraite du théâtre au XVIIIe siècle, ne pouvaient pas aboutir. L'impression qui résulte de ce mélange heurté, où rien ne se fond, est pénible, et Rotrou, à nos yeux,

Dans son vieux style encore a des grâces nouvelles.

Marmontel croit surtout bien faire en supprimant ce langage précieux de l'amour, ce pathos qui est la marque du temps. Il y substitue son style dur, froid et sec. Il remplace, suivant l'heureuse expression de Fréron, qui ne manquait pas de goût dans le classique, « l'embonpoint de Rotrou par des vers maigres et décharnés ». Faut-il l'approuver au moins d'avoir retranché les détails un peu vifs, les mots crus qui auraient pu déplaire aux spectateurs ? Les aurait-on laissés passer sans protestation ? Si les mœurs n'étaient pas meilleures sous Louis XV que sous

la minorité de Louis XIV, on était devenu plus réservé sur ce point, et Marmontel, qui connaissait son public, se crut obligé « de faire disparaître ces grossièretés [1] ».

Une fois entré dans cette voie, il osa encore davantage. Trouvant Ladislas trop violent, trop fougueux, trop peu maître de ses passions pour un prince « qui sera couronné à la fin de la tragédie », il voulut lui donner « un fond de bonté, de droiture et de grandeur d'âme qui promît un roi vertueux », et adoucit ou plutôt altéra profondément son caractère [2]. Le même souci de la vraisemblance, et surtout de la morale, l'amena à modifier aussi le dénouement. Il ne voulut pas que Ladislas épousât ou pût du moins, comme le Cid, se flatter d'épouser un jour la femme qu'il adorait, mais dont il venait d'assassiner l'amant. Elle se tuait donc pour désespérer le meurtrier devenu roi. Le public, moins soucieux de la morale que d'un dénouement heureux pour tout le monde, ne voulut pas suivre Marmontel jusque là, et le força à rétablir, dès la deuxième représentation, le dénouement primitif, ou du moins à ne pas y faire paraître l'amante désolée, dont on ignore le sort [3].

1. *Chefs-d'œuvre dramatiques* ou *Recueil des meilleures pièces du Théâtre Français*... par M. Marmontel, Paris 1773. Un seul volume magnifiquement édité, et orné de gravures d'Eisen, contenant la *Sophonisbe* de Mairet, le *Scévole* de Du Ryer, le *Venceslas* de Rotrou, avec des remarques sur la langue et le goût. — Examen du *Venceslas*.

2. Il en a aussi modifié quelque peu d'autres.

3. Dans son édition elle se tue (*Venceslas*, 1759, Paris, in-8). Un avis au lecteur nous apprend que l'auteur a rétabli à la fin de la pièce, en certains endroits, les anciens vers de Rotrou. Si le public est satisfait, il se consolera « sans peine de la mauvaise humeur de ceux qui passent leur vie à tout censurer et à ne rien produire ». L'épître-dédicace à Mme de Pompadour est écrite sur un ton très modeste. Cf. *Chefs-d'œuvre dramatiques*, Examen du *Venceslas*.

La conception nouvelle du caractère de Ladislas avait encore entraîné d'autres modifications. Plusieurs scènes furent refondues, d'autres supprimées, d'autres enfin ajoutées, sans que la pièce en devînt meilleure. Marmontel eut néanmoins assez de goût pour respecter, ou peu s'en faut, les plus belles scènes du *Venceslas ;* il comprit que « l'expression naturelle du sentiment ne vieillit guère, et que le sublime est de tous les temps ».

Somme toute, la pièce ainsi rajeunie eut un succès d'estime, d'abord à la cour, puis à Paris même, quoi qu'en ait dit Fréron [1]. Il est heureux cependant que la sévérité, même injuste, du critique, et l'animosité de Lekain aient découragé Marmontel et lui aient fait passer l'envie de retoucher de la même façon « celles de nos anciennes pièces qui, selon lui, le méritaient et en avaient besoin ». Collé cite en exemple *Don Sanche, Sertorius, Nicomède,* etc. [2]

Les changements introduits dans le *Venceslas* par le zèle inconsidéré de Marmontel n'auraient d'ailleurs, quelle que fût là-dessus l'opinion des critiques, causé aucun émoi dans le public, ni aucun ennui grave à l'auteur, si la pièce avait été représentée par les comédiens d'après le texte qu'il leur avait remis. Mais « le tour assez gai », suivant l'indulgente expression de Grimm, que lui joua Lekain, compliqua l'affaire, sema la discorde entre les acteurs,

1. Voir sur toute cette affaire le *Journal* de Collé (mars et avril 1759), l'*Année littéraire* (mai et juin 1759), le *Mercure,* art. de Marmontel (juin 1759), les *Chefs-d'œuvre dramatiques, loc. cit.,* enfin la *Correspondance littéraire* (juin 1759 et mars 1774), les *Mémoires* de Lekain et de Molé.

2. Le *Journal Encyclopédique* (juin 1759) est du même avis.

suscita enfin à Marmontel des embarras très sérieux, qui eurent même pour lui les plus fâcheuses conséquences. S'il fut en effet compromis au sujet de la parodie de *Cinna*, si le privilège du *Mercure* lui fut enlevé, si sa candidature à l'Académie fut combattue par des adversaires puissants et sans scrupule, il le dut à sa querelle avec Lekain [1], soutenu par Fréron.

Il est assez facile, pour qui examine sans parti pris les pièces du procès, de distinguer la vérité, malgré quelques divergences de détail dans le récit des faits. Le témoignage de Collé, qui n'aimait pas Lekain, mais qui n'avait pas non plus grande sympathie pour Marmontel, celui de Fréron, d'accord sur presque tous les points avec le précédent, les aveux mêmes de Lekain dans ses *Mémoires* composés de documents et lettres authentiques, confirment pleinement ce qu'a dit Marmontel lui-même dans le *Mercure* [2].

Tout d'abord, la pièce, retouchée déjà depuis deux ans pour le spectacle de la cour, ne paraît pas avoir subi l'épreuve d'une lecture *publique* [3], mais avoir été simplement remise aux comédiens qui l'acceptèrent sans se plaindre des corrections. Elle n'aurait pas été répétée non plus en commun, « sous le prétexte que c'était une ancienne pièce ». Lekain, qui s'était seul déclaré hors d'état de retenir et de

1. « Cette querelle eut des suites singulières, dont on peut voir les détails dans les journaux du temps, et d'autres suites plus singulières encore, dont il ne convenait pas que les journaux fissent mention. » — *Anecdotes dramatiques*, (Paris, 1775, 3 in-12), t. II, p. 263. C'est une allusion à l'affaire de la parodie.

2. Dans ses *Mémoires* il raconte très brièvement la chose.

3. Marmontel parle bien de « lecture » dans ses *Mémoires*, mais rien de plus, tandis que Lekain, Gaussin et Dangeville affirment qu'il n'y eut pas de lecture faite devant les comédiens réunis.

jouer le rôle modifié de Ladislas, le débita néanmoins parfaitement à la représentation, « sans papier et sans y manquer un mot ». Ce n'était pas, il est vrai, le rôle que lui avait confié Marmontel, mais ce n'était pas non plus celui de Rotrou dans son intégrité, quoique Lekain veuille le faire croire. Parlant du rôle de Ladislas et de l'acteur qui le joua, il dit en effet :

Ce dernier — c'était moi-même — n'a pas jugé[1] à propos de l'apprendre tel qu'il lui avait été distribué : et quoique cette pièce eût été demandée et remise pour la cour, il a imaginé pouvoir *répéter le rôle moderne devant son auteur,* — c'est ce qu'affirme aussi Marmontel,— pour se réserver le plaisir de représenter à la cour celui du poëte original[2]. La ruse lui a si bien réussi que, le jour même de la représentation, personne n'a pu s'apercevoir de la supercherie de notre jeune acteur, excepté M. de Marmontel, qui savait mieux ses vers par cœur que ceux de Rotrou, dont il ne pouvait sentir ni le sens profond ni la précieuse naïveté[3].

On devine la colère de Marmontel, qui se plaignit vivement à l'acteur « de cette infidélité préméditée » et au duc de Duras, l'un des gentilshommes de la chambre, de ce que Lekain appelle « ce léger persiflage ». Mais ce que Lekain

1. Détail historique sur des changements faits à la tragédie de *Venceslas,* de Rotrou (*Mémoires,* p. 17-24). V. la collection des *Mémoires sur l'art dramatique,* Paris, 1822-25, Ponthieu, 14 v. in-8.

2. Il reconnaît également, dans sa lettre à Fréron du 3 juin 1759, qu'il a conservé plusieurs couplets retranchés par Marmontel. S'il blâmait les retouches faites au *Venceslas,* par une contradiction bizarre, il reprenait dans le *Cid* et *Nicomède* les fautes grammaticales dues à l'état de la langue, et « dont le cachet original était peut-être aussi sacré que celui de Rotrou ». (*Mémoires* de Molé, *coll. cit.*) C'est une preuve de plus qu'il voulait avant tout être désagréable à Marmontel. Il est possible d'autre part que le rôle adouci de Ladislas lui ait déplu, car il joua l'ancien, dit Marmontel, « comme on jouerait celui de Cartouche ». Collé, de son côté, dit qu'il joua comme un « possédé ».

3. *Mémoires* de Lekain.

n'avoue pas, ce que Marmontel soupçonne à peine, c'est l'intervention d'un tiers dans cette affaire. Il constate seulement que Lekain « prit sur lui, à l'insu même de ses camarades, de jouer l'ancien rôle presque en entier, avec quelques liaisons faites sans doute à la hâte pour raccorder le dialogue ». Les comédiens avaient déjà repris la pièce en 1755, « avec des coupures et des changements qu'ils avaient faits eux-mêmes[1] ». Il crut probablement d'abord que Lekain avait opéré de la même manière. Il se trompait, ou plutôt ne voulut pas ou ne put pas dire la vérité dans le *Mercure,* car il dut être bientôt renseigné[2].

C'était Colardeau, « que l'on veut, dit méchamment Collé, excuser sur ses liaisons avec Mme Lekain », Colardeau, dont Marmontel venait d'encourager les débuts au théâtre et dans l'héroïde, qui avait consenti à refaire en partie les vers de Rotrou et de Marmontel pour le rôle de Ladislas[3], en conservant les répliques des autres personnages, pour que Lekain ne fût pas « obligé de communiquer son secret à ses camarades ». L'ingratitude de Colardeau éclate aussi dans ces quelques mots d'une lettre où, peu de temps après, il recommande à Lekain son « infortunée *Caliste* », qui ne fut représentée que l'année suivante[4] : « Je trouverai,

1. *Le Journal Encyclopédique* (1er juillet 1759) dit même que la demi-réussite de cette reprise fut due à ces corrections.

2. D'après Collé, une explication entre Lekain, le duc de Duras et Marmontel, aurait eu lieu tout de suite, et l'on aurait appris que les vers, qui n'étaient ni de Rotrou ni de Marmontel, « étaient de Colardeau ».

3. On en trouve la preuve dans l'édition du *Venceslas* attribuée faussement à Marmontel (*Œuvres* de Rotrou, Paris, 1820, 5 v. in-8) et qui est restée au théâtre. C'est en effet un mélange de Rotrou, de Marmontel, de Colardeau, et sans doute aussi d'autres retouches antérieures ou postérieures. Lekain *(Mémoires)* cite lui-même vingt vers de Colardeau insérés à l'acte II, scène 2. On en retrouve d'autres encore, a. IV, s. 2.

4. 12 novembre 1760.

dit-il, des obstacles : les Marmontel et la méchanceté tragique m'attendent au fatal passage. » Marmontel, qui n'était plus au *Mercure,* n'eut pas à se venger de la conduite malhonnête de Colardeau. Il ne paraît pas d'ailleurs lui en avoir gardé rancune, puisqu'il fit plus tard un éloge touchant du poëte enlevé prématurément aux lettres et à l'Académie, quand il y reçut La Harpe.

Venceslas, joué à Versailles le 29 mars dans ces fâcheuses conditions, fut représenté à Paris le 30 avril suivant [1]. Lekain paraît avoir joué de nouveau le rôle à sa fantaisie. Marmontel en prit sagement son parti et l'affaire semblait terminée, quand Fréron, piqué au vif par la réponse énergique que Marmontel avait faite à son premier extrait du *Venceslas* retouché [2], redoubla d'aigreur et de violence en lui ripostant. Il ne voulait pas laisser éteindre la querelle et prétendait bien avoir le dernier mot. Il avait précédemment « ouï dire » que les comédiens, « pour déférer aux conseils et aux désirs de plusieurs gens de goût, joueraient à l'avenir la pièce ancienne », avec « quelques légers changements ».

Marmontel, pour prouver la fausseté de cette allégation, cita une lettre du 25 mai où Dalainville, premier semainier de la Comédie, démentait le bruit en question, et affirmait qu'au premier moment on rejouerait la pièce retouchée. Mais Fréron, armé de toutes pièces, répondit que Dalainville avait été mis en prison pour avoir écrit cette lettre au nom des comédiens, afin de plaire à Mlle Clairon, « fer-

1. Ce fut la première nouveauté donnée au Théâtre-Français, quand on y supprima les bancs des spectateurs qui encombraient la scène. — *Anecdotes dramatiques,* t. II, p. 263.

2. Il l'y accusait formellement « de mensonge et de mauvaise foi ».

vente amie » de Marmontel. Dans une lettre du 3 juin qu'il publie, Mlles Gaussin et Dangeville nient en effet que la lettre de Dalainville leur ait été personnellement communiquée, mais reconnaissent cependant qu'elle a dû l'être à quelques acteurs et actrices. Clairon ayant demandé que l'on désavouât le bruit répandu par Fréron, on le lui refusa d'une voix unanime, car « on ne pouvait certifier à toute la terre que l'on ne jouerait plus que le *Venceslas* de M. Marmontel »[1].

Là-dessus Fréron triomphe. Les dissensions intestines de la Comédie, dont on voit ici un exemple entre mille, lui donnaient raison : il pouvait donc piétiner à plaisir sur l'amour-propre froissé de Marmontel. Celui-ci ne répliqua pas ; avant ce nouvel incident, n'avait-il pas déclaré qu'il ne « donnerait pas dans le piège où cet écrivain avait tant de fois essayé vainement d'attirer les gens de lettres ; trop heureux si, à force d'injures, il pouvait en engager quelqu'un dans une dispute réglée ; car ce n'est que pour assembler le peuple qu'il insulte les passants » ? Sûr du silence de son adversaire, le critique en profita pour l'insulter à cœur joie, pour l'outrager comme homme et comme écrivain. Au lieu de raccommoder les pièces des autres, s'écrie-t-il, il devrait faire corriger les siennes, « ces avortons ». Qu'il renonce au théâtre, « qu'il se borne à rhabiller des historiettes, de petits contes, des nouvelles, à batifoler, à papillonner, à frétillonner ». Ce dernier trait était une allusion sanglante aux anciennes relations de Marmontel

1. Les *Mémoires secrets* (4 mai 1774) disent que *Venceslas* est remis à la scène sans les corrections de Marmontel et n'en a que plus de succès : il est vrai que Lekain joue supérieurement.

avec la célèbre actrice, surnommée Frétillon dans un libelle infâme dirigé contre ses mœurs [1].

Marmontel ne répondit pas à ces injures. Il se sentait d'ailleurs engagé sur un mauvais terrain. Il avait eu pour lui, il est vrai, dans sa querelle avec Lekain, le duc de Duras, mais celui-ci brouillé avec le duc d'Aumont, « despote de la Comédie et des comédiens » [2], n'eut pas le pouvoir de faire punir l'acteur. Le duc d'Aumont, qui le protégeait, fit imposer silence à Marmontel, qui ne put dévoiler dans le *Mercure* les intrigues de la cabale dirigée contre lui.

Marmontel avait donc eu à se plaindre « du plus sot, du plus vain, du plus colérique des gentilshommes de la chambre » [3]. Il lui en voulait aussi d'avoir contribué plus que personne à la disgrâce de son ami Cury, ancien intendant des Menus-Plaisirs, qui avait, au théâtre de Fontainebleau, « tourné en ridicule, dans un prologue de sa façon, les gentilshommes de la chambre ». Cury avait perdu sa place pour la « petite gaîté » qu'il s'était réellement permise. Marmontel allait perdre le privilège du *Mercure* pour une parodie à laquelle il était peut-être étranger, mais qu'il eut tout au moins l'étourderie de divulguer.

1. Collé, pourtant bien mauvaise langue, est révolté par ces « personnalités odieuses qui ne regardent point l'ouvrage, et qu'un malhonnête homme seul peut se permettre ».

2. La *Correspondance littéraire* (15 février 1760) proteste aussi contre le « despotisme » du duc d'Aumont, « qui s'est emparé de la direction de la Comédie, à l'exclusion des trois autres premiers gentilshommes de la chambre, qui ont bien voulu consentir à cette usurpation ». Le duc de Duras était l'un des trois.

3. Selon La Ferté, intendant des Menus, le duc d'Aumont était vain et entêté, tandis que le duc de Duras était un homme de cour accompli et affable. La Ferté avait remplacé Cury en 1756. — *Journal* de Papillon de la Ferté (Paris, 1887) ; Introduction, p. 11-13, 15-17.

La parodie était un genre fort à la mode à cette époque, soit au théâtre, soit dans les cercles littéraires. C'était, dans ce dernier cas[1], un moyen commode de railler sans danger ses ennemis, tout en se donnant le plaisir de répandre sous le manteau de petites méchancetés. Celle qui fut composée par Cury, ou plutôt commencée et inspirée par lui, ne valait ni plus ni moins que bien d'autres. On y mettait en scène le duc d'Aumont, d'Argental et Lekain, à qui le duc demandait, comme Auguste à Cinna et Maxime, s'il devait abdiquer ou conserver son empire sur la Comédie.

Marmontel s'est toujours défendu, dans le *Mercure* d'abord, puis dans une lettre écrite trente ans après les événements, dans ses *Mémoires* enfin, d'y avoir eu la moindre part, et ses dénégations persistantes, même alors qu'il n'y avait plus pour lui aucun inconvénient à avouer sa collaboration à la parodie, semblent à première vue prouver qu'il a dit toute la vérité. Il aurait été la victime d'une erreur qui lui coûta cher. Mais les contemporains, ou le crurent coupable, ou gardèrent quelques doutes sur son innocence[2]. Les gazettes imprimées ne pouvaient parler de l'affaire. On en est donc réduit à comparer le témoignage de Marmontel avec celui de Collé qui le contredit sur plusieurs points. Il est par conséquent assez difficile d'arriver à une conclusion ferme sur ce sujet délicat. Voici néanmoins comment les choses se sont passées, selon toute vraisemblance.

Ce fut à Garges, dans la maison de campagne de Gagny,

1. V. le *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle* (Paris, Quantin, 10 v.).

2. La *Correspondance littéraire* (15 février 1760) ne se prononce pas et n'entre pas dans les détails; les *Mémoires secrets*, qui n'existaient pas encore, n'en parlent que trois ans plus tard et condamnent rétrospectivement Marmontel, mais sans aucune preuve à l'appui (25 novembre 1763).

intendant des Menus et ami de Cury, que la parodie dut être composée. Celui-ci l'aurait faite seul. Marmontel place la chose aux fêtes de Noël[1]. C'est une erreur manifeste, puisque sa lettre au duc d'Aumont, datée du 30 novembre, prouve le contraire, mais involontaire, puisque cela n'atténuerait en rien sa responsabilité, s'il a collaboré à cette facétie. Collé, de son côté, prétend que la parodie fut imaginée et crayonnée au commencement d'octobre, dans un souper, sans indiquer le lieu de la scène : « Chacun fournit son contingent ; Marmontel, qui, comme on juge bien, ne s'y était pas épargné, se chargea de la rédiger et d'y mettre la dernière main. » Il la récita ensuite à un dîner chez le financier Pelletier, et, en « auteur très auteur, et, qui plus est, auteur offensé », alla ensuite, « comme un enfant, la promener dans toutes les maisons de Paris[2] ».

Il est peu probable que l'amour-propre blessé de Marmontel lui ait fait ainsi oublier toute prudence[3] ; il n'était pas homme en effet à s'exposer bénévolement à la vengeance d'un grand seigneur, pour une aussi mince satisfaction. Qu'il ait récité la parodie chez Pelletier, leur ami commun, comme l'affirme Collé, cela est possible ; mais, d'après sa déclaration, ce serait seulement chez Mme Geoffrin qu'il

1. Il est probable que Marmontel confond ici le début de l'affaire avec son dénouement, qui eut lieu justement après les fêtes de Noël. D'ailleurs, il est visible qu'il précipite un peu les événements, tandis que Collé les ralentit un peu trop.

2. *Journal*, décembre 1759. — Choiseul, dans un entretien avec Marmontel, prétend que ce fut chez Clairon, mais ce n'est qu'une supposition des ennemis de l'auteur.

3. Morellet, l'année suivante, malgré cet avertissement indirect, lisait dans quelques maisons sa *Préface des Philosophes* ou *Vision* de Charles Palissot, qui fut ensuite imprimée et le fit enfermer à la Bastille, où il resta deux mois et fut bien traité (*Mémoires*, t. I, p. 91-99). Cette petite persécution fit sa fortune.

l'aurait débitée, comptant « sur la discrétion de ce petit cercle d'amis ».

Tous deux sont d'ailleurs d'accord pour déclarer que la parodie, qu'elle ait été faite par Cury seul ou avec d'autres personnes, fut, dans les copies qui en coururent aussitôt, « défigurée et noircie des injures les plus atroces, qu'on y ajouta des traits durs, piquants et grossiers [1] ».

On peut néanmoins se demander si Marmontel n'a pas, dans ses *Mémoires* [2], déguisé quelque peu la vérité, pour se rendre blanc comme neige ; il est vrai qu'on ne voit pas ce qu'il pouvait y gagner auprès de la postérité. Qu'il ait ou non mis du sien dans la parodie, cela ne saurait le charger à nos yeux. Sa conduite en cette affaire fut des plus honorables, puisque, s'il était en partie coupable, il eut le courage d'accepter seul toute la responsabilité, pour ne pas perdre son ami Cury. Mais il dépasse inutilement la mesure, quand, après avoir avoué au duc d'Aumont dans une lettre et au duc de Choiseul dans une entrevue, qu'il a récité la parodie, il « déclare hautement [3] que les vers punissables qu'on a répandus dans le public et qui lui ont été attribués, ne sont point de lui, ne viennent pas de lui, qu'il ne les a jamais écrits, jamais dictés », — ce qui est sans doute vrai, — mais ajoute, — ce qui est faux en grande partie, — « qu'il ne les a *jamais récités, jamais sus, et que personne au monde ne peut dire les tenir de sa main, ni les avoir entendus de sa bouche* ».

1. *Journal* de Collé. Cf. *Mémoires* de Marmontel.

2. Cf. la lettre *inédite* (V. l'*Appendice*) de Marmontel, écrite plusieurs années avant les *Mémoires*, et qui les confirme de tous points, en y ajoutant même quelques détails sur Cury.

3. *Mercure* (janvier 1760, 2e v.). Protestation de M. Marmontel.

Le duc d'Aumont, en publiant la lettre qu'il avait reçue, eût pu le convaincre d'erreur volontaire et manifeste sur plusieurs points importants de cette protestation. En effet, dès que Marmontel eut appris qu'il avait été dénoncé au duc, et par lui au roi, comme auteur de la parodie, il s'était hâté de lui écrire en ces termes :

Le 30 novembre 1759.

Monseigneur, j'apprends qu'on vous a donné comme de moi des vers remplis d'impertinences : je les désavoue hautement. *J'ai retenu de mémoire quelques vers d'une parodie faite en société,* et quoique cette parodie n'eût rien d'injurieux, *j'ai constamment refusé d'en donner des copies.* Des personnes qui vous sont attachées peuvent en rendre témoignage. Elles ont pu vous certifier de même que les vers qu'elles m'ont demandés, et que je n'ai pas fait difficulté de leur dire, *n'ont rien qui ressemble aux grossières platitudes qu'on y a substituées.* Si ce n'est point assez de leur témoignage et de ma protestation, j'offre, Monseigneur, de remettre entre les mains du Ministre (M. de Choiseul) *les vers que j'ai retenus de mémoire, tels que je les ai récités,* et de prendre à témoin de la fidélité de ma déposition *les personnes qui les ont entendus de ma bouche.* Il y en a de respectables et dont le témoignage est de poids ; mais j'ai l'honneur de vous représenter *qu'il sera plus convenable de laisser cela dans l'oubli ;* que cette parodie n'existe que dans la mémoire *des auteurs et dans la mienne ;* qu'ils se sont promis mutuellement de ne la donner à personne ; que je me suis fait la même loi, et qu'enfin une plaisanterie, bonne ou mauvaise, *tombe d'elle-même quand on la laisse tomber.*

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. [1]

Cette pièce authentique confirme, sauf sur un point, le

1. *Bulletin de la Société de l'Histoire de France,* 1835, t. II, p. 344-358. Documents historiques originaux. (Paris, Renouard, 1836). Ce recueil comprend d'autres pièces sur l'emprisonnement de Marmontel à la Bastille. Cf. Delort, *Histoire de la détention des Philosophes et des Gens de Lettres,* t. II, p. 303-308.

témoignage des *Mémoires :* Marmontel a retenu les vers, les a récités, n'en a pas donné copie ; on y a ajouté des injures grossières. Tout cela est exact. Mais dans les *Mémoires* Marmontel ne parle que d'un auteur à qui il a entendu dire les vers, tandis qu'ici il en admet plusieurs, même pour la première version de la parodie « faite en société ». Il est peu vraisemblable d'ailleurs qu'il n'ait pas, en si bonne compagnie, ajouté son mot à ce qu'imaginaient de joyeux convives ; il eût été le seul à s'abstenir, chose difficile à un poëte, et surtout à un poëte offensé ; puisque la parodie *n'existe que dans la mémoire des auteurs et dans la sienne*, il serait demeuré le seul témoin impassible de cet amusement, auquel chacun devait prendre part avec entrain.

Le duc d'Aumont ne fut pas convaincu de sa complète innocence, et n'eut pas tout à fait tort. Cette lettre laissait entrevoir ce qu'elle n'avouait pas. D'ailleurs le duc qui, à propos de *Venceslas* et des mensonges publiés contre Marmontel, lui avait écrit lui-même « qu'il fallait mépriser ces choses-là, et qu'elles tombaient d'elles-mêmes lorsqu'on ne les relevait pas », fut profondément blessé de se voir renvoyer la balle. Un petit auteur osait lui riposter ironiquement que les plaisanteries plus ou moins injurieuses « tombent d'elles-mêmes quand on les laisse tomber ». Ce fut cette phrase-là qui mena Marmontel à la Bastille. Une impertinence de ce genre ne se pardonnait pas, de roturier à grand seigneur. Marmontel le comprit un peu tard et le reconnut devant le duc de Choiseul, dont il alla solliciter l'appui à Versailles[1].

1. Dans cette entrevue, dont le récit est plus ou moins arrangé, près de quarante ans après les événements, Marmontel se défend avec habileté, et

Le ministre, ne voulant pas déplaire au puissant duc d'Aumont, l'adressa à M. de Saint-Florentin, qui devait expédier la lettre de cachet par laquelle on l'envoyait à la Bastille. De là il se rendit chez M. de Sartine, lieutenant de police, qui, n'ayant pas encore reçu l'ordre du roi, le remit au lendemain. Toutes ces démarches eurent lieu, à Versailles et à Paris, le 27 décembre. Marmontel, qui s'attendait à entrer à la Bastille le jour même, profita du répit qui lui était accordé pour aller annoncer sa disgrâce à Mme Geoffrin, et « arranger le *Mercure* du mois » suivant dans la soirée.

Il a raconté avec bonne humeur son séjour à la Bastille. Rien, dans cet épisode des *Mémoires,* ne permet de suspecter sa véracité. Les égards peu ordinaires que l'on eut pour ce coupable ou plutôt ce prévenu, que les ministres envoyaient à contre-cœur dans une prison d'Etat, l'amabilité du gouverneur, la bonne chère qu'il fit, ne sont pas imaginés pour nous faire croire à son importance. La correspondance officielle échangée à son sujet témoigne d'une bienveillance peu commune, rend vraisemblable tout ce qu'elle ne dit pas, et Marmontel conquit à peu de frais l'honneur, parfois bien acheté, d'avoir tâté de la Bastille.

Il y entra le 28 décembre à onze heures du matin, et en sortit le 7 janvier 1760 à huit heures et demie du soir[1]. Sa

l'entretien paraît très naturel. Nous préférons pourtant nous en tenir aux pièces authentiques, qui sont rares sur l'affaire de la parodie, mais très abondantes sur l'emprisonnement à la Bastille.

1. Lettre de M. de Florentin à M. de Sartine. A Versailles, le 27 décembre 1759. « Le Roy a jugé à propos, Monsieur, d'envoyer M. de Marmontel à la Bastille ; ainsi je vous envoye la lettre de Sa Majesté pour l'y faire conduire. Il suffira, je crois, que vous l'envoyiez chercher et que vous lui ordonniez de s'y rendre. Vous ferez dire à M. le Gouverneur de lui faire donner une des bonnes chambres. On peut lui faire donner des livres, des

détention n'avait pas duré tout à fait onze jours. On l'y avait conduit, ou plutôt « accompagné [1] » avec plus d'égards qu'on n'en témoignait parfois aux plus grands personnages, puisque le maréchal de Richelieu se plaignit qu'on « l'eût mieux traité que lui ». On lui donna, suivant les ordres de M. de Saint-Florentin, transmis par M. de Sartine, « une des meilleures chambres, des livres pour s'amuser, et plume et encre pour écrire ». Son domestique Bury, qui l'avait suivi, mais était retourné chez lui « pour aller chercher quelque chose qu'il avait oublié », fut ensuite, sur l'autorisation aussitôt accordée par le lieutenant de police, « chambré avec son maître [2] ». On communiqua au prisonnier, le 3 janvier, après les avoir ouvertes et envoyées à M. de Sartine, quatre lettres qui lui étaient adressées et que Bury avait rapportées le 28. L'une d'elles, non signée, venait d'une femme. « Elle était, dit Marmontel, de Mlle S***, jeune personne intéressante et belle, avec qui j'étais sur le point de m'unir avant ma disgrâce. » Il ne crut pas, vu sa triste situation, devoir poursuivre ce projet de mariage, et rendit à Mlle S*** sa parole, comme il l'avait fait en d'autres temps à Mlle B***.

plumes et du papier. » Cf. *Mémoires inédits* de Cochin (Paris, 1880), p. 106. En marge de la lettre se trouve l'annotation suivante : « Répondu le 28 décembre que le sieur Marmontel est entré ledit jour à la Bastille et que je me conformerai à ce qu'il me marque. »

Lettre de mise en liberté de Marmontel :

« Monsieur de l'Abbadie, je vous fais cette lettre pour vous dire de laisser sortir de mon château de la Bastille led. sr Marmontel que vous y retenés par mes ordres : sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. de l'Abbadie, en sa ste garde ; écrit à Versailles. Le 5 juillet 1760. » Signé Louis, contresigné Phélippeaux. — Cette lettre provient des papiers de M. Marmontel père ; la précédente est tirée du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*. Les autres lettres, dont nous nous servons sans les citer, sont également au *Bulletin* ou dans Delort, *op. cit.*

1. Rapport de l'exempt d'Hémery.

2. Lettre de Dabadie.

Elle s'en consola facilement en épousant peu de temps après un M. S***, et Marmontel eut, dit-il, à se féliciter de ne s'être pas encore enchaîné cette fois-là. Il était dans sa destinée, sinon dans ses intentions, de se marier fort tard.

Son séjour à la Bastille, où il lisait pour se distraire Montaigne, Horace, La Bruyère, et commença à traduire la *Pharsale,* ne fut troublé par aucun incident remarquable. On lui refusa cependant d'entrer en correspondance « avec son imprimeur et les personnes (Suard et Coste) qu'il avait chargées du travail du *Mercure* ». Comme il avait eu la sage précaution de préparer le premier volume de janvier, cela ne tirait pas à conséquence. Il éprouva de plus un ennui réel et un vif chagrin.

Le major de la Bastille vint, le 3 janvier, septième jour[1] de sa captivité, « d'un air grave et froid, sans aucun préambule », lui demander s'il connaissait un nommé Durand. Cette enquête mystérieuse lui inspira les plus vives inquiétudes. Il se figura que « ce bon Durand » avait pris sa défense au café et s'était compromis pour lui. Il écrivit aussitôt à M. de Sartine, lui demandant à être rassuré « sur M. Durand, son vieil ami, incapable de faire du mal avec connaissance de cause ». A peine sorti de la Bastille, il courut chez Mme Harenc, où il trouva Durand. Tout s'expliqua : celui-ci avait écrit à M. de Sartine — la lettre existe — pour obtenir la permission de voir Marmontel : d'où l'enquête solennelle du major et les angoisses du prisonnier. Cet incident, futile en apparence, prouve que Marmontel avait l'âme sensible et le cœur bon.

1. Marmontel dit le 9e dans ses *Mémoires,* mais la lettre du major et la sienne sont datées du 3.

Il eut cependant dans sa prison d'autres soucis auxquels il ne fait pas allusion dans ses *Mémoires*. « La manière dont on le traitait à la Bastille lui faisait bien penser qu'il n'y serait pas longtemps. » Mais, quoique « sûr de son innocence », il ne pouvait oublier combien ses ennemis étaient puissants et acharnés. Il écrivait donc le 1er janvier, soit à M. de Sartine, soit à Berryer[1], pour le remercier du soin qu'il avait pris d'adoucir sa captivité, le prier de transmettre à M. de Saint-Florentin la lettre qu'il lui adressait, suivant son usage à cette date, et terminait ainsi : « Ma plus cruelle inquiétude est que Mme de Pompadour, prévenue comme elle l'a été, ne me croie coupable. Si vous vouliez bien, Monsieur, être auprès d'elle le protecteur de l'innocence, ce serait pour moi une consolation que je n'oublierais jamais. »

Assurément Marmontel est quémandeur, mais il a des besoins, il soutient généreusement ce qui lui reste de famille, et n'a pas d'autres ressources que sa plume ; aussi faut-il qu'elle lui rapporte de quoi vivre. Mme de Pompadour, à qui il devait le brevet du *Mercure*, n'avait pu lui éviter la Bastille. Il pressentait sans doute que son appui allait encore lui manquer ou rester inefficace. Il ne se trompait pas.

Ramené chez M. de Sartine, à sa sortie de prison, il apprit aussitôt que le *Mercure* lui était enlevé. M. de Saint-Florentin, qu'il vit ensuite, « lui parut touché de son sort. Il avait fait pour lui tout ce que sa timidité et sa faiblesse

1. *Bulletin de l'Histoire de France*. La lettre de Berryer, du 2 janvier 1760, citée par Delort, dit que c'est à lui que Marmontel s'est adressé pour avoir avec le *Mercure* « une relation suivie par lettres passant par les mains de M. de Sartine. » Berryer, ancien lieutenant de police, fut sans doute chargé d'écrire à M. de Saint-Florentin.

lui avaient permis de faire, mais ni Mme de Pompadour, ni M. de Choiseul ne l'avaient secondé ». Marmontel se rendit à Versailles pour les voir l'un et l'autre.

Le duc de Choiseul l'accabla de reproches, s'arma contre lui de toutes les fausses imputations répandues par ses ennemis pendant sa détention, et lui demanda, comme à leur première entrevue, de dénoncer l'auteur de la parodie, s'il voulait qu'on lui rendît le *Mercure*. Marmontel n'accepta pas ce honteux marché et plaida chaleureusement sa cause[1], mais sans obtenir autre chose que de vagues promesses. Choiseul se contenta en effet d'écrire à l'abbé Barthélemy de refuser le *Mercure*, qui lui était offert. Même résultat douteux chez Mme de Pompadour, qui renvoya l'affaire au duc d'Aumont. C'était à lui, dit-elle, de prier le roi de revenir sur sa décision. Naturellement le duc fut intraitable, et toutes les démarches faites auprès de lui ne servirent de rien. Bref, « personne n'osa tenir tête à l'un des hommes qui approchaient de plus près de la personne du roi », et Marmontel perdit le *Mercure* que refusa noblement l'abbé Barthélemy.

Il conserva cependant mille écus[2] de pension sur ce journal, mais il évalue à quinze mille livres de rente[3] le bénéfice qu'il lui rapportait. Une note, de la main de M. de Sartine, dit qu'il avait 6000 francs du *Mercure* et 2000 de la pension de Cahusac, qu'on lui avait donnée. Il est probable que le journal valait plus de 8000 francs, y compris

1. Cet entretien, rapporté du souvenir, ne peut faire foi dans tous ses détails. Le ton en est parfois déclamatoire, et Marmontel y joue un peu trop de la famille.

2. Delort prétend avoir vu la note originale portant 4000 livres.

3. Il dit même (lettre *inédite*) de 15 à 20,000. A la mort de Boissy, on évaluait à 25,000 livres au moins le produit net du *Mercure*. *Mémoires* de Luynes, t. XVI, p. 422, 26 avril 1758.

la pension. Marmontel le savait mieux que personne, car le revenu n'en était pas fixe, mais variait suivant que le *Mercure* était bien ou mal rédigé et administré. Or, tous les contemporains, amis et ennemis, s'accordent à reconnaître qu'il ne fut jamais aussi prospère que sous Marmontel [1].

Il avait donc consenti, pour couvrir Cury, à un véritable sacrifice d'argent, ce qui lui était plus pénible assurément que quelques jours de Bastille. Il s'était en effet promis de « sacrifier au travail du *Mercure* huit ou dix des plus belles années de sa vie, avec l'espérance d'amasser une centaine de mille francs auxquels il bornait son ambition ».

Sa conduite fut en cette occasion celle d'un homme d'honneur : il fit tout son devoir, plus même que son devoir, puisqu'il ne laissa planer aucun soupçon sur Cury, non seulement pendant sa vie, mais même du vivant des siens, et ne consentit à révéler lui-même la vérité complète que trente ans après les événements [2].

Et pourtant le souvenir encore récent de cette affaire faillit compromettre sa candidature à l'Académie. Le duc d'Aumont lui avait, il est vrai, rendu service sans le vouloir, en le débarrassant du travail ingrat et « presque mécanique » auquel l'astreignait la rédaction du *Mercure*. Il avait désormais du loisir pour s'occuper d'ouvrages plus

1. Ce fut sous lui que pour la première fois il parut régulièrement deux volumes, au lieu d'un, le premier mois de chaque trimestre. V. en particulier le *Journal* de Collé, mai 1758.

2. V. à l'*Appendice* la lettre *inédite* du 10 janvier 1790. Cf. les *Mémoires*, l. IX, où il raconte que le duc d'Aumont, en 1771, après la mort de Cury, de sa mère et de son fils, fut informé de la vérité par La Ferté. La Ferté fut guillotiné sous la Terreur.

sérieux, qui mettraient ses talents en lumière, et pouvait aspirer avec plus de chances de succès à l'Académie. Voltaire désirait ardemment lui voir forcer les portes du sanctuaire. Depuis la réception de Lefranc de Pompignan, il y avait une lutte des plus vives entre les philosophes et leurs adversaires, au sein même de la compagnie. Quel parti finirait par l'emporter ? Les philosophes étaient encore peu nombreux et l'élection de Marmontel fut, à ce moment critique, une victoire qui prépara leur triomphe définitif[1].

Mais il eut, en dehors de toute question de parti, à lutter contre le ressentiment toujours éveillé des gens qu'avait blessés la parodie : le duc d'Aumont[2], d'Argental, le duc de Praslin. Celui-ci, cousin du ministre Choiseul, y avait été désigné sous son sobriquet injurieux de *Merle*[3] et ne l'avait pas oublié. Ces personnages influents pouvaient obtenir du roi qu'il refusât son agrément à l'élection de Marmontel. Le bruit même en courait déjà à Paris en 1760,

1. V. Brunel, *Les Philosophes et l'Académie française au dix-huitième siècle*. L'élection de Marmontel y est racontée tout au long (p. 143-153). L'auteur se place naturellement à un point de vue particulier, et attribue peut-être même à l'élection plus d'importance qu'elle n'en eut réellement. Nous nous occuperons plus spécialement de Marmontel.

2. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 9 avril 1761 : « Nous avons encore une place vacante à l'Académie ; mais ce ne sera pas, je crois, pour Marmontel. M. le duc d'Aumont fait peur à ces Messieurs. Vous devez juger par là qu'ils ne sont pas fort braves. Ainsi nous aurons eu sept places vacantes à la fois, et nous n'aurons pas choisi le seul homme qu'il nous convenait de prendre. »

3. « Lorsqu'il avait pris pour maîtresse la Dangeville, Grandval, qui l'avait eue, et qu'elle voulait conserver pour suppléant, lui répondit :

Le Merle a trop souillé la cage,
Le Moineau n'y veut plus rentrer. »

Mémoires, l. VII. D'après Collé *(l. c.)* ce seraient surtout le vers sur le Merle et les deux vers sur d'Argental qui auraient fait tort à Marmontel.

où n'eut lieu aucune élection. Marmontel, à qui le suffrage des quelques philosophes que renfermait l'Académie en 1761, Duclos, d'Alembert, Saurin, Watelet, La Condamine, accru de quelques voix douteuses, n'offrait pas de garanties de succès immédiat, attendit un moment plus favorable, et prépara habilement sa candidature. On lui a reproché les moyens qu'il employa pour parvenir à ses fins [1]. Il fit ce que font beaucoup de candidats en pareil cas, d'autant plus excusable d'ailleurs qu'il avait à craindre l'opposition d'ennemis peu scrupuleux, comme on va le voir. Il laissa tranquillement en « une seule année [2] (1761) quatre nouveaux académiciens lui passer sur le corps ». Après la mort de Marivaux, en 1763, il fit les visites d'usage et s'effaça ensuite prudemment devant l'abbé de Radonvilliers, ancien sous-précepteur du dauphin. Tout cela n'est qu'une affaire de tactique où l'on ne peut rien trouver à reprendre.

Il employait ces délais à achever un ouvrage qui devait, dans sa pensée, lever tous les obstacles, et c'est là seulement qu'on pourrait l'accuser de s'être montré plus qu'habile. N'oublions pas cependant que les concurrents, en pareil cas, ne sont pas toujours très délicats sur le choix des armes. Il se hâta donc de terminer sa *Poétique,* tirée en partie des articles de critique déjà publiés dans l'*Encyclopédie*, la fit imprimer, et, muni de quelques exemplaires magnifiquement reliés, la présenta lui-même à Mme de Pompadour, au roi, au dauphin, à Choiseul. Le crime n'était pas bien grand pour un homme qui avait à lutter

1. Brunel, *op. cit.*

2. Il y en eut même sept, dont Saurin, à propos de qui Marmontel écrivait à M..., le 28 mars 1761, que ce candidat devait passer avant lui. *Catalogue d'autographes.*

contre des rancunes de cour et se trouvait en état de légitime défense.

Le lendemain, 7 avril 1763, Duclos, secrétaire perpétuel, qu'il avait réconcilié avec d'Alembert, pour les besoins de sa cause et le plus grand bien du parti philosophique, offrit en son nom la *Poëtique* à l'Académie, et Marmontel en « distribua des exemplaires à ceux des académiciens qu'il savait bien disposés pour lui. Mairan disait que cet ouvrage était un pétard qu'il avait mis sous la porte de l'Académie pour la faire sauter, si on la lui fermait ». C'était, après tout, de bonne guerre. Marmontel n'était ni prélat, ni grand seigneur, et ne pouvait espérer d'être admis sans faire valoir aucun titre. Or sa *Poëtique*, quelle qu'en fût la valeur, témoignait du moins qu'il était homme de lettres. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est d'avoir dans son ouvrage cité en exemple bon nombre des académiciens vivants. Passe encore pour Voltaire [1], d'Olivet, Duclos et même Mairan. Mais donner comme des autorités, en fait de grammaire ou de littérature, Watelet, le duc de Nivernais, Moncrif, et le président Hénault, c'était faire acte de flatterie ouverte et intéressée. Lui-même raconte dans ses *Mémoires* les ennuis que lui valurent ses éloges

1. Voltaire, dont la *Correspondance* à cette époque fait souvent allusion à la candidature de Marmontel et à sa *Poëtique*, le remercie, le 3 avril, de la lui avoir envoyée. Marmontel lui répondit le 9 : « Je n'ai pas dit tout ce que je voulais, surtout au sujet de la philosophie que vous avez répandue dans la poésie et dont les anciens n'avaient pas les premiers éléments. Mais à une seconde édition... — qui ne parut pas — je ferai voir que notre siècle a eu l'honneur exclusif de produire un poëte ami des hommes. » Il ajoutait, à propos de son élection : « M. le président Hénault vient d'être très malade et il l'est encore sérieusement. Je serais bien fâché que ce fût lui qui me fît place. Il est votre ami, il accueille et honore les lettres, et je sais qu'il me veut du bien. » *Catalogue d'autographes.*

indiscrets. « Personne, dit Grimm, ne se trouva assez loué ni loué à son gré[1]. » Et Mme Geoffrin dut apaiser particulièrement le président et Moncrif.

Marmontel avait d'ailleurs des titres plus que suffisants pour se présenter à l'Académie. Ses articles de l'*Encyclopédie*, sous leur première forme, ses *Contes moraux*, dont le succès était sans précédent, et qui étaient déjà répandus en Europe, ses poésies couronnées par l'Académie[2], sans parler de ses tragédies déjà quelque peu oubliées, rendaient son élection toute naturelle. L'Académie n'avait-elle pas élu l'année précédente l'abbé de Voisenon, qui n'avait pour tout bagage littéraire que des pièces de théâtre des plus médiocres et des contes assez joliment écrits, mais plus que libertins ? Il est vrai qu'il ne les signait pas et qu'on pouvait paraître les ignorer.

Marmontel n'attendait plus qu'une occasion favorable : la mort de Bougainville la lui fournit, peu de temps après l'impression de sa *Poëtique* et les démarches qu'il avait faites pour la répandre. Mais ses ennemis veillaient. Le duc de Praslin, devenu d'ambassadeur à Vienne ministre des affaires étrangères, était encore plus redoutable que par le passé. Ne pouvant plus compter sur le veto du roi pour faire échec à Marmontel après son élection, il imagina,

1. *Correspondance littéraire*, 15 novembre 1770.

2. Outre ses poésies antérieures, l'*Epître aux Poëtes* avait été couronnée en 1760. Marmontel y exaltait Lucain et le Tasse, rabaissait Virgile et Boileau, se montrait fort peu orthodoxe en littérature. Mais cela ne pouvait lui nuire sérieusement, comme « sujet académique ». Il eut d'ailleurs pour concurrents son ami Thomas, qui lui avait lu son *Epître au Peuple*, et l'abbé Delille, qui avait présenté une *Epître sur les avantages de la retraite pour les Gens de Lettres*. L'Académie fut embarrassée, mais lui donna le prix.

avec d'Argental et sans doute le duc d'Aumont, une manœuvre qui pouvait l'empêcher d'être élu[1]. C'était de lui susciter un concurrent digne des suffrages de l'Académie, qu'il appuierait et forcerait même à se présenter. Il avait justement sous la main, dans sa complète dépendance, l'homme qui pouvait jouer ce rôle, et qui s'y prêta tout d'abord inconsciemment, mais refusa d'aller jusqu'au bout, quand il vit où on voulait le mener.

Thomas, qui avait déjà remporté cinq fois le prix d'éloquence pour ses *Eloges* de Sully, de Duguay-Trouin, etc., était secrétaire intime du duc de Praslin[2]. Mais « cette place, qui tenait à la personne plus qu'au département d'un ministre,... ne permettait pas au secrétaire de M. le duc de Praslin... de siéger à l'Académie avec la dignité convenable,... d'être — par exemple — le confrère de M. le duc

1. V. Brunel, *op. ctt.* L'auteur s'est efforcé de faire la lumière sur cet incident, mais les documents sur lesquels il s'appuie ne sont pas tous de première main. Les choses se passèrent plus simplement qu'il ne le croit, comme le prouvent, non seulement le témoignage de Marmontel dans ses *Mémoires*, mais encore une lettre *inédite* de Marmontel et une lettre de Thomas. Il est inexact en effet que Praslin ait voulu donner une compensation à Thomas, car il était secrétaire interprète des Suisses avant sa disgrâce, et, malgré l'affirmation de la *Corr. litt.* (15 juillet 1779), de beaucoup postérieure aux événements, l'on peut douter que le duc d'Aumont se soit déclaré hautement en faveur de Marmontel. D'Alembert (Lettre à Voltaire du 8 décembre 1763), dit bien que l'intervention du prince Louis de Rohan, favorable à Marmontel, fut décisive, mais sans indiquer les moyens qu'il employa.

2. V. les *Mémoires* de Marmontel, sa lettre *inédite* écrite avant les *Mémoires* et qui les confirme pleinement, et l'*Essai sur la vie de Thomas* par Deleyre (Paris, Moutard, 1791), p. 24-32, qui donne encore de plus amples renseignements et en particulier une lettre de Thomas. — Nous n'avons trouvé cet ouvrage, ni à la Bibliothèque Nationale, ni à Sainte Geneviève, ni à l'Arsenal, ni à la Mazarine : il nous a été communiqué par la Bibliothèque de Bordeaux, où nous avons songé à le chercher, Deleyre étant Girondin.

de Nivernais...[1] ». M. de Praslin qui vit le danger, et qui voulait à tout prix faire de Thomas l'instrument de sa vengeance, obtint du roi pour son secrétaire « une place fixe, indépendante », celle de secrétaire-interprète des Cantons suisses. Après avoir ainsi levé l'obstacle qui l'empêchait d'aspirer à l'Académie[2], il le pressa de se présenter. La machination, si habilement préparée, était donc sur le point de réussir, quand une explication entre les deux candidats la fit échouer.

Marmontel, prévenu par d'Alembert, alla trouver son ami à Fontainebleau, lui montra le piège où il allait tomber, et Thomas refusa de servir les basses rancunes de d'Argental et de son maître[3]. Il y perdit sur-le-champ sa place de secrétaire intime du ministre[4], mais resta encore quelque temps chez lui « en subalterne disgrâcié », en sa qualité d'interprète des Cantons suisses. « Cependant il ne tarda pas à rompre des entraves qui devenaient trop humiliantes. Le ministre le gardait, mais ne le regardait plus. M. Thomas, pour le délivrer de cette contrainte, demanda sa retraite »[5].

Il avait fait son devoir en honnête homme, prévoyant bien les conséquences de son refus, et, sans amertume, il

1. Deleyre, *op. cit.*

2. *Mémoires secrets,* 19 octobre 1763 : « L'Académie ne reçoit point dans son sein des gens qui ont un service particulier auprès des grands, à moins que ce ne soit chez les princes. »

3. Il est à remarquer que le nom du duc d'Aumont ne figure nulle part, en cette affaire, ni dans Marmontel, ni dans Deleyre, que nous avons suivi de préférence, comme étant un témoin désintéressé.

4. *Les Mémoires secrets,* 4 février 1764, confirment le fait.

5. Ce récit de Deleyre est antérieur à celui de Marmontel, qui, dans sa lettre de 1790, communiquée à Deleyre, ne raconte pas la disgrâce de Thomas.

a lui-même, dans une lettre, indiqué la morale à tirer de cet incident :

Une fois la fortune s'est presque présentée à moi. J'ai été quelque temps auprès d'un ministre. J'aurais pu, en y restant, avoir peut-être un jour dix ou douze mille livres de rente. ***Mais il a exigé de moi une action que je ne voulais ni ne devais pas faire.*** Je me suis retiré, je suis resté pauvre, sans peine et sans regret [1].

C'était un cœur simple et noble que Thomas. Il avait besoin, comme Marmontel, de soutenir sa famille, et c'est pour sa mère et ses sœurs qu'il avait accepté la situation dépendante que lui avait offerte le duc de Praslin, dans l'espoir d'arriver par là à une « honnête fortune » [2]. Il y

1. Plus de vingt ans après, en 1786, cette question fut agitée de nouveau, et cette fois en public. Saint-Lambert, recevant à l'Académie le comte de Guibert, qui y remplaçait Thomas, rappela que celui-ci, « appelé auprès d'un grand qui s'intéressait à lui, perdit sa faveur par un trait de désintéressement et de délicatesse ». *Mercure*, 25 février 1786. En vain la famille du feu duc de Praslin envoya au journal une note ambiguë et mensongère, insérée le 18 mars, prétendant qu'on n'avait ni renvoyé ni même remercié Thomas, et qu'il avait gardé son poste jusqu'à sa mort. On sait qu'il dut quitter la place devant l'attitude de Praslin. Les *Mémoires secrets*, qui s'occupèrent aussi de l'affaire, firent remarquer finement, le 26 avril, que Condorcet prononçant à l'Académie des Sciences, après Pâques, l'éloge de Praslin, n'avait pas, malgré le désir de la famille, « réfuté cette anecdote », sans doute faute de preuves à l'appui. En effet l'*Eloge* est muet sur ce point délicat. V. *Œuvres* de Condorcet, t. III. (Didot, 1847).

2. V. Deleyre, *op. cit.*, p. 229-232. Quoique peu riche, Thomas fit assez d'économies pour louer une maison de campagne, où sa mère, déjà vieille, rétablit sa santé dérangée par le séjour de Paris. Il plaça une de ses sœurs dans un couvent et paya seul sa pension. Avec une autre, qui était valétudinaire, il passa vingt-cinq ans de sa vie. C'est sans doute celle-ci qui, en 1790, communiqua à Marmontel, avant l'impression du livre de Deleyre, « l'article qui le touchait personnellement, pour savoir s'il en était content », et provoqua ainsi la lettre à un confrère en Académie, dont nous avons tiré un grand parti pour l'affaire de la parodie et pour l'élection. Cette lettre provient de la famille de Thomas.

renonça néanmoins. Les deux amis, dignes de se comprendre, avaient, à peu d'années de distance, par un scrupule également honorable, sacrifié une situation avantageuse qui leur assurait la sécurité du lendemain.

Thomas fut d'ailleurs élu à l'Académie « par acclamation » immédiatement après Marmontel, mais seulement en 1766 [1]. Celui-ci, élu sans concurrent le 23 novembre 1763, fut reçu le 22 décembre et prononça un discours tout à l'honneur des philosophes. Il se garda bien cependant de réveiller la querelle à peine assoupie, qu'avait excitée le discours de Lefranc de Pompignan. S'il rendait hommage à « son maître » Voltaire, « ce génie aimable, cet homme universel,... qui dans Athènes aurait eu pour disciples les Euripides et les Xénophons », s'il remerciait discrètement les gens de lettres, c'est-à-dire les philosophes et leurs amis, dont « l'estime solide, la bienveillance active, l'amitié constante » l'avaient soutenu et fait triompher, s'il faisait même une flatteuse allusion à l'entrée récente dans la compagnie du prince Louis de Rohan, qui s'était entremis en sa faveur, il ne disait rien d'autre part qui pût blesser ses adversaires de la veille à l'Académie ni ailleurs. Il exaltait le rôle des écrivains, leur prêchait l'union, et constatait les heureux progrès de la raison qui éclaire les hommes et leur fait mieux sentir « le besoin de s'aimer ».

Ce discours fut en général bien accueilli. Fréron seul protesta ironiquement contre les illusions du nouvel académicien : « Vouloir, dit-il, que tous les gens de lettres soient

1. Marmontel, dans une lettre à Voltaire du 28 octobre 1766, rappelait la conduite de Thomas à son égard et disait que les gens de lettres voulaient l'en récompenser : « Aucun grand ne se présente, aucun auteur n'ose se montrer, et je ne serais pas surpris que l'élection fût unanime. »

unis, c'est le projet de paix universelle[1]. » Mais Fréron ne vivait que de querelles. La réponse du directeur Bignon à Marmontel prouve cependant que l'union, à l'Académie, était plutôt sur les lèvres que dans les cœurs. Tandis que le récipiendaire avait fait aussi largement que possible l'éloge de son prédécesseur Bougainville qui ne le méritait guère[2], Bignon se montra sec et revêche, et fut à peine poli. « De tous les ouvrages de M. Marmontel, il ne rappela que les trois prix qu'il avait remportés à l'Académie ». Peut-être n'avait-il pas lu les autres : ce serait sa seule excuse.

Le jour même de sa réception, Marmontel, qui dans son discours promettait à ses collègues de « justifier les espérances » qu'ils avaient mises en lui, leur payait un premier « tribut de sa reconnaissance », en leur lisant un *Discours sur la force et la faiblesse de l'esprit humain.* Ce travail écrit en vers de dix syllabes, qu'il maniait mieux que l'alexandrin, n'a d'autre mérite que de rappeler de bien loin les discours philosophiques de Voltaire. Cependant on y trouve la trace des sentiments personnels de l'auteur sur un point assez important. Son épicurisme et son optimisme s'y étalent sans réserve. Il ne peut croire que la douleur soit un bien, il n'admet pas qu'un « Dieu bon » puisse damner l'homme pour avoir joui de la vie et « usé des dons qu'il lui dispense ». Il avouerait volontiers pour siens, mais seulement dans l'intimité, ces vers qu'on lui a attribués sans preuve certaine :

1. *Année litt.*, 1767, t. II, p. 9. — Il mit plus de trois ans à rendre compte de cette réception.

2. V. *Corr. litt.*, janvier 1764. Cf. Fréron, *ibid.*

. . . . . L'univers n'a qu'un maître :
Mais sage, bienfaisant, créateur du plaisir,
Et qui nous y conduit sur l'aile du désir.
S'il punit les humains, il les punit en père [1].

Il n'y a donc pas de châtiments éternels, ajoute l'auteur anonyme de cette poésie parue en 1760.

C'est à peu près ce que dira bientôt Marmontel dans l'*Amitié à l'épreuve* et *Bélisaire*. Cette conception d'un Dieu clément jusqu'à la faiblesse était alors fort répandue, et les déclarations de Marmontel en pleine Académie ne sont que l'écho affaibli des idées contenues dans cette pièce dont il n'est sans doute pas l'auteur, et qu'en aucun cas il n'aurait osé signer. On y rencontre en effet des hardiesses qui ne lui sont pas habituelles. Aurait-il jamais écrit un couplet comme celui-ci :

Peindre un Dieu qui s'abreuve et de sang et de pleurs,
Qui d'un œil satisfait contemple nos douleurs,
Qui goûte des tyrans la barbare allégresse,
Dont la toute-puissance insulte à ma faiblesse,
Un Dieu qui, sous mes pas suscitant le danger,
Creuse le précipice où je vais me plonger,
Qui, des frêles humains savourant la souffrance,
Eternise aux enfers leur plaintive existence,
Un Dieu capricieux, étourdi, vain, jaloux,
Misérable jouet d'un aveugle courroux :
Voilà le vrai blasphème. . . . . .

Du reste tous les vers ne sont pas aussi bien venus, et Fréron crut y retrouver sa manière : « Il faut, dit-il, que l'auteur ait fait son cours de poésie dans les ouvrages de

1. *Un disciple de Socrate aux Athéniens*, Héroïde, à Athènes, Olymp. : XCV. An : I. — Poésie inspirée par la représentation des *Philosophes* de Palissot.

M. Marmontel ; c'est la même enclume, le même marteau, le même feu de charbon de terre [1]. »Voltaire écrivait de son côté : « J'ai lu une héroïde d'un disciple de Socrate, dans laquelle j'ai vu des vers admirables. J'en fais mon compliment à l'auteur, sans le nommer. — Il le connaît donc. — La pièce est un peu raide. Bernard de Fontenelle n'eût jamais ni osé ni pu en faire autant [2]. ».

Cet éloge permettrait de soupçonner le malin vieillard d'en être l'auteur, si elle était digne de lui d'un bout à l'autre [3]. Ces vers pourraient, après tout, être de « frère Marmontel », comme il l'appelle à cette époque, dans ses lettres à d'Alembert, de cette recrue philosophique de qui il espérait beaucoup, et qui, comme le prouveront bientôt ses écrits avoués, a glissé doucement du christianisme au pur théisme.

Certains détails, étrangers au sujet, justifieraient peut-être aussi cette attribution. L'auteur malmène fort les comédiens, qui ont, par « bassesse vénale », consenti à jouer les *Philosophes,* sauf la sublime Changée, entendez Clairon,

Qui seule défendit l'innocence outragée.

Ce pourrait être un résultat de sa querelle récente avec eux.

D'ailleurs Marmontel était dès lors franchement engagé dans la lutte. « Mercure exilé de l'Olympe et privé de ses fonctions périodiques [4] », il avait recouvré sa liberté d'ac-

1. *Année littéraire,* 1760, t. V, p. 341.
2. Lettre à Helvétius, du 12 décembre 1760.
3. La *Corr. litt.* (15 octobre 1760) dit qu'on l'attribue à un jeune homme, M. du Doyer de Gastel. Mais Voltaire n'aurait pas connu ce nouvel écrivain. La pièce est postérieure, non seulement aux *Philosophes* (2 mai 1760), mais à l'*Ecossaise* (26 juillet), puisque Grimm n'en parle qu'en octobre.
4. Fréron, *Année littéraire* (1760, t. V, p. 209-216). Relation d'une grande bataille donnée à la Comédie-Française, à la première représentation de l'*Ecossaise.*

tion, il dut défendre avec vigueur ses amis attaqués par Palissot, il joua son rôle à la représentation de l'*Ecossaise*. S'il n'a pas écrit l'héroïde en question, on y retrouve ses idées secrètes sur la religion, et aussi ses sentiments intimes sur le plaisir et le bonheur de vivre sans craindre la vengeance divine, qui se manifesteront clairement dans le *Discours* en vers lu à l'Académie trois ans plus tard.

Quelques années se passent et Marmontel, après l'immense succès de *Bélisaire*, se montre bien moins respectueux encore pour la morale et les choses sacrées en publiant une « légèreté anti-religieuse qui fut très applaudie dans les coulisses de l'Opéra[1] ». La célèbre danseuse Guimard ayant fait des aumônes aux pauvres dans les grands froids de 1768[2], il ne craignit pas de lui adresser une *Epître* peu orthodoxe.

L'intention pouvait être excellente, mais le ton en est singulièrement irrévérencieux :

Est-il bien vrai, belle et jeune damnée,
Que du théâtre embelli par tes pas,
Tu vas chercher, dans de froids galetas,
L'humanité plaintive, abandonnée ;
Que cette main, qu'on baise nuit et jour,
Verse en secret les tributs de l'amour
Sur l'indigence à languir condamnée ?

Il croit entendre les pauvres

Bénir le ciel qui la fit belle et tendre.
Tendre ! oui, Guimard, sans tes jolis péchés,
Cent malheureux expiraient dans les larmes ;
Et leur salut est le prix de tes charmes.

1. Palissot, *Œuvres*, t. V, p. 74. V. aussi les *Mémoires secrets* qui sont très scandalisés (6 février, 30 mars, 12 décembre 1768).
2. V. Goncourt, *La Guimard*.

Oh ! que du Ciel les desseins sont cachés !
Rien n'est plus beau que de vivre en ermite,
Chacun le sait, cependant il est clair
Que si Guimard eût été carmélite,
Cent malheureux seraient morts cet hiver.

Marmontel s'est complètement détaché de l'Eglise et des scrupules de la morale chrétienne ; indulgent aux autres, il ne l'est pas moins pour lui-même. Depuis longtemps déjà il s'est ménagé une « douce existence », qu'il continuera à mener de son mieux. Ses *Mémoires* nous renseignent abondamment là-dessus.

D'autre part ce qu'il dit des salons ou des sociétés qu'il fréquenta, de ses relations avec les célébrités du temps, est trop connu pour que nous ayons à le répéter ici. Il n'est pas un écrivain s'occupant de la seconde moitié du XVIIIe siècle qui n'ait eu besoin d'invoquer son témoignage [1] ; qu'il s'agisse de Mme Geoffrin, de la rupture entre Rousseau et les encyclopédistes, de la brusque séparation de Mme du Deffand et de Mlle de Lespinasse, il a fourni à l'histoire littéraire les plus précieux renseignements, et, si on peut parfois suspecter la sûreté de ses jugements, car il était homme, et homme de parti comme tous ses amis et ennemis en ce siècle de luttes à outrance, on n'en peut mettre en doute la sincérité.

La clairvoyance l'emportait le plus souvent chez lui sur la passion, et sa finesse aiguisée par l'usage du monde le rendait parfois singulièrement perspicace. Aucun des éloges qu'ont fait de Mme Geoffrin d'Alembert, Morellet et Thomas,

1. Sainte-Beuve, dans ses *Lundis*, y recourt constamment, mais, suivant son habitude, sans donner de références.

ne vaut pour l'étude du caractère de cette femme célèbre le portrait, fait de touches et retouches successives, que nous en a laissé Marmontel. Leurs brouilles, causées par les vivacités de conduite ou les imprudences de son voisin, leurs raccommodements dus à la bonté de Mme Geoffrin et à son désir d'être utile, les menus incidents de leurs relations — Marmontel vécut dix ans chez elle (1758-1768) — en disent plus que les observations parfois un peu subtiles des trois philosophes qui ont voulu honorer et perpétuer sa mémoire [1].

Cependant si nous renonçons à ressasser des choses cent fois dites, nous croyons devoir signaler ce qui, dans l'existence de Marmontel, touche directement à sa vie d'homme de lettres ou d'homme du monde, ou même à sa vie privée. C'est là en effet qu'il se révèle tout entier.

S'il avait, dans les premières années de son séjour à Paris, années pénibles et obscures de lutte pour l'existence, fréquenté surtout de petites sociétés bourgeoises, il avait, depuis que ses ouvrages et ses bonnes fortunes l'avaient mis en lumière, étendu le cercle de ses relations. Par goût néanmoins comme par nécessité, il ne sort guère de ce milieu particulier où sont confinés les gens de lettres et les philosophes au XVIIIe siècle. Ils peuvent bien avoir de temps à autre quelques échappées sur la cour, y apparaître pour ainsi dire à la dérobée. Marmontel sera, par exemple, dans

1. V. Rocheblave, *Essai sur le Comte de Caylus* (Paris, Hachette, 1889), p. 68. L'auteur reconnaît que le « médiocre » Marmontel, dont il trace lui-même un portrait plus que sévère, sans doute pour venger Caylus, fort maltraité dans les *Mémoires*, est cependant celui qui a le plus approché de la vérité dans le portrait de Mme Geoffrin. — P. de Ségur, dans *Le Royaume de la rue Saint-Honoré* (Paris, Calmann-Lévy), p. 86-92, déclare que Marmontel est le meilleur peintre de Mme Geoffrin.

l'intimité, mais non au grand jour, l'un des protégés de Mme de Pompadour. Le sauvage Rousseau sera reçu, à la campagne et même à la ville, par le maréchal de Luxembourg et sa femme. Mais ce sont là condescendances de grands seigneurs et de grandes dames, qui ne suffisent pas à effacer les distances. Par les fonctions mêmes qu'on leur confie, les lecteurs de la reine, comme Moncrif, les historiographes du roi, comme Voltaire, Duclos, Marmontel, demeurent en fait des « domestiques » salariés au service du maître.

Les salons littéraires eux-mêmes, qu'ils soient tenus par des femmes de race, comme Mme de Tencin et du Deffand, qu'ils soient même fréquentés par la vieille noblesse, n'en restent pas moins des lieux de réunion où se mêlent momentanément des écrivains d'origine roturière et des gentilshommes de marque : une fois sortis de là, les uns et les autres reprennent leur liberté et leur allures propres.

Marmontel d'ailleurs vécut peu dans ce milieu. Il n'avait fait que passer chez Mme de Tencin, alors à son déclin. Il ne parut que « de temps en temps » chez Mme du Deffand, qui avait peu de sympathie pour lui [1], et qu'il trouvait de son côté « pleine d'esprit, d'humeur et de malice ».

Parmi ces salons plus spécialement littéraires figurait en première ligne celui de Mme Geoffrin, qui avait recueilli l'héritage de Mme de Tencin, et où Marmontel occupait une large place. Là se rencontraient à la fois d'Alembert, Mairan, Marivaux, Chastellux, Morellet, Saint-Lambert, Helvétius,

1. Dans une lettre à Walpole, du 30 octobre 1771, elle le juge ainsi : « Qu'il a de peine, qu'il se donne du mouvement pour avoir de l'esprit ! Ce n'est qu'un gueux revêtu de guenilles ! »

Thomas, Raynal, Galiani, presque tous de naissance assez obscure, deux ambassadeurs étrangers, le marquis de Caraccioli et le comte de Creutz[1] ; une seule femme, Mlle de Lespinasse, y était admise.

Cependant chez Mme Geoffrin, aux soupers intimes, Marmontel avait la faveur de coudoyer « la belle comtesse de Brionne, la belle marquise de Duras, la jolie comtesse d'Egmont, et leur Pâris, le prince Louis de Rohan », et de se frotter au grand monde. C'est là qu'il en étudiait de son mieux les manières pour les transporter dans ses *Contes*.

Il fréquenta moins les salons philosophiques, où régnait une grande liberté que ne tolérait pas Mme Geoffrin. Mlle de Lespinasse savait cependant aussi diriger et régler la conversation, mais d'une main plus douce et plus habile. D'Alembert y donnait le ton, Condillac et Turgot y venaient rejoindre Chastellux, Morellet, Saint-Lambert. Mais ce n'était ni là, ni chez le baron d'Holbach, ni chez Helvétius, que Marmontel trouvait le plus de charme à vivre. Cependant il faisait d'excellents dîners en bonne compagnie[2], chez le baron ou l'ancien fermier général, deux ou trois fois par semaine, y entendait causer Diderot avec feu, Galiani avec finesse, et leurs hardiesses ne le choquaient pas trop. Du reste, dit-il, « Dieu, la vertu, les saintes lois de la morale naturelle, n'y furent jamais mis en doute, du moins en ma présence ». Ce correctif est nécessaire, car on sait que ces philosophes ne se gênaient

1. Au dîner des artistes, chez Mme Geoffrin, Marmontel côtoyait Carle Vanloo, Vernet, Soufflot, Boucher, Lemoine, Latour, Caylus.

2. Marmontel aimait la bonne chère, mais avait l'estomac solide, tandis que Diderot était souvent puni de sa gourmandise.

pas entre eux [1]. Il est vrai que plusieurs parmi les convives n'allaient pas jusqu'à l'athéisme, mais s'en tenaient au théisme du Vicaire Savoyard [2], ce qui donnait pleine satisfaction à Marmontel et mettait sa conscience en repos.

La vie de salon, qu'il menait ainsi de côté et d'autre, n'était donc pas sans agrément. Il trouvait pourtant plus de charme encore à voyager, à s'absenter, à vivre une bonne partie de l'année à la campagne, et Mme Geoffrin s'en plaignait, « car elle passait les étés à Paris et ne voulait point que sa société littéraire fût dispersée ». C'est ce qui explique le refroidissement graduel de leurs relations. D'autre part, après que le scandale causé par *Bélisaire* eut amené leur séparation, leurs rapports devinrent de moins en moins fréquents. Le silence de Marmontel, qui ne parle plus de « sa voisine », permet du moins de le supposer. Elle tournait d'ailleurs ostensiblement à la dévotion, et l'on sait que les philosophes furent tenus soigneusement à l'écart par sa fille, après qu'on l'eut pour ainsi dire séquestrée pendant les dernières années de sa vie [3]. Marmontel

1. V. Diderot, *Lettres à Mlle Volland, passim,* et en particulier, t. XVIII, p. 495 et 512, éd. Garnier. Diderot y parle *une seule fois* de Marmontel chez d'Holbach : « Après avoir cajolé un peu la nourrice, que Raphaël aurait prise pour un modèle de la Vierge, à ce que disait Marmontel, la première fois qu'il la vit... » Lettre du 6 novembre 1760.

2. V. *Mémoires* de Morellet, t. I, p. 134. « Il n'y a point de hardiesse politique et religieuse qui ne fût là mise en avant et discutée *pro et contra,* presque toujours avec beaucoup de subtilité et de profondeur. Nous étions là bon nombre de théistes, et point honteux, qui nous défendions vigoureusement, mais en aimant toujours des athées de si bonne compagnie. »

3. V. P. de Ségur, *op. cit.* Cf. d'Alembert, *Œuvres posthumes,* (Paris, an VII, 1799, 2 v. in-12) t. I, p. 243-280. Il se plaint de « Mme de la Ferté-Imbault, sa fille, sotte créature et dévote politique », qui l'éloigna un an avant la mort de Mme Geoffrin.

ne mentionne même pas sa mort[1]. Il faut ajouter, à sa décharge, qu'elle arriva le lendemain de son mariage. Mais assurément tout lien était depuis longtemps rompu entre eux.

Quand il la quitta, il alla loger chez Clairon (1768-1773), rue du Bac, à la descente du Pont-Royal, puis chez la comtesse de Séran (1773-1776), près de l'oratoire St-Honoré. Il passait aussi le printemps chez cette dame en Normandie, dans le petit château de la Tour.

Il avait, même pendant son long séjour chez Mme Geoffrin, contracté de nouvelles habitudes et fréquenté des sociétés « particulières ». C'est en effet à la campagne qu'il composa la plupart des *Contes* qui parurent, après sa sortie du *Mercure*, entre 1760 et 1765[2]. Il y passait souvent les trois belles saisons de l'année, et même parfois les hivers, chez Mme Gaulard. Il s'agit, bien entendu, des environs de Paris, très fréquentés à cette époque par la bonne compagnie. Les uns y venaient pour se reposer de la ville, les autres s'y installaient par goût ou par économie. Marmontel, logeant chez ses amis et surtout ses amies, y trouvait ce double avantage. Diderot, allant du Grandval à la Chevrette, passant de d'Holbach à Mme d'Epinay, faisait exactement de même sans aucun scrupule.

C'est là surtout que Marmontel menait la vie « libre et tranquille » qui lui convenait si bien, et jouissait « du bonheur le plus égal et le plus paisible » ; c'est là en par-

1. D'Alembert, *op. cit., ibid. :* « En suivant son lugubre convoi j'étais presque seul avec les deux hommes de lettres qui ont comme moi célébré sa mémoire. »

2. *La Bergère des Alpes,* même avant cette époque, avait été imaginée à Chennevières, chez Cury, en 1759. C'est à Besons que fut écrite en une nuit, chez M. de Saint-Florentin, *Annette et Lubin.*

ticulier qu'il « se donnait du bon temps ». Par « la plus intime des amies de Bouret, la belle Mme Gaulard », il entretenait des relations étroites avec cet opulent fermier général qu'il avait connu autrefois à Versailles par une autre amie, « l'aimable, la spirituelle Mme Filleul ». Il allait donc souvent à Croix-Fontaine, chez Bouret, qui remplaçait en partie pour lui La Popelinière. Mais il résidait de préférence près de là, à Maisons, dans un logis plus modeste, chez Mme Gaulard, dont il faillit épouser la nièce. Ce mariage manqué, et le rêve d'avenir qu'il avait fondé sur le crédit de Bouret, qui pouvait lui « procurer, ou à Paris ou en province, une assez bonne place », s'étant évanoui, il rompit avec « cette société qu'il avait cultivée avec tant de soin ».

Il avait d'ailleurs d'autres asiles où trouver une large et bienveillante hospitalité. Tantôt il était tendrement accueilli à la Malmaison, chez sa vieille amie, Mme Harenc, tantôt il passait une partie de la saison à Sainte-Assise, chez M. et Mme de Montulé, fille d'un fermier général, dans une société où « l'amitié n'était pas sans réserve et sans défiance », car « les jeunes femmes croyaient devoir s'observer avec lui ». Ou bien, « avec plus de cordialité, la bonne et toute simple Mme de Chalut l'attirait à Saint-Cloud et l'y retenait » par « le charme irrésistible d'une amitié sans réserve », en lui confiant « ses sentiments les plus intimes et ses intérêts les plus chers. »

Il promena même plus loin « sa philosophie épicurienne », une seule fois, il est vrai. Quand le *Mercure* lui fut enlevé, il suivit à Bordeaux le fils de Mme Gaulard.

Ses impressions de voyage dénotent des goûts un peu

vulgaires. Les bons dîners, les excellents vins, celui de l'Hermitage entre autres, les fêtes données en son honneur, le frappent vivement. « L'air éveillé, la démarche leste et l'œil agaçant » des « jolies femmes » de Montpellier, ne le laissent pas indifférent. La beauté, trop vantée par les poëtes, de la cascade de Vaucluse, en dépit des souvenirs qu'elle évoque, l'émeut peut-être moins que le spectacle de l'Ile voisine, où il se promène « sous deux rangs de mûriers, entre deux canaux d'une eau vive, pure et rapide ». Les jolies juives qu'il y rencontre, les excellentes truites et les belles écrevisses qu'on lui sert à souper dans l'auberge du lieu, lui tiennent sans doute plus à cœur. Il est assurément peu touché du pittoresque. La vue même du lac de Genève et du Mont-Blanc n'excite en lui aucun enthousiasme. Les ruines de l'antiquité le laissent également froid, et l'admiration des voyageurs et des artistes le surprend. A Nîmes, en effet, les arènes lui paraissent d'une « lourdeur massive », et la maison carrée assez mesquine. La pleine mer, qu'il a vue « fidèlement représentée » dans les tableaux de Vernet, ne l'étonne pas, « ne lui cause aucune émotion ». En revanche, les travaux grandioses élevés par la main des hommes le frappent et l'intéressent vivement : les ports de Marseille et de Toulon, le réservoir, les écluses, le mécanisme du canal de Languedoc, qu'il décrit longuement, excitent au plus haut point son attention. Il visite aussi avec soin les ateliers de tissage de la soie, à Lyon, et les principaux monuments de cette ville. La nature ne séduit guère Marmontel : son esprit positif s'attache davantage à ce qui regarde le commerce, l'industrie, les arts de la paix et de la guerre.

Dans cette espèce de voyage circulaire, qu'il fit à l'improviste, en croyant au début aller tout bonnement à Bordeaux, il revint à Paris par Toulouse, Montpellier, Nîmes, Aix, Marseille, Toulon, Genève et Lyon. L'accueil de Voltaire fut, on le pense bien, des plus chaleureux, le séjour des plus agréables, et les adieux des plus touchants [1]. Marmontel « ne devait plus revoir qu'expirant » son maître et ami, celui qui l'avait appelé à Paris du fond de sa province et lui avait ouvert la carrière des lettres.

La vie un peu dissipée que menait Marmontel ne l'empêchait pas de consacrer tous les ans une « délicieuse quinzaine » à son beau-frère Odde et à sa sœur, qu'il allait voir à Saumur. Il s'y retrempait dans la vie de famille, pour laquelle il était réellement fait. Sa sœur et ses enfants moururent ; Odde vint alors passer une année avec lui à Paris, vers 1774, et le quitta pour se retirer à Bort. Il avait perdu ou devait perdre successivement ses sœurs et ses tantes [2], à qui il payait des pensions, et sa fortune s'accroissait d'autant. Il dépensait environ mille écus pour son loyer, son domestique et lui, et épargnait le reste. Outre sa pension sur le *Mercure* et ses économies antérieures, « les éditions de ses *Contes* commencèrent à l'enrichir », et furent la première assise d'une fortune assez honnête qu'il édifia lentement.

1. On s'est assez servi, pour peindre Voltaire, des traits de caractère rapportés par Marmontel, pour que nous n'ayons pas à y revenir. Le récit d'ailleurs en est des plus amusants.

2. Une de ses tantes, celle d'Albois, vivait encore quand il écrivit ses *Mémoires*. En effet, dans une lettre adressée de Bort à « son cher frère », Marmontel, le 17 décembre 1795, Odde lui envoie ses souhaits de bonne année et lui parle d'affaires, entre autres de la pension qu'il servait à cette tante. *Papiers inédits.*

CHAPITRE VI.

Les CONTES MORAUX. — Le Conte en prose avant Marmontel au XVIIIe siècle : Hamilton, Crébillon fils, La Morlière, Diderot, Duclos, Voisenon. — Le Conte libertin et le Conte moral. — Succès des *Contes* de Marmontel : leur mérite littéraire. — *Heureusement.* — Les personnages ; les mœurs ; l'amour en dehors du mariage.

On peut s'étonner aujourd'hui, on s'étonna même au siècle dernier, de l'immense succès des *Contes moraux*, qui répandit le nom de Marmontel dans toute l'Europe. Deux critiques d'un goût bien différent tombèrent par hasard d'accord pour leur opposer, l'un [1], les *Contes* d'Hamilton, l'autre [2], ceux d'Hamilton et de Voltaire. Mais jamais Marmontel n'eut l'idée de rivaliser avec l'auteur de *Zadig,* ni la prétention de composer des contes philosophiques. A-t-il voulu davantage imiter Hamilton, pouvait-il lui dérober sa grâce délicate, sa brillante imagination, son naturel piquant ? Il n'eut pas la fatuité d'y songer. Si dans ses premiers contes il suivit certains modèles ou plutôt subit leur influence presque malgré lui, pour se confor-

1. Fréron, *Année littéraire,* 1761, t. II, p. 145, 175 ; t. VII, p. 109, 134 ; 1765, t. VII, p. 73, 99. Cf. *Journal Encyclopédique,* 1761, t. IV, p. 73, 85 ; 1762, t. I, p. 52, 71 ; 1765, t. II, p. 47, 77, 89 ; t. III, p. 49, 75. V. aussi l'*Observateur littéraire,* t. II, p. 51, 67, 31 mars 1761 ; le *Censeur hebdomadaire,* 1761, t. II, p. 161, 171 ; t. IV, p. 355, 368.

2. *Correspondance littéraire,* 15 janvier et 15 novembre 1761, 1er décembre 1764, 1er mai 1765.

mer au goût du jour et prendre le ton à la mode, il devint bientôt plus original et créa un genre nouveau. Il n'est donc pas inutile d'indiquer brièvement ce que fut le conte en prose au XVIIIe siècle, depuis Hamilton [1] jusqu'à Marmontel.

A cette époque il prend parfois tout le développement de ce que nous appelons plus volontiers aujourd'hui un roman, mais, quelle que soit son étendue, les contemporains lui conservent en général le nom de conte, car c'est un récit le plus souvent fantaisiste, même quand il s'y mêle une peinture, exacte au fond, de la vie réelle. Tels sont les *Contes* ou *Romans* de Voltaire.

Hamilton n'entreprit d'écrire les siens que pour parodier les absurdités des *Mille et Une Nuits*, que l'on venait de traduire en français et qui jouissaient de la plus grande vogue auprès des dames de la cour [2]. Il voulait prouver qu'on pouvait faire aussi bien, sinon mieux. Il entasse donc merveilles sur merveilles dans *Fleur d'Epine*, le premier et le meilleur de ses contes. Les aventures invraisemblables, les fictions plus ou moins ingénieuses, « les événements extraordinaires » [3], s'accumulent dans *les Quatre Facardins* et *le Bélier*. La trame du récit est bien mince et les caractères n'ont pas non plus beaucoup de consistance. Ils sont néanmoins finement esquissés, comme celui de Fleur d'Epine, ou brossés à grands traits, comme l'inévitable sultan imbécile que l'on retrouvera, poussé à la

1. Les *Contes* d'Hamilton parurent en 1730, mais l'auteur les avait composés à la fin du règne de Louis XIV.

2. *Œuvres* d'Hamilton (Paris, Renouard, 1812, 3 v. in-8), t. II, p. 1 et 260.

3. *Ibid.*, p. 178.

caricature, chez les successeurs d'Hamilton. Le style exquis, plein d'esprit, d'ironie discrète, un peu abstrait, partout le même sans monotonie, sent l'homme de qualité du XVIIe siècle. Aussi n'est-ce pas sans quelque étonnement qu'on y rencontre de loin en loin des termes grossiers et crus, comme « sotte bête, animal d'empereur, groin », et en parlant des femmes, « vilaines bêtes, guenons de la cour, méchante carogne ». Etait-ce là le ton de la cour dévote et triste de Saint-Germain, dont Hamilton fait un si piquant tableau au début de sa *Zénéyde ?* On croirait plutôt entendre un écho des lettres de la Palatine, mère du Régent. Mais ces vivacités de langage sont très rares. Hamilton respecte en général ses lecteurs, ce qu'on oublia bien vite de faire après lui.

Il traite les femmes en galant homme. « Les amants de ce temps-là, dit-il en faisant allusion à l'excessive liberté de mœurs qui s'annonçait déjà au moment où il écrivait, ne savaient ce que c'était que de surprendre ou voler des faveurs. » Rien de plus pur, de plus charmant en effet que les amours de Tarare et Fleur d'Epine. Mais dans *les Quatre Facardins* l'auteur se départ un peu de sa réserve. Tout en gardant toujours le ton de la bonne compagnie, il se risque à la peinture du vice et les curiosités malsaines se font jour.

D'Hamilton, bien qu'il peigne peu les femmes et ne les déshabille, ni au moral, ni au physique, on pouvait glisser facilement à Crébillon fils et à Voisenon, après les saturnales de la Régence. *Les Quatre Facardins*, par leur extravagance voulue et leur pointe de libertinage [1], préparent

1. V. *les Quatre Facardins*, histoire de Cristalline (*Œuvres*, t. II, p. 364).

Tanzaï. Crébillon a d'ailleurs, si l'on en croit une anecdote peu suspecté, connu et parcouru une suite des *Quatre Facardins*, qui fut ensuite jetée au feu [1]. Hamilton y avait-il gardé le même ton déjà un peu libre, l'avait-il accentué ? on l'ignore. Mais Crébillon [2] se chargea de le faire à sa place, en allant beaucoup plus loin, si loin même qu'on ne peut le suivre.

Tanzaï fut, le croirait-on aujourd'hui ? un grand succès. C'est un conte de fées qui pourrait n'être qu'insipide, comme tant d'autres éclos en ce siècle où l'on peignit à satiété un Orient plus ou moins vraisemblable, mais qui est surtout indécent et veut l'être. Le fond en est extravagant, dit Crébillon dans la préface. En effet les inventions saugrenues, les métamorphoses impertinentes, les enchantements érotiques, voilà tout ce que sait trouver l'imagination stérile d'un homme qui, doué de quelque finesse d'esprit, pouvait mieux employer son talent. Même fécondité malheureuse dans *Ah ! quel Conte !* On n'y voit que gens déguisés en oies, grues, dindons, autruches. Le public cria grâce et [3] l'auteur n'acheva pas cet ouvrage. *Tanzaï* et *le Sopha* avaient épuisé sa veine.

Au moins dans *le Sopha* sommes-nous débarrassés des oripeaux de la féerie. A part la métamorphose du narrateur en sopha, moyen commode pour relier entre elles des aventures qui ne se tiennent pas, nous sommes transportés dans la vie réelle, telle du moins que la voyait et la voulait peindre Crébillon. Mais les personnages ne changent pas, et les mœurs sont les pires qu'on puisse imaginer.

1. *Œuvres*, t. II, p. 398.
2. Il déclare imiter Hamilton dans *Ah ! quel Conte !*
3. *Correspondance littéraire*, 1er avril 1755.

Dans les *Lettres de la Marquise*, il essaie vainement de nous intéresser à une femme dont toute la vertu consiste à craindre pour sa réputation, et qui se meurt de chagrin plutôt que de remords, quand son mari la sépare de son amant. Ce n'est ni une Aïssé ni une Lespinasse, mais simplement une femme coquette et galante, que l'on ne peut ni estimer ni même plaindre. Quant au petit-maître, au Versac des *Egarements du cœur et de l'esprit*, c'est, comme l'a dit justement La Harpe [1], « un de ces hommes brillants et pervers qui ont été à la mode pendant un certain temps, et qui avaient érigé le libertinage en principe, la séduction en art, et la perfidie en modèle ». Crébillon reproduira sans cesse ce premier modèle, qui inspirera tant de copies plus ou moins heureuses, et continuera jusqu'à la fin de sa carrière à exposer les « mauvaises mœurs de la bonne compagnie ».

Il ne sait peindre en effet que l'amour sensuel, et ne semble pas croire qu'il puisse en exister d'autre. Dès le début de *Tanzaï*, nous sommes dans une cour voluptueuse où les femmes ne se montrent pas cruelles. Le tout pour elles est de tomber décemment. Les prudes, en résistant pour céder quand même, augmentent le plaisir du vainqueur. Du reste les femmes de condition peuvent tout se permettre. « Quand on porte un certain nom, qu'on est d'un certain rang, une affaire de plus ou de moins n'est pas une chose à laquelle on doive regarder de si près [2] ». Mais cela n'était pas permis aux bourgeoises, car « il y a un ordre dans la société où l'on n'a pas le droit aux abus ni

1. *Correspondance littéraire* (*Œuvres*, t. X, p. 429, 368).
2. V. *le Sopha*, ch. XIX.

au scandale... Quand une femme de cet état succombe, elle cède à une passion longtemps combattue, elle se rend avec des regrets, et conserve des remords »[1].

Dans *la Nuit et le Moment,* les personnages, gens du meilleur monde, se font les plus singulières confidences sur leurs faiblesses et leurs bonnes fortunes. Le petit-maître ne parle que d'avoir un arrangement, avoir une femme. « On se plaît, dit-il, on se prend... Comme on s'est pris sans s'aimer, on se sépare sans se haïr.[2] » Crébillon a résumé, condensé en quelque sorte dans ce conte la belle morale qu'il prêche, de manière à ne laisser aucune illusion au lecteur sur ses intentions. On lui pardonnerait plutôt sa licence, qui d'ailleurs fut dépassée, que cette espèce de prédication à froid conseillant le libertinage le plus effréné.

Y a-t-il au moins chez lui quelque qualité sérieuse qui fasse oublier l'immoralité de son œuvre ? On n'y rencontre ni étude des mœurs en général, ni critique littéraire, ni la moindre trace de philosophie[3].

Son style est, de parti pris[4], entortillé, alambiqué, fatigant. De plus, il compose mal, se répète sans se renouveler, et, pour analyser les nuances, tombe dans la minutie. Cela

1. Duclos, *Mémoires sur les mœurs de ce siècle,* (*Œuvres,* Paris, an X, 5 v. in-8) t. II, p. 112.

2. *La Nuit et le Moment* (*Contes dialogués* de Crébillon fils, Paris, Quentin, 1879).

3. Sauf peut-être dans *Ah ! quel Conte !* dont le sous-titre, *Conte politique et astronomique,* peut sembler justifié par quelques allusions satiriques. On y reconnaît, si l'on veut, le roi Stanislas dans le prince physicien, et Mme du Châtelet, morte en 1751, dans ce passage : « Au lieu de se faire dévote par hypocrisie, on se fait géomètre ; cela équivaut à quitter le rouge ; honneur égal. »

4. V. *Tanzaï,* ch. XXV.

de son propre aveu [1]. Ces redites perpétuelles, ce raffinement prétentieux, sont poussés aux dernières limites dans *le Hasard du coin du feu*, qui n'est qu'une nouvelle épreuve de *la Nuit et le Moment*. A cette date (1763), Crébillon persiste à poursuivre le succès qui lui échappe, sans comprendre que son talent est épuisé et que le conte libertin a fait son temps. Au *Sopha, Conte moral,* — c'est le titre qu'il a osé lui donner, par une sorte de défi au lecteur, — ont succédé dans la faveur du public des contes vraiment moraux.

D'ailleurs, tandis qu'il se travaillait en efforts inutiles pour retrouver la vogue que lui avaient value *les Egarements, Tanzaï, le Sopha*, d'autres écrivains avaient exploité la même veine et prouvé qu'il n'était pas difficile de réussir en un genre « si mauvais, a dit Grimm, qu'à peine est-il pardonnable d'y exceller ». [2]

Un an après *le Sopha* paraissait *la Patte du Chat*, « conte zinzimois », et deux ans après les *Mille et une Fadaises*, « contes à dormir debout, ouvrage dans un goût très moderne ». L'auteur était un tout jeune homme, Jacques Cazotte [3], qui voulut protester, en les parodiant, contre les inepties et les indécences des contes de fées. On y voit bien une femme transformée en canapé, mais c'est « un honnête meuble, dont les aventures ne scandaliseront jamais personne ». Et l'auteur tient parole. La critique littéraire, à peine entrevue chez Hamilton, rare chez Crébillon et Duclos, qui se développera chez La Morlière et Voi-

1. V. *le Sopha*, ch. XIX.
2. *Corr. litt.*, 15 décembre 1754.
3. Il devait produire plus tard *le Lord Impromptu*, etc.

senon, sans parler de Voltaire et Diderot, passés maîtres en ce genre, y apparaît déjà. Cazotte y déploie sans doute plus de bonne volonté que de savoir et d'expérience, mais il y avait là matière à renouveler le conte, et d'autres écrivains allaient venir qui en sauraient tirer un meilleur parti.

Ainsi fit dans *Angola* le chevalier de La Morlière, qui joua un certain rôle dans le monde des théâtres et des cafés[1]. Tout un chapitre est consacré à critiquer, non sans esprit, les auteurs du siècle. Ailleurs nous sommes au théâtre, nous voyons les spectateurs qui encombrent la scène. On joue *Mérope*, ce qui amène l'éloge de Voltaire. On joue aussi *l'Oracle*, de Saint-Foix, qui fut un grand succès. L'auteur nous promène des coulisses de l'opéra aux loges de la comédie, du bal à la promenade de la grande allée, des petits appartements faits pour le plaisir à la campagne commode pour l'amour. Nous sommes en plein Paris, en pleine réalité. Les personnages parlent tous le jargon à la mode, dont l'auteur a pris soin de souligner tous les termes. C'est même la principale curiosité du livre, qui n'est, à part cela, qu'un conte de fées dans le genre de *Tanzaï*, plus lestement conduit, mais aussi licencieux.

Avec Diderot, nous sortons tout à fait de la banalité. Faut-il pardonner à cet homme de génie d'avoir laissé échapper de sa plume *les Bijoux Indiscrets ?* Où trouver une excuse ? Peut-on accepter celle que lui-même donnait à Naigeon, que « les mauvaises mœurs font les mauvais livres. » ? Il est trop facile de riposter que les mauvais

1. V. *le Neveu de Rameau*, Diderot, *Œuvres*, t. V, p. 428.

livres contribuent à développer les mauvaises mœurs. Toutefois les chapitres si curieux, si profonds parfois, où Diderot expose ses idées sur la politique, la science, la philosophie, la littérature, plaident en faveur de l'ouvrage. Que vaut d'ailleurs le reste ? Fort peu de chose. Diderot, a-t-on dit, par besoin ou par gageure, voulut faire du Crébillon fils. Il en fit, tout à la fois moins bien et mieux. Ses inventions libertines ont quelque chose de bizarre et de brutal qui dénote un puissant esprit, et non plus un petit-maître.

Ce qui cependant le distingue le plus de ses prédécesseurs, c'est une tendance très marquée à l'irréligion. Les bramines sont fort souvent mis en cause. Il est vrai que Crébillon les avait déjà malmenés, et que l'abbé de Voisenon, avant Diderot et après lui, ne les ménagera pas. Mais ce qui n'était que raillerie malicieuse dans les fabliaux du moyen âge, ou même dans les contes du XVIe et du XVIIe siècles, prend au XVIIIe je ne sais quel aspect inquiétant. A travers le religieux raillé et insulté on entrevoit la religion méprisée et attaquée, surtout chez Diderot. Voltaire lui-même paraît moins agressif, sans doute parce qu'il va moins droit au but, et que son style léger et rapide nous déguise parfois la vigueur de la pensée et la vivacité de l'attaque. Le style de Diderot, plus énergique, plus coloré, ne dissimule rien. Aussi ne peut-il, lui qui a fait du Crébillon en se jouant, goûter la manière entortillée de *Tanzaï,* dont il a fait une amusante parodie [1]. Il est même étrange qu'il ait, au début de son ouvrage, semblé mettre sur le même pied Crébillon et Duclos.

En effet, ne fût-ce qu'à ce point de vue, les *Confessions du Comte de* *** sont bien supérieures à *Tanzaï* et au *Sopha.*

1. *Œuvres,* t. IV, p. 290.

D'une simplicité un peu sèche parfois, le style de Duclos est souvent d'un naturel exquis. Le plan du livre est aussi des plus simples. Le comte de *** veut nous apprendre comment il s'est détaché du monde. A ce propos, il nous raconte toutes ses bonnes fortunes. La liste en serait longue, depuis la marquise qui fait l'éducation du jeune ingénu jusqu'à la comtesse de Selve, femme raisonnable et vraiment aimante, qu'il finit par épouser. Ni la passion italienne, ni la constance espagnole ne sauraient le fixer, ni la fierté jalouse de l'anglaise le retenir. En province, où il mène la vie de garnison, les officiers se remplacent dans les bonnes grâces des dames, en suivant l'ordre du tableau. Mais c'est Paris surtout qui est le théâtre de ses succès. Tour à tour passent sous nos yeux des caractères prestement tracés : la petite-maîtresse, vive, légère, étourdie ; la dévote par état, qui, dans sa petite maison, traite son amant en directeur chéri ; la conseillère au Parlement, cérémonieuse et pleine de morgue ; la riche marchande de la rue Saint-Honoré, qui se livre naïvement au plaisir. A ces portraits Duclos ajoute des réflexions pleines de sel sur la vanité de M. et de Mme l'intendante, sur la robe et la finance, les marchands et leurs travers. Il nous peint aussi la grande dame libertine, méprisable au point de faire mépriser son amant. En elle on trouve la commodité et les agréments d'une fille de l'opéra, avec le ton et l'esprit d'une femme du monde. Cruel aveu de l'auteur, qui, dans son apparente légèreté, flétrit froidement les mœurs de son siècle. Plus loin, c'est la femme qui désire unir le plaisir et la considération, et qui, ne voulant pas en vieillissant être forcée de se faire dévote, tient bureau de bel esprit.

Duclos a peint les mœurs libres de son temps, sans vouloir nous porter au vice. Tout le prouve dans son œuvre : la réserve de sa plume qui évite les détails licencieux, la conversion de son héros, revenu, un peu tard, il est vrai, de ses préjugés d'homme à la mode, enfin ses réflexions sur les femmes et l'amour. « Les amants, dit-il, se prennent parce qu'ils se plaisent ou se conviennent, et ils se quittent parce qu'ils cessent de se plaire, et qu'il faut que tout finisse... L'homme à la mode ne doit jamais entreprendre que des conquêtes aisées. » Il quitte une maîtresse, « comme un effet qui devait être dans le commerce ». Le mot, dans sa brutalité, était joli : aussi fit-il fortune[1]. Mais ce qui relève Duclos et son héros, c'est que le comte demeure un honnête homme, c'est qu'il refuse de séduire ou plutôt d'accepter la jeune fille que vient lui offrir une mère affolée par la misère, qu'il la marie à son amant, et qu'il est heureux de cette bonne action. Nous voilà loin de Crébillon : nous sommes sortis de la fange pour n'y plus retomber, sauf avec Voisenon.

En effet, même dans *Acajou et Zirphile* (1744), sorte de conte de fées, Duclos évite d'être indécent[2]. On y sent poindre le moraliste qui composera bientôt les *Considérations sur les mœurs de ce siècle.*

L'auteur des *Considérations* avait employé une seule fois le mot « femme » dans cet ouvrage. Il prit sa revanche dans les *Mémoires sur les mœurs de ce siècle*, mais ce n'est plus la plume qui a écrit les *Confessions*. Plus moral sans doute, le livre est moins agréable. Le récit se traîne et

1. La Morlière le reprit pour son compte dans *Angola*.
2. *Contes* de Duclos (Quantin, 1880), p. 196.

c'est trop souvent l'écrivain qui parle et disserte par la bouche des personnages. Les *Mémoires* se terminent, comme tout honnête roman, par un mariage d'amour, et cette belle maxime, « qu'il n'y a de vrai bonheur que dans l'union du plaisir et du devoir ». Marmontel, quelque peu raisonneur comme Duclos, l'aurait signée des deux mains.

On a accusé les philosophes, dont l'influence ne se fait guère sentir qu'à cette date, c'est-à-dire au milieu du XVIIIe siècle, d'avoir aidé à corrompre les mœurs en sapant la religion. N'ont-ils pas plutôt détourné les esprits des petits romans licencieux, des petits poëmes érotiques, vers des idées plus hautes et des préoccupations plus nobles ? N'est-ce pas rendre service à la morale que d'élever l'âme des jeunes gens par la discussion des questions politiques et religieuses, au lieu de la laisser courbée vers le terre-à-terre des plaisirs sensuels ou de la distraire par des contes et des opéras-comiques pleins d'équivoques obscènes ? D'ailleurs ce libertinage, qui déborde dans les écrits que nous venons d'analyser incomplètement, est antérieur à l'*Encyclopédie,* à J.-J. Rousseau, aux principaux écrits philosophiques de Voltaire. Crébillon, La Morlière, Voisenon, n'étaient pas des philosophes. Voltaire, dans ses romans, ne prêche pas l'immoralité : il a bien d'autres soucis. Diderot seul pourrait être mis en cause, mais Diderot est plutôt cynique que libertin.

On peut même remarquer que, sous le règne de la philosophie, à partir de 1750 environ, les mœurs s'améliorent, sinon peut-être beaucoup dans la vie, du moins très sensiblement dans les livres, qui en sont d'ordinaire un miroir assez fidèle. Il est vrai que Laclos renchérira sur

Crébillon, quelque vingt ans plus tard. Mais une accalmie se produit à ce moment dans le roman et le conte. Marmontel en sera la meilleure preuve. Dans cette période de transition, qui s'étend de 1750 à 1760 environ, un homme d'esprit se complaît néanmoins encore dans le conte libertin, et y trouve un certain succès. L'abbé de Voisenon continue dignement Crébillon.

Les grâces de son style un peu maniéré ne doivent pas nous faire illusion sur l'indécence de certains récits, et, ce qui est plus grave, sur l'immoralité réelle de la plupart de ses contes. La même année qu'*Angola*, paraissait le *Sultan Misapouf*[1]. Ce n'était pas le premier ouvrage en ce genre de l'auteur, mais c'en est le plus risqué. Le *Discours préliminaire* contient ces singulières excuses : « Vous trouverez sans doute que ce conte est un peu libre, je le pense moi-même, mais ce genre de conte étant aujourd'hui à la mode, je profite du moment, bien persuadé qu'on reviendra de ce mauvais goût, et qu'on préférera bientôt la vertu outrée de nos anciennes héroïnes de romans à la facilité de celles qu'on introduit dans nos romans modernes. » Après s'être ainsi justifié, l'auteur avoue qu'il a surpassé ses prédécesseurs en ce genre, parce qu'il a voulu « ruiner, s'il est possible, ceux qui voudront écrire après lui sur un pareil ton ». Est-ce inconscience, est-ce impudeur de la part de Voisenon ? Avait-il la tête assez légère pour ne pas se rendre compte, lui qui avait failli être évêque, de la gravité de sa faute ?

1. On peut chercher dans le *Cousin de Mahomet*, de Fromaget, et dans les *Mémoires Turcs*, de Godard d'Aucour, la peinture d'un Orient moins fantaisiste.

Quoi qu'il en soit, ce conte n'est qu'un tissu d'extravagances et de polissonneries. Si l'on passe à *Tant mieux pour elle*, on ne gagne pas au change. Composé après le *Sultan Misapouf*, ce conte prouve que l'auteur ne s'était pas corrigé. Les prêtres et la religion y sont fort maltraités : c'est la note dominante chez Voisenon, qui pouvait et savait être, quand il le voulait, libertin sans grossièreté. En effet, *Zulmis et Zelmaïde* ne manque ni d'esprit, ni même de délicatesse, sauf au dénouement qui nous ramène au trivial et prouve que l'auteur n'était pas capable de garder longtemps le ton de la bonne compagnie. On y trouve une morale peu élevée, mais aimable, d'amusantes critiques, de fines allusions aux goûts du jour. Aujourd'hui « les époux s'achètent au lieu de se choisir... Cela s'appelle une affaire de convenance ». Le héros sait « le français comme Paméla, fait des logogriphes », et son amante « s'amuse autant à l'entendre parler qu'à lire le *Mercure* ». La naïveté des deux amants peut séduire à première vue, mais c'est une naïveté corrompue. Pas un de ces conteurs n'a peint avec vérité l'amour ingénu, parce qu'ils n'y croyaient pas. Pour soustraire sa fille aux poursuites d'un amant détesté, une mère l'enferme dans la maison des vierges d'Isis, non sans lui avoir fait le plus singulier sermon sur la fidélité conjugale.

Même dans son meilleur conte, l'*Histoire de la Félicité*, Voisenon ne poursuit pas réellement un but moral, comme on pourrait le croire tout d'abord. Un père et une mère, revenus de leurs erreurs, en font le récit à leurs enfants, et sacrifient leur amour-propre au désir de les instruire. Après avoir exposé comment, à plusieurs reprises, elle a été

sur le point de manquer à ses devoirs, et comment « il y a des vertus que l'on doit au hasard », la mère dit à sa fille : « Il n'y a qu'un amour pur qui puisse rendre constamment heureux. » Mais sa fille lui répond malicieusement : « Ma mère,.. j'espère que vos expériences me serviront ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que vous l'avez échappé belle. » Si cette réplique donne une saveur piquante à l'histoire, elle permet de douter aussi du sérieux de l'auteur.

On peut cependant, si l'on veut, considérer l'*Histoire de la Félicité* comme un essai de conte moral, qui aurait précédé ceux de Marmontel. D'ailleurs le titre importe peu : c'est l'œuvre en elle-même qu'il faut considérer. L'*Histoire de la Félicité* avait paru dans le *Mercure*, fortement expurgée, et pour cause[1]. Plusieurs des petits contes de Voisenon y furent encore publiés ; ce sont de véritables bluettes[2], où l'esprit scintille, éblouit, amuse, mais où le bon sens ne trouve pas toujours son compte.

Somme toute, ce qui domine dans notre littérature au XVIIIe siècle avant Marmontel, c'est le conte plus ou moins franchement libertin. Cependant l'aimable et insinuant Moncrif avait, dans *les Ames rivales*, « histoire fabuleuse », et dans quelques contes de fées fort décents, prétendu établir une ou plusieurs vérités morales. Mais l'ingénieux auteur les rattache, comme exemple pouvant servir de leçons, à ses *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*.

1. *Mercure*, juin 1750, (2e v.).

2. *Il eut raison, Il eut tort, Ni trop ni trop peu*, les *A propos, la Navette d'Amour*, gracieuse allégorie. *Il eut tort* parut dans le *Mercure* en juillet 1755, *Trop long (Ni trop ni trop peu)* en décembre 1757, *la Navette* en janvier 1756 (1er v.).

Plaire fut en effet la grande occupation de Moncrif pendant toute sa vie, plaire surtout aux gens en crédit, ce qui lui réussit à souhait. Aussi ne s'attaque-t-il pas réellement aux vices, mais seulement aux défauts qui peuvent nuire en société. *Les Dons des Fées* sont destinés à mettre en lumière les bons effets de la condescendance en ce monde. *Alcidor et Thersandre* n'est qu'une leçon de savoir-vivre. En un mot, les *Contes* de Moncrif rappellent un peu trop le code des bienséances.

Il était réservé à Marmontel de créer le conte vraiment moral. Le désir de rendre service à son ami de Boissy, à qui il venait de faire confier la rédaction du *Mercure*, lui inspira « la première idée de faire un conte ». De Boissy, « ne trouvant rien de passable dans les papiers qu'on lui laissait », l'avait supplié de lui venir en aide pour soutenir son journal, et de lui envoyer quelque chose, prose ou vers. Marmontel, après avoir toute la nuit roulé dans sa tête le sujet d'*Alcibiade,* se leva et l'écrivit tout d'une haleine, au courant de la plume. Le *Mercure* se trouva bien d'avoir publié ce premier conte, et Marmontel, à la prière de Boissy, en composa plusieurs autres. Quand il lui succéda, il continua à fournir des contes au journal qu'il avait tout intérêt à rendre attrayant. C'est ainsi que, de septembre 1755 à décembre 1759, parurent les douze premiers *Contes moraux*.

Le *Mercure*, journal assez frivole et souvent dépourvu d'intérêt, avait pendant longtemps publié des contes pour allécher les lecteurs. Mais cette veine, trop exploitée, s'était épuisée, si bien qu'en janvier 1747 le rédacteur, insérant *le Derviche,* l'avait accompagné de cette note : « Nous avons déjà donné tant de contes au public que nous ne lui aurions

pas présenté celui-ci, s'il n'était réellement traduit du turc; on le remarquera aisément dès les premières pages. » Etait-ce vrai ? était-ce un simple moyen de réclame ? Cela prouve tout au moins que le public commençait à se lasser de tous ces contes pseudo-orientaux, de toutes ces rapsodies qu'on lui servait depuis l'apparition des *Mille et une nuits,* des *Mille et un jours,* des *Mille et une heures.* Les *Contes moraux* remirent à la mode un genre épuisé, en le renouvelant.

Leur vogue fut telle que l'auteur, en 1761, publia une première édition des contes parus dans le *Mercure,* en y ajoutant trois nouveaux récits. La deuxième édition s'accrut encore de trois contes, et l'édition de 1765 de cinq autres. Le succès fut si grand que l'auteur put dire sans se flatter, dans la préface de 1765, que ses contes, dans leur nouveauté, avaient été traduits en italien, en allemand, deux fois en anglais, et mis en action avec succès sur les théâtres de Paris et de Londres[1]. En 1787, quand il publia une édition complète de ses œuvres, de celles du moins qu'il voulait recueillir, il put ajouter qu'ils étaient alors traduits dans toutes les langues de l'Europe. De plus, dit-il modestement, « par une faveur dont je suis redevable au genre même de cet ouvrage, il est, chez l'étranger, au nombre des livres français à l'usage de la jeunesse qui, en étudiant notre langue, veut se former une légère idée de nos manières et de nos mœurs ». Ses *Contes*, en effet, avaient été très bien accueillis partout, et la moitié environ avait été mise au théâtre[2]. Il goûta donc le plaisir de les voir revivre sur la scène et ne dut pas en être étonné. S'étant aperçu que

1. V. à l'*Appendice* la bibliographie des *Contes moraux.*
2. Sur les pièces tirées des *Contes moraux*, v. l'*Appendice.*

Molière et les poëtes qui l'avaient suivi n'avaient pas épuisé tous les ridicules, il avait recueilli à ce sujet quelques observations qu'il avait eu d'abord l'intention de proposer aux jeunes auteurs et qu'il mit lui-même en œuvre dans ses premiers récits. Il fallut néanmoins le talent souple et gracieux de Favart pour tirer un heureux parti des meilleurs, *Soliman II* ou *les Sultanes*, *Annette et Lubin*[1].

Cependant, si Marmontel désirait, chemin faisant, être utile aux écrivains dans l'embarras[2], il voulait surtout servir les mœurs. Aussi, « flatté d'avoir saisi le goût du public dans un genre que l'on daigna regarder comme nouveau[3] », il continua à s'y exercer. Il eut dès le début, à n'en pas douter, le dessein de combattre les ridicules, comme on le fait au théâtre, et d'essayer de les corriger. Dans *le Scrupule*, par exemple, il s'attaque à « l'idée que les jeunes personnes se font de l'amour, d'après la lecture des romans ».

L'amour constitue en effet, dans les premiers contes, le fond du récit ; mais, au rebours de ses prédécesseurs, Marmontel, tout en ne s'occupant que des femmes considérées comme amantes ou comme épouses, est bien loin de nous les présenter toujours faibles et faciles à séduire. Il croit évidemment à leur vertu possible, il en parle avec respect, quand elles le méritent. Les contes et romans nouveaux, il les a lus, il les connaît, il en voit le danger. Il

1. *Encyclopédie*, art. *Comédie* (1753).

2. « Le succès qu'a eu au théâtre le sujet de *Soliman*, traité par un homme qui écrit avec beaucoup de facilité et de grâce, me permet d'espérer que l'on fera le même usage de quelques-uns de ces petits tableaux, et à l'avenir je m'occuperai, comme j'ai fait dans ces trois nouveaux contes, à choisir des actions faciles à mettre sur la scène, pour épargner du travail aux auteurs. » *Préface* de la 2e éd. (1761).

3. *Préface* des *Contes*.

veut, lui aussi, faire le portrait de ses contemporains, mais exact et complet : il n'y a pas dans la société que des petits-maîtres, des hommes à bonnes fortunes, et des femmes libertines. Puis, à mesure qu'il écrit de nouveaux contes, quand il croit avoir dit sur l'amour, légitime ou non, ce qu'il a observé d'utile, pour ne pas se répéter, se traîner toujours dans la même ornière, il examine, en esprit grave et sérieux, les devoirs des pères et des mères envers leurs enfants, des maris et des épouses vis-à-vis l'un de l'autre, il flétrit le crime de la séduction, — ce sont ses propres termes, — en un mot, il fait œuvre de moraliste.

Même dans les rares sujets, dit-il, qui, « sans avoir une moralité directement relative à nos mœurs, me donnaient des situations touchantes ou des tableaux intéressants,... j'ai eu pour objet de rendre la vertu aimable... Enfin, j'ai tâché partout de peindre, ou les mœurs de la société, ou les sentiments de la nature », c'est-à-dire, suivant le langage du temps, les sentiments de famille. C'est ce qui lui a fait donner à son recueil le titre de *Contes moraux*. Il en avait bien le droit, car ils le sont de fait et d'intention[1].

Il ne faudrait pas croire pour cela que Marmontel ait eu l'idée de faire l'éducation du public aux différents âges de la vie. Il laissera ce soin à Baculard d'Arnaud, qui devait, quelque vingt ans plus tard, dans une série interminable de récits fictifs ou d'anecdotes plus ou moins historiques, les *Epreuves de la vertu,* les *Nouvelles historiques* et les *Délassements de l'homme sensible,* faire gémir les presses et

1. V. à l'*Appendice* les titres originaux des *Contes,* qui furent modifiés, quand ils parurent en volumes. Le premier qui soit appelé, au *Mercure,* conte moral, est en réalité le sixième.

endormir les lecteurs, à l'honnête Berquin, qui publiera périodiquement ses contes un peu fades dans *l'Ami des enfants*, devenu en grandissant *l'Ami de l'adolescence,* à Mme de Genlis, la grande pédante du siècle, à qui l'on doit les longues *Veillées du château* et autres productions du même genre. Marmontel prétendait instruire, il est vrai, mais sans ennuyer, sans faire en quelque sorte un cours de morale méthodique. Il n'a pas suivi un plan impérieux, dont il n'aurait pu s'écarter sans manquer en quelque sorte à sa mission. Il s'est même préoccupé d'introduire de la diversité dans ses récits, qu'il voulait rendre ainsi plus agréables, et dont plusieurs lui furent inspirés par le hasard, comme *la Bergère des Alpes* et *Annette et Lubin*. Il désirait éviter au lecteur la fatigue qui résulte de la monotonie, et, dans la *Préface* de 1765, nous fait cet aveu presque ingénu : « C'est dans le dessein de varier les tons ou de rapprocher les contrastes, que j'ai changé dans cette édition l'ordre observé dans les premières (1761), et entremêlé quelques-uns des nouveaux contes parmi les anciens. »

Si l'on veut se faire une idée juste des *Contes moraux*, il est nécessaire de les lire dans l'ordre où ils ont été publiés. En effet l'auteur a eu deux manières principales : il s'est d'abord contenté de décrire les mœurs du temps et tout spécialement l'amour ou la galanterie ; puis il nous a présenté la famille sous tous ses aspects, et la société, au moins en partie. Certains contes ne peuvent rentrer dans aucun de ces groupes, car ils se rattachent plus ou moins à l'un ou à l'autre, ou demeurent même complètement isolés. Toute classification des *Contes moraux* serait forcément arbitraire, si elle était rigoureuse. L'auteur a voulu

surtout, pendant les dix ans qu'il a mis à les écrire, plus ou moins moraliser, et cette préoccupation s'est accrue de jour en jour : voilà tout ce que l'on peut affirmer.

Il a, dans ce but, comme tous les auteurs comiques et conteurs consciencieux, jeté les yeux autour de lui, et noté ce qui se passait dans le milieu où il vivait. En posture d'étudier la ville et même la cour, qu'il entrevoyait tout au moins en fréquentant chez Mme de Pompadour et autres grandes dames, il a peint les bourgeois et les grands seigneurs, parfois aussi les paysans qu'il aimait et connaissait bien. Rarement son imagination l'entraîne en dehors de sa sphère habituelle.

L'invention est donc chez Marmontel le résultat d'observations plus ou moins exactes. Mais il sut marquer de son empreinte des sujets qui appartenaient à tout le monde. Cependant le seul critique qui rendit compte avec quelque détail des *Contes moraux*, lui a refusé ce mérite. « Nos livres de morale, dit Fréron, nos pièces de théâtre, nos romans, nos contes de fées, pourraient revendiquer une bonne partie des caractères et des incidents. »

Mais après avoir affirmé que Marmontel imitait beaucoup, Fréron en est réduit à citer, en fait de preuves, une seule imitation directe, reconnue de fort bonne grâce par l'auteur lui-même dans sa *Préface*. Le sujet du *Mari Sylphe*[1] est en effet emprunté au *Sylphe*, comédie de Saint-Foix. « Il n'y a de moi, dans cette fable, dit Marmontel, que les

1. Fréron, s'il avait été moins paresseux et mieux instruit, aurait pu ajouter que Saint-Foix s'est sans doute inspiré du *Sylphe* de Crébillon fils, et que lui-même fut imité par Moncrif dans le ballet de *Zélindor, roi des Sylphes,* dont la représentation tourne la tête à l'héroïne du conte de Marmontel.

détails épisodiques, les caractères et la moralité. » C'est bien quelque chose. Que *Laurette* d'ailleurs ressemble à *Nanine*, que *Soliman II* doive quelque chose au dialogue de Fontenelle entre *Agnès Sorel et Roxelane*[1], ce sont là chicanes presque puériles. La meilleure réponse qu'on y puisse faire, Marmontel l'a indiquée dans son article *Plagiat*[2]. « Bien souvent l'auteur ne sait lui-même où il a vu ce qu'il imite : l'esprit ne vit que de souvenirs, et rien de plus naturel que de prendre de bonne foi sa mémoire pour son imagination, rien de plus difficile que de bien démêler ce qu'on a tiré des livres ou des hommes, de la nature ou de soi-même. » Marmontel, dans ses *Contes,* n'a presque jamais eu de modèle sous les yeux, et ses imitations, le plus souvent involontaires, sont plutôt des réminiscences.

Il y a d'ailleurs dans son œuvre deux récits, les seuls qui n'aient presque rien du XVIIIe siècle, qui nous prouvent combien son imagination était stérile, quand elle était abandonnée à elle-même. *Lausus et Lydie* et *les Mariages Samnites* nous peignent les sentiments de la nature dans ce qu'ils ont de plus général, de plus vague et de plus banal. *Alcibiade* et *Alcidonis* nous offrent au contraire un agréable mélange des mœurs grecques, au moins pour les détails extérieurs, et des mœurs de l'époque. Voltaire nous peignait ainsi les Français à Babylone ou ailleurs. Est-ce à son exemple que Marmontel les transporte à Athènes ? Il a du moins changé la scène, le décor, non sans habileté. Si une fois par hasard, dans *Soliman II*, il s'est montré audacieusement fantaisiste, il est plus sage d'habitude, on pourrait

1. V. Fontenelle, *Nouveaux Dialogues des Morts, Agnès Sorel et Roxelane,* et aussi *Soliman et Juliette de Gonzague.*
2. *Eléments de Littérature.*

même dire un peu terre-à-terre. Le fond du conte est toujours très simple.

Dans *le Scrupule* et *Tout ou Rien*, comme dans *Alcibiade*, *Soliman II* et *Alcidonis*, il s'agit uniquement de l'amour présenté sous divers aspects. Mais, tout en subissant l'influence de Crébillon, de Voisenon, et même de Voltaire, bien que chez celui-ci l'amour ne soit qu'un ressort secondaire, tandis qu'il est tout chez les autres, Marmontel ne conçoit pas cette passion comme ses devanciers. Voltaire n'en parle qu'en passant, en homme qui n'a pas dû y être fort sensible, et raille les amants plus qu'il ne les plaint. Les auteurs de contes libertins peignent la volupté et non l'amour. On ne suppose pas que chez leurs héros et leurs héroïnes il puisse jamais devenir dramatique, ni les pousser aux résolutions désespérées. Au contraire, dans *Tout ou Rien*, un amant malheureux songe à se faire tuer à l'armée. Ici apparaît discrètement le tragique : c'est un élément nouveau dans le conte au XVIIIe siècle. On ne peut en effet prendre au sérieux les aventures plus ou moins horribles de *Candide*, car la gaieté presque bouffonne et le rire amer de l'auteur nous empêchent d'être émus. Les malheurs de *l'Ingénu* et de sa belle maîtresse ne nous touchent pas davantage. Voltaire est philosophe avant tout, et le récit chez lui n'est qu'un prétexte à satire mordante et même cruelle. Marmontel a des visées moins hautes, et, pour moraliser, il est tantôt enjoué, tantôt grave ; à mesure qu'il veut instruire davantage, il verse dans la sentimentalité, bannie du conte jusque là, et ouvre la voie où s'engageront bien des auteurs après lui [1]. La transition du genre léger

1. D'Arnaud, Mercier, Imbert, etc.

au genre sérieux est très sensible dès le cinquième conte, ce qui n'empêchera pas l'auteur de revenir au ton presque frivole, dans *Heureusement, le Philosophe soi-disant*, et *le Connaisseur*.

Dans *les Deux Infortunées,* la manière change du tout au tout. Nous tombons ici franchement dans le dramatique. Au dénouement, un mari, mourant des suites de ses débauches, appelle auprès de lui sa femme qu'il avait exilée dans un couvent, reconnaît ses torts, et expire au milieu de cruelles souffrances. Avec *la Bergère des Alpes*, anecdote purement romanesque, la sensibilité s'exagère, devient raisonneuse et nous laisse froids. Enfin, *la Mauvaise Mère*[1], *la Bonne Mère*, *l'Ecole des Pères, le Bon Mari, la Femme comme il y en a peu,* nous montrent la famille telle qu'elle existe ou qu'elle devrait exister. L'invention, en des sujets de cette nature, est peu de chose. Le but moral poursuivi par l'auteur prime tout. Le conte devient une sorte de thèse, et, si la morale y gagne, l'art y perd presque toujours.

Les caractères ont moins de relief, l'intrigue se ralentit. Marmontel devient, à mesure qu'approche la maturité, franchement prêcheur et moraliste. Il était évidemment dans sa nature, sans compter l'influence d'une éducation ecclésiastique poussée fort loin, d'instruire et de sermonner. Il le fait maintenant sur la famille ; il le fera plus tard sur l'art de gouverner les hommes, sur la tolérance et le fanatisme. Sachons-lui gré néanmoins de ses excellentes intentions, et de nous avoir prouvé dans ses *Contes* qu'il n'y avait pas au XVIIIe siècle que des veuves facilement

1. *La Mauvaise Mère*, dont la première partie est encore assez vive et spirituelle, offre quelque analogie avec le *Jeannot et Colin* de Voltaire, écrit plus tard.

consolables, des mères sans entrailles, des maris complaisants, des femmes volages, des amants sans délicatesse et sans probité. Si Crébillon et Voisenon ont peint leur siècle avec une exactitude relative, Marmontel l'a peint aussi, et rien ne prouve que l'image qu'il nous en donne soit fausse. Mais le tableau devient forcément un peu terne.

Un autre écueil était à redouter : l'analogie des situations, toujours à peu près les mêmes, amenait nécessairement des redites, malgré la variété, plus apparente que réelle, des événements. Dans le conte sérieux, aussi bien que d'autres dans le conte libertin, Marmontel était condamné à se répéter. La Fontaine n'a-t-il pas dit lui-même :

> Ma muse met guimpe sur le tapis :
> Et puis quoi ? guimpe et puis guimpe sans cesse ;
> Bref, toujours guimpe, et guimpe sous la presse.
> C'est un peu trop.

Mais le malicieux conteur savait bien qu'on fatigue moins le lecteur à lui ressasser des histoires licencieuses qu'à lui rebattre les oreilles des meilleurs conseils. Marmontel, du reste, en voulant toujours récompenser la vertu, se condamnait à terminer presque tous ses récits par le même dénouement, aussi heureux que prévu : un mariage, une réconciliation entre époux, le triomphe de l'amour filial ou paternel. C'est à peu près aussi inévitable dans un conte moral que dans un conte de fées.

Il y a plus d'originalité[1] dans certains contes d'un caractère particulier. *Annette et Lubin,* dont le fond est vrai[2], mais les détails de Marmontel, est une histoire joliment

1. V. aussi *le Connaisseur* et *le Philosophe soi-disant.*
2. V. *Mémoires,* l. VII.

tournée, sauf quelques traits d'une naïveté peut-être affectée ou d'une philosophie un peu prétentieuse. L'auteur a beau nous déclarer que ses héros sont philosophes sans le savoir ; nous n'ignorons pas que Daphnis et Chloé, à qui ils pourraient faire songer par moments, ne sont pas philosophes du tout.

Si l'imagination est un peu courte chez Marmontel, la composition et le style rachètent-ils ce défaut assez grave par des qualités de premier ordre ? Ils nous donnent la mesure d'un talent honnête, d'un écrivain qui sait conduire une intrigue avec vraisemblance, qui connaît sa langue et la manie en général avec sûreté, et qui, tout en étant lui-même, tout en ne ressemblant à personne, n'a pas ce je ne sais quoi qui n'appartient qu'au génie.

Destiné à soutenir une thèse, le conte est composé méthodiquement d'un certain nombre d'épisodes en quelque sorte symétriques. Voltaire avait bien, il est vrai, procédé ainsi dans *Zadig,* et devait recommencer dans *Candide;* mais combien le cadre est plus large, la thèse à défendre plus importante, la variété des épisodes plus grande. La libre philosophie de l'auteur se joue audacieusement de toutes les opinions, de toutes les croyances, de tous les préjugés, à travers les détours d'une intrigue souple et ténue, sans oublier cependant le but poursuivi, la fatalité à défendre, l'optimisme à écraser sous l'ironie la plus accablante. Marmontel usa, dans les limites plus étroites du conte, de cette façon commode de développer les caractères et d'aboutir à un dénouement qui démontre la vérité que l'on veut prouver ; mais on se lasse assez vite de cette uniformité dans la marche du récit.

Dès le premier conte, nous voyons Alcibiade, qui a la ridicule prétention d'être aimé uniquement pour soi-même, échouer successivement dans cette entreprise auprès d'une prude, d'une ingénue, d'une veuve, d'une femme de juge, d'une courtisane enfin. En un sujet plus sérieux, une mère [1], qui se dévoue tout entière à l'éducation de sa fille, et veut l'empêcher de choisir un mauvais mari, fait subir aux deux prétendants quatre épreuves successives : la nouvelle du jour, le spectacle, le jeu, la promenade, mettent en lumière leurs caractères, et la jeune fille est éclairée comme le souhaitait sa mère. Marmontel sut cependant renoncer à cette sorte d'intrigue à tiroir, qui serait devenue bien monotone. Il le fit surtout quand le conte devint chez lui plus sérieux, et donna dans *Laurette* l'exemple d'un récit bien conduit, d'une seule teneur, et propre à exciter l'émotion dramatique.

Malgré l'intérêt que présente ce conte, c'est dans le genre léger, pompadour, suivant le mot de Sainte-Beuve, que Marmontel a produit, sinon un chef-d'œuvre, du moins une œuvre fine, délicate, où il a su garder la mesure dans le développement de l'intrigue, et prendre le ton qui convient au conte demi-mondain, demi-moral.

Heureusement, peut-être inspiré d'un passage de Voisenon [2], rappelle en effet sa manière alerte. Cette *Anecdote française,* bien française en effet par la vivacité et l'esprit, parut dans le *Mercure* en octobre 1758. C'est un conte à épisodes, comme les premiers, mais ce qui lui donne plus de piquant, c'est que le principal personnage raconte lui-

1. *La Bonne Mère.*
2. *Histoire de la Félicité :* « Il y a des vertus que l'on doit au hasard. »

même ses aventures, sans le reconnaître, à l'un des acteurs qu'il met en scène. Nulle longueur, une grande rapidité dans le dialogue, des caractères bien dessinés, surtout celui de l'honnête femme qui rappelle, sans fausse pruderie ni sous-entendus libertins, les dangers auxquels sa vertu a échappé, tout cela constitue une vraie comédie [1].

« Non, Madame, disait l'abbé de Châteauneuf à la vieille marquise de Lisban, je ne puis croire que ce qu'on appelle vertu dans une femme soit aussi rare qu'on le dit, et je gagerais, sans aller plus loin, que vous avez toujours été sage. — Ma foi, mon cher abbé, peu s'en faut que je ne vous dise comme Agnès : *Ne gagez pas.* — Perdrais-je ? — Non, vous gagneriez, mais de si peu, si peu de chose, que franchement ce n'est pas la peine de s'en vanter. — C'est-à-dire, Madame, que votre sagesse a couru des risques. — Hélas ! oui ; et plus d'une fois je l'ai vue au moment de faire naufrage. *Heureusement,* la voilà au port. — Ah ! marquise, confiez-moi le récit de vos aventures. — Volontiers : nous sommes dans l'âge où l'on n'a plus rien à dissimuler ; et ma jeunesse est si loin de moi que j'en puis parler comme d'un beau songe. »

La grâce souriante de la vieille marquise et la bienveillante curiosité de l'abbé, autorisée d'ailleurs par leur âge à tous deux, ne sont-elles pas charmantes ? Ce n'est encore qu'une esquisse ; le tableau va s'achever peu à peu sous nos yeux.

La marquise commence son récit par un portrait peu flatté de son mari : « Il se piquait de tout, et n'était bon à rien... Nos premiers tête-à-tête furent remplis par le récit

1. Elle fut d'ailleurs mise avec succès au théâtre par Rochon de Chabannes, mais la pièce ne vaut pas le conte. Rochon l'a singulièrement modifié, en empruntant le personnage de Lindor au *Scrupule.* Tout ce qui pouvait être pris aux deux contes l'a été, mais les vers prosaïques de Rochon sont loin de valoir la prose alerte de Marmontel.

de ses bonnes fortunes. » Cela avant le mariage. Aussi la jeune fille se révolte-t-elle, mais en vain : « Je l'épousai. On me fit promettre de l'aimer uniquement ; ma bouche dit *oui*, mon cœur dit *non;* et ce fut mon cœur qui tint parole. » Ce mari imposé, un fat doublé d'un imbécile, va mettre à de rudes épreuves la vertu de sa jeune femme, et l'on comprend facilement que le hasard seul ait pu la sauver des nombreux dangers auxquels il l'expose de gaieté de cœur.

C'est lui qui la jette presque dans les bras du comte de Palmène, à qui il répète sans cesse qu'il possède une jolie femme, follement éprise de lui. Le comte fait habilement sa cour, en blessant l'amour-propre de Mme de Lisban, et provoque ses confidences. Aussi, se rappelant le danger couru, la marquise dit-elle : « Avouer qu'on n'aime pas son mari, c'est presque avouer qu'on en aime un autre ; et le confident d'une telle faiblesse en est souvent l'objet. » Et plus loin : « Un ami de vingt-quatre heures, de l'âge et de la figure du comte, me parut la chose du monde la plus raisonnable et la plus honnête. » La marquise se refroidit alors pour son mari, qui demeure aussi fat. Le dangereux consolateur se déclare et demande un rendez-vous. La marquise se prépare à faire une belle défense, mais, avoue-t-elle : « Sans y penser, je me parai ce jour-là avec plus de grâce et d'élégance que je n'avais jamais fait. » Bref, son mari oblige Palmène à s'approcher d'elle, au milieu du monde qu'elle a reçu tout exprès pour ne pas être seule avec lui. Elle affecte alors une rigueur dont elle s'applaudit ingénument. Cependant, au souper, elle lui serre la main, tant elle le voit désolé. Mais la conversation s'engage sur la galanterie et la coquetterie ; Palmène préfère la galante à la coquette, la marquise défend

la coquette et le comte prend de l'humeur, parce qu'un jeune étourdi, voisin de la marquise, le contredit. Il part et ne revient plus. *Heureusement.*

Le premier danger ainsi paré, en surgit bientôt un autre. Le gentil chevalier de Luzel, beau comme Narcisse, mais sans l'ombre de sens commun, et qui aime les coquettes à la folie, fait sa cour à la marquise. Elle le traite d'abord en enfant, puis en devient jalouse, veut le fixer et lui imposer des lois. Il réclame des gages. « J'entendis bien, dit-elle, que, pour le rendre sage, il fallait cesser de l'être moi-même. » Une conversation scabreuse s'engage entre eux sur l'honneur, le devoir, la fidélité conjugale. *Heureusement* le mari arrive fort à propos. Mais l'incident se complique. Le chevalier se cache à la hâte dans le cabinet de toilette. Le mari alors fait un sermon à sa femme, lui reproche de n'être pas assez coquette, de désoler tous ses amants ; il ne craint rien d'ailleurs, car il est sûr de sa vertu, et compte sur sa propre étoile, qui ne veut pas qu'il soit un sot. Il soupe avec elle, et la laisse dans son appartement. L'âme combattue entre la crainte et le désir, la marquise, qui doit être excédée de son mari, « s'avance à pas tremblants vers le cabinet de toilette, pour voir enfin si ses alarmes étaient fondées ». Elle n'y trouve personne. *Heureusement* on causait à demi-voix dans la chambre voisine. C'était le chevalier qui serrait de près une des femmes de la marquise, et parlait d'elle plus que légèrement. On devine le reste. La marquise oblige habilement Louison à congédier le chevalier, qu'elle consigne le lendemain à sa porte.

Le hasard a donc bien servi sa vertu jusqu'ici. Mais « voici bien une autre aventure ». Les époux passaient la belle saison

à leur maison de campagne de Corbeil. Un peintre célèbre fait leur portrait, et les représente « enchaînés par l'Hymen avec des nœuds de fleurs ». C'était une idée galante du marquis, une allégorie dans le goût du temps. Un jeune abbé du voisinage, « aux beaux yeux, à la bouche de rose, au teint à peine encore velouté du duvet de l'adolescence, aux cheveux d'un blond cendré qui flottaient à petites ondes sur un cou plus blanc que l'ivoire », est choisi pour servir de modèle à l'Hymen, et la marquise trouve cela tout naturel. Un abbé en Hymen ne pouvait choquer personne à cette époque. L'expression que le peintre voulait donner aux têtes produisit entre le marquis et lui d'excellentes scènes. Mais il avait beau faire, il ne pouvait, d'après nature, que donner aux deux époux « l'air d'une friponne et d'un sot ». Quant à l'abbé, il l'exhortait à bien jouer son rôle : « Allons, disait-il, des grâces, de la volupté : regardez madame, tendrement,.. plus tendrement encore. » Mêmes encouragements de la part du mari. Aussi l'abbé profitait-il à merveille de ces leçons, et la marquise aussi par contre-coup. « Je regardais, dit-elle, le dieu bien plus tendrement que l'époux. » Enfin, en l'absence du mari, le peintre met l'abbé à sa place et retouche le portrait de la marquise, qui prend alors « l'expression la plus touchante d'une timide volupté ».

Le tableau fini, tous deux tombent dans une profonde tristesse, et se voient moins souvent. Un jour cependant la marquise surprend chez elle l'abbé contemplant, immobile et rêveur, le tableau. Il risque une déclaration, et reprend avec elle leur pose d'autrefois.

« La volupté souriait sur ses lèvres, le désir brillait dans ses

yeux... Je vis le moment qu'il se croyait tout de bon le dieu dont il était l'image. *Heureusement* qu'il me restait encore assez de force pour me fâcher : le pauvre enfant, interdit et confus, prit mon émotion pour de la colère, et perdit, à me demander grâce, le moment le plus favorable de m'offenser impunément. — Ah ! Madame, s'écria l'abbé de Châteauneuf, est-il possible que j'aie été si sot ? Ce petit imbécile, c'était moi,.. je ne me le pardonnerai de ma vie. — Consolez-vous, il en est temps, reprit en souriant la marquise ; mais avouez qu'il y a souvent bien du bonheur dans la vertu même, et que celles qui en ont le plus devraient juger moins sévèrement celles qui n'en ont pas assez. »

L'intrigue, on vient de le voir, est très peu compliquée chez Marmontel, et ce n'est pas un mérite à dédaigner. Il voulait, dit-il lui-même, « à la vérité des caractères joindre la simplicité des moyens [1] ». La même préoccupation l'a amené à écrire simplement.

Diderot, distinguant trois sortes de contes, le merveilleux, le plaisant et l'historique, a fait à Marmontel l'honneur de le placer, dans ce dernier genre, à côté de Scarron et de Cervantès. Le conteur historique, dit-il, « a pour objet la vérité rigoureuse ; il veut être cru... Il parsème son récit de petites circonstances si liées à la chose, de traits si simples, si naturels et toutefois si difficiles à imaginer, que vous serez forcé de vous dire en vous-même : Ma foi, cela est vrai, on n'invente pas ces choses-là... La vérité de la nature couvrira le prestige de l'art [2]. » Cet éloge, excessif pour Marmontel, Diderot le méritait bien pour son propre compte [3].

1. *Préface* des *Contes* (1761).
2. *Œuvres*, t. V, p. 276.
3. V. *les Deux amis de Bourbonne.*

Mais, si Marmontel a voulu être naturel[1], a-t-il réussi à nous donner, quand il fait parler ses personnages, ou raconte lui-même, l'illusion de la vie? On peut relever dans ses *Contes*, malgré ses scrupules et son attention à se corriger[2], quelques traces de mauvais goût. Ce sont le plus souvent des images prétentieuses ou singulières, qui manquent de précision et de clarté. Les femmes du sérail ne sont, dit Soliman II, que « des machines caressantes ». Le mot parut heureux à Favart, qui le reproduisit dans sa comédie. Ailleurs, c'est le ton qui est mal pris. Une femme, lassé de son amant, lui déclare, non sans quelque brutalité, qu'elle ne l'aime plus et que les serments qu'elle lui a faits ne l'engagent à rien : « En croiriez-vous quelqu'un qui, en se mettant à table, jurerait par tous les dieux d'avoir toujours le même appétit ?[3] »

Mais, en général, le style demeure sobre, vigoureux, en quelque sorte honnête et loyal, et suffit à exprimer avec justesse la pensée de l'auteur. La langue est franche et ferme, et l'on y sent de loin en loin comme un arrière-goût du XVIIe siècle. « Alcibiade, dit Marmontel, se présenta, et ses rivaux *se dissipèrent*... La démarche que je vais faire peut avoir un *mauvais succès*... Il n'y a peut-être qu'une femme dans Athènes qui ait de l'amour pour

1. C'est aussi dans ce but qu'il supprima du dialogue, plus fréquent et plus vif chez lui que chez ses devanciers, les *dit-il* et les *dit-elle*. Il avait proposé dans l'*Encyclopédie* cette petite, mais utile réforme.

2. *Préface* de 1787. Marmontel, en publiant pour la première fois (1761) les douze contes parus au *Mercure*, y avait déjà fait des retouches souvent heureuses, mais sans grande importance, au point de vue du style. D'autres, plus rares, consistent en suppressions ou adjonctions d'une certaine longueur, et qui intéressent les caractères, en particulier dans *Tout ou Rien* et surtout dans *l'Heureux Divorce*.

3. *Alcidonis*.

son mari, et c'est précisément de cette femme que je deviens *éperdu.* » A côté de ces termes d'une saveur presque archaïque, apparaît parfois cependant la préciosité galante de l'époque. Parlant de Soliman et d'Elmire, sa favorite du moment, l'auteur nous dit : « Ce que l'un proposait était précisément ce qu'allait proposer l'autre. Leurs disputes ne roulaient que sur des *larcins d'idées.* » L'amour de la périphrase pour elle-même et de la préciosité n'est pourtant pas un défaut commun chez Marmontel. Il est plus juste de reconnaître, avec Fréron, qu'il abuse, comme ses contemporains, d'expressions banales et convenues. Ce sont trop souvent, chez les femmes, « des lèvres ou une bouche de rose, des rangs de perles, une peau plus blanche que l'ivoire, etc. »

D'où vient cet abus du vague dans le portrait physique des personnages ? Le goût du siècle, continuant en cela celui de l'âge précédent, l'exagérant peut-être même, le voulait ainsi [1]. Que l'on songe à cette Manon, dont la beauté,

1. V. *Éléments de Littérature,* art. *Esquisse :* « La description poétique n'est presque jamais un tableau fini, et rarement elle doit l'être... Chacun se fait une Ève, une Armide, une Hélène, et c'est l'un des charmes de la poésie de nous laisser le plaisir de créer. » Cf. art. *Portrait.* — Voir aussi Cousin, *la Société française au* XVIIe *siècle d'après le Grand Cyrus :* les portraits y sont détaillés, prolixes même, mais cependant un peu vagues et monotones. La manière de Mme de La Fayette est plus sobre. Elle dit de *Zayde* : « Consalve fut surpris de la proportion de ses traits et de la délicatesse de son visage ; il regarda avec étonnement la beauté de sa bouche et la blancheur de sa gorge ; enfin il était si charmé de tout ce qu'il voyait dans cette étrangère qu'il était près de s'imaginer que ce n'était pas une personne mortelle. » Quant à Mlle de Chartres, future *Princesse de Clèves,* « la blancheur de son teint et ses cheveux blonds lui donnaient un éclat que l'on n'a jamais vu qu'à elle ; tous ses traits étaient réguliers, et son visage et sa personne étaient pleins de grâce et de charmes ».

pour leur malheur à tous deux, tourne si vite la tête au chevalier des Grieux, et qu'on essaie de se la figurer d'après l'abbé Prévost : elle est jeune, charmante, n'a pour séduire son amant que « la douceur de ses regards ». Pas un trait de plus. Telle est cette Séliane dont Alcidonis s'éprend à première vue : « Séliane, dans sa jeunesse, avait été jolie et belle ; elle était belle encore, mais elle commençait à n'être plus jolie [1]. » C'est au dessinateur, au graveur, au peintre, qu'est réservé le soin de nous faire voir ces filles d'Ève, ces charmeuses, ingénues ou perverses, que nous présentent si complaisamment tous les conteurs ou romanciers de l'époque. Gravelot, Cochin, Moreau le Jeune, Eisen, d'autres encore, leur prêteront ce minois gentil et fripon, toujours le même, chiffonné et pourtant joli, qui nous fait rêver d'un âge où le plaisir et l'esprit étaient rois. Ces femmes se ressemblent toutes [2] : chaque époque, après tout, n'a-t-elle pas un idéal de beauté plastique qui ne varie guère ? Les artistes ne pouvaient que suivre les conteurs, en donnant aux physionomies, même dans la douleur, je ne sais quelle grâce mutine, même dans l'âge mûr et jusque dans la vieillesse, un charme pénétrant.

Les femmes sont donc, au physique, à peine esquissées en quelques traits rapides, et cela même rarement. Des trois sultanes, dans *Soliman,* « l'une a de grands yeux bleus », l'autre « une taille de déesse, des cheveux plus noirs que l'ébène, une peau plus blanche que l'ivoire, deux

1. *Alcidonis.*

2. V. en particulier les estampes si fines des *Contes moraux,* dessinées par Gravelot. Sur son talent, v. *L'Art du* XVIIIe *siècle,* par de Goncourt. t. II. N'ayant pas de goût pour les estampes libres, il était naturellement désigné pour illustrer les *Contes moraux.*

sourcils hardiment dessinés, des yeux étincelants, des lèvres du plus beau vermeil, qui laissent voir deux rangs de perles enchâssées dans le corail », la troisième enfin, Roxelane, celle qui supplante ses deux rivales, a « un regard parlant, une bouche fraîche et tapissée de roses, un fin sourire, un nez en l'air, une taille leste et bien prise ». Jamais portraits ne furent plus complets chez Marmontel. Encore faut-il remarquer que ce « regard parlant », ce « fin sourire », même ces « yeux étincelants », peignent la physionomie bien plus que le visage. Voltaire est encore plus avare de détails. A peine indique-t-il, comme par hasard, la couleur des yeux et des cheveux de ses héroïnes. Dans *Zadig*, la reine Astarté, pourtant si digne d'être aimée, la « belle » et capricieuse Missouf, nous ne les voyons pas, nous ne saurions dessiner leur visage. Une seule fois Voltaire entre dans quelques détails sur la beauté d'un de ses personnages ; il nous montre « ses bras nus, d'une forme admirable et d'une blancheur éblouissante, le sein le plus charmant que la nature eût jamais formé,.. ses grands yeux noirs qui languissaient en brillant doucement d'un feu tendre... » Mais l'incorrigible railleur, tout en voulant peindre une femme désireuse de séduire et qui a pris soin de relever « sa beauté par l'ajustement le plus riche et le plus galant », ne peut demeurer longtemps sérieux, et, parodiant bientôt le *Cantique des Cantiques*, nous parle de son « nez qui n'était pas comme la tour du mont Liban » [1]. Voltaire paraît d'ailleurs avoir été peu sensible aux attraits de la beauté féminine, aussi bien qu'aux charmes de la vertu la plus pure. Nous fait-il le portrait de

1. Portrait d'Almona. — *Zadig*, ch. XIII.

Mlle Cunégonde, « la perle des filles, le chef-d'œuvre de la nature » ? Il nous dit simplement qu'elle « était haute en couleur, fraîche, grasse, appétissante »[1]. Il est vrai que c'est une Allemande. Mais c'est avec un scepticisme non moins sarcastique qu'il nous peint ailleurs la vertu défaillante de la belle Saint-Yves[2].

Marmontel au contraire veut, sans ironie, représenter ses personnages tels qu'il les a vus, et s'attache surtout à tracer leurs caractères. Il a mis sous nos yeux des hommes et des femmes de tout âge, de toute condition; il a osé dire qu'il y avait encore d'honnêtes gens sous Louis XV, non seulement dans la bourgeoisie, mais dans la noblesse, la finance, la magistrature ; il a daigné descendre jusqu'au paysan, non point pour en faire un parvenu ou un personnage d'opéra-comique, mais pour nous en donner une image fidèle, en le laissant dans son milieu.

En un mot, grâce à lui, on peut étudier les bonnes et les mauvaises mœurs de l'époque, s'en faire une idée juste et complète, car l'auteur a vu et bien vu. Sans doute il s'est montré quelque peu optimiste ; mais la vérité du tableau n'en est pas sensiblement altérée. Il était nécessaire d'ailleurs que les *Contes moraux* vinssent, auprès des contemporains et même de la postérité, rectifier l'idée fausse qu'on se ferait du XVIIIe siècle, à n'en juger que par les conteurs, de Crébillon à Laclos. Ce livre demeure un document historique des plus intéressants[3]. Également éloigné du libertinage

1. *Candide*, ch. I.
2. *L'Ingénu*, ch. XVII.
3. MM. de Goncourt y ont puisé assez largement dans *la Femme au XVIIIe siècle*. Ils auraient pu en tirer un meilleur parti, si leur livre avait été écrit avec une autre préoccupation que celle de peindre surtout le détail pittoresque.

voulu de ses devanciers et de la sensiblerie affectée de ses successeurs, Marmontel nous donne de son temps une image plus exacte qu'aucun d'eux ne l'a fait. Faut-il ajouter que son œuvre n'est pas seulement un miroir fidèle des mœurs, mais que, esprit observateur et réfléchi, il a su mêler à ses récits d'utiles réflexions sur les graves problèmes qui intéressent le moraliste pratique ? Il nous a exposé, avec trop d'insistance parfois, en écrivain peu habile peut-être, mais en homme convaincu de l'utilité de son œuvre, ses idées sur le mariage, le divorce, la famille, la religion, la tolérance, et même l'organisation de la société.

Marmontel s'arrête où commence Voltaire : le conte reste chez lui purement moral, sans prétendre à devenir philosophique. C'est à ce point de vue, restreint, si l'on veut, mais bien arrêté, qu'il convient de le considérer. En vain Voltaire lui dira : « Vous devriez bien nous faire des contes philosophiques, où vous rendriez ridicules certains sots et certaines sottises, certaines méchancetés et certains méchants...[1] » Il ne veut ni forcer son talent, ni tomber dans la satire.

Un scrupule honorable l'empêcha toujours de se montrer mordant et agressif :

Le ridicule que j'ai attaqué dans *le Connaisseur*, dit-il dans sa *Préface*, est trop nuisible aux lettres pour mériter des ménagements. J'avouerai cependant que des considérations personnelles m'ont engagé à l'adoucir. J'ai pris le connaisseur bon homme, au lieu du connaisseur jaloux et tyrannique, qui veut protéger les talents en dépit d'eux-mêmes, et qui persécute sourdement tous ceux qu'il ne peut subjuguer; c'est au théâtre à en faire justice. Pour moi, j'ai mieux aimé détourner les yeux et m'éloigner de

1. Lettre du 28 janvier 1764.

mes modèles, que de les peindre trop ressemblants. On verra de même que si j'ai dessiné de fantaisie les personnages de quelques beaux esprits, ce n'est pas faute d'en avoir eu de plus ridicules et de plus méprisables à copier d'après nature; mais j'aime encore moins la vérité que je ne hais la satire.

La ressemblance des portraits en souffrit : Marmontel le savait et s'y résignait d'avance [1]. Le renom de ses *Contes,* le premier succès une fois passé, en a certainement pâti. Ce ton un peu gris, qui s'étend uniformément sur presque tous, n'a fait que s'accroître avec le temps, et les couleurs de ses peintures nous paraissent aujourd'hui un peu fanées. Les fines et spirituelles figures de Gravelot nous aident à redonner la vie et l'éclat à ces personnages du siècle passé. Il est bon de lire les œuvres légères de ce temps, contes et poésies, ornées des gravures de ces artistes incomparables, à la fois naturels et raffinés, qui sont une des gloires du XVIIIe siècle. Marmontel, qui le comprenait, sans abuser, comme Dorat, de ce moyen de succès, se mit en frais pour faire « décorer » l'édition définitive de ses *Contes* (1765). On le lui a reproché. Nous le ferons d'autant moins que le secours des estampes est précieux aujourd'hui, indispensable même pour revoir en esprit le costume dont sont revêtus les personnages, le milieu où ils vivent. Les auteurs en effet prennent rarement le soin de les décrire. La couleur locale est le moindre de leurs soucis. Peindre leurs contemporains, voilà leur but, même quand ils semblent s'abandonner à leur fantaisie et dépaysent le lecteur.

1. Cf. ce qu'il dit de l'*Illusion (Elém. de Litt.)* : « De peur d'y donner lieu, on n'ose caractériser avec force ni le vice ni la vertu; on glisse légèrement sur tout ce qui peut ressembler; on ne peint plus son siècle; on craint même souvent de peindre à grands traits la nature. »

C'est ce que fit Marmontel dans *Soliman II*. Le sultan n'est plus ici un stupide despote. Il est courtois vis-à-vis des habitantes de son sérail, s'ennuie des plaisirs variés, mais faciles, qui lui sont offerts en foule, et se fait de l'amour une idée assez relevée, puisqu'il s'aperçoit que l'une de ses femmes est « plus pétulante que sensible, plus avide de plaisir que flattée d'en donner, en un mot, plus digne que lui d'avoir un sérail sous ses lois ». Aussi est-il, malgré sa hauteur naturelle, dans les meilleures dispositions d'esprit pour se laisser séduire et captiver par son esclave Roxelane, qui se fera épouser en lui résistant en face. « Cette jeune évaporée » raille, assouplit, asservit le sultan, le soumet à ses caprices prémédités. Elle se plaint vivement à lui du chef des eunuques, ce « vieux monstre amphibie, qui tient les femmes du sultan enfermées comme dans un bercail », qui leur défend la promenade, les visites mutuelles, l'entrée même des jardins solitaires. « Avez-vous peur, dit-elle à Soliman, qu'il ne pleuve des hommes ? » Elle veut apprendre à vivre à ce Turc : « Que n'avez-vous fait, lui dit-elle, quelque voyage dans ma patrie ! C'est là que l'on connaît l'amour ; c'est là qu'il est vif et tendre, et pourquoi ? parce qu'il est libre. Le sentiment s'inspire et ne se commande point. Notre mariage, à beaucoup près, ne ressemble pas à la servitude ; cependant un mari aimé est un prodige. » Que sera-ce d'un maître ?

Elle veut donc se faire épouser. Le sultan lui oppose les coutumes de l'empire qui lui défendent d'avoir une femme légitime. « Mais nos mœurs, dit-il. — Ce sont des contes. — Nos lois. — Ce sont des chansons. — Les prêtres. — De quoi se mêlent-ils ? — Le peuple et les soldats. — Que leur

importe ? Vous avez bien peu d'amour, si vous avez si peu de courage. » Ainsi triomphe Roxelane[1], en dépit du bon sens et de la vraisemblance. Aussi ce conte n'est-il qu'une agréable bluette, sans véritable utilité morale[2]. L'esquisse rapide des caractères en fait tout le charme.

Il en est de même du *Connaisseur*. M. de Fintac est un brave homme, que rendent ridicule ses innocentes manies. Il reçoit les gens avec une « bonté qui protège ». Plein de vanité, il a « la prétention de se connaître à tout, de juger les arts et les lettres, d'être le guide, l'appréciateur et l'arbitre des talents ». Dans son cabinet « on voit le plancher couvert d'in-folio pêle-mêle entassés, de rouleaux d'estampes, de cartes déployées, et de manuscrits semés au hasard ; sur une table, un Tacite ouvert à côté d'une lampe sépulcrale entourée de médailles antiques ; plus loin, un télescope sur un affût, l'esquisse d'un tableau sur le chevalet, un modèle de bas-relief en cire ; des morceaux d'histoire naturelle ; et, du parquet au plafond, des rayons de livres pittoresquement renversés ». Ce savant homme s'est donné pour mission « d'encourager les talents, en même temps qu'il les éclaire[3]. »

1. Favart mit au théâtre *Soliman II*. A ce propos, Marmontel lui écrivait, le 20 avril 1761 : « Je baise bien respectueusement, non pas la poussière des pieds (allusion à la dédicace de *Zadig*), mais la babouche de Roxelane. » Cette lettre et d'autres encore échangées entre lui et Favart (*Mémoires et Corr. littéraires* de Favart, t. III, p. 44-48) prouvent qu'il n'est pas l'auteur de la chanson contre Mme Favart, citée dans les *Mém. secr.*, (2 avril 1762).

2. Lessing, dans sa dramaturgie (traduction Crouslé, p. 160-175), a pris cette fantaisie au sérieux, et a fait sur le conte de Marmontel et la pièce de Favart une longue et pesante dissertation. Cf. la brève et fine analyse des *Trois Sultanes*, par J. Lemaître (*Impressions de théâtre*, t. III).

3. Cf. l'art. *Amateurs (Elém. de Litt.)* : « La foule des *amateurs* est composée d'une espèce d'hommes qui, n'ayant par eux-mêmes ni qualités ni talents qui les distinguent, et voulant être distingués, s'attachent aux

Il est entouré de beaux esprits qui le flattent et goûtent fort ses dîners : parmi eux M. de Lexergue, érudit plein de mépris pour tout ce qui est moderne, et qui juge de la valeur des choses par le nombre des siècles. Aussi honore-t-il de son attention la nièce du Connaisseur, son héritière probable, « parce qu'il lui trouve le profil de l'impératrice Poppée ».

A côté de lui figure « un homme droit et pincé, qui fait de petits riens charmants ; mais ne les entend pas qui veut. Il demande un jour pour les lire ; il nomme lui-même son auditoire ; il exige que la porte soit fermée à tout profane ; il arrive sur la pointe du pied, se place devant une table entre deux flambeaux, tire mystérieusement de sa poche un portefeuille couleur de rose, promène autour de lui un œil gracieux qui demande silence, annonce un petit roman de sa façon, qui a eu le bonheur de plaire à des personnes de considération, le lit posément pour être mieux goûté, et va jusqu'à la fin sans s'apercevoir que chacun bâille à bouche close ».

Marmontel a beau s'en défendre : s'il n'a pas voulu faire de portraits satiriques, s'il a, comme il le dit, adouci les ridicules et « détourné les yeux de certains modèles », il nous fait songer, malgré lui, à quelques personnages du temps. Ce M. de Lexergue, doublé de M. de Fintac, n'a-t-il pas quelque vague ressemblance avec M. de Caylus, antiquaire plus érudit qu'éclairé ? L'auteur du petit roman ne

arts et aux lettres, comme le gui au chêne, ou le lierre à l'ormeau... A l'égard des lettres, l'*amateur* s'appelle plus communément *connaisseur;* et malheur au siècle où cette engeance abonde !... Il n'est pas possible de se croire peintre, musicien, statuaire, si on ne l'est pas : mais pourquoi l'*amateur* ne serait-il pas bel esprit autant et plus que l'écrivain ? »

fait-il pas songer à quelque sous-Voisenon, sinon à l'abbé lui-même, lisant sa prose devant une assemblée choisie ? D'humeur bénigne et prudente, Marmontel a dessiné ses personnages à l'estompe dans ses *Contes;* dans ses *Mémoires*, il gravera à l'eau-forte le portrait de Caylus, qu'il traite carrément de charlatan [1].

Qu'il le veuille ou non, son *Philosophe soi-disant* tient par quelques côtés de J.-J. Rousseau, comme une charge, il est vrai, ressemble à l'original. Marmontel a-t-il voulu railler ici la philosophie ? a-t-il préparé, sans le vouloir, les voies aux rudes attaques que Palissot allait bientôt diriger contre les philosophes, et surtout contre Rousseau et Diderot ? [2] On pourrait le croire, à voir les éloges que Fréron prodigue à ce conte. Mais l'auteur a bien soin de nous mettre en garde, dès le début du récit, contre une pareille interprétation. Il distingue, plus nettement et plus sincèrement que Molière ne l'a fait pour les dévots, les vrais philosophes des faux : les uns sont rares, se communiquent peu, sont de tous les hommes les plus simples, et n'ont rien de singulier; les autres font profession de ne ressembler à rien.

Tel est le « sentencieux Ariste », que Marmontel nous montre à la campagne, au milieu d'une société frivole qui s'entend pour le berner. « Le fruit de la sagesse est d'être heureux », dit Clarice, la maîtresse de la maison, jeune et riche veuve; mais, répond Ariste, « le bonheur philosophique n'est pas celui que peut goûter et faire goûter une jolie femme... Je n'ai point de préjugés, dit-il encore, je ne dé-

1. V. *Mémoires*, l. VI.

2. *Le Philosophe soi-disant* est de janvier 1759 ; *les Philosophes* de Palissot furent représentés le 2 mai 1760.

pends de personne, je vis de peu, je n'aime rien, et je dis tout ce que je pense. » Belle profession de foi, malheureusement démentie par les faits. Ses sens, ajoute-t-il, n'ont sur lui aucun empire. Cependant, au dîner, tout en protestant contre la cruauté et la voracité de l'homme, la profusion des mets et leur délicatesse, notre philosophe mange de tout : « Ah ! l'heureux temps, dit-il, où l'homme broutait avec les chèvres ! [1] » Et il s'enivre « en faisant la peinture du clair ruisseau où se désaltéraient nos pères ».

Puis, tout en digérant tranquillement au jardin dans une allée solitaire, Ariste songe à Clarice, il pense qu'une jolie femme, une bonne maison, toutes les commodités de la vie, tout cela lui conviendrait bien. Mais une vieille présidente, au langage un peu libre, à la morale épicurienne, lui tourne la tête en lui offrant de partager avec lui ses dix mille écus de rente. Ariste calcule alors « combien une femme de cinquante ans pouvait vivre encore, en sablant tous les soirs sa bouteille de vin de Champagne ». Il envisage tous les avantages de cette union : « un bon carrosse, un appartement commode, bien éloigné de celui de Madame, et le meilleur cuisinier de Paris. » Il renonce donc à la main de Clarice, et toute la compagnie le trouve bientôt aux genoux de la grosse présidente, qui le tient en laisse par un ruban couleur de rose. Confondu, bafoué et furieux, il part et va « composer un livre contre son siècle, où il déclare hautement qu'il n'y a de sage que lui ».

A cet égoïste, couvert du manteau de la philosophie, Marmontel oppose le parfait honnête homme, « une espèce de philosophe dans la vigueur de l'âge, qui, après avoir

1. Cf. dans *les Philosophes* Rousseau mangeant une laitue.

joui de tout pendant six mois de l'année à la ville, va à la campagne jouir six mois de lui-même dans une solitude voluptueuse[1] ». Ce sage épicurien fait tout ce qui l'amuse, évite avec soin tout ce qui l'ennuie ou lui déplaît. Ce n'est pas là assurément une philosophie bien relevée. Mais pourquoi en demander davantage à un honnête homme au XVIIIe siècle ? Le comte de Pruli occupe d'ailleurs spirituellement et noblement ses loisirs. « Je vois, dit-il, quelquefois notre pasteur, à qui j'enseigne la morale; je cause avec des laboureurs plus instruits que nos savants; je donne le bal à de petites villageoises les plus jolies du monde; je fais pour elles des loteries de dentelles et de rubans, et je marie les plus amoureuses. » Il fait mieux; quelque peu philanthrope, il troque ses champs bien cultivés, ses prairies bien arrosées, ses vergers clos et plantés avec soin, contre les terrains en friche ou appauvris des paysans, ses voisins et ses bons amis, et perd à ces échanges vingt mille livres par an.

Malgré ses goûts champêtres, ce n'est pourtant pas un rustre. Demeuré homme du monde, il adresse un compliment à une dame de qualité, devenue sa voisine. Comme elle s'étonne qu'un philosophe soit galant : « Madame, dit-il, je ne suis pas philosophe; mais, si je méritais ce nom, je n'en serais que plus sensible; un vrai philosophe est homme et fait gloire de l'être. La sagesse ne contredit la nature que lorsque la nature a tort. » La nature peut mener assez loin un philosophe. Le comte ne résiste pas longtemps aux attraits de Bélise. Tous deux libres, ils s'aiment bientôt, et se le disent, sans se promettre une fidélité éternelle.

1. *Le Scrupule.*

Que d'exemples, à cette époque, de ces unions irrégulières, non seulement acceptées par le monde, mais considérées par ceux qui les formaient comme parfaitement légitimes ! On obéit ainsi à la nature, sans contrainte et sans scrupule. Il est vrai que Marmontel nous peint ici des amants dégagés de tous liens. L'adultère, si facilement admis par le XVIIIe siècle, ne trouve pas grâce devant lui. Mais il se conforme volontiers à l'usage, en fermant les yeux sur les unions librement consenties, sans que cela nuise à personne.

Au lieu de cet amour sérieux qui peut naître et subsister entre honnêtes gens, même en dehors du mariage, voyons en effet ce qu'est l'amour pour le Versac de Crébillon : « C'est, dit-il lui-même, une sorte de commerce intime, une amitié vive qui ressemble à l'amour par les plaisirs, sans en avoir les sottes délicatesses [1]. » Ces sottes délicatesses, ce respect ridicule de la femme aimée, Versac, le petit-maître, les foule aux pieds sans vergogne. Ecoutez-le donner ses leçons à son disciple Meilcour : il faut plaire aux femmes par la frivolité et les ridicules à la mode ; c'est la loi suprême dans le monde ; il faut être fat par principe et du bon ton, être médisant et se faire craindre, en un mot séduire les femmes, filles, épouses ou mères, par ces belles qualités. Et c'est ainsi qu'en viennent à leurs fins les héros de Crébillon.

Marmontel aussi a peint le petit-maître, l'homme à bonnes fortunes, mais pour le flétrir et même le faire échouer dans ses malhonnêtes entreprises. Il a refait à sa manière le Versac des *Égarements,* et l'a peint une bonne fois en

1. *Les Égarements du cœur et de l'esprit,* 3e partie.

pied [1], en le complétant, le modifiant à son avantage, sans altérer la ressemblance avec les originaux qui lui servent de modèles. Ainsi présenté en quelques pages, dans un court tableau, le petit-maître ressort plus nettement que dans le roman de Crébillon, où l'attention se disperse sur d'autres personnages.

Le comte de Blamzé [2] « était l'homme de la cour le plus redoutable pour une jeune femme. Il était décidé qu'on ne pouvait lui résister, et l'on s'en épargnait la peine. Il était beau comme le jour, se présentait avec grâce, parlait peu, mais très bien ; et s'il disait des choses communes, il les rendait intéressantes par le son de voix le plus flatteur et le plus beau regard du monde. On n'osait dire que Blamzé fût un fat, tant sa fatuité avait de noblesse ». Aussi poli que présomptueux, il était de plus « l'oracle du goût et le législateur de la mode. On n'était sûr d'avoir bien choisi le dessin d'un habit ou la couleur d'une voiture, qu'après que Blamzé avait applaudi d'un coup d'œil. *Il est bien, elle est jolie,* étaient de sa bouche des mots précieux, et son silence un arrêt accablant... Dans un cercle de femmes, celle qu'il avait honorée d'une attention particulière était à la mode dès ce même instant ».

Aussi les galants qui faisaient la cour à Lucile, jeune femme séparée à l'amiable de son mari, s'effacent-ils devant Blamzé. Un beau matin, il se présente à sa toilette « en polisson [3], mais le plus élégant polisson du monde ».

1. Cf. Verglan dans *la Bonne Mère,* Volny dans *l'École des Pères,* Floricourt dans *Tout ou Rien.*

2. *L'Heureux Divorce.*

3. V. dans Littré le sens de ce mot d'après Mme Campan. Avant elle, Barbier (*op. cit.,* t. IV, p. 499) en donne une autre un peu différente.

Impertinent comme un grand seigneur, il lui parle de ses rivaux avec indulgence, et lui conseille enfin de prendre un amant, un homme comme lui par exemple, mais il est si occupé ! D'ailleurs il a d'honnêtes procédés, des principes et des mœurs, il ne quitte jamais une femme, mais se fait renvoyer, et fait même semblant pendant quelques jours d'en être inconsolable. Lucile, qui n'a lu que les romans du temps passé et n'est point accoutumée à ce nouveau style, est au comble de la surprise. Elle désire, avant d'aimer les gens, mieux connaître leur caractère. Ce qu'elle rêve, c'est un attachement solide et durable. Le petit-maître, qui n'a pas le temps de filer une intrigue, et qui n'a pas l'honneur d'être de l'ancienne chevalerie, prend congé de Lucile, « n'étant pas venu si matin pour composer avec elle un roman ».

Blamzé, malgré ses défauts, n'est ni froidement corrupteur comme le Versac de Crébillon, ni froidement cruel comme le Valmont de Laclos. Ce n'est ni un roué ni un scélérat, mais plutôt un brillant étourdi, qui, sans avoir pleinement conscience du mal qu'il fait, séduit les femmes par vanité. Ce joli homme, bien élevé, beau parleur, vêtu avec goût, l'arbitre de toutes les élégances, n'est dangereux, après tout, que pour les femmes qui n'ont ni plus de cœur ni plus de cervelle que lui, puisqu'il ne joue même pas la passion pour surprendre leur pudeur et ne fait pas en réalité de victimes.

Marmontel en a tracé un portrait plutôt agréable que répugnant. Incapable lui-même de violentes passions, plus

Parlant du séjour du roi à Bellevue, en décembre 1750, il dit qu'on nomme *polissons* « ceux qui vont y souper et qui ne restent point à coucher ».

sensuel que libertin, il n'a compris l'amour que comme un entraînement, une effervescence de la jeunesse, ou, dans l'âge mûr, une passion douce et calme, qui se réfugie dans l'union libre ou mieux le mariage, comme dans un port tranquille, à l'abri des orages qui agitent les âmes mal équilibrées. N'est-ce pas à peu près ainsi que le comprennent et le sentent la plupart des hommes? Marmontel a surtout dans ses *Contes* peint l'humanité dans ce qu'elle a d'ordinaire, et non d'excessif, ni dans le bien ni dans le mal. Le romanesque lui répugne absolument. Voulant faire vrai, il tombe rarement dans le dramatique, il effleure à peine le comique, l'un et l'autre étant des exceptions dans la vie. Il ne force pas les traits, il ne fait pas grimacer ses figures, il ne les hausse pas non plus sur un piédestal; elles y perdent en relief, en couleur, en intensité de vie, elles y gagnent en ressemblance. On l'a vu par les portraits qui précèdent. Ce sont pourtant les plus complets, les plus poussés qu'il ait faits. La plupart ne sont que des esquisses[1] agréables, insuffisantes au théâtre ou dans un roman, mais en rapport avec l'importance du conte et le but que poursuit l'auteur.

Veut-il peindre l'amour en dehors du mariage? Il fait défiler sous nos yeux toute une série d'amants, plus ou moins sincères et scrupuleux. Les femmes ne le cèdent guère ici aux hommes pour le relâchement des mœurs. Toutes les nuances de « ce qu'on appelle amour dans le monde » sont rapidement analysées.

C'est tour à tour l'homme qui, nourrissant la chimère

1. V. la *Préface* des *Contes :* « Il est des caractères qui, pour être présentés dans toute leur force, exigent des combinaisons et des développements dont un conte n'est pas susceptible ; je ne puis que les indiquer. »

d'être aimé pour lui-même, poursuit vainement son rêve, l'homme à passion qui vole de fantaisie en fantaisie, sans pouvoir se fixer, l'homme à sentiment, qui souffre en silence qu'on lui préfère un rival[1]. Mais ces caractères sont à peine croqués en quelques traits un peu mous. L'amant séducteur lui-même, qui ne s'attaque ni aux femmes mariées ni aux veuves de son monde, qui enlève et corrompt une naïve paysanne, n'a pas une physionomie bien nette. Il paraîtrait même assez vulgaire, s'il n'avait au dénouement le courage de réparer sa faute[2].

Pouvait-il en être autrement ? N'est-ce pas la femme qui, au théâtre, dans le roman, dans le conte, joue d'ordinaire le rôle le plus important ? L'amant n'a-t-il pas toujours, ou peu s'en faut, le même caractère ? L'amante au contraire, la femme désirée, poursuivie, se défendant contre la séduction, parfois même provoquant l'attaque, n'est-elle pas, en vertu même de son rôle, plus diverse et plus intéressante ? C'est surtout en elle qu'il faut étudier la tactique de l'amour. A part le petit-maître, toujours le même et d'une monotonie fatigante, Marmontel, comme ses devanciers d'ailleurs, a donc un peu sacrifié les amants dans ses *Contes*.

Quelle variété en revanche dans les personnages de femmes ! Chacune, même celles qui ne jouent qu'un rôle épisodique, a sa physionomie propre. Hormis Laurette, une villageoise qui se laisse séduire par l'appât du luxe et l'attrait du plaisir, toutes les femmes qui se montrent d'humeur facile sont veuves ou mariées, à moins qu'elles ne fassent métier de la galanterie.

1. *Alcibiade, Alcidonis, Tout ou Rien.*
2. *Laurette.*

Marmontel a peint surtout avec complaisance la veuve, et c'est une sorte d'hommage involontaire qu'il rend par là, sinon à la vertu, du moins à la morale sociale. Les désordres d'une veuve, libre de ses actes, et n'ayant à ménager que sa réputation, choquent moins les convenances que les faiblesses de la femme mariée. Crébillon, Voisenon, Duclos, La Fontaine même, sans remonter au XVIe siècle ni aux fabliaux, Molière et tous les comiques, y mettaient moins de façons : le plaisir, pour eux et leurs lecteurs, consistait principalement à se gausser de la pudeur des femmes et de l'honneur des maris.

Marmontel n'y a pas manqué non plus à ses débuts dans le conte, mais on sent chez lui une sorte de répugnance instinctive à suivre sur ce point la vieille tradition gauloise. Quant aux veuves mêmes, à mesure qu'il envisageait davantage la vie par ses côtés graves, en moraliste qui veut instruire, et non plus seulement en conteur qui a pour but unique d'amuser, il comprenait mieux leur véritable situation dans le monde. Aussi dira-t-il plus tard : « A Paris, une jeune femme qui n'est que dissipée est à l'abri de la censure tant qu'elle est au pouvoir d'un mari,.. mais livrée à elle-même, elle rentre sous la tutelle d'un public sévère et jaloux, et ce n'est pas à vingt-deux ans que le veuvage est un état libre[1]. » Avant de penser ainsi, Marmontel nous avait montré le veuvage sous un aspect moins farouche :

Le ciel soit loué ! dit Bélise en quittant le deuil de son époux : je viens de remplir un devoir bien affligeant et bien pénible ; il était temps que cela finît. Se voir livrée, dès l'âge de seize ans, à un homme que l'on ne connaît pas ; passer les plus beaux jours

1. *Le Bon Mari.*

de sa vie dans l'ennui, la dissimulation, la servitude ; être l'esclave et la victime d'un amour que l'on ne saurait partager : quelle épreuve pour la vertu ! Je l'ai subie : m'en voilà quitte ; je n'ai rien à me reprocher. Car enfin je n'ai point aimé mon époux, mais j'ai fait semblant de l'aimer, et cela est bien plus héroïque ; je lui ai été fidèle malgré sa jalousie ; en un mot je l'ai pleuré : c'est, je crois, porter la bonté d'âme aussi loin qu'elle peut aller. Enfin, rendue à moi-même, je ne dépends plus que de ma volonté ; et ce n'est que d'aujourd'hui que je vais commencer à vivre. Ah ! que mon cœur va s'enflammer, si quelqu'un parvient à me plaire ! [1]

Heureusement cette jeune veuve, un peu excusable peut-être, puisqu'elle a souffert d'un mariage mal assorti, a du romanesque dans l'esprit. Elle ne veut courir le risque ni de cesser d'aimer, ni de cesser d'être aimée. « Quitter un homme après l'avoir pris, dit-elle, est une effronterie qui me passe ; et puis les plaintes, le désespoir, les éclats d'une rupture, tout cela est affreux. » Ce scrupule l'empêche seul de passer d'un amant à l'autre, de courir de chute en chute, et suffit à la préserver du dérèglement.

Une autre, moins délicate et moins franche, parut d'abord « inconsolable de la perte de son époux. Alcibiade lui rendit, comme tout le monde, les premiers devoirs, avec le sérieux que la bienséance impose auprès des personnes affligées ». Un peu plus tard « on fit l'éloge des bonnes qualités du défunt, et puis on convint des mauvaises. C'était bien le plus honnête homme du monde, mais il n'avait précisément que le sens commun. Il était assez bien de figure, mais sans élégance et sans grâce ; rempli d'attentions et de soins, mais d'une assiduité fatigante [2]. Enfin on était au désespoir d'avoir

1. *Le Scrupule.*
2. Cf. *Zadig,* ch. II.

perdu un si bon mari, mais bien résolue à n'en pas prendre un second ». Bref, profitant des sages conseils que lui donnait Alcibiade, la veuve « s'arrangea décemment » avec lui, puis l'afficha sans pudeur pour jouir de son triomphe. Il la quitta, comprenant qu'il avait « pris des airs pour des sentiments ». Une autre prétend au contraire garder sa liberté : « Sans cela un amant serait un mari ; et en vérité ce ne serait pas la peine d'être veuve. » Aussi change-t-elle « d'amants comme de parure ».

Des femmes mariées, qui, avec l'aide d'un mari ridicule, prennent plaisir à le tromper, Marmontel n'a rien dit qui ne se trouve ailleurs. Mais, en revanche, il nous a montré, — chose plus rare, — la femme qui, regrettant sa faute et préférant l'honneur de son mari à ses inclinations, congédie son amant : « Voilà de nos honnêtes femmes, dit-il : quand elles nous prennent, c'est excès d'amour ; quand elles nous quittent, c'est excès de vertu ; et, dans le fond, cet amour et cette vertu ne sont qu'une fantaisie qui leur vient ou qui leur passe. » A quoi elle répond en fondant en larmes : « J'ai mérité tous ces outrages. Une femme qui ne s'est pas respectée ne doit pas s'attendre à l'être. Il est bien juste que nos faiblesses nous attirent du mépris[1]. »

Ainsi pensait Marmontel de la vertu des femmes et du manquement à leurs devoirs. Au lieu de les mépriser toutes, de les traîner dans la boue, il les relève, les estime, les excuse et les plaint au besoin. Que dit un père à son fils, en l'envoyant faire ses exercices à Athènes ?

Mon cher fils, vous allez trouver dans le monde une foule de jeunes évaporés qui se répandent en injures contre les femmes.

1. *Alcibiade.*

N'en croyez rien. Ceux-là n'affectent de les mépriser que parce qu'ils n'ont pu parvenir à les rendre méprisables. Pour moi, à commencer par votre mère, ma vertueuse épouse, j'ai reconnu dans le beau sexe une délicatesse de sentiment, une candeur, une vérité dont bien peu d'hommes sont capables. Faites comme moi, choisissez une femme honnête, d'une humeur égale, d'un caractère solide, d'une vertu sociable et douce. *Il y en a partout* [1].

On peut pardonner à un conteur qui pense ainsi d'avoir esquissé quelques scènes voluptueuses. Que l'on compare en effet ses tableaux les plus libres aux grossières indécences des Crébillon et des Voisenon, et l'on verra de quel côté se trouvent le bon goût et le respect de soi-même et du lecteur. Cette prude éhontée, étendue sur un sopha, qui, grâce au déshabillé le plus agaçant, aux voiles les plus légers, au désordre le plus favorable, invite Alcibiade à s'oublier, n'y réussit même pas.

Elle échoue aussi dans ses tentatives sur l'homme qui lui plairait en passant, cette Arténice, coquette sans scrupules, « une de ces femmes pour qui l'amour est un arrangement de société, qui s'offensent d'un long respect, qui s'ennuient d'un amour constant, et qui comptent assez sur la probité des hommes pour s'y livrer sans réserve et les quitter sans ménagement » [2]. C'est elle qui dit à son amant : « Le plus sage et le plus sûr parti est de se faire un jeu de l'amour, sans y attacher un prix et une importance chimériques... On se convient, on s'arrange, on s'ennuie et on se quitte. Au bout du compte, on a eu du plaisir ; c'est un temps bien employé. » A cet aveu sans fard qui ne reconnaît ces femmes du grand monde d'alors, ces marquises, ces

1. *Alcidonis.*
2. *Tout ou Rien.*

duchesses, ces Araminte et ces Célie que nous a peintes à satiété Crébillon? Mais pour lui il n'en est pas d'autres. Marmontel, qui n'ignore pas non plus qu'il s'en trouve beaucoup dans la société, n'a cependant pas voulu mentir à la vérité ni à la vraisemblance, en ne mettant en scène que des femmes libertines. Il a rencontré, même dans le monde, et surtout dans la bourgeoisie, des épouses vertueuses, pénétrées du sentiment de leurs devoirs, des maris qui aiment leurs femmes, des pères qui s'occupent de leurs enfants, des mères qui savent les élever. Ces gens-là n'existent pas pour Crébillon et Voisenon [1]. L'un n'en parle même pas, l'autre s'en fait l'idée la plus fausse.

Il est cependant une catégorie de femmes dont on s'occupe peu, avant Marmontel, dans le conte [2], et qu'il a cru devoir mettre en scène, sans fausse pudeur, sans réserve hypocrite, pour montrer leur influence corruptrice sur la jeunesse ou les ravages qu'elles causent dans les familles. Il a fréquenté lui-même ces femmes vénales et en tire des leçons pour le lecteur.

A sa démarche et sa beauté, on prendrait la courtisane Erigone pour une déesse. Rencontrant un jour sur le bord de la mer Alcibiade, fatigué des femmes et de l'amour, elle l'aborde, le tutoie, lui prêche sa morale facile. « La philosophie, lui dit-elle, te rendra fou... Ce Socrate t'a gâté, c'est dommage; mais il y a de la ressource, si tu veux prendre de mes leçons. Depuis longtemps j'ai des desseins sur toi; je suis jeune, belle et sensible, et je crois valoir, sans vanité, un philosophe à longue barbe. » Mais Alcibiade

1. V. *Histoire de la Félicité, Tant mieux pour elle.*
2. V. Meusnier de Querlon, *Psaphion ou la Courtisane de Smyrne.*

est ruiné. « Les folies des autres, réplique-t-elle, serviront à réparer les tiennes. » Mais elle est avare, dit-on. « Avare ! oui, sans doute, avec ceux que je n'aime pas, pour être prodigue avec celui que j'aime. » Mais Alcibiade est épuisé par les plaisirs. « Je le crois bien, reprit Erigone en souriant : tu as connu tant d'honnêtes femmes ! » Enfin elle lui persuade qu'elle l'aime pour lui-même, et n'exige en retour qu'un sentiment vif et délicat. Elle lui offre chez elle un souper exquis, le fait ensuite conduire dans un appartement voisin, mais séparé du sien. Alcibiade, croyant être aimé d'un « amour pur et chaste », s'éprend d'Erigone, et deux mois s'écoulent dans une union délicieuse, sans que la courtisane démente un seul moment le caractère qu'elle a pris. Mais cette illusion flatteuse a son terme [1].

La courtisane, telle que nous la montre ici Marmontel, malgré sa liberté d'allures et de langage, n'est pas complètement méprisable. Par son intelligence et ses talents elle fait songer à cette folle Navarre, qui vécut deux mois aussi avec Marmontel dans sa campagne d'Avenay, et dont il fut si fortement épris, malgré ses redoutables caprices. Ses souvenirs, agréables dans leur amertume, lui ont peut-être dicté ce portrait trop flatteur. Que pense-t-il donc vraiment des femmes qui font métier d'amour ?

Un mari ruiné avoue à sa femme qu'il a fait à la courtisane Eléonore pour cinquante mille écus de billets. L'épouse légitime va trouver sa rivale, la complimente sur son esprit, son air de décence, et ses grâces qui seraient faites pour embellir la vertu. Eléonore, touchée, lui répond : « Vous me voyez, Madame, avec trop d'indulgence ; et cela prouve ce

1. *Alcibiade.*

qu'on m'a dit souvent, que les femmes les plus honnêtes ne sont pas celles qui nous ménagent le moins. Comme elles n'ont rien à nous envier, elles ont la bonté de nous plaindre. Celles qui nous ressemblent sont bien plus injustes ; elles nous déchirent en nous imitant. » Bref, l'épouse[1], qui veut l'amener à un arrangement pécuniaire, y réussit. Eléonore, attendrie et confuse, accepte ses propositions et se conduit en honnête homme.

Marmontel n'a pas cependant l'ingénuité de croire que toutes les courtisanes soient d'aussi bonne composition. S'il en est une par hasard qui ait conservé de généreux sentiments, la plupart sont des créatures avides et sans cœur. Aussi emprunte-t-il leur ton léger et persifleur à Voisenon et même à Voltaire, pour raconter les aventures de leurs peu intéressantes victimes. Tel ce M. de l'Etang[2], mauvais fils et mauvais mari, qui, dans sa ville de province, croit qu'il est du bon air de s'afficher pour un homme à bonnes fortunes. « Une jeune personne qu'il lorgna au spectacle répondit à ses agaceries, le reçut chez elle avec beaucoup de politesse, l'assura qu'il était charmant, ce qu'il n'eut pas de peine à croire, et dans peu de temps le débarrassa d'un portefeuille de dix mille écus. Mais comme il n'y a point d'amours éternelles, cette beauté parjure le quitta au bout de trois mois pour un jeune lord anglais aussi sot et plus magnifique ».

C'est l'histoire éternelle et banale de la courtisane cupide ruinant ses amants et les plantant là sans vergogne. A-t-elle jamais corrigé personne ? Marmontel ne le croyait sans doute

1. *La Femme comme il y en a peu.*
2. *La Mauvaise Mère.*

pas. Mais, si elle ne peut être utile aux sots, elle divertit les gens d'esprit. C'est ce qu'il a essayé de faire, avec décence néanmoins, en nous peignant, ici comme ailleurs, sans les atténuer ni les exagérer, les mauvaises mœurs de son époque et principalement la galanterie et l'amour en dehors du mariage.

CHAPITRE VII.

CONTES MORAUX *(suite)*. — Les idées morales : la famille, l'amour dans le mariage, le divorce, l'éducation des enfants. — La société : le paysan, le seigneur, la grande dame, la noblesse, la cour, le ministre, le juge, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, la province. — Marmontel optimiste et conservateur. — L'*Aline* de Boufflers. — Imitateurs de Marmontel : De Bastide, La Dixmerie, Saint-Lambert, S. Mercier, d'Arnaud, Mme de Genlis.

Mais l'amour ingénu et pur avant le mariage, l'amour sérieux et dévoué dans le mariage même, avec ses droits et ses devoirs, ses luttes parfois douloureuses, les sacrifices réciproques des époux, les souffrances patiemment endurées, la famille entière et les obligations qu'elle entraîne pour les parents et les enfants, voilà ce qu'on chercherait vainement chez les conteurs de ce temps, et même de tous les temps. Marmontel n'a pas reculé devant la tâche difficile de nous enseigner nos devoirs sous la forme, en apparence légère, du conte. Il a tenté de nous instruire en nous amusant, en nous intéressant tout au moins. Quoique plus originale, cette partie de son œuvre est moins agréable. Les caractères y sont en général moins nettement tracés, les figures se détachent avec moins de relief sur un fond plus terne. La plupart des personnages raisonnent en effet beaucoup plus qu'ils n'agissent, quelques-uns mêmes semblent atteints d'une sorte de manie prédicante. En revanche

les idées morales s'accusent fortement, et c'est là ce qu'il convient d'y étudier de préférence.

La jeune fille, qui, dans notre comédie, avant Marivaux, est le plus souvent reléguée au second plan, ne peut jouer dans le conte, même moral, un rôle vraiment actif. Marmontel voulant la peindre chaste, pudique, soumise à la volonté de ses parents, n'a donc pas donné à ses ingénues une physionomie bien marquée.

Cependant un tuteur est personne moins gênante qu'un père ou qu'une mère. Aussi Agathe, la « plus jolie petite espiègle que l'amour eût formée », n'entend pas épouser malgré elle le vieux savant que son oncle le Connaisseur voudrait lui imposer. Unissant en elle le ferme bon sens d'Henriette et la verve lutine de Dorine, elle combine, conduit et fait réussir à elle seule l'intrigue qui lui permettra d'épouser celui qu'elle aime, en forçant la main à son oncle. Ce n'est pas à dire qu'elle le rende ridicule à plaisir et lui manque de respect. Elle se contente, en flattant ses manies, de le faire tomber dans un piège innocent, et l'on ne sent pas chez elle ce je ne sais quoi d'inquiétant qui nous fait hésiter à approuver pleinement les roueries des Isabelle et des Rosine, trop délurées peut-être pour demeurer des épouses fidèles. Si le Connaisseur est bon homme, sa nièce est une honnête fille. D'où lui vient cet entrain, cette réserve provocante et malicieuse dans ses entretiens avec son amant, ce courage qu'elle a de résister à son oncle ? C'est qu'elle aime véritablement. Son amant est timide : elle aura de l'audace pour lui. Tous deux jeunes et innocents, ils s'éprennent l'un de l'autre, sans hésitation ni scrupule. Où trouver dans les conteurs du XVIIIe siècle,

sauf Hamilton [1], une scène aussi naturelle, aussi gracieuse que celle où nous voyons l'amour se développer peu à peu dans le cœur d'Agathe et de Célicour ? Le Connaisseur a invité ses amis à voir le coup d'essai d'un artificier qu'il protège [2].

Les spectateurs étaient placés ; Fintac et sa nièce occupaient une croisée ; et il y restait à côté d'Agathe un petit espace qu'elle avait ménagé sans affectation. Célicour s'y glissa timidement, et tressaillit de joie en se voyant si près d'Agathe... Sa main rencontra au bord de la fenêtre une main plus douce que le duvet des fleurs ; il lui prit un tremblement dont Agathe dut s'apercevoir. La main qu'il effleurait à peine fit un mouvement pour se retirer ; la sienne en fit un pour la retenir, les yeux d'Agathe se tournèrent sur lui, et rencontrèrent les siens qui demandaient grâce. Elle sentit qu'elle l'affligerait en retirant cette main chérie ; et, soit faiblesse ou pitié, elle voulut bien la laisser immobile.

Cet innocent manège continue avec le plus heureux succès. « Dès ce moment leurs cœurs, d'intelligence, n'eurent plus de secret l'un pour l'autre ; tous deux goûtaient pour la première fois le plaisir d'aimer ; et cette fleur de sensibilité est la plus pure des voluptés de l'âme ».

L'homme qui a si bien noté les joies presque puériles d'un premier amour, avait de la candeur dans l'âme, et c'est sans doute en faisant un retour sur sa jeunesse [3] qu'il a pu dire, en parlant de ces menues faveurs que nos pères, dans leur verve gauloise, appelaient irrévérencieusement la petite-oie : « Ceux qui n'ont jamais aimé n'ont jamais connu cette émotion, et ceux même qui ont aimé ne l'ont éprouvée qu'une fois. »

1. V. *Fleur d'Épine.*
2. *Le Connaisseur.*
3. V. les *Mémoires :* Mlle B.., et la fille du muletier.

Les jeunes filles, dans les *Contes moraux,* sont donc des amantes au cœur pur et ingénu [1], plutôt raisonnables que passionnées, rarement malheureuses par leur faute. Chez l'une d'elles cependant l'amour devient une passion qu'elle ne sait pas réprimer, et qui la conduirait à l'abîme, si la bonté de son tuteur ne la sauvait [2]. Cet amour violent, qui tourne au dramatique, fait songer à Richardson. Marmontel n'a pourtant subi qu'assez peu l'influence du célèbre romancier. Il n'avait pas besoin de se mettre à son école pour avoir des idées sur la constitution de la famille. Sans être au premier rang des philosophes, peut-être même parce qu'il visait moins haut que Voltaire et les encyclopédistes, Marmontel, se mêlant peu des querelles politiques et religieuses, semble avoir voulu d'abord restreindre son rôle à l'étude de la morale pratique. Il ne prétend ni bouleverser ni réorganiser la société. Il se contenterait volontiers de corriger les mœurs et de raffermir sur ses bases la famille ébranlée.

Comment conçoit-il l'amour dans le mariage ? Quels doivent être les rapports entre époux ? Il nous l'a dit nettement dans plusieurs de ses contes.

Lucile, gâtée par les romans, s'était, au couvent, « peint les charmes de l'amour et les délices du mariage avec le coloris d'une imagination de quinze ans [3] ». Aussi quelle chute du haut de son rêve, quand elle ne trouve chez le marquis de Lisère « que cette amitié vive et tendre, cette complaisance attentive et soutenue, cette volupté douce et pure, cet amour enfin qui n'a ni accès ni langueur », et qui

1. V. *la Bonne Mère, l'Ecole des Pères, le Misanthrope corrigé.*
2. *L'Amitié à l'épreuve.*
3. *L'Heureux Divorce.*

paraît, à juste titre, à Marmontel être l'idéal du bonheur conjugal. Désappointée, Lucile veut rendre son mari jaloux pour en être aimée, et joue la coquetterie, sans altérer la complaisance ni la tranquillité du marquis ; bientôt sa vanité déçue la fait déraisonner : « S'ennuyer avec un honnête homme, et s'ennuyer toute sa vie ! En vérité cela est bien dur. » Le mari, qui se croit pris en aversion, propose à sa femme de se séparer décemment, en reprenant leur liberté mutuelle. Chacun vivra chez soi, dans la même demeure. « Madame eut son équipage, sa table, ses gens, en un mot, sa maison à elle [1] ».

Elle mène alors une vie dissipée, fort à la mode à cette époque où le mariage de convenance aboutissait souvent à ces arrangements qui ne choquaient pas les bienséances et ne scandalisaient personne. Exposée à tous les dangers, elle y échappe, non point par l'effet du hasard [2], mais grâce à l'idée sérieuse qu'elle se fait de l'amour, et comprend enfin qu'elle a été la dupe « de ces faiseurs de romans, qui l'ont bercée de leurs fables ». Où donc est le bonheur ? « Il est dans le silence des passions, dans l'équilibre et le repos de l'âme ». Elle regrette son mari et n'ose revenir à lui. Celui-ci, en gémissant, se reprochait parfois de l'avoir abandonnée à elle-même, si jeune et si fragile. Bref, les deux époux se retrouvent et vivent heureux, convaincus par leur divorce d'un moment « que le monde n'avait rien qui pût les dédommager l'un de l'autre ».

Ce mari honnête homme, mais imprudent, n'est pas assu-

1. Cf. Coyer, *Bagatelles morales* (1759), p. 36 : « Le mari peut s'absenter; c'est un personnage qu'on double aisément. »
2. Cf. *Heureusement*.

rément le modèle qu'il faut suivre, car un mari a véritablement charge d'âme. Aussi, voulant prouver « qu'il est souvent complice des égarements de sa femme, ou par un excès de faiblesse, ou par un excès de rigueur, et qu'il y a peu de femmes qu'on ne retînt dans le devoir avec de la raison, de la douceur et du courage », Marmontel a mis sous nos yeux, dans le président de Lusane [1], l'idéal du bon mari.

De caractère sérieux, d'état assez modeste, d'humeur assez sévère, M. de Lusane se croit obligé d'arracher au monde, dont elle est éprise, sa seconde femme, Hortense, qu'il a épousée malgré son peu de fortune et les deux enfants qu'elle a eus d'un premier mariage. Il poursuit son but avec une fermeté mêlée de douceur, court grand risque de ne pas l'atteindre, mais enfin, grâce à un dernier effort, triomphe des préventions de sa femme, et lui fait trouver le bonheur dans « l'intérieur de son *ménage,* dans l'amour de ses devoirs, dans le soin de ses enfants, et dans le commerce intime d'une société de gens de bien ».

Si un bon mari peut exercer cette favorable influence sur sa femme, il n'est d'autre part « rien de plus heureux pour un homme faible que l'ascendant qu'aurait sur lui une femme vertueuse et sage ». La comédie couvre de ridicule les maris qui se laissent mener, et, même dans le cours ordinaire de la vie, nous les prenons volontiers en pitié. Marmontel, comprenant à quel point il y va de l'intérêt des époux, et encore plus de leurs enfants, que l'un des deux au moins ait la force d'âme nécessaire pour guider l'autre, a donné ce rôle à l'épouse dans *la Femme comme il y en a peu.*

Acélie, « douée d'un esprit juste et d'une âme ferme »,

1. *Le Bon Mari.*

a vécu huit ans dans l'opulence, uniquement occupée de ses amusements, tandis que son mari Mélidor, riche et fastueux financier, se ruinait sans y prendre garde. Le danger est imminent : avertie à temps, elle sauve la situation plus que compromise.

Mais si Mélidor a échappé à la ruine complète et au déshonneur, il n'est pas guéri moralement. Acélie entreprend cette cure. Elle le console de la perte de son luxe et de ses faux amis. « La maison d'un homme opulent, lui dit-elle, est une salle de spectacle où chacun croit avoir payé sa place quand il l'a remplie avec agrément. Le spectacle fini, chacun se retire, et l'on ne se doit plus rien. » Son mari s'ennuie; elle vend des terres inutiles et sans rapport et ne garde que celle qui peut devenir un excellent bien: on y passera les beaux jours de l'année. Ce bonheur domestique, si simple et si vulgaire en apparence, si borné et si complet à la fois, se réalise. Mélidor se plaît à la campagne, au point de s'ennuyer, l'hiver, à Paris[1]; il s'occupe, avec sa femme et un abbé, de l'éducation de ses enfants. C'est pour eux en effet que vivent les parents, pour eux qu'ils doivent rester unis. La famille sans les enfants est incomplète.

Chez Mme de Troëne[2], une « mère comme il y en a peu », qui ne s'est pas remariée pour se dévouer tout entière à l'éducation de sa fille, s'engage une conversation où Marmontel met en parallèle l'opinion courante sur le mariage et la sienne. On dit que le comte d'Auberive et

1. Cf. la vie que Marmontel menait à la campagne, aux environs de Paris, après son mariage (ch. X).
2. *La Bonne Mère.*

sa femme, tous deux infidèles, riant enfin « de la sottise qu'ils avaient eue d'être jaloux, sans être amoureux », se sont rendu leur liberté, qu'ils ont consenti, l'un à voir l'amant de sa femme, l'autre à recevoir le mieux du monde la maîtresse de son mari, et que jamais deux couples d'amants n'ont été de meilleure intelligence.

A ce récit, Verglan s'écria que rien n'était plus sage. On parle du bon vieux temps, disait-il ; que l'on me cite un exemple des mœurs de nos pères qui soit comparable à celui-ci. Autrefois une infidélité mettait le feu à la maison ; l'on enfermait, l'on battait sa femme. Si l'époux usait de la liberté qu'il s'était réservée, sa triste et fidèle moitié était obligée de dévorer son injure et de gémir au fond de son ménage, comme dans une obscure prison. Si elle imitait son volage époux, c'était avec des dangers terribles. Il n'y allait pas de moins que de la vie pour son amant et pour elle-même. On avait eu la sottise d'attacher l'honneur d'un homme à la vertu de son épouse ; et le mari, qui n'en était pas moins galant homme en cherchant fortune ailleurs, devenait le ridicule objet du mépris public, au premier faux pas que faisait Madame.... Aujourd'hui voyez la complaisance, la liberté, la paix régner au sein des familles. Si les époux s'aiment, à la bonne heure ; ils vivent ensemble, ils sont heureux. S'ils cessent de s'aimer, ils se le disent en honnêtes gens, et se rendent l'un à l'autre la parole d'être fidèles. Ils cessent d'être amants ; ils sont amis. C'est ce que j'appelle des mœurs sociales, des mœurs douces ; cela donne envie de se marier.

Rien de plus riant, dit Belzors, que cette méthode nouvelle ; mais nous avons encore, vous et moi, bien du chemin à faire avant que de la goûter sincèrement. D'abord il faut pouvoir se passer de sa propre estime, de celle de sa femme et de ses enfants ; il faut pouvoir s'accoutumer à regarder sans répugnance, comme une moitié de soi-même, quelqu'un que l'on méprise assez pour le livrer.... Bon, reprit Verglan, préjugés que tous ces scrupules ! Qui empêche qu'on ne s'estime l'un l'autre, s'il est décidé qu'il

n'y a plus aucune honte à tout cela ? Quand cela sera décidé, dit Belzors, tous les liens de la société seront rompus. La sainteté inviolable des nœuds de l'hymen fait la sainteté des nœuds de la nature. Souviens-toi, mon ami, que s'il n'y a plus de devoirs sacrés pour les époux, il n'y en aura guère pour les enfants : tous ces liens tiennent l'un à l'autre... Crois-moi, mon cher Verglan, nous n'avons pas l'idée de ces joies pures et intimes que goûtaient deux époux au sein de leur famille, de cette union qui faisait les délices de leur jeunesse et la consolation de leurs vieux ans. Qu'aujourd'hui une mère soit affligée des égarements de son fils, qu'un père soit accablé de quelques revers de fortune, sont-ils un refuge, un appui l'un pour l'autre ? Ils sont obligés de chercher au dehors où déposer leur peine ; et le soulagement est bien faible de la part des étrangers !

On ne saurait mieux dire, en termes plus forts et plus précis. Marmontel regarde le mariage comme un lien indissoluble, que le consentement mutuel des époux ne peut ni relâcher ni dénouer. Les maris d'ailleurs, sinon les femmes, même du meilleur monde, s'accommodaient parfois assez mal des nouvelles mœurs. Plus d'un, parmi ceux qui prêchaient cette morale à leur profit, envoyait, sur un simple soupçon, sa femme, coupable ou non, finir ses jours dans un couvent[1]. Marmontel admet cependant la séparation légale des époux, mais non le divorce, qu'il combattit à diverses reprises. Trente ans après avoir écrit *la Bonne Mère,* il mit en scène[2] une jeune femme qui, par amour pour ses enfants, rebutée, trahie, lutte avec un courage héroïque contre son mari qui veut la réduire à divorcer.

Quelques mois auparavant[3], il avait pris nettement parti dans la question. Loin de méconnaître son importance, il

1. *Les Deux Infortunées.*
2. *La Veillée* (9e histoire), 4 septembre 1790. — *Nouveaux Contes moraux.*
3. *Mercure*, 6 février 1790.

avait, à propos d'une brochure sur le *Divorce*[1], examiné scrupuleusement et réfuté les arguments de l'auteur anonyme. On plaint éloquemment, disait-il, les époux *inséparables,* mais « ce n'est pas l'éloquence, c'est la raison que l'on doit écouter ». A l'objection que les époux mal unis seront infidèles, il répond que la loi ne doit pas être la complaisante du vice. En résumé, « la séparation simple est un divorce puni par le célibat. Le divorce est une séparation impunie ; dans la séparation, la peine du coupable s'étend sur l'innocent ; dans le divorce, la liberté rendue à l'innocent est aussi rendue au coupable. Laquelle des deux lois sera la plus injuste, ou celle qui suppose des torts aux deux époux, et qui les punit l'un et l'autre, ou celle qui les traite également tous deux comme s'ils n'avaient aucun tort? Celle-ci paraît la plus douce ; mais les abus en seront plus fréquents, et ils seront cruels ». C'est la crainte de ces abus qui rend Marmontel si réfractaire à l'idée du divorce. « Dans un pays, dit-il, où les mœurs sont bonnes, il est possible que le divorce les rende encore meilleures. Mais dans un pays où les mœurs sont mauvaises, nous persistons à craindre que le divorce les rende encore pires. »

Aussi, sauf certains cas très rares, Marmontel croit au moins très douteux que le « divorce soit, quant à présent, convenable aux mœurs de Paris ». Aurait-il changé d'avis ? Serait-il aujourd'hui favorable au divorce ? Ne garderait-il pas au fond de l'âme un doute pénible et douloureux sur ce point ? Il a bien vu, comme tous les bons esprits, que la grande difficulté, en cette délicate question, c'est qu'il « s'agit du sort et du partage des enfants ».

1. *Du Divorce,* à Paris, chez Desenne.

Aussi n'était-ce pas lui répondre victorieusement que de riposter, dans une lettre insérée au *Mercure*[1], par cet argument personnel : « Vous goûtez, Monsieur, dans le calme et la paix, les douceurs d'un hymen bien assorti... Vous êtes à l'égard des époux malheureux ce qu'est le riche à l'égard du pauvre... » Un époux heureux est facilement optimiste, il est vrai. Mais Marmontel avait l'âme trop haute pour s'endormir dans un égoïsme aveugle. Ses idées sur la constitution de la famille, sur l'indissolubilité du mariage, sur le sort, trop souvent malheureux, réservé aux enfants par le divorce, sont mûrement réfléchies. Sa vie entière, durant laquelle il a toujours rempli, non seulement avec un zèle attentif, mais avec une affectueuse tendresse, ses devoirs de fils, de frère, d'époux et de père, prouve, autant et plus que ses œuvres, la fermeté inébranlable de ses principes et la bonté naturelle de son cœur.

Si les époux se doivent un mutuel appui dans la vie, que ne feront-ils pas pour leurs enfants ? S'ils respectent le lien qui les unit, les enfants aussi leur seront attachés par l'effet du bon exemple et ne manqueront pas de leur rendre en affection et en reconnaissance tous les soins qu'ils en auront reçus. Comme l'a dit excellemment Marmontel, « tous ces liens tiennent l'un à l'autre ». C'est à mettre en évidence ces vérités banales, qui faisaient peut-être sourire les sceptiques et leur paraissaient sans doute indignes des préoccupations d'un homme d'esprit, que Marmontel s'est appliqué dans ses *Contes moraux*.

Il sait bien d'ailleurs que l'exemple du vice instruit autant que la peinture de la vertu. A côté des bonnes mères, qui se

1. *Mercure*, 29 janvier 1791.

sacrifient pour leurs enfants, il en est d'autres sans entrailles, qu'il flétrit sans pitié. Celle-ci, à peu près ruinée[1], n'ayant plus que ce qu'il faut à son fils « pour soutenir sa naissance », oblige sa fille à prendre le voile. Celle-là, poussée par une tendresse exclusive, se choisit une idole parmi ses enfants[2]. Sans argent, mais non sans orgueil, Mlle de Caradon, fière de sa naissance, a épousé un riche et honnête négociant de province, le bonhomme Corée. Restée bientôt veuve, l'aîné de ses fils fait ses délices, l'autre, Jacquaut, est l'enfant de rebut. « Il avait, disait-elle, le naturel de son père, une âme du peuple, et ce qu'on appelle l'air de ces gens-là. » Pour conserver toute la fortune à son frère, elle laisse Jacquaut partir pour les îles avec une petite pacotille. Ce sera pourtant lui qui viendra plus tard sauver de la misère et de la mort sa malheureuse mère, ruinée et abandonnée par son favori.

A cette mère aveugle Marmontel oppose un père éclairé et sage, qui, voyant à temps le danger que court son fils, l'empêche de tomber dans l'abîme[3]. Timante, honnête commerçant trop occupé de s'enrichir pour ses enfants, a le malheur « de ne pouvoir veiller lui-même à leur éducation, plus intéressante que leur fortune ». Aussi, pendant que sa fille est modestement élevée au couvent, son fils, qui se fait appeler M. de Volny, commence tout doucement à se perdre, avec la complicité de sa mère. C'est elle qui fait honneur à toutes ses dépenses, « car elle n'ignore pas que, dès l'âge de dix-neuf ans, il a, selon le bel usage, une petite maison et une jolie maîtresse ; il faut bien lui passer quelque

1. *Les Deux Infortunées.*
2. *La Mauvaise Mère.*
3. *L'Ecole des Pères.*

chose ». Si par hasard le père, un peu inquiet, demande pourquoi son fils rentre si tard : « C'est, lui dit-on, que les femmes de qualité ne se couchent pas plus tôt. » Heureusement pour Volny, sa mère vient à mourir. Son père, vieilli et fatigué, l'engage d'abord inutilement à le remplacer et le ramène enfin dans le droit chemin.

Il est difficile de réparer le mal causé par une éducation négligée. Bien comprise au contraire, elle échoue rarement. Aussi Marmontel trace-t-il le tableau d'une éducation domestique, telle que la peuvent donner un père et une mère qui ont du loisir et de l'aisance.

Acélie [1], rencontrant chez des voisins de campagne des enfants charmants, en qui « l'on ne croyait voir qu'un naturel exquis, tant l'habitude avait rendu faciles tous les mouvements qu'elle avait dirigés », demande à leur mère de l'instruire dans l'art d'élever les siens.

Rien n'est plus simple, lui répond Mme de Lisbé. Nos principes se réduisent à traiter les enfants comme des enfants, à leur faire un jeu des choses utiles, à simplifier ce qu'on leur enseigne, et à ne leur enseigner que ce qu'ils peuvent concevoir... On vit avec ses enfants ; on les a sous les yeux ; on communique avec eux ; on les accoutume à examiner et à réfléchir ; on leur aide, sans impatience, à développer leurs idées ; on ne les rebute jamais par un ton d'humeur ou de mépris ; la sévérité, qui n'est bonne qu'à remédier au mal qu'a fait la négligence, n'a presque jamais lieu dans une éducation de tous les instants ; et comme on ne laisse prendre à la nature aucun mauvais pli, on n'est pas obligé de la mettre à la gêne.

Ce tableau enchanteur, mais exact [2], prouve bien que

1. *La Femme comme il y en a peu.*

2. Cf. (*Mémoires* de Marmontel, l. VII) l'éducation donnée à leurs enfants par M. et Mme de Montullé : c'est l'original du tableau qu'il trace ici.

Marmontel ne croit pas qu'il y ait des caractères rebelles et indisciplinables. Si tous les enfants ne sont pas également bien nés, « c'est pour s'épargner des reproches qu'on en fait tant à la nature. Le plus souvent on la calomnie, afin de se justifier soi-même. Pour avoir le droit de la croire incorrigible, il faut avoir tout fait pour la corriger ». Sage leçon adressée aux gens du monde, dont bien peu sans doute tirèrent profit. Si, grâce à Rousseau, il fut un moment de mode chez les grandes dames et les riches bourgeoises de nourrir leurs enfants, il eût bien mieux valu encore les élever soi-même, « être, à l'exemple de Mme de Montullé, l'institutrice de ses enfants »[1]. On a vu des mères, sottement jalouses[2] des soins mercenaires donnés par une nourrice à leurs enfants, qui, sans aucun scrupule, les abandonnent ensuite, au moment où l'intelligence et le cœur se forment, à l'incurie des gens de maison, aux flatteries des bonnes[3], parfois même aux complaisances bien payées d'un « gouverneur suffisant et sot »[4]. Ce n'est pas ainsi que Marmontel entendait les devoirs d'un père ni d'une mère, et lui-même plus tard, avec l'aide de sa femme et d'un bon précepteur, essayera d'élever ses enfants sur un autre modèle.

Mais tout le monde ne peut pas pousser jusqu'au bout l'éducation domestique[5]. L'enfant, fille ou garçon, doit souvent quitter le toit paternel, et aller compléter son instruction au collège ou au couvent. Marmontel, ayant peint

1. De Goncourt, *la Femme au XVIIIe siècle*, p. 195.
2. *Nouveaux Contes moraux : Les souvenirs du coin du feu* (*Œuvres*, t. VI, p. 141).
3. *La Mauvaise Mère.*
4. *La Femme comme il y en a peu.*
5. De Goncourt, *la Société française pendant la Révolution*, p. 390.

surtout la vie de famille dans la noblesse ou la haute bourgeoisie qui prétendait l'imiter, n'a pas eu à se préoccuper de l'éducation publique. M. de l'Etang et M. de Volny, fils de riches commerçants, sont tous deux élevés, fort mal d'ailleurs, à la maison. Quant à Jacquaut, l'enfant rebuté d'une mauvaise mère, on s'en défait « en l'exilant dans un collège ». Le mot même d'exil semble indiquer que Marmontel préférait l'éducation domestique à l'éducation publique. Ce ne sera que plus tard, au début de la Révolution, qu'il exposera ses idées sur le rôle des collèges [1]. Mais il s'agit alors de former des citoyens pour un État libre. Le point de vue a changé complètement. Ce n'est plus seulement la famille qui est en jeu, c'est l'existence même d'un gouvernement nouveau. Il faut, comme il le dit justement, mettre les mœurs d'accord avec les lois, et cette question de l'éducation publique, égale pour tous, prend à ses yeux une importance capitale.

On n'en était pas encore là vers 1760. Ce n'était point la mode alors dans les hautes classes de la société de mettre ses fils au collège. On leur donnait plutôt chez soi un gouverneur ou précepteur, ecclésiastique ou laïque, et au besoin plusieurs maîtres pour l'aider dans sa tâche. Quant aux filles, les pères et même les mères s'en séparaient plus volontiers. N'était-ce pas surtout en raison de leur vie mondaine que la plupart des parents sacrifiaient ainsi l'éducation de leurs filles en la confiant à des mains étrangères? Le fils, plus facile à garder et à surveiller, n'est-il pas, lui seul, l'orgueil de la maison, celui pour qui on fera prendre malgré elle le voile à sa sœur ? Le couvent, si agréable qu'il puisse être,

1. *Mercure*, 23 février 1790.

si adoucie qu'en soit la discipline, si mondain même qu'il nous apparaisse, n'était pas, quoi qu'en disent MM. de Goncourt dans un habile plaidoyer en sa faveur[1], la meilleure préparation à la vie de famille. Ils le reconnaissent eux-mêmes en signalant, comme vice unique de l'éducation conventuelle, la séparation de la fille et de la mère, et le dangereux éloignement de ce monde dont le prestige trouble l'imagination des jeunes recluses.

Marmontel était de cet avis. Il préfère évidemment pour elles l'éducation domestique[2]. Lucile, que l'on marie au sortir du couvent, a les idées les plus fausses sur l'amour et le mariage[3]. Où donc aurait-elle appris à connaître la vie ? Serait-ce entre les quatre murs du couvent, où on a dû l'enfermer, selon l'usage, dès l'âge de sept ans, pour l'en tirer à quinze et la jeter brusquement dans les bras d'un mari ? Cette ignorance absolue des réalités de la vie a frappé Marmontel, qui y voit un danger des plus sérieux pour le bonheur des époux. La mère, si elle ne peut seule instruire sa fille, doit au moins l'élever chez elle, en vue du monde et du mariage, au lieu de la confier à de pieuses filles, « colombes innocentes qui ont pris leur essor vers le ciel », et qui « ne connaissent du monde ni les peines ni les plaisirs ». C'est bien là en effet le défaut principal de l'éducation donnée par les religieuses. Marmontel, qui ne leur était hostile, ni par éducation ni par tempérament, l'a signalé sans déclamation ni parti pris.

Il a fait plus : l'intérêt de la société, si étroitement lié à

1. *La Femme au XVIIIe siècle*, ch. I.
2. *La Bonne Mère.*
3. *L'Heureux Divorce.*

celui de la famille, lui a arraché une vive protestation [1] contre la tyrannie des parents qui faisaient des malheureuses en leur imposant la vie religieuse. Avant Diderot, avant La Harpe [2], il a flétri énergiquement les vocations forcées, il a peint la jeune fille impitoyablement sacrifiée par une mère froidement cruelle. En vain elle l'implore, en vain elle s'écrie : « A qui me sacrifiez-vous ? Ce n'est point à Dieu ; je sens qu'il me rejette : il ne veut que des victimes pures, des sacrifices volontaires... Si la violence me conduit à l'autel, le parjure, le sacrilège m'y attendent. » En vain elle avoue à sa mère son amour. Il faut prendre le voile, se vaincre soi-même, se lier par un serment irrévocable.

Je venais, dit-elle à son amie, de mourir pour la terre ; j'osais le croire ainsi. Mais quelle fut ma frayeur en rentrant dans l'abîme de mon âme ! j'y retrouvai l'amour, mais l'amour furieux et coupable, l'amour honteux et désespéré, l'amour révolté contre le ciel, contre la nature, contre moi-même...

Depuis cinq ans elle lutte contre l'image du bonheur perdu.

Depuis cinq ans, dit-elle douloureusement, je l'écarte et je la revois sans cesse,.. je la retrouve au pied des autels, je la porte au sein de Dieu même... Le temps, la raison, la pénitence ont affaibli les premiers accès de cette passion criminelle ; mais une langueur douloureuse a pris la place. Je me sens mourir à chaque instant ; et le plaisir d'approcher du tombeau est le seul que je goûte encore.

1. Marivaux, dans la *Vie de Marianne*, avait déjà peint la jeune fille amenée par la captation à la vie religieuse et blâmé cette espèce de séduction de conscience ; mais la situation n'est plus la même.

2. *La Religieuse* fut composée seulement en 1760, et publiée en 1796. *Mélanie* est de 1770. *Les Deux Infortunées* parurent dans le *Mercure* en août 1758.

En quelques pages vigoureuses et convaincues, Marmontel a voulu stigmatiser l'un des plus criants abus de l'ancien régime, le droit pour un père ou une mère d'emprisonner à jamais leur fille dans un cloître. On a dit[1] que ces cas d'oppression furent rares, et ces vœux forcés singulièrement exceptionnels, qu'à cette époque « le couvent apparaît bien plutôt comme un asile que comme une prison ». La résistance victorieuse de quelques jeunes filles « à l'ordre formel de leurs parents qui veulent leur imposer le voile » ne prouve pas que bien des victimes n'aient été sacrifiées en silence. Combien purent faire entendre leur voix ! Un esprit aussi mesuré, aussi peu jaloux du bruit et du scandale que Marmontel, n'a pas sans motif fait une place, dans le tableau qu'il nous a tracé des mœurs de son siècle, à « la religieuse par force ». Il n'invente pas à plaisir et ne parle que de ce qu'il a vu.

D'ailleurs, il peint en beau la société de son temps. La bienveillante philosophie des *Contes moraux*, leur optimisme, que les esprits chagrins qualifieraient volontiers de candide, est en opposition complète avec l'amère ironie de Voltaire. Il ne pouvait cependant mettre sous nos yeux ses contemporains dans le plein jour de la vie réelle, sans effleurer parfois certaines questions qui préoccupaient les esprits.

« Demi-bourgeois, demi-manant », comme le Jardinier de La Fontaine, il aime et connaît le paysan et le bourgeois de petite ville. Mais il a eu rarement l'occasion de les peindre dans ses *Contes*. Presque toujours, en effet, la scène est à Paris, et les personnages appartiennent à la

1. De Goncourt, *op. cit.*, ch. I.

noblesse d'épée ou de robe, ou du moins à la haute ou riche bourgeoisie. Nous y rencontrons pourtant une fois [1] « un vieillard et sa femme, tels qu'on nous peint Philémon et Baucis ». Chez eux « tout présente l'image d'une pauvreté riante ». Leurs mœurs simples sont dignes de la frugalité de leur vie, leur bonheur pur n'a d'égal que leur honnêteté sans tache. Nous voilà bien loin des paysans madrés et retors de Dancourt et autres auteurs comiques. Faut-il croire à cet âge d'or qu'entrevoit l'imagination de l'auteur? Faut-il l'accuser d'avoir embelli le tableau de parti pris? Plus d'un passage des *Mémoires* prouve sa bonne foi : il a connu des paysans à l'aise, d'autres vivant de peu et heureux dans leur médiocrité. Sa propre histoire en fait foi.

C'est avec ces couleurs, adoucies peut-être, qu'il nous peint le laboureur. Sa vie est toute une idylle [2], qui rappelle vaguement le « *Fortunatos nimium...* » Comment vit-il? « Fort bien, dit-il lui-même, d'excellent pain, de bon laitage et des fruits de notre verger. Ma femme, avec un peu de lard, fait une soupe aux choux dont le roi mangerait. Nous avons encore les œufs de nos poules ; et le dimanche nous nous régalons, et nous buvons un petit coup de vin. » Et les impôts? lui demande-t-on. « Nous les payons gaiement : il le faut bien. Tout le pays ne peut pas être noble. Celui qui nous gouverne et celui qui nous juge ne peuvent pas venir labourer. Ils font notre besogne, nous faisons la leur ; et chaque état, comme on dit, a ses peines. » Il est vrai que ce paysan n'a pas lieu de se plaindre, et s'il raisonne si juste, s'il n'envie pas le sort de ceux qui sont

1. *La Bergère des Alpes.*
2. *Le Misanthrope corrigé.*

au-dessus de lui, c'est qu'il n'est plus le serf du Jura[1], écrasé par des maîtres impitoyables, rançonné et misérable, ni même le sujet du roi, accablé par l'impôt, les frais de sa levée et toutes sortes de vexations. Il est sous la tutelle d'un bon seigneur, qui, pour le tribut dû au roi, « impose, reçoit lui-même, et au besoin fait les avances ». Il s'occupe, dit le laboureur, « à nous juger, à nous accorder, à marier[2] nos enfants, à maintenir la paix dans les familles, à les aider quand les temps sont mauvais ».

Marmontel a-t-il vu de ses yeux des paysans si heureux et des seigneurs si bienfaisants? Tout porte à le croire. Il se trouvait alors dans la noblesse quelques âmes d'élite qui compatissaient à la misère du peuple des campagnes et s'efforçaient à la soulager[3]. Ceux-là pressentaient sans doute les calamités à venir, entendaient les cris étouffés de révolte que suscitaient les souffrances trop longtemps endurées; ils faisaient eux-mêmes dans leurs domaines les réformes qu'allait bientôt exiger le pays tout entier. Leur exemple ne fut pas suivi au moment favorable. En tout cas, Marmontel donne ici une sage leçon à la noblesse terrienne.

Qu'a donc fait le bon seigneur pour rendre heureux ses paysans? Non seulement il s'est chargé, au mieux de leurs intérêts, de recouvrer l'impôt et de payer directement la taille à l'intendant, mais il a tout d'abord supprimé la corvée[4]. On l'a remplacé par le travail payé et volontaire,

1. V. *Voltaire*, t. XXVIII, p. 353.
2. *Annette et Lubin.*
3. Cf. Taine, *l'Ancien Régime.*
4. Avant Marmontel, son ami Thomas, dans l'*Eloge de Sully,* couronné par l'Académie en 1763, avait signalé, mais en termes véhéments, les abus des gabelles, de la corvée et de la taille.

et s'il survient au village un vagabond, un fainéant, on lui fait entretenir les routes, ou il va chercher son pain ailleurs. N'est-ce pas déjà l'idée toute moderne du travail qui moralise l'indigent, tandis que l'aumône l'humilie sans le soulager ni le corriger? Marmontel reconnaîtra d'ailleurs plus tard que l'indigent ne l'est pas toujours de sa faute : « Un crime irrémissible de la société serait, dit-il, que la misère fût inévitablement attachée à la vieillesse de l'homme qui nourrit les hommes, ou de l'artisan qui les sert, ou du soldat qui les défend [1]. » Mais, s'il constate le mal, il n'y peut trouver de remède.

En attendant que le serf affranchi devienne propriétaire [2], il indique les moyens d'adoucir sa situation actuelle. La corvée supprimée, la communauté s'impose elle-même pour les dépenses nécessaires : aussi n'arrive-t-il pas « ce qu'on voit ailleurs, que le riche s'exempte à la charge du pauvre ». Il n'est pas jusqu'à l'atelier collectif, forme embryonnaire de la société coopérative, que Marmontel n'ait proposé pour modèle. Le seigneur l'a ouvert, en faisant les avances, et, l'hiver, les hommes vigoureux, avec « la navette, la scie et la hache, y donnent aux productions de la nature une nouvelle valeur ». L'entreprise ayant réussi, il l'a cédée au village. Le conteur n'a pas même à se demander ce qui serait advenu, si elle avait échoué. Le

1. *Essai sur le Bonheur*, 1787.

2. Dans le *Discours en faveur des paysans du Nord*, envoyé en 1767 à la Société économique de Pétersbourg, en vue d'un concours sur cette question : « *Est-il avantageux pour un État que le paysan possède en propre du terrain, ou qu'il ait seulement des biens meubles?* » Marmontel, dont le travail ne fut pas couronné, sans doute à cause de la hardiesse de ses idées, se prononce nettement pour la suppression du servage, et pour la restitution de la terre au peuple, s'il « demande sa part à la propriété ».

seigneur bienfaisant eût tenu lieu d'État-providence, mais à ses risques et périls, tandis que l'État le ferait au détriment de tous.

Les généreuses aspirations de Marmontel vers un idéal bien difficile à réaliser, l'accord affectueux du seigneur et de ses vassaux, ne l'empêchent pas de voir que la noblesse, surtout celle qui vit d'ordinaire à la cour, a ses préjugés et ses défauts. Il laissera volontiers à Chamfort le soin de déceler et de fustiger ses vices. Il est peut-être plus honnête, quoi qu'on ait dit en faveur de l'amer moraliste[1], de mieux traiter les gens dont on a accepté la protection et les bienfaits. Est-ce ce sentiment de reconnaissance qui a émoussé les traits dont Marmontel aurait pu percer les grands seigneurs et les grandes dames qu'il a quelque peu fréquentés ? N'est-ce pas aussi, et surtout, qu'il considère la noblesse comme un corps nécessaire à l'État, et qu'il faut respecter, au lieu de s'acharner à le faire tomber dans le discrédit[2] ?

Mais dans son *Discours en faveur des paysans du Nord*, qui ne fut pas *publié*, il sera plus hardi, et, découvrant le fond de sa pensée, il se montrera très dur pour l'orgueil, la paresse et le faste des grands et de la noblesse, et prédira l'approche d'une révolution, si l'on ne fait pas des esclaves des citoyens. Ce qu'il dit de la Russie, il le pense certainement de la France.

1. Pellisson, *Étude sur Chamfort*.

2. Cf. ce qu'il dit dans l'art. *Grandeur* (*Encyclopédie*, t. VII, 1757) : « Le sage est bon citoyen. Il sait que la grandeur, *même fictive*, exige des ménagements : il respectera donc celui qui en abuse, ou les aïeux qui la lui ont transmise, ou le choix du prince qui l'en a décoré, ou, quoi qu'il en soit, la Constitution de l'État qui demande que les grands soient en honneur, et à la Cour, et parmi le peuple. »

Il ménage donc le grand seigneur, l'homme de cour, et ne lui prête que les faiblesses communes à l'humanité. Plébéien dans le fond, il relève vivement la morgue impertinente des dames de qualité. En voyant, non sans quelque secrète jalousie, une jolie paysanne[1], ces dames, qui se piquaient de l'être, la font approcher, et l'examinent, « comme un peintre examine un modèle ».

Levez les yeux, petite, lui disent-elles. Quelle vivacité ! Quelle douceur ! Quelle volupté dans ses regards !... Voyez un peu ce cou d'ivoire s'arrondir sur ces belles épaules. Qu'elle serait bien en habit de cour ! Et ces petits charmes naissants que l'amour semble avoir placés lui-même ? En vérité, cela est plaisant ! A qui la nature va-t-elle prodiguer ses dons ? où la beauté va-t-elle se cacher ?.. Quel dommage que cela soit né dans un état vil et obscur !

Cette pitié dédaigneuse, si choquante qu'elle puisse nous paraître, n'est, après tout, qu'un défaut bien féminin. Que de bourgeoises, envieuses du joli minois de leurs femmes de chambre, tiendraient encore volontiers le même langage !

Marmontel cependant adresse à certaines grandes dames un reproche plus sérieux : sur un point, un seul, mais avec force, il insiste sans se lasser. Comme les conteurs, ses devanciers, il constate, mais pour flétrir leur prétention, cette prérogative étrange qu'elles s'arrogent, ce privilège indécent dont elles se font gloire, je veux dire l'impudence effrontée dans le libertinage. Il ne croit pas d'ailleurs que toutes les femmes du grand monde soient vicieuses[2] : « Comme leurs devoirs, dit-il, se renferment dans l'intérieur

1. *Laurette.*
2. De Goncourt, *la Femme au XVIIIe siècle*, la vie dans le mariage, p. 187.

d'une vie privée, leurs vertus n'ont rien de saillant ; il n'y a que leurs vices qui éclatent, et la folie d'une seule fait plus de bruit que la sagesse de mille autres. Ainsi le mal est en évidence et le bien reste enseveli. » C'est la juste objection que l'on peut toujours faire aux moralistes et aux satiriques qui ne veulent voir dans l'humanité que le vice ambitieux et éclatant, et n'aperçoivent pas à leurs pieds la vertu discrète et modeste.

Si on laisse de côté les mœurs proprement dites, que pensait Marmontel de ces grands seigneurs, de cette noblesse brillante et oisive que La Bruyère, entre tous, a si énergiquement dépeinte ? « A l'égard de la cour, dit-il, il y a tant d'intérêts si compliqués et si puissants qui se croisent et se combattent, qu'il est naturel que les hommes y soient plus passionnés et plus méchants qu'ailleurs[1]. »

Est-ce Philinte qui tient ce langage ? Ce serait un Philinte moins sceptique que celui de Molière. C'est un véritable philanthrope, c'est Marmontel lui-même, qui essaie de convertir Alceste. Les méchants sont rares, pense-t-il, et l'on accuse trop facilement les hommes sur de vagues présomptions. Bien que l'intérêt personnel, il l'avoue, nous touche souvent plus que ce qui intéresse l'humanité tout entière, il ne veut pas se départir « de ce sentiment de bienveillance universelle qui lui fait voir les hommes et les choses du côté le plus consolant ». C'est là, à certains égards, une philosophie bien terre-à-terre. Mais n'aide-t-elle pas à supporter la vie, au lieu de la faire prendre en haine ? « Il y a, dit encore Marmontel, aussi peu de cœurs pervers que d'âmes héroïques ; et le grand nombre est composé de gens faibles,

1. *Le Misanthrope corrigé.*

de bonnes gens, qui ne demandent que paix et aise », et non de dupes et de fripons.

Cet optimisme pratique[1] a certainement inspiré tous les jugements que l'auteur a portés sur la société de son temps. Si le courtisan même est excusé, que faut-il penser du ministre, de cet homme alors tout-puissant, qui tenait dans sa main la fortune et l'honneur des familles, la liberté des sujets du roi? Une femme éplorée[2] va prier un ministre de sauver son mari de la ruine et du déshonneur. Encore jeune et belle, elle obtient ce qu'elle demande, sans rien sacrifier, même en paroles, de sa dignité. On sait ce qu'il en coûte à la belle Saint-Yves pour délivrer son amant de la Bastille[3]. M. de Saint-Pouange[4], si méchamment traité par Voltaire, se montrait, paraît-il, moins accommodant que le bon ministre de Marmontel. Qui des deux a raison? Nous devons croire, ce me semble, qu'à côté du ministre libertin se rencontrait aussi le ministre honnête homme. Il est donc utile d'opposer aux accusations des Voltaire et des Diderot le témoignage peu suspect d'un conteur sans haine ni préjugés, qui a vu le monde d'aussi près qu'eux.

Aussi ne croit-il pas plus à la vénalité ni à la corruption des juges en général qu'au libertinage sans frein des ministres, ni à la méchanceté innée des gens de cour.

Quand je vois, dit-il, un homme se dévouer à un état qui a beaucoup de peines et peu d'agréments, qui impose aux mœurs

1. Cf. *Essai sur le Bonheur* (1787). L'homme, y dit Marmontel, est né pour être heureux et bon. Il croit même que l'on « peut fonder en principes le système de l'optimisme civil, politique et moral ».

2. *La Femme comme il y en a peu.*

3. Voltaire, *l'Ingénu.*

4. C'est M. de Saint-Florentin, l'un des protecteurs de Marmontel.

toute la gêne des plus austères bienséances, qui demande une application sans relâche, un recueillement sans dissipation, où le travail n'a aucun salaire, où la vertu même est presque sans éclat ; quand je les vois, environnés du luxe et des plaisirs d'une ville opulente, vivre retirés, solitaires, dans la frugalité, la simplicité, la modestie des premiers âges, je regarde comme un sacrilège l'injure faite à leur équité.

Cette défense des Parlements d'autrefois, qui donnaient souvent l'exemple des bonnes mœurs et de l'esprit de justice, honore celui qui l'a écrite. Assurément il n'a pas voulu voir qu'il s'y est rencontré parfois des vertus hypocrites, des ambitions sans scrupules, même des âmes vénales. Mais avait-il tort de maintenir haut et ferme le respect de la magistrature, dont l'intégrité en impose aux gouvernements eux-mêmes et garantit la liberté des citoyens?

Conservateur à l'excès, défenseur aveugle d'institutions surannées, voilà, dira-t-on sans doute, ce que fut Marmontel. On a affirmé [1], avec trop d'assurance peut-être, que Voltaire, lui aussi, fut conservateur en toutes choses, sauf en religion. Mais si Voltaire l'était par nature et par tempérament, il oubliait trop souvent, dans l'ardeur de ses polémiques, que manquer d'égards pour les individus, peindre avec complaisance le juge voluptueux, prêt à vendre la justice, le ministre libertin, achetant la pudeur d'une femme de la liberté de son fiancé, c'était saper par la base la magistrature et le gouvernement. Qui ne sait comme la foule conclut facilement du particulier au général, comme le mépris des hommes engendre vite le mépris des corps mêmes ou des institutions qu'ils représentent ? C'est

1. Vinet, *Histoire de la Littérature française au* XVIIIe *siècle*, t. II, p. 112.

une singulière façon d'être conservateur que d'attaquer, comme l'a fait Voltaire, les magistrats, les ministres, les souverains eux-mêmes, tout au moins dans ses *Contes* philosophiques. S'il ne voulait pas démolir cet édifice social qu'il a si fortement ébranlé, c'est donc que, poussé par une aveugle impétuosité, il a porté ses plus terribles coups au hasard. Ce serait faire peu d'honneur à sa clairvoyance que de le juger ainsi. Qu'il ait été, vers la fin de sa vie, effrayé de son propre ouvrage, qu'il ait même été tenté de revenir en arrière, on peut le supposer d'après quelques confidences faites à ses amis. Après tout, n'est-ce pas là l'effet ordinaire de la vieillesse, même sur des âmes mieux trempées que la sienne ?

Si quelqu'un, au XVIIIe siècle, en dehors de Voltaire, et parmi ses disciples et les encyclopédistes, fut conservateur, ce fut surtout Marmontel. Non pas cependant qu'il ait l'esprit étroit et ne voie pas le mal où il est, mais il ne regarde avec plaisir que le bien. Tandis que Voltaire attaque avec fureur les prêtres, les moines, l'Eglise et la religion [1], Marmontel, à qui d'ailleurs le maître n'aurait jamais répété sans relâche, comme à ses disciples de prédilection : « Ecrasons l'inf... » [2], laisse en paix les moines et les prêtres. C'est à peine si, dans un de ses premiers contes [3], il égratigne d'un trait ou deux en passant les ecclésiastiques de mœurs un peu libres. Il a discrètement relégué dans l'ombre

1. V. en particulier les *Voyages de Scarmentado*.

2. V. leur *Correspondance* fort instructive par sa réserve même à cet égard. Il lui écrivit une seule fois (13 janvier 1768) : « Illustre profès, écrasez le monstre tout doucement. » Mais son disciple ne répondit pas sur ce point à son attente.

3. *Alcidonis*. V. aussi *Heureusement*.

ces mignons abbés de cour qui égaient parfois scandaleusement les contes de ses prédécesseurs. Encore moins s'est-il permis leurs grossières brutalités de langage contre les capucins, théatins ou autres, et la peinture des infamies devant lesquelles n'a pas toujours reculé Voltaire lui-même. Quoi qu'il pense de la religion, il n'a pas risqué de la rendre méprisable dans la personne de ses ministres, et ses plus grandes hardiesses là-dessus ne sont pas même des peccadilles. Du reste, le moine et le prêtre, si on laisse de côté le haut clergé et les abbés mondains, les Boufflers, les Bernis, sortaient, à cette époque comme aujourd'hui, du peuple ou de la petite bourgeoisie, que Marmontel aime et estime. D'autre part, les négociants, à Paris, en province, le « bonhomme » Timante, « le bonhomme » Corée, sont des modèles de vertu, et, au besoin, d'habileté et de prudence[1]. Malgré son indulgence, plus apparente que réelle, pour les hautes classes de la société, Marmontel a évidemment un faible pour la saine et modeste bourgeoisie qui fait la force des Etats et qui, de l'aveu de tous les contemporains, était l'honneur de son siècle.

Il rend aussi justice à ce Paris, où le rappellent — on sent que c'est de lui-même qu'il parle — l'amitié, l'amour des lettres, l'attrait même de la variété ; il rend justice à son peuple, qui est bon, à ces pauvres familles, qui, entassées dans des réduits obscurs, « gémissent dans le besoin », et chez qui l'on trouve néanmoins « une pudeur, une patience, une honnêteté, quelquefois même une noblesse de sentiments qui attendrit et qui étonne ». Cet éloge du peuple n'est certes pas d'une âme vulgaire, d'un cœur égoïste. Marmontel n'est

1. *La Mauvaise Mère, l'Ecole des Pères.*

pas de ces parvenus qui oublient leur origine et vont même jusqu'à en rougir.

Né du peuple et venu de province, il a fait de la petite ville un tableau délicieux.

Bruyères est remplie d'honnêtes gens qui aiment les lettres et qui les cultivent. En aucun lieu du monde on n'a des mœurs plus douces. On y est poli avec franchise ; on y est simple, mais cultivé. La candeur, la droiture et la gaieté font le caractère de ce peuple aimable : il est social, humain, bienfaisant. L'hospitalité est une vertu que le père transmet à son fils. Les femmes y sont spirituelles et vertueuses, et la société, embellie par elles, unit les charmes de la décence aux agréments de la liberté.

Sans prétendre que le tableau n'est pas flatté, n'est-il pas juste de l'opposer à la mordante satire de La Bruyère, qui tourne trop à la caricature? L'un hait la province, on ne sait trop pourquoi, car il la connaît peu ; l'autre l'aime d'un amour filial, avec tous ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, dont il a le cœur plein à déborder.

Marmontel a jugé tout le monde avec la même bienveillance sereine. Aussi est-il conservateur : l'optimiste en effet craint de toucher d'une main imprudente à ce qui existe, de peur de faire écrouler sur sa tête l'édifice qui l'abrite, sans savoir comment il le remplacera [1]. Il a cependant souhaité de sages et justes réformes, et sentait confusément dès 1765 que la royauté gagnerait à s'appuyer davantage sur le pays. On trouve en effet, dans un de ses contes [2], l'indice d'une aspiration vers un idéal politique nouveau. Il y parle d'une de « ces écoles de morale où la jeunesse anglaise va étudier

1. Sur l'optimisme du XVIIIe siècle, v. Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. III, p. 234.
2. *L'Amitié à l'épreuve.*

les devoirs de l'homme et du citoyen, s'éclairer l'esprit et s'élever l'âme ». Les devoirs supposent des droits, et Marmontel le dit expressément. Des deux amis élevés dans cette école, l'un devint marin, l'autre, « doué d'une éloquence mâle et d'un esprit sage et profond, fut du nombre de ces députés dont la nation compose son Sénat... Ainsi chacun d'eux servait sa patrie, heureux du bien qu'il faisait... Courage, écrivait le marin au député, défends les droits du peuple et de la liberté : un sourire de la patrie vaut mieux que la faveur des rois. » Ce langage n'est-il pas des plus significatifs ? Les devoirs de l'homme et du citoyen, les droits du peuple et de la liberté, ce ne sont pas là choses banales dont on parle, surtout incidemment, sans avoir quelque raison de le faire. L'auteur allait, deux ans plus tard, dans son *Bélisaire*, se mêler de faire la leçon aux rois.

Ce n'est pas non plus par hasard que, dans ce même conte, il a cru devoir nous exposer ses idées sur la tolérance et la religion. *L'Amitié à l'épreuve* est encore ici le prélude de *Bélisaire*. Un bramine, blessé par des soldats anglais, demande à leur capitaine de le faire transporter au bord du Gange, où il veut se purifier avant de mourir. Mais, lui répond celui-ci, « c'est la pureté du cœur que le Dieu de la nature exige » ; il suffit d'observer « la loi qu'il a gravée au fond de nos âmes, de faire aux hommes tout le bien que l'on peut, et d'éviter de leur nuire. Une piété simple et des mœurs pures, voilà ce que Dieu exige de nous ». En vain le bramine s'étonne qu'on ne croie pas au dieu Vistnou et à ses neuf métamorphoses. L'Anglais lui démontre que partout il y a des cœurs vertueux et des hommes justes : « Les songes de l'imagination — c'est-à-dire ici les formes du culte —

diffèrent selon les climats, mais le sentiment est partout le même. »

Marmontel, à ce moment de sa vie, semble avoir adopté les opinions des philosophes. Si *Candide* n'a pu triompher de son optimisme, *la Loi Naturelle,* le *Traité de la Tolérance,* la *Profession de foi du Vicaire Savoyard,* ont eu raison de ce qu'il pouvait encore conserver d'attachement au christianisme. Il est mûr pour *Bélisaire* et *les Incas.*

Pendant vingt-cinq ans Marmontel abandonna le genre qui lui avait valu tant de succès. Il ne devait y revenir qu'à la fin de sa vie. Mais la vogue des *Contes moraux* lui avait suscité des imitateurs, dont on connaît à peine les noms. Nous avons essayé de montrer comment le conte libertin en prose avait fait place peu à peu au conte moral créé par Marmontel. La transition pourtant n'est jamais brusque, en histoire littéraire, au point que rien ne relie entre elles deux époques, ne rattache un genre qui se meurt à celui qui va naître.

L'abbé de Boufflers donna son *Aline* en 1761, l'année même où Marmontel publiait la première édition de ses *Contes moraux,* qui avaient paru la plupart au *Mercure. Aline,* reine de Golconde, eut aussi les honneurs du *Mercure,* mais après avoir été fortement expurgée [1].

Le ton léger de cette « jolie bagatelle » a séduit Grimm

1. *Corr. litt.,* 1er septembre 1761. Grimm a raison : on ne saurait en effet imaginer à quel point, pour l'accommoder aux nécessités de son journal, l'auteur du *Mercure* (septembre 1761) a défiguré ce conte par des suppressions et des additions qui le rendent par moments inintelligible. Non seulement il modifie d'une façon ridicule les passages libres, mais il supprime les épigrammes les plus anodines contre le gouvernement. Et il a l'audace d'affirmer que, parmi les différentes copies *manuscrites* de ce petit ouvrage qui ont couru, il a choisi la plus fidèle.

et lui a dicté un jugement erroné. La moindre page de Voltaire, qui, dit-il, « ne serait pas trop fâché » d'en être l'auteur, est bien supérieure en esprit, en finesse, en bon sens, à tout ce qu'a produit en prose Boufflers, y compris *la Reine de Golconde.*

Il n'y a, dans *Aline,* ni invention, ni plan, ni style. L'héroïne fait songer tour à tour, à l'*Annette* de Marmontel, moins la naïve innocence, à la fiancée du roi de Garbe, à n'importe quelle fille entretenue. Après maintes aventures, moins vertueuse que la belle Cunégonde, elle finit de même. Elle retrouve une dernière fois son amant, lui fait la morale, et tous deux « passent des années délicieuses » à cultiver ensemble la terre, comme Candide son jardin. Malgré toutes ces réminiscences, à cause d'elles peut-être, le récit ne tient pas debout. Une certaine grâce juvénile dans le ton en est le seul mérite. Mais le style, en dépit de ce charme indéfinissable, manque en quelque sorte de tenue. *Aline* n'est en réalité que la fantaisie d'un jeune écrivain sans originalité et sans goût, qui prétend imiter Hamilton [1].

Faut-il considérer cette bluette au point de vue de la moralité ? Ce serait faire injure à Boufflers, encore abbé à ce moment, que de supposer qu'il y ait même songé. Cependant, s'il a évité d'insister sur les situations indécentes, il a laissé échapper des mots fâcheux. Vers la quarantaine, son héros juge ainsi sa maîtresse : « O la charmante princesse que celle de Golconde ! elle était tout à la fois bonne reine, bon roi, bonne femme et bon philosophe ; elle était encore plus : elle était bonne..... » Il faut bien reculer devant le mot cru. D'ailleurs un contemporain,

1. V. l'*Epître* en vers qui précède le conte.

en reproduisant *Aline*, d'après la version du *Mercure*, a trouvé, sans y entendre malice, le titre qui convenait parfaitement à ce conte, même expurgé; il l'appelle : *La Nouvelle Paysanne parvenue*, ou *la Courtisane devenue Philosophe*.

Le compilateur, sous le nom vrai ou supposé de Mlle Uncy, conçut en effet l'idée, après avoir lu Marmontel, de faire un recueil de *Contes moraux*. Il alla pour cela chercher dans le *Mercure* et ailleurs des contes, nouvelles, anecdotes de toute provenance, la plupart sans intérêt, pour en enfler quatre volumes, qui eurent l'honneur de plusieurs éditions[1], tant le genre était devenu à la mode.

Ce fut sans doute aussi ce motif qui décida de Bastide à tirer du *Mercure* et du *Nouveau Spectateur*[2] les *Contes*[3] qui y avaient paru, et à en ajouter quelques autres, comme l'avait fait également Marmontel. Il avait, en effet, travaillé en même temps que lui au *Mercure*, sous Boissy[4] ; puis, lui cédant complètement la place en 1757, il se réfugia au *Nouveau Spectateur*, dont il fut le fondateur et seul maître. C'est là que furent publiés la plupart de ses *Contes*, qui n'avaient plus à craindre ainsi de comparaison immédiate trop désobligeante. Son style lourd, incolore, entortillé, traînant et incorrect, en rend la lecture insupportable. Le langage de l'amour devient chez lui de la métaphysique alambiquée[5]. Ou bien il tombe à plaisir dans le dramatique le plus noir et le romanesque le plus invraisemblable.

1. Mlle Uncy, *Contes moraux*, Paris, Vincent, 1763, 4 v. in-12.
2. Le *Nouveau Spectateur*, Paris, 1758, 8 v. in-12, suivi du *Monde comme il est*, Paris, 1760, 2 v., et du *Monde*, Paris, 1761, 2 v., en tout 12 v.
3. *Contes*, Paris, 1763, 4 v. in-12.
4. Les *Mémoires d'un homme à bonnes fortunes*, *le Beau Plaisir*, *l'Amant Anonyme*, *le Martyr Infaillible*, y parurent en 1756-1757.
5. *Le Véritable Amour*, t. I, 1re partie.

C'est, par exemple, une mère, une furie, qui, jalouse de sa fille, cause sa mort et le suicide de son amant[1]. Somme toute, de Bastide s'essaie maladroitement dans tous les genres. Il fait même songer à Marmontel dans un récit qui rappelle *Tout ou Rien*[2]. Celui-ci l'a d'ailleurs imité à son tour, en lui empruntant l'idée, non pas d'un conte tout entier, mais du dernier épisode de *l'Heureux Divorce*[3]. *La Petite Maison* a évidemment inspiré la description de la maison de campagne du riche Dorimon. Mais Marmontel n'a eu garde de la pousser aussi loin. De Bastide décrit tout, jusqu'au cabinet d'aisances. De plus, il y a là bien des bosquets, des parterres et autres ornements, pour une petite maison. Les érudits et les curieux peuvent seuls y trouver leur compte. En effet, l'auteur a eu soin de citer dans les notes les noms des artistes alors en vogue, qui semblent s'être tous réunis pour décorer les luxueux appartements où nous sommes introduits. Le conte a même l'air d'avoir été composé pour leur servir de réclame. C'est pourtant le seul de tout le recueil qu'on puisse encore lire, en se plaçant à ce point de vue tout particulier.

Bien que Grimm enveloppe dans le même dédain, comme « philosophes et moralistes », M. de Bastide et M. de La Dixmerie, dont « les contes froids et plats, malgré la pureté de leurs intentions, seraient bien capables de rendre la vertu insipide et méprisable »[4], il ne serait pas juste de mettre sur le même rang ces deux écrivains. Fréron, qui a

1. *Les Trois Infortunées*, t. I, 2e partie.
2. *L'Avantage du sentiment*, t. I, 1re partie.
3. *L'Heureux Divorce* (*Mercure*, juin et juillet 1759) ; *la Petite Maison* (*Nouveau Spectateur*, 1758).
4. *Corr. litt.*, 1er décembre 1764.

examiné de plus près ces œuvres peu intéressantes, qui les juge moins en philosophe qu'en lettré, qui n'a pas d'ailleurs pour le conte moral le mépris que Grimm ressentait pour ce genre ennuyeux, a compris que La Dixmerie valait mieux que de Bastide.

Il composa la plupart de ses contes pour les faire paraître au *Mercure* et déclare [1] que « M. Marmontel, qui venait de quitter cet ouvrage périodique, y avait rendu ce genre absolument nécessaire ». Il devint donc le fournisseur attitré de ce journal, mais sans faire oublier son prédécesseur. Il eut du reste le bon esprit de ne pas prétendre l'imiter « ni lutter contre lui ». Il voulait, en écrivant des *Contes philosophiques*, prendre le contre-pied de ce qu'avait fait Marmontel, et tracer un tableau fidèle des usages des divers pays. Mais, sans esprit naturel, sans originalité aucune, il se condamne de gaieté de cœur à une imitation stérile. C'est pourtant dans les contes inspirés directement de Voltaire qu'il se montre à peu près supportable. Par une sorte d'effet de mirage, on sourit aux souvenirs qu'évoque en vous tel passage agréable. La copie fait songer à l'original. En lisant l'histoire d'*Eumène*, celle de *Nadir*, on relit en esprit *Zadig*. Dans le même récit on retrouve des réminiscences peu déguisées de Voltaire, Voisenon et Marmontel : c'est vraiment pousser l'éclectisme un peu trop loin [2].

Que fera donc le conteur livré à lui-même, si tant est qu'il s'y soit jamais exposé, par une confiance excessive en

1. Préface des *Contes philosophiques*, Paris, 1765, 2 in-12. *Contes philosophiques et moraux*, Londres et Paris, 1769, 3 in-12. Le 3e vol. de cette édition est nouveau.

2. *L'Anneau de Gygès*, t. I. V. aussi pour Voisenon, *Cléomir et Dalia*, t. II, *les Péris et les Néris*, t. II, et pour Marmontel, *les Quiproquo* (*Mercure*, janvier 1763) ; cf. *la Bonne Mère*, 1761, 1re éd.

ses propres forces ? Ne risque-t-il pas de tomber tout à plat ? C'est ce qui lui arrive d'ordinaire. Il a pourtant, une fois au moins, abandonnant ses modèles, tenté de nous peindre véritablement des mœurs exotiques. *Azakia*, anecdote huronne, précède de quatre ans *l'Ingénu,* qui n'a de huron que le nom[1]. Nous sommes bien ici chez les sauvages, et non en Basse-Bretagne ou à Paris. Saint-Castins, officier français en service au Canada, se réfugie, après un duel, chez les Hurons. Il y est accueilli par Azakia, qu'il a sauvée jadis de la brutalité d'un soldat, et par son mari Ouabi. En vain il veut la séduire. « Arrête, lui dit-elle, les tronçons de la baguette que j'ai rompue avec Ouabi n'ont pas encore été réduits en cendres. » Saint-Castins et les Hurons arrachent aux Iroquois, qui allaient le brûler, leur prisonnier Ouabi, déjà attaché au poteau. Celui-ci, par reconnaissance, cède sa femme au Français et se remarie.

Un timide essai de couleur locale prête à ce court récit quelque intérêt, assez vite gâté par le mélange, bizarre en pareil cas, de l'esprit railleur du XVIIIe siècle. Mais enfin il y a là une tentative qui mérite d'être signalée. Cet officier, qui délivre du feu un Huron, son ami, fait penser à Outougamiz sauvant René du même supplice[2]. Il est peu vraisemblable que Chateaubriand ait lu les *Contes* de La Dixmerie, sans doute déjà oubliés, quand dans son adolescence il fréquentait les écrivains de la fin du siècle. Mais il a connu Saint-Lambert, encore dans toute sa gloire[3].

1. *Azakia* (*Mercure,* juillet 1763), *l'Ingénu* ou *le Huron,* 1767.
2. *Les Natchez,* l. XII.
3. V. *Mémoires d'Outre-Tombe.* Chateaubriand n'y parle pas volontiers de ses lectures de jeunesse ; il semble plutôt les dissimuler, afin de paraître devoir tout à lui-même.

N'a-t-il pas, lui qui aimait alors les philosophes, goûté les *Saisons* et les *Contes* en prose de cet auteur, qui avaient fait quelque bruit ? [1]

Les Deux Amis, conte iroquois, mieux encore qu'*Azakia*, sont en quelque sorte le prélude des *Natchez*, pour la peinture des mœurs empruntée à un article des *Variétés littéraires*, de l'aveu même de l'auteur [2]. Ce souci du costume et du pittoresque, que Chateaubriand pousse à l'outrance dans *les Natchez*, perce encore plus ici que chez La Dixmerie. Grimm même en avait été frappé [3] : « Vous aimerez certainement, dit-il, la chanson d'Erimé : « Ils partent, les deux amis » ; mais il n'en fallait faire qu'une dans tout le conte, ou ne pas faire les autres sur le même moule. » Ne croirait-on pas en effet entendre la Céluta des *Natchez*, quand Erimé s'écrie : « Les Deux Amis sont deux mangliers en fleurs : leurs yeux ont l'éclat de la rosée au lever du soleil ; leurs cheveux sont noirs comme l'aile du corbeau. Ils partent, et les filles d'Ontaïo soupirent... » Plus loin encore : « Elle me dit ces mots d'une voix douce comme celle du vent dans les roseaux ! »

Là d'ailleurs ne se borne pas la ressemblance entre les deux écrivains. L'un des deux amis sauve l'autre « des supplices les plus recherchés et les plus cruels », que Saint-Lambert ne veut pas décrire, car « le tableau ferait

1. V. *Corr. litt.*, 1er décembre 1764. Cf. *Journal Encyclopédique*, 1765, 1766, 1769.

2. Chateaubriand renvoie à Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-Orléans*. Saint-Lambert a lu aussi le *Fingal* d'Ossian, qui a pu l'inspirer. V. *Corr. litt.*, 1er décembre 1761, et les *Variétés littéraires* (1804, 4 in-8). Le 1er et le 3e volume surtout contiennent des poésies erses. La 1re éd. des *Variétés* est de 1768-69, et *les Deux Amis* sont de 1770.

3. *Corr. litt.*, 15 juillet 1770.

horreur ». Chateaubriand n'a pas eu les mêmes scrupules : plus épris de son sujet, peintre avant tout, et peintre brillant, il n'a pas craint de nous décrire les tortures du vieux sachem Adario. Faut-il comparer aussi la description de la chute du Niagara dans les deux auteurs ? [1] Malgré le dramatique de la situation chez Saint-Lambert, qui nous peint les deux amis entraînés vers la chute du fleuve, au milieu d'un orage, Chateaubriand nous offre un tableau plus exact et plus saisissant, parce qu'il a vu lui-même la cataracte et ne la décrit pas d'après les livres [2].

Son devancier dans la peinture des mœurs exotiques [3] ne lui est pas moins inférieur, quand il retrace la vie morale de ses personnages. Si Chateaubriand, refaisant à sa manière la touchante histoire de Nisus et d'Euryale, réussit à nous émouvoir en retraçant l'amitié sans bornes et le naïf dévouement d'Outougamiz pour René, Saint-Lambert a compris tout autrement l'amitié. Voulant sans doute renchérir sur *l'Amitié à l'épreuve* de Marmontel, où l'un des deux amis cède sa fiancée à l'autre, il a imaginé de nous montrer les deux Iroquois épris tous les deux de la coquette Erimé, et, pour ne point se séparer, l'épousant en même temps. Qu'on lise *les Deux Amis de Bourbonne* [4], cet éloquent et court récit, composé, dit-on, pour répondre au faux pathétique de Saint-Lambert, et

1. *Les Natchez*, l. XI.

2. V. Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*. Il émet des doutes sur les choses vues par l'auteur. Cf. Bédier, *Chateaubriand en Amérique* (*Revue d'Histoire littéraire de la France*, 15 octobre 1899, 15 janvier 1900).

3. V. aussi l'*Abenaki*, 1765, du même Saint-Lambert, courte esquisse de trois pages à peine.

4. Diderot, *Œuvres complètes*, t. V, p. 263 ; *Corr. litt.*, 1er décembre 1770.

l'on comprendra ce que peut l'amitié dans une âme vraiment ingénue et dévouée.

Mais l'esprit raffiné, sinon dépravé, du poëte philosophe que prétendait être Saint-Lambert, ne s'accommodait pas de conceptions aussi simples. Dans *Zimeo* (1769), histoire d'un chef de nègres révoltés de la Jamaïque, ancêtre lointain de *Bug-Jargal,* il y a une scène dont Marmontel et lui se sont disputé l'invention. C'est Diderot qui nous l'apprend dans un article sur les *Saisons*[1]. Il s'agit d'un long calme en mer, suivi d'une famine, où l'on s'égorge et se dévore. Dans *Zimeo*, comme dans *les Mexicains*, — c'était alors le titre de l'ouvrage, qui ne parut qu'en 1777 sous le nom d'*Incas*, — on voit deux esclaves sauvages qui s'aiment. « Marmontel, plus sage et plus vrai que Saint-Lambert, montre les deux amants se tenant embrassés et attendant leur dernier moment, au lieu que Saint-Lambert les livre à toute la violence de leur amour; et courant après un de ces contrastes singuliers du terrible et du voluptueux, il peint une jouissance au milieu des horreurs qui désolent l'équipage. » Et le critique se demande si les deux écrivains « ont imaginé la même chose séparément, ou si M. de Saint-Lambert a eu quelque connaissance du chant de Marmontel, qui était certainement composé avant que *Zimeo* parût ». On voit que ces accusations de plagiat plus ou moins dissimulé, qui divisent les gens de lettres, ne datent pas d'hier. Quoi qu'il en soit, Marmontel n'était pas dans son tort, et il a pu, pour clore le débat, affirmer, sans être démenti, dans la première édition des *Incas*,

1. *Œuvres*, t. V, p. 258. Cf. *Corr. litt.*, 1er mars 1769. On y retrouve l'article de Diderot, avec une note de Grimm.

« que cette partie de son ouvrage était écrite et connue de ses amis, avant que le conte de *Ziméo* fût fait. L'auteur, ajoute-t-il, l'a reconnu lui-même, et m'a permis de l'en prendre à témoin [1]. » En tout cas, Saint-Lambert fit preuve de mauvais goût en montrant les deux amants livrés « à mille plaisirs » dans une pareille situation.

Sara Th... ne vaut pas mieux que *Ziméo*. Dans cette nouvelle traduite de l'anglais, — subterfuge qui est un signe des temps, — s'étale en effet le romanesque le moins vraisemblable. Les héros de Saint-Lambert lisent avec délices les poésies champêtres d'Haller et de Gesner, goûtent même Homère et Virgile, qui ont si bien chanté la nature. Ce faux amour de la vie rustique ne les rend pas plus vraisemblables. On voit trop que l'auteur des *Saisons* a passé par là.

Cependant Saint-Lambert a au moins le mérite d'écrire en français, et n'a pas la prétention de nous prêcher la vertu en mauvais style. On voudrait pouvoir pardonner au fameux auteur du *Tableau de Paris*, à l'original dramaturge Sébastien Mercier, les *Contes moraux* ou *les Hommes comme il y en a peu* [2], que Grimm attribue spirituellement à « un auteur comme il y en a beaucoup, c'est-à-dire médiocre ou mauvais » [3]. Un ennui profond se dégage en effet de cette indigeste et maladroite imitation de tous les genres connus. Le conte y devient de plus en plus une école de vertu. Le

1. *Les Incas*, Paris, Lacombe, 1777, t. I, p. 300.

2. *Contes moraux*, ou *les Hommes comme il y en a peu*, 1 v. in-8, 1769. Nous n'avons pu nous procurer à la B. N. qu'une édition de cet ouvrage en 3 v. in-8 (Bouillon 1776), sorte de compilation due aux éditeurs, qui ont pris la peine de rassembler les contes qui composent ces trois parties. Assurément tous ne sont pas l'œuvre de Mercier, puisqu'on y rencontre *les Deux Prix* de La Dixmerie et la *Sally* de d'Arnaud.

3. *Corr. litt.*, 15 janvier 1769.

dénouement satisfait d'ordinaire la sensibilité la plus exigeante, pour ne pas dire la sensiblerie la plus niaise.

Les défauts de Mercier se retrouvent, plus choquants encore, dans le style commun et recherché de Baculard d'Arnaud[1], qui ne pèche pas non plus par excès d'invention. Un préambule moral, un dénouement horrible ou invraisemblable, des aventures bien noires, des mariages plus ou moins bien assortis, des filles séduites, voilà le fond ordinaire des *Epreuves du sentiment*. Les anecdotes des *Délassements de l'homme sensible* sont plus courtes, et l'auteur n'a pour ainsi dire pas le temps d'y devenir déclamatoire. Quant aux *Nouvelles historiques,* où il prend pour modèles Saint-Réal et Vertot, rien ne saurait égaler leur insipidité.

Comment donc s'expliquer qu'il ait été lu de ses contemporains, qu'on l'ait même réimprimé presque tout entier au début de ce siècle? C'est qu'une singulière maladie a frappé les âmes à l'époque où il écrivait. Le succès relatif d'Arnaud repose tout entier sur la sensibilité exagérée et mal comprise que J.-J. Rousseau avait mise alors à la mode. C'est aussi qu'à cela s'ajoutait l'anglomanie, qui sévissait avec fureur. Si Richardson et Rousseau conquéraient, au moins en partie, l'admiration des critiques les plus distingués, Baculard d'Arnaud, à la fois sensible et anglomane, plaisait, par sa vulgarité même, au gros public. Il faut aux diverses familles d'esprits une nourriture en rapport avec leurs besoins et leur faculté d'assimilation. Ce qui était déjà vrai au siècle dernier l'est encore bien plus aujourd'hui que les lecteurs sont devenus

1. Œuvres de M. d'Arnaud, Paris, 1803, an XI, 23 v. in-12, comprenant les *Epreuves du sentiment*, les *Nouvelles historiques*, les *Délassements de l'homme sensible*, trois séries parues d'abord entre les années 1750 et 1789.

légion, et l'on devrait s'estimer heureux si les fournisseurs attitrés de la foule se contentaient de lui servir, comme d'Arnaud, une viande creuse, il est vrai, mais qui du moins n'était pas malsaine.

L'excellent homme, en effet, avait les meilleures intentions du monde. Il voulait moraliser à toute force et se croyait même investi d'une véritable mission. Or, pour réformer les âmes, il faut les attendrir. Ce programme, il le remplira jusqu'au bout avec une rare conviction. Il s'aidera pour cela des Anglais, qui sont plus vrais que nous [1]. Evidemment, à ses yeux, Richardson est Dieu, et Baculard est son prophète. Les Fanny ou Paméla, les Sidney, les Anne Bell, fourmillent dans ses récits. Toutes les nations y passent, le sicilien Lorezzo, l'allemand Liebmann. C'est un musée cosmopolite que l'œuvre d'Arnaud. Les *Nouvelles historiques* en particulier nous transportent partout. Mais, là où nous pourrions espérer quelque intérêt de la variété des sujets, la préoccupation de nous instruire vient tout gâter.

Il était dans l'esprit du jour de moraliser ainsi, tout au moins pour les enfants et les jeunes personnes. Ainsi fera Mme de Genlis. Avant elle, une autre femme, Mme Le Prince de Beaumont, avait cru devoir risquer aussi des *Contes moraux* [2]. Mais ses récits sont bien ennuyeux, et la meilleure manière de compromettre la morale est de la rendre fastidieuse.

Les *Contes moraux* [3] d'Imbert n'ont qu'un mérite, c'est d'être courts. Les sujets en sont d'ailleurs rebattus : on se

1. *Les Epreuves du sentiment*, Préface, t. I.
2. *Contes moraux*, Lyon, 1774, 2 v. in-12. — V. la Préface.
3. *Contes moraux*, Paris, 1806, 2 v. in-12, recueillis pour la première fois et publiés par Pissot.

rappelle, ici[1], *la Bonne Mère* de Marmontel, ailleurs[2], M. de Climac et Lovelace, plus loin[3], *les Oies du frère Philippe,* ou même la donnée du *Diable boiteux*[4].

Le genre était évidemment épuisé, le conte moral s'affadissait de plus en plus, le public en était rassasié. Marmontel lui-même pourrait-il lui donner un regain de jeunesse, une apparence de vie? Il s'y essayera sans grand succès. Mais, avant même qu'il se remît à l'œuvre, en 1790, Mme de Genlis avait marché sur ses brisées. Et plus tard, après la Révolution, quand les *Nouveaux Contes moraux* de Marmontel, œuvre de sa vieillesse, eurent été publiés définitivement (1801), elle voulut lui faire pièce, en produisant, comme lui, nombre de *Contes moraux,* et comme d'Arnaud, des *Nouvelles historiques.* Mme de Genlis avait en effet la manie de régenter les auteurs, et, au besoin, de prêcher d'exemple en refaisant leurs œuvres. Ne composa-t-elle pas à son tour un *Bélisaire?*

L'horreur de la philosophie et des philosophes inspira la plupart de ses œuvres. Marmontel ne pouvait donc échapper à sa férule. Mais encore faudrait-il être de bonne foi, quand on attaque les gens, et ne pas leur prêter gratuitement un langage qu'ils n'ont jamais tenu. Mme de Genlis affirme, dans l'*Avertissement* de ses *Contes moraux*[5], que Marmontel, faisant droit à la critique qu'elle avait formulée en 1784[6], au sujet du mauvais ton de ses *Contes,* dû à son ignorance

1. *L'Illusion de l'Amour,* t. I.
2. *Rosette,* t. II.
3. *L'Education pédantesque,* t. II.
4. *Tout cela faute de s'entendre,* t. II.
5. *Nouveaux Contes moraux et Nouvelles historiques,* Paris, Maradan, 2e édit., 1804, t. I.
6. Dans *les Deux Réputations,* conte adjoint aux *Veillées du château.*

du monde, aurait retranché de la *Préface* de la première édition cette phrase : « Si ces contes n'ont pas le mérite de peindre avec vérité les gens du monde, ils n'en ont aucun. » Cette assertion est un pur mensonge. Dans aucune édition des *Contes* antérieure à 1784, on ne trouve la phrase incriminée. Marmontel a toujours dit : « En général, la plus naïve imitation de la nature dans les mœurs et dans le langage est ce que j'ai recherché dans ces contes : s'ils n'ont pas ce mérite, ils n'en ont aucun. » Mais Mme de Genlis tenait beaucoup à ce que l'on crût qu'elle avait fait la leçon à Marmontel, et qu'il l'avait même humblement acceptée ; l'auteur des *Contes moraux* une fois mort, le public ne les lisant plus guère, elle pouvait impunément se faire gloire de la semonce qu'elle lui avait adressée de son vivant.

Elle seule en effet connaît bien le monde : c'est du moins sa prétention favorite. Si elle a pu l'étudier un peu mieux que Marmontel, pour s'y être frottée davantage dans sa vie quelque peu irrégulière, en revanche, pour éviter de présenter sous un mauvais jour ce milieu, où Crébillon, dit-elle, modèle de Marmontel, ne fut jamais admis, elle en a généralement donné une image incomplète. Mme de Genlis ne veut pas reconnaître que les gens du monde, objet de son culte et de son admiration, puissent avoir mauvais ton[1]. En quoi elle se trompe étrangement. De la bonne compagnie, elle ne voit que la surface et le vernis de politesse qui recouvre parfois de bien vilains sentiments. Les caractères sont chez elle trop peu marqués : on n'y sent ni l'observation attentive et approfondie, ni la touche mâle et vigoureuse qui conviendraient en pareil cas. Le style est toujours correct, facile,

1. V. *Eléments de Littérature*, art. *Ton*.

sans aucune couleur. Rien n'y choque, rien n'y fixe l'attention. C'est un ruisseau d'eau limpide qui coule intarissable. Le récit est aussi en quelque sorte fluide. Même quand il tourne au romanesque le plus extravagant, d'après Chateaubriand[1], c'est une suite d'épisodes qui se déroulent tranquillement et sans heurts. L'imagination de Mme de Genlis marche constamment d'une allure réglée. On la suit sans peine, il est vrai, mais sans plaisir. Ce je ne sais quoi d'égal et toujours le même tourne assez vite à la monotonie endormante.

L'apparente variété des sujets ne suffit pas même à réveiller l'attention, car, dès son début dans le conte moral, Mme de Genlis fut obsédée par une idée fixe, qui, à la longue, devint une véritable manie. Après avoir, dans *les Deux Réputations*, ouvert le feu par une suite de critiques amères et de personnalités offensantes pour Voltaire, Fontenelle, Marmontel, La Harpe même, son ancien ami et défenseur attitré, qui ressentit vivement l'attaque[2], elle ne cessera pas un instant, sans rime ni raison, dans ses divers ouvrages, et en particulier dans ses *Contes moraux*, écrits après la Révolution, de prêcher la croisade contre les philosophes. Si en effet Mme de Genlis a eu la hardiesse, honorable après tout, malgré ses exagérations injurieuses, de les attaquer de leur vivant[3], elle a eu aussi le triste courage de piétiner sur les vaincus et d'outrager furieusement les morts[4]. Cela devait lui faire

1. *Les Fleurs funéraires*, t. IV des *Contes moraux*.

2. V. sa *Correspondance littéraire* (Œuvres, t. XI, p. 139, t. XII, p. 73, 217-222).

3. *Veillées du château, Adèle et Théodore*.

4. *Nouveaux Contes moraux, Souvenirs de Félicie, les Dîners du baron d'Holbach, Mémoires sur le XVIIIe siècle et la Révolution*.

un joli succès auprès des contre-révolutionnaires et des émigrés qui figurent sans relâche dans ses *Contes*.

Mme de Genlis croyait remplir un véritable apostolat et voulait sans doute passer pour une mère de l'Église[1]. Elle ne dédaignait pas non plus de salir en passant la réputation d'une femme qui l'écrasait de toute la supériorité de son talent : Mme de Staël était vivement prise à partie et mise en scène d'une façon brutale sous les traits de *la Femme Philosophe*. Les *Contes* prétendus *moraux* de Mme de Genlis sont donc avant tout une œuvre de rancune personnelle et même de basse jalousie[2]. L'âge même, qui ramène d'ordinaire le calme dans les esprits et impose silence aux passions, ne la fit pas désarmer. Est-ce ainsi qu'une femme, qui se disait et se croyait chrétienne, devait comprendre et prêcher la morale ? Un simple philosophe, assagi par la vieillesse, et qui d'ailleurs s'était toujours montré tolérant pour toutes les opinions, lui avait pourtant montré récemment par son exemple que l'on peut conter sans pédanterie et moraliser sans aigreur[3].

1. V. en particulier les nombreuses citations de l'Ecriture Sainte dans *les Artisans Philosophes*, et, en revanche, les citations des mauvais auteurs, Diderot, Voltaire, Rousseau, Raynal, Helvétius, dans *la Femme philosophe, le Philosophe pris au mot*, où l'on dîne déjà chez le baron d'Holbach. Les *Diners* de celui-ci sont un ouvrage à part, bourré également de citations plus ou moins tronquées, habilement présentées pour rendre les auteurs odieux.

2. La Harpe lui-même a eu soin de nous indiquer d'où vint d'abord sa haine contre les philosophes. — *Correspondance littéraire, ibid.*

3. V. les *Nouveaux Contes moraux* de Marmontel.

CHAPITRE VIII.

BÉLISAIRE, son succès. — *Cyrus* et *Sethos*. — Politique et religion. — L'*Examen de Bélisaire*. — Le Parlement. — La tolérance ecclésiastique et la tolérance civile. — La Sorbonne et l'Archevêque de Paris. — Conduite habile de Marmontel. — La *Censure* et le *Mandement*. — LES INCAS, suite de *Bélisaire*. — Notre meilleur roman épique entre *Télémaque* et *les Martyrs*.

Marmontel avait, dans plusieurs de ses derniers contes, abordé les questions les plus graves. *Bélisaire* n'est en réalité qu'un roman ou conte moral et politique, plus long que les précédents. Les *Contes* avaient réussi en France et à l'étranger au delà de leur mérite. Le succès de *Bélisaire* fut plus grand encore ; en moins d'une année, il s'en répandit en Europe plus de quarante mille exemplaires. Le bruit que firent ses adversaires et ses défenseurs rendit un moment célèbre l'auteur de *Bélisaire* [1].

1. On en trouve une preuve singulière dans un ouvrage rare et oublié : *L'Ame de Monsieur Marmontel*, extraite de ses œuvres, par le Dr Boshbrunck (Amsterdam, 1768, in-12). L'auteur de ce recueil justifie son titre en le comparant aux *Pensées* de Jean-Jacques, à l'*Esprit* de Voltaire, au *Génie* de Montesquieu. Si à l'étranger le nom de Marmontel était fort répandu, il n'était pas moins connu en France. Dans une lettre du 30 janvier 1773, Jacques Poitevin, armateur de Bordeaux, lui demande la permission d'appeler un vaisseau sur le chantier *le Marmontel*, comme il en a déjà appelé un *le D'Alembert (Papiers inédits)*. — Deux vaisseaux de Nantes furent nommés l'un *le Jean-Jacques*, l'autre *le Voltaire*, une felouque *le Thomas*. V. *Année littéraire*, 1769, t. IV, p. 259, t. VI, p. 215.

Rien cependant ne justifie, à première vue, cet éclatant succès. L'ouvrage, comme roman, n'a aucune valeur ; d'autre part, il n'y faut pas chercher d'idées morales, politiques ou religieuses, que l'on n'ait déjà vues ailleurs ; *Bélisaire*[1] n'eut vraiment qu'un mérite, celui de paraître à propos. Assurément l'auteur n'avait pas fait ce calcul, mais, le premier effet produit, il exploita habilement la situation, qui n'était pas cependant sans ennuis ni périls pour lui.

L'ouvrage une fois composé avec tout le feu d'un enthousiasme que semblent avoir partagé les lecteurs du temps, il en fit le premier essai « sur l'âme de Diderot », qui fut « très content de la partie morale »[2], mais « trouva la partie politique trop rétrécie, et l'engagea à l'étendre »[3]. Il fait, on le voit, assez bon marché de la partie littéraire, qui ne lui avait pas coûté grand effort. On n'y trouve en effet ni intrigue ni caractères. « Point de génie. Point de naturel. Point de grâce. Point de sentiment. Rien qui vous touche, qui vous émeuve ; rien qui effleure l'âme ». Tel est le jugement sommaire de Grimm[4]. Tout le monde ne montra point cependant le même dédain, et l'abbé Coger,

1. V. sur *Bélisaire* le livre VIII des *Mémoires*, que nous avons complété par les lettres de Marmontel et de ses correspondants, celles de Voltaire et d'Alembert en particulier, les témoignages de Grimm, Fréron, des *Mémoires secrets*, etc.

2. Diderot écrit à Falconet (juillet 1767), à propos de *Bélisaire :* « Ah ! mon ami, le beau sujet manqué ! Comme je vous aurais fait fondre en larmes, si je m'en étais mêlé ! Notre ami Marmontel disserte, disserte sans fin, et il ne sait ce que c'est que causer. » *Œuvres*, t. XVIII, p. 238.

3. D'après la *Correspondance littéraire* (1er mars 1767), ce serait même Diderot qui aurait engagé Marmontel à écrire les *Soirées de Bélisaire*, mais ce témoignage ne suffit pas à infirmer celui de Marmontel.

4. *Correspondance littéraire, ibid.*

professeur de rhétorique au collège Mazarin, perdit son temps à *examiner* d'une façon pédantesque le *Bélisaire*[1] sous toutes ses faces. Il l'analysa minutieusement chapitre par chapitre, prouva que l'on pouvait, sans nuire à l'unité du plan, passer du septième au seizième, et que le reste n'était que du remplissage. Il accusa Marmontel, qui n'y avait peut-être pas songé, d'avoir copié Fénelon et travesti le *Télémaque*. Bélisaire, c'est Mentor, Justinien Idoménée, Tibère Télémaque, et Eudoxe Antiope. Que l'analogie soit fortuite ou non, elle existe, et Coger, et Fréron à sa suite[2], renchérissant sur lui, ne se firent pas faute de critiquer la conduite de l'intrigue et la peinture des caractères.

Le journaliste, qui avait parfois de l'esprit, tandis que Coger n'était qu'un lourdaud, trouva quelques traits heureux. La fable, dit-il, est « faible, commune, monotone, remplie d'invraisemblances et de situations forcées. On voit partout l'auteur qui s'arrange pour amener tel exemple ou pour débiter telle maxime ; c'est une espèce de morale à tiroir.... » Il signale ensuite les emprunts non déguisés faits par Marmontel à Voltaire. Gélimer bêchant son jardin lui rappelle Candide, et la rencontre de Bélisaire avec ce roi déchu n'est pour lui que la parodie du chapitre des six rois dans le même roman. « Au reste, ajoute-t-il, dans la littérature, les larcins qu'un écolier fait à son maître ne sont pas punis comme vols domestiques[3]. » Si la femme de Béli-

1. *Examen du Bélisaire* de M. Marmontel, nouvelle édition augmentée, Paris, 1767.

2. *Année littéraire*, 1768, t. I, p. 3, 3 janvier.

3. Fréron, 1769, t. II, p. 50, signale un drame de *Bélisaire* en 5 actes et en vers, non représenté, dont l'auteur a suivi trop servilement le roman de Marmontel.

saire meurt subitement[1], c'est que « l'auteur avait besoin de s'en défaire. Sa présence eût dérangé la suite de cette intrigue, ou plutôt les longues et mortelles conversations qui doivent y suppléer ; car désormais Bélisaire ne sera plus qu'un triste dissertateur, un froid moraliste, un ennuyeux pédagogue[2]. »

L'avocat Marchand, auteur de l'*Histoire des Cacouacs,* ayant fait, sous le titre d'*Hilaire*[3], une misérable parodie de *Bélisaire,* le vieux Piron composa cette épigramme à double portée :

L'un croit que par son *Bélisaire*
Télémaque est anéanti,
L'autre prétend que son *Hilaire*
Vaut le *Virgile travesti :*
Voilà l'Hélicon bien loti.
Maçon de l'*Encyclopédie,*
Et vous, l'homme à la parodie,
A bas trompette et flageolet !
Que l'un reste à l'Académie,
Que l'autre aille chez Nicolet[4].

1. Elle lui survécut et fonda un couvent. V. Gibbon, *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (Paris, 1828, 13 v. in-8), t. VII, p. 155-160.

2. Collé (*Journal,* février 1767) dit crûment que Justinien « écoute Bélisaire avec toute l'attention d'un imbécile, sans rien objecter, sans rien discuter, etc. »

3. *Hilaire,* par un métaphysicien (Amsterdam, 1767, in-12).

4. *Correspondance littéraire,* 1er octobre 1767. V. aussi 1er décembre, *id.* Marmontel, ou l'un de ses amis, aurait répondu en raillant la conversion de Piron :

Le vieil auteur du Cantique à Priape,
Humble et contrit, s'en allait à la Trappe,
Pleurer le mal qu'il avait fait jadis :
Mais son curé lui dit : « Bon Métromane,
C'est bien assez d'un plat *de profundis,*
Rassure-toi : le bon Dieu ne condamne
Que les vers doux, faciles, arrondis,
Qui savent plaire à ce monde profane :
Ce qui séduit, voilà ce qui nous damne ;
Les rimeurs durs vont tous en paradis.

Il n'y a pas lieu de défendre ici Marmontel contre des reproches fondés. Préoccupé d'ailleurs, avant tout, des idées qu'il voulait répandre, il avait fait œuvre de polémiste, et n'avait pas eu l'intention d'entrer en lutte avec Fénelon, ni même avec le *Cyrus* de Ramsay et le *Sethos* de l'abbé Terrasson, romans politiques et d'éducation, qu'on lui opposa sans raison sérieuse :

Au diable *Cyrus* et *Sethos*,
Et le moderne *Bélisaire*....

s'écrie dans un accès d'humeur le peu endurant Collé [1], qui venait de s'imposer la pénitence de relire *Cyrus* et *Sethos*, sans doute à propos de *Bélisaire*. Rien n'indique que Marmontel ait imité ces deux ouvrages. L'invention y joue en effet un rôle assez important. Les aventures n'y font pas défaut, bien que les caractères soient à peine esquissés. L'érudition, exacte pour le temps et même minutieuse, envahit tout. Elle tient au contraire assez peu de place chez Marmontel.

Qu'a voulu faire Ramsay, grand admirateur et biographe de Fénelon ? Un supplément à la *Cyropédie*. Xénophon ne parle pas de ce qui est arrivé à Cyrus entre seize et quarante ans. Eh bien, l'auteur le fera « voyager [2] pendant tout ce temps, pour peindre la religion, les mœurs et la politique de tous les pays où il passe, aussi bien que les principales révolutions qui arrivèrent de son temps en Egypte, en Grèce, à Tyr et à Babylone ». De temps en temps un récit plus ou moins dramatique succède à la description

1. Collé, *Journal*, 1771, juillet, t. III, p. 320-321.
2. *Les voyages de Cyrus* avec un *Discours sur la Mythologie*, par M. Ramsay (Paris, 1727, 2 v. in-8), t. I, Préface.

sans trêve ni merci. Quelques lieux communs sur les conquêtes, le luxe, les intérêts réciproques du peuple et du prince, rappellent plus ou moins le *Télémaque*. Mais Ramsay veut à tout prix retrouver chez les anciens les vestiges des principaux dogmes de la religion révélée [1], et ce n'est pas sans étonnement que l'on voit enseigner à Cyrus la religion juive et les problèmes de la théologie la plus ardue [2]. Rien de plus édifiant à coup sûr, mais rien de moins vraisemblable. Bélisaire fera aussi de la théologie, moins orthodoxe, il est vrai, mais, après tout, c'est un chrétien qui peut en raisonner sciemment, bien que la philosophie du XVIIIe siècle l'ait quelque peu gâté.

L'abbé Terrasson poursuit dans *Sethos* un but moral comme Fénelon et Ramsay. Mais son héros est franchement païen et pourtant vertueux, car, si les vertus chrétiennes sont supérieures aux vertus simplement morales, « elles ne leur sont jamais contraires » [3]. Ceci sent un peu l'hérésie [4], et *Sethos*, sur ce point, diffère de *Cyrus* et prépare *Bélisaire*. Marmontel, qu'il ait ou non lu *Sethos* et *Cyrus*, a dégagé son *Bélisaire* de toute érudition encombrante. Pourquoi n'a-t-il pas sacrifié complètement l'intrigue pour présenter ses idées sous la forme du dialogue, comme Mably, dans les *Entretiens de Phocion*, ou même de *Considérations, Observations,* titre fort à la mode à cette époque? Pour en mieux déguiser la banalité, il crut sans doute

1. *Discours sur la Mythologie,* t. II. Cf. t. I, p. 95.

2. *Cyrus,* t. II, l. VIII.

3. *Sethos,* histoire ou vie tirée des monuments anecdotes de l'ancienne Égypte, traduite d'un manuscrit grec (Paris, Guérin, 1731, 3 v. in-12), Préface.

4. L'abbé passait pour impie. V. la *Corr. litt.*, t. I, p. 477, t. II, p. 201, 452.

nécessaire d'esquisser un roman, et défendit dans sa préface la conception de son œuvre.

Sauf la tradition qu'il adopte, représentant Bélisaire[1] aveugle et mendiant, il a, du moins il s'en flatte, suivi fidèlement l'histoire. Procope est son guide, et il peint, d'après lui, Bélisaire courageux, prudent, juste, humain, modéré, clément, loyal, en un mot, possédant toutes les vertus[2]. Mais il refuse d'attribuer à Procope les *Anecdotes* ou *Histoire secrète*, et ne tient aucun compte de ce « libelle calomnieux »[3]. Il imagine donc un Bélisaire incomplet, et ne peut « croire qu'après avoir fait de lui un héros accompli, triomphant et comblé de gloire », Procope « ait osé le donner ensuite pour un méchant imbécile, méprisé de tout le monde et bafoué comme un fou. » Le caractère de Justinien est également adouci. Voltaire, qui saluait d'avance le livre comme le chef-d'œuvre de Marmontel, et qui attendait un « Justinien et une Théodora bien odieux »[4], fut déçu. Il croyait au témoignage des *Anecdotes*, et déclara nettement à Marmontel qu'il tenait « l'empereur Justinien un assez méprisable despote, et Bélisaire un brave capitaine assez pillard, aussi sottement cocu que son maître »[5]. Sous

1. Bélisaire, accusé d'avoir conspiré contre l'empereur, après avoir vu ses biens séquestrés et avoir été retenu en prison (563-564), recouvra sa liberté et ses honneurs pour mourir huit mois après (565). Gibbon, *op. cit.*, t. VIII, p. 155-160.

2. Procope, *De Bello Persico, De Bello Vandalico, De Bello Gothorum, passim.*

3. Gibbon croit que les *Anecdotes* sont de Procope, et probablement vraies en grande partie (t. VII, p. 441-448), bien que le Cyrus romain n'y soit plus qu'un tyran, un Domitien, un âne, et, comme Théodora, un démon (p. 210-213). Il a d'ailleurs lu avec soin le roman de Marmontel, dont il parle à plusieurs reprises.

4. Lettre à Marmontel, du 12 février 1767.

5. *Id.*, 2 décembre 1767.

cet aspect, le roman eût plu davantage, mais il eût fallu la plume de Voltaire pour l'écrire et son audace pour le publier.

Marmontel ne voyait pas les choses sous ce jour-là, et n'aurait pas osé se risquer à les mettre ainsi en lumière. Peindre Justinien sous ces traits odieux et ridicules, c'eût été manquer de respect à la royauté, et surtout au roi. Il craignait trop de se compromettre. Aussi prit-il « ses sûretés du côté de la cour »[1]. Se souvenant du *Télémaque*, il redoutait « les allusions, les applications malignes, et l'accusation d'avoir pensé à un autre que Justinien dans la peinture d'un roi faible et trompé ». Ne pouvant prendre, pour conjurer un orage possible, « de précautions directes », il fit savoir, par écrit et de vive voix, à M. de Saint-Florentin, ministre de la maison du roi, qu'il avait l'intention de dédier son ouvrage à Louis XV ; c'était bien la preuve qu'il n'avait pas eu « la pensée de faire la satire de son règne ». Il fut donc à couvert de ce côté. Ce n'était pas une précaution inutile.

Les théologiens, animés contre lui par ce qu'il avait dit de la religion, ne l'attaquèrent pas seulement sur ce point : il fallait intéresser le trône à leur cause. La partie morale et politique de *Bélisaire* nous paraît bien fade aujourd'hui. Comme Fénelon, Ramsay, Terrasson, Mably, il disserte sur les droits des souverains[2], le luxe, les mœurs, les lois, la gloire des conquérants, l'institution militaire, etc. Cepen-

1. Suivant Collé (*Journal*, février 1767), le succès de *Bélisaire* fut dû aux allusions et applications malignes. Ce sont les termes mêmes de Marmontel, qui ne l'a pas lu, dans ses *Mémoires*. Tous deux s'exagèrent singulièrement l'intérêt que présentait le livre à ce point de vue.

2. Cf. *Cyrus*, l. III, *Sethos*, l. I.

dant Mably[1], en Spartiate nouveau, verse plus dans l'utopie, tandis que Marmontel s'accommode mieux au goût et aux besoins de son siècle. Il réclame, par exemple, l'égalité de l'impôt, dont Mably ne parle pas, et plus de justice pour le peuple, que Mably veut maintenir dans l'ignorance et l'éloignement des affaires publiques.

Toute cette morale politique, à l'usage des rois, Marmontel n'en revendiquait pas d'ailleurs la paternité, mais en sentait le danger possible : « Mon petit roman de *Bélisaire* est achevé, écrit-il à Voltaire. Il s'agit à présent de le faire passer, et c'est le plus difficile; car il contient quelques vérités simples et vieilles comme le monde, mais auxquelles bien des gens ne sont pas encore accoutumés »[2]. On le lui fit bien voir. Six semaines plus tard, il écrivait de rechef à son illustre maître : « *Bélisaire* s'imprime. Il paraîtra vers le commencement de l'année. Vous trouverez que c'est bien peu de chose en comparaison de ce que le sujet annonce ; mais la liberté est l'âme du génie, et l'on n'est pas libre d'écrire ici tout ce qu'on pense. La ligne des choses permises est comme une corde sur laquelle nous dansons avec un balancier[3] ».

Voltaire, qui espère trouver dans *Bélisaire* « la philosophie qui lui plaît »[4], ne comprend pas assez que ce qu'il peut écrire des bords du lac de Genève, on ne peut se le permettre à Paris, quand il faut en passer par l'approbation des censeurs, obtenir un privilège et ménager à la fois la cour, le Parlement et la Sorbonne.

1. *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale avec la politique* (*Œuvres complètes*, Londres, 1789, t. X).
2. Lettre du 28 octobre 1766 (*Œuvres*, éd. Belin, t. VII).
3. Lettre du 7 décembre 1766 (*Œuvres*, éd. Belin, t. VII).
4. Lettre du 20 décembre 1766.

C'est aux deux premières puissances que Coger, poussé par Riballier, syndic de la faculté de théologie, dénonce, avant la censure qui se prépare, les hérésies politiques de *Bélisaire :* Marmontel, dit-il, insinue que le gouvernement appartient au peuple, et méconnaît les droits des rois. Les maximes que débite son héros sont encore plus répréhensibles que celles de l'*Émile*, condamnées par arrêt du Parlement (9 juin 1762), « comme tendant à donner un caractère faux et odieux à l'autorité souveraine, à détruire le principe de l'obéissance qui lui est due, et à affaiblir le respect et l'amour des peuples pour leurs rois »[1]. Marmontel ne se croyait sans doute, ni si hardi, ni si coupable. Le comparer à Rousseau, c'était le faire condamner comme lui. Coger l'espérait du moins. Mais la cour ne s'émut pas[2] et le Parlement ferma l'oreille à cette dénonciation en règle[3]. Le gouvernement avait autre chose à faire que de s'occuper des critiques plus ou moins vives, des conseils plus ou moins directs qu'on lui adressait. Le siècle avait marché ; on ne pouvait pourtant pas mettre en branle le Parlement pour défendre la monarchie contre des attaques qu'un esprit mal intentionné pouvait à peine discerner, en

1. *Examen de Bélisaire.* Principes qui pourraient blesser le gouvernement, p. 45 et 29. Cf. *Censure d'Émile* (Paris, le Prieur, 1762, 20 août, in-12) : « Comment un État peut-il être en sûreté, quand la religion est en péril? » (p. 7). « Le 9 juin dernier, les gens du roi ont dénoncé l'auteur et l'ouvrage au Parlement, car il donne un caractère faux et odieux à l'autorité souveraine. » (p. 317).

2. Suivant Bersot, *Études sur le* XVIII*e siècle* (Paris, Durand, 1855, 2 v.), t. I, p. 116, le comte d'Artois, âgé de dix ans, trouvait plaisant qu'un cuistre, un pédant de collège, comme Marmontel, s'avisât de s'ériger en précepteur des rois ; si cela dépendait de lui, il le ferait fustiger aux quatre coins de Paris. — Et moi, reprit le dauphin, âgé de treize ans, si j'étais roi je le ferais pendre.

3. V. Rocquain, *l'Esprit Révolutionnaire avant la Révolution*, p. 261-264.

déployant la plus grande sagacité pour mutiler, transposer, altérer les textes et en dénaturer le sens.

Mais si le Parlement ne crut pas avoir à défendre le pouvoir royal qui ne se sentait pas atteint, il était peut-être plus facile d'éveiller ses scrupules au sujet de la religion que l'on disait attaquée, et qui l'était en effet. Marmontel a beau s'en défendre. Il n'y avait dans *Bélisaire* qu'un chapitre, le quinzième, qu'une question, la question religieuse, qui pût inquiéter les consciences chrétiennes. Or, sur ce point, après les théologiens de la Sorbonne, les jansénistes du Parlement pouvaient trouver bon de donner leur avis. En vain l'abbé Terray avait promis que celui-ci ne condamnerait pas *Bélisaire*, même s'il était censuré. Il fallut l'adroite tactique de l'auteur et de ses amis, l'appui surtout de Voltaire, pour mettre de son côté l'opinion publique, et par là même empêcher le Parlement de s'emparer à son tour de cette affaire, où il aurait d'ailleurs compromis son autorité, comme le fit la Faculté de Théologie.

La politique mise de côté, le quinzième chapitre devenait à lui seul tout l'ouvrage. Voltaire l'avait bien compris :

Bélisaire arrive, écrit-il à Marmontel ; nous nous jetons dessus, maman (Mme Denis) et moi, comme des gourmands. Nous tombons sur le chapitre quinzième, c'est le chapitre de la tolérance, le catéchisme des rois ; c'est la liberté de penser soutenue avec autant de courage que d'adresse ; rien n'est plus sage, rien n'est plus hardi. Je me hâte de vous dire combien vous nous avez fait de plaisir. Nous nous attendons bien que tout le reste sera de la même force... Je vous en dirai davantage quand j'aurai tout lu [1].

1. Lettre du 17 février 1767. Cf. les lettres à Damilaville, du même jour et du lendemain, et la lettre à Mme du Deffand, du 18 mai.

Il n'en dit jamais plus, mais il revint sans cesse sur le quinzième chapitre. Il pensait sans doute, comme Coger, que les quatorze premiers n'étaient faits que pour préparer celui-là. Si telle ne fut pas l'intention de Marmontel, il arriva malgré lui à ce résultat de ne faire songer qu'au chapitre de la tolérance. Aussi la véritable bataille se livra-t-elle uniquement sur ce point.

Marmontel avait-il donc dépassé toutes les bornes de l'audace et attaqué la religion avec une violence inconnue jusque là? Dieu, dit Bélisaire, est indulgent, mais juste. Ce n'est pas « un tyran triste et farouche, qui ne demande qu'à punir [1]... Des hommes jaloux, superbes, mélancoliques (les théologiens),.. le font colère et violent comme eux. » Ce n'est pas ainsi qu'il faut le voir. Bélisaire espère donc qu'il retrouvera « devant le trône du Dieu juste et bon... ces Titus, ces Trajans, ces Antonins, qui ont fait les délices du monde, et, avec eux, tous les gens de bien, de tous les pays et de tous les âges ». Il croit même, avec les Pères de l'Eglise, à un miracle pour sauver les païens vertueux, « qui ont fidèlement suivi la loi naturelle », prélude du christianisme, avait dit Voltaire [2].

Son disciple ne va pas si loin, et n'aurait pas écrit ces lignes, débordant d'une ironie irrespectueuse, sur le salut des païens et le jugement dernier :

1. Cette idée du Dieu bon et miséricordieux est bien celle du siècle ; on la retrouve chez H. Walpole, qui n'aimait pas les philosophes : « Dieu ne demandera donc pas une perfection qui n'est pas naturelle... Je crains peu, parce que je ne sers pas un tyran. » Lettre à Mme du Deffand, citée par L. Perey dans *Le président Hénault et Mme du Deffand*, p. 461.

2. « Le vrai christianisme est la loi naturelle perfectionnée ». *Lettre d'un quaker à J.-G. Lefranc de Pompignan, évêque du Puy...* (1763). *Œuvres*, t. XXV, p. 8.

Je vois tous les morts des siècles passés et du nôtre comparaître en la présence de Dieu. Croyez-vous que notre Créateur et notre Père dira au sage et vertueux Confucius, au législateur Solon, à Pythagore, à Zaleucus, à Socrate, à Platon, *aux divins Antonins, au bon Trajan, à Titus, les délices du genre humain,* à Epictète, à tant d'autres hommes, les modèles des hommes: Allez, monstres, allez subir des châtiments infinis en intensité et en durée; que votre supplice soit éternel comme moi! Et vous, mes bien-aimés, Jean Châtel, Ravaillac, Damiens, Cartouche, etc., qui êtes morts avec les formules prescrites, partagez à jamais à ma droite mon empire et ma félicité [1].

Quant aux méchants, si Bélisaire ne les sauve pas, il ne les damne pas non plus, et semble espérer pour eux la miséricorde de Dieu. Avec quelle précaution néanmoins il s'avance pas à pas sur le terrain brûlant de la théologie! Il voudrait concilier « la lumière de la foi et celle du sentiment ». La révélation, que nie Rousseau [2], « n'est pour lui que le supplément de la conscience [3] ». Il se soumet d'ailleurs aux mystères, — est-ce de bonne foi? — en plaignant la raison rebelle, et en espérant pour elle « la clémence d'un juge qui peut faire grâce à l'erreur. » C'est tourner l'obstacle au lieu de l'affronter. Il veut demeurer chrétien, tout en étant stoïcien et optimiste. Sortons avec lui de ce labyrinthe où il s'égare, pour arriver au but, qui est de prêcher la tolérance civile.

Marmontel laisse à l'Église le soin de veiller sur le dogme et ne parle même pas de la tolérance ecclésiastique, qu'il

1. *Traité de la Tolérance* (1763), ch. XXII.

2. « Dieu a tout dit à nos yeux, à notre conscience, à notre jugement. » *Emile.*

3. L'abbé de Prades avait dit dans sa fameuse thèse en 1751 : « La révélation n'est que la loi naturelle perfectionnée. » V. les *Pièces relatives à l'Examen de Bélisaire,* par M. l'abbé de Legge. Paris, 1768, in-12.

sait impossible, mais il demande aux souverains de ne pas prêter au pouvoir spirituel l'appui du bras séculier. En effet, s'il y a « des vérités qui intéressent les mœurs,... vérités de sentiment, dont aucun homme sensé ne doute », les vérités révélées et mystérieuses « ne tiennent point à la morale ». Ce principe admis, les rois, chargés de maintenir l'ordre public, n'ont pas le droit d'imposer leur religion par le fer et la flamme, ni d'exiger dans leurs Etats l'unité de dogme et de culte, car ils ne feraient ainsi que des rebelles ou des hypocrites[1]. Le fanatisme déchaînerait la persécution, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, « au gré de l'opinion du plus fort ». L'esprit de secte se mettrait au service des plus basses passions, « l'envie, la cupidité, l'orgueil, l'ambition, la haine, la vengeance, qui s'exercent au nom du ciel... Dieu n'a pas besoin des princes pour soutenir sa cause... La vérité luit de sa propre lumière ; et on n'éclaire pas les esprits avec la flamme des bûchers »[2].

Ce n'était pas l'avis des théologiens, persuadés qu'il n'y a point de morale indépendante de la religion, et qui voulaient qu'on imposât la vérité, le glaive à la main. Ils n'avaient cependant pas censuré l'abbé Terrasson, qui, trente ans plus tôt, avant Voltaire et Marmontel, avait insinué les mêmes idées. « Il ne vous suffira pas, dit à Sethos son conseiller, d'être un homme religieux, il faudra encore que vous soyez un homme d'Etat. » Il faut que la dévotion « soit gouvernée et ne gouverne jamais... Les hommes pleins d'un zèle aveugle et scrupuleux, qui n'ont point de plus grande passion que

1. Cf. *Traité de la Tolérance*, ch. XI.

2. Cette dernière phrase fut citée, cette année-là même, par Voltaire dans *l'Ingénu*, ch. XI.

de conduire les autres, ont besoin eux-mêmes d'être surveillés attentivement par le prince. »

Cela fut écrit sous le ministère du cardinal de Fleury, et cependant la Sorbonne ne bougea pas. Marmontel exprima les mêmes idées ; les théologiens s'émurent. C'est que les incrédules, rares et timides en 1731, étaient devenus nombreux et redoutables en 1767 ; la lutte était engagée à fond entre l'Eglise et les philosophes ; l'Académie était divisée en deux partis hostiles. Il fallait à tout prix réprimer l'audace croissante des disciples de Voltaire, et Marmontel était alors l'un des plus en vue.

Aussi Coger, la Sorbonne, l'archevêque de Paris, s'acharnèrent sur lui. Voltaire échappait à peu près à la répression par son éloignement de Paris et de la cour, par le désaveu de ses ouvrages, par la fréquence même et la violence de ses attaques. Il eût fallu le censurer, le réprimander tous les jours et sans profit[1]. Rousseau, plus exposé aux coups, avait été censuré par la Faculté, blâmé dans un mandement épiscopal, décrété de prise de corps par le Parlement, et avait dû fuir. Mais il avait répondu hardiment à l'archevêque de Paris ; c'était un indépendant par caractère et par situation, un philosophe qui se séparait des autres, un protestant, un étranger de naissance, contre qui l'on ne pouvait à peu près rien. Ni censure ni mandement n'avaient triomphé de son orgueil et de sa résistance. On l'avait donc frappé inutilement.

Il semble que l'Eglise eût du renoncer désormais à ces

1. V. *Censure de Bélisaire,* Préface : « De là cette funeste multitude de libelles qui échappent aux regards attentifs des magistrats et trompent leur vigilance, qui s'insinuent, par des voies obscures, dans la capitale et dans les provinces... »

protestations, qui se retournaient contre elle, car l'opinion publique et le gouvernement lui-même commençaient à l'abandonner. Mais la conviction de posséder la vérité, la volonté opiniâtre de l'imposer, le désir, aussi respectable qu'aveugle, de remplir sa mission divine, la poussaient à commettre fautes sur fautes : elle sapait ainsi de ses propres mains les fondements de son autorité, en menaçant, persécutant, condamnant, sinon sans prétexte plausible, du moins sans raison sérieuse et sans résultat appréciable. Elle avait censuré Rousseau ; elle va censurer Marmontel, elle censurera Raynal, beaucoup plus audacieux contre les pouvoirs civil et religieux [1], et qui en sera quitte pour se réfugier quelque temps à l'étranger. En donnant une plus grande notoriété à des écrivains déjà aimés du public, elle travaillait contre ses propres intérêts.

Il est vrai que des motifs moins impérieux que celui d'un devoir à accomplir, mais plus puissants peut-être, motifs assez mesquins en somme, poussèrent, Coger d'abord, le subordonné et l'*âme damnée* [2] de Riballier, principal du collège Mazarin [3], et syndic de la faculté de théologie, puis toute la docte compagnie, enfin Christophe de Beaumont lui-même, à poursuivre l'auteur de *Bélisaire* [4]. Il y eut ran-

1. *Censure de Raynal*, 1er août 1781 (Paris, Clousier, 1782, 4e éd.). Raynal (*Histoire philosophique des Deux Indes*, éd. de 1780) propose, entre autres remèdes contre la tyrannie, l'expulsion ou la mort sur l'échafaud du tyran. On trouve, à la suite de la *Censure*, une déclaration des pasteurs et professeurs de Genève, protestant contre la nouvelle édition de ce livre, parue malgré eux dans leur ville.

2. Le mot est de Marmontel (Lettre à Riballier).

3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, 14 juillet 1767.

4. « Pourquoi tant de bruit sur *Bélisaire*, préférablement à tant d'autres livres qui paraissent plus répréhensibles ? » C'est, dit naïvement le défenseur de Coger et de la Sorbonne, « pour venger le ministère public dont

cune de gens d'Eglise, qui se crurent presque trahis. Aucun d'eux n'avait suivi l'évolution qui s'opérait dans l'esprit de Marmontel, et que nous avons signalée à propos des *Contes moraux*. Sans attaquer en face la religion, l'ancien abbé, qui avait porté, même à Paris, le costume ecclésiastique, qui avait toujours traité l'Eglise avec ménagement, aussi bien dans les relations ordinaires de la vie[1] que dans ses livres, qui, tout en fréquentant les philosophes, pouvait passer jusque là pour une brebis égarée facile à ramener au bercail, dont la porte reste toujours largement ouverte, tournait décidément au déisme, passait dans le camp ennemi et devenait un adversaire. La surprise fut doublée de colère. Il fallait le ramener de gré ou de force ; on employa donc tour à tour la douceur et la menace : on louvoya, on tergiversa, et ce fut presque à contre-cœur[2] que la Sorbonne finit par censurer, et l'archevêque par réprimander l'ancien séminariste, l'ancien protégé d'un prélat, — on eut bien

on a surpris la religion ». *Pièces relatives à l'Examen de Bélisaire,* par M. l'abbé de Legge (Paris, de Hansy, 1768, in-12).

1. Marmontel, obligé d'être parrain, ne sachant plus ses prières, Mme Geoffrin lui fit rapprendre son *Pater* et son *Credo,* et toutes les réponses nécessaires aux questions qu'on allait lui poser. Il pourrait ainsi donner bonne opinion de sa catholicité. Mais il ne put dire au prêtre de quelle paroisse il était : « c'était la seule question que Mme Geoffrin n'eût pas prévue, et Marmontel ne pouvait y suppléer. » — Mme Suard, *Essais de Mémoires sur M. Suard,* (in-12, Paris, Didot, 1820), p. 70.

2. « Puisse l'auteur remplir nos espérances et sentir que l'abus le plus déplorable des talents, c'est de les employer contre la gloire du Dieu qui les dispense ! La personne de cet écrivain sera toujours l'objet de notre charité pastorale, mais la religion doit être l'objet de notre vigilance... » *Mandement* portant condamnation d'un livre qui a pour titre *Bélisaire,* par M. Marmontel, de l'Académie française. A Paris, chez Merlin, libraire, rue de la Harpe, 1767 (24 janvier 1768). — Recueil des *Mandements, Lettres et Instructions pastorales* de M. l'archevêque de Paris, 1781, t. II, p. 229-298.

soin de le lui reprocher[1], — en qui, par tendresse ou par calcul, on ne voulait à aucun prix trouver un renégat.

De plus, c'eût été une belle victoire pour l'Eglise que d'amener à se rétracter un disciple de Voltaire. On n'avait arraché à Montesquieu, à Buffon, inquiétés par la Sorbonne au sujet de l'*Esprit des Lois* et de l'*Histoire naturelle,* que des explications qui « avaient été insuffisantes pour réparer le scandale donné »[2]. Il ne fallait plus être dupes. C'est ce qui fit condamner Marmontel. C'est aussi ce qui justifie sa conduite. A la ruse il répondit par la ruse. Il défendait d'ailleurs, non seulement sa personne, mais l'Académie que l'on voulait englober dans le blâme. Le scandale était des plus grands : un académicien, un homme bien en cour, professait les opinions de Voltaire et de Rousseau sur un point important du dogme et sur la tolérance civile. Marmontel, ne se sentant pas libre et ne voulant se faire imprimer ni en cachette ni à l'étranger, avait pourtant atténué, au moins dans la forme, la hardiesse de leurs idées. Mais les « sages maîtres » de la Sorbonne ne s'y trompèrent pas et discernèrent ses intentions perfides. « Tout son respect pour la religion, dirent-ils, n'est que dans les mots[3]. »

Cependant, fait digne de remarque, la querelle au sujet de *Bélisaire*, malgré tout le bruit que fit l'ouvrage, fut, ou peu s'en faut[4], circonscrite entre Marmontel et Voltaire

1. M. de Coetlosquet, évêque de Limoges. V. Coger, *op. c.*, p. 66.

2. *Mémoires secrets,* 3 mai 1767.

3. *Censure,* Préface.

4. On trouve dans les *Pièces relatives à Bélisaire* (Genève, 1767), second cahier, *l'Honnêteté théologique,* attribuée à Damilaville, et peut-être « rebouisée » par Voltaire. C'est une réponse à *l'Examen* de Coger. On n'y sent pas d'un bout à l'autre la griffe du maître, mais quelques traits

d'une part, et de l'autre, Coger, la Sorbonne, l'archevêque de Paris, et quelques défenseurs sans talent des théologiens. Nous ne parlons que de ce qui se passa au grand jour ; Grimm, favorable aux philosophes, ne publiait pas sa *Correspondance ;* les *Mémoires secrets,* qui flottent entre les deux partis, n'étaient pas encore imprimés : c'est, il est vrai, une garantie d'impartialité de plus, et, dans ce cas particulier, le doyen de la Faculté de Théologie, l'abbé Xaupi, l'un des fournisseurs de ces nouvelles à la main, pouvait renseigner exactement ses amis [1].

Quant aux journaux, le *Mercure* garde le silence le plus complet sur l'affaire ; le *Journal Encyclopédique,* tenu à la prudence, bien qu'il soit imprimé à l'étranger, fait de même ; dans l'*Année littéraire,* Fréron, tout en déclarant que « les autels sont les fondements de bien des trônes » [2], ne dit mot de la censure ni du mandement. Seuls les *Mémoires de Trévoux,* rédigés par les Jésuites, se risquèrent à traiter la question théologique. Les renards, malgré leur récente dispersion, venaient ici au secours des loups, les jansénistes de l'Université de Paris, non moins dangereux pour les pauvres philosophes [3]. Mais les autres journaux s'abstinrent de prendre parti.

rappellent sa méchanceté cynique, par exemple : « Cogé qui a étudié la théologie dans l'églogue *Formosum pastor,*.. et la politesse dans Juvénal... » V. *Corresp. littéraire,* 15 décembre 1768.

1. *Mémoires secrets,* 3 janvier 1767, 14 décembre 1778.

2. *Année littéraire,* art. cité.

3. Lettre de Voltaire à Marmontel du 7 août 1767 : « On s'est trop réjoui de la destruction des jésuites. Je savais bien que les jansénistes prendraient la place vacante. On nous a délivrés des renards, et on nous a livrés aux loups. » Cette lettre fut imprimée dans les *Pièces relatives à Bélisaire.* V. aussi sa lettre à Damilaville, du 11 novembre 1767.

Ce fut Coger qui commença l'attaque. Il releva patiemment tout ce qui lui parut suspect, s'attacha à démontrer, à grand renfort de citations, que Marmontel était déiste comme le *Vicaire Savoyard,* qu'il copiait plus ou moins l'*Émile, le Contrat social, la Religion naturelle,* sans compter des écrivains moins autorisés. Il aurait pu ajouter, puisqu'il était en veine d'érudition, qu'il s'était inspiré au moins autant du *Traité de la Tolérance,* où Voltaire exprime plus complètement encore que dans *la Religion* ou *Loi naturelle* ses idées sur l'intolérance et la non-damnation des païens sages et vertueux. Or il n'y a pas autre chose dans *Bélisaire.* Il prouva donc facilement que Marmontel avait habillé son héros des haillons des philosophes [1], et qu'il n'admettait pas les peines éternelles ; il soutint que les incrédules étaient des fanatiques et des intolérants, dont on ne devait pas tolérer les « opinions monstrueuses », et conclut qu'il ne fallait pas, en matière de foi, « ôter le glaive aux princes de la terre ».

Coger avait tracé la voie à la Sorbonne. Cependant il s'était surtout attaqué au déisme de *Bélisaire,* et n'avait fait qu'effleurer la question de la tolérance, de beaucoup la plus importante aux yeux de la Faculté, des philosophes et du public. Aussi ce fut sur ce point que s'engagea une lutte sourde entre les pouvoirs civil et religieux. Marmontel en profita pour manœuvrer habilement entre les deux partis et parvint, avec l'appui plus ou moins discret de la cour, à sortir vainqueur de cette épreuve.

« Le censeur littéraire », Bret, « n'osa pas prendre sur lui

1. Coger, *Examen,* p. 94.

d'approuver ce qui touchait à la théologie »[1]. Malgré sa prudence, il fut néanmoins révoqué, dès que parut le livre. On lui avait adjoint un docteur de Sorbonne, qui refusa son approbation, à cause du quinzième chapitre. Mais un second docteur fut moins difficile et ne fut pourtant pas inquiété[2]. *Bélisaire* avait paru en janvier 1767; la Sorbonne menaça immédiatement l'auteur de la censure. Que faire? Parmi les amis de Marmontel, les uns lui conseillaient « d'apaiser, s'il était possible, la furie de ces docteurs; d'autres, plus fermes, plus jaloux de son honneur philosophique, l'exhortaient à ne pas mollir ». Il prit le parti le moins héroïque, mais avec l'intention secrète de jouer les théologiens[3]. Il attendit d'abord que le succès de son livre fût bien dessiné. Trois éditions en étaient faites et neuf mille exemplaires vendus[4], « avant que la Sorbonne en eût extrait ce qu'elle y devait censurer ». Il ne voulait « paraître ni faible, ni mutin », mais essayait « de gagner du temps », pour que son livre, répandu en Europe, rendît la censure inutile ou ridicule, si elle paraissait trop tard. Ce calcul réussit à merveille. C'est en temporisant qu'il remporta la

1. V. Marmontel, *Mémoires*, l. VIII. Cf. *Correspondance littéraire*, 15 avril 1767, *Mémoires secrets*, 26 février 1767.

2. *Mémoires, ibid.* Cf. *Corresp. litt., ibid.*

3. « Sans faire comme M. de Buffon, Marmontel se jouera des docteurs. » (*Lettre à Marmontel, par un déiste converti*, Paris, 1767, in-12).

4. Cf. *Correspond. litt.*, 15 avril 1767. Deux mille exemplaires furent répandus dans Paris en quinze jours. Il semble qu'on ait ensuite interdit de vendre *Bélisaire*, puisque Voltaire, dans sa lettre à Marmontel, du 14 octobre, assure que « la défense de le débiter n'est pas encore levée ». D'après les *Mémoires secrets* (22 février 1767), « le livre vient d'être arrêté », et le privilège doit être cassé. Cf. *les Nouvelles à la main* manuscrites (Bibliothèque Mazarine), 25 février, et le mandement de l'archevêque de Paris.

victoire. Il employa, en effet, en pourparlers et négociations plusieurs mois qui furent perdus pour ses adversaires.

Il alla d'abord voir l'archevêque, qui « le reçut d'un air paterne », en l'appelant « Mon cher Monsieur Marmontel », comme il faisait d'habitude « avec les petites gens »; il l'assura de « sa bonne foi, de son respect pour la religion », et demanda à s'expliquer en sa présence avec les docteurs. Renvoyé à Riballier, syndic de la Faculté, il eut plusieurs entretiens et échangea des lettres avec lui. Comme ils ne pouvaient s'entendre, il en appela à la Faculté tout entière. Les docteurs, assemblés plusieurs fois par l'archevêque pour conférer avec lui, « furent un peu moins malhonnêtes que Riballier ». Mais l'accord ne put se faire. L'un d'eux exigeait absolument la suppression du quinzième chapitre : « C'est là, disait-il, qu'est le venin [1]. » L'archevêque, comme les théologiens, ne voulant pas admettre que le souverain renonçât au droit du glaive, pour défendre la religion, exigeait sur cet article une « rétractation authentique et formelle » par écrit. Marmontel refusa. Il fit lire au prélat et aux docteurs son *Exposé des motifs qui l'empêchent de souscrire à l'intolérance civile* [2]. Ces bonnes raisons ne purent les convaincre, et les conférences finirent par une rupture. La censure était donc imminente.

Marmontel s'en souciait de moins en moins. Il avait amené ses adversaires à se rendre odieux : bien des esprits éclairés, même parmi les catholiques, répugnaient à l'emploi

1. Cf. *Corr. litt.*, 13 juin 1767.

2. *Œuvres*, t. VII. Cf. *Lettre à Marmontel, par un déiste converti :* « Écoutons M. Marmontel et donnons-nous la satisfaction de le voir circuler tout autour de cette question, qui est la seule qui lui tienne à cœur, sans que jamais il ose entrer dedans. »

« du glaive, des tortures, des échafauds et des bûchers », pour défendre la foi. Il avait uniquement « refusé de signer cette doctrine abominable », et le fit dire bien haut « à la ville, à la cour, au Parlement, dans les conseils ».

Voltaire se flatte alors « que la Sorbonne s'accommodera avec le révérend père Marmontel pour la permission du *Petit Carême de Bélisaire*[1] ». A quel prix? Il n'en dit rien, et compte sans doute sur un recul des théologiens. D'Alembert, mieux informé, car il est sur les lieux, et la question l'intéresse doublement, comme ami de l'auteur et comme philosophe, exposé, lui aussi, à « la criaillerie des fanatiques, qui devient plus odieuse et plus importune que jamais », craint que Marmontel ne se soit trop avancé avec la Sorbonne, et n'ait « de la peine à s'en tirer[2] ». Au même moment[3], Grimm reproche à Marmontel d'être entré en pourparlers avec la Sorbonne, au lieu d'attendre tranquillement la censure du « corps le plus méprisable du royaume », et signale ses « capucinades, actes de soumission et de contrition faits en présence de l'archevêque de Paris ». L'auteur de la *Correspondance* manuscrite, adressée secrètement à des princes étrangers, en parle à son aise : il ne courait aucun risque.

D'ailleurs ce n'était là que bruits en l'air, et Marmontel ne confiait à personne son véritable dessein. Aussi disait-on, pendant les négociations qui traînaient en longueur, qu'il avait promis à l'archevêque « telle rétractation qu'il voudrait », qu'il ferait « la profession de foi la plus caractérisée,

1. Lettre au marquis de Ximenès, du 23 mars 1767.
2. Lettre à Voltaire, du 6 avril 1767.
3. *Correspondance littéraire*, 15 avril et 15 juin 1767.

signerait la Constitution, etc. », se montrerait des plus dociles[1]. Mais, trois mois plus tard, on est forcé d'avouer que M. de Marmontel a été « plus récalcitrant qu'on ne l'avait cru d'abord »[2]. Les négociations durent être rompues vers le milieu du mois d'avril. La Faculté, n'ayant pas obtenu la rétractation désirée, préparait en effet sa censure dès le commencement de mai et faisait imprimer son *Indiculus,* qui en fut le prélude[3].

Entre temps, les hostilités avaient commencé, sans que Marmontel y fût pour rien. Coger avait publié son *Examen*[4]. Voltaire riposta immédiatement par l'*Anecdote sur Bélisaire,* où il flagellait le licencié en théologie et la Sorbonne avec sa vigueur habituelle[5]. Nouvelle *Anecdote* plus violente encore à la fin d'avril[6]. D'Alembert traite[7] la Sorbonne « d'impudente et odieuse canaille » au sujet de l'*Indiculus,* où les théologiens avaient recueilli trente-sept propositions condamnables extraites de *Bélisaire.* Ce n'était qu'une liste sans commentaire des erreurs relevées dans l'ouvrage. Bien

1. *Mémoires secrets,* 26 février, 3 et 30 mars 1767. Cf. *Examen de Bélisaire,* p. 136, les *Mémoires de Trévoux,* mai 1767, et la *Préface* de la *Censure.*

2. *Mémoires secrets,* 5 août.

3. Lettres de Voltaire à M. de La Borde, du 1er mai, de d'Alembert à Voltaire, du 4 mai.

4. La *Correspondance littéraire* n'en parle que le 15 avril, et les *Mémoires secrets* le 22, mais il dut paraître en mars, puisque la première *Anecdote sur Bélisaire,* réponse à Coger, est de la fin de ce mois. Voltaire y fait allusion dans une lettre à Thieriot du 1er avril. Cf. lettre de d'Alembert à Voltaire, du 6 avril. L'approbation par Riballier de la 2e édition est du 14 avril.

5. Sur la querelle personnelle entre Voltaire et Coger à ce sujet, v. les *Pièces relatives à l'examen de Bélisaire.*

6. Lettre de Voltaire à d'Alembert, du 3 mai.

7. Lettre à Voltaire, du 5 mai.

qu'elle fût imprimée, la Sorbonne craignit le fâcheux effet qu'elle pouvait produire, et ne voulut pas la laisser se répandre avant la censure[1]. Mais on en avait eu connaissance[2], et les amis de Marmontel s'empressèrent de la faire imprimer à leur tour, pour n'en pas priver le public[3], déjà préparé par les opuscules de Voltaire à trouver la Sorbonne tout au moins ridicule[4].

L'affaire prenait donc bonne tournure pour Marmontel, qui se tenait coi, ses amis travaillant pour lui. Voltaire, raillant « l'insolente absurdité des chats fourrés », approuvait sa conduite : « Vous avez raison de ne point répondre, de ne point vous compromettre ; mais il y a des théologiens qui prendront votre parti sérieusement et vigoureusement. Il ne s'agit plus de plaisanter, il faut écraser ces sots monstres[5]. » D'Alembert n'était ni moins ardent, ni moins virulent : « On permet, dit-il, à toute la canaille du quartier de la Sorbonne d'imprimer tous les jours des libelles contre *Bélisaire,* et on ne permet pas à l'auteur de se défendre[6]. » Un anonyme vint aussi au secours de Marmontel. Les *Trente-sept vérités opposées aux trente-sept impiétés de Bélisaire,* par un bachelier ubiquiste, portèrent un coup fatal à l'*Indiculus.* Turgot, ferme défenseur de la tolérance[7], prenait parti pour Marmontel, et se contentait, pour « démontrer l'absurdité du travail des commissaires »

1. *Indiculus propositionum exceptarum ex libro cui titulus Bélisaire,* à Paris, chez Merlin, 1767.
2. *Corr. litt.,* 15 juin.
3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 12 juillet.
4. *Mémoires secrets,* 22 mai : « L'*Indiculus*... n'a pas fait fortune. »
5. Lettre de Voltaire à Marmontel, du 16 mai.
6. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 23 mai. Cf. la lettre du 14 juillet.
7. Il avait, en 1753 et 1754, publié deux ouvrages sur ce sujet.

de la Faculté, de placer en regard des *Impiétés* qu'elle avait relevées dans *Bélisaire,* des propositions qu'il lui attribuait, et qui n'en étaient le plus souvent que la contre-partie, comme celle-ci : « Il faut bien se garder de sauver tant de monde, il est fort bon qu'il y ait beaucoup de réprouvés. » Quelques commentaires ingénieux et observations assez piquantes assaisonnaient cette espèce de parodie, qui déconcerta les « sages maîtres » en mettant les rieurs contre eux [1].

Ils ne renoncèrent pas pour cela à la lutte, et la censure était achevée en juin et imprimée au mois d'août [2], mais on n'osait pas la publier. Le bruit même courait que la Sorbonne ne parlerait pas de la tolérance et laisserait la gloire de traiter ce beau sujet à l'archevêque de Paris, dont le mandement se faisait aussi attendre [3]. Voltaire la harcelait pourtant encore, dans la *Défense de mon oncle* [4], en raillant avec sa violence ordinaire le folliculaire Cogéos, qui répondit par une nouvelle édition de son *Examen* [5]. Mis en cause et dénoncé au roi comme impie, il riposta de plus belle :

C'est une étrange chose que la cuistrerie. Dès que ces drôles-là combattent un académicien sur un point d'histoire et de grammaire, ils mêlent au plus vite Dieu et le roi dans leurs querelles. Ils

1. *Mémoires secrets,* 24 juin. Cf. *Mercure,* 11 février 1792, art. de La Harpe sur feu M. Turgot. L'auteur terminait son ouvrage par « cette formule latine : *Quod felix, faustum fortunatumque sit sacræ Facultati, almæ matri meæ.* » Turgot avait été, en effet, étudiant en théologie, mais la Faculté « ne devina pas quel était l'enfant dénaturé qui se moquait d'une mère si respectable ».

2. *Mémoires secrets,* 5 août.

3. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 14 août.

4. V. ch. XXII.

5. Lettre de Voltaire à d'Argental, du 29 juillet. Cf. *Corresp. litt.,* 1er août 1767.

s'imaginent dans leurs galetas que Dieu et le roi s'armeront en leur faveur de tonnerres et de lettres de cachet. Eh ! maroufles, ne prenez jamais le nom de Dieu et du roi en vain [1].

Pendant que son maître bataillait ainsi pour lui [2], Marmontel avait jugé à propos de quitter Paris et d'accompagner aux eaux d'Aix-la-Chapelle sa vieille amie, Mme Filleul, qui était fort malade. Il s'y trouvait « avec des femmes fort aimables », Mme de Marigny et la comtesse de Séran, et commençait *les Incas*, sans pouvoir échapper au souvenir de *Bélisaire*. Deux prélats français, Broglie, évêque de Noyon, et Marbeuf, évêque d'Autun, logés près de lui, l'entreprirent sur ce point et lui tâtèrent le pouls deux ou trois fois sur le chapitre de la religion. Leur tolérance un peu sceptique ne réussit pas à le convaincre, ni à « faire de lui un philosophe théologien ». Il persistait à croire les violences des fanatiques dangereuses pour la religion et n'admettait pas l'intolérance civile, même réduite à l'état de principe non appliqué. Il connaissait trop l'esprit de l'Église pour ne pas craindre le réveil, au moment favorable, des persécutions plus ou moins hypocrites. *Les Incas* prouvent que, s'il eut une idée bien arrêtée, ce fut, non pas de miner une « religion consolante », mais de combattre le fanatisme théologique qui risquait, par ses excès mêmes, de lui « porter le coup mortel ». C'est véritablement le fond de sa pensée.

1. *Lettre de Gérofle à Cogé,* imprimée par les soins de Marmontel (V. la lettre de Voltaire à Marmontel, du 4 octobre). Cf. les lettres de Voltaire à Coger, du 27 juillet, de Voltaire à Marmontel, du 7 août, et les deux réponses de Coger à Voltaire *(Pièces relatives à l'Examen de Bélisaire)*, enfin la *Défense de mon maître,* par Voltaire (15 décembre).

2. Lettre de d'Alembert à Voltaire, du 14 juillet : « Je ne sais quand Marmontel reviendra des eaux... » Cf. *Corresp. litt.,* 15 septembre 1767.

Il avait d'ailleurs reçu et recevait encore de précieux témoignages de sympathie, qui l'encourageaient à ne pas redouter les foudres de la Sorbonne toujours suspendues sur sa tête. Ayant eu la sage précaution d'envoyer *Bélisaire* à plusieurs souverains de l'Europe, il reçut les réponses les plus flatteuses de Catherine II, du roi de Pologne [1], du chambellan de la reine de Suède, avec une apostille de la main de la souveraine [2], et une lettre du prince royal de Suède lui-même. Seul le roi de Prusse, Frédéric II, se contenta de lui accuser réception de l'envoi de *Bélisaire,* affecta de ne lui parler que de sa *Poëtique*, parue depuis plus de trois ans. D'autres preuves d'estime durent consoler Marmontel de cette mortification. Le baron de Swieten fils lui apprenait, de Vienne, que *Bélisaire,* « fait pour les souverains », avait été lu et goûté par ses « augustes maîtres », et allait être imprimé dans cette ville. Catherine II daigna, avec plusieurs des seigneurs de sa suite, le traduire en russe. Marmontel, enthousiasmé, se confondit en remerciements, et

1. Pendant le voyage de Mme Geoffrin en Pologne l'année précédente (1766), Marmontel qui composait *Bélisaire,* essaya de faire d'elle auprès du roi une sorte d'apôtre de la civilisation et de la tolérance ; il lui écrit « que les souverains, gagnés et convertis par elle, ne songeront plus désormais qu'au bonheur des peuples ». Mme Geoffrin, dans sa réponse, conseilla à son voisin de ne plus se laisser emporter par « son imagination poétique et philosophique ». P. de Ségur, *Le Royaume de la rue Saint-Honoré,* p. 269-270. — Morellet cite dans son *Eloge de Mme Geoffrin* (Paris, 1812), p. 138, ce fragment d'une lettre, sans doute la même, envoyée de Varsovie à Marmontel : « Mon voisin, je suis enchanté de vos succès à l'Académie (lecture du ch. XV de *Bélisaire*) ; je les troquerais volontiers contre les miens, mais je ne troquerais contre rien au monde la connaissance profonde que j'ai des hommes. » Cette leçon guérit-elle Marmontel de ses « beaux songes » ? (*Bélisaire,* ch. XIII).

2. *Corresp. litt.*, 1er octobre 1767 : « La reine de Suède a accompagné sa lettre du don d'une boîte superbe, dans les cartouches de laquelle on voit les principaux tableaux de *Bélisaire* exécutés en émail. »

crut pour le coup que l'on venait de « mettre le sceau de l'immortalité à son ouvrage ». Aucun chef-d'œuvre de Voltaire n'avait obtenu de pareilles approbations publiques. La raison en est que les princes animés d'un esprit vraiment tolérant et libéral, ou voulant paraître tels, pouvaient sans se compromettre adopter ouvertement les opinions de l'auteur : sa modération même le servait. Pas un souverain, même Frédéric, n'eût osé patronner ouvertement les impiétés de Voltaire, ni soutenir ses opinions même les plus justes, que ses excès de langage rendaient trop souvent inacceptables pour les princes les moins timorés.

Bélisaire ainsi défendu, et traduit en plusieurs langues, faisait bonne figure en Europe et même en France. Aussi Marmontel pouvait-il écrire de Spa à un ami : « J'ai pour moi les têtes couronnées, que m'importent les cuistres de la Sorbonne ? » Très fier de tous ces témoignages[1], il écrivait encore au baron de Catt, son intermédiaire auprès de Frédéric : « Pour la Sorbonne, on dit qu'elle ne sait plus où elle en est. On doute qu'elle donne sa censure. Tous les jours elle y change quelque chose ; et le Saint-Esprit qui l'inspire fatigue l'imprimeur à force de variantes ; jamais tribunal infaillible n'a mis dans ses décrets plus de ratures et de cartons. *Mentita est iniquitas sibi*[2]. »

Etait-ce donc la peur de l'opinion publique qui empêchait la Sorbonne de publier enfin son œuvre, comme le suppose à tort Marmontel, et Grimm avec lui[3] ? Fermée aux bruits

1. V. à la suite de *Bélisaire* (*Œuvres*, t. VII) ces documents et plusieurs autres lettres sur le même sujet, soit de Marmontel, soit d'autres correspondants, comme le comte de Creutz, ambassadeur de Suède à Paris.

2. Lettre au baron de Catt, Paris, 27 septembre 1767.

3. *Corr. litt.*, 1er octobre 1767.

du dehors, volontairement sourde et intransigeante, la Faculté ne redoutait pas encore cette puissance nouvelle que l'Eglise a depuis appris à ménager. Des théologiens sûrs de posséder la vérité ne pouvaient tenir aucun compte de l'appui que prêtaient à l'erreur des princes étrangers, la plupart hérétiques ou schismatiques. La Sorbonne ne recula que devant l'autorité du roi très catholique de France, ou plutôt il fallut une surprise déloyale pour mutiler à son insu la censure longuement méditée et mûrie, qu'elle aurait peut-être refusé de publier ainsi affaiblie et énervée, si on ne l'avait trompée par un subterfuge.

Elle voulait en effet maintenir hautement le principe de l'intolérance civile, que le gouvernement, pour ne pas jeter un défi à l'opinion, n'osait pas laisser proclamer une fois de plus[1]. La censure, restreinte à quinze propositions condamnables, au lieu des trente-sept de l'*Indiculus,* ne parut, en latin et en français, qu'à la fin du mois de novembre, et pourtant la conclusion en avait été arrêtée dès le 26 juin. Ce retard considérable était dû à l'intervention du ministère, qui avait exigé des corrections. Le syndic Riballier, dévoué à la cour, qui le récompensa par un bénéfice [2], gagna les commissaires qui acceptèrent les adoucissements demandés. La Faculté voulut, à l'assemblée suivante du *prima mensis,* réclamer contre ce tour de passe-passe. Mais le pouvoir civil avait pris ses précautions, et Riballier montra la lettre de

1. D'Alembert annonce à Voltaire (lettre du 22 septembre 1867) que la cour « et même, dit-on, le Parlement, tout intolérant qu'il est », ont fait des remontrances à la Sorbonne, qui est « occupée à bourrer sa censure de cartons ». Le Parlement ne semble pas s'être immiscé directement dans l'affaire. Cf. *Corresp. litt.,* 15 septembre 1767.

2. *Mémoires secrets,* 7 avril 1768. Il obtint de la cour l'abbaye de Chambon.

cachet « qui défendait toute délibération sur la censure de *Bélisaire,* réputée l'ouvrage complet et absolu de ce corps ». Le doyen Xaupi avait l'ordre de soutenir le syndic et la Faculté se soumit [1].

Elle dut bien souffrir, dans sa conviction et dans son orgueil, de ne pouvoir exposer sa doctrine complète au sujet d'un livre « muni du sceau de l'autorité publique, vendu et distribué ouvertement, au grand scandale de tous ceux qui aiment et respectent la religion » [2]. Passe encore pour les libelles impies, qu'elle ne pouvait tous examiner, ni censurer, vu leur nombre, leur obscurité ou même leur licence. Mais le pouvoir temporel avait commis une première faute en laissant publier l'ouvrage d'un auteur connu, membre de l'Académie, qui attaquait la religion. Il faiblissait de nouveau et manquait à son devoir en empêchant les docteurs de dire toute leur pensée sur la question qui leur tenait le plus à cœur.

La conclusion [3] prouve en effet l'embarras de la Faculté, qui a en horreur la tolérance civile, mais n'ose le faire entendre trop ouvertement. La religion, dit-elle, respire la douceur et la charité, ne se sert que d'armes spirituelles, mais les princes peuvent user de leur autorité, quand l'Eglise réclame leur appui. Le « glaive matériel » est dans leurs mains, ils ont le droit de réprimer les publications prêchant le déisme, l'athéisme, le matérialisme, etc. Comme chrétien,

1. *Mémoires secrets,* 1er et 10 décembre 1767, 3, 14, 30 janvier, et 9 février 1768. Cf. *Corr. litt.,* 1er décembre 1767.

2. *Censure,* Préface. V. Marmontel (*Œuvres,* t. VII).

3. Le gouvernement avait fait remplacer la conclusion de la Faculté par ce qu'on lit dans les dernières pages de l'édition française *après tiret.* Ce renseignement de la *Corr. litt.* (12 décembre 1767) est exact.

le souverain doit protéger la religion, mais c'est calomnier l'Eglise que de lui attribuer « les persécutions, les violences, les massacres, dont elle a peut-être été quelquefois le prétexte ou l'occasion, mais qui ont toujours été opposés à son véritable esprit ». L'Eglise, avec l'aveu du pouvoir civil, rejette ici sur lui, suivant son habitude, la responsabilité des mesures de rigueur qu'elle-même a provoquées. Le gouvernement, tout en ménageant l'opinion et en obligeant la Sorbonne à se relâcher de sa « dureté théologique[1] », ne l'avait fait capituler qu'en apparence.

Marmontel riposta à la *Censure* par un coup droit. Il était sans doute, quoi qu'il dise dans ses *Mémoires*[2], revenu à Paris bien avant sa publication. Il est même probable qu'il avait songé depuis longtemps à répondre à la Sorbonne en faisant imprimer les lettres des souverains en sa faveur, lettres déjà connues pour avoir été lues par diverses personnes[3]. Mais, pour ne pas avoir l'air de manquer de modestie en publiant lui-même ces témoignages élogieux, Marmontel fit mettre dans les *Petites Affiches* qu'il avait perdu son portefeuille, « et l'on ne douta pas que les originaux n'y fussent »[4]. Le stratagème ne trompa personne,

1. *Corr. litt.*, 1er décembre 1767.

2. Ses souvenirs sont confus sur ce point. En effet la *Censure* parut à la fin de novembre, et une lettre de Marmontel à M. de Catt, datée de Paris (27 septembre 1767), prouve qu'il y était rentré dès cette époque.

3. *Corresp. litt.*, 1er octobre 1767:

4. *Mémoires secrets*, 12 décembre 1767. Cf. *Annonces, Affiches et Avis divers*, du 19 novembre 1767 : « Le... on a pris à 5 h. du soir, sur la place Saint-Michel, un fiacre dans lequel on a été à Maisons (Marmontel s'y rendait souvent. — V. *Mémoires*, l. VII), près de Charenton. Là, en descendant de fiacre, vers les sept heures, on y a laissé un gros portefeuille noir, à serrure de cuivre, fermé à clef, plein de papiers. Si celui qui a trouvé ce portefeuille l'a ouvert, pour savoir à qui il appartenait, il aura

mais les apparences étaient sauves [1]. On vit donc paraître les *Lettres* écrites à M. Marmontel au sujet de *Bélisaire*. Cette indiscrétion put faire accuser l'auteur d'une vanité un peu ridicule, mais le résultat n'en fut pas moins heureux pour la cause qu'il défendait. Il est vrai que les esprits éclairés étaient tous, en Europe et en France, partisans de la tolérance civile. Mais il n'était peut-être pas inutile de prouver au public que plusieurs souverains partageaient cette manière de voir.

Aussi le *Mandement* de l'archevêque de Paris ne pouvait plus être qu'une protestation sans effet. Il se décida pourtant à le publier, deux mois après la *Censure*. On le lut au prône le dimanche 31 janvier 1768, puis on l'afficha dans tous les coins de Paris, et en particulier à la porte de l'Académie, au Louvre [2], et à la porte de Mme Geoffrin, chez qui logeait Marmontel. Le titre même du *Mandement* désignait l'auteur par sa qualité de membre de l'Académie.

Que pouvait dire Christophe de Beaumont que n'eussent dit avant lui Coger et la Sorbonne ? C'est lui qui n'avait pas craint d'écrire, pour défendre le pouvoir absolu des rois : « Les Néron, les Domitien eux-mêmes, qui aimèrent mieux être les fléaux de la terre que les pères de leurs peuples, n'étaient comptables qu'à Dieu de l'abus de leur

vu le nom de la personne sur la première page de l'un des cahiers qu'il contient ; et il est instamment prié de le remettre au bureau du *Mercure*, rue Sainte-Anne, butte Saint-Roch. Il sera payé de sa peine. »

1. *Nouvelles à la main manuscrites*, 9 décembre 1767 : « On présume que M. de Marmontel sera très fâché de la publication de ces épîtres, malgré tout l'honneur qu'il en reçoit. »

2. *Mémoires secrets*, 1er février. Cf. *Corr. litt.*, 1er février 1768. Suivant d'Alembert (Lettre à Voltaire, du 18 février 1768), ce ne fut pas précisément à la porte de l'Académie, mais à la porte du Louvre la plus proche.

puissance[1]. » Allant plus loin que la Faculté, qui pensait sans doute de même, mais s'était abstenue de le dire, l'archevêque, glorifiant la révocation de l'Édit de Nantes, au moment même où l'on demandait pour les protestants « la protection de la loi naturelle, la validité de leur mariage, la certitude de l'état de leurs enfants, le droit d'hériter de leurs pères, la franchise de leurs personnes »[2], osait déclarer que les édits du prince peuvent violenter les consciences : « Si quelquefois les pères n'ont abjuré l'erreur que par un motif humain, toujours est-il certain qu'il a fini avec eux et que la vérité est devenue le patrimoine des enfants. » Mme de Maintenon se mettait la conscience en repos en raisonnant de même sur les abjurations forcées des protestants.

Faut-il s'étonner que, poussé par un zèle si charitable, Christophe de Beaumont conclue en faveur « de la sainte rigueur que l'obstination des ennemis de la religion rend quelquefois nécessaire ». L'appel fait ensuite à la modération et à la prudence des souverains dans la défense de la foi catholique n'est qu'un leurre, quand on songe à l'esprit dominateur de l'Eglise, « le plus ferme appui du trône ».[3]

Le bras spirituel et le bras séculier, l'Assemblée du clergé et le Parlement, se préparaient encore à unir leurs efforts pour frapper l'incrédulité de plus en plus hardie, et allaient condamner au feu plusieurs ouvrages, mais *Béli-*

1. *Mandement portant condamnation d'Émile* (20 août 1762).

2. Voltaire, *Traité de la Tolérance*, ch. V. Même réclamation en leur faveur, sans les nommer, dans *Bélisaire*, ch. XV.

3. Voltaire crut devoir répondre par un nouveau pamphlet, moins bon que les précédents, la *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry à M. l'archevêque de Paris*. V. aussi *les Trois Empereurs en Sorbonne* (1768), satire en vers des plus mordantes, où Riballier, devenu Ribaudier (de ribaud), est encore maltraité.

saire ne fut pas du nombre[1]. Si Marmontel n'était pas orthodoxe, il n'était pas impie. Son crime était surtout d'avoir prêché la tolérance civile, que les nécessités de la politique imposaient heureusement aux rois. Et sans pousser, comme Voltaire, un cri féroce de victoire, au sujet des « sorboniqueurs », de ces « monstres », de ces « drôles », dont « on lime les dents », dont « on rogne les griffes »[2], on peut lui faire honneur d'avoir contribué, par le bruit que fit son ouvrage[3], au triomphe prochain et définitif de la bonne cause.

Si Fréron a cru pouvoir affirmer « qu'on dirait un jour du roman de M. Marmontel ce que lui-même dit de son héros : *Bélisaire* vécut trop peu, et ses conseils furent oubliés avec lui », cela est vrai de tout le reste de l'ouvrage, mais ne l'est pas du quinzième chapitre. On ne le lit plus, mais le monde moderne est imprégné de son esprit, et Marmontel a fait acte d'honnête homme, quand, refusant de souscrire à l'intolérance civile, il s'écria : « Ma voix n'est rien, je le sais ; mais ma conscience est quelque chose : elle me défend d'approuver un système que je crois injurieux pour la religion et funeste à l'humanité[4]. »

Les Incas sont la suite naturelle de *Bélisaire,* comme *les Martyrs* celle du *Génie du Christianisme.* Marmontel, pendant son séjour à Aix-la-Chapelle, en 1767, travaillait à

1. *Corresp. litt.,* 1er septembre 1770. Cf. Rocquain, *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution* (Paris, Plon, 1878, in-8, p. 261, 264, 275, 278), et Lanfrey, *l'Église et les Philosophes au XVIIIe siècle,* ch. X et XII.

2. Lettre à Marmontel, du 2 décembre 1767.

3. Certains contemporains ne s'y trompaient pas. On condamne dans le mandement, disent les *Nouvelles à la main,* des idées « que le bon ignorant catholique n'aurait pas aperçues, et qu'on eût peut-être mieux fait de ne pas relever ».

4. *Exposé des motifs qui m'empêchent de souscrire à l'intolérance civile.*

son nouvel ouvrage l'année même où avait paru *Bélisaire;* Chateaubriand commença le sien à Rome, « dès l'année 1802, quelques mois après la publication du *Génie du Christianisme*[1] ». L'un avait voulu combattre le fanatisme, ennemi encore dangereux de la tolérance, qu'il venait de défendre ; l'autre achever la glorification de la religion chrétienne, dont il avait exalté les beautés. Chateaubriand n'a pas plus échappé, malgré la hauteur de son génie, à l'influence du milieu et de l'époque que le modeste auteur de *Bélisaire* et des *Incas.*

Leur bonne foi, croyons-nous, fut égale, et d'ailleurs leurs sentiments ne diffèrent pas autant qu'on pourrait le supposer à première vue. Chateaubriand défendit la religion, qui avait souffert de l'incrédulité du XVIIIe siècle et des violences de la Révolution ; Marmontel avait, sans attaquer la religion, protesté contre l'esprit de persécution dont elle était encore animée : tous deux soutenaient une noble cause. Cependant le succès trompa en partie leur attente. *Bélisaire* et *le Génie du Christianisme* s'imposèrent au public : c'étaient des livres de combat parus en pleine bataille, et qui en eurent le bénéfice. Au contraire, l'œuvre longuement méditée, lentement élaborée, *les Martyrs* comme *les Incas,* fut minutieusement discutée, la critique se montra maussade, et le public peu empressé. Le moment favorable à l'éclosion des ouvrages où l'on soutient une thèse politique, religieuse ou philosophique, était passé.

Les Incas, bien supérieurs à *Bélisaire*, réussirent moins[2],

1. *Œuvres complètes.* Paris, Ladvocat, 1826, t. XVII, *les Martyrs,* Préface.

2. *Les Mémoires secrets* (22 juin 1778) attribuent la banqueroute du libraire Lacombe, qui avait eu longtemps le brevet du *Mercure,* aux

parce que la lutte entre l'Eglise et les philosophes était apaisée, et que la Sorbonne se tint tranquille. Cependant *les Incas* ne pouvaient être moins répréhensibles aux yeux des sages maîtres que ce *Bélisaire,* qui leur avait causé tant de peine et valu tant d'ennuis. La belle gravure qui sert de frontispice à l'ouvrage, où l'on voit la Religion, la croix à la main, protégeant l'Humanité, nue et sans défense, près d'être foulée aux pieds par le Fanatisme, les yeux ceints d'un bandeau, les mains armées d'une torche, d'un poignard et de chaînes, indiquaient nettement le dessein de l'auteur [1]. N'avait-il pas du reste mis son livre sous la protection du plus doux des pasteurs de l'Eglise catholique, en lui empruntant cette épigraphe ? « Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience tout ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion » [2].

C'est la pensée maîtresse des *Incas,* et Marmontel distingue soigneusement la religion du fanatisme. Mais n'exagère-t-il pas [3], pour les besoins de sa cause, le rôle de ce

ouvrages de plusieurs académiciens, et entre autres au poëme des *Incas,* qu'il avait acheté 36,000 livres.

1. Les citations sont empruntées à l'édition originale des *Incas* (Paris, Lacombe, 1777), 2 v. in-8, avec dessins de Moreau le jeune, gravés par les meilleurs artistes du temps. Nous avons trouvé dans les *Papiers inédits* de M. Marmontel père des reçus de plusieurs d'entre eux : un dessin des *Incas,* Née, 216 livres, Helman, id., de Launay, 240, de Launay, 10 louis, de Launay, 288 l., pour la gravure « représentant une femme tirée de l'eau ».

2. Fénelon, *Direction pour la conscience d'un roi.*

3. *Mercure,* mars 1777. Cf. *Journal des Sciences et des Beaux-Arts,* par MM. Castilhon, 1er mars 1777; *Journal Encyclopédique,* mai 1777. Malgré sa circonspection en matière religieuse, puisqu'il n'avait pas osé rendre compte de *Bélisaire,* le *Journal Encyclopédique* déclare que le récit de

zèle frénétique dans les cruautés commises au Mexique, au Pérou, par les Espagnols?[1] La bulle du pape Alexandre VI autorise, en effet, conseille même la conversion des Indiens par la force. Ce fut néanmoins la soif de l'or qui poussa surtout les conquérants à asservir les Indiens, à les dépouiller, à les exterminer en masse. Valverde, ce prêtre fourbe et sanguinaire, a bien été la cause du massacre qui termina l'entrevue de Pizarre et d'Ataliba[2]. C'est lui aussi qui baptisa par surprise le malheureux roi, avant de le faire étrangler[3]. Mais à quoi bon le peindre luxurieux, comme les moines de Voltaire ? Marmontel, tout en laissant « à la cupidité, à la licence, à la débauche, toute la part qu'elles ont eue aux forfaits de la conquête », a conclu de quelques faits isolés qu'il faut attribuer au fanatisme les atrocités qu'on ne saurait expliquer autrement.

Or Las Casas, son guide habituel, et, quoi qu'en aient dit les trop zélés défenseurs de la religion[4] compromise par de pareils excès, un guide sûr, qui ne raconte que ce qu'il a vu, ne met pas en cause le fanatisme. Les Espagnols, dit-il, « ne s'étaient guère mis en peine de faire connaître le vrai Dieu aux idolâtres ». Ils voulaient seulement les opprimer,

l'auto-da-fé et des révolutions qui ont rendu l'Espagne si misérable, « est le cri le plus puissant de la raison contre les excès du fanatisme, monstre que poursuit partout l'auteur ».

1. V. le *Journal Français,* rédigé par Palissot et Clément, deux ennemis des philosophes, 1777, t. I, n° 6, 30 mars, p. 244-264. Cf. l'*Année littéraire,* alors rédigée par Fréron fils et l'abbé Grosier, 1776, t. VIII, p. 289, 321.

2. V. Benzoni, *Histoire du Nouveau Monde,* l. III.

3. V. Garcillasso de la Vega, *Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes* (Paris, 1658, 2 v. in-4), l. I, ch. 36. p. 107.

4. *Journal Français, art. cit.* Cf. *Année littéraire, ibid.*

les ruiner, les asservir, « au lieu de les faire chrétiens[1] ». Ce témoignage du saint évêque, qui prêchait l'Evangile uniquement par la douceur, contredit la supposition du philosophe, que les conquérants, autorisés d'ailleurs par l'Eglise à le faire, auraient massacré les Indiens parce qu'ils étaient idolâtres. Assurément ce fanatisme aveugle poussa certains d'entre eux, les Valverde, les Fernand de Lucques, les Requelme, aux pires violences, mais Pizarre et la plupart de ses compagnons obéirent surtout à un sentiment moins excusable : la soif insatiable de l'or.

Marmontel pouvait cependant s'appuyer d'une autorité des plus graves. Montesquieu avait dit :

La religion donne à ceux qui la professent un droit de réduire en servitude ceux qui ne la professent pas, pour travailler plus aisément à sa propagation. Ce fut cette manière de penser qui encouragea les destructeurs de l'Amérique dans leurs crimes. C'est sur cette idée qu'ils fondèrent le droit de rendre tant de peuples esclaves ; car ces brigands, qui voulaient absolument être brigands et chrétiens, étaient très dévots[2].

Si Marmontel s'est trompé, c'est avec Montesquieu, et de fort bonne foi. Aussi revient-il sans cesse sur la tolérance[3]. Las Casas défend la vraie religion, qui doit être humaine, contre le « droit du glaive », préconisé par Fernand de Lucques. Il prêche même, en assez mauvais théologien, la loi naturelle, que Dieu « a gravée dans les âmes ».

Nous voilà en plein XVIIIe siècle, et Las Casas n'aura

1. V. *La Découverte des Indes Occidentales par les Espagnols*, écrite par Dom Balthazar de Las Casas, évêque de Chiapa (Paris, 1697, 1 vol. in-12), p. 36, 74, 87, 192, 381.

2. *Esprit des lois*, l. XV, ch. IV.

3. V. en particulier les ch. VI, VII, XII, XV, XLI, XLII, XLIX.

pas de peine à convertir les Indiens, dont il respecte les mœurs et les idées, à une religion si accommodante. Veut-on voir au contraire les ravages que fait en Europe la superstition ? Qu'on assiste avec Pizarre à l'auto-da-fé de Séville, qu'on écoute les discours un peu déclamatoires des victimes immolées à un Dieu cruel. Voltaire avait déjà dit ces choses-là, mais de quel ton froidement ironique, dans *Candide*[1]. C'est aussi la religion mal comprise qui fait condamner, même au Pérou, la vierge du Soleil, qui s'est laissée séduire, à être ensevelie vivante, tandis que tous les siens seront brûlés vifs.

En revanche, il est vrai, dans cet heureux pays, « les biens — du Soleil, du Dieu — n'étaient point engloutis par le luxe du sacerdoce ; il n'en restait dans les mains pures des saints ministres des autels que ce qu'en exigeaient les besoins de la vie[2] : non que la loi leur en fixât l'usage, mais leur piété modeste et simple ne voyait rien que d'avilissant dans le faste et dans la mollesse ; ils avaient mis leur dignité dans l'innocence et la vertu ». La leçon, pour être dure, n'en était pas moins méritée. On sait à quels scandaleux trafics donnait alors lieu la distribution des bénéfices. Marmontel écrivait, quelques années plus tard, à l'abbé Maury, persécuté par les moines et encore mal pourvu : « Il vaut mieux, croyez-moi, mon cher ami, aller à pied à côté de Bossuet qu'en carrosse à côté de

1. Marmontel, flétrissant Torquemada et l'Inquisition, s'inspire surtout du livre de son ami l'abbé Morellet, le *Manuel des Inquisiteurs*. V. la note C du ch. XLII.

2. Cf. ch. XXXI. Le peuple est obligé de cultiver les champs des prêtres du Soleil, mais, « leurs besoins satisfaits, le reste de ces biens n'est plus à eux, c'est l'apanage de l'orphelin et de l'infirme ».

M. de Mrf. [1] » M. de Marbeuf, évêque d'Autun, était alors ministre de la feuille, et refusait sans doute à Maury sa protection.

Il y a donc dans *les Incas,* non seulement un plaidoyer, parfois éloquent, en faveur de la tolérance, mais comme un écho, affaibli à dessein, de certaines querelles qui divisaient alors les esprits : la question brûlante des vœux religieux, celle des biens ecclésiastiques et de leur emploi, y trouvent naturellement place. Marmontel a fait, presque malgré lui, œuvre de parti. Quel est l'écrivain de cette époque qui se soit confiné volontairement dans le domaine de l'art pur ? C'est sans doute pour cela que même les plus beaux génies ont produit si peu d'œuvres vraiment parfaites. L'esprit philosophique envahit tout et risque de tout gâter. Marmontel le sentait bien. Il avait déjà donné son avis sur cette question délicate, à propos des *Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût,* par d'Alembert [2].

Il n'est pas aisé, dit-il, de prescrire des règles au goût et des bornes à l'esprit philosophique ; beaucoup de petits critiques, qui manquent de goût comme de philosophie, ne cessent de répéter que l'esprit philosophique a perdu la littérature ; d'autres prétendent soumettre les choses même de sentiment à une analyse rigoureuse ; les uns voudraient réduire le goût à un instinct aveugle et éterniseraient par là l'enfance de la raison ; les autres refroidiraient l'imagination et donneraient des entraves au génie : ces deux extrémités sont également vicieuses et nuisibles au progrès des arts.

1. Lettre *inédite,* datée de la Magdelaine, par Vernon (Normandie), 8 octobre 1783. — B. N. Manuscrits, Collection Deslys, nouv. acq. fr. 3533.
2. *Mercure,* septembre 1759.

Malgré sa clairvoyance, il ne sut pas lui-même éviter toujours ce danger. *Bélisaire,* où la morale, la politique, la religion forment un amas indigeste, n'est pas, tant s'en faut, une œuvre d'art. *Les Incas,* au contraire, sont le meilleur roman épique ou poëme en prose que notre littérature ait produit du *Télémaque* aux *Martyrs*. Je ne parle pas des *Natchez*, dont les beautés clairsemées ne rachètent pas les longueurs et ne font pas oublier le clinquant.

Marmontel avait mis dix ans à parfaire son œuvre. Cependant, gêné par la thèse qu'il soutenait, ne trouvant pas dans l'histoire tout ce qui lui semblait nécessaire pour rendre son travail intéressant, voulant par suite y donner à l'invention une large place, il n'aboutit, en fin de compte, qu'à enfanter une œuvre à laquelle il fut bien embarrassé de donner un nom. Les critiques ne l'épargnèrent pas sur ce point[1]. Il eût été plus simple et plus honnête de citer ses propres aveux, puisqu'il s'était accusé lui-même :

Quant à la forme de cet ouvrage, considéré comme une production littéraire, je ne sais, je l'avoue, comment le définir. Il y a trop de vérité pour un roman, et pas assez pour une histoire. Je n'ai certainement pas eu la prétention de faire un poëme[2].

1. V. en particulier le *Journal Français* et l'*Année littéraire,* qui ne veut voir dans *les Incas* qu' « un mauvais roman, une mauvaise histoire, un mauvais poëme ». Malgré la mort de Fréron, ce journal est toujours animé du même esprit de dénigrement contre Marmontel. La *Correspondance littéraire* de Grimm (mars 1777, t. XI, p. 454), alors rédigée par Meister, juge succinctement l'ouvrage. Il en est de même de la *Correspondance littéraire* de la Harpe, *Œuvres,* (t. X, p. 405), qui, dans le *Lycée* (t. XVI, p. 295, 302), se montrera plutôt bienveillant.

2. V. sur le poëme en prose son *Observateur littéraire* (1746) : « On n'y trouve rien de ce qui constitue cet art si difficile de la poésie, art qui n'a pas plus de rapport avec la prose que la musique n'en a avec le ton ordinaire de la parole. »

Dans mon plan, l'action principale n'occupe que très peu d'espace : tout s'y rapporte, mais de loin. C'est donc moins le tissu d'une fable que le fil d'un simple récit, dont tout le fonds est historique, et auquel j'ai entremêlé quelques fictions compatibles avec la vérité des faits[1].

Marmontel n'a pas su en effet, — et c'est en partie la faute du sujet, qui s'y prêtait peu, — composer un ensemble formé de diverses parties étroitement reliées entre elles. L'action principale, c'est-à-dire le récit de *la Destruction de l'empire du Pérou,* s'annonce seulement aux chapitres XI et XII, pour commencer à peine au tiers de l'ouvrage ; elle reprend ensuite au chapitre XXVI, s'interrompt de nouveau, n'avance pas, et ce n'est en réalité que dans les dix derniers chapitres qu'elle se développe et s'achève. L'auteur a d'ailleurs respecté l'histoire dans ses grandes lignes, et puisé à de bonnes sources[2]. Mais si les faits sont exacts, il a altéré le caractère de certains personnages, comme celui d'Ataliba, roi de Quito, qu'il peint meilleur qu'il n'était, tandis qu'il noircit un peu Huascar, roi de Cusco. Il fallait bien nous apitoyer sur le sort d'un des deux frères ennemis, dont les divisions facilitèrent les victoires des Espagnols, et faire pencher la balance d'un côté, sous peine de ne nous attacher à aucun des deux.

Le plus grand tort de Marmontel est d'avoir dispersé

1. *Préface* des *Incas.*

2. Il s'est servi des deux ouvrages de Garcillasso de la Vega, l'*Histoire des Incas, rois du Pérou,* et l'*Histoire des guerres civiles des Espagnols dans les Indes,* du premier surtout pour l'étude du pays lui-même, de ses mœurs, de son gouvernement, etc., avant l'arrivée des Espagnols, et du second pour le récit des faits. V. ces deux ouvrages, traduits par Baudoin, Paris, 1633, 1 v. in-4, et Paris, 1658, 2 v. in-4. Pour Solis, v. l'*Histoire de la conquête du Mexique,* Paris, 1704, 2 v. in-12.

l'intérêt sur trop de personnages à la fois. Cependant la variété même des caractères et la diversité des événements excitent la curiosité. Ici on voit Las Casas chez les sauvages qu'il instruit, qu'il aime, qu'il essaie de protéger contre les Espagnols, tout en sauvant le jeune Davila, leur prisonnier, fils d'un de leurs plus féroces ennemis : ce tableau idyllique de la vie innocente des Indiens nous repose, par un heureux contraste, des cruautés déjà mises sous nos yeux. Là on suit, à travers l'œuvre entière, les héros mexicains, le frère, la sœur et l'amant, qui, après avoir raconté aux Péruviens les malheurs de leur pays, se battent vaillamment et périssent pour leur nouvelle patrie. Ailleurs enfin, c'est l'Espagnol Alonzo de Molina, digne élève de Las Casas, qui trahit courageusement ses barbares compatriotes pour défendre les Indiens au prix de sa vie, et dont les amours avec Cora, la vierge du Soleil, constituent la partie la plus romanesque de l'action.

Fontanelle, dans *Ericie*, La Harpe, avec *Mélanie*, avaient essayé en vain de mettre un sujet analogue au théâtre : ils avaient dû se borner à faire imprimer leurs pièces, l'un en secret, l'autre, grâce à la protection du duc de Choiseul [1]. Marmontel trouva plus facilement grâce devant la censure ecclésiastique, devenue plus timorée. Une vierge consacrée

1. *Correspondance littéraire,* mars 1768, mars 1770, t. VIII, p. 42, 470. V. *Ericie* ou *la Vestale,* drame en trois actes et en vers (Londres, 1769); *Mélanie* ou *la Religieuse,* drame en trois actes et en vers, représenté pour la première fois sur le Théâtre-Français, le 7 décembre 1791. *Mélanie* est bien supérieure à *Ericie.* On peut y joindre les *Victimes cloîtrées,* de Monvel, drame nouveau en quatre actes et en prose, représenté pour la première fois au théâtre de la Nation au mois de mars 1792 (Bordeaux et Paris, 1792). C'est un mélodrame grossier, bourré de scélératesses attribuées aux moines, dont le sujet est toujours les vœux forcés.

aux autels qui trahit ses vœux, voilà qui nous paraît bien banal. On n'était pas de cet avis au XVIIIe siècle, ni même au commencement du XIXe, puisque Chateaubriand reprit l'idée, pour en tirer meilleur parti que ses prédécesseurs.

Cora, qui n'est ni raisonneuse ni philosophe comme Ericie et Mélanie, est une Velléda plus timide, plus ingénue et plus tendre. La brûlante passion de Velléda est assurément plus originale ; est-elle plus vraisemblable ? Chateaubriand a renversé les rôles des deux amants. Alonzo séduit la naïve Cora ; la provocante Velléda séduit Eudore. Les scrupules religieux d'Eudore ne sont ni plus honorables ni plus efficaces que le respect des convenances sociales qui retient Alonzo. L'un veut sauver celle dont il est aimé, et qu'il aime malgré lui, des flots où elle s'élance, et succombe par « pitié » ; l'autre arrache Cora, qu'il aime sans remords, à l'éruption d'un volcan, l'entraîne loin du sanctuaire et succombe par amour. Eudore se hâte d'oublier son amante d'un jour, dont la mort volontaire le délivre d'un grand souci ; Alonzo défend Cora contre ses juges, et l'épouserait si la mort lui en laissait le temps. Lequel des deux montre le plus d'élévation morale ? Marmontel a pourtant voulu peindre l'homme selon la loi naturelle, et Chateaubriand l'homme selon la loi chrétienne.

Nulle comparaison d'ailleurs à établir entre les deux écrivains, pour la valeur du style et l'habileté de la mise en scène. Mais, somme toute, l'épisode de Velléda n'est que l'épisode de Cora transposé, en passant de l'idéal classique à l'idéal romantique.

Marmontel a aussi imaginé des épisodes plus courts, en

s'aidant de récits antérieurs, ou des procédés épiques en usage avant lui.

Il a tracé, d'après d'anciennes relations de voyages faits dans la mer du Sud [1], la peinture voluptueuse du séjour de quelques Espagnols dans l'île Christine. « Les femmes, dit l'auteur dont il s'inspire, sont tout à fait charmantes et de très facile accès. » Très jolies, elles ont le teint passablement blanc, et sont vêtues d'un fin tissu d'écorce, de la poitrine en bas. Elles sont d'humeur très inconstante, changent volontiers de maris, sans que ceux-ci s'en plaignent, choisissent chaque jour dans les danses « nuptiales » l'époux de leur choix, se montrent particulièrement hospitalières pour les étrangers ; en un mot, cette « île enchantée » réalise l'Eden et les Champs-Elysées qu'allait découvrir Bougainville à Taïti [2].

Marmontel a-t-il considéré cette communauté des femmes comme un idéal, au moins pour les sociétés primitives ? La fidélité que se gardent, dans ce séjour dangereux, les deux amants mexicains, Amazili et Télasco, prouve que ce n'est là qu'un rêve complaisant de son imagination, que désavoue son bon sens. Il n'a pas sur la pudeur les idées singulières de Diderot, qui sans doute s'est amusé à faire, avant tout, un roman [3].

1. L'ouvrage dont il s'est le plus, ou même uniquement servi, car il ne l'indique pas, est l'*Histoire des navigations aux terres australes* (par le président de Brosses), (Paris, 1756, 2 v. in-4), t. I, p. 251-257.

2. *Voyage autour du monde* (par Bougainville), Neufchateau, 1773, in-12 en deux parties. V. 2e partie, p. 20, 23, 29, 32, 43, 47, 49, 52. Marmontel, qui avait commencé *les Incas* avant la 1re édition de cet ouvrage (1771), dit que son épisode était écrit depuis longtemps. Il a pu cependant le retoucher et le compléter d'après la description de Taïti.

3. *Supplément au voyage de Bougainville. Œuvres*, t. II, p. 198, 216, 213.

C'est aussi avec la discrétion nécessaire qu'il peint les amours des deux Mexicains, près d'expirer sur le vaisseau dont les passagers sont réduits à la plus atroce famine. Cet épisode est de ceux que les prétendus poëtes épiques croyaient utile de disséminer dans le cours de l'ouvrage, morceaux brillants dont s'enorgueillissait à bon compte leur médiocrité. Marmontel n'a pas échappé à la loi commune : cependant, il n'a pas trop abusé de ces remplissages, qui faisaient dire cinquante ans plus tard à Byron :

Mon poëme est une épopée, il sera divisé en douze chants, qui contiendront successivement, outre des récits de guerre et d'amour, une tempête, une énumération de navires, de généraux et de rois régnants; de nouveaux personnages seront introduits; les épisodes seront au nombre de trois; j'ai sur le chantier un panorama de l'enfer, dans le style de Virgile et d'Homère, de manière à mériter à ma composition le nom d'épique [1].

Il a même essayé d'éviter la banalité de ces procédés fastidieux. Persuadé à bon droit que « l'épopée n'exige pour personnages que des hommes » [2], et se passe aisément du merveilleux, il l'a tout bonnement supprimé. Par contre, il a décrit une famine en mer, une éruption de volcan, un orage des régions équatoriales. On voit poindre dans *les Incas* le souci du pittoresque et de la couleur locale, qui commençait à être à la mode. Mais le chant de mort d'un vieil Indien, rempli d'idées abstraites, d'antithèses forcées, ne vaut pas le silence stoïque du grand chef des *Natchez* attaché au poteau et brûlé à petit feu. En revanche, les dénombrements d'armées sont rapides, et Marmontel use

1. Byron, *Œuvres complètes*, tr. par B. Laroche, Paris, 1838, 1 v. in-8. *Don Juan*, l. I, octave cc.
2. V. notre ch. IX.

peu des périphrases ridicules que Chateaubriand emploiera pour décrire l'effet des armes à feu. Il a su rester sobre dans ses récits de combats, et son goût naturel l'a empêché de mériter le reproche si justement adressé par Swift à certains imitateurs serviles : « Pour une bataille, prenez bon nombre d'images et de descriptions dans l'*Iliade*, avec une ou deux épices de l'*Enéide*,.. assaisonnez cela avec des comparaisons, et vous aurez une excellente bataille. [1] »

Il a néanmoins donné à son style une sorte de couleur poétique. Sa prose est, à dessein, farcie de vers blancs de diverses mesures, mais surtout de huit et de douze syllabes [2]. Cet artifice, renouvelé peut-être du *Sicilien* de Molière, n'ajoute rien à l'harmonie, et cause plutôt de la fatigue. Marmontel eût mieux fait d'adopter franchement la prose nombreuse et non rythmée, qu'il déclarait à ce moment même supérieure aux vers blancs [3].

Chez lui, ici comme toujours, le critique vaut mieux que l'écrivain, et si les *Contes moraux* et *les Incas* sont des œuvres d'un certain mérite, les *Eléments de Littérature* ont une valeur plus haute et placent leur auteur à côté de Voltaire et au-dessus de La Harpe.

1. V. Byron, *Don Juan, ibid.*, note.
2. V. en particulier le début du ch. III.
3. *Supplément de l'Encyclopédie*, t. I, 1776, art. *Vers blancs*.

CHAPITRE IX.

Le critique : les *Éléments de Littérature.* — Les anciens, les règles et le goût, le beau, l'art et la nature ; but moral de l'art. — La tragédie : déclamation, costume, décoration, les unités. — La tragédie bourgeoise, le drame, la farce et le réalisme. — La versification, la langue et le style. — Traduction de la *Pharsale.* — L'histoire et l'éloquence.

Comme l'a fort justement remarqué M. Brunetière, La Harpe nous donne le dernier mot du classicisme, Marmontel, esprit plus libre, et même « volontiers paradoxal, est déjà romantique[1] », au moins par certains côtés. C'est par là qu'il est supérieur à La Harpe. Mais, pour le bien juger, il ne suffit pas de lire sa *Poëtique française*[2], ni d'adopter sans contrôle l'opinion de ses contemporains[3]. La *Poëtique,* tirée en partie des articles déjà parus dans l'*Encyclopédie,* complétée pour le reste par des articles faits à la hâte[4], est une œuvre de circonstance, que l'auteur a remaniée avec le plus grand soin dans ses *Eléments de Littérature.* Les *Eléments* sont le résultat de plus de trente ans de labeur continu. On y trouve, habilement fondus ensemble,

1. *L'Evolution des Genres dans l'Histoire de la Littérature*, t. I, p. 162.
2. C'est ce qu'a fait M. L. Bertrand. V. la *Fin du Classicisme* (Hachette, 1897), p. 82.
3. V. *Corres. litt.*, 1er et 15 septembre 1763, *Journal* de Collé, décembre 1763, *Journal Encyclopédique,* mars, avril, mai 1763.
4. V. notre ch. V.

les premiers articles de Marmontel à l'*Encyclopédie* (1753-1756), des passages entiers de la *Poétique* (1763), qui furent ensuite transportés dans le *Supplément,* les articles propres au *Supplément* (1776-1777), ceux de l'*Encyclopédie méthodique* (1782-1786), enfin quelques articles nouveaux ajoutés au moment de la publication de l'ouvrage (1787) sous son titre définitif, et l'*Essai sur le goût,* lu à l'Académie le 17 avril 1786, et destiné à servir d'introduction à cet ensemble. Marmontel a parfois supprimé, souvent ajouté, modifié [1] aussi ses opinions de la première heure d'une manière assez sensible. C'est donc là qu'il faut chercher sa véritable pensée [2].

Marmontel ne doit absolument rien à La Harpe. En effet La Harpe a commencé son cours au Lycée en 1786, l'année même où Marmontel mettait la dernière main aux *Eléments.* S'il a emprunté à quelqu'un ses idées, ce n'est qu'à Voltaire. Mais les opinions du maître sont souvent assez confuses et incertaines [3], tandis que son disciple a voulu constituer un

1. L'*Encyclopédie méthodique* surtout contient de nombreuses additions et retouches, motivées par les circonstances, par exemple les articles sur la musique et l'opéra, que la querelle des Gluckistes et des Piccinnistes amena Marmontel à modifier ou à compléter entre 1777 et 1782. D'autre part, les articles de l'*Encyclopédie,* qu'il refait dans le *Supplément,* ont en général un caractère critique, tandis que le travail de ses prédécesseurs, de Jaucourt, Mallet, etc., était plutôt historique.

2. On peut y ajouter ses *Réflexions sur la tragédie* (1750), dont nous avons déjà parlé (ch. III), quelques articles de critique courante au *Mercure* (1758-1759), que nous aurons l'occasion de rapprocher de l'œuvre définitive, et aussi les deux *Discours* qui se trouvent en tête de l'édition des *Chefs-d'œuvre dramatiques* (1773).

3. V. pour les théories contradictoires de Voltaire sur l'art dramatique, H. Lion, *Les Tragédies et les théories dramatiques de Voltaire* (Paris, Hachette, 1895), p. 276-290. Cf. un article de A. Benoist sur le même sujet (*Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux,* juillet 1881).

véritable corps de doctrine. C'est bien un exposé de principes que l'on trouve dans les *Eléments* [1]. Si La Harpe, même en un *Cours* où il analyse en détail les œuvres, emploie plutôt la méthode dogmatique que la méthode historique, à plus forte raison Marmontel est-il tenu, par le plan même qu'il s'est imposé, d'être didactique. En composant « un livre élémentaire », il a eu pour but « d'abréger les études de l'art » pour les jeunes gens, les auteurs trop pressés de se produire, et aussi les gens du monde qui n'ont « pas le temps ou le courage de suivre de longues lectures [2] ». C'est ce qui lui a fait préférer à l'ordre méthodique l'ordre alphabétique, malgré ses inconvénients, qu'il ne se dissimulait pas [3].

Le même motif l'a poussé à écrire un certain nombre d'articles « mécaniques et qui n'intéressent que l'art, tels que *vers, rime, prosodie, nombre, période, harmonie,* etc... » Ce ne sont ni les moins curieux, ni les moins utiles, et il s'est montré souvent dans ces études de détail sur le style et la versification plus original que dans ses théories sur les genres littéraires. Marmontel est en effet un humaniste de premier ordre plutôt qu'un critique de haute envergure. Ses *Éléments* renferment, comme il l'a dit lui-même [4], une

1. V. Rocafort, *les Doctrines littéraires de l'Encyclopédie* (Hachette, 1890).

2. *Avertissement,* en tête des *Eléments.*

3. Une table méthodique, rédigée par Marmontel lui-même, remédie en partie à ces inconvénients.

4. *Préface* des *Œuvres,* éd. de 1787. Les articles spéciaux sur l'art oratoire appartiennent presque tous à l'*Encyclopédie méthodique* ou aux *Éléments.* Dans sa collaboration à l'*Encyclopédie* et au *Supplément,* Marmontel s'est occupé principalement de la poésie. Quant aux articles communs à la Poétique et à la Rhétorique, par exemple, *Mouvement du style, Pathétique, Sublime,* c'est aussi dans l'*Encyclopédie méthodique* et les *Éléments* qu'il y a fait des additions sur l'art oratoire.

Poëtique et une *Rhétorique,* que personne à cette époque n'aurait pu faire mieux que lui.

Pour les composer, il a lu, annoté tous les critiques et les érudits, anciens et modernes, français et étrangers, qui faisaient autorité, mais sans s'asservir à leurs idées. La Harpe, au contraire, s'appuiera, au début de son *Cours* [1], sur Aristote et Longin, dont il ose rarement se séparer. Népomucène Lemercier, qui continua à l'Athénée les leçons faites par La Harpe au Lycée, ne fut pas moins esclave de la tradition [2]. On ne saurait d'ailleurs pousser plus loin la sécheresse didactique, l'abus de la pédanterie, la dureté et l'obscurité du style. Si Marmontel se montra, lui aussi, dogmatique, ce ne fut pas sans agrément, et, si ce genre de critique est un peu passé de mode, il y a encore quelque profit et quelque plaisir à lire son ouvrage, où le bon sens et le bon goût ont tenu honorablement leur place.

Malheureusement Marmontel ignorait le grec [3]. Il n'a pu lire « Euripide et Sophocle que dans de faibles traductions », et ce fut pour lui une source d'erreurs. S'il a senti assez bien le charme des beautés simples de l'*Iliade* et de l'*Odyssée,* qui perdent moins à être traduites, il n'a pu saisir complètement le sublime ou le pathétique des tragiques ; les grossièretés, même atténuées, d'Aristophane, le choquent plus en français que dans cette langue harmonieuse, dont l'abondance et la souplesse font pardonner tant de choses, et son lyrisme étincelant de fantaisie lui échappe, comme celui de Pindare.

1. V. les deux premiers chapitres.
2. *Cours analytique de Littérature générale.*
3. « Je ne parle du grec que par ouï-dire. » *Logique* (*Œuvres,* t. XVI, p. 424).

Malgré tout, il éprouve pour les Grecs eux-mêmes, et pour les Latins dont il comprenait bien la langue, un respect véritable, qui ne va pas cependant jusqu'à la superstition. Tenant la balance aussi égale que possible entre les anciens et les modernes, il fait remarquer que « Perrault, ses partisans et ses adversaires, ont tous eu tort dans cette dispute ; aux uns, c'est le bon goût qui manque, et aux autres, la bonne foi[1] ». Les uns en effet opposaient aux meilleurs d'entre les anciens des rivaux ridicules ; les autres ne voulaient pas avouer qu'Homère n'est pas sans faiblesses, que Sophocle et Euripide sont inférieurs aux tragiques modernes par certains côtés. Marmontel dresse le bilan des grands écrivains de part et d'autre, et demande, avec raison, que l'on « attende encore quelques siècles » pour établir un juste parallèle entre les modernes, chez qui la culture des lettres embrasse tout au plus quatre cents ans, tandis que « toute l'antiquité, depuis Homère jusqu'à Tacite », n'en compte pas moins de mille. Cet argument de fait en valait bien d'autres, comme l'a prouvé le développement ultérieur de la littérature moderne.

Si « tout n'est pas beau chez les anciens », si « la route qu'ont suivie » les plus grands d'entre eux « n'est bien souvent ni la seule ni la meilleure qu'on ait à suivre », il en résulte nécessairement que les *règles* du goût, qu'on a tirées des modèles qu'ils nous ont laissés, ne sont pas « assez infaillibles pour avoir droit de maîtriser le génie[2] ». L'ori-

1. *Eléments*, art. *Anciens*.

2. *Eléments*, art. *Règles*. Cf. art. *Génie :* « Le génie est une sorte d'inspiration fréquente, mais passagère », par conséquent inégale, dont le talent, quand il lui est uni, supplée les défaillances, par exemple chez Virgile et Racine. V. aussi les art. *Imagination* et *Enthousiasme*.

ginalité de l'écrivain, en effet, consiste « dans le génie et non dans le goût. Le goût lui-même n'est-il que le pressentiment de ce qui plaira le plus universellement dans tous les pays et dans tous les âges, ou de ce qui plaira dans tel temps, à telle classe d'hommes qui s'appelle le *monde*, et qui, plus occupée des objets d'agrément, se fait l'arbitre des plaisirs ? » Mais le goût des gens du monde est « aussi factice que leurs manières et leurs mœurs » [1], et influe sur celui des gens de lettres, qui trop souvent obéissent à la mode pour obtenir des « succès passagers ». Il n'y a donc pas de règles immuables. Que l'écrivain y prenne garde : les règles « sont des moyens de bien faire qu'on lui propose, en lui laissant la liberté de faire mieux,... et, comme il n'y a rien de plus commun qu'un ouvrage régulier et mauvais, il est possible, quoique plus rare, d'en produire un qui plaise universellement, contre les *règles* et en dépit des *règles* ».

Malgré ces réserves et son esprit d'indépendance, c'est à la théorie purement classique du beau que Marmontel aboutit, par éducation et par tempérament. L'idée du beau dans l'art suppose, dit-il, « celle de régularité, d'ordre, de symétrie, d'unité, de proportion, de rapports, de convenance, d'harmonie », toutes choses que la réalité ne fournit pas forcément à l'artiste. Si l'art ne peut toujours égaler la *belle* nature, — et Marmontel songe aux peintres dans tout ce passage, — en revanche il doit souvent l'embellir.

La vérité de l'expression... fait dire encore de l'imitation qu'elle est *belle*, quoique le modèle ne soit pas *beau*. Mais si l'objet

1. *Essai sur le Goût.*

nous semble, ou trop facile à peindre, ou indigne d'être imité, le mépris, le dégoût s'en mêlent ; le succès même du talent prodigué ne nous touche point ; et tandis que le pinceau minutieux de Gérard Dow nous fait compter les poils du lièvre, sans nous causer aucune émotion, le crayon de Raphaël, en indiquant d'un trait une belle attitude, un grand caractère de tête, nous jette dans le ravissement.

Il y a donç des objets indignes du peintre comme du poëte. « Mais que le modèle soit digne des efforts de l'art, et que ces efforts soient heureux, les deux *beautés* se réunissent et l'admiration est au comble ». Ce qui n'est pas beau en soi, comme l'expression de la souffrance morale ou physique, est peut-être néanmoins, par un prodige de l'art, « ce qu'il y a de plus *beau* dans l'imitation ».

Deux principes dominent et dirigent constamment l'esthétique de Marmontel : l'art doit avoir un but moral ; l'art doit embellir la nature[1]. Le premier le conduit à plus d'une erreur, en lui faisant subordonner quand même l'esthétique à la morale. Le second le rend peu accessible aux innovations et le met en garde contre les excès du réalisme. C'est surtout au théâtre que l'on demandait alors d'être moralisateur et idéaliste. Or, de toute la littérature, ancienne ou moderne, c'est le théâtre qu'il avait le plus étudié. La variété et l'étendue de ses connaissances lui permettaient d'en parler aussi bien qu'on le pouvait faire de son temps.

Lui reprochera-t-on de s'être mépris en partie sur le caractère essentiel de la tragédie grecque ? Réduit aux traductions de Brumoy et autres, aux commentaires incomplets ou erronés de quelques érudits, Marmontel ne pouvait

1. Cf. art. *Arts libéraux :* « Copier n'est rien, choisir est tout. »

en parler qu'en critique mal renseigné. De savants travaux ont permis depuis d'être plus exact et d'en mieux comprendre le caractère [1].

Il n'est donc pas étonnant qu'il proclame la supériorité des modernes sur les anciens dans la tragédie, et qu'il essaye de la prouver *a priori* plutôt que par l'analyse même des œuvres, qui sortait d'ailleurs de son sujet. Ignorant, ou à peu près, que la tragédie grecque, née du dithyrambe en l'honneur de Bacchus et des légendes héroïques, et formée par une lente évolution, n'a pu se dégager complètement de ses origines, il la compare tout naturellement à la nôtre, œuvre de pure raison, inventée presque d'un seul coup, produit complexe d'une imitation plus ou moins servile de l'antiquité, que vinrent modifier les influences espagnole, italienne, plus tard même anglaise. Aussi distingue-t-il deux systèmes de tragédie, l'ancien et le moderne. Dans l'ancien, « l'homme tombe dans le péril et dans le malheur par une cause qui est hors de lui », dans le moderne, par une cause qui est « en lui-même ». Chez les anciens, c'est presque toujours la fatalité qui rend le sujet tragique, chez les modernes, « le ressort de l'action tragique est dans le cœur de l'homme ». On voit les conséquences de cette double conception. Le système de la fatalité est plus pathétique, plus facile à manier, la victime étant plus digne de pitié, plus favorable à la grandeur des théâtres et à la pompe des spectacles, plus approprié enfin à « l'objet religieux, politique et moral que l'on se proposait alors ». En revanche, le système moderne, celui des passions, est plus fécond, car c'est « le seul où tout le cœur humain ait été pris par tous

1. V. A. et M. Croiset, *Histoire de la Littérature grecque*, t. III.

les côtés sensibles, et savamment approfondi », plus moral, puisqu'il peint la passion plus funeste à elle-même, plus propre à la forme de nos théâtres étroits, plus susceptible enfin de tout le charme de la représentation.

En effet le masque des anciens, servant de porte-voix dans un immense théâtre, empêchait les jeux de physionomie, ce qui diminuait l'illusion et la vraisemblance[1]. L'acteur en souffrait, et aussi le poëte, chose plus grave. On avait, avant lui, signalé cet inconvénient, mais seulement en ce qui concerne l'art du comédien. Sur le théâtre moderne, dit Riccoboni, les acteurs « peuvent exprimer les sentiments et les passions dans les tons convenables et naturels ; les spectateurs sont à portée de concevoir toute la force et toute la finesse de l'expression[2] ». Marmontel lui emprunte cette idée, mais en fait aussi l'application aux auteurs. Si le comédien grec ne pouvait exprimer à souhait « les gradations, les nuances, les mouvements divers ou d'une seule passion ou de deux passions contraires, dans leur fougue rapide, dans leurs élans impétueux, enfin dans cette foule d'accidents variés qui forment ensemble le tableau des orages du cœur humain »[3], le poëte, de son côté, lui en donnait rarement l'occasion.

Que l'on compare les rôles les plus passionnés du théâtre grec avec les rôles de Néron, d'Orosmane, de Rhadamiste, avec les rôles de Cléopâtre dans *Rodogune*, de Roxane dans *Bajazet*, d'Her-

1. C'était alors l'opinion généralement admise. V. sur ce sujet Croiset, *op. cit.*, t. III, p. 89.

2. Riccoboni, *De la Réformation du théâtre*, p. 95.

3. M. Croiset, *ibid.*, reconnaît qu'à cause du masque et du costume « une foule d'effets, qui sont ordinaires sur nos théâtres, devenaient, sinon impossibles, du moins beaucoup plus difficiles ».

mione dans *Andromaque,* d'Alzire et de Sémiramis; que l'on compare la *Phèdre* d'Euripide avec celle de Racine, l'*Electre* de Sophocle avec celle de Voltaire, avec ce rôle qui a été le triomphe de la célèbre Clairon ; dans le grec, on verra des couleurs fortes, mais entières, sans reflets et sans demi-teintes ; dans le français, mille nuances qui, loin d'affaiblir la peinture, ne la rendent que plus vivante, plus variée et plus sensible.

Les modernes l'emportent donc par l'analyse délicate des passions, et surtout de l'amour, « la passion dominante de la scène *tragique,* la plus théâtrale, la plus intéressante, la plus féconde en tableaux pathétiques, la plus utile à voir dans ses redoutables excès ». Voilà pourquoi Marmontel préfère les modernes aux anciens. Il ne se fait pas une âme antique pour comprendre la grandeur hiératique et en quelque sorte sculpturale des héros de la tragédie grecque. Ainsi pensaient et jugeaient tous ses contemporains. Combien de gens aujourd'hui trouverait-on qui soient d'un autre avis ? Il est bien difficile de sortir assez de soi-même, d'échapper assez à son milieu, pour goûter, surtout au théâtre, les beautés d'un autre âge et d'un autre pays.

Si le masque supprimait chez les Grecs les jeux de physionomie, l'illusion nécessaire au théâtre ne pouvait s'accommoder davantage, chez les modernes, d'une déclamation chantée, outrée, emphatique, qu'elle nous vînt des anciens ou non — c'est ce que Marmontel n'est pas en état de décider [1]. — Et cependant la mélopée envahit la scène au XVIIIe siècle, et, malgré l'exemple fameux de Baron et de la Lecouvreur, se maintint après eux. Marmontel réclama des acteurs un débit simple et naturel. On l'avait aussi

1. V. Croiset, *op. cit.,* p. 91, sur cette question encore discutée.

précédé dans cette voie : « Plusieurs personnes prennent la déclamation pour cette récitation ampoulée, pour ce chant aussi déraisonnable que monotone, qui, n'étant point dicté par la nature, étourdit seulement les oreilles, et ne parle jamais au cœur ni à l'esprit[1] ».

A ce conseil, qui ne paraît pas avoir été écouté, Marmontel, dans l'*Encyclopédie* (1754), ajouta son avis fortement motivé. Ancien amant de la Clairon et resté son ami, il lui avait, avant de publier son article sur ce sujet, inspiré ses idées, et l'actrice, n'osant essayer devant son public ordinaire une réforme si hasardeuse, la risqua pour la première fois à Bordeaux, avec un plein succès. Sa « nouvelle déclamation et son *jeu au naturel*[2] » furent ensuite applaudis à Paris.

Cette réforme entraînait forcément celle du costume et même des décors au théâtre[3]. Marmontel peut aussi revendiquer l'honneur d'y avoir largement contribué. Il n'en fut pas cependant l'initiateur, et Rémond de Sainte-Albine avait pris les devants. « Nous ne pardonnerons pas, dit-il, à un comédien, que son rôle met dans l'obligation d'avoir un habit magnifique, de paraître sous un habit trop simple. Mais nous souffrons qu'une comédienne, qui, jouant le rôle d'une suivante, devrait affecter de la simplicité dans son ajustement, y emploie beaucoup trop de magnificence. »

1. Rémond de Sainte-Albine, *le Comédien* (1747), p. 166. L'auteur fait cependant cette restriction : « Les connaisseurs n'ont garde de proscrire la majesté du débit, lorsqu'il est à propos de l'employer. »

2. V. Goncourt, *Mlle Clairon*, p. 112 et sq.

3. V. sur cette question Goncourt, *op. cit.*, et surtout Ad. Jullien, *Histoire du costume au Théâtre*. On peut y joindre L. Bertrand, *la Fin du Classicisme*, p. 152 et sq., qui, après Th. Gautier et Taine, blâme l'emploi du costume historique dans la tragédie classique.

Marmontel proteste à son tour contre ces abus, et réclame en faveur de la « décence des vêtements » :

Tantôt, dit-il, c'est Gustave qui sort des cavernes de Dalécarlie avec un habit bleu-céleste à parements d'hermine ; tantôt c'est Pharasmane, qui, vêtu d'un habit de brocard d'or, dit à l'ambassadeur de Rome :

La nature marâtre, en ces affreux climats,
Ne produit, au lieu d'or, que du fer, des soldats.

De quoi faut-il donc que Gustave et Pharasmane soient vêtus? L'un de peau, l'autre de fer. Comment les habillerait un grand peintre ? Il faut donner, dit-on, quelque chose aux mœurs de son temps. Il fallait donc aussi que Lebrun frisât Porus et mit des gants à Alexandre. C'est au spectateur à se déplacer, non au spectacle ; et c'est la réflexion que tous les acteurs devraient faire à chaque rôle qu'ils vont jouer : on ne verrait point paraître César en perruque carrée, ni Ulysse sortir tout poudré du milieu des flots[1].

Le principe était posé. Cependant Marmontel, instruit par son expérience du théâtre, et tenant compte des habitudes du public, eut bientôt l'occasion d'y faire quelques restrictions, sinon pour la tragédie, tout au moins pour l'opéra. A l'occasion d'une reprise de l'*Amadis* de Quinault, il disait du costume des personnages :

A l'égard des petits détails, ils doivent toujours être sacrifiés à la noblesse du vêtement. Ceux qui demandent une imitation servile dans le costume, voudraient-ils qu'une Chinoise parût sur la scène avec des cheveux plats noués au sommet de la tête? qu'Orosmane s'assît sur le théâtre à la manière des Orientaux? qu'un Romain se couvrît la tête d'un pan de sa robe, et que dans un triomphe de l'ancienne Rome on portât sur la scène du foin pour étendard? L'imitation dans le costume doit être assez fidèle pour rappeler

1. *Encyclopédie,* art. *Décoration.*

au public instruit les temps et les lieux où se passe l'action ; mais cette vraisemblance n'exige pas une imitation scrupuleuse ; et s'il est permis d'imiter en beau, c'est surtout sur un théâtre où tout doit concourir à la magnificence du spectacle et à l'illusion des sens[1].

Voltaire était de cet avis, même pour la tragédie, où il désirait voir « étaler une pompe convenable »[2], et Marmontel, après réflexion, ne paraît pas éloigné de se départir de sa première sévérité. C'est l'opinion de Clairon qui juge « le costume, exactement suivi, indécent et mesquin. Les draperies d'après l'antique dessinent et découvrent trop le nu : elles ne conviennent qu'à des statues et à des tableaux »[3]. On ignorait alors que le costume grec ou romain n'était pas en effet, dans certaines occasions, strictement semblable à celui qu'ont modelé les statuaires, et que l'on commettait plus d'une erreur en croyant s'y conformer[4].

Quoi qu'il en soit, Marmontel, dans les *Eléments,* ne rétracte rien du principe fécond qu'il avait avancé, à propos du costume : « C'est au spectateur à se déplacer, non au spectacle. » D'où il suit que la couleur locale doit s'appliquer aussi à la décoration. Pour rendre le prestige de la représentation complet, Sainte-Albine avait déjà conseillé au Théâtre-Français de prendre en partie modèle sur l'Opéra. Marmontel, plus exigeant à juste titre, désire qu'au théâtre

1. *Mercure*, décembre 1759.
2. Lettre à Lekain, du 4 août 1756.
3. V. *Mémoires* de Clairon.
4. V. Larroumet, *Études de Littérature et d'Art* (Paris, Hachette, 1893), p. 141 : « Aujourd'hui, plus curieux de l'archéologie et la connaissant mieux, nous constatons que Talma, comme David, n'avait songé qu'à une part du costume antique, celui des statues et des bas-reliefs, beaucoup plus simple que dans la vie réelle : nous savons aussi que les anciens aimaient les riches étoffes et les ornements prodigués. »

de la tragédie on observe plus rigoureusement qu'à l'Opéra la décence « dans la partie des décorations. Le poëte a beau vouloir transporter les spectateurs dans le lieu de l'action ; ce que les yeux voient dément à chaque instant ce que l'imagination se peint. Cinna rend compte à Émilie de sa conjuration dans le même salon où va délibérer Auguste ; et dans le premier acte de *Brutus*, deux valets de théâtre viennent enlever l'autel de Mars pour débarrasser la scène ».

Mais la présence de spectateurs sur la scène était un obstacle invincible aux changements de décors, et « bornait les auteurs à la plus rigoureuse unité de lieu ». Marmontel n'en dit qu'un mot dans son article de l'*Encyclopédie,* car il n'osait espérer que sa voix serait entendue après tant d'autres [1]. La réforme une fois réalisée, le public chassé de la scène, il applaudit ouvertement dans le *Mercure.* « Auguste délibérait au milieu de nos petits-maîtres, ils étaient obligés de se ranger pour laisser passer l'ombre de Ninus ; et tandis que Tartufe examinait si personne ne pouvait le surprendre séduisant la femme de son ami, il avait autour de lui cent témoins de son tête-à-tête avec elle. » Que devenait la vraisemblance ? Mais « un inconvénient plus grand était la difficulté de développer l'action théâtrale [2] ». L'unité de lieu s'imposait donc, « règle

1. Après Molière et Voltaire, Rémond de Sainte-Albine avait aussi protesté contre cet usage. Admettant une certaine fantaisie dans le décor, il avait dit néanmoins : « On peut supposer que l'appartement d'Auguste est plus ou moins orné de sculpture et de dorure, mais lorsque les yeux rencontrent des perruques en bourse, comment se persuader qu'on voit le palais de cet empereur ? » Cf. Voltaire, *Discours sur la Tragédie,* en tête de *Brutus* (1731), et *Dissertation sur la Tragédie,* en tête de *Sémiramis* (1749).

2. *Mercure,* mai 1759.

gênante, qui interdit aux auteurs un grand nombre de beaux sujets, ou les oblige à les mutiler[1] ».

Parole hardie et frappante qui place Marmontel bien au-dessus de Sainte-Albine. L'un n'aperçoit en effet dans toutes les réformes qu'il préconise que l'intérêt du comédien ; l'autre voit les choses de plus haut, et envisage leur retentissement sur l'art même de la tragédie : « Quelques personnes, dit-il[2], appréhendent que la facilité du changement de lieu n'engage les poëtes dans des compositions extravagantes, ou ne les autorise à négliger le dessein des caractères, le tissu de l'intrigue, la marche naturelle des passions, pour charger l'action théâtrale. Mais il n'est aucun avantage dont on n'abuse quelquefois ; et si les auteurs s'égarent, la saine partie du public saura bien les ramener ».

Marmontel, vingt ans plus tard, rabattait de ses illusions à cet égard, sans renier pourtant ses idées premières, qu'il développa dans la *Poëtique*[3], après les avoir seulement indiquées ici.

Une étude plus approfondie de la tragédie grecque a fait mieux comprendre de nos jours ce qu'étaient en réalité chez les anciens les unités de temps et de lieu, sur lesquelles on a tant discuté en pure perte. Si l'unité de lieu « était presque imposée aux poëtes grecs par la présence du chœur[4] », elle n'était pas cependant aussi rigoureuse que des théoriciens mal renseignés se l'étaient figuré, d'après Aristote. « La scène grecque fut un lieu à la fois déterminé et idéal ». L'unité de temps était aussi beaucoup plus appa-

1. *Encyclopédie*, art. *Décoration* (1754).
2. *Mercure*, mai 1759.
3. Ch. de la *Tragédie*, p. 208-216. Cf. *Supplément*, art. *Unités*.
4. V. Croiset, *op. cit.*, p. 129.

rente que réelle, malgré la durée de l'action fixée à un seul jour. Des exemples nombreux, empruntés surtout à Eschyle et Euripide, prouvent que si « les différents actes de leurs pièces se succédaient sans discontinuité apparente », il s'écoulait, pendant les chants du chœur, appelés *stasima,* qui tenaient pour ainsi dire lieu d'entr'actes, « des espaces de temps absolument arbitraires » et parfois fort étendus.

Marmontel, sans s'être bien rendu compte peut-être des libertés qu'avaient prises sur ces deux points les tragiques grecs, qui n'étaient liés par aucune formule, a demandé hardiment, malgré Corneille, d'Aubignac et Voltaire, qu'on ne mît plus de lisières aux auteurs tragiques. Voltaire tâtonne, hésite, emploie toutes sortes de stratagèmes pour respecter en apparence l'unité du lieu, et s'arrange aussi pour ne pas violer trop ouvertement l'unité de temps. Marmontel, au contraire, aborde la difficulté de front.

L'entr'acte, que ne connaissaient pas les anciens, lui paraît un des avantages les plus précieux du théâtre moderne. C'est un repos pour les spectateurs, et non pour l'action, car c'est pendant ce temps que se passe ce qu'on ne peut mettre sur la scène, « ce qui déplaît ou ce qui répugne ». De plus, l'entr'acte « donne aux événements qui se passent hors du théâtre un temps idéal un peu plus long que le temps réel du spectacle ». La durée fictive de l'action devrait se borner au temps qui lui est strictement nécessaire. Mais on peut, grâce au vide des entr'actes, supposer plus d'un jour écoulé.

Ce qui est vrai du temps l'est aussi du lieu. Comme le spectateur n'est présent à l'action que par la pensée, à la fin de chaque acte, l'idée de lieu disparaît, et tandis que

les personnages étaient à Rome sur la scène, et nous avec eux en esprit, nous nous retrouvons à Paris, le rideau une fois tombé. C'est ainsi que le spectateur se transportait de l'amphithéâtre d'Athènes en Aulide, à Delphes, à Mycène, etc. « Ce premier pas fait, pourquoi le second, le troisième, lui coûteraient-ils davantage », et se refuserait-il à suivre, en imagination, les personnages d'acte en acte, en des lieux différents ? [1]

Ce principe une fois admis, on peut en tirer toutes les conséquences, étendre à l'infini la durée de l'action, multiplier à plaisir les changements de lieu. Marmontel le comprit, il s'en effraya même. Redoutant les abus, il voulut les prévenir : « La plus longue durée, dit-il, qu'on suppose à l'entr'acte est celle d'une nuit ; le trajet possible dans une nuit est donc la plus grande distance qu'il soit permis de supposer franchie dans l'intervalle d'un acte à l'autre ; ainsi la mesure du temps que l'on peut donner aux intervalles de l'action détermine l'éloignement des lieux où l'on peut transporter la scène. » C'était, sans raison suffisante, limiter la tragédie à une durée de quelques jours. Nous sommes encore loin d'*Hernani*.

Marmontel désire aussi que le changement de lieu s'opère seulement d'un acte à l'autre, et « presque jamais d'une scène à l'autre [2] ». En homme de théâtre, qui a souffert de la gêne des unités [3], le critique les supprime, mais en for-

1. C'est ce qu'il fit dans sa tragédie de *Numitor*.

2. Cf. Larroumet, *Etudes de Littérature et d'Art*, 4e série, p. 6 : « Entre toutes les conventions théâtrales, celle de l'acte est une des plus conformes à la vraisemblance... C'est justement par l'unité de lieu que l'acte est bien supérieur à la forme primitive du tableau, gauche et incommode, quoique shakespearienne. »

3. V. sur les unités, *Eléments*, art. *Entr'acte*, et *Unités*. Cf. *Poétique*,

mulant quelques réserves. S'il restreint à l'excès la durée de l'action, il n'a pas tort de prévoir qu'il serait difficile, au point de vue du machiniste, et fâcheux pour l'unité morale de la pièce, de changer trop souvent de lieu. Il ne veut pas en effet que la tragédie dégénère en un spectacle fait uniquement pour les yeux. Voltaire a eu beau lui écrire, après le succès de *Denys :* « L'intérêt et les situations sont tout ce que demande le spectateur[1]. » Il n'a pas été convaincu, et la tragédie pleine de fracas, de tableaux animés et pittoresques, vers laquelle penchera de plus en plus son maître[2], ne lui paraîtra jamais l'idéal à poursuivre.

Le plus grand avantage du changement de lieu est, dit-il, de rendre visibles des tableaux, des situations pathétiques, qui sans cela n'auraient pu se retracer qu'en récit. Mais il faut bien se souvenir que ces tableaux ne sont faits que pour donner lieu au développement des passions ; que, s'ils sont trop accumulés, en se succédant, ils s'effacent l'un l'autre... La tragédie est la peinture du jeu des passions, et non pas du jeu des machines.

Marmontel n'est donc pas dupe de ces procédés d'un art inférieur. L'analyse des sentiments suffit à intéresser en se variant à l'infini, mais elle « exige et suppose une profonde étude des mœurs. Les commençants ne demandent pas

ch. de la *Tragédie*. Marmontel (art. *Acte*) déclare sagement que les cinq actes traditionnels ne sont pas obligatoires, et que leur nombre dépend de la nature du sujet.

1. 13 février 1748.

2. D'ailleurs Voltaire hésitait lui-même devant ses propres hardiesses, et répudiait également les « tragédies à marionnettes », et « les tragédies à conversations » (Lettre à d'Argental, 16 décembre 1760). Il écrivait à Lekain, le même jour : « L'intérêt doit être dans les choses qu'on dit, et non pas dans de vaines décorations. » Mais il ne confie pas cela au public, et tend de plus en plus à obéir au goût du temps pour « les coups de théâtre » (Lettre à d'Argental, 2 mars 1766).

mieux que de s'épargner cette étude ; et l'exemple du théâtre anglais, encore barbare auprès du nôtre, leur fait tout donner aux mouvements, aux tableaux et aux situations, c'est-à-dire au squelette de la tragédie [1] ». Ces critiques, qui s'adressaient en apparence aux jeunes auteurs, retombaient, qu'il le voulût ou non, sur Voltaire. Si celui-ci, en effet, reculait devant le drame, il lui faisait néanmoins de larges concessions et lui frayait imprudemment la voie [2].

Marmontel veut bien accepter la tragédie bourgeoise ou domestique, qu'il appelle *populaire* [3], à côté de la tragédie *héroïque*. « C'est faire injure, dit-il, au cœur humain et méconnaître la nature que de croire qu'elle ait besoin de titre pour nous émouvoir. Les noms sacrés d'ami, de père, d'amant, d'époux, de fils, de mère, de frère, de sœur, d'homme enfin, avec des mœurs intéressantes, voilà les qualités pathétiques. » Il trouve même le *Beverley* de Saurin plus émouvant et plus moral qu'*Athalie :* « La critique a beau raisonner ; l'auteur a rempli son objet quand il a fait couler des larmes [4]. » Ce qu'il avait dit de la tragédie héroïque, d'ailleurs hors de pair pour la pompe et la majesté, il le pense et le redirait volontiers de la tragédie bourgeoise. Il la salue à ses débuts, car *le Père de Famille,*

1. Il avait soutenu bien plus tôt la même opinion : « Les tableaux pathétiques sont les grands moyens de la tragédie. Mais malheur au jeune poëte qui mettrait toute sa confiance dans la pantomime. L'action théâtrale disparaît à la lecture ; et il n'y a de gloire durable pour un poëte que celle qui se soutient dans le cabinet du lecteur. » *Mercure,* février 1759, art. sur l'*Hypermnestre* de Lemierre.

2. Sur la tragédie de Voltaire tournant au mélodrame, v. E. Faguet XVIIIe *siècle,* p. 250-259.

3. V. *Poétique,* t. II, p. 146 (1763). Cf. *Supplément,* t. IV (1777).

4. *Mercure,* décembre 1758, art. sur l'*Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche.

« tout imparfait qu'il est, ne laisse pas que de donner une haute idée de ce nouveau genre de spectacle, sérieux, moral et pathétique, dont M. D... est l'inventeur »[1].

Marmontel a l'air d'oublier ici que la comédie sérieuse ou larmoyante de Nivelle de la Chaussée a précédé et préparé la tragédie bourgeoise ou drame à la Diderot[2]. Il avait pourtant lui-même, en 1753, fait allusion à La Chaussée, en disant[3] : « Quant à l'origine du comique attendrissant, il faut n'avoir jamais lu les anciens pour en attribuer l'invention à notre siècle ; on ne conçoit même pas que cette erreur ait pu subsister un instant chez une nation accoutumée à voir jouer l'*Andrienne* de Térence, où l'on pleure dès le premier acte. » Il est vrai que La Chaussée était déjà oublié en 1759 et que Diderot triomphait, ou du moins faisait beaucoup parler de lui.

Cependant, quand il fallut passer de Diderot, Sedaine, Saurin, Beaumarchais, à Sébastien Mercier, Baculard d'Arnaud[4], et leurs imitateurs, Marmontel ne voulut pas sauter le pas. S'il ne nomme point ces nouveaux dramaturges, il les désigne assez par la critique générale qu'il fait de leurs œuvres.

Le drame, dit-il, est « aujourd'hui une espèce de tragédie populaire où l'on représente les événements les plus funestes

1. V. *Mercure*, janvier 1759 (1er v.). Dans le numéro de février, il analyse et discute le *Discours ou Lettre à M. Grimm*, qui suit la comédie du *Père de Famille*.

2. V. Lanson, *Nivelle de la Chaussée et la Comédie larmoyante*.

3. Art. *Comédie*.

4. Le théâtre complet de d'Arnaud parut en 1782, celui de S. Mercier de 1778 à 1784. Marmontel, dont l'art. *Drame* fut publié seulement en 1782 dans l'*Encyclopédie méthodique*, avait donc pu les connaître, sans parler des éditions particulières de diverses pièces, antérieures à ces deux dates.

et les situations les plus misérables de la vie commune ». Ce n'est plus cette tragédie bourgeoise qu'il acceptait autrefois, mais telle que l'entendaient ses premiers auteurs. Deux raisons lui font repousser le drame : il n'est pas moral, et, s'il nous émeut, c'est par les procédés d'un grossier réalisme. L'homme de goût révolté laissera volontiers ce plaisir à « un peuple sans délicatesse ». La poésie en effet « intéresse pour instruire et émeut pour persuader. Le pathétique est un de ses moyens, et son moyen le plus puissant, mais non pas sa fin ultérieure. Un *drame,* qui ne tend ni à instruire ni à corriger, est à l'égard de la tragédie ce que la farce est à l'égard de la bonne comédie. »

N'insistons pas sur la moralité qu'il exige du drame. Il est bien évident que ce qui le choque le plus, c'est la vulgarité du genre nouveau ainsi que les moyens trop commodes employés pour produire « l'*effet,* c'est-à-dire l'illusion et l'émotion la plus forte. » Une inondation, dit-il, un incendie, « les hôpitaux, les prisons et la grève[1] sont des théâtres de terreur et de compassion si éloquents par eux-mêmes qu'ils dispensent l'auteur qui les met sous nos yeux d'employer une autre éloquence ». Peut-être même, — on sent néanmoins que l'aveu lui coûte, et qu'il n'aurait plus autant d'éloges pour *Beverley,* — les malheurs domestiques et les événements de la vie commune, qui sont plus près de nous,

1. Voltaire écrivait à Clairon le 16 octobre 1760, à propos du troisième acte de *Tancrède,* où les comédiens voulaient dresser un échafaud sur la scène : « Je ne suis point de votre avis, ma belle Melpomène, sur le petit ornement de la Grève, que vous me proposez. Gardez-vous, je vous en conjure, de rendre la scène française dégoûtante et horrible, et contentez-vous du terrible, etc. » Mais, dans *Olympie* (1764), l'héroïne se poignarde et se jette dans un bûcher enflammé.

nous touchent-ils plus vivement que les aventures des héros et des rois. Mais il ajoute aussitôt :

Si le genre le plus intéressant pour le plus grand nombre est le meilleur de tous, le drame l'emporte sur la tragédie. Corneille, Racine, Voltaire, ont peu connu le grand art d'émouvoir, et ont été d'autant plus maladroits qu'avec des sujets populaires et les moyens dont je viens de parler, ils se seraient épargné bien des veilles : le canevas de leur pantomime une fois tracé, l'acteur aurait pu le remplir.

L'infériorité du drame populaire résulte en effet, non pas des sujets choisis, mais de ce qu'on y parle trop peu à l'âme et trop aux yeux. Le dramaturge devrait « placer dans le cœur humain le ressort des événements, le mobile de l'action ». Le drame réclame, aussi bien que la tragédie, « un esprit juste et pénétrant, un œil observateur, une imagination vive, une sensibilité profonde, l'éloquence du style, et le choix dans l'imitation ». Or il est « la ressource des hommes sans talent, des mauvais écrivains, des barbouilleurs qui se croient peintres ». Leur art se réduit malheureusement à n'être que « celui des modeleurs et des enluminеurs du boulevard... Copier ce qu'on voit, dire ce qu'on entend, et donner pour du naturel l'incorrection, la platitude, l'insipidité du langage, comme l'oiseuse futilité des petits détails pantomimes qui se mêlent à l'action, c'est, dans ce genre, ce qu'on appelle connaître et peindre la nature. Le trivial, le bas, le dégoûtant, tout sera bon, car tout est vrai. » Que n'aurait-il pas dit des naturalistes de nos jours ? Il proclamerait avec la même énergie que « leur théorie roule sur deux erreurs ; l'une que tout ce qui intéresse est bon pour le théâtre ; l'autre, que tout ce qui ressemble à la

nature est beau, et que l'imitation la plus fidèle est toujours la meilleure ».

Il accepte néanmoins le drame populaire, à condition que l'auteur invente un sujet « pathétique et moral, ni trivial ni romanesque », et qu'il sache choisir dans « le langage du peuple, qui a sa grâce et son élégance, comme il a sa bassesse et sa grossièreté », ce qui est à la fois décent et naturel. Les meilleurs dramaturges de notre siècle n'ont rien perdu à suivre ces conseils. Le public lui-même a su parfois ramener dans la bonne voie ceux qui s'en écartaient trop maladroitement : ce serait plutôt aux auteurs à le guider qu'à le suivre, mais ils y perdraient trop. Marmontel l'avait bien compris, car il avait vu la dépravation du peuple s'accroître au théâtre, sinon par le drame, au moins par la farce, et flétrit avec indignation cette littérature mercantile. L'art, en effet, n'a rien à voir ici.

« La farce, avait-il dit en 1756, est le spectacle de la grossière populace ; et c'est un plaisir qu'il faut lui laisser dans la forme qui lui convient, c'est-à-dire avec une *grossièreté innocente* [1], des tréteaux pour théâtres, et pour salles des carrefours ; par là, il se trouve à la bienséance des seuls spectateurs qu'il convienne d'y attirer. » Est-ce, comme on l'a affirmé [2], faire preuve d'un dédain aristocratique, que de reléguer ainsi la farce sur les tréteaux en plein vent ou même sur les théâtres de la foire ? [3] Marmontel savait trop

1. Mots ajoutés en 1784 dans l'*Ency. méth.*

2. Rocafort, *les Doctrines littéraires de l'Encyclopédie*, p. 205. L'auteur n'a en vue que l'art. *Farce*, de l'*Encyclopédie*, que Marmontel remania pour les *Eléments*.

3. « Paris a renvoyé les farceurs italiens, mais il en a d'autres. Le théâtre de Molière est plus négligé que jamais : la foule est à ceux de la foire. » Addition à l'art. *Comédie*, dans l'*Enc. méth.* (1782).

bien que les farces ou les parades de Collé et autres, qu'on n'osait représenter en public, trouvaient asile chez les grands seigneurs qui les faisaient jouer ou les jouaient eux-mêmes devant des spectateurs soigneusement triés.

Il constate « que le monde honnête et poli... lui-même n'a que trop de pente pour des plaisirs avilissants », et regrette qu'on souffre à l'Opéra-Comique, qu'il désigne clairement, « des mœurs obscènes et dépravées... Admettre la *farce* sur les grands théâtres,.. c'est afficher le projet ouvert d'avilir, de corrompre, d'abrutir une nation. Mais ce sont les spectacles qui rapportent le plus. Ils rapporteront davantage, s'ils sont plus indécents encore. Et avec ce calcul que ne verrait-on pas introduire et autoriser ? [1] » Marmontel prévoit la surenchère des auteurs et directeurs de spectacles pour attirer le public en flattant ses goûts malsains. Il admire *Pathelin* et les farces de Molière, mais ne peut souffrir ni l'obscénité, ni « l'imitation grossière d'une nature indigne d'être présentée aux yeux des honnêtes gens » [2].

Fidèle aux traditions du siècle précédent, il professe sur la comédie les idées reçues. Le genre comique français, « le plus parfait de tous », se divise pour lui en comique *noble,* comique *bourgeois* et *bas* comique. D'ailleurs, à côté de la tragédie mourante, et du drame naissant qu'il n'accueille qu'avec défiance, il y avait encore chez nous place pour la comédie « morale et décente », conçue, ou peu s'en faut, d'après l'idéal classique. « Qu'on nous pardonne, dit-il, de tirer tous nos exemples de Molière : si Ménandre

1. Ad. des *Éléments* (1787).
2. Art. *Comédie* (1753).

et Térence revenaient au monde, ils étudieraient ce grand maître et n'étudieraient que lui. » Tous ses jugements sur la comédie et les comiques viennent de là : on ne saurait lui donner tort[1].

Malgré l'exemple des anciens, Molière a prouvé que la comédie réussit en prose comme en vers. Aussi Marmontel ne discute-t-il pas là-dessus. Mais pourquoi le vers a-t-il partout « paru nécessaire » dans la tragédie? La prose n'est-elle pas plus vraie et plus naturelle? Ce n'est pas, dit-il, « la vérité toute nue que l'on cherche au théâtre. On veut qu'elle y soit embellie ; et c'est cet embellissement qui en fait le charme et l'attrait. On sait qu'on va être trompé, et l'on est disposé à l'être, pourvu que ce soit avec agrément, et le plus d'agrément possible »[2]. L'expérience a prouvé qu'il voyait juste. Le drame romantique, sauf des exceptions qui ne sont pas des plus heureuses, a conservé le prestige du vers, qu'il a emprunté à la tragédie classique.

Cependant, à considérer l'emploi du vers en principe, Marmontel ne pense pas qu'il soit indispensable sur la scène tragique. Il avait même, en un passage qu'il supprima dans les *Éléments*[3], indiqué qu'il préférait pour la poésie dramatique une prose nombreuse. L'idée que les vers, surtout dans le dialogue, manquent de vraisemblance, ne le quitte pas, et, s'il se résigne à l'accepter, il le voudrait coupé et varié le plus possible, pour « le rendre plus

1. Il a essayé aussi de « déterminer le caractère de la comédie sur tous les théâtres de l'Europe, depuis la naissance des lettres », en Espagne, en Italie, en Angleterre. Il a fait de même pour la tragédie dans le *Discours sur la Tragédie,* en tête des *Chefs-d'Œuvre dramatiques,* en ajoutant aux autres pays l'Allemagne.

2. *Supplément,* art. *Tragédie* (1777).

3. *Encyclopédie,* art. *Déclamation* (1754).

naturel ». Il souhaite même que l'on permette à la tragédie et à l'épopée, comme on l'a fait pour le poëme lyrique et pour la comédie, les rimes croisées : « On a pris pour de la majesté la pesanteur des *vers* qui se tiennent comme enchaînés deux à deux, et qui se retardent l'un l'autre : mais la majesté consiste dans le nombre, l'éclat et la pompe du style[1]. »

C'est donc uniquement par habitude et pour le plaisir de l'oreille qu'il conseille ou accepte l'emploi du vers dans la tragédie, sans l'imposer à la comédie ni au drame bourgeois[2], car « le vers, qui varie sans cesse d'une langue à l'autre au point d'être méconnaissable pour qui n'y est point accoutumé », n'est point « un attribut inséparable de la poésie ». Ne peut-on lui répondre que la poésie, ancienne ou étrangère, perd la plus grande partie de son charme à être traduite en prose dans n'importe quelle langue, et surtout la poésie lyrique et épique ? Ce qui prouve qu'il y a dans chaque langue, morte ou vivante, pour qui la connaît bien, un attrait particulier attaché à la forme des vers. Soyez poëte en prose, déployez toutes les ressources, toutes les séductions d'un langage éloquent, imagé et rythmique, il manquera néanmoins toujours au style de Fénelon ou de Chateaubriand ce qui ravit l'esprit et l'oreille dans Lamartine ou Victor Hugo.

L'épopée[3] sera, selon Marmontel, écrite en prose ou en

1. Art. *Vers, Supplément* (1777).

2. Il avait déjà dit dans le *Mercure* (janvier 1759, 1er v.) : « Je pense avec M. D. (Diderot) que la tragédie qu'il appelle domestique sera mieux en prose qu'en vers, par rapport à la vraisemblance, et qu'elle n'en sera pas moins un poëme, si tout y est peint avec force et senti avec chaleur. »

3. V. sur l'épopée, l'art. de l'*Encyclopédie* (1755), le ch. de la *Poétique* (1763), plus développé, et l'art. *Merveilleux* dans le *Supplément* (1777).

vers, indifféremment. Il admire le *Télémaque* autant que *la Henriade,* et ces deux poëmes autant que ceux d'Homère et de Virgile. Faut-il s'en étonner? La beauté grandiose de l'épopée le touche moins qu'un beau roman, qu'il trouve plus pathétique, et il ne lit pas « sans une espèce de langueur les plus beaux poëmes épiques »[1]. C'est un juge suspect que celui qui s'ennuie en lisant Homère, Virgile, ou même le Tasse, l'Arioste et Milton, car il les connaît tous, au moins par des traductions[2].

Malgré cette erreur de goût, il a, par devoir, examiné de près la théorie de Boileau sur l'emploi du merveilleux dans l'épopée. A son avis, le merveilleux mythologique ou magique ne convient, chez les modernes, qu'aux sujets dont l'action se passe en des temps et des lieux où l'on y croyait. Le merveilleux chrétien est bien froid : « Des dieux d'une sagesse inaltérable, d'une constante égalité, d'une impassibilité parfaite, nous toucheraient aussi peu que des statues de marbre. » D'autre part, « il est absurde et scandaleux de donner aux êtres surnaturels qu'on révère les vices de l'humanité »[3]. Du reste, « l'entremise des dieux est peu essentielle à l'épopée », qui « n'exige pour personnages que des hommes », mais des hommes qui aient accompli des exploits vraiment épiques, comme Charles Martel, le vainqueur des Sarrasins[4]. Il eût cité Roland, s'il avait connu nos chansons de geste.

1. *Poëtique,* t. II, p. 311. Il n'a pas renouvelé cet aveu dans les *Éléments.*

2. Sur les traductions des auteurs anciens et modernes qu'il a pu lire, voir la *Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût,* t. I (Paris, 1777, 4 v. in-12).

3. Art. *Merveilleux* et *Vraisemblance.*

4. Art. *Poésie.*

Aux longs récits et aux descriptions parfois fatigantes du poëme épique, il préfère la marche rapide de l'ode[1]. S'il se fait de Pindare, « qu'on entend mal », une idée fausse et incomplète, il sent néanmoins que la poésie lyrique chez les Grecs a eu un caractère sérieux et sublime. Les Latins, au contraire, et les modernes ne chantent pas. Horace, « mieux connu » que Pindare, a beaucoup de talent, mais ce n'est pas encore chez lui qu'on trouve « le génie de l'ode ». Malherbe et Rousseau n'ont pas non plus de véritable enthousiasme. Racine seul, en France, imitant les cantiques hébreux, s'est révélé grand poëte lyrique, dans la prophétie de Joad. Aussi Marmontel cherche-t-il à l'étranger ce qu'il ne rencontre pas chez nous. Séduit par la couleur archaïque des poésies « qu'on attribue aux Islandais, aux Scandinaves et aux anciens Écossais »[2], il cite Ossian; il cite aussi, d'après le *Journal étranger*, « le célèbre M. Gleim, le Tyrtée de son pays », et ses chants de guerre prussiens, et ajoute : « Si l'allemand eût été une langue mélodieuse, c'est en Allemagne qu'on aurait eu quelque espérance de voir renaître la *poésie* lyrique des anciens. »

C'est dans une espèce de revue générale des genres qu'il a émis cette idée curieuse. Il a voulu, en effet, esquisser l'histoire *naturelle* de la poésie, qu'il considère comme une plante, indigène ici et fleurissant d'elle-même, étrangère ailleurs et ne prospérant « qu'à force de culture », ou sauvage et rebelle à tous les soins, ou enfin « dans le même climat, tantôt florissante et féconde », tantôt condamnée à

1. Art. *Lyrique* (Poëme), *Ode, Cantique.*
2. Art. *Poésie.*

dégénérer. Les théories de Marmontel sur les conditions de la prospérité des arts, et en particulier de la poésie, sont des plus hasardeuses. Il le sent lui-même [1], et son embarras le prouve plus d'une fois. Mais il a eu quelques vues qui dénotent une véritable perspicacité. Sur le goût populaire des Anglais, sur leur comique grossier et « absolument local », sur Shakespeare, sur la « terreur sombre, la douleur profonde, et les secousses violentes qu'il donne à l'âme des spectateurs, en cela peut-être plus cher à une nation qui a besoin de ces émotions violentes », il a des aperçus qui font songer à Taine, et ce n'est pas un mince honneur pour un critique du XVIIIe siècle.

Marmontel avait, non seulement étudié avec soin les genres poétiques dans leur nature et leur développement historique, mais encore abordé la question ardue et obscure de la versification française, que l'on examinait, à cette époque [2], avec plus de zèle que de succès.

Sur les origines mêmes de nos vers de dix et de douze syllabes, il a risqué des suppositions plus ou moins vraisemblables : l'état de la science ne lui permettait pas de faire mieux. Il a du moins le mérite d'avoir pressenti que, pour passer du latin dans notre langue, « les mètres anciens avaient dû prendre la forme rythmique [3] », que l'on rencontre déjà « dans la basse latinité [4] ».

1. Art. *Poésie.*
2. V. L. Vernier, *Voltaire grammairien et la Grammaire au* XVIIIe *siècle* (Hachette, 1888).
3. Vernier, *op. cit.*, p. 208. Tobler (*Le vers français ancien et moderne*, p. 118) croit que le vers latin accentué qui correspond à notre *dodécasyllabe* est celui qui provient de l'asclépiade métrique. Or Marmontel rattache notre alexandrin à l'asclépiade métrique, en comptant seulement les syllabes.
4. Art. *Vers.*

Notre prosodie, dit-il, n'est point « décidée ». Mais, « comme de leur naturel, les éléments des langues ont une prosodie indiquée par les sons plus lents ou plus rapides », elle se fait « sentir d'elle-même[1] ». La quantité des syllabes en français est, il est vrai, variable et flottante, et nous n'avons point d'*accent* prosodique bien déterminé[2]. Cependant il constate que nous appuyons d'instinct sur la pénultième ou la dernière syllabe des mots, et, s'il n'a pas vu nettement quel est le rôle de l'accent dans nos vers, il l'a en quelque sorte deviné : « Les Italiens, dit-il, appellent accent une syllabe de poids sur laquelle la voix se repose à l'hémistiche et à la fin du vers. Il est certain que ces deux appuis marquent la cadence ; mais nos bons poëtes les ont observés sans autre guide que l'oreille, et cela n'est pas malaisé[3]. » Il admet donc et désire même que l'on place « à l'hémistiche et à la fin du vers deux sons mâles et soutenus », et, sans vouloir en faire « une règle sévère », il demande « qu'on accorde à la prosodie poétique ce que l'oreille ne lui refuse pas, et ce que l'usage même lui cède ». C'est à « nos poëtes de donner à leurs *vers*, sinon toute la précision du nombre et de la mesure, au moins une apparence de cadence métrique, qui en impose agréablement à l'oreille[4] ».

Le vers rythmique se rapprochera ainsi du vers métrique,

1. Art. *Poésie*.
2. Art. *Accent*. Cf. *Poétique*, t. I, p. 271-277.
3. *Poétique*, t. I, p. 268.
4. Art. *Vers*. Cf. Becq de Fouquières, *Traité général de versification française*, p. 103 : « Le vers à forme classique exige deux accents rythmiques fixes, l'un placé à la rime, l'autre à l'hémistiche. En outre, il comporte en général deux autres accents mobiles, qui sont déterminatifs du rythme. »

mais le vers blanc[1] n'en demeure pas moins inférieur au vers rimé. La nécessité de la rime est en effet une conséquence de la suppression d'une mesure régulière dans nos vers : « les vers privés du nombre avaient besoin d'être relevés par l'agrément des consonnances[2] ».

Marmontel a varié d'opinion sur ce point, et, dans l'*Encyclopédie*, il avait d'abord dit que la rime, « qui peut causer un moment le plaisir de la surprise, ennuie et fatigue à la longue »[3]. Il continuera à trouver l'alternance des rimes plates un peu endormante, et conseillera l'emploi des rimes croisées, et même des vers de différente mesure, dans l'épopée et la tragédie ; mais, après réflexion, il acceptera définitivement la rime, qui cause un véritable plaisir à l'esprit et à l'oreille, par l'attrait de la difficulté vaincue[4]. Si elle « amène souvent des vers faibles et superflus »[5], elle fait aussi trouver « des images nouvelles, des tours originaux, des pensées qu'on n'aurait pas eues sans cette contrainte »[6]. Dans les poésies de peu d'importance, il faut la soigner, mais on peut la négliger dans les poëmes où la passion suffit à soutenir l'intérêt. En résumé, Marmontel ne veut pas qu'on soit esclave de la rime.

Il n'accepte pas davantage dans toute sa rigueur la loi de l'hémistiche, telle que l'a définie Boileau : « La plus petite suspension suffit au milieu du vers héroïque français pour le diviser en deux parties égales ; c'est assez qu'il n'y

1. Art. *Vers blancs*.
2. Art. *Vers*.
3. Art. *Épopée* (1755); passage supprimé. Cf. *Poëtique*, t. I, p. 52.
4. Art. *Rime* (*Supplément*, 1777).
5. Art. *Vers*.
6. Art. *Rime*. V. la démonstration de ce qu'il avance dans son analyse du style de La Fontaine (Art. *Vers blancs*).

ait pas d'un hémistiche à l'autre une continuité absolue dans le sens ; mais indépendamment de ce repos que la règle prescrit, les poëtes qui ont de l'oreille savent de temps en temps couper différemment le vers pour en varier la cadence[1]. » Quant au vers de dix syllabes, le couper après la sixième répugnerait à l'oreille, qui a ses habitudes, dont il faut tenir compte.

C'est l'oreille aussi qui doit nous guider en ce qui concerne l'*hiatus*. « Non seulement il est quelquefois permis, mais il est souvent agréable ». Il ne nous choque pas dans le corps des mots : Danaé, Laïs, Ilia, Phaon. N'est-il pas indifférent à « l'oreille que les voyelles se succèdent dans un seul mot ou d'un mot à l'autre » ? Du reste, l'élision de l'e muet à la fin d'un mot produit souvent un *hiatus* que l'on tolère malgré sa dureté : « Troi' expira sous vous[2]. » Si l'on admet, avec un érudit moderne, que « tout hiatus doit être autorisé lorsque, entre deux mots, la construction logique de la phrase et le rythme du vers permettent à la voix d'introduire un repos sensible pour l'oreille »[3], on conclura, avec Marmontel, que la règle qui défend l'*hiatus* est « une règle capricieuse, et aussi peu d'accord avec elle-même qu'avec l'oreille, qu'elle prive d'une infinité de douces liaisons ».

Si Marmontel était aussi instruit qu'il pouvait l'être des questions que soulevait l'étude de notre versification, il n'avait pas moins sérieusement réfléchi sur la langue et le style. La lecture assidue de nos meilleurs écrivains, la

1. Art. *Alexandrin*. Addition faite dans les *Éléments*.
2. Art. *Hiatus*.
3. Becq de Fouquières, *op. cit.*, p. 297.

connaissance même qu'il avait acquise de tous les auteurs français de quelque valeur ou de quelque renom [1], avaient fait de lui un grammairien fort expert. Ce n'est pas qu'il ait eu la prétention de rien ajouter aux théories des Dumarsais, des Duclos, des Beauzée, des Condillac [2]. Son rôle est plus modeste. Aussi sa *Grammaire* est-elle surtout un recueil d'exemples bien choisis, empruntés à nos bons écrivains, dont l'autorité doit passer avant celle des Vaugelas, d'Olivet, Dumarsais, Girard, qui, « n'étant pas bien d'accord entre eux, ne sont rien moins qu'infaillibles » [3].

Mais il avait, avant d'écrire sa *Grammaire,* exposé plus complètement ses idées dans un opuscule qui fit sensation [4] : *De l'Autorité de l'usage sur la langue.* Cet excellent morceau de critique décèle en Marmontel un écrivain d'un goût fin, délicat et hardi. Il y étudie en effet notre langue, non pas en théoricien, mais au point de vue historique et pratique. Assurément La Bruyère et Fénelon ont regretté avant lui les pertes qu'elle avait déjà subies de leur temps, mais ils s'en sont tenus là. La Bruyère se demande, sans rien décider, s'il ne faudrait pas secouer le joug despotique de l'usage. Marmontel eut l'audace d'aller plus loin.

Notre langue, dit-il, n'est pas encore fixée. L'usage a fait loi jusqu'ici. Pour ce qu'il prescrit, on peut, « par un détour, éluder sa décision, et par une façon de parler qui plaise, éviter celle qui déplaît ». Mais, à l'égard de ce qu'il

1. V. la table des auteurs français cités dans sa *Grammaire.*

2. V. l'avis de l'éditeur en tête de la *Grammaire* (Œuvres, t. XVI). Cf. l'*Éloge de Marmontel,* par l'abbé Morellet (*Œuvres,* t. I).

3. *Grammaire,* p. 2-4.

4. V. la *Corr. litt.,* juillet 1785. Cet ouvrage, lu à l'Académie, fut imprimé dans les *Eléments* (art. *Usage*).

défend, « rien n'est fixe, rien n'est constant... *Cela ne se dit point, cela ne se dit plus,* telle est la formule ordinaire. Mais si cela s'est dit, pourquoi ne plus le dire ? mais si cela est bien dit en soi, quoiqu'on ne l'ait pas dit encore, pourquoi ne le dirait-on pas ? La langue est-elle déjà si riche et si complète qu'elle n'ait plus rien à acquérir ? A-t-elle une surabondance qui nous console de ses pertes ? ».

Une fois bien établi sur ce terrain solide, il poursuit, avec une sûreté de raisonnement saisissante, le cours de sa démonstration. Il repousse « ce droit négatif, arbitraire et indéfini, qu'on a laissé prendre à l'usage... Ainsi une foule de mots, qui manquaient à la langue et qu'on voulait y introduire, étaient arrêtés au passage et le plus souvent rebutés... Heureusement vinrent des hommes qui surent donner à la langue plus d'aisance et de liberté. » Et l'on vit alors les Scudéry critiquer le style de Corneille, les Subligny prétendre « savoir la grammaire mieux que Racine... Comme si l'homme de génie n'avait jamais droit de parler sans l'*usage,* et avant l'*usage.* »

Certes, on a eu raison de supprimer « les inversions dures, les tours forcés, les locutions mal construites, les termes bas ou pédantesques », mais combien de richesses perdues par la faute de l'usage ! La cour et le monde « poli et superficiel », qui suit son exemple, ont laissé « tomber tout ce qui n'était pas de leur langue usuelle », trop châtiée et trop pauvre. La langue des écrivains, pour leur plaire, est devenue « indigente et nécessiteuse », tandis qu'elle devrait puiser aux sources du langage populaire.

Quoi ! parce que le peuple dit tous les jours : *Comment faire ? vous savez sa coutume, pousser à bout quelqu'un ; être instruit de ce*

qui se passe ; prendre son chemin vers un endroit, parce qu'il dit : *vous qui parlez pour lui ; attendrait-il si tard ; prenez votre parti*, et mille choses qu'on ne peut dire autrement que le peuple, sans les dire plus mal que lui ; faut-il pour cela que ces façons de parler, simples et naturelles, soient interdites à la poésie ? Fallait-il que Racine (de qui je les emprunte) se les refusât au besoin ?

La langue d'Amyot, de Montaigne, de La Fontaine, de Racine même, « est conquérante ». Tout au moins, si on ne les imite pas, faut-il « conserver ce que nos pères ont acquis ». Et Marmontel cite, à l'appui de son dire, toute une liste de mots proscrits de son temps, dont plusieurs ont reparu de nos jours.

Ne faut-il pas cependant tenir compte de l'usage et de « ce public qui s'est rendu l'arbitre de la langue » ? Comment s'y prendre pour réformer ses arrêts, même les plus injustes? La chose est impossible au théâtre et dans la chaire, et « tout l'art de Racine, tout l'ascendant de Bossuet » y faisaient à grand'peine accepter « d'éloquentes témérités ».

Mais, si l'on écrit pour « des lecteurs isolés et tranquilles », si l'on a le courage de « parler d'après soi-même et pour le petit nombre », on peut aller contre l'usage. Le style de l'écrivain « solitaire et indépendant... prendra un caractère un peu sauvage, mais il aura une vigueur plus mâle, une vérité plus naïve, enfin plus d'abondance, plus de sève et plus de saveur ».

Doit-on craindre que cette liberté ne dégénère en licence? « Il importe peu que les mauvais écrivains en abusent, pourvu que les bons en profitent. » Rien ne peut d'ailleurs empêcher un écrivain sans idées, ou qui n'a que des idées communes, de se faire, « pour leur donner un air de

singularité,.. un langage aussi bizarrement construit que péniblement travaillé ». Ces ancêtres des décadents cherchent « la nouveauté, la hardiesse, l'énergie, dans un mélange monstrueux de mots étrangers l'un à l'autre et d'images incompatibles ». Les bons esprits sont rares, et font seuls « la gloire de tout un siècle ». Laissons donc sans crainte « la foule des faux talents se débattre dans les liens de l'usage ou s'en échapper, n'éviter la bassesse et la trivialité que par l'enflure et l'extravagance, et ne faire un moment quelque bruit qu'en passant de l'obscurité dans l'oubli ». On ne pouvait plus sagement conclure. Les vrais talents savent, en effet, respecter l'usage, et le modifier ou le devancer au besoin, sans subir sa tyrannie.

La connaissance approfondie que Marmontel avait de notre langue, de ses ressources comme de ses faiblesses, se révèle aussi dans ce qu'il a dit de l'art de traduire les œuvres des anciens et même des étrangers. Il sait assez le latin pour bien juger des difficultés que son génie propre et surtout sa brièveté opposent à nos traducteurs. Mais il ne s'en tient pas là et envisage la question dans son ensemble. Son ignorance du grec et des langues modernes ne l'empêche pas d'indiquer son sentiment sur les deux systèmes de traduction en présence de son temps :

Les uns pensent que le devoir du traducteur est de se mettre à la place de son auteur autant qu'il est possible, de se remplir de son esprit et de le faire s'exprimer dans sa langue adoptive, comme il se fût exprimé lui-même s'il eût écrit dans cette langue... Les autres pensent que ce n'est pas assez : ils veulent retrouver dans la traduction, non seulement le caractère de l'écrivain original, mais le génie de sa langue, et, s'il est permis de le dire, l'air du climat et le goût du terroir [1].

1. Art. *Traduction.*

C'est, dit Marmontel, au « traducteur de se consulter et de voir auquel des deux goûts il défère ». Mais « n'y aurait-il pas un milieu à prendre » ? Ne faut-il pas distinguer entre les ouvrages « qui ne sont que pensés », faciles à traduire dans toutes les langues et auxquels on peut ajouter les qualités de style qui leur manquent, et les ouvrages bien écrits, où « le caractère de la pensée tient plus à l'expression », et dont « la traduction devient plus épineuse » ? Tacite, par exemple, ne sera peut-être jamais *traduit*. D'autre part, « le style noble, élevé, se *traduit*, et le délicat, le léger, le simple, le naïf, est presque *intraduisible* ». Voyez Corneille et La Fontaine. Les qualités propres à chaque idiome, l'imagination de l'écrivain, sont souvent aussi des obstacles insurmontables, si l'on veut « imiter avec chaleur les mouvements de l'éloquence et le coloris de la poésie ». Que faire en pareil cas, sinon de supposer que ces poëtes, ces orateurs ont écrit en français, « et, soit en prose, soit en vers, de tâcher d'atteindre, dans notre langue, au degré d'harmonie qu'avec une oreille excellente et beaucoup de peine et de soin ils auraient donné à leur style » ?

Malgré son apparente impartialité, Marmontel penche évidemment vers la traduction peu exacte. Il réclame donc pour les « poëmes dont le mérite éminent est dans la mélodie », la traduction en vers, et l'accepte « en prose harmonieuse » pour le genre dramatique, « qui se passe le mieux du prestige du vers », même dans l'original. Il faut d'ailleurs, pour bien traduire, non seulement savoir les deux langues, mais être digne, par ses qualités propres, « d'entrer en société de pensée et de sentiment » avec son

modèle, quand c'est « un homme de génie ». Assurément un grand orateur, un grand poëte, a quelque chance de mieux comprendre l'écrivain qui lui ressemble. Mais, en général, le génie ne traduit pas, il produit.

Le traducteur est d'ordinaire un savant, un érudit. S'il est, avec cela, critique et homme de goût, il risque fort d'être choqué des défauts de son modèle, quand ce n'est pas un auteur de premier ordre, et de vouloir le corriger ou l'embellir. C'est ce que fit Marmontel traduisant Lucain. Il a, dit-il dans sa Préface[1], voulu améliorer ce poëme resté à l'état de « première ébauche ». Aussi a-t-il « effacé d'un trait de plume » les détails qui affaiblissaient « des vers d'une beauté sublime » ; il a émondé cet « arbre vigoureux et touffu » ; il a même, quand l'auteur « est obscur par un excès de précision », allongé le texte. Ajoutez à cela « les endroits qui ont passé ses forces et qu'il n'a pu rendre à son gré », et aussi les contre-sens involontaires qu'il a commis, et vous comprendrez sans peine que Marmontel a, dans une traduction, d'ailleurs agréable, rendu un assez mauvais service à Lucain, en le défigurant pour lui prêter un genre de beauté qui ne lui convient pas du tout.

Traducteur et grammairien, Marmontel avait fait de notre langue « une étude philosophique[2] ». Moins original dans ses idées sur le style, il a néanmoins répandu dans ses articles sur ce sujet une foule de remarques excellentes, d'observations justes et fines, de préceptes où se révèle un goût très sûr. S'il le doit en partie à la lecture de ses devanciers, s'il cite à propos Cicéron et les modernes, le père

1. *La Pharsale* (*Œuvres*, t. XI).
2. C'est le conseil qu'il donne aux auteurs dans l'art. *Image*.

Bouhours, l'abbé Dubos, il ne craint pas de donner son avis personnel. Il critique, par exemple, avec feu l'affectation qui le choque chez Pline le Jeune, Voiture, Balzac, Le Maître et Marivaux. Son érudition curieuse examine avec un soin minutieux, mais qui n'a rien de pédant, les détails en apparence les moins dignes d'intérêt, et réussit à captiver l'attention du lecteur. C'est ainsi qu'il fait une analyse approfondie de l'origine des images dans les langues et de leur emploi[1]. Ses citations sont toujours heureusement choisies et portent en elles-mêmes leur enseignement. On y reconnaît avec plaisir un homme nourri des bonnes lettres.

A ces qualités solides de l'humaniste classique Marmontel joint, ce qui est plus rare, la connaissance particulière du goût de son siècle et du siècle précédent. Pour l'époque de Louis XIV, il l'a puisée dans les livres, mais pour la Régence et le règne de Louis XV, il y a ajouté son expérience personnelle. C'est un témoin fidèle qui nous renseigne sur ce qu'on appelle le *bon* et le *mauvais ton*.

La cour elle-même n'est pas toujours « un juge infaillible ». Si le grand monde manque d'esprit et de goût, « il ne laissera pas de vouloir se faire un langage qui lui soit propre; et ce langage sera, comme ses livrées, une chose de fantaisie ». Les vrais modèles du bon ton, ce sont les écrivains qui « ont le mieux observé en écrivant les bienséances du langage ;... c'est Racine, c'est Mme de Sévigné, c'est Mme de Maintenon, c'est Hamilton, c'est La Bruyère, c'est Voltaire, dans ce qu'il a écrit à Paris avant sa vieillesse, — remarquez cette restriction, — et si jamais leur *ton*

1. Art. *Image*. Cf. *Figures, Mouvement du style, Harmonie du style, Style*, etc.

cessait d'être celui du monde et de la cour, il faudrait encore avoir le courage de s'en tenir à ces modèles ». L'homme de lettres a le droit de ne pas adopter « le *ton* de son siècle et du monde où il vit ». Il évitera ainsi, comme Pascal, « toute manière », et donnera « toujours la préférence à l'expression la plus simple et au tour le plus naturel[1] ».

Quand on a passé en revue ce que Marmontel pensait de l'art, de la poésie, et surtout de la poésie dramatique, de la versification, de la langue et du style, il reste bien peu de chose à tirer des *Eléments de Littérature*[2].

L'examen des doctrines philosophiques en général, et des idées de ses contemporains en particulier, ne rentrait ni dans son plan ni dans ses vues : il se garda d'aborder un sujet tout brûlant d'actualité et au-dessus de ses forces. La Harpe, un peu plus tard, se chargera d'écrire contre les philosophes une diatribe, qui est une véritable superfétation dans son *Cours de Littérature*.

Marmontel pouvait-il, d'autre part, trouver quelque chose d'original à dire sur l'histoire[3] ou sur l'éloquence ? L'éloquence de la tribune, il la voit à travers les Grecs et les Romains, il ne peut en juger, en parler que d'après Aristote et Cicéron. Cicéron surtout est son oracle. Il cite sans cesse le *De Oratore*, « ce dialogue qu'il voudrait répandre tout

1. Art. *Ton* (*Encyclopédie méthodique*, t. III, 1786).

2. Nous avons cependant, plus d'une fois, eu l'occasion d'en extraire des idées que nous avons rapprochées de passages empruntés aux autres ouvrages de l'auteur.

3. L'art. *Histoire*, paru seulement dans les *Eléments* (1787), doit peu de chose à celui de Voltaire, mais ne contient rien d'original. Pour les *Mémoires*, v. notre ch. XII, sur son *Histoire de la Régence*.

entier dans ses articles sur l'éloquence[1] ». Il a lu aussi Quintilien et même Pétrone, « le grand ennemi de la déclamation ». En un mot, il trace sa méthode « d'après les plus grands maîtres de l'art[2] », et se trouve réduit à peu près, sur ce point, au rôle de compilateur.

L'éloquence du barreau végète en France, et là encore les anciens lui servent à peu près uniquement de guides et de modèles. Cependant, il a pris la peine de lire, outre Cicéron, Quintilien, Pline le Jeune, les auteurs modernes ; il cite ses autorités, Le Maître, Patru, d'Aguesseau, Cochin et Le Normand, il les commente en homme instruit, et ne peut faire davantage.

La chaire elle-même, si déchue de sa gloire, lui fournit une bien maigre matière. Quel nom citer, après les glorieux orateurs du XVIIe siècle, sauf celui de Massillon ? C'est son « éloquence si sensible, si tendre, si haute quelquefois, si profondément pénétrante[3] », qui l'a enchanté quand il achevait ses études. Aussi conseille-t-il aux prédicateurs de ne jamais discuter le dogme et de s'occuper spécialement de la morale. Il a de plus un faible pour l'éloquence populaire du P. Bridaine et des missionnaires, où il trouve du moins quelque chaleur et quelque simplicité ; il veut exclure de la chaire la satire personnelle[4], et demande que l'oraison funèbre, au lieu d'être une « école de flatterie », devienne « une leçon de politique ou de mœurs ».

Tout cela est juste, sans être bien neuf. Mais, devant le vide de l'éloquence de son siècle, Marmontel aspire à quelque

1. Art. *Pathétique*.
2. Art. *Rhétorique*.
3. *Mémoires*, l. I.
4. Art. *Eloquence de la Chaire*.

chose de mieux. Ne pouvant prévoir, en 1786[1], que la tribune antique allait reparaître en France, il déclare que « les académies sont des tribunes où, la palme à la main, on demande aujourd'hui comme autrefois dans la place d'Athènes : *Qui veut parler pour le bien public?*... Tel abus règne, tel préjugé domine ; pour le combattre et le détruire : *Qui veut parler? Qui veut parler* contre la servitude, contre la rigueur inutile de nos anciennes lois pénales, contre l'iniquité des peines infamantes? » Cet appel, qui fait honneur au philosophe, au philanthrope, allait être entendu, non plus seulement des académies où l'on discutait parfois ces graves questions, ni des écrivains qui par le livre répandaient déjà « les principes d'une saine philosophie, d'une politique morale, d'une sage législation, d'une administration salutaire », mais aussi des orateurs improvisés de la Révolution, dont l'éloquence enflammée, destructrice des abus et des privilèges, alla plus loin et plus vite que ne le désirait Marmontel, et l'effraya en le déconcertant, en troublant ses rêves de réformes pondérées et mûrement réfléchies[2].

1. C'est la date de son art. *Rhétorique* (*Encyclopédie méthodique*, t. III).
2. V. ch. XII.

CHAPITRE X.

Fortune de Marmontel. — Son mariage. — Vie de famille à la campagne. — Le salon de Mme Necker. — Marmontel solliciteur; historiographe de France. — Pièces de circonstance. — La *Guerre des deux musiques* ou *Querelle des Gluckistes et des Piccinnistes.* — Grétry et les opéras comiques de Marmontel. — Opéras de Quinault retouchés : *Roland* et Piccinni. — L'*Essai sur les Révolutions de la Musique en France.* — Guerre de journaux et d'épigrammes. — *Polymnie.* — *Didon* et la Saint-Huberti. — *Pénélope.*

Le *Supplément de l'Encyclopédie*[1], *les Incas*[2], *Bélisaire,* les *Contes moraux* surtout, et même ses opéras comiques[3], avaient, en grossissant sans cesse sa petite fortune « par un

1. Il eut, pour sa participation à ce travail, 4,000 livres et un exemplaire de l'ouvrage, et plus tard, pour l'*Encyclopédie méthodique,* 3,000 livres *(Catalogue d'autographes).* L'édition complète de ses *Œuvres*, par Née de la Rochelle (1787), lui fut payée 12,500 livres (Traité autographe, *Archives de l'Académie française*).

2. Les *Mémoires secrets* (22 juin 1778), attribuent la banqueroute d'un demi-million du libraire La Combe, qui avait eu longtemps le privilège du *Mercure,* aux ouvrages de plusieurs académiciens, et entre autres au poëme des *Incas.*

3. Beaumarchais, dans une lettre au comte de Maurepas, du 21 juillet 1780, sollicitant une faveur pour Marmontel, parle de « sa médiocre fortune » et l'évalue, sans doute pour les besoins de la cause, seulement à 6,700 livres de rente, au lieu des 15,000 qu'on lui attribue. Encore faut-il, d'après lui, y faire entrer 540 livres de rente viagère sur M. le duc d'Orléans, et « deux produits très précaires : 1,600 livres de rente sur la Comédie-Italienne, qui vont se réduire à rien, parce que ses pièces sont usées, et 3,000 livres sur le *Mercure,* qui a déjà fait banqueroute il y a deux ans ». *Œuvres,* Paris, 1821, t. VI. p. 341.

casuel assez considérable », permis à Marmontel qui ne dépensait pas plus de trois mille livres par an, d'économiser, avant son mariage, « cent trente mille francs, solidement placés [1] ». Sans être riche, il pouvait dans ces conditions s'établir enfin selon son goût, en tenant peu compte de l'argent que lui apporterait sa femme. Cette aisance s'accrut encore par la suite de certaines charges ou sinécures plus ou moins lucratives qu'il devait à son mérite ou à la faveur. Historiographe du roi, à la mort de Duclos (1772) [2], il devint historiographe des bâtiments, à la mort de Thomas (1785). « Son assiduité à l'Académie y doublait son droit de présence ». Ses émoluments de secrétaire perpétuel [3], à partir de 1783, augmentèrent encore cette fortune [4], dont la Révolution le priva à peu près complètement.

1. Marmontel, dans ses *Mémoires* (l. VII et XI), indique l'emploi d'une partie de ses fonds.

2. D'après les *Mémoires secrets* (5 avril 1772), il n'aurait eu, comme Duclos, que le titre et certains avantages, Voltaire conservant encore la pension. Les brevets de Duclos, du 20 sept. 1750, et de Marmontel, du 27 mars 1772 (*Arch. nat.*, O[1] 94, f. 241, O[1] 118, f. 147), ne parlent pas d'appointements. — D'autre part (*ibid.*, 4 janvier et 19 octobre 1786), il fut choisi, à l'ouverture du Lycée, pour y professer l'histoire, aux appointements de 3,000 livres, mais il ne dut pas les toucher, car il fut immédiatement suppléé par Garat.

3. Il céda ses logements de secrétaire de l'Académie, au Louvre, et d'historiographe de France, à Versailles, pour 1,800 livres de revenu. A la mort de Saurin (1781), — il dit par erreur Batteux, — il hérita, comme homme de lettres, de la moitié de sa pension, soit 1,000 livres ; il en fut de même quand mourut Thomas. Ces deux pensions avaient été accordées à l'Académie française le 6 avril 1772. Cela lui fit, avec les 3,000 livres qu'il avait déjà sur le *Mercure*, 5,000 livres (V. *Archives nationales*, Maison du Roi, O[1] 682, liasse, pièce 18, une lettre de Marmontel à ce sujet, du 1er mars 1787, et le brevet d'une pension de 1,000 livres, d'assurance d'une autre de 1,000 livres également sur le trésor royal, et d'une autre enfin de 1,200 livres, en « dédommagement » de la perte de son logement au Louvre. — 20 août 1784).

4. Sans pouvoir évaluer au juste cette fortune, puisque certains chiffres manquent, que quelques revenus, comme celui de la Comédie-Italienne,

Ce fut en 1776 qu'il songea sérieusement à se marier, quand sa famille lui manqua tout à fait. Trois fois déjà il avait eu quelque velléité de le faire. En 1773, une nouvelle tentative échoua comme les autres, que ce fût ou non de sa faute [1].

Mais, en 1776, son ami l'abbé Morellet fit venir de Lyon une de ses sœurs, veuve de M. Leyrin de Montigny, accompagnée de sa fille. Marmontel trouva les deux personnes fort aimables. Craignant de rester seul dans sa vieillesse, il voulut plus que jamais se donner une compagne et adopter une nouvelle famille. Cependant son peu de fortune, son âge surtout, lui faisaient craindre un refus. L'abbé Maury l'encouragea [2], et pendant un séjour de Morellet en Champagne, à la fin de 1776 [3], il fit discrètement sa cour et risqua enfin sa déclaration qui fut bien accueillie. Quand l'abbé revint de son voyage, il donna son consentement.

purent diminuer ou disparaître, tandis que la rente du *Mercure*, redevenu prospère sous la direction de Panckoucke, dut subsister, si l'on tient compte du revenu des 130,000 livres économisées avant 1777, des 15,500 livres reçues pour l'*Encyclopédie méthodique* et l'édition de ses *Œuvres*, de la dot de sa femme (20,000 livres), des 1,800 livres pour l'abandon de ses deux logements, des 5,000 livres sur le *Mercure* et le trésor royal, de 1,800 livres comme historiographe des bâtiments (v. *Mémoires*, l. XI), de 2,000 l. (?) comme historiographe de France (ch. XII), du traitement accru, en 1787, de secrétaire de l'Académie (3,000 livres), des jetons de présence à l'Académie (environ 1,500 livres), on doit supposer que Marmontel avait, en 1789, plus de 22,000 livres de rentes, en grande partie viagères.

1. *Catalogue d'autographes*. Lettre du 2 décembre 1773. C'est une discussion d'intérêts à l'occasion d'un projet de mariage entre lui et la belle-sœur du célèbre avocat Vermeil. Cf. la lettre de Voltaire à Marmontel, du 22 décembre 1773 : « On dit, mon cher successeur, — comme historiographe, — que vous vous mariez. »

2. Grétry aurait aussi contribué à ce mariage (*Grétry en famille*, par A. *Grétry* neveu, Paris, Chaumerot, 1814, in-12).

3. V. sur ce mariage, outre les *Mémoires* de Marmontel, ceux de Morellet.

Les affaires d'intérêt furent vite réglées : la jeune fille eut vingt mille francs de dot, et l'abbé assura tout son bien, par le contrat, à sa sœur et à sa nièce ; de son côté, Marmontel eut soin « de rendre, après lui, sa femme... indépendante de ses enfants ». Le mariage eut lieu le 11 octobre 1777. Au dîner les principaux convives étaient d'Alembert, Chastellux, Thomas, Saint-Lambert. Le personnel de l'Opéra exécuta ensuite *Roland,* qui n'avait pas encore été joué. Piccinni était au clavecin, et l'ambassadeur de Suède, celui de Naples, le prince de Beauvau assistaient à la soirée. Marmontel n'omet aucun détail de cette journée qui inaugurait pour lui un bonheur durable.

Il ne faisait pas en effet, comme on dit vulgairement, une fin. Certes il avait usé largement des plaisirs et lui-même l'avoue :

Fatigué, écrit-il à une dame, des agitations de la vie, j'ai cherché le repos dans la plus intime et la plus douce de toutes les sociétés. Je me marie, j'épouse la nièce de l'abbé Morellet, mon ancien ami. Nous logerons et vivrons ensemble. Toutes les apparences du bonheur sont pour moi, et la personne de Mlle de Montigny, son naturel aimable, sa douceur, son excellente éducation font approuver mon choix de tous ceux dont elle est connue[1]... »

Elle avait dix-huit ou dix-neuf ans[2], et Marmontel avait été ébloui « par cette fleur de jeunesse, cet éclat de beauté, tant de charmes que la nature avait à peine achevé de former ». A ces attraits elle joignait une honnêteté « qui ravissait l'âme encore plus que les yeux ». Morellet, natu-

1. Delterme, *Notes sur Marmontel.* Lettre à une inconnue, sans doute Mme Necker, du 1er octobre 1777.

2. Les *Mémoires secrets* disent vingt-trois (13 octobre 1777), et ajoutent : « C'est ce qu'on appelle une grisette, mais jolie. ».

rellement moins enthousiasme que l'époux, dit cependant que sa nièce « était d'une très jolie figure, fort bien faite, d'un bon caractère, d'un esprit piquant, d'une âme vive et sensible ». Marmontel, doublement séduit, avait composé pour Mlle de Montigny des vers qu'il n'a pas recueillis dans ses *Œuvres*, et qui doivent dater de la fin de 1776[1] :

*Epître à Mlle ***.*

Oui, Lucinde, je t'aime ; et mon âme ravie
A puisé dans tes yeux une nouvelle vie.
Volage dans mes goûts, et froid dans mes désirs,
Je ne trouvais partout que l'ombre des plaisirs :
Je t'ai vue et mon cœur a reconnu son maître[2].

Suivent les noms de Délie, Cynthie, Corinne :

Mais crois-moi, ma Lucinde, en ces temps si vantés,
Si l'on t'eût vu paraître auprès de ces beautés,
Avec cette fraîcheur, cet éclat, ce sourire,
Cette bouche appelant le plaisir qu'elle inspire,
Ce corsage arrondi, tel que l'avait Psyché,
Quand l'amour, comme un lierre, y semblait attaché,
Ce sein ferme et poli, qui, repoussant la toile,
De son bouton de rose enfle et rougit le voile,...
Crois-moi, dis-je, Properce, Ovide, ni Tibulle,
N'auraient brûlé jamais que des feux dont je brûle....

On peut trouver cet hommage aux appas voilés de Mlle de Montigny un peu indiscret. La réserve, en ces matières, n'était pas dans les habitudes de l'époque.

La jeune femme fixa du reste sans retour cet époux de cinquante-quatre ans, qui l'aima d'une profonde affection,

1. Ils se trouvent au *Journal Encyclopédique*, du mois de mars 1777, et sont tirés des *Étrennes du Parnasse*, Paris, Fétil, 1777.
2. « Le monde en le voyant a reconnu son maître. » *Bérénice*.

comme elle méritait de l'être. « Jamais il n'y eut, dit Morellet, de femme plus heureuse », malgré « la très grande irritabilité » du caractère de son mari, et la vivacité du sien. Mais les deux époux se pardonnaient aisément ces « mouvements passagers ». Marmontel a donné, cette fois avec une discrétion du meilleur goût, une preuve touchante de son amour à la fois respectueux et tendre pour sa femme, dans l'*Epître dédicatoire* de l'édition de ses *Œuvres*. Voici ce qu'il écrivait pour elle et quelques amis [1], au bout de dix ans de mariage :

Je veux que mes enfants sachent que, dès leur naissance, vous avez rempli envers eux, avec une piété rare, les saints devoirs de la maternité, qu'au milieu des dissipations qui environnaient votre jeunesse, vous avez fait tous vos plaisirs du soin de les nourrir et de les élever ; que vos amusements, vos fêtes, vos délices, étaient leurs jeux et leurs caresses... Je veux qu'ils sachent que leur père vous a dû la sérénité répandue sur ses vieux ans ; qu'en daignant vous unir à moi, sur le déclin de mon âge et à la fleur du vôtre, vous vous êtes fait une gloire de me rendre meilleur en me rendant heureux ; que pour adoucir et calmer un caractère que j'avais de la peine à modérer moi-même, vous avez su donner à la raison tout le charme du sentiment, tout l'empire de l'amitié. Je veux qu'ils sachent que dans leur excellente mère j'ai trouvé une excellente femme, et le modèle accompli de toutes les vertus que j'aime...

Il y a lieu de croire que Mme Marmontel possédait bon

1. Cette *Epître* ne parut pas en effet dans l'édition de Née de la Rochelle. Elle fut seulement remise à quelques personnes pour être placée « à la tête du recueil de ses *Œuvres* ». L'abbé Morellet l'atteste, en la citant dans ses *Mémoires* pour la conserver comme « un monument de famille ». Nous l'avons trouvée au treizième volume d'un exemplaire de l'éd. de 1787, mais non paginée, ce qui prouve bien qu'elle ne devait pas être publiée. Elle le fut seulement, après la mort de Marmontel et de sa femme, dans l'éd. Verdière.

nombre de ces vertus de famille qui sont, qui étaient surtout alors en quelque sorte l'apanage de la classe moyenne, et qu'elle avait acquis au contact du monde ces vertus de société si nécessaires au bonheur de l'existence. Elle lui savait gré sans doute de l'avoir élevée jusqu'à lui, quand elle sortait à peine de l'obscurité de sa province, pour la faire vivre dans un milieu brillant où elle tint modestement, mais convenablement, sa place. Une lettre de Thomas [1], adressée d'Oullins, près de Lyon, le 13 juillet 1785, à l'abbé Morellet, se termine ainsi : « Mille tendres compliments, je vous prie, à M. et Mme Marmontel. J'ai reçu d'elle dernièrement une lettre infiniment aimable, et l'archevêque (M. de Montazet) m'a remis le discours sur l'*Autorité de l'usage dans la langue ;* il m'a paru excellent pour les idées et pour le style. J'aurai le plaisir d'écrire bientôt au bon ménage où l'on fait de si jolis enfants et de si bons ouvrages [2] ».

L'union la plus parfaite régnait donc entre les deux époux, et les enfants, comme l'avait dit Marmontel dans un de ses contes, en étaient le plus doux et le plus solide lien. Il en eut cinq, tous garçons. Le premier mourut en naissant. La mère se consola difficilement de la perte du troisième [3], qu'elle avait nourri, comme elle le fit pour les deux sui-

1. Thomas écrivait encore, le 25 décembre 1782, à Mme Necker : « Vous m'avez fait une peinture touchante du bonheur de Marmontel au milieu de sa petite famille ; c'est ainsi que vivaient la plupart des gens de lettres dans le siècle de Louis XIV, et ils en valaient mieux... » *Œuvres posthumes,* t. VI, Paris, Dessessarts, 1802.

2. *Mémoires* de Morellet, t. I, p. 290. Dans une lettre, du 28 juin 1785, Mme Necker invite Morellet à « venir passer quelques jours à Marolles, aux vacances de l'Académie », avec Marmontel. *Ibid.,* p. 292.

3. *Registre de l'Académie,* 6 mars 1784. Il avait eu pour parrain le duc d'Orléans, depuis Louis-Philippe. Ce renseignement nous vient de M. Marmontel père.

vants. Il lui en restait trois, Albert, Charles et Louis, quand leur père mourut [1]. Il avait ressenti si vivement les premières douceurs de l'amour paternel qu'il en venait, avec sa femme aussi délicieusement émue que lui [2], à ne plus « désirer aucun autre spectacle, aucune autre société ». Aussi une femme de ses amies disait-elle : « Il croit qu'il n'y a que lui au monde qui soit père [3]. » Il fit mieux qu'aimer ses enfants ; il s'occupa activement de leur instruction [4]. Deux fois précepteur dans sa jeunesse, il dut être, mûri par l'âge et l'expérience, un excellent guide pour ses fils.

Ce fut pour le second d'entre eux qu'il alla s'installer à Saint-Brice, dans une maison de campagne prêtée aux frères Morellet vers 1780. Il y vécut, sauf l'hiver passé

1. Deux des survivants, les aînés, moururent avant l'âge de trente ans (Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 247). L'autre, vers 1830, à la suite de fausses spéculations comme directeur des octrois, partit pour l'Amérique, après avoir vendu sa propriété de Saint-Aubin et tout ce qu'il tenait de son père. — Renseignement donné par M. Marmontel père. — Le deuxième fils de Marmontel était, en 1807, secrétaire particulier de son cousin Chéron, ancien député de la Législative, préfet de Poitiers, qui avait épousé une nièce de Morellet, Mlle Belz, cousine-germaine de Mme Marmontel. La mort de M. Chéron le laissa sans emploi, et il lui fallut « trouver une autre carrière » (Morellet, *Mémoires*, t. II, p. 230). Quant à Mme Marmontel, elle devait être morte avant 1820, puisque ce fut son fils, et non elle, qui donna alors l'autorisation de publier *Polymnie* et *la Neuvaine*. D'ailleurs, née Leyrin de Montigny, elle n'était pas l'une des deux nièces qui soignèrent les dernières années de Morellet, mort le 12 janvier 1819. Ces deux nièces étaient Mme Chéron, née Belz, et sa sœur (Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 281, t. II, p. 230 et 269).

2. A propos du sevrage d'un de ses enfants, il écrivait à l'abbé Maury, le 16 juillet 1786 : « Il flattait le teton avec tant de grâce, il s'y jetait avec tant de joie,.. qu'elle (la mère) ne pouvait se résoudre à le détacher de son sein. » *Catalogue d'autographes*.

3. Cf. Saint-Lambert, cité par Sainte-Beuve.

4. *Mémoires* de Morellet, t. I, p. 248.

à Paris, jusqu'en 1782, et s'y lia avec Latour, ancien libraire, homme simple comme lui, dont la femme aimait Mme Marmontel. Quand il quitta Saint-Brice pour Grignon, il écrivit à son voisin de campagne : « Nous n'aurons aucune liaison de voisinage... Je ferai, dans le beau parc de Choisy, et aux environs, des promenades solitaires, et quand, le soir, je m'en reviendrai triste, je m'en dirai bien la raison.

Tityrus hinc aberat : ipsæ te, Tityre, pinus,
Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant[1]... »

Marmontel, à cette époque, aime de plus en plus la campagne pour elle-même, pour le repos qu'on y goûte pleinement. Ce n'est plus la vie mondaine de château, ni la société des jeunes femmes, ni le plaisir des bons dîners qui l'y retiennent. Il ne dirait même plus comme Horace, si on le rappelait à Paris :

Quod si me noles usquam discedere, reddes
Forte latus, nigros angusta fronte capillos,
Reddes dulce loqui, reddes ridere decorum.

Non, il a soixante ans, il s'est complètement assagi, et n'est vraiment heureux que là. A Grignon, sa table est frugale[2]. Sa famille et « une société choisie au gré de sa femme » lui suffisent. Il reçoit chez lui Raynal, Maury,

1. *Catalogue d'autographes.* Lettre au libraire Latour, du 15 mai 1782.

2. En 1785, Marmontel et sa femme, qui avaient vécu en commun pendant sept ans avec les Morellet, s'en séparèrent « pour prendre leur ménage ». Sa fortune lui permettait « de vivre agréablement à Paris et à la campagne, et dès lors il se chargea seul de la dépense de Grignon ». Il eut une voiture pour aller à Paris, où il demeurait toujours à deux portes de l'abbé, dans la maison des Feuillants, rue Saint-Honoré (Morellet, *Mémoires,* t. I, p. 246, 281).

l'abbé Barthélemy, De Sèze, d'autres moins connus. Les amis de la première heure, les d'Alembert, les Diderot, ont disparu. Seuls, Saint-Lambert et la comtesse d'Houdetot, son amie, l'attirent à Eaubonne ou à Sannois. Thomas allait bientôt mourir à son tour. Les philosophes voient chaque jour leurs rangs s'éclaircir. Ils avaient cependant un dernier asile dans le salon de Mme Necker, et Marmontel y figure encore en bonne place. Il ne paraît pas avoir fréquenté la maison de Mme Helvétius, veuve depuis longtemps, et qui recevait, à Auteuil, Condillac, Turgot, d'Holbach, Cabanis, Morellet [1], etc. C'est là que se trouvaient mêlées deux générations, quelques-uns des premiers philosophes et la plupart des ouvriers de la deuxième heure [2].

Mais le véritable salon littéraire et philosophique était alors celui de Mme Necker. Elle avait commencé à former sa société du vivant de Mme Geoffrin, sur le modèle de la sienne, et, après sa mort, hérita d'une partie de ses convives et de son influence. Marmontel, qui, avec Thomas et Morellet, « fut un des premiers et des plus assidus parmi les commensaux de Mme Necker [3], puisqu'il était des vendredis, et même des mardis, où la réception était plus intime, a laissé d'elle un portrait qui n'est pas flatté. A voir les choses sans

1. V. sur la société d'Auteuil les *Mémoires* de Morellet, t. I, p. 141.

2. Marmontel a peut-être, quoiqu'il n'en dise rien, figuré avec Morellet et autres, dans le salon du comte de Brienne, frère du cardinal de Loménie. Il y aurait mis à la mode « les portraits écrits des femmes de la société ». V. l'*Histoire des Salons de Paris,* par la duchesse d'Abrantès.

3. M. d'Haussonville, *le Salon de Mme Necker* (*Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1880). L'auteur défend vivement Mme Necker contre la « malveillance » de Marmontel, mais reconnaît cependant que « quelques-unes de ses critiques ne sont peut-être pas sans justesse ».

parti pris, il semble bien qu'il a jugé exactement dans l'ensemble la maîtresse de maison qui le recevait, lui et sa femme, sinon avec toute la bonne grâce d'une Parisienne de race, simple bourgeoise ou grande dame, du moins avec la plus sympathique bienveillance. Nous ne parlons pas du mari, dont la froide réserve n'est contestée par personne.

Mme Necker voulait être aimable, et n'y réussissait pas toujours ; l'aisance lui manquait. Elle avait peu d'originalité dans l'esprit : « le goût était moins en elle un sentiment qu'un résultat d'opinions recueillies et transcrites sur des tablettes[1] ». Il y avait en elle quelque chose d'obscur et d'abstrait dans la pensée. Si Mme du Deffand a pu dire : « Elle a de l'esprit, mais d'une sphère trop élevée pour que l'on puisse communiquer avec elle », Marmontel, se rencontrant avec cette fine railleuse, a écrit à son tour : « J'affectais d'opposer mes idées simples et vulgaires à ses hautes conceptions ; et il fallait qu'elle descendît de ces hauteurs inaccessibles pour communiquer avec moi. Mais, quoique indocile à la suivre dans la région de ses pensées, et plus dominé par mes sens qu'elle ne l'aurait voulu, elle ne m'en aimait pas moins. » Collé, que Marmontel n'avait pas plus lu que Mme du Deffand, dit brutalement : « C'est une femme dégagée des sens, à ce qu'elle prétend,... sans esprit, sans sentiment à elle[2]. » Marmontel, plus discret dans ses critiques, les tempère par des éloges mérités, et doit approcher singulièrement de la vérité.

La reconnaissance du bon accueil qui lui était fait et des

1. Mme de Genlis a pris plaisir à raconter dans ses *Mémoires* l'histoire des tablettes sur lesquelles Mme Necker aurait écrit à peu près tout ce qu'elle devait improviser à ses dîners.

2. *Journal*, mars 1772, t. III, p. 343-345.

services rendus devait-elle l'empêcher de voir clair et de nous faire entendre que, malgré « le charme de la décence, de la candeur, de la bonté », Mme Necker, personne d'ailleurs accomplie au moral, avait quelque chose d'un peu trop méthodique dans l'esprit, le ton et la tenue ?

Choqué de ce jugement, un critique distingué [1] a prouvé, en effet, que Marmontel avait eu de grandes obligations à M. Necker. A l'aide de lettres *inédites,* il a démontré qu'il avait souvent « reçu et sollicité des services ». Il est vrai qu'il les « payait en monnaie d'auteur », et qu'il était en quelque sorte le « poëte attitré de la famille ». Mais les vers que cite de lui M. d'Haussonville ne valent pas ceux de La Fontaine au fameux surintendant des finances ou à Mme Fouquet. En voici qui, sans être meilleurs, nous indiquent quels étaient parfois les amusements du salon assez grave et assez froid de Mme Necker. La maîtresse de la maison ayant consenti à boire pour la première fois du vin de Champagne, si Marmontel l'y invitait par une chanson, celui-ci improvisa ce madrigal un peu lourd :

Champagne, ami de la folie,
Fais qu'un moment Necker s'oublie
Comme en buvant faisait Caton ;
Ce sera le jour de ta gloire.
Tu n'as jamais sur la raison
Gagné de plus belle victoire [2].

D'ailleurs, à cette époque, la fonction, purement hono-

1. M. d'Haussonville, *op. cit.*

2. *Catalogue d'autographes,* Paris, Et. Charavay, 1885. V. aussi l'*Histoire des Salons de Paris* par la duchesse d'Abrantès (Paris, Garnier, t. I, p. 159). Dans cet ouvrage l'auteur brouille tout, confond les dates et les faits, commet erreurs sur erreurs.

rifique ou rétribuée, la protection de la cour, des ministres, des grands, était indispensable à l'écrivain pour assurer sa tranquillité, sinon pour faire sa fortune. On a vu que Marmontel eut à se louer d'avoir des appuis dans l'affaire de *Bélisaire*. Quoique les mœurs aient changé, au moins en apparence, est-il bien sûr qu'aujourd'hui même le mérite personnel tout nu ait quelque chance d'arriver, à moins de s'imposer par un éclat exceptionnel ?

Marmontel n'ignorait pas quelle était la situation des écrivains. L'Académie ne lui suffisait point. Comme autrefois il l'avait fait pour Bernis, sans réussir à se faufiler en une bonne place, il cherchait à plaire aux personnages en vue, même sans nourrir l'espoir d'une récompense immédiate. Il eut un jour l'occasion de rendre service au duc d'Aiguillon, à propos du procès que lui intenta le Parlement de Bretagne. Le seul avocat qui eût osé se charger de la défense de l'accusé était Linguet, encore jeune et sans réputation. Le duc, mécontent du mémoire qu'il lui avait remis (mai 1770), chercha quelqu'un qui pût le corriger. Le hasard voulut que Marmontel, qu'il ne connaissait pas, fut prié par un tiers de retoucher le travail de Linguet. Il le fit à la pleine satisfaction de l'intéressé ; mais Linguet, ayant appris de qui étaient les remaniements, voua une haine implacable à Marmontel, qu'il insulta sans relâche, quand il fut devenu journaliste [1].

Marmontel s'était fait un cruel ennemi de l'avocat offensé, en même temps qu'un protecteur efficace du grand seigneur

1. Le récit de Marmontel est exact, et Linguet, racontant la chose à sa façon, le reconnaît implicitement dans son *Plaidoyer pour Linguet prononcé par lui-même*, Londres, 1786. Cité par M. Cruppi, *Linguet*, p. 214.

qui ne fut point oublieux. Deux ans après, le duc d'Aiguillon lui écrivit le billet suivant : « Je viens, Monsieur, de demander pour vous au roi la place d'historiographe de France, vacante par la mort de M. Duclos. Sa Majesté vous l'a accordée. Je m'empresse de vous l'annoncer. Venez remercier le roi. » Il avait ainsi reçu, sans l'avoir sans doute demandée directement[1], une « marque de faveur... qui fit taire ses ennemis à la cour ». Ce fut aussi l'intervention, spontanée ou sollicitée, de M. d'Angiviller, qui lui fit obtenir en 1785 la place d'historiographe des bâtiments. Il avait, entre temps, essayé de tirer parti de ses fonctions d'historiographe de France, pour faire sa cour au roi et à la reine, à l'occasion de leur avènement. Obligé d'assister à la cérémonie du sacre, il composa à ce propos une *Lettre*[2] aussi insignifiante que flatteuse, qui fut, dit-il, « imprimée à son insu », et « distribuée à la cour par l'intendant de Champagne ». L'effet ne se fit pas attendre, et la reine lui témoigna « quelque temps après quelque bonté ». Mais la part active qu'il prit à la Guerre des deux musiques démentit bientôt « ces présages de faveur ». Il s'y montra aussi ardent défenseur de Piccinni que Marie-Antoinette était partisan zélé de son compatriote Gluck. Quelle que fût son envie de plaire, il était, avant tout, homme de lettres, et ne

1. Dans ses *Mémoires*, il déclare que « la place d'historiographe de France lui fut donnée sans aucune sollicitation de sa part ». Mais dans sa lettre à Voltaire, du 1er avril 1772, il dit, à propos de cette place : « Je l'ai demandée, et je l'ai obtenue. » Deux ans plus tard, Voltaire lui écrivait une charmante épître :

> Mon très aimable successeur,
> De la France historiographe,..

à laquelle il répondit, de son mieux, sur le même ton.

2. *Lettre sur le Sacre*, 11 juin 1775.

faisait pas fléchir ses opinions bien arrêtées sur les arts devant celles d'autrui.

Du reste les pièces de circonstance, en vers ou en prose, qu'il écrivit à cette époque, ne lui furent pas toujours inspirées par l'adulation. L'*Ode à la louange de Voltaire* (1772), si médiocre soit-elle, si hyperbolique qu'elle puisse nous paraître aujourd'hui, n'est qu'un hommage de sa reconnaissance pour le grand homme que l'on divinisait de son vivant. Il peut nous sembler ridicule que devant le buste de l'idole, Mlle Clairon, « vêtue en prêtresse d'Apollon, une couronne de laurier à la main, ait récité cette ode avec l'air de l'inspiration et du ton de l'enthousiasme[1] ». Mais la nombreuse et brillante société, qui l'écoutait avec respect, avait des passions que nous ne ressentons plus, éprouvait des admirations dont nous avons rabattu et se prêtait volontiers à l'illusion de l'apothéose. Marmontel tout au moins jouait de bonne foi ce rôle de poëte dithyrambique, pour lequel il ne lui manquait que le génie des beaux vers.

Avec non moins de sincérité, disons même de chaleur généreuse, il composait peu de temps après, au nom des pauvres de Paris, une *Epître au Roi sur l'Incendie de l'Hôtel-Dieu,* survenu le 30 décembre 1772. Il faisait appel, surtout dans la préface, à la bonté, à la raison, aux lumières du prince, et par là même du public, pour empêcher qu'on rebâtit l'Hôtel-Dieu, sur le même emplacement et dans les mêmes conditions d'insalubrité inhumaine. Il montrait les

1. L'éditeur des *Mémoires* de Clairon cite dans son introduction, p. LXII, une lettre *inédite* de Marmontel à Voltaire, du 4 octobre 1772, où il raconte cette cérémonie en citant presque toute son ode.

malades, les femmes en couche, entassés cinq ou six dans un même lit, signalait la répulsion instinctive et justifiée des plus misérables pour ce « tombeau », où on les portait tout vivants. Il ne niait pas cependant les bons soins « prodigués aux malades », reconnaissait que « les remèdes, la nourriture, tout était excellent », louait, comme il convenait dans un ouvrage destiné à la publicité, les religieuses, « ces femmes dont la piété anime le zèle et soutient le courage », et rejetait enfin tout le mal sur « le manque d'espace, le mauvais air, le trop petit nombre de lits ».

Une ironie secrète perçait néanmoins dans les éloges accordés à la direction de l'établissement. « Il ne faut pas croire, dit-il, que l'habitude ait endurci le cœur des hommes respectables auxquels l'administration de l'Hôtel-Dieu est confiée : témoins des maux dont nous gémissons, ils en gémissent comme nous ; mais quand il s'agit d'y remédier, les difficultés se multiplient, l'opinion les exagère, la prétendue impossibilité de les vaincre produit le découragement. » On sent bien que l'auteur prévoit la résistance invincible des hommes « respectables » dont il parle. Aussi ajoute-t-il : « Le motif imposant de laisser l'Hôtel-Dieu près de ses administrateurs est désavoué par eux-mêmes : ils rougiraient que l'on pût croire que le faible intérêt d'épargner leur pas, et de leur rendre moins pénible l'exercice de leur fonction, mît obstacle à un changement que le bien public et l'humanité sollicitent. » Marmontel ne demandait rien moins que de rebâtir « l'Hôtel-Dieu au-dessous de Paris, dans un espace libre, où le malade pût respirer ». On n'en fit rien, sans doute pour de bonnes raisons.

Cependant, à part la question d'air et de lumière, tout n'était pas pour le mieux dans cet hôpital ; Marmontel le savait, et il le dit, mais il ne pouvait le crier sur les toits comme on le ferait aujourd'hui. Bien renseigné sur les abus de l'administration de l'Hôtel-Dieu, il écrivit à M. le comte de *** une lettre qui devait être mise sous les yeux de Mme du Barry, la toute-puissante favorite. Sans perdre de vue son but principal, qui était d'obtenir un appui précieux auprès du roi pour imposer le transfert de l'Hôtel-Dieu hors de la ville, il flétrissait sans ménagement l'indigne conduite des administrateurs, appelés aussi visiteurs. Parlant du voisinage et de la direction du chapitre de Notre-Dame, il dit :

Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, toutes dévouées à leurs pères spirituels, sont exactement informées du jour où M. le visiteur donne à dîner à ses amis ; et alors il y a un aloyau de plus, et le plus tendre, à la broche des pauvres. Les chanoines ont chacun leur religieuse affidée, qui a soin de son père spirituel... Le croiriez-vous, il y a même une pâtisserie à cet hôpital, et on y fait autre chose que des biscuits pour les femmes en couche... On dit que le boucher de l'Hôtel-Dieu est aussi celui des chanoines et qu'il leur passe la viande à un prix très modique... Les pauvres sont, de tous les hommes, les plus impitoyablement volés. Point de bail sans un pot-de-vin ; point de marché sans friponnerie ; les caves, la cuisine, la pharmacie, sont au pillage. Le vicaire m'a dit que l'Hôtel-Dieu avait une espèce de maison de campagne, où l'un des administrateurs, qu'il m'a nommé, allait, avec ses amis et ses commères, mener joyeuse vie, deux et trois jours de suite, aux dépens de l'Hôtel-Dieu, sans y faire d'autre façon que d'envoyer demander les provisions de bouche dont il avait besoin pour régaler son monde[1].

1. *Catalogue d'autographes.* Cf. Delterme, *Notes sur Marmontel.* — V. sur ces friponneries, Barbier, *op. cit.*, t. V, p. 93, septembre 1751.

Les biens de l'Eglise n'étaient donc trop souvent le bien des pauvres que de nom. Dix ans plus tard, Mercier ne craignait pas d'écrire : « Tandis que tous les biens du clergé appartiennent de droit aux pauvres, disent les saints canons, le clergé n'a point secouru puissamment l'humanité souffrante[1]. » Mais il payait d'un exil volontaire cette hardiesse et bien d'autres.

Marmontel, sans emphase, sans déclamation, avait protesté de son mieux contre des procédés inqualifiables. Ses efforts pour « sauver les pauvres des griffes de ces vautours », bien que demeurés inutiles, n'en sont pas moins méritoires, et dénotent une âme généreuse, prête à se passionner pour toutes les causes qu'il croyait justes.

C'est ce qu'il fera dans la Guerre des deux musiques ou querelle des Gluckistes et des Piccinnistes. Mais ici il peut parler librement. Il s'agit en effet d'une simple question d'art, qui ne touche que les écrivains et les musiciens, gens de peu, livrés à la merci des gazettes, et l'on pouvait du reste attaquer ses adversaires, s'en prendre à leurs idées, sans tomber pour cela dans les personnalités blessantes, qu'on ne sut pourtant pas toujours éviter dans l'un ni l'autre camp.

Longtemps avant de se mêler à la querelle qui sépara les hommes de lettres en deux partis ardents à se déchirer, Marmontel avait eu l'occasion de réfléchir sur les rapports de la poésie et de la musique. Il avait, pour Rameau et d'autres musiciens moins connus, composé des livrets de pastorales, de ballets, voire même des tragédies lyriques[2].

1. Mercier, *Tableau de Paris* (Amsterdam), 1783, t. III, p. 134.
2. *Lisis et Délie, la Guirlande, Acante et Céphise, les Sybarites, Her-*

Ces tentatives assez malheureuses ne lui avaient pas fait passer l'envie de se distinguer en ce genre condamné par essence à la médiocrité. Il y reviendra donc, et finira par y remporter quelques succès plus ou moins discutés. Mais ce n'était pas seulement par opiniâtreté, ni par amour du lucre, qu'il s'obstinait à faire des vers prétendus lyriques. Il avait, sur la manière de concilier la poésie et la musique, des idées, soit personnelles, soit empruntées à d'autres, qu'il voulut appliquer et faire triompher.

Au moment même où allait éclater la querelle entre Gluckistes et Piccinnistes, il écrivait les articles *Air, Chant, Duo, Chœur, Récitatif, Opéra,* dans le *Supplément de l'Encyclopédie* (1776-1777). Ce n'est pas là cependant qu'il faut chercher sa pensée intime. Il s'inspire surtout à cette époque de Chastellux [1], de Morellet [2], de Grimm [3], et les cite ou les résume : c'est lui-même qui le déclare [4]. Mais il n'avait pas attendu cette époque pour donner son avis, non pas tant sur des détails particuliers, concernant la composition de l'opéra ou de l'opéra comique et l'importance relative de chacune de leurs parties, que sur la conception même de l'œuvre dramatique, à la fois musicale et littéraire, qui doit constituer un ensemble parfait, dû à la fusion

cule mourant, 3 juin 1761, musique de d'Auvergne, furent joués à l'Opéra. *Annette et Lubin*, musique de La Borde, fut jouée le 30 mars 1762 chez le maréchal de Richelieu et ensuite sur plusieurs théâtres particuliers (*Mémoires secrets*, mars et avril 1762) ; *la Bergère des Alpes*, musique de Kohaut, fut représentée le 19 février 1766, à la Comédie-Italienne (*Mémoires secrets*, 19 février 1766).

1. *Essai sur l'union de la poésie et de la musique.*
2. *De l'expression en musique.*
3. *Du poëme lyrique*, 1765 *(Encyclopédie)*.
4. *Supplément de l'Encyclopédie*, t. I, 1776, art. *Air*.

harmonieuse de deux éléments que l'on a parfois regardés comme inconciliables.

Jeune encore, et depuis peu d'années à Paris, il avait pris part à la querelle des Bouffons, qui fut le prélude de l'autre. Il avait, avec Diderot et d'Alembert,

> Les deux Atlas de l'Encyclopédie,

avec Grimm, Rousseau et bien d'autres, tenu sa place dans le coin de la reine, et put dire avec quelque orgueil :

> J'étais du nombre, et je parle en soldat[1],
> Soldat obscur, mais présent au combat.

Il n'était à ce moment (1752) que le disciple timide des philosophes qui combattaient pour la musique italienne. Ce fut alors que Rousseau lança sa *Lettre sur la musique française,* où il soutenait que notre langue ayant une prosodie peu marquée, et la musique tirant son principal caractère de la langue, il était impossible que la musique française valût jamais la musique italienne. Cet arrêt était-il sans appel ? Grimm[2], moins intransigeant, consentait à trouver de grandes beautés à la musique française, mais inférieures pourtant à celles de la musique italienne. La querelle se calma peu à peu, les deux partis couchant sur leurs positions. Néanmoins la lutte n'était pas terminée, et de temps à autre une brochure, un article, réveillait l'attention du public. Marmontel, dont la réflexion avait mûri les idées, profita de l'apparition d'un opuscule de d'Alembert sur la *Liberté de la musique,* ou plutôt, comme il le dit, « sur les avantages de la musique italienne com-

1. *Polymnie,* ch. IV.
2. *Lettre sur Omphale, le petit Prophète* (1752).

parée à la nôtre », pour exprimer son opinion dans le *Mercure*[1]. Poser nettement les questions, c'est tout au moins aider à les résoudre. Marmontel ne manqua pas à ce devoir du critique :

C'est, dit-il, un principe reçu en France comme en Italie et partout ailleurs, que la musique doit exprimer et peindre. Il ne s'agit que de savoir en quoi l'art s'éloigne ou s'approche de ce but, soit dans la musique *française*, soit dans la musique *italienne*. Les morceaux de l'une et de l'autre qui rendront vivement la nature, seront les modèles de la bonne musique ; les morceaux qui manqueront de coloris ou de dessin, seront les exemples de la mauvaise, et il n'y aura dès lors que deux sortes de musique au monde, savoir, la bonne et la mauvaise. Dire que la musique française est la mauvaise, et que l'italienne est la bonne, c'est supposer dans l'une un principe vicieux par essence, dans l'autre un caractère de beauté et de bonté inimitable ; c'est du moins ainsi qu'on l'entend, et voilà pourquoi l'on n'est pas d'accord.

J'entends à merveille, ajoute-t-il, ce que c'est que la distinction de deux langues, et la supériorité de l'une sur l'autre ; mais je n'entends pas la distinction de deux musiques. Une langue a des mots, des tours, des nombres, une harmonie, une syntaxe, une prosodie qui lui sont propres, et qui lui donnent les moyens d'exprimer ce qu'une autre langue ne peut rendre. Mais les tons, les modes, les mouvements, l'harmonie et la mélodie de la musique sont les mêmes dans tous les pays du monde. Il n'y a donc qu'une seule musique : c'est une langue universelle que les uns parlent mieux que les autres ; mais il n'est décidé nulle part qu'on doive mal parler cette langue... La musique française peut donc être excellente, comme la musique italienne peut être mauvaise ; et jusque là je ne vois rien entre elles qui soit propre à l'une ou à l'autre et qui les distingue essentiellement[2].

1. Juillet 1759, 2e v.

2. Rousseau, un peu revenu, quoiqu'il hésite à le reconnaître, de son engouement pour la musique italienne, écrivait en 1764 dans la *Préface* de son *Dictionnaire de Musique :* « Dans un ouvrage comme celui-ci,

Gluck, après un long séjour en Italie, soutenait la même thèse avec plus d'habileté peut-être que de sincérité, au moment où il désirait faire jouer son premier opéra en français. On peut, dit-il, « en cherchant une mélodie noble, sensible et naturelle, avec une déclamation exacte selon la prosodie de chaque langue et le caractère de chaque peuple », arriver à « produire une musique propre à toutes les nations, et faire disparaître la ridicule distinction des musiques nationales »[1].

Marmontel, bien avant lui, n'avait pas demandé autre chose, et de très bonne foi. En conséquence, il croit « qu'il est très possible de composer sur des vers français, par exemple sur ceux de Quinault, des morceaux de musique comparables à ceux que l'on admire le plus dans les opéras italiens ». Notre langue, quoique moins docile et moins sonore, est cependant « assez flexible, assez harmonieuse, pour ne se refuser à aucune sorte d'expression ». C'est ce qu'admit implicitement Gluck, quand il composa son *Iphigénie en Aulide* sur des paroles tirées en grande partie de Racine, et « dont la poésie lui avait paru avoir toute l'énergie propre à lui inspirer de la bonne musique »[2]. Il fit même plus tard la musique d'*Armide* sur les paroles de Quinault, sans aucune retouche. Marmontel, au contraire, crut devoir remanier *Roland* et *Atys,* pour faciliter à Piccinni sa tâche. Il fallait, selon lui « en conservant à ces poëmes leurs inimitables beautés »[3], les adapter à une

consacré à la musique en général, je n'en connais qu'une, qui, n'étant d'aucun pays, est celle de tous. »

1. *Mercure,* octobre 1772.
2. *Ibid.*
3. *Supplément de l'Encyclopédie,* art. *Air* (1776).

musique nouvelle. Ce qu'il dit avec plus de précision en 1776, il l'avait indiqué en 1759, et semble avoir désiré, dès cette époque, fournir à quelque « musicien de génie » l'occasion de donner à notre opéra ce qui lui manquait. Ce ne sera ni un Français, qui ne se rencontra point, ni Gluck, dont il ne goûtera pas le talent, qui l'aidera à réaliser son rêve, mais l'Italien Piccinni.

En attendant, il essaya d'introduire dans l'opéra comique les changements qui lui paraissaient utiles. Il s'astreignit à la besogne ingrate de composer[1], uniquement en vue de la musique, plusieurs comédies mêlées d'ariettes[2] ou de chant pour le Liégeois Grétry, qui arrivait d'Italie, où il avait étudié les procédés des maîtres du pays. Il l'aida à transformer notre opéra comique[3], où le nouveau musicien fit « sentir le charme de l'air phrasé à l'italienne, qui manquait à la scène de l'Opéra français pour l'animer et l'embellir », et que l'on pouvait y employer avec intelligence et avantage, ainsi que le duo et le récitatif oblige[4] ».

1. Art. *Air*. « Prenez la plus harmonieuse des odes de Malherbe ou de Rousseau, vous n'y trouvérez pas quatre vers de suite favorablement disposés pour une phrase de chant... »

2. V. *Eléments*, art. *Ariette*. On appelait d'abord ariette un chant léger et court, imité de l'aria des Italiens, et qui réussit à merveille à l'Opéra-comique, où il détrôna peu à peu l'ancien vaudeville. Même quand l'opéra comique prit un ton plus élevé et devint sentimental, l'usage se conserva d'appeler ariettes les airs graves et étendus. V. aussi sur ce sujet et sur la transformation de la comédie-vaudeville en opéra comique l'ouvrage de M. Font : *Favart, l'Opéra Comique et la Comédie-Vaudeville aux* XVII*e et* XVIII*e siècles*, Paris, Fischbacher, 1894, in-8.

3. Déjà Duny, Philidor et Monsigny, « avaient adapté à notre langue le goût et à peu près le style de la musique italienne », mais « Grétry, venu après eux, y apporta un plus nouveau style ». Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccinni*, Paris, an IV, p. 29.

4. Marmontel écrivait cela avant l'arrivée de Piccinni en France. *Suppl. de l'Encyc.*, art. *Air*.

On trouve déjà dans *les Troqueurs,* de d'Auvergne (1753), *les Deux Chasseurs,* de Duny (1763), *le Sorcier,* de Philidor[1] (1764), *Rose et Colas,* de Monsigny, *la Fée Urgèle,* de Duny (1765), des ariettes, duos, trios, chœurs, ouvertures, même parfois le récitatif, mais plus souvent le parlé et aussi le vaudeville, vestige du passé. Avec *le Huron* (1768) et *Silvain* (1770), de Grétry, apparaît le récitatif obligé. Ces opéras comiques « firent voir que notre langue était assez musicale pour produire les plus grands effets entre les mains d'un habile compositeur »[2].

Grétry, grâce aux paroles que lui fournit Marmontel, prépara donc les voies à Piccinni. Il fit entendre à la Comédie-Italienne des « airs brillants et légers ; des airs comiques d'un caractère très fin, très vif et très piquant ; des airs gracieux et tendres, des airs touchants et d'un pathétique assez fort ; et, dans ces airs, la langue et la musique sont aussi à leur aise que dans le chant italien[3] ». C'est Marmontel qui rend cet hommage mérité au musicien, sans s'oublier lui-même. Quoi qu'on puisse penser du peu de valeur poétique de ses livrets, il eut au moins l'habileté d'écrire des paroles qui permirent à Grétry d'introduire dans notre opéra comique plus de variété. On lui reprocha même d'avoir écrit, dans son dernier ouvrage de ce genre[4], trop de morceaux pour le musicien, tant l'opéra comique s'éloignait avec lui de ses anciennes habitudes. Il réussit

1. Un avis au public, de Philidor, déclare que *le Sorcier,* comédie *lyrique* en deux actes, est d'un « genre nouveau qu'une partie de la nation voudrait combattre, mais qu'elle aime ».

2. La Harpe, *Œuvres,* 1778, t. IV, p. 371.

3. *Supplément de l'Encyclopédie,* 1776, art. *Chant.*

4. *La Fausse Magie. — Lettre de Mme le Hoc à M. le Hic,* 48 p. in-12 (1775).

surtout dans l'imitation des duos, trios, quatuors à l'Italienne [1], d'après Métastase, « sans qu'il en coûtât un seul effort gênant pour le musicien, ni aucune altération de l'accent et de la prosodie de la langue française ». Or c'était là, dans l'opinion de ceux qui refusaient une musique à notre langue, la plus grande difficulté à vaincre.

Marmontel, pour être agréable au comte de Creutz, ambassadeur de Suède, s'était mis complètement au service de Grétry, désespéré d'avoir vu refuser par l'Opéra *les Mariages Samnites,* et avait d'abord composé pour lui *le Huron*, tiré de *l'Ingénu,* qui eut un plein succès [2]. Au *Huron* succédèrent *Lucile, Sylvain* [3], *l'Ami de la Maison, Zémire et Azor* [4], et *la Fausse Magie*. Ces diverses pièces, jouées à la Comédie-Italienne, y réussirent plus ou moins. Marmontel ne s'en avouait pas l'auteur, et, bien qu'il en fût assez fier, il refusa de paraître devant le public, comme le fit Grétry après la première représentation de *Zémire et Azor* [5].

Tout ce que l'on peut dire de ces œuvres sans intérêt, c'est que leur auteur se fit une fausse idée du genre. Il se figura, bien à tort, qu'il devait donner à l'opéra comique,

1. V. la différence avec le duo français, art. *Duo, Eléments.* V. aussi son opinion sur le *chœur d'opéra*, qui peut avoir sa vraisemblance comme le duo, le trio, le quatuor, etc.

2. V. sur la composition de ce livret les *Mémoires* de Marmontel, Grétry, *Mémoires ou Essais sur la Musique* (Paris, an V, 3 v. in-8), t. I, p. 159, et un *Extrait* de cet ouvrage par Marmontel (*Mercure,* 16 janvier 1790). Marmontel y rappelle poliment à Grétry qu'il a quelque peu oublié le service que lui avait rendu le comte de Creutz. Le 1er volume des *Mémoires* de Grétry avait paru en 1789.

3. Tiré d'*Eraste,* pastorale de Gessner.

4. V. *la Belle et la Bête.*

5. *Mémoires secrets,* 18 décembre 1771. V. aussi 7 avril 1768, 5 janvier 1769, etc.

pour le relever, un caractère analogue à celui de la plupart de ses *Contes moraux*. Il ne lui était pas possible de mettre sur la scène les meilleurs, que Favart ou d'autres y avaient transportés. On retrouve néanmoins dans *l'Ami de la Maison* des personnages du *Connaisseur,* dont Marmontel avait fait un opéra qu'il jeta au feu, et une sorte de tartufe, qui rappelle *le Philosophe soi-disant*. Mais il traita d'ordinaire des sujets d'un comique sérieux et larmoyant, dont plusieurs eurent un succès de pleurs et d'attendrissement. Dans *Lucile,* par exemple, il combattait le préjugé de la naissance. Un anonyme en profita pour publier une longue et lourde diatribe sur les opéras philosophi-comiques, qu'il aurait pu rendre ridicules avec un peu d'esprit [1]. Linguet reproche en effet à Marmontel d'avoir « introduit la philosophie sur le théâtre d'Arlequin » [2]. *La Fausse Magie* provoqua, à son tour, une brochure assez curieuse [3].

On y passe en revue les divers jugements des journalistes, pour en conclure qu'ils ne considèrent dans leurs extraits que la personne de l'auteur. Linguet [4] trouve le genre plus aisé qu'il n'est ; Voltaire y a échoué, et Favart n'y a pas toujours réussi. *Rose et Colas* a plus coûté à Sedaine que *le Philosophe sans le savoir*. Les injures du *Journal*

1. *Lettre à M. de Voltaire sur les opéras philosophi-comiques...* Paris, 1769, in-12 (par le comte de La Touraille ?)

2. *Journal de Politique et de Littérature*, 25 juillet 1775.

3. *Lettre de Madame le Hoc à Monsieur le Hic.*

4. Linguet riposta par de nouvelles injures contre Marmontel : « Nous n'avons jamais envié à qui que ce soit ni pension, ni place, ni succès : quoique nous ayons eu personnellement et cruellement à nous plaindre de M. Marmontel, nous serons impartial. » *Journal de Politique et de Littérature,* 25 juillet 1775.

des Dames [1], qui vise à l'esprit, ne sont pas des raisons. Le *Journal Encyclopédique* n'épouse aucun parti : c'était assez son habitude. Quant au *Mercure*, c'est une profusion d'éloges. Pourquoi s'en étonner? La Harpe peut-il moins faire pour Grétry, beau-frère de Lacombe, détenteur du privilège du *Mercure*, et Lacombe pour Marmontel, pensionnaire du journal et son collaborateur intermittent?

Il est bon d'avoir des amis qui sachent tenir une plume, mais ne vaut-il pas mieux encore se louer ou se défendre soi-même, sous le voile discret de l'anonymie? A en croire le *Journal de Paris* et Palissot, Marmontel aurait usé de ce moyen, plus commode que délicat, de soutenir une cause perdue. Le grand succès de *Zémire et Azor* (1771) l'avait engagé ainsi que Grétry à aborder l'opéra. *Céphale et Procris* fut représenté à Versailles, à la fin de décembre 1773, et à Paris, le 2 mai 1775. La cour « trouva la musique assez jolie », mais d'un genre peu relevé, ressemblant trop à l'opéra comique. La pièce fut encore moins bien accueillie à la ville, où l'on avait entendu, dans l'intervalle, jouer l'*Iphigénie en Aulide* et l'*Orphée* de Gluck. Les auteurs voulurent néanmoins l'imposer au public [2], et elle fut reprise le 29 avril 1777. L'échec fut complet [3]. Alors parut dans le *Courrier de l'Europe* un article où l'on attribuait la chute de cet opéra à sa mauvaise

1. *Journal des Dames*, septembre 1775, p. 359-364.

2. *Mémoires secrets*, 2 janvier 1774, 2 mai 1775, 22, 24 et 31 mai 1777. Cf. *Année littéraire*, 1777, t. III, p. 145-171. Grétry commet donc une erreur en disant dans ses *Mémoires*, t. I, p. 279, que la pièce ne fut plus jouée après 1775.

3. A ce moment même les comédiens Italiens refusèrent les *Statues*, opéra-féerie de Marmontel, « sur lequel Grétry voulait travailler ». Cette pièce, tirée des *Mille et une nuits*, offrait, dit La Harpe (*Corr. litt.*, *Œuvres*,

exécution : « Il est impossible, disait-on, que tant de traits naturels et délicats, tant d'impressions fortes et pathétiques soient rendus par des chœurs froids ou inanimés, par des voix fausses ou glapissantes. » Les ballets mêmes, « sur un théâtre où préside M. Noverre », se sont ressentis « de la négligence avec laquelle cet opéra a été présenté au public ». Ces plaintes[1] semblent plutôt inspirées par Grétry que par Marmontel, qui n'est pas mis en cause. Il est très probable que ce n'est pas lui qui a fait l'article, comme le supposent le haineux Palissot[2] et le *Journal de Paris,* avec qui il était alors en hostilité ouverte. Comment croire d'ailleurs que le *Courrier* aurait accepté la collaboration d'un auteur dont il disait deux mois plus tard[3] :

Presque aussi fécond que Dorat,
Marmontel sans cesse compose :
Vainement le public ingrat
Siffle ses vers, bâille à sa prose...

Il est vrai que dans la querelle, engagée à fond en ce moment même entre Gluckistes et Piccinnistes, ce journal se pose en témoin impartial et paraît vouloir surtout compter les coups[4].

t. X, p. 449), qui en avait entendu la lecture, des situations agréables et un très beau spectacle ». Grétry renonça à son projet, et le livret de Marmontel ne fut pas utilisé.

1. *Courrier de l'Europe,* gazette anglo-française, in-4°, Londres, 1777, vol. II, vendredi 6 juin. Un nouvel article du mardi 1er juillet défend encore Grétry et trouve injuste qu'on ne joue plus *Céphale* que les jours ordinaires, « où la salle est à peu près déserte », tandis qu'*Alceste* et *Iphigénie* « profitent de l'affluence des grands jours ».

2. Palissot, *Œuvres,* 1779, t. VII, p. 421. Lettre écrite à l'auteur sur l'opéra de *Céphale et Procris.* C'est une véritable diatribe contre Marmontel. Cf. *Journal de Paris,* 20 juin 1777.

3. Mardi 5 août.

4. Le 14 février 1777, il insère une lettre au rédacteur, qui a pour but

N'ayant pas la prétention de raconter la Guerre des deux musiques, ce qui a d'ailleurs été fort bien fait[1], au moins au point de vue historique, nous devons nous en tenir au rôle qu'y joua Marmontel. Caressant depuis longtemps l'espoir de trouver un musicien capable « de composer sur des vers français » de la musique italienne, il avait essayé sans succès de jouer ce rôle, avec Grétry, dans *Céphale,* et comprit que son livret ne valait pas ceux de Quinault, son modèle. Aussi, quand Piccinni, appelé par l'ambassadeur de Naples, Caraccioli, arriva à Paris, à la fin de 1776, Marmontel, très lié avec son protecteur, vit dans le nouveau musicien l'homme qu'il lui fallait pour réaliser ses desseins, et entreprit de retoucher *Roland* pour l'adapter aux besoins d'un art nouveau, bien différent de l'archaïque simplicité de Lulli. Mais Piccinni ne savait pas un mot de français. Marmontel eut la patience de travailler avec lui, après l'avoir arraché tous les matins de son lit, où il goûtait « *il sacrosanto far niente* »[2]. Il lui apprit assez notre langue pour qu'il pût composer sa musique sur des paroles françaises :

« Vers par vers, dit-il, presque mot pour mot, il fallait tout lui expliquer ; et lorsqu'il avait bien saisi le sens d'un morceau, je le lui déclamais, en marquant bien l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos,

de répondre « aux indécentes assertions hasardées contre M. le chevalier Gluck » dans cette feuille « depuis près d'un mois ».

1. Desnoiresterres, *Gluck et Piccinni,* Paris, Didier. Nous empruntons à cet ouvrage ce qui concerne le rôle de Marmontel en y ajoutant le résultat de nos recherches particulières.

2. Morellet, *Mémoires,* t. I, p. 252-257. Cf. Marmontel, *Mémoires.* Piccinni logeait rue Saint-Honoré, en face de Marmontel. V. Ginguené, *op. cit.,* p. 26.

les articulations de la phrase ; il m'écoutait avidement, et j'avais le plaisir de voir que ce qu'il avait entendu était fidèlement noté. » Souvent aussi, dit Morellet, « Marmontel se faisait bien inculquer par le musicien le rythme que celui-ci croyait convenable à exprimer tel ou tel sentiment; et, remportant dans sa tête ce modèle, qu'il avait aussi quelquefois tracé lui-même au musicien, il lui donnait le lendemain des paroles disposées à recevoir le chant, et qui l'appelaient, pour ainsi dire, toutes seules [1] ».

Jamais, croyons-nous, collaboration ne fut plus intime entre le musicien et le librettiste [2]. C'est ainsi que fut composé *Roland,* paroles et musique. Marmontel avait l'intention de faire la même chose pour les meilleurs opéras de Quinault, « d'en élaguer les épisodes, les détails superflus, de les réduire à leurs beautés réelles, d'y ajouter des airs, des duos, des monologues en récitatif obligé, des chœurs en dialogue et en contraste, de les accommoder ainsi à la musique italienne, et d'en former un genre de poëme lyrique plus varié, plus animé, plus simple, moins décousu dans son action, et infiniment plus rapide que l'opéra italien », même celui de Métastase. Il le fit encore pour *Atys,* et moins heureusement pour *Persée* [3].

1. *Mémoires,* t. I. p. 252-257. Cf. Ginguené, *op. cit.*

2. « Personne n'entend mieux la préparation des airs et la coupe des scènes de musique. » *Mercure,* mars 1775, art. sur *la Fausse Magie.* Cf. Diderot, t. VIII, p. 109 : « Marmontel n'a commencé à réussir que quand il a pris le parti de lire et d'imiter Métastase, d'être bien convaincu que le poëte est fait pour le musicien, et que, si le poëte tire à lui toute la couverture, ils passeront tous les deux une mauvaise nuit. »

3. Ginguené (*op. cit.*), prétend qu'il avait retouché six opéras : *Thésée, Isis, Roland, Atys, Amadis* et *Armide.* La Harpe cite *Atys, Roland, Thésée, Proserpine, Amadis* et *Persée. Correspondance littéraire*

On regarda comme une sorte de profanation cette audace de retoucher les poëmes de Quinault. Assurément les vers que Marmontel remania, ceux qu'il fit lui-même, n'ont pas la molle harmonie de l'original. Mais le drame est loin d'avoir perdu au point de vue de l'action. C'était d'ailleurs une habitude constante de refondre les poëmes anciens pour les accommoder à une musique nouvelle, en les réduisant à trois actes, et le « savetier de l'Opéra[1] » ne faisait que ce qu'on ne s'avisait pas de reprocher à de moins habiles « teinturiers » que lui[2]. En d'autres temps personne n'y aurait songé. Tout au plus pouvait-on railler la vanité qu'il avait de lire dans les sociétés le poëme retouché, comme si c'eût été son ouvrage[3], et le blâmer d'avoir voulu se le faire payer par le directeur de l'Opéra comme une œuvre personnelle[4].

(*Œuvres,* t. X, p. 393). Les *Mémoires secrets* disent avec plus de vraisemblance que Marmontel, qui avait l'intention « de mutiler successivement les poëmes de Quinault », fut arrêté par le refus du sieur de Vismes, directeur de l'Opéra, de lui payer son travail comme du neuf.

1. *Mémoires secrets*, 15 novembre 1780. Linguet crie au *sacrilège littéraire,* sur le ton tragique : « Qui donc a donné à M. Marmontel le droit de violer les tombeaux ? » Qu'il se contente de faire, lui et ses amis, des « drames lyrico-encyclopédiques ». *Annales politiques, civiles et littéraires* (Londres, 1780), t. I, p. 98.

2. Le *Persée* de Quinault avait déjà été réduit en 4 actes par Jolliveau, l'*Ermelinde* de Poinsinet retouchée par un anonyme. *Mém. secr.,* 5 août 1768, 25 février 1770.

3. L'abbé Arnaud lui décocha cette épigramme doublement méchante :

> Certain conteur d'amour-propre gonflé,
> Quoique aux *Incas* tout lecteur ait ronflé,....
> Refait Quinault, joint le mort au vivant,
> Le lit partout, et puis tout bonnement
> Croit qu'il a fait les opéras qu'il gâte.

La Harpe, *Correspondance littéraire* (*Œuvres,* t. X, p. 417).

4. Les *Mémoires secrets* (21 mai 1778) lui reprochent, à cette occasion, « une cupidité basse, la charlatanerie vaine et puérile d'un gagne-petit,

Mais les haines que déchaîna Marmontel contre lui, même avant la représentation et le succès de *Roland,* tenaient à une autre cause. Les partisans de Gluck, et le célèbre compositeur lui-même, n'admettaient pas qu'on pût lui susciter un rival. Ses premiers opéras avaient été discutés : il ne fallait plus manquer de respect à l'idole. Justement Gluck avait, avant l'arrivée de Piccinni, promis un *Roland* et une *Armide* à l'Opéra. Quand il apprit que le directeur s'était arrangé avec l'Italien pour un autre *Roland,* il brûla ce qu'il avait déjà composé du sien, et écrivit au bailli du Roullet une lettre où il exhalait son dépit d'une façon assez ridicule. Le public, disait-il, « devait avoir obligation à M. Marmontel d'avoir empêché qu'on ne lui fît entendre de mauvaise musique ». D'ailleurs Piccinni avait sur lui l'avantage de la nouveauté. De plus, son protecteur, c'est-à-dire Caraccioli, qu'il ne nomme pas, « donnera à dîner et à souper aux trois quarts de Paris pour lui faire des prosélytes ». Quant à Marmontel, « auteur dramatique d'opéras prétendus comiques », et « qui sait si bien faire des contes, il contera à tout le royaume le mérite exclusif du seigneur

qui vante sa marchandise »... V. dans Desnoiresterres (*op. cit.*, p. 239-241), une lettre de Marmontel à de Vismes, du 4 mai, et la réponse de celui-ci, publiées par le *Journal de Paris.* L'auteur des retouches de *Roland,* déjà joué, d'*Atys,* lu à de Vismes, et de *Persée,* qui allait être achevé, demandait en effet à être payé comme pour des ouvrages neufs. Il faisait valoir toute la peine qu'il s'était donnée, « le service essentiel » qu'il avait rendu au théâtre de l'Opéra, « en accommodant les poëmes de Quinault à la musique italienne », et réclamait le salaire dû à son *industrie* plutôt qu'à son *talent.* Il eut le dessous dans ce différend, qui se renouvela, à propos d'*Atys* en 1780, sans plus de succès pour lui (Desn., p. 280). On peut voir aussi dans les *Mémoires secrets* (janvier 1778) le récit plus ou moins exact de la querelle qui eut lieu entre Marmontel et un double, à une répétition de *Roland,* et les plaisanteries que provoqua cet incident.

Piccinni ». Ces deux messieurs « feront voir la lune à midi » au directeur de l'Opéra [1].

La lourdeur de ces plaisanteries n'en atténuait pas la méchanceté. Aussi Marmontel et les gens qui avaient le tort, pardonnable après tout, de ne pas s'enthousiasmer pour la musique de Gluck, étaient-ils en droit de riposter. Si Gluck, mécontent de l'arrivée de Piccinni en France, écrivit sa lettre dans l'espoir de déprécier son rival, il commit une maladresse et provoqua sottement ses adversaires. A peu près au même moment, une simple plaisanterie [2], publiée aussi avec intention, contribua à allumer la guerre.

1. Cette lettre fut publiée dans l'*Année littéraire* (1776), t. VIII, p. 322-327, sans doute avec l'assentiment de Gluck. Ce n'est pas en effet dans l'*Année littéraire,* comme le dit Desnoiresterres, mais seulement dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution opérée dans la musique par le chevalier Gluck* (Naples, 1781), p. 42, par l'abbé Leblond, où elle est reproduite, qu'elle est accompagnée de cette note : « Cette lettre, écrite dans la confiance de l'amitié, n'était pas faite, comme on le voit bien, pour être rendue publique. On l'a imprimée sans la participation de M. Gluck et de la personne à qui elle est adressée. » C'était s'y prendre un peu tard pour réparer une indiscrétion voulue. D'ailleurs, la lettre, sans date, est, non pas de la fin de 1776, comme le suppose Desnoiresterres (p. 125), mais du commencement de 1777. Elle répond à une lettre du 15 janvier de cette année, et non de l'année précédente. Elle fut publiée, il est vrai, dans le tome VIII de l'*Année littéraire* (1776). Mais le journal de Fréron, après comme avant sa mort, paraissait généralement en retard. La preuve en est, pour cette date au moins, que dans le tome VII de 1776, p. 344, 354, se trouvent des *Observations* sur le *Précis historique de la vie de feu M. Fréron,* publié dans le premier cahier du *Journal Français,* du 15 janvier 1777. La lettre de Gluck ne parut donc pas dans l'*Année littéraire* avant février ou mars 1777, et dut être écrite peu de temps auparavant.

2. Elle avait été précédée d'une autre, à laquelle Marmontel semblait être demeuré insensible. Le *Journal de Paris,* du 21 janvier 1777, avait raconté cette anecdote plus ou moins vraie : « On donnait la semaine dernière, à l'Opéra, *Alceste,* tragédie de M. le chevalier Gluck. Mlle Le Vasseur jouait

Le *Journal de Paris,* la première de nos gazettes quotidiennes, se prêtait par là même à ces escarmouches incessantes, à ces épigrammes sans fin, dont Marmontel allait être harcelé. Piccinni, en effet, passait au second plan, et pourtant c'était de sa musique qu'il était question. Mais il était inoffensif ; on s'en prit donc à son défenseur attitré, à l'homme de lettres bien connu qui, sans craindre la lutte, habitué depuis longtemps aux aménités des journalistes, et dédaignant d'habitude de leur répondre, avait cependant le courage de son opinion. Ne voulant pas se ranger « du côté où était la faveur », et prendre parti pour Gluck, ouvertement patronné par la jeune reine, préférant de bonne foi la musique italienne, il se montra plus franc qu'adroit, et, criblé de sarcasmes, oublia cette foi sa modération et sa prudence habituelles. Il est vrai que l'attaque était menée vivement contre lui.

Avant qu'eût paru la lettre où Gluck annonçait si bruyamment qu'il avait brûlé son *Roland,* le *Journal de Paris* publia, le 19 février 1777, la nouvelle suivante :

Savez-vous, dit hier quelqu'un à l'amphithéâtre de l'Opéra, que le chevalier Gluck arrive incessamment avec la musique d'*Armide* et de *Roland* dans son portefeuille ? — De *Roland ?* dit un de ses voisins ; mais M. Piccinni travaille actuellement à le mettre en musique. — Eh bien, répliqua l'autre, tant mieux : nous aurons

le rôle d'Alceste ; lorsque cette actrice, à la fin du second acte, chanta ce vers, sublime par son accent :

Il me déchire et m'arrache le cœur,

une personne s'écria : « Oh ! mademoiselle, vous m'arrachez les oreilles. » Son voisin, transporté par le sublime de ce passage et la manière dont il était rendu, lui répliqua : « Oh ! Monsieur, quelle fortune, si c'est pour vous en donner d'autres ! » — Les deux interlocuteurs auraient été, d'après le bruit public, Marmontel et l'abbé Arnaud.

un *Orlando* et un *Orlandino*. On sait que ces deux poëmes sont très estimés en Italie.

Comparer le chevalier à l'Arioste et Piccinni à l'auteur d'un poëme burlesque, c'était une insulte aussi peu motivée que préméditée. Marmontel la ressentit vivement, et son zèle pour défendre son collaborateur et ami l'entraîna même un peu loin. Le trait ne pouvait partir que d'Arnaud ou de Suard, rédacteurs du *Journal de Paris,* qu'il avait connus autrefois chez Mme Geoffrin, et qu'il voyait presque tous les jours chez Mme Necker [1]. Suard lui avait des obligations, puisqu'il l'avait, à ses débuts, employé à faire un *Choix des Mercures*. Profondément irrité, surtout contre lui, il éclata à la première occasion :

Il venait, raconte Morellet, d'apprendre l'épigramme dont il était blessé, un jour où nous nous rassemblions chez Mme Necker. Nous arrivons et nous trouvons Suard. Marmontel n'en fait pas à deux fois, et s'adressant à Mme Necker : Que dites-vous, Madame, de la sotte et mauvaise plaisanterie qu'on a eu la lâcheté de répandre contre Piccinni ; contre un homme dont on décrie l'ouvrage sans le connaître, à qui on cherche à nuire lorsqu'il fait tout pour nous plaire ; contre un étranger, père de famille, qui a besoin de son travail pour nourrir ses enfants ? il n'y a que des marauds qui puissent... Mme Necker, qui connaissait les coupables, et moi-même nous cherchâmes en vain à le calmer ; il ne s'en échauffa que mieux, et répéta d'autant le mot maraud que personne ne témoigna prendre pour lui. M. Suard seulement voulut dire quelques paroles ; il attisa la flamme. Enfin le dîner fit diversion ; mais la guerre était dès lors déclarée, et ce fut une guerre à outrance [2].

1. Il rencontrait encore Suard chez d'Holbach et Helvétius. V. Mme Suard, *Essais de Mémoires sur M. Suard* (in-12, Paris, Didot, 1820), p. 43.

2. On peut lire la même anecdote racontée dans la *Correspondance littéraire* (mai 1777). Mais l'abbé Morellet est un témoin plus sûr que Meister, qui rédigeait la *Correspondance* en l'absence de Grimm.

Après tout, l'indignation de Marmontel était légitime [1]. Décocher à Piccinni l'épigramme que nous avons citée n'était pas un simple jeu d'esprit sans conséquence. Puisque Gluck ne voulait pas s'abaisser à lutter avec lui sur le même sujet, il n'y avait pas lieu de dénigrer si méchamment d'avance une œuvre encore inconnue. Marmontel eut d'ailleurs la sagesse de comprendre, sa colère une fois soulagée, qu'il valait mieux répondre par de bonnes raisons que par des injures, et il composa rapidement l'*Essai sur les révolutions de la musique en France*, qui parut à la fin de mai. Il y attaquait Gluck avec mesure, et prêchait la conciliation, tout en défendant la cause de Piccinni.

Avec un orchestre bruyant ou gémissant, avec des sons de voix déchirants ou terribles, croirons-nous posséder la musique théâtrale par excellence ? L'opéra sera-t-il privé des charmes de la mélodie ? Et ce chant, qui fait les délices de l'Europe, sera-t-il indigne de nous? C'est là ce qu'il s'agit de décider ; et il semblerait assez raisonnable de s'en rapporter à l'expérience. Mais c'est ce que ne veulent pas les partisans de M. Gluck... Ils ont ouï dire qu'un des plus fameux compositeurs d'Italie travaille à mettre en musique les chefs-d'œuvre de Quinault.

On se hâte de nous prémunir contre cette séduction ; dans les journaux, dans les gazettes, dans la feuille du soir [2], on ne cesse de déclamer contre la musique italienne, de commenter celle de M. Gluck avec la même profondeur qu'on a commenté l'*Apocalypse* et d'annoncer que cette musique, renouvelée des Grecs, est la seule *dramatique*... Ce serait là sans doute un sûr moyen de con-

1. Marmontel cessa de paraître aux matinées du premier dimanche de chaque mois, qui se tenaient chez Morellet, et où il aurait rencontré des partisans de Gluck et entre autres Mme Suard. Ces matinées cessèrent après son mariage avec la nièce de l'abbé, que celui-ci, mal servi par sa mémoire, place en 1776 au lieu de 1777.

2. On désigna d'abord sous ce nom le *Journal de Paris*.

server à M. Gluck l'empire qu'on veut qu'il exerce ; mais les intérêts de sa gloire ne sont peut-être pas les intérêts de nos plaisirs : il n'est peut-être pas vrai que ce soit le seul musicien de l'Europe qui sache exprimer les passions, il n'est peut-être pas vrai que le chant rompu, mutilé, soit le plus beau, le plus touchant... Ce n'est pas assez que l'émotion soit forte, il faut encore qu'elle soit agréable. Ce principe est reçu en poésie, en peinture, en sculpture...

En résumé, Marmontel ne veut ni d'un excès ni de l'autre : « La mélodie sans expression est peu de chose ; l'expression sans mélodie est quelque chose, mais n'est pas assez... On parle beaucoup, dit-il encore, de la force, de l'énergie, de la vigueur des sons que M. Gluck tire de son orchestre ou des poumons de ses chanteurs ; et il faut avouer que jamais personne n'a fait bruire les trompes, ronfler les cordes et mugir les voix comme lui. Mais qui sait si la mélodie et l'harmonie italienne n'ont pas aussi dans leur simplicité quelque force, avec moins d'effort ? »

Répondant ensuite, non plus seulement aux partisans de Gluck, dont l'opéra, tragique à l'excès, renferme trop peu de chant, mais aussi aux défenseurs de l'opéra, tel que l'entendaient alors les Italiens, c'est-à-dire une véritable tragédie lyrique, dont on a chassé le merveilleux, dont on devrait, selon Grimm[1], bannir, sauf de rares exceptions, les chœurs invraisemblables et les danses postiches, Marmontel[2] déclare que « la tragédie, dans son austérité, n'est pas faite pour le théâtre lyrique ». Il veut bien « entendre chanter Armide,

1. *Du poëme lyrique.* — *Encyclopédie,* 1765.

2. V. outre l'*Essai,* l'art. *Opéra, Supplément de l'Encyclopédie,* t. III, 1777, inspiré des mêmes idées. Nous y puisons aussi pour compléter l'analyse de l'*Essai.*

Roland, Proserpine », mais non « Alexandre, Régulus, César ou Caton », et renvoie l'histoire au Théâtre-Français. Mais, si Métastase est trop tragique, Quinault ne l'est pas assez. Il faut donc rendre le poëme d'opéra fabuleux plus pathétique[1]. Voilà où s'arrête l'idéal de Marmontel. Le système de Gluck a triomphé de cette conception étroite, mais ni les chœurs, ni les danses, ni même au besoin le merveilleux, n'ont complètement disparu, après la querelle, de notre scène lyrique, où d'autres Italiens maintinrent avec gloire certaines traditions de leur école.

L'auteur de l'*Essai sur les Révolutions de la musique* ne voulait du reste pas introduire chez nous l'opéra italien avec ses défauts. Fallait-il pour cela sacrifier complètement « les récitatifs obligés du plus grand caractère,... les chants très naturels, très expressifs, mais aussi très mélodieux », en un mot, ces beautés que méconnaissaient seuls les esprits aveuglés ? Il rappelait aussi, non sans malice, que Gluck n'avait pas toujours dédaigné le chant italien comme contraire à l'expression, « mais en avait fait longtemps, et de son mieux sans doute ». Le secret de son mépris d'aujourd'hui ne serait-il pas celui de la fable du Renard et des Raisins ?

Mais Marmontel ne veut pas finir par une épigramme, d'ailleurs injuste, car Gluck avait pu légitimement chercher sa voie[2]. « M. Gluck, dit-il, a été bien accueilli par les

1. Saint-Lambert, dans sa *Lettre à M. le B... d'H... sur l'opéra,* est absolument du même avis. — *Variétés littéraires* (par Arnaud et Suard), Paris, Xhrouet, an XII (1804), 4 in-8, t. III.

2. V. son *Epître dédicatoire d'Alceste* (1767, Vienne) : « Je cherchai à réduire la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des sentiments et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornements superflus... »

Français, et il a mérité de l'être. Il a donné à la déclamation musicale plus de rapidité, de force et d'énergie ; et, en exagérant l'expression, il l'a du moins sauvée d'un excès par l'excès contraire ; il a su tirer de grands effets de l'harmonie ; il a obligé nos acteurs à chanter en mesure, engagé les chœurs dans l'action, et lié la danse avec la scène. » Ne peut-il cependant avoir « des rivaux dignes de l'égaler dans la partie où il se distingue, et dignes de le surpasser dans celle où il n'excelle pas » ? La nation choisira, des deux musiques, celle qui lui plaira le plus : il faut du temps en effet pour fixer le goût du public. « Les privilèges exclusifs, qui sont la mort de l'industrie, sont aussi la mort du talent et du génie dans les beaux-arts. Nous ne serons pas assez ennemis de nous-mêmes, pour adopter ce fanatisme intolérant qui veut condamner la musique à ne jamais sortir du cercle qu'un artiste lui aura tracé. »

C'était demander pour Piccinni sa place au soleil, et malgré la vivacité contenue de quelques attaques ou de quelques ripostes, la critique était habile, et, somme toute, assez modérée pour plaire aux gens qui n'avaient pas de parti pris. Le succès en fut considérable [1] et disposa le public à accueillir favorablement le *Roland* de Piccinni.

Bien que l'ouvrage eût paru sans nom d'auteur, le *Journal de Paris* reconnut la main d'où le coup partait, et riposta, assez faiblement, il est vrai : « On donne cette brochure, dit-il, et quand un livre se donne, ce n'est pas toujours une preuve qu'il s'achète... L'auteur semble avoir eu pour objet de défendre les opéras que doit faire M. Pic-

1. Les *Mémoires secrets*, en général assez peu favorables à Marmontel, le constatent (25 août 1777).

cinni contre les opéras qu'a faits M. Gluck. On nous dit qu'il se moque un peu de notre journal dans sa dissertation que nous analyserons[1]. » L'extrait qui en fut fait et les prétendues lettres adressées au journal ne prouvèrent pas grand'chose. On attaqua le poëte, auteur de *Céphale*[2], on le compara à un goutteux qui se mettrait en tête d'écrire un *Essai sur les révolutions de la danse*[3], on dit que l'*Essai* était « l'ouvrage d'un homme qui savait fort bien écrire et qui parlait aussi bien qu'un homme d'esprit pouvait le faire d'un art dont il n'avait ni le sentiment ni la connaissance ». On lui reprocha de juger de la musique italienne et de la protéger, sans avoir « jamais vu jouer un opéra italien, pour avoir entendu estropier dans des concerts assez mauvais quelques airs de quelques grands maîtres »[4]. On l'accusa de présomption et d'ignorance, mais on ne lui répondait pas sur le sujet même de la querelle.

Cependant un article parut enfin, qui posait la question sur son véritable terrain. L'auteur anonyme reprochait à

1. *Journal de Paris*, 28 mai 1777. Les *Mémoires sur la révolution opérée dans la musique par Gluck*, recueil de pièces diverses, reproduisirent l'*Essai* en 1781, mais en l'accompagnant de notes désobligeantes.

2. *Lettre d'un soi-disant choriste de l'Opéra*, 17 juin.

3. *Le Goutteux, maître de danse*, 10 juillet.

4. *Lettre d'un gentilhomme allemand à qui l'on avait prêté l'Essai*,.. 21 juin. On y disait encore qu'il « ne convenait pas de déprimer le goût allemand à un auteur dont plusieurs ouvrages sont traduits et généralement goûtés en Allemagne ». Il avoue lui-même (*Mercure*, 15 septembre 1778), dans une *Lettre* à M. de la Harpe, qu'il n'a que de « l'instinct » en musique. C'est du reste aussi vrai des partisans de Gluck que de ses adversaires. Qui a dit que Gluck était un génie créateur? « Deux ou trois hommes, fort habiles dans toute autre chose sans doute, mais fort neufs en musique, et qui, comme moi, n'en ont jamais entendu que sur les théâtres français et dans les concerts de Paris. »

Marmontel d'envisager tous les arts du même point de vue, de donner à tous les mêmes limites. Or, si leur but est commun, imiter la belle nature, leurs lois sont différentes pour l'atteindre. Gluck ne hurle pas, les sons terribles et déchirants sont placés où ils doivent être : Marmontel « veut-il donc qu'une femme qui va se livrer aux enfers s'amuse à chanter mélodieusement, à marteler des roulements et perler des cadences pour nous dire ce qu'elle va faire ?.. Le vrai est que dans la musique telle que l'auteur la désire, il y aurait plus de chant, plus de mélodie, et que dans la musique telle que M. Gluck la fait, il y a plus d'action, plus de vérité » [1].

Si Marmontel ne tenait pas assez compte de cette vérité dramatique, qui était le but un peu exclusif de Gluck [2], il était d'accord avec lui sur les abus du chant italien, puisqu'il avait dit, près de vingt ans plus tôt : « Andromaque et Mérope ne doivent, dans leur douleur, ni rouler un son plaintif, ni le terminer par un point d'orgue [3]. » Dès cette époque, il ne se faisait pas illusion sur les défauts de cette musique italienne, et en condamnait les papillotages ridicules destinés, « à faire briller la voix », et « les agréments contre nature ».

Les amours-propres froissés prolongèrent inutilement

1. *Lettre d'un véritable Allemand à un autre qui fait semblant de l'être,* 11 juillet, Supplément.

2. Sans traiter de préjugé la préoccupation de la vérité dramatique, comme le fait M. Beauquier (*La Musique et le Drame*, Paris, 1884, in-18, p. 59), on peut penser avec lui que la musique, pas plus que les autres arts, ne doit se borner à l'expression du sentiment. Gluck lui-même fit servir le même morceau à des situations complètement opposées (p. 37).

3. *Mercure,* février 1759. Gluck dit la même chose, *Ep. déd. d'Alceste* (1767), déjà citée.

une querelle qui roulait bien plus sur les mots que sur les idées [1]. Quoiqu'il y eût en présence deux systèmes opposés, on eût pu s'entendre, si l'on s'était fait quelques concessions réciproques. Le placide Piccinni était tout prêt à embrasser son fier rival, comme il le fera bientôt, et à célébrer, le verre à la main, une réconciliation, loyale au moins de son côté [2]. Mais les gens de lettres, excités par la lutte, ne voulurent pas démordre de leurs opinions. Marmontel avait, dans son *Essai*, pris une position solide dont il n'était pas facile de le déloger. A ses raisonnements, tout au moins spécieux, quand ils n'étaient pas irréfutables, ses adversaires ne répondirent que par des traits de satire. On a pu juger de l'esprit du *Journal de Paris*. L'abbé Arnaud lança aussi contre Marmontel des épigrammes d'un tour pénible et d'un sel un peu gros [3].

Poussé à bout, celui-ci eut le tort, dit-il lui-même, de se laisser engager par les incidents de la querelle à composer un poëme qui devait d'abord s'appeler *la Guerre musicale,*

1. « Si l'on m'en croit, disait Marmontel (*Mercure,* 15 septembre 1778), nous laisserons désormais les deux genres de musique se disputer la faveur du public qui seul en doit être l'arbitre et le juste appréciateur. » Mais les partisans de Gluck ne l'entendaient pas ainsi: A. Jullien (*La Musique et les Philosophes au* XVIIIe *siècle,* dans la *Ville et la Cour au* XVIIIe *siècle,* Paris, Rouveyre, 1880, in-8) prétend que les partis de Gluck et de Piccinni combattaient pour une même cause, la vérité de l'expression dramatique, et donne pour preuve que Piccinni essaya de battre Gluck avec ses propres armes, surtout dans son *Iphigénie en Tauride.* Beauquier (*op. cit.*) soutient au contraire que la querelle était fondée, car les musiciens italiens et les musiciens français avaient une manière différente de comprendre l'art. Les partisans de la musique italienne aimaient la musique pour elle-même, indépendamment du drame; ceux de Gluck sacrifiaient au contraire la musique au drame.

2. V. Desnoiresterres, p. 229, Ginguené, p. 45, *Polymnie,* ch. VII.

3. V. La Harpe, *Corr. litt.* (*Œuvres,* Paris, 1820), t. X, p. 417, 424, 439, 479. Mais l'absence des dates dans cette correspondance ne permet pas de

sans doute en souvenir de *la Guerre civile de Genève,* et qui s'intitula en fin de compte *Polymnie.* Il y raillait assez durement ses adversaires, et malmenait surtout Suard et l'abbé Arnaud. Ce poëme, en vers de dix syllabes, n'avait d'abord que six chants, mais alla peu à peu jusqu'à onze. Il en faisait déjà des lectures au mois d'août 1777 [1]. Suard lui aurait fait dire à ce sujet, « avec beaucoup de douceur, que, s'il s'avisait jamais de le faire paraître, il lui couperait le visage [2] ». Mais Grimm place cette anecdote en 1780. Or, avant son mariage en 1777, Marmontel avait formellement promis à sa femme de ne point publier son ouvrage [3]. Ce fut donc son amour pour elle, et non la peur, qui lui inspira ce sacrifice, d'ailleurs méritoire.

Polymnie n'est pas un chef-d'œuvre, il est vrai, mais le public de l'époque aurait fait un succès d'à propos à ce

contrôler l'exactitude de son témoignage. Il vaut mieux s'en rapporter à Grimm et aux *Mémoires secrets* qui citent, entre autres (29 décembre 1780), cet échantillon de la manière de l'abbé Arnaud :

De l'ordure des vieux poëtes
Virgile a tiré perles nettes ;
De Marmontel, ce gros lourdaud,
Bien différente est l'aventure ;
Car sur les perles de Quinault
Le vilain a fait son ordure.

1. V. La Harpe, *Corr. litt. (Œuvres),* p. 479, et Desnoiresterres, *op. cit.,* p. 200. Les *Mémoires secrets* en citent une faite chez Beaumarchais ; 6 juin 1779. Cf. Garat, *Mémoires historiques sur M. Suard et le* XVIIIe *siècle,* Paris, 1820, 2 v. in-8 ; « A mesure qu'il faisait son poëme, Marmontel le lisait dans un secret toujours fidèlement divulgué. »

2. *Corr. litt.,* mai 1780.

3. Morellet, *Mémoires,* t. I, p. 249. Cf. Ch. Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et littéraires* (Paris, 1858), p. 144. Le prince Louis de Rohan serait aussi intervenu auprès de Marmontel. V. La Harpe, *op. cit.,* p. 483. — Mme Suard dit de son côté qu'elle fit cesser la correspondance de l'Anonyme de Vaugirard, parce qu'elle souffrait d'être séparée d'une partie de ses amis et en particulier de Saint-Lambert et de Mme d'Houdetot. *Essais de Mémoires sur M. Suard,* p. 129-132.

poëme satirique, dont se délectaient quelques privilégiés[1]. Il dut être achevé seulement en 1780, puisque l'auteur y raconte le succès disputé d'*Atys*, représenté cette année-là[2]. On y trouve, relatée en vers faciles et élégants, l'histoire complète de la querelle des Gluckistes et des Piccinnistes, en remontant même jusqu'à celle des Bouffons. Les idées de Marmontel sur les deux musiques y sont scrupuleusement reproduites : rien de nouveau sur ce point.

Il laisse cependant, dans cet ouvrage secret, éclater davantage ses sympathies et antipathies personnelles. Il loue en passant le mérite des opéras comiques de Grétry, qui sont aussi les siens. Il profite de l'occasion pour montrer de nouveau son dédain de la critique, son mépris des « feuilles éphémères », comme le *Journal de Paris* et le *Courrier de l'Europe*, et d'un seul mot répond à la « tourbe famélique » des journalistes, aux

Fréron, Linguet, Clément[3] et Palissot...
Un froid silence est sa seule réplique.

C'était la meilleure conduite à tenir vis-à-vis d'anciens ennemis indignes de lui. Si la mort avait désarmé Clément

1. La Harpe en cite dans sa *Correspondance littéraire* d'assez nombreux passages, que l'auteur lui communiquait.

2. 22 février 1780.

3. Clément, dans les *Cinq années littéraires* (1748-1752), avait assez maltraité les tragédies et les petits poëmes de circonstance de Marmontel, et parodié un jour l'approbation des censeurs : « J'ai lu les vers de M. Marmontel sur la *Convalescence de Mgr le Dauphin*, et n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression ». On peut ajouter aux ennemis des philosophes et de Marmontel, Sabatier de Castres (*les Trois Siècles de la Littérature* (1774), t. III, p. 47-53). Marmontel fut aussi mis en scène, sous le nom de Faribole, dans *le Bureau d'esprit*, comédie du chevalier de Rutlidge (1777), rapsodie imitée des *Philosophes* de Palissot, qui descendent eux-mêmes des *Femmes savantes*.

et Fréron, le vindicatif Linguet le traînait chaque jour dans la boue [1], et l'auteur, plus méchant que spirituel, de la *Dunciade* [2] devait encore le calomnier même après sa mort.

Mais, entraîné par l'ardeur du combat, piqué au vif par les épigrammes d'Arnaud, froissé de la trahison de Suard, un ami de vingt ans, il rend cette fois dent pour dent :

L'ami Finon eut le plaisir secret
De s'égayer, anonyme et discret,
Sur son ami traduit en ridicule.

C'était en effet Suard qui écrivait sous le couvert de l'*Anonyme de Vaugirard*. Et s'il avait maltraité La Harpe encore plus que Marmontel, celui-ci pourtant n'avait pas échappé à ses traits mordants [3].

Quant à l'abbé Trigaud (Arnaud), Marmontel s'en venge cruellement ; il attaque l'homme sans mesure :

Son ignorance est profonde en musique,
Mais il est rogue, insolent, emphatique...
Homme en faveur sous le grand du Barri,
Il a perdu son protecteur chéri.
Mais à la cour on l'honore, on l'accueille,
Il prétend même être inscrit sur la feuille ;
Et pour *Alceste* il a si bien prêché
Qu'on lui destine un petit évêché [4].

1. *Annales politiques, civiles et littéraires*, Londres, 1780 et sq., t. I-XI.
2. *Œuvres*, Paris, Collin, 1809, 6 v. in-8.
3. Garat affirme (p. 253) que Suard parlait avec modération de l'*Essai*, mais qu'Arnaud fit tout le mal.
4. On trouve les mêmes insinuations dans une chanson que la *Corr. litt.* (juin 1780) attribue à Collé ou à Morellet, d'autres à Marmontel :

L'abbé Fatras,
De Carpentras,
Demande un bénéfice ;
Il en aura,
Car l'Opéra
Lui tient lieu de l'office,.. etc.

Il n'oublie pas non plus ses griefs contre l'administrateur de l'Opéra, de Vismes, qui n'avait pas voulu lui payer *Roland* ni *Atys* le prix qu'il croyait mériter, et lui prête ironiquement un langage assez naturel d'ailleurs chez un entrepreneur de spectacles :

Les opéras, les ballets pantomimes,
Le chant français, tudesque, italien,
Tout sera bon, si la caisse va bien.

Sur le fond même de la question, sur le mérite de la musique allemande, Marmontel, qui ne pardonne sans doute pas à Gluck ses attaques personnelles, maintient son opinion et l'exprime avec vigueur :

Il arriva, précédé de son nom,
Il arriva le jongleur de Bohême :
Sur les débris d'un superbe poëme,
Il fit beugler Achille, Agamemnon ;
Il fit hurler la reine Clytemnestre ;
Il fit ronfler l'infatigable orchestre ;
Du coin du roi les antiques dormeurs
Se sont émus à ses longues clameurs ;
Et le parterre, éveillé d'un long somme,
Dans un grand bruit crut voir l'art d'un grand homme.

La colère rend injuste, et Marmontel, en ce passage d'ailleurs bien venu, comme dans quelques autres, faisait preuve de plus de verve que de goût. Sa seule excuse est que chacun faisait de même.

Ses adversaires, inquiets de la vengeance qu'il préparait contre eux, peut-être même exactement renseignés par des indiscrétions, ne l'épargnèrent, ni pendant qu'il composait *Polymnie* et la récitait entre 1777 et 1780, ni même quand

il eut renoncé à la lutte. Chacun des poëmes de Quinault qu'il retoucha fut l'occasion d'épigrammes nouvelles. *Roland* réussit[1]. Aussitôt les Gluckistes mirent au bas d'une affiche de cet opéra que l'auteur du poëme logeait rue des Mauvaises-Paroles et l'auteur de la musique rue des Petits-Champs. A leur tour, les Piccinnistes firent placarder que Gluck logeait rue du Grand-Hurleur. Ces rues existaient en effet à Paris, et c'était là l'unique sel de ces calembours qui amusaient le public[2]. Un an plus tard, le poëme de *Polymnie* faisait grand bruit, et l'abbé Arnaud lançait contre Marmontel deux épigrammes assez venimeuses :

Ce Marmontel si gros, si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge de peinture en aveugle[3]
Et de musique comme un sourd.

Ce pédant à fâcheuse mine,
De ridicules tout bardé,
Dit qu'il a pour les vers le secret de Racine :
Jamais secret ne fut à coup sûr mieux gardé[4].

Marmontel riposta par quelques épigrammes « très gaies et très bien tournées », qu'il ne voulut pas publier, mais dont une cependant nous est parvenue. L'abbé Arnaud, très paresseux, plus capable de critiquer les autres que de produire lui-même, « avait promis, lors de sa réception à l'Académie, de faire incessamment quelque chose qui pût la justifier ». Comme on n'avait encore rien vu paraître,

1. 27 janvier 1778. V. *Mémoires secrets*, 30 janvier 1778; *Corr. litt.*, février et avril 1778.
2. *Mémoires secrets*, 13 février 1778.
3. On croyait alors que dans *Polymnie* il était question de peinture.
4. *Mémoires secrets*, 16 mai 1779.

Marmontel se vengea par cette plaisanterie de bon goût :

Je ferai, j'ai dessein de faire,
J'aurais fait si j'avais voulu,
Je ne sais pourquoi je diffère ;
Mais enfin je l'ai résolu.
Fais donc et voyons cette affaire :
Courage, allons, griffonne, écris.
Eh ! quoi, déjà la peur te gagne ?
Accouche, et qu'enfin la montagne
Enfante au moins une souris[1].

La politesse au contraire n'était pas le fait de ses adversaires, surtout de l'abbé Arnaud, à en juger par les épigrammes qu'on lui attribue, et dont nous avons cité les moins malhonnêtes. Le froid accueil fait à *Persée* en 1780 occasionna encore de nouvelles plaisanteries, dont une assez spirituelle :

Quinault, par la douceur de ses aimables vers,
Suspendait le tourment des ombres malheureuses :
« Cherchons, pour l'en punir, des peines rigoureuses,
« S'écria le Dieu des Enfers ! »
Il invente aussitôt le mal le plus horrible
Dont au Tartare même on se fût avisé :
« Je veux faire, dit-il, un exemple terrible,
« J'ordonne que Quinault soit Marmontélisé[2]. »

Il le fut en effet, et, quoi qu'on en ait dit à ce moment de tous côtés[3], ce ne furent pas les retouches de Marmontel

1. La Harpe, *Corr. litt.*, (*Œuvres*, t. XI, p. 169).

2. *Mémoires secrets*, 15 novembre 1780. L'insuccès de *Pénélope* donna encore lieu, en 1786, à un échange d'épigrammes attribuées à l'abbé Aubert et à Marmontel, que nous ne croyons pas composées par ce dernier. V. *Mémoires secrets*, 3 et 11 janvier. Cf. *Corr. litt.*, janvier 1786.

3. *Mém. secr.*, 9 février 1778, 21 mai, 3 mars 1780, 30 octobre 1780. *Correspondance secrète*, 6 novembre 1780.

qui firent échouer à demi *Atys*, après le succès complet de *Roland*. Piccinni n'était pas de taille à lutter avec Gluck, dont les partisans étaient devenus les plus forts. Quant à l'insuccès de *Persée*, il fut dû surtout à la musique de *Philidor*[1].

Marmontel se releva brillamment avec *Didon*, dont il emprunta le sujet, fort dramatique par lui-même, à Métastase et Lefranc de Pompignan, en le simplifiant le plus possible pour se rapprocher davantage de Virgile et le réduire aux proportions habituelles de l'opéra français[2]. Piccinni découragé ne voulait plus tenter la fortune : il l'y décida cependant et l'engagea à venir travailler près de lui dans sa maison de campagne de Grignon[3]. L'ouvrage, paroles et musique, fut composé très rapidement et obtint le plus grand succès, d'abord à la cour (16 septembre 1783), puis à la ville (1er décembre). Les Gluckistes consternés prétendirent, pour rabaisser le mérite de Piccinni, qu'il avait adopté en partie les procédés de son rival. Un de ses défenseurs est en effet obligé de reconnaître que, sans négliger les airs auxquels il donna plus d'expression et les chœurs qui produisirent le plus grand effet, il avait « travaillé davantage le récitatif, y avait mis plus d'intention, plus de variété et surtout plus d'accent

1. *Mém. secr.*, 30 octobre 1780, *Corr. secr.*, 6 novembre 1780, *Corr. litt.*, 1er novembre 1780.

2. La tragédie de Métastase, en trois actes, ne comprend pas moins de cinquante-cinq scènes; l'intrigue en est d'une excessive complication, les personnages trop nombreux et les caractères à peine esquissés. La *Didon* de Lefranc, en cinq actes, est aussi peu intéressante. L'opéra de Marmontel a au moins le mérite de la rapidité et le dénouement en est vraiment tragique. Il est vrai que tous les rôles, même ceux d'Enée et d'Iarbe, sont sacrifiés à celui de Didon.

3. V. *Mémoires*. Cf. Ginguené, *op. cit.*, p. 64.

de passion et de sensibilité »[1], parce qu'il comprenait la nécessité de changer de manière en un sujet choisi à dessein par Marmontel pour en faire une véritable tragédie lyrique.

Cependant le succès fut dû surtout à Mme Saint-Huberty, à qui était confié le rôle de Didon, qui semblait avoir été écrit tout exprès pour elle. Encore plus sublime actrice qu'elle n'était bonne chanteuse, elle a dit elle-même : « Le rôle de Didon est tout jeu ; le récitatif en est si bien fait qu'il est impossible de le chanter[2]. » Elle excita à tel point l'enthousiasme du public qu'on lui fit, un jour qu'elle était dans une loge, une véritable ovation[3].

Son jeu admirable ne parvint pas cependant à sauver d'un échec mérité la froide *Pénélope* que Marmontel donna, deux ans plus tard[4], avec Piccinni. S'il reconnut dans ses *Mémoires* que « la fidélité de l'amour conjugal » ne pouvait avoir « le même intérêt que l'ivresse et le désespoir de l'amour de Didon », il ne prit pas sur le moment son parti d'aussi bonne grâce. Le succès fut, dit-il, compromis par l'hostilité de la direction, qui « environna la sublime actrice de tout ce qu'il y avait de plus mauvais à l'Opéra ». On avait de plus employé à vêtir les acteurs « toutes les guenilles du magasin », et montré « la mesquinerie la plus indécente dans les décorations »[5]. Ces plaintes n'étaient pas

1. *Corr. litt.*, décembre 1783.

2. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 327. Cf. de Goncourt, *Mme Saint-Huberty*, p. 95-110.

3. *Corr. litt.*, décembre 1783. Extrait d'une lettre de M. Marmontel à Grimm, p. 417. V. aussi p. 432.

4. Fontainebleau, 2 septembre, Paris, 9 décembre 1785.

5. Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccinni*. Cf. Desnoiresterres, *op. cit.*, p. 368 et sq., sur cet incident, p. 130, Lettre du 23 mars 1786, et Goncourt, *op. cit.*, p. 152.

sans fondement, mais les meilleurs acteurs et la mise en scène la plus luxueuse n'auraient pu donner la vie à un ouvrage mort-né comme *Pénélope :* « Tout le talent de Piccinni, dit Grimm à propos de la reprise de cette pièce, retouchée par l'auteur et le compositeur, n'a pu soutenir un intérêt que nos mœurs actuelles semblent repousser : l'amour d'une femme de quarante ans pour un époux absent depuis vingt années pouvait difficilement attacher les spectateurs de nos jours — et de tous les temps —, et il a fallu peut-être que cet amour fût consacré par l'*Odyssée,* pour ne pas nous avoir paru ridicule [1]. »

Le succès de *Didon* avait été suivi presque immédiatement à la cour de celui du *Dormeur éveillé,* joué deux fois par les comédiens Italiens [2]. Mais à Paris la pièce fut froidement reçue [3].

L'opéra comique n'avait réussi à Marmontel qu'avec Grétry, et l'opéra avec Piccinni. Si *Pénélope* avait échoué, que pouvait-il, de plus en plus alourdi par l'âge, espérer de sujets aussi rebattus que *Démophoon* et *Antigone* [4]. La musique de Cherubini, malgré son talent « très avantageusement annoncé », ne put faire oublier la banalité du pre-

1. V. *Corr. litt.,* janvier 1786, et décembre 1787. *Pénélope* fut reprise le 10 novembre 1787. Marmontel avait prévu ou entendu formuler cette critique, puisque dans une *lettre,* du 10 janvier 1786, au rédacteur de l'article Opéra, dans le *Mercure,* il avait dit en défendant *Pénélope :* « Il peut même arriver que dans un certain monde l'amour d'une femme pour son mari, absent depuis vingt ans, passe pour une fable dénuée de vraisemblance. »

2. 14 novembre 1783. V. *Corr. litt.,* novembre et décembre 1783.

3. *Ibid.,* juin 1784. Jouée le 28.

4. *Démophoon,* joué le 5 décembre 1788, *Antigone,* le 30 avril 1790. V. *Corr. litt.,* janvier 1789, mai 1790. V. aussi sur *Antigone* le *Moniteur universel,* n° 122, 2 mai 1790.

mier de ces poëmes, ni celle de Zingarelli, d'ailleurs négligée, triompher de la monotonie de l'autre. Marmontel eût mieux fait, pour sa réputation d'homme de goût, de s'arrêter après *Didon* et de terminer sa carrière lyrique sur un succès mérité [1]. Mais il ne sut pas toujours, comme il l'avoue lui-même, à propos de la Guerre des deux musiques, faire ce qu'il y avait de mieux à faire.

1. Il composa cependant encore, nous ignorons à quelle date, le *Sigisbé*, opéra comique des plus faibles, qui fut représenté, après sa mort, sur le théâtre de la rue Feydeau. V. le *Mercure de France,* 12 ventôse, an XII (samedi 3 mars 1804). La musique est de Louis Piccinni, fils du grand compositeur.

CHAPITRE XI.

Querelle des Comédiens du Roi et des auteurs dramatiques; rôle conciliateur de Marmontel. — Marmontel à l'Académie; sa modération dans la lutte entre les philosophes et leurs adversaires. — Ses lectures. — Réception de La Harpe. — Marmontel secrétaire perpétuel; son zèle pour les intérêts de la compagnie. — Prix de l'Académie; sa dernière séance publique.

Au moment même où se déchaînait la Guerre des deux musiques, aussi peu motivée que frivole dans le choix des armes employées de part et d'autre, éclatait une querelle plus sérieuse et plus importante entre les auteurs dramatiques et les comédiens ordinaires du roi [1]. Marmontel, très occupé d'ailleurs par la lutte entre Gluckistes et Piccinnistes, n'y joua qu'un rôle secondaire. Il s'y montra conciliant, mais sans faiblesse, et tint à honneur de faire cause commune avec les auteurs, ses confrères, depuis trop longtemps lésés dans leurs intérêts et indignement exploités par les comédiens. Ce fut Beaumarchais qui engagea l'affaire en 1776, et, quand il composa en 1780 son *Compte rendu aux auteurs dramatiques*, elle était loin d'être terminée, comme le prouve son *Rapport* présenté aux mêmes auteurs en 1791. La Comédie-Française, après quinze ans de discussions, d'atermoiements, de stratagèmes de toute espèce, destinés à lasser la patience des réclamants,

1. V. de Loménie, *Beaumarchais et son temps*, et surtout Beaumarchais lui-même (*Œuvres*, Paris, Ledoux, 1821, t. VI).

continuait encore, malgré la concurrence dangereuse que lui créait alors la liberté des théâtres, à vouloir frustrer les écrivains de la part légitime qu'ils devaient prélever sur ses recettes. Nous ne parlons pas ici des directeurs de spectacles de province, qui avaient toujours refusé et refusaient encore, malgré la loi votée par l'Assemblée nationale sur la propriété littéraire, de payer un sou aux auteurs dont ils représentaient les pièces [1].

Les comédiens du roi, moins outrecuidants et forcés par la coutume et des règlements successifs assez obscurs à payer leurs pièces aux auteurs, avaient pris la douce habitude de les « tromper de plus de moitié dans le compte qui leur était rendu de leur droit du neuvième sur une recette atténuée à leur seul préjudice » par toutes sortes d'abus, entre autres « par la création des petites loges », louées à l'année, dont les places se payaient quarante sous, tandis qu'elles auraient coûté six livres, prises à la porte, et « par le haussement illégal et subit de la somme à laquelle les pièces *tombaient dans les règles*... » Beaumarchais, en raison de ces abus qu'il était intéressé lui-même à faire cesser, demanda aux comédiens un compte exact de ce qui lui était dû pour les trente-deux

1. Beaumarchais, t. VI, *Pétition à l'Assemblée nationale*, lue par l'auteur au Comité d'institution publique, le 23 décembre 1791. La loi du 19 janvier 1791 disait : « Les ouvrages des auteurs vivants ne pourront être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue de la France, sans le consentement formel et par écrit des auteurs, sous peine de confiscation du produit total des représentations au profit des dits auteurs. » D'après les *Mémoires secrets*, 11 juin 1781, « Beaumarchais avait, à cette époque, réuni chez lui les auteurs dramatiques, pour leur demander de faire défendre par un règlement des gentilshommes de la chambre aux troupes de province de jouer aucune pièce nouvelle sans l'agrément de l'auteur et sans bénéfice du septième des représentations, à l'instar de Paris. »

représentations du *Barbier de Séville*. Il ne put l'obtenir, malgré la bonne volonté d'un des premiers gentilshommes de la chambre. Ce n'était plus à cette époque le duc d'Aumont, le despote de la Comédie en 1760, qui s'occupait de ces questions, mais le maréchal duc de Duras, mieux disposé pour les auteurs, ou, à son défaut, le maréchal duc de Richelieu.

Beaumarchais constitua, le 3 juillet 1777, une sorte d'association des auteurs dramatiques[1], composée de vingt-deux membres, tous résolus à provoquer un nouveau règlement, plus favorable à leurs intérêts. Saurin, Marmontel, Sedaine et lui, nommés commissaires perpétuels, furent bientôt soupçonnés de vouloir « exploiter à leur profit le crédit que leur donnerait leur situation ». Beaumarchais répondit à ces insinuations de Rochon de Chabannes par une lettre assez vive, que Marmontel apostilla en ces termes : « Dès aujourd'hui (8 janvier 1778), je propose de me démettre et je serai toujours d'avis que les commissaires soient inamovibles[2]. » Saurin fit de même. Bref, l'accord rétabli entre les auteurs ne suffit pas pour amener les comédiens à composition, et, au bout de trois ans, en 1780, l'affaire n'avait pas avancé d'un pas, malgré la bienveillante entremise du duc de Duras et l'intervention plus tiède du duc de Richelieu.

On avait cru s'entendre le 11 mars, mais le désaccord

1. Les *Mémoires secrets* l'appellent Bureau de législation dramatique, mais sont assez mal renseignés sur ses faits et gestes. M. de Loménie dit vingt-trois, mais il n'y a que vingt-deux signatures dans Beaumarchais. Le nombre des membres varia d'ailleurs et, en 1780, ils n'étaient plus que dix-huit.

2. De Loménie, *op. cit.*

éclata de plus belle à propos d'un article d'un règlement nouveau[1], portant que « les sommes, au-dessous desquelles les pièces — nouvelles ou remises du vivant de l'auteur — seront censées être tombées dans les règles — c'est-à-dire appartenir à la Comédie — demeureront fixées, *comme elles l'étaient dans l'ancien règlement*, à douze cents livres pour les représentations d'hiver, et à huit cents livres pour les représentations d'été, sans que pour le calcul de ces sommes on puisse demander d'autre compte *que celui de la recette qui se fait à la porte* ». Cette dernière condition, qui existait de fait, mais non en droit, réduisait déjà singulièrement la part des auteurs, car il pouvait arriver que la Comédie fît deux mille livres de recette entière, y compris les huit cents livres des petites loges, louées d'avance, sans rien devoir aux *écrivains*. Les comédiens voulaient de plus conserver le droit de *traiter à forfait* avec les auteurs, « c'est-à-dire d'acheter à bon marché les ouvrages qu'on leur présenterait à la lecture ». Aussi, pour se débarrasser de l'opposition de Beaumarchais et de Sedaine, qu'ils craignaient plus que les autres commissaires, ils résolurent de provoquer une nouvelle entrevue chez le duc de Duras, en n'y convoquant que Marmontel et Saurin. Marmontel, déclinant cette offre perfide, répondit le 7 juillet à leur lettre du 6, qu'il se rendrait, « s'il lui était possible d'être à Paris le jour de l'assemblée[2] », non pas chez le duc de

1. Arrêt du Conseil, du 25 avril.

2. Ces détails prouvent qu'il n'y mit pas de mauvaise volonté, comme l'insinue M. de Loménie, qui n'a pas eu entre les mains la lettre entière ou n'a pas voulu croire à la sincérité de son auteur. — La lettre autographe, et publiée seulement en petite partie par M. de Loménie, nous a été communiquée par M. Rupin.

Duras, mais chez le maréchal de Richelieu, et « qu'il y porterait, ainsi que ses collègues, l'esprit de concorde et de conciliation qu'on avait droit d'attendre d'eux ; persuadé que les intérêts des gens de lettres et celui des comédiens, bien entendus, n'en doivent jamais faire qu'un ».

La réunion eut lieu le 14 chez Richelieu. Marmontel n'y était pas. Ayant reçu, à Saint-Brice, la convocation de Beaumarchais le 12 au soir, « à nuit close », il « n'eut pas le temps de faire venir des chevaux » pour se rendre à Paris — il n'avait pas encore à cette époque de voiture à lui — et donna, dans sa réponse du 13, son avis sur les deux points importants du litige :

Sur l'article de l'arrangement *à forfait* entre un auteur et la Comédie, je pense qu'il ne peut avoir lieu sans nuire au droit d'un tiers, et qu'il est aussi juste que décent d'interdire ces sortes de marchés préliminaires ; mais après que la pièce a été jouée, et au moment de recevoir sa part de la recette, je crois que l'auteur doit avoir la liberté d'en faire présent aux comédiens.

N'était-ce pas en effet, sous prétexte d'affranchir les auteurs de la tyrannie des comédiens, les asservir au despotisme de leurs confrères, que de prétendre limiter si rigoureusement leur liberté ?

Quant à la somme qui décide si *la pièce est tombée dans les règles*, il est évident que ce doit être *la recette brute*.... En prélever le quart des pauvres et les six cents livres de frais, — c'était une autre prétention des comédiens, qui en étaient arrivés à démontrer à un malheureux auteur que, tous frais payés, c'était lui qui leur devait de l'argent, — ce serait faire monter la fixation à un taux auquel il serait souverainement injuste de le mettre.... Mais je ne serais pas éloigné de consentir que pour donner aux comédiens le droit *d'interrompre les représentations* d'une pièce nou-

velle ou remise, on fixât la recette à huit cents livres en été, et à douze cents en hiver, en ne comptant que l'argent de la porte.

Marmontel donnait sur ce point satisfaction complète aux comédiens, puisqu'il ne tenait pas compte de la recette des petites loges, et concluait ainsi : « Mon cher collègue, pensez que c'est à nous de nous montrer faciles, et qu'il nous convient de sacrifier à la paix nos intérêts pécuniaires. »[1]

Cet amour de la paix n'allait pas cependant jusqu'à abandonner ses collègues, et, le 26 août suivant, il signait avec eux tous le *Compte rendu* de Beaumarchais. Peu de temps après se produisit un incident qui l'amena à se prononcer plus nettement encore. La cause était toujours en suspens, quand Suard, censeur des spectacles, approuva l'impression d'une tragédie, *Nadir*[2], jouée le 31 août par la Comédie, et dont la préface était une diatribe[3] contre l'association des auteurs dramatiques. L'auteur y prévoyait

1. Lettre *autographe,* communiquée par M. Rupin. — Dans une autre lettre, également *inédite,* communiquée par M. Rupin et adressée à un inconnu, le 15 juin 1791, où il s'agit de punir les contrefaçons, Marmontel, toujours accommodant, « trouve trop accumulées et trop sévères les peines qu'on y attache » et pense « que le mot de *délit* est un peu fort » pour caractériser cette fraude si usitée au XVIIIe siècle. Il avait cependant eu à « s'en plaindre autant qu'un autre », et raconte dans ses *Mémoires* (l. VIII) qu'un éditeur de Liège, nommé Bassompierre, avait gagné dix mille écus à son détriment, en faisant « quatre éditions copieuses de ses *Contes moraux* et trois de *Bélisaire* ».

2. *Nadir* ou *Thamas-Kouli-Kan.*

3. L'auteur de *Nadir,* un certain Dubuisson, arrivé récemment de Saint-Domingue, et qui savait à peine le français, attaquait en effet avec une certaine aigreur cette « douzaine d'auteurs dramatiques, ou non, qui s'étaient élu des commissaires, lesquels prétendaient représenter tous les auteurs dramatiques, nés et à naître, et même l'ordre entier des gens de lettres ». Selon lui, au contraire, l'auteur et l'acteur devraient pouvoir traiter ensemble, l'un comme un manufacturier, l'autre comme un marchand.

la constitution prochaine de la propriété littéraire, quand il disait ironiquement : « Il faut à présent que lorsqu'on a eu le bonheur de produire un drame, même en prose, — allusion à Beaumarchais, — on se soit créé une rente viagère sur le spectacle et peut-être héréditaire. » Les intéressés demandèrent au ministre Amelot d'interdire la pièce, de destituer ou désavouer le censeur, ou tout au moins de leur permettre de répondre à l'auteur et à son approbateur par un mémoire public. Le ministre répondit qu'on joindrait l'incident au reste du procès, ce qui prouvait surabondamment que, dans toute cette affaire, l'influence des comédiens et surtout les sollicitations très persuasives des comédiennes [1] contrebalançaient facilement auprès des gens en place le crédit des auteurs, que l'on commençait cependant à craindre. Marmontel, outré de ce déni de justice, écrivit, le 24 novembre 1780, à Beaumarchais une lettre toute vibrante d'indignation :

J'ai appris, mon cher collègue, que notre plainte a été éludée, et qu'on vous a répondu que cet incident serait jugé avec le fond du procès : ce qui veut dire, en bon français, qu'on se moque de nous. Mais, si l'incident doit être jugé, il faut donc que les juges en soient instruits, et c'est le cas de faire un mémoire, où soit mise dans tout son jour et l'insolence de l'auteur de la préface, et la malhonnêteté de l'approbateur [2]. Rien de plus intéressant pour nous, ce me semble, que de montrer de la vigueur dans cette

1. Beaumarchais, *Pétition à l'Assemblée nationale*, 23 décembre 1791 : « Je me plaignis à nos ministres, seuls juges alors dans ces matières. Je n'en obtins point de justice, car je n'étais qu'homme de lettres ; ma demande n'eut aucune faveur, car je n'étais point comédienne. » Il s'agit ici, en particulier, du *Mariage de Figaro*, imprimé et représenté malgré lui en province.

2. Il ne faut pas oublier que Marmontel avait eu Suard comme adversaire acharné dans la Guerre des deux musiques.

partie de notre défense, et ce n'est pas le moment de mollir. N'abandonnez pas une cause que vous avez si bien plaidée jusqu'à présent. Faites un bon mémoire, assemblez-vous pour y souscrire; et que dans cette assemblée il soit décidé que celui qui se détachera de l'intérêt commun de notre honneur, sera rayé de notre liste et exclu de nos assemblées. Bonjour, mon cher collègue. Votre courage m'est connu ainsi que votre éloquence ; et je recommande à l'un et à l'autre l'honneur des lettres indignement insulté. Je vous embrasse de tout cœur [1].

Ce n'est point là le langage d'un homme qui a peur des responsabilités, et si Marmontel met Beaumarchais en avant, c'est que ce rôle revenait de droit à celui qui avait engagé l'affaire, et qui était d'ailleurs un polémiste redouté. Celui-ci, soit par fatigue d'une lutte qu'il sentait inutile pour le moment, soit par prudence, ne répondit pas aux espérances de Marmontel, et l'affaire en resta là. Aussi les *Mémoires secrets* [2] insinuèrent-ils, un peu plus tard, que le Bureau de législation dramatique était complètement dispersé, grâce à la défection de son chef, qui avait voulu obtenir des comédiens la représentation de la suite de son *Barbier de Séville*. L'association subsista cependant, mais sans donner souvent signe de vie.

La plupart de ses membres désiraient la création d'un second théâtre, ce qui aurait empêché la Comédie d'abuser de son privilège. Mais les gentilshommes de la chambre s'y opposèrent [3]. Le dernier effort que tentèrent les auteurs

1. Communiquée par M. Rupin, cette lettre *autographe* diffère de celle qu'a publiée M. de Loménie (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1853), sans lui assigner de date, et qui, tout en lui ressemblant sur bien des points, a été sans nul doute arrangée, à moins, ce qui est peu probable, que ce ne soit une autre lettre sur le même sujet.

2. 19 septembre 1781.

3. Mercier, *Tableau de Paris* (Amsterdam, 1783), t. VIII, p. 58-62.

dramatiques fut d'approuver, en 1791 [1], le *Rapport* de Beaumarchais pour en finir avec les prétentions persistantes, mais désormais inutiles, de la Comédie-Française. Les théâtres s'étant alors multipliés, et chacun d'eux « ayant la liberté d'embrasser tout genre de spectacles », les signataires furent encore plus nombreux qu'au début, et Marmontel figure parmi eux, au troisième rang, après Ducis et La Harpe. Il avait constamment soutenu ses collègues, bien qu'il fût à peu près complètement désintéressé dans la question. Pendant les quinze ans que dura cette lutte, il ne s'adressa en effet à la Comédie que pour essayer, sans y parvenir, de faire jouer *Numitor*, et fit reprendre *Cléopâtre* avec un médiocre succès.

L'esprit de bonne confraternité dont il avait fait preuve vis-à-vis des auteurs dramatiques, dans un rôle volontairement un peu effacé, lui mérita aussi toutes les sympathies au sein de l'Académie. Il s'y fit remarquer par son activité, sa bienveillance, son amour de la conciliation, sa défense des intérêts du corps tout entier, et n'attendit pas, pour remplir tous ces devoirs, d'être devenu secrétaire perpétuel.

Dans les premières années qui suivirent son élection, Marmontel, toujours absent de Paris pendant la belle saison, négligeait un peu l'Académie, et, comme beaucoup de ses confrères, assistait rarement à ses séances ordinaires. Il y jouait néanmoins déjà, aux séances publiques,

Beaumarchais fait déjà allusion à ce nouveau théâtre dans son *Compte rendu* de 1780, p. 75.

1. On trouve aussi dans les *Œuvres* de La Harpe, t. V, une autre adresse des auteurs dramatiques à l'Assemblée nationale, prononcée par La Harpe dans la séance du mardi soir 24 août 1790, suivie d'une pétition des auteurs, parmi lesquels Marmontel ne figure pas.

ce qu'on pourrait appeler les utilités, et peu à peu, surtout à partir du secrétariat de d'Alembert (1772), il y prit une place si importante qu'il se trouva naturellement tout désigné pour le remplacer en 1783[1].

Chancelier à plusieurs reprises, il ne fut jamais désigné par le sort pour être directeur. Mais il était souvent appelé à lire les travaux des lauréats de l'Académie. Sa voix forte, son débit goûté de l'auditoire, lui faisaient confier cette mission[2]. Un incident, qui fit scandale, se produisit même en 1768, au sujet d'une de ces lectures[3]. Le prix de poésie fut décerné, au détriment de concurrents comme Rulhières et La Harpe, au jeune abbé de Langeac, pour une « pièce plus jeune encore que l'auteur, pièce dont on fait honneur à Marmontel, pièce que celui-ci a lue à l'assemblée publique, sans que sa déclamation séduisante en ait pu dérober la pauvreté[4] ». Marmontel aurait, à en croire le bruit public, dont Diderot se fait ici l'écho, composé la pièce couronnée, ce qui eût été une fraude inexcusable. Les *Mémoires secrets* disent tout simplement : « Il a mis tant de pathétique, tant de chaleur dans son débit, que les gens peu au fait ont cru que cette *Epître*[5]

1. V. les *Registres* de l'Académie (1763-1791), dont nous avons pris connaissance avant leur publication, grâce à l'obligeance de MM. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, et Marty-Laveaux, archiviste. Cf. les *Mémoires secrets*, qui renferment, de 1763 à 1787, des détails souvent intéressants.

2. Mme Suard (*Essais de Mémoires...*, p. 82), raconte qu'elle vit jouer Clairon chez la duchesse de Villeroi et chez Mme Necker. Marmontel et La Harpe lisaient le rôle du personnage avec qui elle était en scène ; tous deux s'en acquittaient parfaitement.

3. V. Brunel, *les Philosophes et l'Académie*.

4. Diderot, lettre à Mlle Volland, 10 septembre 1768. Cf. lettre à Falconet, 6 septembre 1768 (t. XIX, p. 273, et XVIII, p. 297).

5. *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur.*

était de lui. » L'Académie presque tout entière, qui savait d'avance, contrairement aux règlements, le nom de l'auteur, âgé de quinze ans, se montra, dit-on, partiale à son égard. Elle voulait évidemment faire sa cour au ministre, M. de Saint-Florentin, dont la mère de l'abbé passait pour être la maîtresse. C'est ce qui provoqua l'épigramme suivante :

Ordre à nos grands esprits de trouver ces vers beaux.
Signé : Louis, et plus bas, Phélippeaux [1].

Marmontel, qui lisait toujours avec feu, et qui avait eu, surtout au moment de son emprisonnement à la Bastille, de grandes obligations à M. de Saint-Florentin, ne put manquer de faire valoir de son mieux la « pauvreté » du jeune lauréat. Il ne semble pas avoir joué d'autre rôle dans cette affaire [2].

Il eut maintes fois aussi l'occasion de lire des fragments habilement choisis de ses ouvrages, avant de les faire imprimer, et ce fut assez souvent devant des têtes couronnées, ou qui devaient l'être, qu'il fit connaître ses travaux. Une lecture de *Bélisaire* eut lieu devant le prince héritier de Brunswick ; un fragment des *Incas*, le chant de mort d'un sauvage, fut lu devant le roi de Danemark [3], un autre, le voyage de Las Casas chez un cacique, en présence du comte de Vasa, fils du roi de Suède, enfin, devant ce prince devenu

1. C'était le nom que signait M. de Saint-Florentin. Les *Mémoires secrets* donnent une légère variante de la même épigramme (25 août 1768).

2. V. dans la *Corresp. litt.* (1er septembre 1768) une scène assez plaisante qui se produisit, en dehors de la salle, pendant la lecture de Marmontel, et dans Diderot *(loc. cit.)* une conversation à ce sujet entre Marmontel et « un jeune poëte appelé Chamfort » qu'il remit vertement à sa place.

3. Il fut invité à dîner par le roi de Danemark avec « une vingtaine de gens de lettres des plus renommés », d'Alembert, Saurin, Diderot, Condillac, Helvétius, (*Mém. secr.*, 26 novembre 1769).

roi, une comédie, *l'Ami de la Maison*[1]. Déjà en « relation de lettres » avec le nouveau souverain, depuis le succès de *Bélisaire*, il fut admis dans son intimité pendant son séjour en France, lui confia une copie des *Incas* et obtint par la suite la permission de lui dédier l'ouvrage imprimé.

Il eut toujours soin d'ailleurs de « présenter » à l'Académie — c'était le terme consacré — ses ouvrages les plus importants. Les *Registres*, généralement si secs dans le compte rendu des séances, même les plus intéressantes, n'omettent pas de signaler ces petits faits. On y voit défiler tour à tour, à ce titre, l'édition des *Contes moraux* de 1765, la traduction de *la Pharsale*, « dont on a lu la préface qui a été fort approuvée », *Bélisaire*, le premier et unique volume des *Chefs-d'œuvre dramatiques*, *les Incas*, enfin plusieurs volumes de l'édition complète des *Œuvres*[2]. L'Académie répondait à ces hommages en faisant prendre des nouvelles de Marmontel pendant plusieurs maladies dont il fut atteint, en le félicitant au sujet de son mariage, en lui envoyant, toujours par un de ses membres, ses compliments de condoléance à l'occasion de la mort d'un de ses fils[3].

1. V. le *Registre* de l'Académie, 24 mai 1765, 3 décembre 1768, 6 septembre 1770. Cf. *Mém. secr.*, 7 septembre 1770, 7 mars 1771.

2. *Registre*, 16 février 1765, 14 avril 1766, 3 février 1767, 2 juillet 1774, 20 janvier 1777, 19 mai 1787, 19 janvier 1788. Comme secrétaire perpétuel, il sera chargé de présenter à l'Académie les œuvres des autres, par exemple les pièces de théâtre et *l'Art de la comédie*, de Cailhava. Il l'en remercia au nom de la compagnie, et ajouta, au sujet d'un exemplaire dont l'auteur lui avait fait présent : « J'en réserve la lecture pour ma solitude champêtre, où je vais bientôt me retirer, et dont vous occuperez agréablement et utilement les loisirs. » Paris, ce 30 mars 1786. Lettre *inédite* (B. N. Manuscrits. Nouv. acq. fr. 3533).

3, Registre, 17 novembre 1770, 25 avril 1771, 8 novembre 1777, 26 février 1784.

Cet échange d'actes de courtoisie prouve que la politesse la plus exquise n'avait pas cessé de régner entre ces gens de bon ton, malgré les dissentiments qui avaient séparé la compagnie en deux camps fort animés l'un contre l'autre. Il est vrai que la guerre avait à peu près cessé à cette époque, et Marmontel y avait contribué par son habile médiation entre les philosophes et leurs adversaires.

Il aurait montré moins de prudence, s'il avait écouté d'Alembert, et surtout Voltaire, qui, de loin, l'exhortait sans cesse à combattre le parti des dévots. Le patriarche, qui avait eu longtemps le désir irréalisable de faire entrer Diderot à l'Académie, ne jugeait pas froidement la situation du fond de sa retraite, et d'Alembert lui-même devait refréner son ardeur. A plus forte raison Marmontel, un peu timoré, ne pouvait-il le suivre jusqu'au bout. Un jour Voltaire priait « instamment Bélisaire de faire succéder M. Gaillard au jeune Moncrif[1] ». Gaillard était, bien entendu, philosophe. Un peu plus tard, il lui demande de « choisir, pour remplir le nombre des Quarante, quelque honnête homme, franc du collier, et qui ne craigne point les cagots[2] ». On était alors en pleine lutte. Aussi Marmontel lui répondit-il : « On parle de M. du Belloy — qui n'était pas philosophe et qui fut élu — et de M. l'abbé Delille. Pour le premier c'est une belle occasion d'apprendre à parler français ; le second peut se passer de maître... Quoi qu'il arrive cependant, je serai de l'avis de mes confrères les gens de lettres. Je suis sûr qu'ils veulent le bien, et qu'ils l'entendent mieux que moi[3] ». Mar-

1. Lettre du 29 novembre 1770.
2. Lettre du 21 octobre 1771 (*Œuvres* de Marmontel, t. VII, p. 513).
3. Lettre du 14 novembre 1771 (*Ibid.*, p. 516).

montel, malgré son désir de plaire à Voltaire, reste muet sur le chapitre des cagots, et ne s'engage à rien. Il voit les difficultés de près, et si, beaucoup plus tard, il fit élire l'abbé *Mords-les*, ce fut assurément par sympathie pour sa personne plutôt que pour suivre le conseil de Voltaire qui lui avait recommandé, avant de mourir, cette candidature en ces termes significatifs : « Vous devriez bien, quelque jour, nous le donner pour confrère, quand l'Académie aura dégorgé les prêtres qui l'ont pestiférée[1] ». Voltaire, au seuil de la tombe, ne désarmait pas. Marmontel, au contraire, ne haïssait ni les prêtres ni la religion.

Il savait de plus ménager son influence naissante, que des excès de zèle ou de langage auraient pu compromettre, et servait par là plus utilement son parti. En 1772, au moment même où la mort de Duclos laissait libre la place de secrétaire perpétuel, il faisait part à Voltaire de ses vœux pour le candidat des philosophes :

Nous avons fait, lui dit-il, par la mort de Duclos, une perte considérable. Il avait à cœur la gloire des lettres et l'honneur de l'Académie. Il en connaissait tous les droits et les défendait ardemment.... Le jeudi, 9 de ce mois, l'Académie s'assemble pour l'élection d'un secrétaire. Je rougirais pour elle, si je pouvais douter que ce ne fût M. d'Alembert.

Marmontel jugeait bien ses deux prédécesseurs et méritait déjà, par l'estime qu'il leur témoignait, de leur succéder. D'Alembert fut élu. Il y avait aussi en vue deux élections académiques.

Qui nommerons-nous, ajoute-t-il, aux deux places vacantes ?

1. Lettre du 10 octobre 1777.

M. l'abbé Delille a bien des voix pour lui, et depuis quelque temps M. l'abbé Raynal s'est rendu bien recommandable[1]. On parle aussi de M. Suard, le plus *paresseux* des gens de lettres, — Marmontel le connaissait, l'ayant eu pour collaborateur au *Mercure*, — mais un de ceux qui, de l'aveu de tous, ont le plus de goût et de lumières[2].

Delille et Suard, selon les prévisions de Marmontel, et sans doute un peu grâce à son entremise, furent élus. Mais le roi refusa d'approuver les deux choix de l'Académie[3]. Le duc de Richelieu, ennemi acharné des philosophes, était l'instigateur de cette mesure. C'était donc lui qu'il fallait gagner, avant de procéder au remplacement des deux élus non agréés. Les philosophes eurent le bon esprit de choisir deux candidats neutres que tout le monde pouvait accepter: le grammairien Beauzée et l'érudit Bréquigny.

Marmontel, mis par hasard à ce moment en relations directes avec Richelieu, dont il avait besoin de provoquer les confidences pour remplir ses nouvelles fonctions d'historiographe, fut auprès de lui le négociateur des philosophes. Se trouvant à dîner à la campagne avec « une amie particulière » du maréchal, il plaida devant lui la cause de d'Alembert, que Richelieu avait pris en aversion : « Il a, lui dit-il, épousé l'Académie. Aimez sa femme comme vous en aimez tant d'autres, et venez la voir quelquefois ; il vous en saura gré, et vous recevra bien, comme font tant d'autres maris. » C'était toucher au bon endroit le galant suranné, plus fier peut-être de ses conquêtes féminines que de sa

1. Par la publication récente de son *Histoire philosophique des Deux Indes*.

2. Lettre du 1er avril 1772 (*Œuvres*, t. VII, p. 522).

3. Brunel, *op. cit.*, p. 244 et sq.

gloire militaire. Le jour même de l'élection, Marmontel dîna chez Richelieu : la chose s'arrangea au sortir de table, Bréquigny et Beauzée furent nommés, et, cette affaire ainsi terminée, les deux places suivantes furent données à Delille et Suard, avec l'agrément du roi. Les philosophes avaient en réalité cause gagnée, et Marmontel ne fut pas étranger à cet arrangement honorable pour tout le monde.

L'Académie, comme fatiguée de la longue lutte entre les philosophes et les dévots, s'endormit un peu, malgré tous les efforts de son nouveau secrétaire perpétuel pour la tenir éveillée et son ardeur à rallumer une querelle éteinte. Il était nécessaire de ne pas laisser le public, habitué à s'occuper d'elle, devenir indifférent, et Marmontel déploya la plus louable activité pour aider d'Alembert à la tenir en haleine et à lui conserver son bon renom. Il composa pour elle « des morceaux de poésie ou de prose » qu'il adaptait aux circonstances. Des premiers, nous n'avons pas à apprécier le mérite littéraire, et pour cause. S'il a manié parfois, en des sujets peu académiques, le vers de dix syllabes avec une certaine aisance, l'alexandrin, dans les sujets graves, demeure toujours rebelle à ses efforts. Aucune facilité, aucune souplesse, mais une raideur constante, une affligeante médiocrité de style, et presque toujours, dans les idées, une banalité désespérante. Il y avait cependant dans ces lectures certains détails qui pouvaient attacher les auditeurs, peu gâtés d'ailleurs en fait de poésie.

Le *Discours en vers sur l'Eloquence,* lu à la séance du 29 février 1776, se relevait un moment par l'éloge du « Sophocle français », que cet hommage allait trouver à Ferney. Le récipiendaire du jour, l'archevêque d'Aix, y

recevait son grain d'encens, et par contre, il est vrai, le père Bridaine,

> . . . . . orateur saintement populaire,
> Qui, content d'émouvoir, ignorait l'art de plaire.

Dans le *Discours en vers sur l'Histoire* (17 mai 1777 et 19 janvier 1778) [1], Marmontel, faisant allusion aux *Incas*, peignait le fanatisme,

> Protégeant d'une main sa sœur la tyrannie,
> De l'autre, menaçant la liberté bannie,
> Armé, comme la mort, d'une sanglante faulx,
> Allumant des bûchers, dressant des échafauds,
> De meurtre et de débris couvrant la terre entière,
> Et jusque dans les cieux portant sa tête altière [2].

Il y parlait aussi de ses projets d'historiographe, indiquait les devoirs de sa charge, demandait au nouveau roi de réprimer les abus et surtout de pratiquer l'économie, témoignait enfin d'excellentes intentions, qu'il démentait lui-même en sollicitant des faveurs, en un mot, faisait un peu trop le Mentor. Quant au *Discours sur l'espérance de se survivre*, lu après la mort de Voltaire [3], ce n'est qu'un lieu commun, comme les autres, où reparaît encore l'éloge du maître, sujet du prix de poésie de l'année.

Marmontel eut cependant l'occasion de se montrer plus personnel et de franchir les limites imposées par les convenances académiques, quand fut reçu La Harpe. Il n'était que chancelier, mais on le chargea de lui répondre, aux lieu

1. Lu en partie d'abord devant l'empereur Joseph II, et en entier à la réception de l'abbé Millot.
2. Cf. le frontispice des *Incas*, éd. originale.
3. 4 mars 1779, à la réception de Ducis.

et place de Gresset, directeur en titre, « retenu à Amiens par sa santé[1] ». Ce fut une séance comme on en voyait peu à cette époque. Les deux orateurs étaient fort connus : l'un déjà âgé, par ses ouvrages nombreux en des genres divers, par son rôle à l'Académie, par son caractère conciliant et même porté à l'indulgence ; l'autre, encore jeune, par ses tragédies fort mal accueillies du public, ses poésies diverses, ses *Eloges* couronnés par l'Académie, et surtout ses articles du *Mercure,* qui l'avaient posé en critique instruit, habile, mais plein de morgue et peu endurant. On pouvait croire que Marmontel, ancien journaliste comme La Harpe, tragique malheureux comme lui, ferait bon accueil à ce confrère, dont assurément il ne méconnaissait pas le mérite. Il n'en fut rien cependant, à la grande joie du public privilégié qui assistait à la séance et des lecteurs de certains journaux du temps.

Pourquoi Marmontel, en général si bienveillant, se montra-t-il ce jour-là impertinemment ironique ? Sans doute il était choqué, comme bien d'autres, de l'outrecuidance de La Harpe, détesté des gens de lettres et gazetiers qu'il malmenait fort. Mais il avait de plus contre lui un grief personnel[2], qui dut inspirer sa conduite en cette circonstance.

1. *Registre,* 25 avril 1776.

2. Déjà, en 1767, Voltaire, recommandant à Marmontel La Harpe comme futur candidat à l'Académie, lui disait : « Il a paru vous combattre au sujet de Lucain, mais c'est en vous estimant et en vous rendant justice. » (Lettre du 12 février 1767). La Harpe était alors à Ferney, et Marmontel, regrettant de n'avoir pu l'y suivre, l'avait chargé d'une lettre pour Voltaire (Lettre de Marmontel, du 28 octobre 1766, *Œuvres,* t. VII, p. 480). Il le louait comme orateur couronné par l'Académie, dans sa lettre à Voltaire du 7 août 1767. En réponse, Voltaire lui écrivait le 21 août : « Je vous recom-

La Harpe fut reçu à l'Académie le 20 juin 1776. Quelque dix ans plus tôt, Marmontel, qui avait déjà réhabilité Lucain dans l'*Encyclopédie*[1] et avait publié dans le *Mercure* des extraits d'une traduction en prose de ce poëte, accompagnés d'appréciations élogieuses, s'était vu traiter assez brutalement par La Harpe. Il n'est pas utile d'entrer ici dans le vif du débat ni de reviser un procès jugé depuis longtemps. Marmontel n'avait pas tout à fait tort de reconnaître à Lucain certaines qualités et d'essayer de le relever du discrédit complet où il était tombé depuis Boileau. D'autre part, La Harpe, dont les critiques n'étaient pas toutes sans fondement, commit plus tard une singulière inconséquence en traduisant à son tour en vers plusieurs morceaux du poëte[2] dont il avait dit précédemment : « La lecture en est insupportable, il est également dénué d'invention, de goût et d'intérêt[3]. » Mais cette exécution sommaire de l'auteur de *la Pharsale* n'aurait pas suffi à provoquer une réplique de Marmontel, s'il ne s'était trouvé directement atteint. L'ardent journaliste, « criant au sacrilège avec tout l'enthousiasme de la jeunesse »[4], oubliant le respect qu'il devait à son devancier au *Mercure,* à l'auteur

mande La Harpe quand je ne serai plus. Il sera un des piliers de notre Eglise, il faudra le faire de l'Académie. Après avoir eu tant de prix, il est bien juste qu'il en donne. »

1. Voir aussi *l'Epître aux Poëtes.*

2. Il le sentit si bien qu'il écrivit en 1778, en tête de ses *Réflexions sur Lucain,* précédant sa traduction libre et abrégée du 1er et du 7e livre de *la Pharsale :* « J'ai commencé par écrire contre Lucain et je traduis *la Pharsale?* Est-ce une contradiction dans mes principes ? est-ce un changement dans mes idées ?... » *Œuvres,* éd. de 1778, 6 v. in-18, II, 255.

3. *Mélanges littéraires* ou *Epîtres et Pièces philosophiques,* par M. de La Harpe (Paris, Duchesne, 1765, in-12), p. 105-125.

4. *Réflexions sur Lucain.* C'est lui-même qui l'avoue.

de beaucoup d'articles estimés de l'*Encyclopédie,* n'hésitait pas à l'attaquer en ces termes :

Si l'on n'avait pas élevé la voix en ce siècle en faveur de Lucain, si l'on n'avait pas prétendu le tirer de l'oubli où il était pour le placer à côté de Virgile, la discussion de son mérite serait assez indifférente. Mais un homme de lettres estimé, un académicien, a soutenu en prose et en vers l'excellence de cet écrivain... Il n'est pas inutile sans doute pour l'intérêt du goût de discuter des propositions si étranges et si nouvelles... D'ailleurs on ne peut nier que depuis quelque temps les grands principes de littérature en tout genre ne soient altérés et corrompus. Nous sommes, pour ainsi dire, rebattus des grands modèles. Nous courons après je ne sais quelles beautés froides et factices. Quelques âmes stériles voudraient nous accoutumer à prendre la raideur monotone de leur style pour de la force, leurs grands mots pour de la chaleur, leurs tournures bizarres pour des pensées...

Et, pour ne laisser aucun doute sur l'allusion directe à Marmontel, il citait ses vers sur Lucain, il disait que comparer Lucain à Virgile, c'était « une assertion réservée au siècle des paradoxes », et concluait avec une impudente naïveté : « Au reste, en combattant l'avis d'un homme de lettres, j'ai cru ne point manquer aux égards que je lui dois. Rien ne doit être plus indifférent aux hommes que leurs sentiments respectifs en matière littéraire ; et l'intérêt, l'ambition et l'orgueil ont jeté parmi eux assez de semences de discorde, sans qu'ils aillent créer encore de nouveaux droits de se haïr [1]. » La Harpe ne voyait pas qu'en manquant de mesure il provoquait, même chez les moins haineux, un ressentiment légitime.

Marmontel, justement froissé, voulut d'abord relever le

1. *Mélanges littéraires.* Il ne fit pas réimprimer dans ses *Œuvres* ces attaques contre Marmontel, mais déclara, en 1778, après sa réception à

gant, et songea à répondre directement à La Harpe dans une lettre, dont on a retrouvé le brouillon. Après réflexion, il se contenta de l'envoyer au *Journal des Dames*[1], en adoucissant ou retranchant ce qu'il pouvait y avoir d'un peu vif dans sa réplique. Sous cette forme indirecte il maintenait néanmoins ses idées essentielles, mais, en renonçant aux personnalités blessantes, il évitait d'engager publiquement une querelle avec La Harpe qui n'aurait pas manqué de riposter. C'est à Mme de *** (Montanson), directrice du journal, qu'il s'adressait en apparence : « Madame, le titre même de votre journal semble en exclure les discussions épineuses ; et la réponse que vous me faites l'honneur de me demander exigerait des détails dont peu de femmes s'amuseraient. Je me borne à deux articles qu'il est facile d'éclaircir... »

La réponse de Marmontel eût couru grand risque de passer à peu près inaperçue dans le *Journal des Dames*. Aussi le *Journal Encyclopédique*[2], avec qui il entretenait de fort bons rapports, lui rendit le service d'emprunter sa lettre à la feuille peu répandue, sauf la phrase du début que nous avons citée. Il y défend avec modération son opinion sur Lucain, lui reconnaît des défauts, déclare qu'il n'en a pas dit tout ce qu'*on* lui fait dire, renvoie, sur le fond de la question, à son article *Epopée* de l'Encyclopédie, à sa *Poétique*, à ses lettres à l'auteur du *Mercure*[3], et

l'Académie, que Marmontel avait, dans la préface de sa traduction, « expliqué ses idées de manière à ne laisser aucun doute sur la pureté de ses principes ». *Réflexions sur Lucain.*

1. *Journal des Dames*, février 1765.

2. 1er juin 1765.

3. *Mercure*, avril 1761, juillet 1763. *La Pharsale*, traduite par Marmontel, ne parut qu'en 1766.

conclut ainsi : « Je ne pense donc ni tout le mal qu'on dit du poëme de Lucain, ni tout le bien qu'*on* m'en fait dire : je le regarde comme un ouvrage défectueux, mais plein de beautés, et en le traduisant j'adoucis et j'abrège : heureux s'il m'était aussi facile de rendre ce qu'il y a de sublime, que de réduire à la vérité ce qu'il y a d'enflure et de déclamation ».

Mais il s'en faut que son intention première ait été de traiter La Harpe avec tant de courtoisie. Après s'être défendu de préférer Lucain à Virgile, il lui disait d'abord assez vertement :

On croit avoir besoin de m'apprendre que *l'Enéide* est un plus beau poëme que *la Pharsale*. Oui, sans doute, comme un tableau de Raphaël est plus beau qu'un tableau du Tintoret[1]. Mais le Tintoret a une chaleur que n'a pas Raphaël ; Lucain a une véhémence que n'a pas Virgile.... Il suffit d'avoir une légère idée de la peinture pour savoir que comparer Virgile à Raphaël, et Lucain au Tintoret, c'est donner au premier tout l'avantage de la sagesse de la composition, l'intelligence et le goût dans l'ordonnance des tableaux, la variété harmonieuse des couleurs, la noblesse et l'élégance dans l'expression et le dessin, le choix de la belle nature, en un mot toutes les beautés que vous attribuez à Virgile. Vous voyez, Monsieur, que vous vous êtes un peu trop livré au plaisir d'avoir raison contre un homme qui n'avait pas tort. Il fallait me lire avant de me juger, et cette règle de l'équité devient encore plus sévère à l'égard d'un homme dont on n'a reçu que des marques de bienveillance[2].

Marmontel eut la prudence ou le bon goût de supprimer

1. Cette comparaison, dont Marmontel s'était déjà servi dans une de ses lettres au *Mercure* (avril 1761), est reprise par lui dans sa lettre au *Journal des Dames*, mais plus brièvement que dans le brouillon que nous citons, et sans la conclusion toute personnelle, si différente de celle du journal.

2. Delterme, *Notes sur Marmontel*.

cette leçon un peu dure. Mais il n'en éprouvait pas moins quelque ressentiment. La preuve en est que, dans une note en marge du brouillon de sa lettre, il attribuait la malveillance de La Harpe à un motif des plus mesquins : celui-ci lui en aurait voulu depuis longtemps de n'avoir pas eu même un accessit, quand il avait concouru en même temps que lui pour le prix de poésie à l'Académie. C'était en 1760, et justement Marmontel remporta le prix avec son *Epître aux Poëtes* où il louait fort Lucain. La Harpe n'aurait pas oublié son échec, et s'en serait vengé d'un seul coup sur le poëte et son apologiste.

Marmontel a donc pu profiter de la réception de La Harpe pour prendre sa revanche et cribler d'épigrammes, dont la malice fut soulignée par les applaudissements de l'auditoire, le récipiendaire décontenancé [1]. La Harpe remplaçait à la fois le duc de Saint-Aignan et Colardeau, mort avant d'être installé. Après l'éloge obligatoire du duc, auquel son successeur n'avait pu payer le tribut de louanges accoutumé, ce fut le tour du poëte enlevé si prématurément à l'Académie. Marmontel, oubliant à dessein le mauvais procédé de Colardeau à son égard dans l'affaire de *Venceslas*, fit servir son éloge à la confusion de son successeur :

Il ne sentait point, dit-il, pour la gloire cette passion fougueuse, inquiète et jalouse, qui ne souffre point de partage ; mais il voulait jouir en paix des faveurs qu'elle lui accordait. *La critique*, disait-

1. *Correspondance secrète*, 28 juin 1776. Linguet, dans le *Journal de Politique et de Littérature* (1776, t. II, p. 404, 412) dit que le public « a applaudi à des leçons données à M. de La Harpe avec finesse et urbanité ». Il n'aimait pourtant pas Marmontel, mais il détestait La Harpe qui l'attaquait sans cesse au *Mercure*. Le piquant de l'histoire, c'est que Linguet fut expulsé du *Journal* pour cet article et y fut remplacé par La Harpe (V. *Corr. secr.*, 3 août 1776, *Mém. secr.*, 15 août 1776).

il, *me fait tant de mal que je n'aurai jamais la cruauté de l'exercer contre personne.* Voilà, Monsieur, dans un homme de lettres un caractère intéressant ; et je n'en vois qu'un qui soit digne de soutenir le parallèle, c'est celui qui, avec la même honnêteté, a plus de force et de courage. Le premier se conciliera plus de bienveillance, le second plus d'estime.

Marmontel, après avoir préludé par des allusions voilées au portrait satirique qu'il voulait tracer de La Harpe, va mener l'attaque vivement :

L'homme de lettres que vous remplacez, pacifique, indulgent, modeste, ou du moins attentif à ne pas rendre pénible aux autres l'opinion qu'il avait de lui-même, s'était annoncé par des talents heureux qui, sans trop alarmer l'envie, gagnaient l'estime, et quelquefois dérobaient l'admiration.... Vous êtes entré dans la carrière avec une résolution plus marquée et une ardeur plus impatiente de vous signaler ; vous avez moins dissimulé une ambition et des espérances, qui, toutes justes qu'elles étaient, n'ont pas laissé que d'irriter l'amour-propre de vos rivaux.

Ici chaque trait porte, et les « rivaux » durent se trouver bien vengés. Mais l'orateur ne lâche pas sa victime, et s'en prend au journaliste redouté :

Dans ces disputes littéraires, où vous défendiez la cause commune du goût, nous vous avons souhaité quelquefois plus de modération, jamais plus de droiture ni de sincérité. L'étude réfléchie des grands modèles, la connaissance approfondie de la saine littérature vous donnaient assez d'avantage : le sel du goût et de l'esprit n'a pas besoin d'être mêlé du sel amer de la satire.

Marmontel a beau tempérer le blâme par l'éloge ; on sent que, s'il égratigne d'une main et caresse de l'autre, c'est pour mieux enfoncer le trait[1]. Il ne devait pas retrouver

1. Deux ans plus tard, Marmontel faisait dans le *Mercure* (15 mars 1778) un compte rendu, élogieux sans affectation, des *Muses Rivales,* pièce en

l'occasion de faire assister le public à pareille fête : l'Académie ne renfermait qu'un La Harpe, et n'en voulut pas à celui qui l'avait ainsi malmené.

Aussi, quand mourut d'Alembert, les services qu'avait rendus Marmontel depuis vingt ans, l'influence légitime qu'il s'était acquise, ses titres littéraires, tout enfin le désigna comme secrétaire aux suffrages de ses confrères. Il fut élu le 27 novembre 1783[1].

Après son élection à ce poste envié, son crédit s'accrut de plus en plus. Il a lui-même parfaitement défini le rôle pondérateur qui seyait à merveille à son tour d'esprit : « Le clergé, dit-il, me savait gré des égards qu'on avait pour lui ; la haute noblesse n'était pas moins contente de ces respects d'usage qu'on lui rendait à mon exemple ; et à l'égard des gens de lettres, ils me savaient assez jaloux de l'égalité académique pour me laisser le soin d'en rappeler les droits, si quelqu'un les eût oubliés. »

Il profita de sa nouvelle situation pour faire élire, en 1784, son ami l'abbé Maury[2], malgré l'opposition rancunière de

un acte et en vers libres, de La Harpe. Leur querelle était donc oubliée. Cf. La Harpe (*Œuvres*, 1778, t. IV, p. 371), louant les opéras comiques de Marmontel.

1. D'après ses *Mémoires*, il eut 18 voix sur 24, contre Suard et Beauzée. Les *Mémoires secrets* (4 décembre 1783) et La Harpe (*Corr. litt.*, *Œuvres*, t. XIII, p. 182) lui attribuent 15 voix sur 21, dont 6 à Suard. *La Corr. litt.* (novembre 1783) donne 15 et 7. Le *Registre* de l'Académie, 27 novembre 1783, dit, comme pour toutes les élections, « à la pluralité des suffrages ». Il aurait dû son élection à sa qualité de Piccinniste ; nous pensons que Suard, dont l'élection relativement récente avait été contestée, n'était pas un concurrent bien redoutable.

2. V. dans ses *Mémoires* l'entrevue qui eut lieu chez lui entre Maury, Gaillard, Thomas et La Harpe, et qui tourna à la complète confusion de celui-ci. — Une lettre *inédite* (B. N. nouv. acq. fr. 3,533) de Marmontel à l'abbé Maury, prédicateur du roi, du 8 octobre 1783, nous renseigne sur

La Harpe, et, l'année suivante, l'abbé Morellet. Les lettres de Marmontel à Mme Necker sont, à cette époque, dit M. d'Haussonville, « remplies d'intéressants détails sur le mouvement littéraire et les commérages académiques.... » Par exemple, « il la tenait au courant de ses efforts pour faire triompher la candidature de l'abbé Maury sur celle de Target[1] ».

Il avait évidemment un intérêt personnel à faire élire Maury et Morellet, mais il prit aussi pendant son secrétariat l'initiative de plusieurs mesures d'un intérêt général pour l'Académie, parfois même à son propre détriment. C'est ainsi que le lundi 14 mars 1785, « l'Académie, assemblée au nombre de quatorze, a arrêté, *sur les représentations et à la réquisition de M. le Secrétaire,* qu'à l'avenir il n'y aura point de réserve entre ses mains de billets d'entrée pour les assemblées publiques, mais que la totalité de ces billets, exactement proportionnée, quant au nombre, à la capacité de la salle, sera distribuée par égale portion entre les académiciens, à la réserve de seize billets accordés au récipiendaire et de quelques billets accordés par l'Académie à différentes personnes[2] ». D'après les *Mémoires secrets*[3], ce serait l'Académie qui d'elle-même, vu l'importance de plus en plus grande que prenaient les séances publiques, se serait « occupée de remédier à un abus trop favorable à l'amour-propre du secrétaire et trop contraire à celui de ses con-

leur intimité. Il l'engage à « décocher contre les vices qui dégradent l'homme des traits perçants et déchirants. Votre gloire, ajoute-t-il, vous vengera et forcera L... d'A... (l'évêque d'Autun, détenteur de la feuille des bénéfices), à être juste ou couvert de honte... »

1. D'Haussonville, *le Salon de Mme Necker.*
2. *Registre.*
3. 21 avril 1785.

frères. Il pouvait en effet, étant possesseur du moule, en fabriquer et distribuer autant qu'il voulait à ses créatures, conséquemment s'emparer de la scène et se faire applaudir comme et quand bon lui semblerait.... », en un mot, composer la salle à son gré. Les *Mémoires* ne disent pas d'ailleurs que Marmontel l'ait jamais fait, et le *Registre* affirme que ce fut lui qui proposa de réformer cet abus.

Il est néanmoins incontestable qu'il était facile au secrétaire, non seulement de s'arroger un rôle prépondérant dans la direction même des travaux de l'Académie, ce qui rentre dans ses attributions naturelles, puisqu'il est en réalité par sa perpétuité même l'âme de la compagnie, mais encore de devenir une sorte de petit despote dans l'application du règlement et l'organisation des menus détails des séances. A en croire un témoin qui n'est peut-être pas impartial, d'Alembert aurait usé largement de ces privilèges. Depuis quinze ans les femmes de qualité affluaient à l'assemblée annuelle du 25 août. « M. d'Alembert est heureux le jour de la Saint-Louis ; il va, il vient, il ouvre les tribunes, il commande aux Suisses, il a sous ses ordres deux abbés panégyristes, il place les dames à panaches, il préside les quarante immortels. Assis enfin au haut de la longue table que couvre un tapis vert, il ouvre la séance et distribue des prospectus.... [1] »

En admettant que Mercier ait exagéré, il n'en demeure pas moins certain que le rôle du secrétaire le mettait fort en évidence, et l'exposait par là même aux railleries des nouvellistes, qui critiquaient à plaisir sa conduite.

Marmontel fut chargé, le 21 juillet 1785, « de voir M. le

1. Mercier, *Tableau de Paris* (Amsterdam, 1783), t. VIII, p. 15.

comte d'Angiviller, directeur général des bâtiments du roi et de le prier de vouloir bien obtenir dans la salle des assemblées publiques les arrangements nécessaires pour y placer les portraits des rois ». Peut-être avait-il lui-même sollicité cette mission [1]. Il s'en acquitta fort bien [2], et l'Académie et le public furent probablement très satisfaits. Voici pourtant comment fut jugée sa conduite en cette circonstance par un critique malveillant :

Le Gascon, comme les Suisses appellent le secrétaire actuel de l'Académie, surpassant encore en adresse ses prédécesseurs, a obtenu des fonds pour l'arrangement et l'embellissement de la salle. On doit y faire d'autres tribunes, propres à contenir surtout les femmes plus commodément et en plus grand nombre ; et l'affluence du sexe augmentant, les séances publiques en acquerront un nouvel éclat.

On voit que l'ironie des mécontents en veut surtout aux « dames à panaches », qui honoraient et ornaient de leur présence les solennités académiques. Le malin chroniqueur nous renseigne d'ailleurs sur les arrangements faits à la salle, « ci-devant triste, noire, enfumée.... »

On l'a trouvée trop galante, trop semblable à une salle de bal ; enfin n'ayant plus rien de la gravité qui doit répondre à son objet. On ne peut blâmer la tapisserie en fleurs de lys, les portraits des rois protecteurs qui la décorent ; mais le blanc éblouissant dont on a affecté d'égayer toutes les parties non tapissées, les nouvelles tribunes ressemblant à de petites loges de spectacles, des

1. Il est à remarquer que les *Registres,* dans leurs mentions très sommaires, nomment rarement les personnes.

2. Le « déplacement des tableaux et autres arrangements dans les deux salles » coûta 60 livres 10 sous, qui lui furent payés (*Registre,* lundi 3 avril 1786). Il est probable que cette faible somme ne s'applique qu'à certains frais payés par l'Académie directement, le reste étant pris sur les fonds des bâtiments royaux.

loges grillées pour les ministres ou autres grands seigneurs ou grandes dames, qui voudraient jouir incognito de la séance, ont paru tout à fait déplacés [1].

Si le « Gascon », homme du monde et ami des belles dames, choisit tout seul la décoration qui provoqua ces maussades critiques, il dut s'en émouvoir assez peu. Il avait certainement eu l'intention de rendre la salle plus attrayante, et l'affluence des dames aux séances publiques de l'Académie n'était pas pour lui déplaire. La gravité de ses successeurs n'en a pas été, croyons-nous, plus choquée qu'il ne l'était lui-même.

A ces menues faveurs, de pur agrément pour ses collègues et pour lui, Marmontel n'oublia pas de joindre des avantages plus solides. Profitant du mépris qu'avait annoncé M. de Calonne, « en arrivant au contrôle général, pour une étroite parcimonie », il obtint de lui en 1786 que le jeton de présence des académiciens fût porté de trente sous à trois livres, ce qui pour les assidus pouvait l'élever à seize cents livres environ par an. Du même coup le traitement du secrétaire passa de douze cents livres à mille écus.

Si Marmontel avait borné son ambition à servir ainsi ses intérêts et ceux de ses collègues, il n'eût pas justifié suffisamment le choix qu'on avait fait de lui pour remplacer d'Alembert. Mais, prenant son rôle très au sérieux, il remplit ses fonctions avec tout le tact et le zèle qu'exige leur importance. Il fit plus ; il paya encore de sa personne, en dehors des obligations attachées à son poste. Il lut, pendant son secrétariat, différents morceaux de prose, qui furent très goûtés, les *Observations sur l'autorité de l'usage à*

1. *Mémoires secrets,* 17 janvier et 13 février 1786.

l'égard de la langue, les *Etudes relatives à l'éloquence,* destinées toutes deux à l'*Encyclopédie méthodique,* et l'*Essai sur le goût*[1].

Comme secrétaire, il distribua, suivant les circonstances, l'éloge ou les conseils aux concurrents qui se disputaient les prix ordinaires, ou extraordinaires, que l'Académie eut à décerner de 1783 à 1790. La compagnie eut en effet à sa disposition, dans cette période, des récompenses exceptionnelles dues à la générosité de donateurs le plus souvent anonymes.

C'est ainsi qu'en 1782 (13 mai)[2] « un particulier proposa un prix de douze cents livres pour un ouvrage élémentaire de morale ». Il s'agissait d'un « Traité sur les devoirs de l'homme et du citoyen, d'après les principes du droit naturel, clair, méthodique et propre à toutes les nations, et, comme il est destiné aux écoles, court, simple, et ne dépassant pas cent ou cent vingt pages in-12[3] ». N'est-ce pas déjà, en ce siècle philosophe, la première idée des manuels de morale civique que l'on a vus reparaître cent ans plus tard ? Le concours, n'ayant pas donné de résultat en 1782[4], fut reporté au 1er mai 1784, sans plus de succès. Cette année-là une mention honorable fut accordée à M. de Lacretelle, avocat, plus tard député à l'Assemblée législative, pour son ouvrage : *Les Devoirs de l'homme et du citoyen*, et, comme ce travail,

1. *Registre,* 16 juin et 25 août 1785, 27 avril 1786. Le premier de ces morceaux fut lu à la réception de Morellet, le second à la séance publique du 25 août, le troisième à la réception de Sedaine. Cf. *Mém. secr.,* mêmes dates.

2. Le *Mercure* avait publié cependant, le 10 mars 1781, le programme de ce traité.

3. *Ibid.,* 10 mars 1781 et 11 décembre 1784.

4. *Ibid.,* 14 septembre 1782.

malgré ses mérites reconnus par le rapport, ne répondait pas au programme de l'Académie, le secrétaire avait, en annonçant la remise du concours à 1786, préparé une instruction qu'il ne put lire en séance, faute de temps, mais qu'il autorisa ensuite M. de Lacretelle à faire imprimer[1]. C'était un avis aux candidats, à qui l'on signalait « l'extrême difficulté du sujet ». L'ouvrage en effet devait être « élémentaire et être en même temps l'extrait et comme la substance d'un traité de morale. La famille, la cité, la patrie, la société universelle ont le même lien, le besoin réciproque, et le bien de chacun dans l'intérêt de tous.... Le pacte entre la société et l'individu libre, leurs rapports si multipliés, leurs droits, leurs devoirs réciproques, sont le sujet le plus épineux... » La remarque était si juste que le prix pour le *Catéchisme de morale* (c'est le terme employé par le *Mercure*) fut remis pour la quatrième et dernière fois en 1786[2], et ne fut jamais décerné.

Marmontel, quatre ans plus tard, parlant en son nom seul, disait du *Catéchisme de la nature*[3], œuvre posthume du baron d'Holbach :

Cet ouvrage, pour lequel l'Académie Française a proposé inutilement un prix durant plusieurs années, était enfermé depuis trente ans dans le portefeuille de l'un des hommes les plus instruits de notre siècle, et les plus profondément versés dans les études philosophiques. Il y a réuni dans le moins d'espace qu'il est possible, et avec un ordre, une clarté et une précision singulière, les idées élémentaires de la morale universelle, c'est-à-dire

1. *Mercure*, 11 décembre 1784. *Mémoires secrets*, 15 décembre.

2. *Mercure*, 2 septembre 1787.

3. *Eléments de la morale universelle*, ou *Catéchisme de la nature*, par feu M. le baron d'Holbach. — *Mercure*, 17 juillet 1790.

de celle qui convient à tous les peuples du monde, abstraction faite des opinions religieuses qui les distinguent.

La Correspondance littéraire, moins élogieuse, trouve le livre banal et ennuyeux, mais philosophique, car on « n'y parle de Dieu et des prêtres, ni en bien ni en mal »[1]. L'amitié rend Marmontel indulgent pour une œuvre dont le but est de prouver que l'intérêt de tout homme est d'être vertueux, ce qu'il regarde d'ailleurs comme une « grande vérité ».

Il est probable que l'Académie, si le *Catéchisme de la nature* lui avait été soumis au moment voulu, n'aurait pas consenti à couronner un ouvrage qui sentait à ce point l'athéisme. Elle avait pour d'autres motifs, d'ordre purement littéraire, réservé le prix proposé pour l'ouvrage élémentaire de morale. Le même fait se produisit encore pour d'autres concours. L'Académie se montrait-elle plus difficile que pour ses prix ordinaires d'éloquence et de poésie, qu'il fallait presque nécessairement distribuer à la Saint-Louis ? voulait-elle, en raison de la donation même qui lui était faite, exiger davantage des candidats ? ou ceux-ci ne produisaient-ils réellement que des œuvres très faibles ? Ce qui est certain, c'est que diverses épreuves de cette nature aboutirent presque toutes à la même constatation d'impuissance finale. Les *Eloges* de d'Alembert, de Rousseau, de Léopold de Brunswick, ne réussirent pas mieux. Et pourtant les sujets étaient propres à inspirer poëtes et prosateurs.

Un prix de six cents francs avait été offert à l'Académie « par un anonyme », pour l'*Eloge de M. d'Alembert* (29 décembre 1783). Cet inconnu, « que tout le monde

1. *Correspondance littéraire*, novembre 1790.

nomma sur-le-champ », n'était autre que le marquis de Condorcet, ami du feu secrétaire. Trois ans plus tard, le prix n'avait encore pu être donné [1], faute de concurrents, et il fut remis à l'année suivante. Marmontel crut devoir, à cette occasion, payer son tribut de sincères regrets à son prédécesseur, en traçant pour les futurs concurrents l'*Esquisse* de cet *Eloge* qui semblait les effrayer. Son discours était peut-être de nature à les décourager davantage, car il contenait en quelques pages ce que l'on pouvait dire, sinon de plus éloquent, du moins de plus exact, sur le philosophe et sur l'homme.

Laissant à « ses paréils » le soin de louer le géomètre, il peignit avec émotion « ce caractère, sagement libre et naturel, plein d'enjouement et de facilité, mais prudent, même dans ses saillies, mesuré dans ses hardiesses, et qui, au milieu d'une société timide esclave des convenances, se jouait avec leurs liens, sans jamais en briser aucun ; ce caractère.... qui répandait dans tous les entretiens une gaieté vive et piquante, une plaisanterie d'un sel exquis, une mémoire intarissable, et un fonds de philosophie, d'où jaillissaient à chaque instant des traits de force et de lumière ». Qui pouvait mieux que Marmontel faire le portrait ressemblant de ce « froid d'Alembert », comme l'appelle un poëte [2], haineux de parti pris, qui n'avait lu que ses ouvrages, sans le connaître en personne ? Marmontel vante, à juste titre, « la sensibilité du sage, la chaleur de l'homme de bien », sa bienfaisance, son désintéressement vis-à-vis des offres séduisantes de Frédéric et de Catherine. Il nous montre d'Alembert, retenu

1. *Mém. secr.*, 26 février 1784 et 25 août 1787.
2. Gilbert, *Le* XVIIIe *siècle*, satire à M. Fréron.

en France par les liens de l'amitié, « le commerce des lettres, et cette société choisie qu'il s'était formée avec tant de soin auprès d'une femme célèbre, qui elle-même en faisait les charmes ». Aucun prince en effet « n'est assez puissant pour dédommager les gens de lettres de l'avantage de vivre ensemble, s'ils sont assez heureux pour en sentir le prix ». D'ailleurs l'Académie était pour d'Alembert « comme une seconde patrie dont la dignité, le succès, la gloire, le touchaient d'aussi près et aussi vivement que ses intérêts les plus chers ». Il ne voulut donc ni la quitter, ni abandonner ses amis, ni surtout délaisser cette femme, dont la perte prématurée le conduisit plus vite au tombeau. Il mourut simplement avec le calme de la vertu, et alla sans crainte « chercher la solution du grand problème de la vie ». Marmontel ne laissait guère, malgré la rapidité de son esquisse, qu'à apprécier le talent littéraire de d'Alembert, qu'il avait à peine indiqué, et c'était la partie la plus ingrate du sujet, car l'écrivain ne valait pas l'homme.

S'il avait rendu ainsi un hommage mérité à son prédécesseur, il aurait dû s'abstenir, en une autre circonstance, de se substituer aux candidats qu'il supposait incapables de traiter le sujet proposé. Un prix de mille écus fut offert « par une personne illustre pour un poëme ou ode sur la mort du prince Léopold de Brunswick[1] ». Le généreux anonyme était le comte d'Artois[2], qui voulait faire célébrer dignement l'action héroïque d'un prince assez humain pour aller au secours de deux paysans entraînés par les eaux de l'Oder, où il trouva la mort. Ce dévouement semblait de

1. *Registre*, 25 août 1785.
2. *Mém. secr.*, *ibid.*

nature à frapper l'imagination d'un poëte même assez ordinaire. Personne cependant ne fut bien inspiré, du moins au jugement de l'Académie, et le 25 août 1786 le prix ne fut pas décerné. Marmontel qui, sans pouvoir se présenter au concours, avait composé un poëme sur ce sujet, dans l'espoir de le communiquer ce jour-là à ses confrères et au public, fut obligé de « garder sa pièce dans son portefeuille ». Le prix fut décerné l'année suivante[1], et Marmontel put lire à l'Académie son travail, le 13 mars 1788. Mais, entre temps, le comte d'Artois avait « voulu connaître en secret » son ouvrage, « et lui avait permis de l'envoyer au prince régnant de Brunswick ». Aussi disait-on qu'il avait « eu la bassesse de se transporter à Versailles pour lire sa pièce à M. le comte d'Artois, qui, jugeant que ce poëte mendiait quelque chose, lui avait fait donner son portrait sur une boîte de carton ». On l'accusait encore « d'avoir fait passer » son ouvrage « dans les cours d'Allemagne par le même espoir d'obtenir quelque présent plus solide[2] ».

Il y avait dans ces médisances une part de vérité. Marmontel reconnaît en effet que le prince voulut lui donner une « très riche boîte d'or » qu'il refusa, car c'eût été un « prix déguisé ». Le comte d'Artois lui fit alors cadeau d'une belle copie de son portrait en grand. Quant au prince régnant de Brunswick, qu'il connaissait d'ailleurs depuis longtemps[3], il répondit à l'envoi du poëme « par une lettre de sa main et pleine de bonté, à laquelle étaient jointes deux médailles d'or frappées en mémoire de son vertueux frère ». Les récompenses que Marmontel reçut furent donc

1. *Mercure*, 8 septembre 1787.
2. *Mémoires secrets*, 25 août et 11 septembre 1786.
3. *Registre*, 24 mai 1765.

en réalité plus honorifiques que lucratives, mais il avait eu l'air néanmoins de les solliciter.

Il restait, au contraire, dans son rôle en lisant, en séance privée, « des *Observations* sur le travail habituel de l'Académie et sur les variations de la langue usuelle et du Dictionnaire qui en est le dépôt[1] ». A en juger par sa lecture antérieure sur l'*Autorité de l'usage,* elles devaient être des plus intéressantes. Mais la sécheresse du procès-verbal nous permet seulement de le supposer. Le *Registre* nous apprend d'une manière aussi succincte que, le 25 août 1790, « M. le secrétaire a fait quelques observations sur la fondation du prix de vertu, sur les heureux succès qu'avait eus cette institution et sur l'utilité dont elle pouvait être ». Le *Moniteur* rendit compte de cette séance, la dernière de ce genre[2], qui fut consacrée, suivant l'usage, à la distribution des prix[3]. Le rapport du secrétaire faisait allusion, dès le début, comme le constate le *Moniteur*[4], à la situation politique dont l'Académie ne pouvait se désintéresser. « Jamais, dit Marmontel, l'Académie française n'a eu tant et de si beaux prix à distribuer aux talents ; et jamais les talents ne se sont moins empressés à les obtenir. C'est encore l'esprit public qui fait diversion à l'esprit littéraire ; c'est le grand tourbillon qui absorbe les petits. »

1. *Registre,* 7 février 1789.

2. N° 243, mardi 31 août 1790. — Le *Moniteur* de 1791 ne fait aucune mention d'une séance publique tenue le 25 août, et le *Registre* garde le même silence.

3. Nous avons contrôlé et complété le témoignage du *Moniteur,* à l'aide des *Papiers inédits* provenant de M. Marmontel père.

4. « M. le Secrétaire a ouvert la séance et dans son discours a attribué aux affaires publiques, qui occupent et absorbent tous les esprits, le peu d'empressement qu'on a eu cette année pour les prix académiques. »

Le prix de poésie ne fut pas décerné. Le secrétaire expliqua ce qui avait, en dehors des défauts de composition qu'il signalait, empêché l'Académie de couronner une pièce d'un « mérite rare » pour le style, *la Mort du premier homme :* « La seule intention qui semble avoir dirigé l'auteur, la conclusion dont il a fait le but et l'épilogue de son poëme, n'était pas convenable pour le concours académique : il a bien dû savoir que ce n'était point ici que le déisme pur pouvait être enseigné et recommandé par le premier homme à sa postérité. Jamais devant ce tribunal la liberté de penser et d'écrire n'excédera les bornes respectables que l'auteur a voulu franchir. » D'Alembert avait dit avant Marmontel : « L'homme de lettres qui tient à l'Académie donne des otages à la décence. Cette chaîne, d'autant plus forte qu'elle sera volontaire, le retiendra sans effort dans les bornes qu'il serait tenté de franchir[1]. » L'Académie avait bien le droit d'exiger des candidats à ses récompenses la réserve qu'elle s'imposait elle-même.

Cette partie du rapport souleva un incident auquel mit heureusement fin le secrétaire. L'auteur de deux pièces non couronnées ayant voulu prendre la parole, Marmontel s'y opposa, « vu les suites dangereuses de cette innovation ». L'auteur insistait, l'Académie ne décidait rien, quand le secrétaire « trancha la difficulté en lui disant avec une fermeté polie : Monsieur, aucun des membres mêmes de notre compagnie ne peut parler dans les assemblées publiques, sans avoir communiqué auparavant ce qu'il veut dire ou lire aux officiers en charge ou du moins à trois de

1. *Préface* des *Eloges de l'Académie.* t. I, p. 15.

ses confrères ; jugez si nous pouvons vous donner une permission que, d'après nos statuts, nous n'avons pas nous-mêmes [1]. » L'à propos de la réplique provoqua des applaudissements universels, et la demande du poëte mécontent fut rejetée à l'unanimité.

Le prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Eloge de Rousseau,* fut également remis. Le secrétaire avait dû résister, quelques jours auparavant, aux sollicitations d'un concurrent anonyme [2], qui lui envoyait trop tard son ouvrage. Il lui répondait, le 16 août : « Le concours est fermé il y a quinze jours, la règle est inflexible, et aucune raison plausible ne peut y faire manquer. Je n'ai pas eu le temps de lire votre ouvrage. Ce sera demain mon occupation la plus intéressante, et je vous le rapporterai samedi.... » Marmontel avait doublement raison de faire respecter, en ces deux circonstances, le règlement, dont la rigoureuse observation est la seule sauvegarde des sociétés qui veulent demeurer libres et respectées.

En quelques mots seulement il fit entendre la raison du peu de succès des *Eloges* de Jean-Jacques Rousseau. On trouvait bien dans quelques-uns « la chaleur de l'enthousiasme. Mais plus les idées s'exaltent au delà de la vérité, plus elles s'affaiblissent ; et l'éloquence tire plus sûrement

1. *Moniteur, ibid.*

2. C'était le comte d'Escherny, dont le nom ne lui fut révélé que beaucoup plus tard. D'Escherny avait offert 600 livres pour doubler la valeur du prix attribué à l'*Eloge de Rousseau*, auquel lui-même concourait. L'Académie les accepta et Marmontel en fut le dépositaire. Le prix ne fut pas donné, et l'on peut voir, dans plusieurs lettres de Marmontel à la citoyenne d'Escherny (1794) et à M. d'Escherny (1796-1798), que la restitution de cette somme au donateur, qui ne la recouvra sans doute pas, fut l'objet de longues négociations entre eux (*Œuvres,* éd. Belin, t. VII, 2e partie).

ses grands effets de la justesse et de la mesure du sentiment et de la pensée que des élans qu'elle s'efforce de donner à l'expression [1] ». La mesure, qualité essentiellement académique, nécessaire, sinon au génie, du moins aux talents ordinaires, semble avoir manqué aux concurrents [2].

Mais l'Académie eut la consolation, si elle ne pouvait couronner des talents encore peu formés, ou des esprits trop audacieux, de décerner le prix de vertu [3]. Elle aurait même eu le regret de le partager, « si la reine n'avait daigné lui épargner cette peine [4] » en donnant cinquante louis pour récompenser deux sauveteurs, le père et le fils, qui avaient tiré de la Seine, à Boulogne, plusieurs personnes [5]. Elle n'eut pas du reste le plaisir de montrer à l'auditoire « la vertu couronnée ». Les cinq honnêtes gens qu'elle récompensait, habitant Saint-Dizier, étaient trop éloignés de Paris. De plus, deux étaient aveugles, tous étaient infirmes, et le

1. L'année suivante, il adressait les mêmes observations à M. d'Escherny, auteur encore *anonyme* de l'*Eloge de Rousseau* envoyé trop tard en 1790. Lettre du 9 août 1791, éd. Belin.

2. On avait également réservé le prix fondé par l'abbé Raynal, pour lequel on avait proposé deux sujets : *La politique et le caractère de Louis XI*, et *L'influence de la découverte de l'Amérique sur les mœurs, la politique et le commerce de l'Europe*. « Ni l'un ni l'autre n'a été traité avec l'étendue et la profondeur de lumières qui lui convient ».

3. Le *Mercure* de l'année précédente (15 septembre 1789) fait mention d'un *Mémoire* intéressant de Marmontel sur le prix de vertu, décerné à une domestique âgée de 70 ans, qui a donné des preuves étonnantes de son attachement à son maître, chez qui elle servait depuis 40 ans, quand sa maison fut saccagée et pillée. Il s'agit de la manufacture de Réveillon au faubourg St-Antoine. V. *Mémoires*, l. XIV.

4. *Moniteur*, *ibid.*

5. Ils furent présentés à l'Académie par Mme Panckoucke, à qui Marmontel écrivait l'année précédente, le 7 août 1789, qu'il regrettait beaucoup que l'Académie n'eût pu décerner le prix de vertu à de braves vignerons que cette dame protégeait. — *Catalogue d'autographes.*

moins âgé avait soixante-huit ans. Le secrétaire, regrettant leur absence, les loua en ces termes un peu vagues où l'on entrevoit seulement quel mérite peu ordinaire l'Académie couronnait ce jour-là :

Ces cinq personnes n'ont eu qu'une âme pour tenir la même conduite, et pour exercer durant quinze ans, avec une égale constance et dans l'obscurité la plus profonde, la plus héroïque des vertus. La bienfaisance du riche envers le pauvre est un devoir si indispensable, si naturel, si facile à remplir, qu'à peine celui qui l'exerce s'en fait un mérite ; et heureusement ce mérite est commun. La bienfaisance du pauvre envers le riche est bien plus généreuse, et lorsqu'elle est habituelle, c'est une des vertus qui honore le plus l'humanité. Mais la bienfaisance des malheureux constamment exercée envers ceux même qui ont causé leur ruine, et auxquels ils auraient à se plaindre de leur malheur, est l'héroïsme le plus pur, le plus sublime de la bonté....

Si ces généreux infortunés avaient été moins éloignés d'ici, nous aurions fait à leur humble vertu la douce et juste violence de vous la montrer couronnée. Elle se serait présentée, non pas vaine de son triomphe, non pas humiliée de votre vénération et du prix qui en est le tribut, mais sensible au soin que nous aurions eu de la tirer de l'oubli où elle était cachée et plus sensible encore au témoignage d'intérêt qu'elle reçoit de vous, Messieurs, quand vous venez dans nos assemblées la contempler avec des yeux attendris et mouillés de larmes : car il est naturel, il est juste, il est bon que des âmes sincèrement et gratuitement vertueuses se plaisent à être chéries et honorées des gens de bien ; et si le prix que reçoit la vertu est aussi un soulagement pour l'infortune qui l'accompagne, vous êtes loin, Messieurs, de regarder ce modique secours comme un salaire avilissant.

Assurément ces idées ont été reprises depuis, exprimées en un langage plus simple ou plus coloré ; le sujet, toujours le même, a été renouvelé et élargi ; on l'a enrichi

de considérations philosophiques ou humanitaires, et les membres de l'Académie, chargés de cette besogne, y ont déployé chacun leur tour d'esprit particulier. C'est pour ce motif que nous avons cru devoir tirer de l'oubli ce rapport presque tout entier. Il fait voir la distance qui sépare l'éloquence académique d'alors de celle d'aujourd'hui. On ne distribuait d'ailleurs, il y a cent ans [1], qu'un prix de vertu, et la tâche du rapporteur était moins lourde qu'elle ne l'a été depuis.

Cette séance du 25 août 1790, où le secrétaire s'inquiétait à bon droit, pour l'Académie, de l'état de « l'esprit public », marque à peu près la fin de son rôle et fut une des dernières manifestations de son existence. Deux jours après, l'Assemblée nationale l'invitait à présenter des projets de nouveaux règlements. Elle délégua à cet effet cinq de ses membres, dont le secrétaire [2]. Le 9 juin 1791, elle décida qu'elle enverrait, pour recevoir le corps de Voltaire, ramené à Paris, une députation dont Marmontel fit partie. Le 31 décembre figure pour la dernière fois sa signature sur le registre des délibérations. C'est par une erreur évidente que le 7 décembre 1792 il est encore fait mention de son nom sur le registre de présence, puisqu'il était parti de Paris depuis le 6 août, pour n'y revenir que beaucoup plus

1. *Mémoires secrets*, 28 avril 1782. — Prospectus, par l'Académie, du premier prix de vertu, fondé par M. de Monthion *(sic)*, chancelier de M. le comte d'Artois.

2. *Registre*, 27 août 1790. — La Harpe publia au *Mercure*, les 16 et 23 octobre 1790, un *Précis* sur l'objet, les statuts et les travaux de l'Académie, extrait d'un rapport demandé par la compagnie aux commissaires, qu'elle avait nommés à cette occasion. Il y défend, pour ainsi dire d'avance, l'Académie contre les attaques de Chamfort, qui parurent quelques mois plus tard.

tard. Ce fut Morellet qui le remplaça bénévolement comme secrétaire, et qui sauva les archives, après la dernière séance, du 5 août 1793[1].

De sa retraite, près Gaillon, en Normandie, Marmontel songeait néanmoins à l'Académie, et, peu de temps avant le décret du 8 août qui la supprima, il écrivait à Mme la maréchale de Beauvau, à l'occasion de la mort de son mari[2] : « La seule présence de M. le maréchal de Beauvau recommandait, dans les assemblées de l'Académie, la décence, le calme, l'union, la modération, l'amour du travail... Si, dans des temps de trouble et de désordre, l'Académie a conservé son caractère de dignité, de sagesse et de bienséance, elle en est surtout redevable à l'exemple que lui donnait le plus considérable de ses membres... » Marmontel, qui n'assistait plus aux séances depuis un an au moins, aurait à cette date pu constater, avec Morellet, le « grand conflit d'opinions » qui divisait l'Académie. Il avait vu le prélude de ces querelles intestines qui « détruisaient tout l'agrément de la société ». Deux partis, celui des aristocrates et celui des démocrates, s'étaient formés au sein de l'Académie, dont les discussions dégénéraient en disputes. Chamfort n'avait-il pas publié, au mois de mai 1791, une véritable diatribe contre l'Académie, qu'il fallait « anéantir » pour affranchir les talents ? Morellet lui répondit, mais sa brochure[3] fut peu répandue et n'aurait d'ailleurs rien empêché. Cependant ce fut surtout après le 10 août que les passions révolution-

1. Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 419-433. La dernière séance indiquée au *Registre* est celle du 1er juillet 1793.

2. 25 mai 1793 (Morellet, *op. cit.*).

3. *Mélanges*, t. I, p. 116-227 : *De l'Académie française*, ou Réponse à l'Ecrit de M. de Chamfort, qui a pour titre : *Des Académies*.

naires des La Harpe et des Chamfort se donnèrent libre carrière. Marmontel eût donc assisté, en témoin impuissant et attristé, à des dissensions qui déshonoraient le corps auquel il se faisait gloire d'appartenir et où il eût voulu, bien inutilement, maintenir l'union. Mais il avait fui à temps devant l'orage qui grondait, prévoyant des malheurs auprès desquels la suppression de l'Académie ne devait être qu'une bagatelle, et il put, grâce à sa prudence, s'abriter, lui et les siens, dans un asile qui les sauva des plus grands dangers.

CHAPITRE XII.

Marmontel et la Révolution : ses opinions modérées. — Il compromet son élection aux Etats généraux. — Entretien avec Chamfort. — Ses articles au *Mercure*, sur l'instruction publique, le droit de paix et de guerre, la peine de mort. — Marat le dénonce. — Il se réfugie en province. — Il est élu au Conseil des Anciens. — *Rapport sur les dépôts littéraires.* — *Discours sur le libre exercice des cultes.* — Œuvres posthumes : *Grammaire, Logique, Métaphysique, Morale, Régence du duc d'Orléans.* — *Nouveaux Contes moraux.* — Mort de Marmontel.

Marmontel, déjà vieux, pouvait, au moment où il publiait l'édition complète de ses *Œuvres* (1787), qu'il regardait comme son testament littéraire, compter finir sa vie dans une douce tranquillité. Ce fut justement alors que « les inquiétudes sur le sort de l'État s'emparèrent » pour la première fois sérieusement de son esprit, et que « sa vie privée changea de face ». Jusque là il avait, comme bien d'autres, senti plus ou moins confusément que « la situation des affaires publiques et la fermentation des esprits dans tous les ordres de l'Etat paraissaient le menacer d'une crise prochaine », mais il avait continué d'espérer que des réformes nécessaires préviendraient une révolution que des hommes clairvoyants avaient depuis longtemps prédite.

Un peu surpris d'abord par la rapidité avec laquelle se succédèrent les événements, effrayé ensuite des excès où se laissèrent entraîner les « factieux », Marmontel se reprit

peu à peu et redevint assez maître de lui-même pour observer les faits d'un œil attentif et tâcher de démêler leurs causes. Ses préventions en faveur de l'ancien régime, sa modération naturelle, que l'âge avait fait dégénérer en timidité, ne lui ont pas toujours permis de discerner la vérité. Il a néanmoins, sans prétendre écrire l'histoire de la Révolution, raconté avec quelque détail les principaux événements du règne de Louis XVI jusqu'à la prise de la Bastille. Peut-être, comme on l'a supposé [1], voulait-il ainsi remplir, au moins en partie, ses devoirs d'historiographe. Il désirait, en tout cas, « éclairer l'avenir des lumières du passé ». Ses *Mémoires* offrent donc un certain intérêt pour l'étude des faits immédiatement antérieurs à la Révolution et de ses débuts. Ce qu'il en dit ensuite se réduit à une sorte de résumé [2] qui ne peut servir à l'historien.

C'est d'ailleurs sur la politique de Louis XVI et de ses ministres avant 1789, et au moment de la réunion des États généraux, que les esprits éclairés et impartiaux sont le plus généralement d'accord. Cependant les relations de Marmontel avec certains ministres lui ont permis de citer des autorités non suspectes. Il s'appuie, par exemple, sur des notes que lui a remises M. de Montmorin, pour expliquer pourquoi le roi ne voulut pas rappeler Necker après le renvoi de Calonne. Il invoque le témoignage de Lamoignon contre Brienne, à propos de la translation si maladroite du Parlement de Paris à Troyes. Plus tard, sur les suites du 14 juillet, il cite à plusieurs reprises Lally-Tolendal [3], et,

1. Rœderer, cité par M. Tourneux, préface de l'éd. des *Mémoires*.
2. V. notre *Introduction*.
3. *Mémoire* de M. le comte de Lally-Tolendal, ou *Seconde Lettre à ses commettants*. Paris, Desenne, janvier 1792, in-8.

sur le rappel de Necker [1], le ministre lui-même. Il emprunte en partie à Dusaulx [2], en partie à un inconnu, le récit du meurtre de Flesselles. Mais cela ne l'empêche pas de juger pour son compte, et souvent avec perspicacité, les hommes et les choses. Il voit bien que la crise fatale « n'est arrivée que par l'imprudence de ceux qui se sont obstinés à la croire impossible ». La démission de Necker acceptée en 1781 fut la source première de tous les malheurs qui suivirent. N'ignorant pas que les frères du roi avaient contribué à la retraite du ministre indispensable, Marmontel les suppose trompés, et n'ose pas les croire capables « d'avoir voulu favoriser la calomnie », sous laquelle succomba le contrôleur général des finances. En proie à des ministres frivoles et égoïstes, comme Maurepas, prodigues comme Calonne, incapables comme Brienne, Louis XVI eut le tort de se laisser diriger et leurrer par eux. Marmontel a tracé de ces trois mauvais serviteurs de la monarchie en détresse des portraits peu flatteurs. Peut-être dépasse-t-il un peu la mesure pour Brienne, dont il dit crûment qu'en arrivant au pouvoir, « et son portefeuille et sa tête, tout se trouva également vide [3] ».

Il a jusqu'à ce moment envisagé la situation avec sang-froid, mais à mesure que le péril augmente, s'il discerne

1. *Sur l'administration de M. Necker,* par lui-même. Amsterdam, 1791, in-12.

2. Les premières lignes de la citation sont en effet tirées de Dusaulx : *De l'insurrection parisienne et de la prise de la Bastille.* (Ces trois dernières notes sont de M. Tourneux).

3. Morellet, ami de Brienne, qui, dans ses *Mémoires,* (t. II, p. 467), trouve Marmontel trop sévère, reconnait dans une de ses *Lettres à lord Shelburne,* du 3 janvier 1789 (Paris, Plon, 1898), que « l'archevêque a fait une fin ridicule, et avec de l'esprit, le talent des affaires et de bonnes intentions, a fait fautes sur fautes ».

encore avec autant de clairvoyance les causes de la crise, il ne comprend pas que son dénouement est inévitable, et croit y trouver des remèdes, dont l'application eût aggravé le mal et précipité la catastrophe.

Forcé de reconnaître que les privilégiés ne surent pas faire à temps les sacrifices nécessaires, il se figure à tort que le rappel, même tardif, de Necker, et sa bonne administration auraient suffi à conjurer le péril, si l'on n'eût pas commis l'imprudence, ayant sa rentrée au ministère, de promettre au pays la convocation prochaine des Etats généraux. La province était encore calme et ne demandait qu'un allégement d'impôts, tandis que les villes, et surtout Paris, étaient remplies d'esprits novateurs et hardis qui agitaient l'opinion par des écrits et des entretiens où l'on soutenait avec chaleur la cause du peuple. Il eût fallu réprimer cette liberté naissante, mais la chose n'était pas facile, et Marmontel le constate avec regret. Il consentirait à voir établir chez nous la sage liberté des Anglais, mais ne veut pas aller plus loin, et condamne nettement l'erreur des notables, qui, « en réduisant à une contribution modique le droit d'élire et d'être élu — aux futurs Etats, — l'avaient rendu indépendant de toute propriété réelle, au risque d'y laisser introduire un grand nombre d'hommes indifférents sur le sort de l'Etat[1] ». Là était, en effet, vu le doublement décidé du Tiers et le vote probable par tête, le plus grand danger qui pût menacer les privilégiés et par suite le pouvoir royal

1. Morellet, *Lettres*, 22 juin 1789, trouve aussi que l'on n'a pas tenu assez compte, pour l'éligibilité des députés, des droits des propriétaires « qui ont seuls un intérêt direct et invariable à la prospérité nationale, à la modération et à l'égale répartition de l'impôt ». Même opinion dans ses *Mémoires*, t. I, p. 341, 344, 363.

lui-même. Le peuple allait devenir le véritable maître ; les curés seraient, dans ces conditions, élus en grand nombre, et « se rangeraient du côté du peuple,... auquel ils tenaient et par les nœuds du sang, et par leurs habitudes, et surtout par la vieille haine qu'ils couvaient pour le haut clergé ». Necker trop hardi, nourri d'illusions, connaissant mal le peuple qui est inconstant et se laisse « corrompre, égarer, irriter jusqu'à la frénésie et la plus brutale fureur », ne prévit aucun des maux redoutables que l'on devait craindre, et conduisit en aveugle la royauté aux abîmes.

Sans doute il est facile de juger sévèrement après coup les erreurs d'autrui. Il est certain néanmoins que Marmontel vit tout d'abord le péril, et beaucoup mieux que son ami Morellet[1], dont il partageait cependant les idées, et c'est ce qui explique sa conduite ultérieure. La peur le jeta, même avant la réunion des Etats, dans la réaction. Il pressent qu'il sera impossible d'opposer des digues au torrent débordé ; il blâme la confiance de Necker, qui avait l'intention de réunir les Etats dans Paris, où il n'y aurait eu ni « sûreté, ni liberté, ni tranquillité » pour eux ; il critique le choix de la salle qu'on destina, à Versailles, aux assemblées générales, salle « entourée de galeries comme pour inviter le peuple à venir assister aux délibérations, appuyer son parti, insulter, menacer, effrayer le parti contraire, et changer la tribune en une espèce de théâtre, où par ses applaudissements il exciterait ses acteurs ».

Voilà dans quelles dispositions d'esprit se trouvait Mar-

1. Morellet dit en effet (*Mémoires*, t. I, p. 354) : « Celui qui craint tout prévoit tout : l'imagination de l'homme effrayé parcourt le vaste champ des possibilités, et à force de terreurs il est assuré de ne voir rien arriver qu'il n'ait annoncé d'avance et qui ne l'ait déjà fait trembler. »

montel avant les élections et la convocation des Etats. Assez connu par ses écrits, qui avaient rendu son nom populaire, pour être élu par le Tiers, il ne craignit pas de manifester ses opinions, et compromit ainsi sa candidature. Les assemblées primaires furent assez tranquilles à Paris. Nommé électeur par la section modérée des Feuillants, il y fut aussi « l'un des commissaires chargés de la rédaction du cahier des demandes, où il n'y avait rien que d'utile et de juste ».

Mais les choses se passèrent autrement dans l'assemblée électorale, où s'agitèrent les « hommes remuants et bruyants qui se disputaient la parole,... gens de palais et de chicane, tous accoutumés à parler en public ». Leur ambition était intéressée à « voir changer la réforme en révolution », car ils seraient ainsi, « à tour de rôle, appelés aux fonctions publiques, et seuls ou presque seuls, les législateurs de la France ; d'abord ses premiers magistrats, et bientôt ses vrais souverains ». Marmontel entrevit, dès le début, le rôle capital qu'allaient jouer les avocats dans la Révolution [1].

En tout cas, la façon dont Target présida l'assemblée électorale, lui dictant son avis personnel et donnant volontiers la parole aux orateurs qui faisaient retentir « les mots indéfinis d'égalité, de liberté, de souveraineté du peuple », n'était pas de nature à lui plaire. Il cite un exemple de ces déclamations ridicules auxquelles se livraient déjà certains exaltés : « J'ai vu, dit l'un d'eux, oui, citoyens, j'ai vu à la barrière Saint-Victor, sur l'un des piliers, en sculpture, le

1. Le Tiers nomma en effet dans toute la France deux cent douze avocats sur moins de six cents représentants. Bailly s'applaudit de ce fait, et confirme à sa manière l'opinion de Marmontel en disant que les avocats ont joué alors un rôle vraiment beau, et qu'on leur doit le succès de la Révolution (*Mémoires*, t. I).

croirez-vous ? j'ai vu l'énorme tête d'un lion, gueule béante, et vomissant des chaînes dont il menace les passants. Peut-on imaginer un emblème plus effrayant du despotisme et de la servitude ? » Et « l'orateur lui-même imitait le rugissement du lion, tout l'auditoire était ému ». Un homme de bon sens[1] ne pouvait accepter, sans mot dire, de pareilles puérilités, ni flatter impudemment le peuple, en « exagérant follement les espérances et les promesses », comme on le faisait déjà en toute circonstance. Aussi Marmontel fut-il bientôt presque isolé, et « de jour en jour son parti s'affaiblit dans l'assemblée électorale ». Il ne dissimulait pas ses principes, et protesta seul par son vote contre une décision importante qui y fut prise. C'est Bailly qui raconte le fait. Pour le bien comprendre, il ne faut pas oublier que, si l'ouverture des Etats généraux eut lieu officiellement le 5 mai, les élections n'étaient pas cependant terminées à Paris[2] et que celles du Tiers ne commencèrent que le 12 pour se terminer le 19.

Donc, un arrêt du roi, pris en Conseil d'Etat, le 7 mai 1789, ayant supprimé le premier numéro des *Etats généraux,* journal de Mirabeau, Target dénonça le lendemain cet arrêt, « comme contraire à la liberté publique », à l'assemblée des électeurs du Tiers état de la ville de Paris ; celle-ci suspendit la rédaction de son cahier pour s'occuper de cette affaire, réclama unanimement, « sans néanmoins entendre approuver ni blâmer le journal », et résolut de porter son arrêté, « signé de tous les membres assistant à l'assemblée,

1. « Dans ce délire universel, Gouverneur Morris ne peut citer à Washington qu'une seule tête saine, Marmontel, et Marmontel ne parle pas autrement que Morris. » Taine, *l'Ancien Régime,* p. 426.

2. V. les *Mémoires* de Bailly, t. I, avril et mai.

à Messieurs des chambres du Clergé et de la Noblesse, qui seront invités à s'unir à Messieurs de la chambre du Tiers état pour faire révoquer ledit acte du Conseil du 7 mai présent mois, et pour procurer à l'Assemblée nationale[1] la liberté provisoire de la presse... »

Il est dit dans l'arrêté, continue Bailly, qu'il a été pris unanimement. Cela est vrai, à un seul membre près. Lorsqu'on fut aux voix, je remarquai bien qu'un seul, M. Marmontel, ne se leva pas. Il était au second rang, et par conséquent caché par ceux qui se levèrent. Je ne dis rien, mais, malgré l'unanimité apparente, quelqu'un, et sans doute par malice, demanda la contre-partie, qu'alors on ne demandait pas toujours. Le président fut obligé d'obéir, et Marmontel eut le courage de se lever seul. Quoique je ne fusse pas de son avis, j'admirai sa fermeté, qui lui fit honneur à cet égard ; mais le mécontentement sur le fond de son opinion me fit préjuger qu'il ne serait pas député[2].

Il ne le fut point en effet, et Siéyès, élu le dernier, lui fut préféré le 19 mai. Il en bénit le ciel, « car il croyait prévoir ce qui allait se passer à l'Assemblée nationale », et ne se trompait pas.

1. Les communes ne se constituèrent en *Assemblée nationale,* sur la motion de Siéyès, que le 17 juin, après avoir terminé la vérification de leurs pouvoirs. Mais Bailly fait remarquer que c'est dans cet « acte » que pour la première fois les Etats généraux sont désignés sous la dénomination d'Assemblée nationale. Il convient d'ajouter que, dans le deuxième et dernier numéro (5 mai) des *Etats généraux,* Mirabeau employait déjà cette expression. Ce fut sans doute ce qui inspira l'assemblée du Tiers tenue le 8.

2. Bailly, *Mémoires,* t. I, p. 42. Les rapports de Marmontel et de Bailly, confrères à l'Académie française, basés sur une estime réciproque, étaient d'ailleurs des plus courtois. Le 6 juillet suivant, Marmontel, au nom de la compagnie, le félicitait « des témoignages solennels de satisfaction et de reconnaissance qu'il avait reçus de l'Assemblée nationale après avoir si dignement rempli les fonctions de président ». Il louait « sa fermeté douce, son courage modeste, sa raison conciliante, son patriotisme éclairé, son

Quel rôle eût-il joué d'ailleurs dans une assemblée dont il n'eût partagé ni les enthousiasmes ni les défaillances ? Conservateur impénitent, il considérait comme des réformes suffisantes de confier aux représentants de la nation le soin de fixer les dépenses, de consentir les impôts, de rendre les ministres « comptables », de publier les états de recettes et de dépenses, afin que la nation pût les vérifier elle-même, de réformer les abus, de soumettre l'administration « aux règles de la plus exacte économie », d'établir l'égalité de l'impôt, de régler le retour des Etats généraux, de rendre « la presse libre comme elle pouvait l'être », d'abolir les lettres de cachet ou de les confier à la sagesse d'un tribunal, de rendre inviolables « la liberté, la sûreté publique et personnelle, la propriété, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et sous la loi ». Il n'allait pas au delà, car il redoutait le despotisme d'une démocratie absolue. Il se fût donc assis à l'Assemblée nationale à côté des monarchiens, des Malouet, des Mounier, des Lally, et comme eux, bientôt réduit à l'impuissance, eût dû s'enfuir, soit après le 14 juillet ou le 5 octobre, soit au plus tard après le 10 août ou les massacres de septembre [1].

Ce qui augmenta ses craintes, c'est l'entretien qu'il eut, après son échec, avec Chamfort, son collègue à l'Académie, « un des plus outrés partisans de la faction républicaine ». On peut s'étonner que ces mots de république et de républicains reviennent constamment sous la plume de Mar-

égalité d'âme inaltérable, son esprit calme et toujours présent, etc. » Bailly le remercia le 25. (*Œuvres* choisies de Marmontel, éd. Saint-Surin, Paris, 1828, t. I).

1. V. sur la politique de ce groupe, Aulard, les *Orateurs de l'Assemblée Constituante* (Paris, Hachette, 1882).

montel, parlant d'une époque où personne, ni dans la presse, ni dans l'Assemblée, ne semblait prévoir ni préparer le renversement de la monarchie. Mais quelques esprits aigris, quelques ambitieux déçus, ne poussaient-ils pas leurs secrètes espérances plus loin qu'ils ne l'avouaient aux autres et peut-être à eux-mêmes ? De ce nombre était asssurément Chamfort[1], envieux et mécontent. Les propos qu'il tint à Marmontel[2] prouvent que la monarchie tempérée n'était plus l'idéal de certains « factieux », ou que tout au moins, s'il n'y avait pas une conspiration régulière déjà ourdie contre la royauté, on comptait bien entraîner la nation plus loin qu'elle ne le voulait. « Le trône et l'autel, dit Chamfort, tomberont ensemble », et les audacieux mèneront la foule à leur gré, par les moyens révolutionnaires, « la disette, la faim, l'argent, des bruits d'alarme et d'épouvante, et le délire de frayeur et de rage dont on frappera ses esprits ». Si Chamfort n'a pas tenu à la lettre ce langage, s'il est possible d'admettre que Mirabeau et le duc d'Orléans, accusés ici de conspiration préméditée, ne savaient pas bien encore, au mois de mai ou juin 1789, quelles armes leur seraient nécessaires ni jusqu'où ils iraient, il n'en est pas moins vrai que les faits se déroulèrent suivant une progression continue et inévitable, par une fatalité plus forte que les volontés humaines.

1. V. sur Chamfort, Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 391-398.

2. Un défenseur de Chamfort, M. Pellisson (*Chamfort*, Paris, Lecène, 1895), a reconnu que « certains mots, le ton général de tout le morceau, passent la portée ordinaire de Marmontel, et que, dans cet entretien, il se touve des paroles aigües et vibrantes qu'il n'eût pas inventées ». Marmontel, dit-il, est d'ailleurs de bonne foi, mais Chamfort a peut-être pris plaisir à effrayer « son placide confrère, en se posant devant lui en conspirateur ». Cette supposition nous paraît peu vraisemblable.

Aussi Marmontel, apeuré par cette singulière prédiction, ne vit-il plus de remède que dans le *renvoi* des États, « avant qu'ils ne fussent assemblés ». Il n'y a pas, quoi qu'on en ait pensé[1], « contradiction flagrante » entre l'allusion de Marmontel à son échec du 19 mai et le conseil qu'il donna, peu de temps après, à Maury de faire *renvoyer* par le roi les États généraux. Ceux-ci ne furent réellement assemblés, c'est-à-dire constitués, que le 17 juin, où les communes se déclarèrent *Assemblée nationale,* ou plutôt le 27, jour où les trois ordres délibérèrent en commun pour la première fois. C'est donc entre le 19 mai et le 17 ou 27 juin au plus tard que Marmontel concevait le projet de faire demander au roi, par la Noblesse et le Clergé, qui délibéraient encore séparément, de tenter un coup de force qui aurait précipité les événements au lieu de les conjurer. Complètement découragé par l'insuccès de sa proposition qu'il considérait comme une mesure de salut public, il quitta Paris et se réfugia à Grignon, pour échapper « à une société nouvelle qui se formait alors chez lui ». Il ne partageait pas en effet les idées politiques de Talleyrand, du comte de Narbonne, de La Fayette, et son départ mit fin à leurs relations. Il n'alla plus désormais à Paris que pour assister aux séances de l'Académie, et vécut fort retiré.

On se figure aisément ce qu'il dut penser des actes d'une Assemblée qui avait usurpé le titre de *nationale*[2]. Hanté

1. Tourneux, éd. des *Mémoires de Marmontel,* t. III, p. 185, note d'après M. Flammermont.

2. C'est aussi l'avis de Morellet qui trouve ce procédé « sans façon », et le Tiers état « un peu outré dans ses vues et dans ses principes » (*Lettre* du 22 juin 1789), mais qui voyait d'abord les choses moins en noir, en sa qualité de docteur « tant mieux » (*Lettre* du 15 mars 1787).

par la crainte des dangers qui menaçaient la royauté, le clergé, tous les pouvoirs existants et même les simples citoyens, il suit les événements avec le parti pris involontaire de tout blâmer, ou peu s'en faut. Il voulait d'ailleurs réserver au roi « le droit inaliénable d'accorder ou de refuser sa sanction aux décrets des États », c'est-à-dire maintenir en fait le pouvoir absolu, comme plus tard il admettra la nécessité d'introduire le *veto* dans la Constitution. C'était ne pas comprendre que toute résistance à la volonté de la nation était devenue impossible. Les fautes du pouvoir ne lui échappent pourtant pas. La déclaration du roi aux États, le 23 juin, lui semble incohérente, et sa conclusion blessante par le ton d'autorité qui y règne. Le Tiers, grâce à sa fermeté, triompha de la mollesse des autres ordres. Dès lors se répandit « dans la foule un esprit de licence, de faction et d'anarchie », les modérés devinrent suspects au peuple, dont la liberté de la presse entretenait soigneusement la défiance, en répandant le bruit de complots imaginaires. On conseilla bien au roi « de faire usage de l'autorité réprimante » ; il fit avancer des régiments, mais cette résolution vigoureuse fut mal exécutée ; « on ne calcula rien, on ne pourvut à rien, on ne songea pas même à garantir les troupes de la corruption du peuple de Paris ».

Le 14 juillet les trouva donc à peu près désarmées devant la foule qui les avait séduites. Bien qu'il croie, comme Bailly[1], que l'attaque de la Bastille fut préméditée d'après un plan concerté d'avance entre les factieux, Marmontel reconnaît cependant que « le 14, au matin, les frayeurs personnelles cédant à l'alarme publique, la ville entière ne fut qu'un seul

1. Bailly, *Mémoires*, t. I, p. 386.

et même peuple ; Paris eut une armée, spontanément assemblée à la hâte », à qui l'esprit public tint lieu de discipline. Il a beau déclarer ensuite qu'on a exagéré l'exploit des héros de la Bastille, il est frappé malgré lui de la force irrésistible de ce mouvement populaire qu'il condamne. Les meneurs, du reste, avaient eu depuis longtemps l'adresse de fasciner l'opinion [1]. Mais le peuple n'avait-il pas raison de croire aux projets liberticides de la cour ? Voilà ce que Marmontel ne parvient pas à comprendre.

Après le 14 juillet, il songe encore, avec Lally, à une réconciliation possible de la nation et de la royauté. La nuit du 4 août, qui « aurait dû tout pacifier », ne servit à rien, et l'insurrection du 5 octobre vint arracher de Versailles le roi qui, pouvant encore fuir, « perdit le moment qu'il ne devait plus retrouver ».

Là finit la partie des *Mémoires* qui traite avec quelque détail de la Révolution. Jusqu'au 10 août, ce n'est plus qu'un résumé des plus arides. Marmontel n'avait pourtant pas quitté Paris ou Grignon. Il vit donc de près tous les actes de l'Assemblée constituante, et presque tous ceux de la Législative. Mais il a gardé là-dessus un silence significatif : le roi était en effet devenu moralement prisonnier de ces Assemblées et ne pouvait plus agir par lui-même. Marmontel sortira de sa réserve pour apprécier brièvement les actes de la Convention, le règne de la Terreur et les débuts du Directoire. Mais il n'a pas dit un seul mot des luttes soutenues par la Révolution contre l'étranger, comme

1. Bailly, t. I, p. 388, dit formellement : « A côté des bons citoyens.... agissaient un grand nombre de factieux qui voulaient précipiter la Révolution et la porter au delà de toute mesure. »

s'il n'avait pas saisi leur rapport étroit avec la politique intérieure et l'influence qu'elles ont exercée sur elle.

Il ne resta pas cependant inactif dans la période qui s'écoula entre le 5 octobre et le 10 août, et, sans s'occuper directement de politique, eut l'occasion d'exposer plus d'une fois ses idées sur certains sujets qui s'y rattachent de près.

A la fin de 1789, le libraire Panckoucke, qui dirigeait le *Mercure* et voulait le mettre en état de soutenir la concurrence que lui suscitait la liberté de la presse, nouvellement établie de fait, sinon en droit, conçut le dessein de rendre « la partie littéraire de son journal » plus intéressante, et s'adjoignit à cet effet comme principaux rédacteurs MM. Marmontel, de La Harpe et Chamfort, tous trois de l'Académie française [1] ». La partie politique, devenue de beaucoup la plus importante, demeura confiée à Mallet du Pan, citoyen de Genève. Les préoccupations du moment devaient imprimer à la partie littéraire du journal un caractère sérieux et grave qu'elle était loin d'avoir eu jusque là. Les trois académiciens le comprirent, et rendirent compte des livres ayant trait aux questions qui agitaient les esprits ou les abordèrent d'eux-mêmes. Chamfort et La Harpe, beaucoup plus jeunes que Marmontel, se livrèrent à toute la fougue de leur tempérament. Marmontel, plus réservé, toucha aussi à la politique, mais seulement en théoricien qui ne veut pas se mêler aux luttes de personnes, d'ailleurs presque inévitables dans une pareille crise.

1. *Mercure*, 5 décembre 1789. Les nouveaux rédacteurs, qui n'étaient pas des étrangers pour le journal ainsi rajeuni, devaient débuter à partir du premier samedi de janvier 1790. Le *Mercure* était alors hebdomadaire. La Harpe y inséra son premier article le 19 décembre.

A peine en effet Panckoucke avait-il annoncé la réforme du *Mercure* qu'elle provoqua les railleries de Camille Desmoulins. La Harpe, dans un article de circonstance [1], protesta contre ce passage d'une brochure anonyme : « La délation est la plus importante de nos nouvelles vertus. » La délation, dit-il, ne devait pas être mise au service de la liberté, comme l'avaient employée les Fréron et autres, au nom de la religion, contre les philosophes. Le spirituel auteur des *Révolutions de France et de Brabant* riposta ainsi [2] :

M. Panckoucke s'est fait un point d'honneur de soutenir son journal au milieu des grands débris qui le menaçaient d'une ruine commune, et il vient de conclure une triple alliance entre MM. Marmontel, de La Harpe et Chamfort. En lisant la publication de cette ligue formidable, j'avais tremblé pour mon journal, et j'aurais bien voulu regagner le port avec ma frêle barque. Comment tenir la mer contre ces gros vaisseaux, qui allaient croiser au mois de janvier ? Je respire et je reprends courage depuis que j'ai vu la première expédition de M. de La Harpe.

La raillerie ne paraît pas bien méchante [3]. Cependant Camille traite deux lignes plus haut le *Mercure* de « colporteur centenaire des mensonges ministériels ». Les haines sommeillent encore : elles éclateront bientôt dans toute leur férocité, et la délation sera la grande arme des plus fameux

1. 19 décembre 1789.
2. N° 5.
3. Dans le n° 48 (25 octobre 1790) des *Révolutions*, une gravure représente une pyramide où sont inscrits les noms de d'Alembert, Mably, Piron, Marmontel, Helvétius, Raynal, Diderot, Rousseau, Voltaire, avec cette inscription à la base :

A leurs divins écrits il faut rendre justice.

Mais cet hommage n'est pas de Desmoulins. Tout en reconnaissant (n° 64, 14 février 1791) que les estampes du graveur « n'ont pas nui au succès de son journal », il proteste contre la plupart et n'en accepte pas la responsabilité.

journalistes. Camille en saura quelque chose, lui qui se proclama d'abord l'ami de Marat, le délateur en titre. On sent plus d'amertume, et comme une menace contenue, dans ce que disait au même moment un autre journal des nouveaux rédacteurs du *Mercure :*

Le *Mercure de France* va être rédigé par M. Marmontel, devenu pesant, pour ne pas dire lourd ; par M. de La Harpe, qui prêche l'avent et le carême au Lycée ; par M. de Chamfort, d'une paresse si soutenue que faire des riens lui semble un travail à citer : ces trois noms n'en imposent point, parce qu'on donnerait dans ce moment la littérature, toutes les Académies, pour une motion un peu renforcée [1].

Chamfort et La Harpe le sentirent, et ne furent pas des derniers à soutenir ou à proposer les motions qui devaient leur assurer la popularité ou les mettre, croyaient-ils peut-être, à l'abri de la délation. Marmontel ne les suivit pas dans cette voie : ses convictions bien arrêtées et le souci de sa dignité ne lui permirent pas de changer d'avis au moment opportun. Il écrivit au *Mercure* en 1790, et cessa, découragé sans doute par l'attitude de ses collaborateurs, d'y manifester ses opinions dès le mois de février 1791 [2]. Il garda ensuite le silence jusqu'à son départ de Paris [3].

Son début fut un article où il exposait en partie ses idées sur l'instruction publique. Depuis plusieurs années il avait réfléchi sur ce grave problème. En 1787, M. de Lamoignon, garde des sceaux, avait eu l'intention de faire des réformes

1. *Journal des Révolutions de l'Europe,* cité par Hatin, *Bibliographie de la presse périodique française* (Paris, Didot, 1866).

2. Encore ce dernier article, de pure complaisance, ne touche-t-il pas à la politique. C'est le compte rendu d'un *Discours* de Panckoucke sur *le Plaisir et la Douleur* (26 février).

3. A partir du 17 décembre 1791, Marmontel n'est plus mentionné sur le titre du *Mercure* que pour les *Contes.*

dans l'enseignement, et Marmontel, consulté par le ministre, prépara un mémoire qu'il lui soumit. Il ne voulait « ni tout détruire ni tout innover », et « déférait volontiers aux leçons de l'expérience ». Il prit d'abord pour modèle l'institut des Jésuites. « Les mœurs et la discipline à établir dans la classe des maîtres, comme dans celle des disciples, devaient être la base » de la nouvelle institution, « mais la difficulté était de concilier la liberté des professeurs, ne vivant pas en communauté, avec l'obéissance due à « une autorité centrale » et le maintien de l'esprit de corps [1]. Il méditait sur ce sujet, quand par l'entremise du précepteur de ses enfants, jeune maître de Sainte-Barbe, il entra en relations avec les professeurs de cette maison, dans leur annexe de Gentilly, près de Grignon. Il tira de ses entretiens avec eux de grandes lumières, et « se croyait en état de mettre la dernière main à son plan d'instruction nationale », quand Lamoignon fut disgracié et exilé à Bâville.

Ce qu'il avait vu pratiquer à Sainte-Barbe avait modifié ses opinions sur certains points, et il n'était pas éloigné, renonçant à prendre les Jésuites pour guides, de proposer en 1790 l'organisation, d'après ce nouveau modèle, « d'un système général d'études et d'éducation publique ». Les événements avaient aussi influé sur son esprit, et c'est pour un peuple libre qu'il fallait maintenant concevoir un plan d'instruction générale :

Ce serait inutilement, dit-il, que la nation française, en se rendant la liberté, travaillerait à se donner de bonnes lois, si, en régénérant ses mœurs, elle n'élevait pas son caractère politique et

1. Cf. art. *Ecole*, paru dans les *Eléments* (1787) : « On trouverait cet avantage à confier l'instruction à des corps, si les corps n'avaient pas eux-mêmes beaucoup d'autres inconvénients. »

moral à la hauteur de sa constitution. Jamais il n'a été aussi intéressant, aussi nécessaire pour elle de fonder ses lois sur ses mœurs : or la source des bonnes ou des mauvaises mœurs, c'est la première éducation.

Marmontel, au lieu de prendre part aux polémiques irritantes du moment, considère les choses de haut, et envisage le bien public. Il comprend à merveille que l'éducation, sous une monarchie constitutionnelle, ne peut être la même que sous la monarchie absolue. C'est en effet « des écoles et des gymnases que, dans tous les temps, sont sortis les citoyens » capables de bien remplir les fonctions publiques. « Il n'est donc pas douteux qu'après avoir rendu libre une grande nation, le premier soin de ses législateurs sera de lui donner des citoyens dignes de cette liberté, qui n'est un bien qu'autant qu'on la mérite. L'éducation publique fixera leur attention. » C'était là un appel digne d'être entendu, mais les passions politiques en décidèrent autrement. La voix des sages se perdait alors dans le tumulte des discussions violentes de l'Assemblée et des journaux, et les esprits n'avaient pas le calme nécessaire pour résoudre ni même discuter des questions si complexes. Ce sera plus tard l'honneur de la Convention de l'avoir entrepris.

Marmontel, se défiant à bon droit des théories, dont « le vague idéal laisse de l'inquiétude sur le succès de la pratique », croit trouver dans l'Ecole de Sainte-Barbe le « modèle existant d'institution pour les maisons d'étude et d'éducation publique »[1]. Il l'estime « également recommandable pour

1. C'est le titre même de l'article (13 février 1790). Il critiquera plus tard le nouveau plan d'études des Ecoles centrales, espérant que « tout se classera de nouveau dans un ordre plus naturel et plus sagement gradué ». Il semblait ainsi appeler de ses vœux la création de l'Université de France (*Rapports sur les dépôts littéraires*, 1797).

les bonnes études et pour les bonnes mœurs ». Il proteste contre les « odieuses distinctions » qui, dans la plupart des collèges, séparaient alors les riches et les pauvres, et qui, jusque dans la distribution des prix, humiliaient les boursiers désignés comme tels. A Sainte-Barbe, « on a depuis longtemps devancé la révolution qui vient de consacrer l'égalité civile » ; les nobles sans fortune, les riches, les pauvres, « et c'est heureusement la classe la plus nombreuse », y sont traités sur le même pied. Marmontel n'est pas hostile, tant s'en faut, à l'élévation des classes populaires par l'éducation ; il est fort épris de l'idée d'égalité, et, sur ce point, plus démocrate qu'il ne le croit peut-être lui-même.

La Harpe, au contraire, voit un grand inconvénient à la diffusion de l'instruction gratuite, car « elle produit cette espèce d'êtres inutiles ou dangereux qui forme la classe, malheureusement trop nombreuse, des aventuriers, des chevaliers d'industrie, des mauvais écrivains, des valets de librairie, des gazetiers mercenaires, des satiriques vendus, etc. », et « il ne voit pas pourquoi le gouvernement se mettrait en frais pour propager cette pernicieuse engeance[1] ». Ne sent-on pas ici percer l'orgueil du parvenu de lettres ? Mais, d'autre part, La Harpe a-t-il tort de signaler le grave

1. *Mercure*, 15 janvier 1791, article sur un ouvrage de Lacépède : *Vues sur l'Enseignement public*. Dans deux autres articles, où il expose le plan sommaire d'une éducation publique et d'un nouveau cours d'études (22 et 29 janvier), il demande une éducation « véritablement publique et civique », un catéchisme de morale et un autre du citoyen, réclame des élèves une obéissance exacte, veut des punitions justes, pense que la « théorie est moins sûre que l'expérience et qu'il ne faut rien détruire sans une nécessité absolue », en un mot, reprend, en les développant davantage, plusieurs des idées de Marmontel.

danger de faire des déclassés, au lieu de laisser à la charrue, à l'atelier, les bras qui leur sont nécessaires ?

Si l'Assemblée constituante n'eut pas le temps de réformer l'instruction publique, les circonstances l'obligèrent à s'occuper, au mois de mai 1790, du droit de paix et de guerre. Fallait-il en laisser l'initiative au roi, ou la confier au pouvoir législatif ? L'Assemblée décréta que le roi proposerait de faire la guerre ou la paix, et que l'Assemblée en déciderait. Ce fut l'occasion de discours éloquents de Barnave et Mirabeau. Marmontel, entretenant les lecteurs du *Mercure* d'un ouvrage nouveau [1], avait donné, avant Mirabeau, son avis motivé sur ce sujet.

Il approuve d'abord presque toutes les idées de M. de Guibert sur « l'organisation de la force publique, sa distribution et ses emplois divers ». C'est le pouvoir exécutif qui doit commander, diriger, administrer l'armée, mais c'est à la nation qu'il appartient de décider du nombre des troupes et de leur entretien. Problème difficile à résoudre, à cause des relations avec les puissances voisines. A ne considérer que l'emploi de la force publique à l'intérieur du royaume, le moyen d'empêcher un prince victorieux d'en abuser pour attenter à la Constitution et à la liberté serait de suspendre le paiement des dépenses, sans arrêter toutefois la perception des impôts. « Rien de plus dangereux en effet, dit Marmontel, que de déshabituer les peuples de porter les charges publiques. Il faut que le tribut ait son cours régulier, dans quelque dépôt qu'on le

1. *De la Force publique considérée dans tous ses rapports*, par M. le comte de Guibert. Les articles de Marmontel sont du 1er et du 8 mai ; la discussion à l'Assemblée eut lieu les 20, 21 et 22 mai.

verse; il tarira, s'il cesse de couler. » L'auteur et le journaliste sont d'accord sur tous ces points.

Mais, quand Guibert en vient à examiner « la grande question du droit de faire la guerre et la paix », Marmontel « ose avoir un avis différent » du sien. Il craint, en effet, que toutes les nations ne soient pas assez sages pour reprendre et se réserver ce droit incontestable de disposer d'elles-mêmes. Il y aurait donc danger pour nous à accorder ce droit à une Assemblée, tandis que chez nos voisins les choses se passeraient autrement. Et puis, la France n'est pas sûre de n'avoir jamais qu'une guerre simple ou qu'une guerre loyalement ouverte à soutenir ». En ce dernier cas, « il serait également juste et sage que les motifs, la délibération, le projet, la résolution, les préparatifs mêmes, en fussent tous soumis à l'examen et à la décision d'une Assemblée nationale. Mais, dans l'état actuel de l'Europe, les guerres se combinent et se préparent dans le silence »[1]. D'où la nécessité de ne pas découvrir « dans une nombreuse Assemblée et en présence de tout un peuple, nos intentions, nos moyens, nos craintes et nos espérances, et non seulement nos dispositions, mais celles de nos alliés ».

Guibert voudrait accorder à l'Assemblée le droit de décider la guerre. Mais, répond Marmontel, pour la décider, il faut savoir d'avance quels sont les moyens de la faire, et d'ailleurs, en divulguant le secret des négociations, on ne trouvera plus d'alliés. Aussi les Anglais, si jaloux de leur liberté, ont laissé à leur roi le pouvoir de faire la guerre.

1. Mirabeau est aussi de cet avis, la guerre pouvant éclater sans déclaration.

Il est évident que si, depuis la Constituante, le droit de décider de la guerre appartient en principe au pouvoir législatif, en fait c'est le pouvoir exécutif qui oblige les assemblées à la déclarer, s'il s'agit d'une guerre ouverte, ou qui la fait sourdement sans déclaration, comme on l'a vu maintes fois de nos jours. Les objections de Marmontel n'ont pas perdu de leur force, et l'on peut dire que le droit de décider de la guerre, réservé au pouvoir législatif, n'est pas une garantie sérieuse, mais une hypocrisie constitutionnelle.

La vigilance haineuse de Marat ne s'y trompa point. Tout en célébrant le grand triomphe du parti patriotique de l'Assemblée nationale sur les ennemis de la Révolution, il constate que, si le premier article du décret « établit que le droit de faire la guerre et la paix appartient exclusivement à la nation, ceux qui suivent sont arrangés avec tant d'art qu'ils le modifient presque toujours de manière à le rendre illusoire »[1]. Car « il n'est rien au monde de plus facile pour des ministres mal intentionnés que de donner lieu secrètement aux premières hostilités et de rendre défensive une guerre offensive », et par conséquent le droit de guerre reste tout entier au monarque, chargé du soin « de travailler à la sûreté extérieure du royaume, d'en maintenir les droits et les possessions, d'entretenir des relations politiques au dehors, de faire des préparatifs de guerre proportionnels à ceux des États voisins, de distribuer à son gré les troupes de guerre et de mer », toutes mesures qui « précèdent nécessairement la décision du Corps législatif de faire ou de ne pas faire la

1. *L'Ami du Peuple*, n° 112, 24 mai 1790.

guerre, dans tel ou tel cas ». Marat a bien signalé tous ces inconvénients, mais n'y indique point de remèdes. La réponse faite à Mirabeau ne l'avait donc pas convaincu. Barnave a beau dire en effet : « Si le commencement des hostilités constituait les nations en état de guerre, ce ne serait plus ni le pouvoir législatif, ni le pouvoir exécutif qui la déclarerait ; ce serait le premier capitaine de vaisseau, le premier marchand, le premier officier qui, en attaquant un individu ou en résistant à son attaque, s'emparerait du droit de faire la guerre. » C'est là, malheureusement, une vérité de fait contre laquelle ne prévaudront aucunes théories. Le pouvoir législatif, comme le pouvoir exécutif, sont souvent entraînés à la guerre par des actes indépendants de leur volonté, et les hostilités partielles, que Barnave accusait Mirabeau de confondre avec la guerre même, la rendent souvent inévitable.

Il est sans doute plus facile de conclure la paix que d'éviter la guerre. Le comte de Guibert veut laisser au roi le droit de décider quand elle se fera, et à la nation le droit de décider comment elle se fera. A quoi Marmontel répond « qu'il serait très inutile au roi de décider du temps où la paix serait nécessaire, si d'autres que lui décidaient à quelles conditions elle serait possible ». D'ailleurs les aveux publics faits à ce sujet reculeraient la paix ou la rendraient plus difficile. Le seul moyen d'éviter l'inconvénient de la publicité serait de choisir « dans chaque nouvelle Assemblée trois hommes de confiance à qui le roi communiquerait le secret du Conseil, et qui, par la nation même, seraient munis de ses pouvoirs ». Mais « qui voudrait prendre sur soi cette responsabilité » ? La chose n'est en effet possible que si les

pouvoirs exécutif et législatif sont momentanément réunis dans la même main, comme sous la Convention. Aussi leur séparation conduit forcément à la solution qui a prévalu dans tous les gouvernements parlementaires. Mirabeau pense que c'est au pouvoir exécutif à négocier la paix et au législatif à la ratifier. Au fond Marmontel ne demandait pas autre chose et fit preuve d'une réelle clairvoyance en une question d'une nature singulièrement délicate.

Ses idées sont moins personnelles sur la peine de mort, dont la suppression ou le maintien étaient discutés depuis longtemps par les penseurs. La publication d'un ouvrage de Pastoret sur les *Lois Pénales*[1] lui fournit l'occasion d'en parler. Il se range du côté de Montesquieu, Rousseau, Mably et Filangieri, contre Beccaria, dont Pastoret adopte l'opinion. « La nature, dit-il, a destiné l'homme à être utile, ou du moins innocent (nous n'osons pas dire *innuisible*) ; c'est là pour lui en société la condition de l'existence. S'il détruit ses semblables, il doit être détruit... » La loi peut assurément avoir pour objet de corriger le coupable, mais avant tout il s'agit « de le mettre hors d'état de nuire et d'épouvanter par son exemple ceux qui seraient tentés de l'imiter ». Nous ne croyons pas que les plus beaux raisonnements du monde, toute sentimentalité mise de côté, puissent détruire cette argumentation.

D'ailleurs, — et Marmontel cite seulement cette opinion

1. *Mercure,* 12 juin 1790. Cet article, comme le précédent, est signé seulement de l'initiale M..., suivie d'un nombre indéterminé de points, tandis que le premier, sur Sainte-Barbe, était signé en toutes lettres. Mais il n'y a pas de doute possible sur l'attribution qu'on doit en faire à Marmontel, car Chamfort et De La Harpe sont aussi désignés par leurs initiales de la même façon, C... et D... Quant à Mallet du Pan, il s'occupait exclusivement de la partie politique.

de l'auteur des *Lois Pénales,* sans montrer qu'il se contredit, — M. de Pastoret « établit lui-même en principe que la société » doit immoler le coupable, si elle ne peut le conserver sans danger. En effet Pastoret, plus soucieux de l'intérêt général que de celui des particuliers, réserve la peine de mort, non pas aux meurtriers vulgaires, mais aux auteurs « de ces conspirations secrètes, de ces soulèvements tumultueux qui menacent la patrie, si on ne fait *à l'instant* tomber la tête des factieux ou des principaux conjurés, de tous ceux qui tiennent dans leurs mains les fils obscurs dont la trame est ourdie ».

L'éminent jurisconsulte autorisait ainsi d'avance les décrets du comité de salut public et les jugements du tribunal révolutionnaire. N'est-il pas étrange d'admettre si facilement la peine de mort pour crime politique, et de la repousser pour les crimes de droit commun ? Les événements se chargèrent bientôt d'instruire Pastoret de son erreur : après avoir été membre de la Législative, il émigra pour échapper à la Terreur, et, plus tard, élu membre du Conseil des Cinq-Cents, il fut condamné à la déportation au 18 fructidor et obligé de quitter de nouveau la France, pour éviter la guillotine sèche du Directoire.

Marmontel, qui ne s'était pas fait de si généreuses illusions sur les suites d'une révolution d'abord assez pacifique, n'eut à désavouer, ni par sa conduite ni par ses écrits, ce qu'il avait pensé tout d'abord. Le rôle effacé qu'il joua au *Mercure* le désigna cependant aux colères de Marat, qui réclamait la liberté de la presse pour lui et ses amis, mais n'en voulait pas pour les autres.

Depuis dix-huit mois, écrit Marat le 20 avril 1791, les noirs et

les ministériels, les calotins et les robins, les suppôts de l'ancien régime et les suppôts du despotisme, en un mot la sainte bande des révolutionnaires du club monarchien, s'agitent jour et nuit pour décrier les amis de la Constitution, les écrivains patriotes, les défenseurs de la liberté. Les sieurs Marmontel (il est dénoncé le premier), Suard, Gaillard, La Harpe[1], Ducis, Lemière, Lalande, Lavoisier, Morellet, Pastoret, Condorcet (nous supprimons des noms moins connus), et autres petits écrivains des confréries académiques, n'ont cessé de faire gémir la presse pour calomnier sans pudeur le club des Jacobins et l'accuser perfidement de vouloir détruire la monarchie.

Il ajoute en note :

Le moment est enfin venu de détruire l'engeance infernale des barbouilleurs aux gages des ennemis de la Révolution... La liberté n'est faite que pour les hommes qui n'en abusent pas, et il ne doit pas plus être permis aux écrivains de l'aristocratie et du despotisme de répandre leurs maximes pestiférées qu'à un scélérat de débiter des poisons ou à un brigand d'attendre les passants au coin d'un bois.

Il faut donc « faire main basse sur leurs écrits et en former des feux de joie dans les carrefours[2] ». L'apôtre de la liberté ainsi comprise demande seulement ici des auto-da-fé de journaux et de « libelles anti-patriotiques ». Il avait déjà

1. Il n'avait pas encore écrit ses articles révolutionnaires, ce qui autorise à croire que la peur lui donna des convictions nouvelles. Ajoutons que le *Mercure* suivit servilement à cette époque l'opinion du parti le plus fort, quand Mallet du Pan eut émigré.

2. L'*Ami du Peuple*, n° 434. Dans le n° 358 (1er février 1791) il avait accusé Marmontel, d'après un on-dit, de fabriquer un faux *Orateur*, comme on faisait de faux *Amis du peuple*, pour tromper le public. L'*Orateur du peuple*, rédigé par le fils de Fréron, égalait en violence le journal de Marat, qui y déversait le trop plein de sa bile. Le dernier numéro de l'*Ami du Peuple* (n° 685, 21 septembre 1792) contient un article en réponse à maître Jérôme Pethion, qui avait peint Marat comme un fou atrabilaire, un ennemi de la nation, avec cette note : « C'est l'épithète que

réclamé des centaines, des milliers de têtes[1], après avoir fait entendre qu'il faudrait « peut-être un jour faire couler des fleuves de sang[2] ».

On a vu combien peu Marmontel méritait les dénonciations dont il était l'objet. Mais le silence même eût été un crime aux yeux des délateurs. S'il fût resté à Paris ou dans le voisinage, quand la crise fut passée à l'état aigu, il risquait sa vie, sans profit pour la cause qu'il ne pouvait plus défendre. Il alla se cacher en province, et fit bien. La retraite n'est-elle pas en pareil cas l'unique ressource de l'honnête homme qui ne veut ni renier ses convictions ni affronter des périls qu'il n'a point provoqués ? De quel droit l'obliger à prendre part aux luttes fratricides dont on ne peut le rendre responsable ? Ses collaborateurs au *Mercure* furent moins sages et moins heureux. Chamfort, de bonne foi, si l'on veut, se laissa entraîner à approuver les pires excès, et, pour échapper ensuite à la Terreur, voulut se réfugier dans le suicide, qui ne lui réussit pas, et mourut en proie à l'épouvante que lui causaient les horreurs dont il était le témoin[3]. La Harpe, moins convaincu peut-être, jeté aussi en prison par la Terreur qu'il avait d'abord acclamée, se convertit, sincèrement ou non, revint à la religion qu'il avait bafouée et conspuée et attaqua les philosophes avec un acharnement suspect, en un mot, chanta la plus honteuse des palinodies[4].

les Marmontel, les d'Alembert, les Condorcet et autres charlatans encyclopédiques donnaient à J.-J. Rousseau. » Celui-ci du moins n'était pas un fou sanguinaire.

1. *Ibid.*, n° 314, 18 décembre 1790.
2. *Ibid.*, n° 121, 31 mai 1790.
3. Pellisson, *Chamfort*, p. 280.
4. Morellet, *Mémoires*, t. I, p. 424, 427, t. II, p. 450-462, et La Harpe,

Marmontel, au contraire, demeura ce qu'il avait toujours été. Aux approches du 10 août, qui se préparait ouvertement, il se décida, sur les instances de sa femme [1], à quitter Grignon et à « aller chercher loin de Paris une retraite où, dans l'obscurité », lui et les siens « pussent respirer en paix ». Ils partirent le 6 (suivant Morellet, le 4), avec leur carrosse et leurs chevaux qu'ils allaient être obligés de vendre, emmenant leurs trois enfants avec leur précepteur, une servante et un domestique. Arrivés à Evreux, ils y vécurent quelques semaines à l'auberge. Ce fut là qu'ils apprirent « l'épouvantable événement du 10 août ». Ils allèrent ensuite s'installer « à deux pas de la ville, dans le hameau de Saint-Germain, en attendant que plus près de Gaillon », pays natal du précepteur de leurs enfants, « sa famille leur eût trouvé « une demeure convenable ». Alors vint demeurer auprès d'eux un homme que Marmontel ne reconnut pas d'abord sous son déguisement, l'évêque fugitif d'Angers, qui leur demanda de vivre « en société et en communauté de table ».

Logés ensemble au bord d'une jolie rivière, dans la plus belle saison de l'année, ayant pour promenades des jardins enchantés et une superbe forêt,..... [2] avec tout l'agrément du voisinage d'une ville, servis avec soin par le fils et les filles de notre hôte, nous

Cours de Littérature, t. XV et XVI, sur la philosophie du XVIIIe siècle *(l'Esprit de la Révolution)*.

1. Morellet, t. I, p. 401-402. Cf. *Mémoires* de Marmontel. Les deux récits se complètent l'un l'autre. Morellet ne doute pas que, si Marmontel fût resté à Paris, il n'eût été victime de la Terreur. Dix-huit mois après son départ, au début de 1794, on s'occupait encore de lui, et on le supposait réfugié « quelque part en Normandie ».

2. Nous citons ici, en le reliant avec le texte imprimé des *Mémoires*, le brouillon *inédit*, plus étendu, qui se rattache à ce passage, et dont nous supprimons seulement le premier mot de la première page, « romantique », qui ne peut entrer dans la phrase.

nous trouvions encore assortis d'opinions, de caractères et de goûts. Les souvenirs du monde où nous avions vécu étaient pour nous des sujets d'entretiens d'une abondance intarissable. Ma femme se plaisait à converser avec l'évêque : il lui trouvait cet esprit naturel, et cette odeur de bonne éducation qui s'aperçoit d'abord dans une personne bien née. Mais toutes les douceurs de notre société intime étaient empoisonnées par les chagrins les plus amers[1].

Ce fut là que nous apprîmes que le roi était déposé et que lui, sa femme, sa sœur, ses deux enfants étaient transférés dans la tour du Temple (le 13 août 1792). Ce fut là que vint nous saisir d'horreur l'effroyable récit des massacres du 2 septembre, et qu'après cet excès d'atrocités, froidement commandées et froidement exécutées, nous ne vîmes plus aucune borne[2] à l'impiété des forfaits donc la faction était capable. Ce fut là que les décrets qui abolissaient la royauté et qui déposaient Louis XVI ne nous laissèrent plus d'espérance pour le salut de ce malheureux prince[3].

Vers la fin d'octobre on m'offrit à loyer dans la vallée de Gaillon la belle maison de Couvicour. Je la louai momentanément; et en quittant notre asile de Saint-Germain, nous y laissâmes le bon évêque, qui seul y demeura quelque temps encore après nous.

Couvicour fut pour nous un lieu de tristesse et de deuil. Trois mois d'angoisse sur le procès du roi se terminèrent par l'affreuse impression que fit sur nous le crime de sa mort. Jamais attentat ne fut commis avec un si impudent mépris de toutes les lois divines et humaines, jamais nation ne fut insultée avec une si insolente audace, jamais.....

Dans ce fragment, échappé par hasard à la destruction, se découvre tout entière l'âme de Marmontel. Très sensible aux malheurs du roi et de sa famille, il s'en indigne, il flétrit les bourreaux, et d'autre part on sent qu'il est heu-

1. Texte barré : « des chagrins amers ».

2. Barré : « Aux excès ».

3. Barré : « du roi livré à ses bourreaux », remplacé par « de ce malheureux prince ».

reux de vivre au milieu des siens, à l'abri du danger qui menace les autres. Son amour de la campagne, des commodités de la vie, d'une société agréable, se laissent discrètement entrevoir, et l'on voit même apparaître dans ce tableau un coin de paysage « romantique », qui égaie l'esprit attristé. Il est fâcheux que cette fin des *Mémoires* ait été mutilée, car Marmontel y retrace bien peu sa vie intime, qui lui avait inspiré jusque là tant de pages charmantes.

Ce qu'il peut penser de la Terreur, de la loi des suspects, de la guillotine, de Robespierre, de Carrier, de Lebon, du despotisme révolutionnaire, du peuple dépravé à dessein, de la religion persécutée, de la ruine de l'État, nous le devinons sans peine, et ce n'est pas ce qui nous intéresse le plus : d'autres ont dit tout cela aussi bien ou mieux que lui.

Il reparle cependant une fois encore de lui-même et des siens, et nous donne quelques renseignements sur la calme existence qu'il menait dans la médiocrité, pour ne pas dire la pauvreté. De Couvicour, où il avait loué une belle maison, il passa, et ce fut sa dernière étape, à Abloville, près de Gaillon, où il acheta une chaumière « bien étroite et bien délabrée », avec un acre et demi de terrain. Dans « cette humble et modique demeure », il sut « s'accommoder à la situation et vivre aussi honorablement dans la détresse qu'il avait vécu dans l'abondance ». Plus de voiture, plus de domestique, « dont sa vieillesse aurait eu bien besoin », à peine l'indispensable nécessaire ; ses places littéraires supprimées[1], l'Académie près d'être détruite, sa pen-

1. Le 10 janvier 1792, il écrivait de Gaillon à M. Verdelet, à Paris, pour le prier de recevoir la dernière année de ses appointements d'historiographe de France, cet emploi n'étant pas encore supprimé. *Catalogue d'autographes.*

sion d'homme de lettres, « fruit de ses travaux », devenue sans valeur : tel était le bilan vite relevé de sa fortune. Pour seul bien solide, le revenu d'une ferme « que la sage prévoyance de sa femme lui avait fait acquérir ». C'était elle aussi qui savait, en ce moment d'épreuves, restreindre la dépense et simplifier les besoins. Une de ses amies, plus malheureuse qu'elle encore, lui écrivait de Sens, probablement après le 18 fructidor : « Tu me demandes, ma chère, quelle est la situation de ma fortune, elle n'est pas bonne, car je suis sur le parvis de l'hôpital, où j'attends que la générosité républicaine m'en ouvre la porte... Les fermiers ne paient pas, je vends bijoux, argenterie, pour avoir des comestibles, car pour des vêtements, il y a sept ans que je n'ai rien acheté pour nous. » Puis, après quelques plaintes ironiques, elle ajoute : « Mais silence sur cet article. Je n'aime pas les voyages et surtout celui de Cayenne [1]. »

La connaissance d'une pareille misère, qui n'était point rare, devait encourager Marmontel et sa femme à bien supporter leur situation. Aussi aucune plainte amère ne leur échappe [2]. L'abbé Morellet se montre moins réservé. « Il se voit réduit, lui-même et sa famille, à un état bien au-dessous du médiocre, à un âge où quelque aisance deviendrait nécessaire [3]. » On comprend qu'il regrette « les trente

1. *Papiers inédits.* — Les lettres de cette amie de Mme Marmontel sont sans orthographe, et la plupart sans date. Elle avait été mise en prison avec son mari pendant vingt-quatre jours (Lettre du 7 vendémiaire an III — 28 septembre 1794).

2. Suivant Rœderer (*Chamfort*, éd. Auguis, t. V, p. 343), Chamfort et lui auraient trouvé, le lendemain du jour où l'Assemblée constituante supprima les pensions, Marmontel et sa femme à la campagne, gémissant « pour leurs enfants » de la perte que le décret leur faisait éprouver.

3. *Lettres* à lord Shelburne, 11 juillet 1791.

mille livres de rente qu'il avait tant en pension qu'en un bon bénéfice », remplacées en 1794 par « deux mille six cents livres de traitement », qui, payées en assignats, ne furent pas pour lui, en deux ans, « l'équivalent d'un sac de farine ». Il expose dans la même lettre « la situation de Marmontel et de sa femme, qui ont perdu aussi les trois-quarts de leur fortune et qui ont trois enfants à élever et à établir[1] ». Ajoutons qu'à cette date la Convention, sur le rapport de J. Chénier, avait mis trois cent mille livres à la disposition de la commission exécutive de l'instruction publique, pour être répartie entre les savants et artistes. Marmontel, comme littérateur, figure sur la liste pour trois mille livres. On devait même examiner s'il ne conviendrait pas d'accorder des pensions[2]. Mais ce ne fut qu'un secours temporaire.

Après le 9 thermidor le parti royaliste avait recouvré quelque espoir et relevé la tête. Marmontel, sans sortir de sa retraite, suivit d'un œil attentif les convulsions où se débattait le gouvernement républicain. Il juge sévèrement la Constitution de l'an III et la tyrannie hypocrite du Directoire. « Il fut appelé à l'assemblée primaire du canton de Gaillon, où allait être proposée la nouvelle Constitution ». C'est « l'époque où l'intérêt de la chose publique vint le saisir plus fortement, plus étroitement que jamais ». La Constitution fut votée, et Marmontel resta à l'écart de la politique. Le 21 vendémiaire an IV (13 octobre 1795), il fut nommé président de l'assemblée électorale du département de l'Eure, mais il refusa cet honneur, en « témoignant à l'assemblée que son grand âge et ses infirmités

1. *Lettres*, 13 février 1796.
2. *Moniteur*, 17 nivôse an III (6 janvier 1795).

ne lui permettaient pas de déférer au vœu de l'assemblée[1] ».

L'année suivante, il avait changé d'avis. La situation du Directoire devenait critique, l'opposition grandissait contre lui en province, et Marmontel, espérant sans doute le triomphe des royalistes, accepta le mandat que lui confièrent les électeurs de l'Eure. Dans la séance du 23 germinal an V (12 avril 1797) il fut élu représentant au Conseil des Anciens par 303 suffrages sur 329 votants.

Le lendemain, « ce vénérable vieillard » vint remercier l'assemblée ; accueilli « par les plus vifs applaudissements », il promit à ses électeurs de remplir avec zèle sa mission :

J'irai, dit-il, me joindre à cette foule d'hommes de bien, de citoyens vertueux, qu'un peuple enfin plus sage envoie au devant des factions pour les désarmer, des ennemis de l'ordre et du repos public, pour leur ôter ou l'audace du crime ou l'espoir de l'impunité. Oui, citoyens, au milieu de vous je fais vœu d'embrasser avec ardeur cette cause des lois et des mœurs, de la religion de nos pères, et d'être avec mes généreux collègues l'incorruptible défenseur de la liberté, de la sûreté personnelle, des droits inviolables de la propriété, contre ces tyrans hypocrites qui les ont violées tant de fois en feignant de les protéger[2].

C'étaient bien là les intérêts sacrés que les électeurs, las des discordes civiles, menacés tour à tour par l'anarchie ou le despotisme, désiraient voir défendre. Aussi le président, au nom de l'assemblée, « applaudit à ces sentiments

1. Communication de M. Bourbon, archiviste de l'Eure. Les derniers procès d'assemblées primaires de ce département sont ceux du 17 août 1792. Marmontel n'était pas encore à Gaillon. Quant aux assemblées électorales, Marmontel y figure pour la première fois en l'an IV. Son élection au Conseil des Anciens y est aussi racontée.

2. *Œuvres* choisies de Marmontel, avec une notice de Saint-Surin, Paris, 1828, t. I, 3e pièce ajoutée à la notice.

qu'elle partageait et reçut avec transport l'acceptation du citoyen de Marmontel ».

Le nouvel élu se rendit à Paris, où très probablement il retrouva d'anciens amis, avec qui il était en communauté d'idées, et se lia « avec ce qu'il y avait de plus distingué dans les deux sections du Corps législatif ». Mais son rôle fut des plus effacés pendant les quelques mois que durèrent ses fonctions (du 24 avril au 4 septembre 1797). Le 4 thermidor an V (22 juillet 1797), il fut élu secrétaire du Conseil des Anciens. Il n'eut qu'une fois l'occasion de parler dans l'Assemblée, ou plutôt d'y lire un rapport sur une question de sa compétence.

Il existait à ce moment des dépôts littéraires [1], où l'on avait accumulé les bibliothèques confisquées des communautés religieuses et de certaines corporations civiles, également supprimées. On y joignit ensuite les livres des émigrés et des condamnés. La Convention, par la loi du 21 prairial an III (9 juin 1795), avait ordonné, sauf quelques exceptions, de rendre leurs biens aux familles des émigrés, condamnés et suspects. Mais souvent on n'avait pu retrouver les livres détruits ou prélevés par les établissements publics. Il en restait d'ailleurs beaucoup dans les dépôts, surtout ceux qui, provenant des bibliothèques ecclésiastiques, offraient moins d'intérêt et avaient moins sollicité l'attention.

Une commission de l'Institut (loi du 1er jour complémentaire an IV — 17 septembre 1796), nommée pour examiner ce qu'on ferait de ces livres, proposa « d'accorder à la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques de Paris

1. *Notice sur les dépôts littéraires*, par Labiche, Paris, Parent, 1880.

un droit de prélibation, de répartir le surplus entre les bibliothèques des départements et des écoles centrales, et de liquider la masse énorme des livres de théologie et de jurisprudence tombée au rebut, soit par voie d'échanges avec l'étranger, soit par des ventes aux enchères[1] ».

Ces conclusions furent adoptées, avec réserves, par le Conseil des Cinq-Cents, le 30 floréal an V (19 mai 1797), sur la proposition de Camus. Mais le 24 prairial suivant (12 juin), Marmontel présenta au Conseil des Anciens un rapport concluant au rejet de la résolution adoptée par les Cinq-Cents. « Le Conseil ajourna jusqu'à l'impression du rapport[2], » dont voici la substance.

Les Cinq-Cents pensent qu'il y a lieu « de conserver pour les bibliothèques nationales établies dans les départements les livres les plus capables d'y multiplier les connaissances », et de vendre, pour décharger les dépôts contenant « les bibliothèques des corporations supprimées et celles des émigrés », les « livres inutiles dont le prix facilitera l'établissement des bibliothèques départementales ».

La commission[3] des Anciens approuve en principe ces propositions. Mais « quels sont, dans ces dépôts, les livres dont la nation peut disposer ? quels doivent en être l'emploi et la distribution dans les bibliothèques qu'on se propose d'établir ? enfin quel serait le meilleur usage à faire des livres inutiles ou superflus ? »

Tout d'abord la nation n'a pas le droit de disposer de

1. Marmontel, éd. des *Mémoires*, Préface de M. Tourneux.

2. *Moniteur* (séance du 24 prairial an V, 12 juin 1797). Voir également le *Moniteur*, séances du 30 floréal et du 25 fructidor (11 septembre 1797).

3. Elle était composée de Portalis, Ysabeau et Marmontel.

cette masse de livres *en entier*. « S'il fut un temps où la force faisait la loi, désormais, grâces au ciel, la loi fera la force. » On a déjà restitué des livres ; n'y en a-t-il plus à rendre aux héritiers des émigrés et surtout des condamnés, qui n'étaient pas tous également coupables ? L'équité plaide aussi en faveur des bibliothèques académiques, où « ont été déjà faits des enlèvements considérables ». Les livres en avaient été reçus en présent ou achetés à frais communs. « La nation a-t-elle hérité des sociétés littéraires dont on a rompu les liens ? [1] »

Ces réserves faites, comment devra-t-on disposer des livres que l'on pourra garder sans scrupule ? On peut, aux bibliothèques savantes, tout donner sans distinction des principes religieux, politiques ou philosophiques des ouvrages. Mais, pour les bibliothèques élémentaires et classiques, il faudra discerner les bons livres parmi la foule des mauvais, distinguer la saine philosophie de la philosophie sophistique et insidieuse. Le respect dû à la jeunesse et l'intérêt de la nation l'exigent. « Nous l'avons vu, ce temps où, dans son aveugle délire, la passion d'innover, voulant tout détruire à la fois, a commencé par la morale, et la trouvant trop affermie, d'un côté sur la nature, de l'autre sur la religion, en a brisé tous les appuis. » Il faut

1. Le rapporteur cite un exemple de ces abus d'autorité : les feuilles du *Dictionnaire* de la ci-devant Académie française, chargées de corrections, ont été enlevées avec les livres de sa bibliothèque et livrées à des libraires étrangers. — Il faut remarquer que le Directoire n'appela à l'Institut, dans les classes de littérature et des sciences morales et politiques, aucun des anciens membres de l'Académie française. L'Institut se compléta lui-même, et, parmi les membres de l'Académie, Ducis et Delille furent seuls élus. Marmontel, qui habitait Abloville, fut nommé seulement membre non résidant dans la section de grammaire. — Ménard, *Histoire de l'Académie française*, 1857.

donner au peuple français, qui n'est pas fait pour être inhumain ni impie, pour guide et pour règle « *la seule morale dont il est susceptible,* une morale religieuse ». Le mot est lâché, et Marmontel semble bien, tout en parlant encore de la *nature,* ne plus croire comme autrefois à la toute-puissance de son influence salutaire. Le philosophe juge peut-être encore la religion naturelle suffisante pour l'élite, mais il en veut une autre pour le peuple.

Revenant à son sujet, dont il s'est quelque peu écarté, Marmontel ajoute, à propos des livres inutiles, qu'il faut se bien assurer, avant d'en disposer, qu'ils appartiennent à la nation [1].

La conclusion s'imposait : les Anciens étaient invités à rejeter les propositions adoptées par les Cinq-Cents.

Le 25 fructidor (11 septembre), Marmontel n'étant plus là pour défendre sa motion, Creuzé-Latouche répondit aux objections faites par son collègue deux mois auparavant, et le 26 le Conseil des Anciens adopta la résolution proposée par Camus aux Cinq-Cents le 30 floréal. C'est en vain que Marmontel avait défendu les droits les plus élémentaires de la justice.

Il n'aurait pas été plus heureux, s'il eût eu l'occasion de prononcer le discours qu'il avait composé sur *le libre exercice des cultes.* Camille Jordan, royaliste ardent et catholique convaincu, avait lu aux Cinq-Cents, sur le même sujet, un rapport dont le Conseil ordonna l'impression, en même

1. Corps législatif. Conseil des Anciens. *Rapport* fait par Marmontel au nom de la commission nommée pour l'examen de la résolution du 12 fructidor (29 août), sur la manière de disposer des livres conservés dans les dépôts littéraires. Séance du 24 prairial an V (12 juin 1797). Paris. Imprimerie nationale, prairial an V, in-8, 15 p.

temps qu'il ajournait la discussion[1]. L'orateur, fort habile, à l'aide de raisonnements serrés, sans sortir de la question, sans blesser ses adversaires, avait demandé qu'on n'imposât plus aux prêtres un serment, inutile pour les bons et que violeraient les méchants, et démontré que la liberté des cultes implique tous les actes dont ils se composent, le droit d'acheter ou de louer des temples, d'y ériger les signes de leur croyance, ainsi que dans les hospices et les prisons, et de sonner les cloches. Il admettait cependant qu'aucune manifestation religieuse, ni signes, ni costumes, ni publicité d'instructions, ne pût avoir lieu en dehors des lieux consacrés aux cultes. Cette modération ne put triompher des défiances de son auditoire.

Marmontel, reprenant plusieurs des idées de Jordan, voulut agrandir le sujet, et son discours, rempli de considérations trop abstraites pour des législateurs plus préoccupés des intérêts de parti que respectueux des principes, eût sans doute produit peu d'effet. Mais le coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) l'empêcha de le prononcer. Comment s'expliquer que Marmontel défende avec tant d'ardeur le catholicisme, qu'il croit d'ailleurs, et à juste titre, plus menacé que les autres cultes par les lois prohibitives ? Après la mort de Louis XVI, il avait dû, avec les siens, quitter Abloville et se réfugier pour quelques jours dans un village voisin, Aubevoie. Il y avait rencontré un ancien chartreux, qui les entretenait sans cesse « de la providence divine, de l'immortalité de l'âme, de la vie à venir, de la morale de l'Évangile ». Sans être converti,

1. *Moniteur*, n° 274, 4 messidor an V (22 juin 1797), séance du 29 prairial (17 juin).

l'ancien déiste fait cet aveu : « Il y aurait eu de la cruauté à marquer à ce vieillard des doutes sur ce qui faisait la consolation de sa vieillesse et de sa solitude. Son âme était sans cesse dans le ciel ; et il nous était aussi doux de nous y élever avec lui qu'il aurait été inhumain de vouloir l'en faire descendre. » N'est-ce pas là un retour insensible vers la religion qui avait bercé son enfance ? Si la raison de Marmontel n'est pas convaincue, le cœur n'est-il pas repris sans qu'il s'en aperçoive ? l'âge et le malheur n'ont-ils pas opéré leur travail habituel sur un esprit d'une trempe un peu molle ?

Cependant son discours lui fut inspiré par l'amour de la tolérance plutôt que par la conviction religieuse. L'auteur de *Bélisaire* y condamne encore « cette intolérance tyrannyque et persécutrice qu'un zèle outré, un fanatisme aveugle a exercé au nom de la religion catholique, tandis qu'elle était dominante ». Un mot, un seul, il est vrai, mais assez frappant, semble indiquer qu'il n'était pas redevenu son adepte. Il rappelle que cette religion, « depuis sa naissance, et à l'exemple de son modèle », a prêché l'humilité, la patience, la douceur, l'obéissance aux lois, le pardon des injures : « tel a été son caractère, son caractère inaltérable depuis qu'un Dieu *(je parle son langage),* un Dieu patient jusqu'à la mort a été son législateur. » Si le disciple de Voltaire et de Rousseau était séduit par la morale du christianisme, il n'acceptait pas pour cela le dogme essentiel qui en fait une religion, et non pas seulement une philosophie.

N'ayant jamais attaqué, sauf dans ses excès, la religion où il avait été nourri, l'ayant abandonnée après réflexion et

de son plein gré, il n'était pas de ces renégats qui en deviennent « les plus implacables ennemis », mais de ces esprits vraiment sages, qui, après s'être détachés lentement des idées qu'on leur a inculquées, respectent leurs premières croyances. L'esprit de large tolérance dont il était animé a suffi, selon nous, à lui faire embrasser, au déclin de sa vie, la défense du catholicisme, le seul culte qui fût alors vraiment persécuté.

Lui seul en effet se trouvait directement atteint par l'interdiction des cérémonies et des signes extérieurs. Comme Jordan, Marmontel désirait donc le rétablissement des cloches dans les campagnes, et demandait de plus la permission d'étaler les signes du culte sur les temples, dans les fêtes, les processions et les funérailles, et le rétablissement du costume des prêtres. Mais il avait le tort de récriminer longuement contre les massacres de septembre, la loi des suspects, l'impiété répandue à plaisir. Il eût ainsi provoqué les réclamations d'une bonne partie de son auditoire, et lui eût difficilement persuadé que la république n'avait rien à craindre du royalisme et de la rancune des prêtres dépouillés et persécutés. Cet optimisme sincère, mais aveugle, n'était pas à sa place dans une assemblée politique.

Le 18 fructidor mit fin au mandat de Marmontel. L'Eure fit partie des 49 départements dont les élections furent annulées. Il est probable que son grand âge, le respect général qu'on avait pour lui, et son rôle effacé au Conseil des Anciens, lui épargnèrent la déportation. D'après l'abbé Morellet [1], en cette « journée si fatale à la France, sa fermeté

1. Article du *Publiciste*, cité sans date par Morellet, *Mémoires*, t. II, p. 498, et très probablement de lui. Nous n'avons pu le retrouver, mais nous

électrisait les plus timides, et il ne dut qu'au hasard le plus inattendu le bonheur d'échapper aux soldats qui arrêtèrent ses malheureux collègues ».

Ce qui est certain, c'est qu'il fut impliqué, de la façon la plus ridicule; dans une accusation de conspiration, et pour quel motif? On le considéra comme complice d'émigré, parce qu'on avait trouvé une lettre anonyme où il était question de lui en ces termes :

Si, sans te gêner, tu peux appporter les *Eléments* de Bezout *sur les Mathématiques* et les *Eléments de littérature du cher Marmontel,* tu nous feras le plus grand plaisir; apporte-nous des nouvelles *de ce dernier*, si tu le peux sans te compromettre ; mon oncle lui a écrit par le dernier courrier [1].

Son passage rapide à travers la politique ne laissa pas d'autres traces. On en trouve cependant un dernier écho dans les papiers publics. Le Directoire avait supprimé, en vertu d'une loi du 19 fructidor (5 septembre), la liberté de la presse. Les journaux avaient été mis par les Conseils effrayés à sa complète discrétion. Aussi usa-t-il de la façon la plus arbitraire du pouvoir vraiment dictatorial qui lui était conféré. Qu'on en juge par ce seul exemple :

Le 18 pluviôse (an VI, 6 février 1798), *la Poste du Jour* est supprimée pour avoir annoncé l'arrestation de Marmontel comme si ce dernier eût encore été représentant du peuple, quoique la loi du 18 fructidor eût annulé sa nomination, et de manière à faire croire qu'on avait arrêté un membre du Corps législatif sans l'accomplissement des formalités prescrites par la Constitution [2].

en avons lu un autre conçu dans le même esprit, du 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800).

1. *Moniteur,* 23 fructidor an V (9 septembre 1797). Extrait des pièces relatives à la conspiration de Dunant, Brottier et de la Villeurnoy, découverte le 12 pluviôse (31 janvier 1797), imprimé par ordre du Corps législatif.

2. Hatin, *op. cit.,* t. IV, p. 382.

Singulier scrupule de la part d'un gouvernement qui avait foulé aux pieds sans vergogne la légalité et confisqué à son profit toutes les libertés. Marmontel, tranquillement abrité dans sa retraite de Gaillon, dont il ne devait plus sortir, ignora sans doute qu'on s'occupait encore de lui à Paris, plusieurs mois après le 18 fructidor. Ce qu'il pensait des procédés de la république à son égard et de sa politique générale à cette époque, nous l'ignorons à peu près, ses *Mémoires* s'arrêtant avant son élection aux Anciens. Il nous en reste cependant un témoignage. Il écrivait en effet, trois mois avant sa mort, à un ami, menacé dans son repos et sa liberté[1] :

Votre réponse à l'accusation d'être un agitateur est un trait de l'antique philosophie... Vous vous souvenez peut-être d'un conte qui nous a fait rire dans notre jeunesse. Une fille grosse accusait un invalide de l'avoir violée. L'invalide parut devant le juge. Il était manchot des deux bras. Il n'eut pas besoin d'autre éloquence. Ce sera notre apologie, si la république nous accuse d'avoir voulu la violer...

Ce conte un peu leste montre bien l'impuissance à laquelle étaient réduits alors les partisans de la monarchie. Marmontel, découragé et affaibli par l'âge, ne pouvait d'ailleurs être un adversaire bien dangereux pour le Directoire. Il vit se lever le Consulat, et n'eut pas le temps de le juger. Sans doute, par amour de l'ordre, il s'en serait accommodé, faute de mieux, comme l'abbé Morellet[2].

1. *Catalogue d'autographes*. Lettre du 12 thermidor an VII (30 juillet 1799).

2. Morellet, *Lettres*, janvier 1803 : « J'ai fait mon deuil d'un meilleur état de choses pour le peu de temps qui me reste, surtout à raison de l'impossibilité où je vois qu'on est d'y rien changer sans rentrer dans le chaos. » C'est lui qui dit aussi de Marmontel : « Il est mort avec la conso-

Avant son élection au Conseil des Anciens, il avait été en butte aux sollicitations du libraire Panckoucke, qui voulait, à la fin de 1796, le faire rentrer dans la politique militante. Les journaux jouissaient à ce moment d'une grande liberté, et non content de diriger le *Moniteur*, Panckoucke fondait encore la *Clef du Cabinet des Souverains*, dont le premier numéro parut le 12 nivôse an V (1er janvier 1797). Ce fut une des feuilles les plus importantes de l'époque. Or, dans une lettre[1] du 6 nivôse an V (26 décembre 1796), adressée de Paris au citoyen Marmontel, à Abloville, près Gaillon, Panckoucke lui annonce « l'établissement d'un nouveau journal qui fera ici et dans les départements la plus grande sensation », et lui dit en post-scriptum : « J'espère que vous me donnerez quelques articles par an pour le journal. » Il ne semble pas que Marmontel ait répondu à cet appel. Il s'occupait plus volontiers en effet, depuis sa retraite en province, d'œuvres purement littéraires, comme il continuera de le faire après le 18 fructidor.

La lettre précédente, et deux autres, également de Panckoucke, du 26 frimaire et du 30 messidor an IV (17 décembre 1795 et 18 juillet 1796) nous apprennent qu'il négociait avec Marmontel, par l'intermédiaire de Morellet, pour la réimpression d'anciens ouvrages[2] et l'impression de nou-

lation d'avoir vu l'aurore d'un plus beau jour. » *Publiciste*, art. cité par Morellet. Cf. *Publiciste*, 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800) : « Marmontel n'a été malade que quelques heures ; il savait que les destinées de la France étaient changées, et il est mort plus tranquille, en pensant que des hommes de justice et de gloire acquitteraient envers sa femme et ses enfants, tous trois très jeunes, une partie de la dette nationale. »

1. *Papiers inédits.*

2. Il offrait, d'après un projet de traité, non signé (somme non indiquée), joint à la lettre du 6 nivôse, de rééditer les *Eléments de Littérature*,

veaux, auxquels l'auteur lui promettait de travailler activement. Il s'agissait d'une *Grammaire,* d'une *Poétique* et d'une *Rhétorique*[1]. La mort du célèbre éditeur, survenue bientôt après, empêcha ces projets d'aboutir. La *Poétique* et la *Rhétorique,* qu'il suffisait d'extraire des *Eléments de Littérature,* ne furent probablement pas entreprises. Nous possédons la *Grammaire,* sujet que Beauzée avait traité dans l'*Encyclopédie méthodique,* en même temps que Marmontel y rédigeait la *Littérature*, et qu'il reprit alors pour son compte. En y joignant la *Métaphysique,* la *Morale* et la *Logique,* qu'il semble avoir composées sans intention d'en tirer un profit pécuniaire, on a l'ensemble des *Leçons d'un père à ses enfants,* œuvres posthumes, qui n'ajoutent rien à sa réputation[2]. C'est en effet, dit-il lui-même, un « Cours élémentaire en petits traités, où il recueillit avec soin ce qu'il avait appris dans ses lectures en divers genres ».

On y peut cependant trouver autre chose que « le style d'un très bon académicien[3] ». Nous avons vu Marmontel se rapprocher insensiblement de la religion, en louer la morale si élevée, sans adhérer au dogme qui fait hésiter sa raison. Ce pas, qu'il n'a pas encore franchi, quand il compose son

les *Contes, Bélisaire, la Pharsale, les Incas,* les *Chefs-d'Œuvre dramatiques,* dont la suite était confiée à la Harpe. Panckoucke offrait, dans la lettre du 26 frimaire, 4,000 livres pour la 1re éd. des *Contes*, de *Bélisaire,* de *la Pharsale,* des *Incas*, 2,000 pour la 2e éd., 1,000 pour la 3e, 500 pour la 4,e « puis zéro ».

1. Panckoucke offrait pour ces ouvrages nouveaux « 1,000 écus comptant », de plus 1,500 livres à la 2e éd., 750 à la 3e, et 375 à la 4e. — Lettre du 26 frimaire.

2. V. les appréciations de Morellet, dans l'*Eloge de Marmontel,* et de J. Chénier, dans son *Tableau historique de la littérature française depuis 1789 jusqu'à 1808.*

3. J. Chénier, *op. cit.*

Discours sur le libre exercice des cultes, en 1797[1], il va le faire, une fois rentré dans sa retraite. La semence, jetée quelques années plus tôt dans son esprit par l'ancien chartreux d'Aubevoie, a germé, et l'approche de la mort le ramène enfin, ou peu s'en faut, au catholicisme.

Sa *Logique,* sa *Métaphysique,* sa *Morale*[2], le prouvent surabondamment. Le déiste tolérant y reparaît une dernière fois pour déclarer que la loi naturelle permet d'être bon « et même vertueux », sans le secours d'une lumière « surnaturelle », pour protester contre le Dieu cruel qu'a imaginé le fanatisme des prêtres. Mais le spiritualiste convaincu, qui combat sans cesse le « pitoyable matérialisme », dont il a horreur, sent fléchir sa raison devant la foi. La croyance à l'immortalité de l'âme « avait besoin, dit-il, d'être appuyée de la parole infaillible d'un Dieu ». Il accepte enfin le dogme, parce que la morale évangélique lui paraît supérieure à la morale philosophique, et qu'il ne parvient pas à les séparer l'un de l'autre, malgré les obscurités des problèmes théologiques[3]. Il mourra donc en « philosophe chrétien », comme il l'a dit de son ami Vauvenargues, et l'on ne doit

1. Nous ne croyons pas en effet qu'il ait dissimulé sa véritable pensée sur ce point, parce que son opinion devait être rendue publique.

2. Ces trois ouvrages furent certainement composés après le 18 fructidor, et dans l'ordre où nous les citons. Il dit, à la fin de sa *Logique,* qu'il écrira bientôt « ses prochaines leçons de métaphysique et de morale. Le temps qui s'échappe l'avertit tous les jours de se hâter ». Quant à la *Logique,* elle fut composée après la *Grammaire* (V. *Œuvres,* t. XVI, p. 398), qui, d'après les lettres de Panckoucke, citées plus haut, était au moins commencée en 1796.

3. « Je vais exposer le dogme en peu de mots, pour arriver à la morale, car je parle en moraliste et non pas en théologien. » *Morale* (*Œuvres,* t. XVII, p. 255.) Cf. p. 449. — Il faisait déjà dire à l'un des personnages des *Nouveaux Contes moraux* (Les Souvenirs du coin du feu, *Mercure,*

pas s'étonner qu'il ait « été enterré dans son jardin par des ministres du culte catholique[1] ».

Le seul intérêt[2] de ces ouvrages posthumes est de nous faire connaître les opinions philosophiques et religieuses de Marmontel à la fin de sa vie. Aussi l'amitié aveugle-t-elle Morellet, quand il écrit, dans le *Publiciste*, que la *Grammaire*[3], la *Métaphysique* et la *Morale*, « sont trois chefs-d'œuvre de sentiment, de raison et de goût ». Il va sans doute aussi trop loin, quand il s'écrie avec enthousiasme : « On admirera quelque jour deux traités en dialogue, et dignes de Platon, dans lesquels les plus importantes questions de la morale[4] et de la politique sont développées avec cette éloquence entraînante, cette raison victorieuse, devant lesquelles s'évanouit la fausse lueur du sophisme ; traités qui intéresseront d'autant plus qu'ils ont fait, quelques instants, l'unique consolation d'une auguste victime[5]. » Ces ouvrages, « ces fruits inconnus de la vieillesse » de Marmontel, ressemblaient certainement à ceux qui nous sont parvenus, et devaient dénoter plus de bien-dire que d'originalité. On peut dire la même chose de la *Régence du duc*

1er janvier 1793) : « On se repentira d'avoir abandonné l'éternelle règle des mœurs, et l'on reconnaîtra qu'un Dieu, un culte, une morale infaillible et invariable, étaient pour l'homme autant un besoin qu'un devoir. »

1. V. le court résumé qui se trouve à la suite des *Mémoires* inachevés.

2. Nous en avons cependant tiré quelques renseignements déjà utilisés dans nos notes.

3. Nous avons apprécié, au ch. IX, la valeur de la *Grammaire*.

4. L'un de ces traités était peut-être le « petit ouvrage » dont parle Marmontel dans sa *Logique* (*Œuvres*, t. XVI, p. 345). Il indique aussi (*ibid.*, p. 578) son dessein de développer la belle théorie de Cicéron sur l'éloquence, « si le ciel lui permet d'aller avec ses enfants jusque là ».

5. Morellet, *Mémoires*, t. II, p. 498. L'article qu'il cite n'est pas signé, et doit être de lui.

d'Orléans, dont il s'occupa presque exclusivement de 1784 à 1788, sans avoir peut-être le dessein de la publier[1].

Marmontel avait pris au sérieux ses fonctions d'historiographe, et « s'était fait un point d'honneur et de délicatesse de les remplir dignement ». Voulant commencer son travail par le règne de Louis XV, il s'adressa aux personnages les plus considérables, et obtint communication des papiers de la famille de Maillebois, des mémoires du maréchal de Castries, des négociations secrètes du comte de Broglie, du plan de campagne du maréchal de Contades, qui aboutit au désastre de Minden[2]. Le maréchal de Richelieu mit à sa disposition ses portefeuilles. Il eut aussi en main, « pour les affaires de la Régence, le manuscrit original des *Mémoires* de Saint-Simon, qu'on lui avait permis de tirer du dépôt des affaires étrangères ». C'étaient là de précieuses ressources. Cependant il puisa ailleurs d'autres renseignements. Sur l'état des finances de 1662 à 1715, et la querelle du jansénisme sous Louis XIV, il eut recours à Forbonnais et Racine[3].

1. V. *Régence du Duc d'Orléans,* Avertissement de l'éditeur (*Œuvres,* t. XVIII).

2. Nous avons trouvé dans les *papiers inédits* de son cabinet plusieurs pièces qu'il n'a pas utilisées, mais qui prouvent l'étendue de ses recherches : Fragment d'un journal militaire commençant à l'année 1760 ; Copie d'une lettre adressée par le maréchal de Bellisle à M. le maréchal de Broglie ; le Danemark, 1770, mémoire historique ; Mémoire, sous le titre d'Observations, sur la capitulation de Closterseven, par M. L. M. D. R. ; Détail du premier débarquement des Anglais en Bretagne, le 5 août 1758, id., du deuxième, etc. Le *Mercure* d'avril 1775 contient une lettre (2 mars 1775) de M. Marmontel, historiographe de France, à M. le baron d'Espagnac. Il le remercie de l'envoi de son *Histoire du maréchal de Saxe,* et souhaite d'avoir « des guides aussi sûrs pour tous les autres détails du règne de Louis XV ».

3. Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de France,* depuis 1595 jusqu'en 1721, Liège, 1758, 6 v. in-12. — Racine, *Abrégé de l'histoire de Port Royal,* 1767, 1 v. in-12.

Pour les affaires politiques, son guide à peu près unique est forcément Saint-Simon [1]. Il a eu aussi sous les yeux la correspondance de Mme des Ursins et de Mme de Maintenon [2].

Il peint la Régence, comme Duclos, d'après les fameux *Mémoires*, encore inconnus du public, et leurs travaux à tous deux furent une sorte de révélation, dont la publication à peu près complète de l'œuvre de Saint-Simon vint détruire tout l'intérêt [3]. Duclos, n'écrivant pas une histoire générale, mais seulement celle des hommes et des mœurs, effleurant à peine la politique, la guerre, la finance surtout, qui exigeraient chacune une histoire particulière et une compétence spéciale, a laissé une œuvre remplie d'anecdotes amusantes, de détails piquants et même scandaleux, en un mot des *Mémoires* et non une histoire.

Marmontel, au contraire, condamné aussi à suivre Saint-Simon, mais ayant conscience de ses devoirs d'historien, voulant démêler la vérité et demeurer impartial, éviter également l'adulation et la calomnie, se défiant à juste titre de l'amour-propre des auteurs de *Mémoires*, fut assez

1. Il contredit Voltaire au sujet des voyages de Pierre le Grand en Europe et en France, qu'il juge inopportuns et inutiles. V. le ch. VIII, Événements particuliers sous la Régence. Dans ce même chapitre, il raconte la peste de Marseille, non d'après Saint-Simon, qui en dit trop peu de chose à son gré, mais d'après deux relations manuscrites et le *Mémorial* de l'hôtel de ville.

2. Les *Mémoires politiques et littéraires,* pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV, composés sur les pièces originales recueillies par le duc de Noailles, par l'abbé Millot (Paris, 1777, 6 v. in 12), ne contiennent aucune des lettres citées par Marmontel qui a donc eu dans les mains les originaux.

3. *Les Mémoires secrets* de Duclos, sur le règne de Louis XIV, la Régence et le règne de Louis XV, parurent en 1791, *l'Histoire de la Régence* de Marmontel dans les *Œuvres posthumes* (1804-1806), les *Mémoires* de Saint-Simon en 1829-1830.

embarrassé : il ne pouvait, comme il l'aurait voulu faire, confronter entre eux les témoignages intéressés de plusieurs écrivains, « choisir avec discernement les mieux instruits et les plus sincères ». Il essaya donc « de ne pas se laisser séduire par un air de sincérité » qui l'aurait trompé, et tint pour suspect ce témoin unique, que l'intérêt personnel pouvait rendre « injuste à son insu[1] ». Obligé, pour les faits, d'en croire Saint-Simon, il discute plus d'une fois ses jugements, ses hypothèses, et donne son avis personnel[2]. Le portrait même qu'il trace du vindicatif auteur des *Mémoires* nous prouve qu'il ne fut pas sa dupe :

On le voit peint dans ses *Mémoires* avec ses talents supérieurs, ses défauts et même ses vices ; avec cette éloquence si pleine quelquefois, si véhémente et si rapide, et cette affluence de paroles qui le rend si diffus lorsqu'il est négligé ; avec ce don d'approfondir, d'analyser les caractères, d'en saisir toutes les nuances, de les marquer par des touches si fines et par des traits si vigoureux, et cette partialité qui exagère tout à ses yeux, et lui fait tout louer ou blâmer sa mesure ; avec cette raison si forte et cette vanité si faible ; avec ce caractère si droit lorsqu'il est calme, mais souvent si passionné ; avec ce sentiment si doux, si pénétrant qui fait aimer tout ce qu'il aime, et cette bile envenimée qu'il répand à grands flots sur tous les objets de sa haine ou de ses fiers ressentiments ; enfin avec cette ostentation de franchise et de probité, ce zèle ardent pour la justice, cet amour de la vérité qui semble l'animer sans cesse, et cet intérêt personnel qui le

1. *Eléments*, art. *Mémoires*. Il n'y parle pas de Saint-Simon, mais y pense. L'article en effet ne parut qu'en 1787.

2. Voir en particulier les pages 51, 68, 82, 289, 296, 359, 373, 374, 401. Il dit même (p. 55) : « Autant je suis en défiance de son jugement sur les hommes, autant j'ai peine à révoquer en doute son témoignage sur les faits. » Duclos est du même avis dans sa *Préface*, mais il accueille plus volontiers ce qui doit amuser le lecteur, et, Saint-Simon ne lui suffisant pas, va puiser ailleurs, jusque dans les gazettes du temps.

domine à son insu, au point de ne lui laisser voir dans la nation que la noblesse, dans la noblesse que les ducs et pairs, dans les ducs et pairs que lui-même, ou que leurs rapports avec lui.

N'y a t-il pas dans ce portrait du peintre une vigueur de touche que Marmontel a l'air de lui avoir empruntée, et surtout une ressemblance que, le premier, il a bien saisie ? Les autres portraits, habilement disséminés dans son histoire, sont tracés d'après Saint-Simon. Souvent aussi il l'analyse, l'abrège, le résume ; parfois il le cite avec une exactitude relative, sans être trop effarouché de la hardiesse de son style. On voit qu'il est sensible à ces beautés neuves qui n'étonnent pas trop son goût assez large pour tout comprendre, et qu'il prend plaisir à en régaler son lecteur [1]. Mais il se garde bien de chercher à les imiter. Demeuré lui-même, il a composé un récit impartial, aussi exact et complet que possible, écrit simplement et qui se lit sans fatigue. Il n'y faut rien chercher de cette chaleur éloquente, qu'il admirait tant chez Tacite, mais à laquelle il se sentait incapable d'atteindre ou même d'aspirer.

Il s'échauffe cependant contre les Jésuites, dont la perfide politique le révolte, il prend parti pour les jansénistes, leurs victimes, et tandis que Voltaire, les méprisant autant les uns que les autres, ridiculise à plaisir les entêtés de Port-Royal, Marmontel les respecte comme d'honnêtes gens, parce qu'il croit à la sincérité de leurs convictions. Il se demande cependant « si le parti souffrant eût été plus doux, au cas qu'il fût devenu le plus fort », et déplore « la futilité

1. Il cite en grande partie le récit du lit de justice du 26 août 1718, mais en y faisant des coupures, à cause de sa longueur, et en changeant quelques mots.

des querelles théologiques et l'absurde impiété des guerres de religion ». C'était son avis en 1788 ; il n'en changea point, et sous le Directoire il fut prêt à défendre la religion catholique contre l'intolérance des libres-penseurs comme il avait constamment défendu la philosophie contre l'intolérance de l'Eglise.

C'est l'idée la plus personnelle qu'on rencontre dans son ouvrage. Il devrait, semble-t-il, se montrer plus original dans les *Nouveaux Contes moraux*, qu'il produisit de 1790 à 1795 environ[1]. Une œuvre de ce genre, en effet, laisse bien plus de liberté à l'écrivain qu'un travail historique. Mais l'imagination, déjà un peu courte d'haleine dans les premiers *Contes*, s'est encore ralentie dans les derniers. Les défauts que nous avons signalés dans la seconde manière de l'auteur des *Contes moraux* s'accentuent de plus en plus : la sensibilité s'exagère, le récit s'allonge à perte de vue, le naturel dégénère parfois en vulgarité, l'idée manque de vigueur et le style de nerf. Plus de portraits, de caractères, de peinture des mœurs, comme dans les premiers *Contes*. Le bon curé, le bon religieux, qui n'y figuraient pas, s'ajoutent ici à toutes les bonnes gens que nous connaissions déjà. Marmontel semble avoir même choisi le moment où on les attaquait avec tant de vivacité pour les présenter au public sous un jour favorable. C'était, somme toute, un acte de courage.

Si ces *Contes* offrent parfois quelque intérêt, c'est quand l'auteur, s'abandonnant à ses souvenirs personnels, met

1. V. *Mémoires*, l. XX, et la *Bibliographie*. Les treize premiers et une partie du quatorzième parurent au *Mercure*, la fin du quatorzième et les trois suivants dans les *Œuvres posthumes*. Plusieurs se composent d'une série de récits indépendants les uns des autres.

en scène Carle Vanloo, Le Moine, Vernet[1], Fontenelle[2], Watelet[3], d'Alembert[4], Voltaire, Vauvenargues, Cideville[5], le comte de Creutz[6]; mais ces passages sont rares, et ces esquisses légères n'ajoutent rien à ce que l'on sait de ces personnages, par Marmontel lui-même ou par d'autres. Tout au plus, entre ces productions d'un esprit fatigué, pourrait-on signaler *le Petit Voyage*.

Ce n'est pas un conte, mais, dans le cadre d'une légère fiction, une suite de dissertations, sous forme de dialogues entre Mme Geoffrin, Mairan, et autres interlocuteurs. Evidemment cet opuscule, qui ne parut pas au *Mercure*, fut écrit après les excès de la Révolution. L'auteur y combat les opinions des faux philosophes, et en particulier celles de Rousseau, refuse au peuple le droit de disposer par ses votes de l'avenir des générations futures, le juge incapable de faire de bonnes lois, parce qu'il choisit souvent mal ses représentants, et conclut en disant de Mairan, à qui, par un anachronisme trop visible, il prête ses propres idées, ce qu'il sentait bien qu'on aurait dit de lui, s'il les avait rendues publiques : « Ce sont là de vieux contes, et le conteur n'est lui-même que le vieil esclave des habitudes et des opinions de son temps. »

Conservateur endurci, Marmontel se consolait ainsi d'avoir vu triompher des réformes qu'il n'acceptait pas. Qui pourrait s'en étonner? Il consacrait le reste de ses forces au culte des lettres, et en particulier à écrire ses *Mémoires*, quand

1. *La Veillée*, huitième histoire.
2. *La Côte des deux Amants.*
3. *La Leçon du malheur.*
4. *Le Franc Breton.*
5. *L'Erreur d'un bon Père.*
6. *Les Solitaires de Murcie.*

il fut, à la fin de l'année 1799, frappé d'apoplexie, au moment où « il se disposait à aller passer quelques semaines à Rouen. Il ne put recouvrer la parole et parut avoir aussi perdu la connaissance ». Il s'éteignit le 31 décembre. Sa veuve écrivait deux mois après à une amie, celle sans doute chez qui devait se rendre Marmontel : [1]

Il faut avoir connu comme moi le respectable époux que j'ai perdu pour concevoir l'excès de ma douleur. Je ne me permettrai pas de vous parler de son talent, de son génie bienfaisant, toujours occupé à répandre des principes qui tendaient à rendre les hommes meilleurs et plus sages...

Ces regrets d'une épouse tendrement aimée n'étaient pas exagérés, car la bonté était le fond même de l'âme de Marmontel, une bonté candide et optimiste que les désillusions n'avaient pu entamer. Le témoignage d'un contemporain nous le montre tel qu'il était à la fin de sa carrière :

Les anciens du pays se rappellent parfaitement le philosophe qu'ils ont eu pour ami depuis 1792 jusqu'à la fin du siècle (il est mort le 31 décembre) ; ils ont encore présents à la mémoire sa belle figure et son air vénérable. Moi-même je l'ai connu dans mon enfance, j'avais quatorze ans lorsque je l'ai vu, pour la première fois, parler à mon père dans les champs qu'il aimait à parcourir au déclin de sa vie ; c'était un beau vieillard en cheveux blancs [2].

Marmontel, qui avait dans son enfance et sa première

1. La lettre, du 21 ventôse an VIII (12 mars 1800), est adressée à la citoyenne Le Bret, à Rouen. — *Catalogue d'autographes.*

2. *Papiers inédits.* Réponse du maire de Saint-Aubin, sans date (timbre de la poste, 3 octobre 1862), Gaillon, à une lettre d'une Mme veuve Marmontel, du 30 septembre, qui, déjà à cette époque, de concert avec M. Marmontel, son cousin, demandait la permission de faire transporter à Bort les cendres de leur parent. Le maire demanda à les conserver, ce qui fut fait. Cf. pour quelques détails la *Préface* de M. Tourneux, éd. des *Mémoires*, p. v-vii.

jeunesse tant aimé la campagne, et l'avait habitée le plus possible dans son âge mûr, acheva sa vie dans ce milieu sain et tranquille. Il fut enterré dans son jardin, et ses restes y reposèrent jusqu'au mois de novembre 1866, où par les soins de M. Marmontel, son arrière-petit neveu, professeur au Conservatoire de musique, ils furent transférés dans le cimetière de Saint-Aubin, près de Gaillon. Ce ne fut pas néanmoins sans quelque difficulté. L'Académie française devait être représentée par deux de ses membres, dont l'un, M. le prince Albert de Broglie, était chargé de faire l'éloge de Marmontel. L'exhumation fut autorisée, mais le préfet de l'Eure, M. Janvier de la Motte, craignit sans doute au dernier moment que l'éclat d'une cérémonie trop pompeuse en l'honneur d'un philosophe, de l'auteur de *Bélisaire,* et surtout le discours de M. de Broglie, adversaire du gouvernement d'alors, ne devînssent un grave danger pour l'Empire. La translation des cendres eut donc lieu, avant la date attendue, à sept heures du matin, sous la surveillance du maire de Saint-Aubin, assisté du garde-champêtre et de la brigade de gendarmerie[1].

La dette dont l'Académie n'avait pu s'acquitter, en 1866, envers le dernier de ses secrétaires perpétuels sous l'ancien régime, lui a été dignement payée par l'un de ses successeurs. Le 29 octobre 1899 fut inauguré dans le cimetière de Saint-Aubin-sur-Gaillon un médaillon[2] placé sur sa tombe.

1. Deux des gendarmes furent chargés de maintenir les propriétaires de la maison, dont on redoutait l'opposition, parce qu'ils tiraient profit du tombeau de Marmontel, en le montrant aux touristes. V. Delterme, *Notes sur Marmontel.*

2. Un buste de Marmontel, en marbre blanc, orne depuis 1869 une promenade publique de Bort, sa ville natale. V. *Notice sur Marmontel*, par M. Rupin.

M. Gaston Boissier y rendit un hommage bien mérité à « l'honnête homme et à l'homme d'esprit » que l'Académie voulut ainsi honorer cent ans après sa mort[1].

1. V. dans le *Temps* du 30 octobre le discours de M. Boissier.

CONCLUSION.

Ce que fut Marmontel, comme homme privé, nous avons essayé de le montrer dans plusieurs chapitres de cet ouvrage. Tout jeune encore, il se vit obligé par la mort de son père de soutenir pendant de longues années une nombreuse famille. Quand elle lui manqua, il s'en créa une nouvelle, et fut aussi bon époux et bon père qu'il avait été bon fils et bon frère. Ce sont là qualités qui n'attirent pas l'attention et ne méritent pas qu'on les loue ; elles n'en dénotent pas moins un excellent naturel et rendent l'homme sympathique.

Parti de très-bas, Marmontel, non seulement dans son propre intérêt, mais aussi pour servir les siens, déploya toute sa vie une rare ténacité et fit preuve d'habileté pour arriver à une situation qui lui permît de vivre dans une aisance honorable. Malgré son amour du plaisir et une certaine mollesse de caractère, il savait au besoin réagir contre la mauvaise fortune. Faut-il se faire une arme contre lui de ce qu'il s'est montré courtisan à ses heures, pour atteindre son but ? Nous n'avons déguisé aucune de ses faiblesses. Mais rien dans sa conduite ne prouve qu'il ait jamais perdu cette honnêteté native qui préserve des chutes irréparables. Ses mœurs furent très libres : c'étaient les mœurs de son siècle. Par l'influence des femmes il se procura des emplois, des faveurs, des sinécures : qui pouvait se flatter de réussir autrement à son époque ?

D'ailleurs, s'il était homme du monde, s'il fréquentait les salons à la mode et tirait profit de ses utiles relations,

il était aussi homme de lettres, et c'est peut-être en lui qu'on rencontre, au dix-huitième siécle, le modèle le plus complet de ce double rôle joué par un même personnage. Il ne se borna pas cependant à produire de ces œuvres de circonstance qui flattent la vanité d'un écrivain, lui gagnent les bonnes grâces de ses protecteurs et ne lui valent que des succès éphémères. Non, il n'est pas vrai que Marmontel « n'ait vu dans les lettres que les facilités qu'elles offraient d'en sortir[1] ». Il les aima d'un amour sincère, les cultiva avec ardeur, et, s'il faillit y renoncer, ce fut parce qu'elles ne le nourrissaient pas. Une fois sûr du lendemain, il leur resta fidèle, et s'applaudit même qu'on lui eût enlevé le *Mercure* : cela lui permit de composer des ouvrages de longue haleine, *Bélisaire, les Incas,* les *Eléments de Littérature,* qui, avec les *Contes moraux*, répandirent son nom dans toute l'Europe. Sa célébrité, il est vrai, dépassa son mérite.

Sans doute il n'a pas été « un véritable artiste, ni même un critique du premier ordre »[2], mais il a eu du talent, un talent souple et fécond, qui lui assigne une bonne place après les grands écrivains. Si *Bélisaire* est une œuvre manquée, *les Incas* ne sont pas à dédaigner, certains *Contes moraux* ont bien leur agrément, le critique enfin est encore connu de nom, grâce aux *Eléments* qu'on ne lit plus assez[3], et, dans les articles du *Mercure* que nous avons exhumés, il est souvent plus hardi et plus original que dans l'*Encyclo-*

1. V. Brunetière, *art. cité.*

2. V. Sainte-Beuve, *art. cité.*

3. M. Faguet *(Histoire de la Littérature française,* t. II, p. 258) a dit tout récemment : « Cet ouvrage mérite le plus grand éloge que puisse recevoir un ouvrage de critique : il a cent cinquante ans et il n'est pas ridicule ; on le lit encore avec plaisir et avec beaucoup de profit ; on doit l'avoir lu. »

pédie. Marmontel journaliste était à peu près ignoré : nous espérons qu'il ne perdra pas à être mis en lumière. Il dirigea et rédigea le *Mercure* en parfait galant homme, et garda ainsi le droit de mépriser les folliculaires qu'il ne s'abaissait pas à imiter.

Indulgent de parti pris, optimiste à l'excès, la vigueur lui manque. C'est à peine si, quand on l'attaque violemment, il riposte parfois avec énergie. Dans ses querelles personnelles avec Lekain et Fréron, dans celles où il prend parti pour Piccinni contre Gluck, pour les auteurs dramatiques, ses confrères, contre les comédiens, pour les philosophes, à l'Académie, contre les dévots, il veut être partout et toujours conciliant, et cela, non point par faiblesse, car il était irascible, mais par bonté naturelle et amour de la paix.

Il n'épouse qu'à demi les haines qui animent son parti. Philosophe, sans être irréligieux, il prêche avec conviction la tolérance, sans tomber lui-même dans l'intolérance : c'est le plus bel exemple et le plus difficile à suivre qu'il ait donné au cours de sa longue carrière, qui fut celle d'un honnête homme, à l'esprit large et ouvert aux idées nouvelles, en littérature, en philosophie, et même en politique, un peu timide néanmoins et obstinément fermé aux doctrines et aux utopies qu'il croyait dangereuses pour le bon goût, les bonnes mœurs et la tranquillité sociale. Ces esprits sensés, ces caractères modérés, manquent de relief et ne laissent pas de trace profonde dans la mémoire des hommes. Il n'est donc pas étonnant qu'il ne reste de Marmontel qu'un souvenir qui s'effacerait de plus en plus et finirait par disparaître, s'il n'avait écrit ses *Mémoires* si curieux et si justement admirés.

APPENDICE.

I.

LETTRE INÉDITE DE MARMONTEL,

concernant la parodie de *Cinna,* la perte du *Mercure*[1] et sa candidature à l'Académie.

Je suis sensible comme je dois l'être, Monsieur et cher confrère, à l'attention que Mlle Thomas a bien voulu avoir pour moi, avant de livrer à l'impression la vie de Mr son frère, de m'en communiquer l'article qui me touche personnellement, pour savoir si j'en suis content. Je vous ai avoué que je ne l'étois pas; je vais m'expliquer d'avantage[2].

Si, sur le fait de la Parodie de la scène de *Cinna,* Mr De Laire, en ami de la vérité, avoit voulu la tenir d'origine, il auroit pu s'adresser à moi; je la lui aurois mise au clair, et lui en aurois produit les preuves. Mais puisqu'il aimoit mieux la laisser dans le doute, au moins auroit-il pu s'en tenir à dire, que cette parodie m'ayant été gratuitement attribuée, et Mr de Praslin se trouvant blessé légèrement par un vers de cette satyre, il ne m'avoit pas cru assez puni par onze jours de Bastille et par la perte du brevet du *Mercure,* qui me valloit par an quinze à vingt mille livres; qu'il avoit encore voulu me fermer la porte de l'Académie françoise; et que dans le moment que je m'y présentois, il avoit fait dire par Mr d'Argental à Mr Thomas, son secrétaire, qu'il vouloit qu'il s'y présentât; que Mr Thomas avoit répondu que j'étois son ami, que c'étoit à moi, le premier, qu'il avoit confié les ouvrages de sa jeunesse, que j'avois cordialement répondu à sa confiance;

1. V. ch. V.
2. Nous respectons l'orthographe et la ponctuation de l'autographe.

et qu'il croiroit entrer à l'Académie par la mauvaise porte, si, pour y arriver, il en écartoit son ami. Ce fait simplement exposé, auroit montré dans toute sa noblesse la conduite de Mr Thomas; et j'en aurois été content. Si cependant Mr de Laire avoit voulu en savoir d'avantage, voici ce que j'aurois pu lui dire.

La Parodie de la Scène de *Cinna* étoit l'ouvrage de Mr de Cury, à qui Mr le Duc d'Aumont, l'un des premiers gentils-hommes de la chambre, avoit fait perdre sa place d'intendant des menus plaisirs, et qui en gardoit quelque rancune, ce qui étoit assez naturel, car il en étoit ruiné. Cependant je lui dois ce témoignage que cette parodie, telle qu'il l'avoit faite, n'avoit rien d'âcre et de mordant; elle étoit comique et piquante. Ce fut en passant de main en main, dans le public, qu'elle s'envenima, et qu'elle devint injurieuse.

C'étoit à Garge, maison de campagne de Mr de Gagny, (alors intendant des menus), où nous passions ensemble les fêtes de Noël, que Mr de Cury, pris de la goute, s'avisa, pour charmer son mal, de composer ce bel ouvrage. Il en fit la lecture à trois confidents; j'étois du nombre; je l'entendis deux fois; et comme je savois par cœur la scène de *Cinna*, il ne me fut que trop aisé d'en retenir la parodie.

De retour à Paris, j'en entendis parler dans la société; l'on en citoit les premiers vers; et moi, comme fait tout le monde en pareil cas, je récitai ce que j'en savois, sans en donner un seul vers par écrit à personne. Sur le champ, je fus dénoncé pour en être l'auteur. Instruit de cette accusation, j'écrivis à Mr le Duc d'Aumont pour l'en dissuader, et me souvenant de ce qu'il m'avoit écrit lui-même, sur le mépris que l'on devoit avoir pour les satyres, je lui répétai ses paroles. Il prit cette naïveté, ou si l'on veut cette malice, pour une nouvelle insulte, et il la donna pour preuve que la première venoit de moi. A sa sollicitation je fus mis à la bastille; il employa les onze jours de ma captivité à obtenir que le Roi m'otât le brevet du *Mercure;* et quand il m'eut ruiné, je sortis.

Mr De Choiseul avoit, me disoit-on, servi la vengeance de Mr d'Aumont. J'allai me présenter à lui, et je le priai de m'en-

tendre. Il m'écouta. Cette scène fut longue et vive. Oui, me dit-il enfin, nous savons que ces vers ne sont pas de vous en entier ; ils ont été faits à un souper, chez Mlle Clairon ; chacun y a mis du sien ; et vous étiez l'un des convives. Je lui affirmai que ni en ma présence, ni même en mon absence, ces vers, ni aucun de ces vers, n'avoient été faits dans cette société. Il en conclut que je savois donc en quel lieu et par qui ils avoient été faits ; et moi, voyant que j'affaiblirois mon assertion si j'en dissimulois la preuve : oui, Monsieur, lui dis-je, l'auteur m'en est connu. Eh bien nommez le moi, reprit-il vivement, et le *Mercure* vous est rendu. Je l'assurai que son estime m'étoit plus chère que quinze mille livres de rentes ; et il me fit l'honneur de ne pas insister. Mais malgré le tendre intérêt dont il se prit pour moi, il ne voulut pas affliger Mr le Duc d'Aumont et Mr le Duc de Praslin, qui tous deux attachoient leur gloire à ma ruine. Cependant comme on avoit honte de me punir d'être honnête homme, on me laissa mille écus de pension sur le *Mercure* que l'on m'ôtoit, et le roi me permit d'aspirer à l'académie.

Ce fut alors que, pour me la fermer, on voulut mettre en avant Mr Thomas. J'en fus instruit, je l'allai trouver à Fontainebleau ; et ne voulant pas me montrer chez son ministre, je le priai de venir me joindre sur le bord du canal. Il s'y rendit. Là, il me raconta que pour lever la difficulté qui pouvoit naître à l'académie sur sa qualité de secrétaire personnel du ministre, on l'avoit fait secrétaire à brevet ; que l'on se servoit de ce titre pour le presser de se présenter ; qu'on lui garantissoit la pluralité des suffrages ; et que s'il refusoit d'être mon concurrent on lui annonçoit sa disgrâce et la perte de sa fortune. Après m'avoir ainsi exposé sa situation, il me regarda en souriant ; et, avec l'air d'un homme dont le parti étoit bien pris, il me demanda ce que je lui conseillois de faire ? *(Ici une ligne et demie complètement barrée et devenue illisible).* Si vous aviez besoin de conseil, lui dis-je, vous ne m'en demanderiez pas. Vous avez raison, me dit-il, en me serrant la main ; mon dernier mot est dit ; d'Argental est furieux ; Mr de Praslin n'est pas homme à me le pardonner ; mais je ne sais qu'y faire : et quoi qu'il en arrive, je n'y aurai point de regret.

Voilà, Monsieur, et cher confrère, des faits que j'ai négligé de publier jusqu'à ce jour. La conduite de notre illustre ami y est si analogue à son caractère que ce n'est presque pas un trait de son éloge. Pour ce qui regarde Cury et moi, je conviens qu'ayant eu l'imprudence de réciter ses vers sans son aveu, je devois en porter la peine, plutôt que de dire un seul mot qui pût le déceler. Il n'y a aucun mérite à ne pas faire une bassesse, et j'en aurois fait une infâme en le nommant. Lui-même, en s'accusant pour me justifier, il auroit empoisonné ma vie : ma seule consolation en perdant ma fortune, fut de l'avoir laissé jouir d'un plein repos. Le secret lui a été gardé, non seulement jusqu'à sa mort, mais après lui, tant qu'a vécu sa mère, et jusqu'à la mort de son fils. Alors, n'y ayant plus personne à qui la vérité pût nuire, l'un des trois confidents (et ce ne fut pas moi, ce fut Mr De La ferté intendant des menus plaisirs) en instruisit Mr le Duc d'Aumont. Ce témoin est vivant, il est irréprochable ; et il ne refusera pas de certifier mon récit.

Adieu, Monsieur et cher Confrère ; communiquez ma lettre à Mr de Laire si vous le jugez à propos ; remerciez bien Mlle Thomas de son attention délicate ; et agréez pour vous même les assurances bien sincères de mon inviolable et tendre attachement.

MARMONTEL.

Ce 10 janvier 1790.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

A.

Éditions des Œuvres.

1° *Œuvres complètes* de M. Marmontel, Historiographe de France, et Secrétaire perpétuel de l'Académie française. Paris, Née de la Rochelle, 1787, édition revue et corrigée par l'auteur; 17 v. in-8, contenant les *Contes moraux, Bélisaire,* l'*Essai sur le goût,* les *Éléments de Littérature, les Incas,* l'*Essai sur les Romans, la Pharsale,* le *Théâtre* (en partie seulement), l'*Apologie du Théâtre,* les *Mélanges de prose et de poésies.* — Il est à remarquer que dans ces *Mélanges* Marmontel n'a pas compris son *Essai sur les Révolutions de la musique en France,* sans doute pour ne pas raviver la querelle des Gluckistes et des Piccinnistes.

2° *Nouveaux Contes moraux,* par Marmontel. Paris, Garnery et Maradan, an IX (1801), 4 v. in-8. — 15 contes seulement sur 17.

3° *Œuvres posthumes* de Marmontel, Historiographe de France, Secrétaire Perpétuel de l'Académie française, imprimées sur le manuscrit autographe de l'auteur, chez Xhrouet, Paris, 1804-1806; 11 v. in-8, contenant les *Mémoires,* la *Régence du Duc d'Orléans,* les *Leçons d'un père à ses enfants : Grammaire, Logique, Métaphysique, Morale,* enfin deux *Nouveaux Contes moraux,* des *Lettres* et l'*Éloge de Marmontel,* par Morellet.

Ces trois éditions successives, formant un ensemble de 32 volumes, comprenaient à peu près les *Œuvres complètes* de Marmontel. Elles servirent de base aux deux éditions suivantes :

4° *Œuvres complètes* de Marmontel, de l'Académie française. Paris, Verdière, 1818-1819, 18 v. in-8. — C'est la reproduction à peu près intégrale, dans un ordre nouveau, des éditions précédentes. On y a ajouté l'*Essai sur les Révolutions de la musique en France.* — Il faut y joindre un volume d'*Œuvres posthumes,* Paris, chez l'éditeur et chez Verdière, 1820, comprenant *la Neuvaine de*

Cythère et *Polymnie*. Une partie de ce dernier poëme avait paru dans l'éd. de 1787, t. XIV, p. 387-420.

5° *Œuvres complètes* de Marmontel. Paris, Belin, 1819-1820, 7 v. in-8 en 14 parties. — L'éditeur a publié des *Mélanges* nouvellement recueillis, qui ne figurent pas dans l'éd. Verdière, entre autres, l'*Observateur littéraire*, les *Réflexions sur la Tragédie*, un extrait des *Chefs-d'œuvre dramatiques*, toutes les pièces de théâtre que Marmontel avait laissées dans l'ombre, la *Préface de la Henriade*, l'*Épître à Bernis*, et quelques *Lettres*.

6° *Œuvres* choisies, avec une notice par Saint-Surin. Paris, Ledoux, 1828, 15 v. in-8. — Sauf la notice, c'est la reproduction des œuvres les plus importantes, d'après l'éd. Verdière.

B

Ouvrages qui n'ont été recueillis dans aucune des éditions dites complètes.

1° *Poésies* publiées dans le *Recueil des Jeux floraux*, 1744-1745, 1 v., 1749, 1 v.

2° *Poëme sur l'Établissement de l'École royale militaire*, Paris, 1751, in-8.

3° *Vers sur la maladie et la convalescence de Mgr le Dauphin*, Paris, 1752, in-4°.

4° *Vers sur la naissance de Mgr le duc d'Aquitaine*, Paris, Jorry, 1753, in-4°.

5° *Épître au Roi sur l'édit pour la noblesse militaire*, dans le *Recueil de quelques pièces fugitives*, Paris, Jorry, 1756, in-12.

6° *Cléopâtre d'après l'histoire*, 1750, in-12.

7° Des poésies insignifiantes publiées, soit au *Mercure*, soit dans des recueils, comme le *Trésor du Parnasse*, Paris, Delalain, 1762-1768, 6 v. in-12, et l'*Élite des Poésies fugitives*, 1769, 5 v. in-12.

8° Les nombreux articles de Marmontel au *Mercure*, à diverses époques, et surtout en 1758-1760, dont un seul, l'*Apologie du Théâtre*, a paru dans ses *Œuvres*.

C.

Contes moraux, anciens et nouveaux.

1° Sur vingt-trois *Contes moraux*, douze parurent d'abord au *Mercure*, de septembre 1755 à décembre 1759. Ce sont, avec leurs titres primitifs : *Le Moi*, anecdote ancienne ; *Soliman II*, anecdote turque ; *Le Scrupule* ou *l'Amour mécontent ; Tout ou Rien*, anecdote moderne ; *Les Quatre Flacons* ou *Alcidonis ; Les Deux Infortunées*, conte moral ; *Heureusement*, anecdote française ; *Lausus et Lydie*, histoire ancienne ; *Le Philosophe soi-disant*, anecdote moderne ; *L'Heureux Divorce*, conte ; *La Bergère des Alpes*, anecdote moderne ; *La mauvaise Mère*, conte moral.

La première édition (1761) y ajouta trois contes : *La bonne Mère, Annette et Lubin, Les Mariages Samnites ;* la deuxième (1761), trois encore : *L'École des Pères, Le Connaisseur, Le bon Mari ;* la troisième enfin (1765), cinq : *Le Mari sylphe, Laurette, La Femme comme il y en a peu, L'Amitié à l'épreuve, le Misanthrope corrigé.*

2° Sur dix-sept *Nouveaux Contes moraux*, treize au *Mercure*, du 9 janvier 1790 au 1er décembre 1792 : *La Veillée ; Le Franc Breton ; Les Déjeunés du Village* ou *les Aventures de l'Innocence ; La Leçon du Malheur*, conte moral ; *L'Erreur d'un bon Père ; Palémon*, conte pastoral ; *Les Solitaires de Murcie*, conte moral ; *L'École de l'Amitié*, conte moral ; *Le Trépied d'Hélène*, conte moral ; *Il le fallait ; Les Bateliers de Besons*, conte moral ; *Les Rivaux d'eux-mêmes*, conte moral ; *La Cassette*, conte moral.

Un quatorzième, *Les Souvenirs du coin du feu*, fut commencé et publié aux deux tiers environ dans le *Mercure*, du 1er janvier au 4 mai 1793.

La fin de ce conte parut avec les précédents et un quinzième, *La Côte des Deux Amants*, dans la première édition des *Nouveaux Contes* (1801), et les deux derniers, *Le Petit Voyage* et les *Promenades de Platon en Sicile*, dans le onzième et dernier volume de l'édition des *Œuvres posthumes* (1806).

D.

Pièces de théâtre tirées des *Contes moraux.*

Soliman II. — *Soliman II* ou *Les Trois Sultanes*, de Favart [1].

Le Scrupule. — *L'Amant trop prévenu de lui-même,* comédie jouée aux Italiens ; *L'Épreuve délicate,* comédie en trois actes et en vers, par Grouvelle.

Les Quatre Flacons. — *Alcidonis* ou *La Journée lacédémonienne*, comédie en trois actes.

Le Mari sylphe. — *Le Mari sylphe,* opéra comique, par De Linières.

Heureusement. — *Heureusement*, comédie en un acte, en vers, par Rochon de Chabannes, jouée au Théâtre-Français.

Le Philosophe soi-disant. — *Le Philosophe soi-disant,* comédie en vers et en trois actes, représentée sur un théâtre de société ; *Le Philosophe prétendu,* joué aux Italiens.

La Bergère des Alpes. — *La Bergère des Alpes,* comédie en un acte et en vers libres, par Desfontaines, jouée au Théâtre-Français ; *Id.*, pastorale en trois actes et en vers, mêlée de chants, par Marmontel.

La mauvaise Mère. — *Le bon Fils,* aux Italiens.

Annette et Lubin. — *Annette et Lubin*, par Mme Favart et M***, comédie en un acte, en vers ; *Id.*, pastorale, par Marmontel.

Les Mariages Samnites. — *Les Mariages Samnites,* drame lyrique en trois actes et en prose, avec ariettes, par De Rosoi, aux Italiens.

Laurette. — *Laurette,* comédie en deux actes, en vers libres, aux Italiens ; *Zophilette*, sur un théâtre de société.

Le Connaisseur. — *Le Connaisseur*, comédie de société en trois actes et en prose ; *M. de Fintac* ou *le Faux Connaisseur*, en trois actes et en vers ; *Id.*, par M. de Linières, joué à Bordeaux ; *Id.*, par Berquin ; *L'Auteur par amour,* joué aux Italiens.

L'Heureux Divorce. — *La Réconciliation heureuse,* aux Italiens.

1. Le premier titre indique le conte, le second la pièce.

L'Amitié à l'épreuve. — *L'Amitié à l'épreuve,* par M*** et Favart, musique de Grétry; *Coralie et Brandford,* drame en deux actes et en vers, par le chevalier de Langeac.

Nous avons tiré ces indications des journaux du temps. De toutes ces pièces, nous n'avons pu retrouver et lire que celles de Favart, *Heureusement,* par Rochon de Chabannes, et *La Bergère des Alpes,* par Desfontaines, sans compter les deux pastorales de Marmontel. Leur nombre indique quelle fut en France la vogue des *Contes moraux*, plus grande encore et surtout plus durable à l'étranger.

E.

Les *Contes moraux* à l'étranger.

Nous ne pouvons que renvoyer ici aux ouvrages bibliographiques, allemands et anglais, qui prouvent que les *Contes moraux,* les premiers et les nouveaux, depuis leur apparition jusqu'en plein dix-neuvième siècle, furent publiés en français ou traduits dans ces deux langues.

Bélisaire, considéré comme un conte moral, fut spécialement édité, en Allemagne, à l'usage des écoles, avec un commentaire grammatical et un dictionnaire. Voir Kayser, *Vollstandiges Bücher-Lexicon,* Leipzig, 1834, t. IV, 1848, t. X, 1860, t. XIV, 1873, t. XVIII, 1883, t. XXII, 1891, t. XXVI, où l'on signale encore une nouvelle édition, à Berlin, de cinq contes de Marmontel. — On trouve aussi dans ce recueil l'indication d'éditions ou traductions d'autres ouvrages de Marmontel, et en particulier des *Incas.*

Voir pour l'Angleterre *The Bibliographer' Manual of English Literature,* de Lowndes, London, 1864, 6 vol. A en juger par les renseignements qu'il contient, le succès des *Contes* et autres ouvrages de Marmontel fut moindre en Angleterre qu'en Allemagne. Cf. R. Watt, *Bibliotheca Britannica,* Edinburgh, 1824, t. II. En revanche, on trouve dans la *Biographia Dramatica,* by Baker, Reed et Jones, t. I-III, la mention de plusieurs contes mis au théâtre, *Soliman II, Annette et Lubin, La bonne Mère, La Bergère des*

Alpes, et d'un opéra, *La Vierge du Pérou*, tirée des *Incas* (1792)[1].

Nous devons enfin à M. J. Texte la communication d'une notice de H. von Wlislocki, sur les traductions et imitations de Marmontel faites en Hongrie. Elle a paru dans le *Zeitschrift für vergleichende Litteraturgeschichte*, Neue folge, Weimar et Berlin, 1894, t. VII, p. 89-91. L'auteur insiste particulièrement sur les adaptations des *Contes moraux*, et, ce qui est frappant, c'est que les Hongrois semblent avoir choisi de préférence, pour les transporter dans leur langue, les contes les plus sérieux. Ainsi, à côté d'*Alcibiade* et des *Quatre Flacons*, d'un caractère assez léger, on rencontre *Lausus et Lydie*, *Les Deux Infortunées*, *L'Amitié à l'épreuve*, *Les Mariages Samnites*, *Laurette* surtout, le plus dramatique de ces récits.

Le succès général des *Contes* de Marmontel, même des nouveaux, assez lourds et ennuyeux, en Allemagne et en Angleterre, prouve que c'est surtout par le côté moral qu'ils ont plu aux étrangers. Ainsi plusieurs des *Nouveaux Contes : Les Déjeunés du Village*, *La Leçon du malheur*, *L'Erreur d'un bon Père*, *Palémon*, *Les Solitaires de Murcie*, *La Veillée*, *Le Franc Breton*, traduits d'après le *Mercure*, parurent à Londres en 1792, bien avant la première édition française.

1. On avait auparavant, en France, tiré des *Incas* un opéra, *Cora*, qui inspira à Kotzebue l'idée de sa *Prêtresse du Soleil*. Cf. *Cora et Alonso*, de Méhul (1790). V. Rabany, *Kotzebue* (Paris, 1893, p. 156). Kotzebue tira aussi des *Trois Sultanes* de Favart *Le Harem* (*ibid.*, p. 186). — Communication de M. J. Texte.

VU ET LU,

En Sorbonne, le 30 juillet 1900,

Par le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Paris,

A. CROISET.

VU ET PERMIS D'IMPRIMER,

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

TABLE DES MATIÈRES.

AVERTISSEMENT 1

INTRODUCTION.

Les *Confessions* de Rousseau et les *Mémoires* de Marmontel : leur exactitude, leur véracité, leur authenticité 1

CHAPITRE I.

Famille de Marmontel ; son éducation. — Ses études au collège de Mauriac. — Premières amours. — Répétiteur à Clermont. — La mort de son père. — Marmontel précepteur. – Il prend la tonsure à Limoges. – Sa mère l'empêche de se faire jésuite. — Il continue ses études à Toulouse. — Fausse vocation ecclésiastique. — Voltaire et les Jeux floraux. — Départ pour Paris 19

CHAPITRE II.

Débuts pénibles à Paris. — Prix à l'Académie. — *La Boucle de cheveux enlevée*. — *L'Observateur littéraire*. — *Préface de la Henriade*. — Voltaire et Vauvenargues. — Marmontel précepteur : son entrée dans le monde. — Les répétitions de *Denys*. — Succès de *Denys* et d'*Aristomène*. — Marmontel à la mode ; ses amours : Mlles Navarre, Clairon, de Verrières. — Ses mœurs jusqu'à son mariage 53

CHAPITRE III.

Nouvelles tragédies : *Cléopâtre, les Héraclides, Égyptus*. — Les *Réflexions sur la tragédie*. — Les journaux et brochures

du temps. — *Numitor*. — Premiers articles pour l'*Encyclopédie*. — Sociétés que fréquente Marmontel. — Son séjour à Versailles. — Marmontel courtisan : *Épître à Bernis*. — Retour aux lettres : Marmontel obtient le brevet du *Mercure* et se range du côté des philosophes 97

CHAPITRE IV.

Le *Mercure* avant Marmontel. — Sa direction, son programme. — Administrateur habile et honnête. — Son rôle comme critique, ses articles : politique, religion, littérature. — Richardson et son traducteur, l'abbé Prévost. — Moralité du roman et du théâtre. — Réponse à la *Lettre sur les spectacles* 132

CHAPITRE V.

Venceslas retouché : querelle avec Lekain et Fréron. — La parodie de *Cinna* : Marmontel à la Bastille ; le *Mercure* lui est enlevé. — Candidature à l'Académie : la *Poétique*; manœuvres contre lui. — Son élection et sa réception. — Son épicurisme, sa vie mondaine : salons qu'il fréquente. — Sa vie à la campagne. — Voyage dans le Midi et à Ferney . 168

CHAPITRE VI.

Les CONTES MORAUX. — Le conte en prose avant Marmontel au XVIIIe siècle : Hamilton, Crébillon fils, La Morlière, Diderot, Duclos, Voisenon. — Le Conte libertin et le Conte moral. — Succès des *Contes* de Marmontel : leur mérite littéraire. — *Heureusement*. — Les personnages ; les mœurs ; l'amour en dehors du mariage. 212

CHAPITRE VII.

CONTES MORAUX *(suite)*. — Les idées morales : la famille, l'amour dans le mariage, le divorce, l'éducation des enfants. — La société : le paysan, le seigneur, la grande dame, la noblesse, la cour, le ministre, le juge, le clergé, la bourgeoisie, le peuple, la province. — Marmontel optimiste et conservateur. — L'*Aline* de Boufflers. — Imitateurs de

Marmontel : De Bastide, La Dixmerie, Saint-Lambert, S. Mercier, d'Arnaud, Mme de Genlis 270

CHAPITRE VIII.

BÉLISAIRE, son succès. — *Cyrus* et *Sethos*. — Politique et religion. — L'*Examen de Bélisaire*. — Le Parlement. — La tolérance ecclésiastique et la tolérance civile. — La Sorbonne et l'Archevêque de Paris. — Conduite habile de Marmontel. — La *Censure* et le *Mandement*. — LES INCAS, suite de *Bélisaire*. — Notre meilleur roman épique entre *Télémaque* et *les Martyrs* 316

CHAPITRE IX.

Le critique : les *Éléments de Littérature*. — Les anciens, les règles et le goût, l'art et la nature ; but moral de l'art. — La tragédie : déclamation, costume, décoration, les unités. — La tragédie bourgeoise, le drame, la farce et le réalisme. — La versification, la langue et le style. — Traduction de *la Pharsale*. — L'histoire et l'éloquence 364

CHAPITRE X.

Fortune de Marmontel. — Son mariage. — Vie de famille à la campagne. — Le salon de Mme Necker. — Marmontel solliciteur ; historiographe de France. — Pièces de circonstance. — La *Guerre des deux musiques* ou *Querelle des Gluckistes et des Piccinnistes*. — Grétry et les opéras comiques de Marmontel. — Opéras de Quinault retouchés : *Roland* et Piccinni. — L'*Essai sur les Révolutions de la Musique en France*. — Guerre de journaux et d'épigrammes. — *Polymnie*. — *Didon* et la Saint-Huberti. — *Pénélope* . 406

CHAPITRE XI.

Querelle des Comédiens du Roi et des auteurs dramatiques. — Rôle conciliateur de Marmontel. — Marmontel à l'Académie ; sa modération dans la lutte entre les philosophes et leurs adversaires. — Ses lectures. — Réception de La

Harpe. — Marmontel secrétaire perpétuel ; son zèle pour les intérêts de la compagnie. — Prix de l'Académie ; sa dernière séance publique 458

CHAPITRE XII.

Marmontel et la Révolution : ses opinions modérées. — Il compromet son élection aux États généraux. — Entretien avec Chamfort. — Ses articles au *Mercure*, sur l'instruction publique, le droit de paix et de guerre, la peine de mort. — Marat le dénonce. — Il se réfugie en province. — Il est élu au Conseil des Anciens. — *Rapport sur les dépôts littéraires*. — *Discours sur le libre exercice des cultes*. — Œuvres posthumes : *Grammaire, Logique, Métaphysique, Morale, Régence du duc d'Orléans*. — *Nouveaux Contes moraux*. — Mort de Marmontel. 501

CONCLUSION 556

APPENDICE.

Lettre *inédite* ; Bibliographie 559

Amiens. — Imp. PITEUX FRÈRES.

AMIENS. — IMP. PITEUX FRÈRES.

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

RETURN TO → CIRCULATION DEPARTMENT
202 Main Library

LOAN PERIOD 1 HOME USE	2	3
4	5	6

ALL BOOKS MAY BE RECALLED AFTER 7 DAYS
1-month loans may be renewed by calling 642-3405
6-month loans may be recharged by bringing books to Circulation Desk
Renewals and recharges may be made 4 days prior to due date

DUE AS STAMPED BELOW

FEB 25 1982
RET'D MAR 23 1982

FEB 21 1992
RECEIVED
1 0 1991
CIRCULATION DEPT.

FORM NO. DD6, 60m, 12/80
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, BER.
BERKELEY, CA 94720

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C038534272

787555

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY